التحفة السنيّة فى علم العربيّة

GRAMMAIRE ARABE

TOME I.

Se vend à Paris,

Chez DE BURE frères, Libraires de la Bibliothèque du Roi,

rue Serpente, n.° 7.

On a tiré quelques exemplaires sur papier vélin.

التحفة السنيّة فى علم العربيّة

GRAMMAIRE ARABE

A L'USAGE DES ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE SPÉCIALE

DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES;

AVEC FIGURES.

PAR M. LE B^ON SILVESTRE DE SACY.

SECONDE ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE, À LAQUELLE ON A JOINT

UN TRAITÉ

DE LA PROSODIE ET DE LA MÉTRIQUE DES ARABES.

TOME I.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI,

DU 16 SEPTEMBRE 1829,

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXI

1831

Hac qui parte neglexerit, vel [illegible]

ARABICIS legendis versatissimus, ubique [illegible]

ad minimos scrupulos, et in parvis [illegible]

cortex frangendus est, et cum aliqua [illegible]

linguarum, in universum, [illegible]

[illegible]

[illegible] antiquitatis monumenta [illegible]

L. C. VALCKENAERIUS [illegible]

AVERTISSEMENT

POUR CETTE SECONDE

En publiant, après un intervalle de plus de vingt années, cette seconde édition de ma *Grammaire arabe* imprimée pour la première fois en 1810, j'ai cru convenable de conserver la préface que j'avois mise en tête de la première édition. On la retrouvera donc à la suite de cet Avertissement.

Pendant les vingt années qui séparent les deux éditions, l'étude de la langue arabe a pris en France, en Allemagne, et dans tout le nord de l'Europe, un développement plus grand qu'on n'auroit osé l'espérer. Une multitude d'ouvrages ont été publiés, par le secours desquels la littérature ancienne et moderne des Arabes a été rendue accessible à beaucoup de jeunes gens, que la rareté des manuscrits et la difficulté de se les procurer auroient détournés de cette carrière. L'Inde anglaise a pris une part active à ce mouvement, et nous ne lui devrions que l'impression du célèbre dictionnaire de Firouzabadi, qu'elle auroit droit à toute notre reconnoissance. Enfin l'introduction de l'impri-

merie en Égypte doit faire concevoir les plus heureuses espérances à ceux qui consacrent leur temps et leurs travaux à l'étude de la langue et de la littérature des Arabes.

La faveur dont jouit aujourd'hui en Europe cette branche des études orientales, m'imposoit l'obligation de ne rien négliger pour perfectionner un ouvrage qui a pu contribuer à répandre ce goût parmi nous et chez les nations voisines. Aussi puis-je me rendre ce témoignage que, dans le cours, tant de mes études personnelles que de mon enseignement, je n'ai laissé échapper aucune occasion, soit de perfectionner, soit de rectifier mon premier travail. C'est sur-tout en ce qui concerne l'emploi des formes temporelles des verbes, et les divers usages des particules, qu'on peut regarder cette seconde édition comme un ouvrage tout nouveau. La syntaxe aussi a été enrichie d'un grand nombre d'observations importantes, et a reçu des développemens qui n'échapperont pas aux lecteurs attentifs.

Je ne saurois me dispenser d'observer ici qu'il est possible qu'il me soit échappé quelques erreurs dans la traduction des vers que j'ai cités pour exemples, et empruntés à des grammairiens arabes. De telles erreurs sont presque inévitables,

lorsqu'on n'a pas sous les yeux ce qui devoit précéder et suivre ces vers ainsi isolés.

En ajoutant à cette seconde édition un *Traité élémentaire de la prosodie et de la métrique des Arabes*, j'ai cédé au desir qui m'a été manifesté par un très-grand nombre de personnes. Je me serois peut-être épargné ce travail, si l'ouvrage que M. Freytag a publié sur ce sujet important, à Bonn, en 1830, n'étoit pas écrit en allemand. Mais, d'un autre côté, la publication de ce travail, qui réunit tout ce que pouvoit desirer le lecteur le plus exigeant, m'a permis et même m'a fait un devoir d'être très-court, et de me renfermer dans les bornes les plus étroites. Je me suis sur-tout attaché à présenter sous les formes les plus simples le système métrique des Arabes, et à faire disparoître les difficultés, plus apparentes que réelles, qui jusqu'ici avoient éloigné plusieurs savans très-estimables d'une étude que je regarde comme indispensable, et qui dédommage abondamment, par ses résultats, des peines qu'elle coûte.

La première édition n'offroit qu'une table alphabétique des termes techniques de la Grammaire arabe, expliqués dans chacun des deux volumes. J'ai ajouté dans celle-ci une double table des matières, dont l'usage facilitera les recherches, et

merie en Égypte doit faire concevoir les plus heureuses espérances à ceux qui consacrent leur temps et leurs travaux à l'étude de la langue et de la littérature des Arabes.

La faveur dont jouit aujourd'hui en Europe cette branche des études orientales, m'imposoit l'obligation de ne rien négliger pour perfectionner un ouvrage qui a pu contribuer à répandre ce goût parmi nous et chez les nations voisines. Aussi puis-je me rendre ce témoignage que, dans le cours, tant de mes études personnelles que de mon enseignement, je n'ai laissé échapper aucune occasion, soit de perfectionner, soit de rectifier mon premier travail. C'est sur-tout en ce qui concerne l'emploi des formes temporelles des verbes, et les divers usages des particules, qu'on peut regarder cette seconde édition comme un ouvrage tout nouveau. La syntaxe aussi a été enrichie d'un grand nombre d'observations importantes, et a reçu des développemens qui n'échapperont pas aux lecteurs attentifs.

Je ne saurois me dispenser d'observer ici qu'il est possible qu'il me soit échappé quelques erreurs dans la traduction des vers que j'ai cités pour exemples, et empruntés à des grammairiens arabes. De telles erreurs sont presque inévitables,

lorsqu'on n'a pas sous les yeux ce qui devoit précéder et suivre ces vers ainsi isolés.

En ajoutant à cette seconde édition un *Traité élémentaire de la prosodie et de la métrique des Arabes*, j'ai cédé au desir qui m'a été manifesté par un très-grand nombre de personnes. Je me serois peut-être épargné ce travail, si l'ouvrage que M. Freytag a publié sur ce sujet important, à Bonn, en 1830, n'étoit pas écrit en allemand. Mais, d'un autre côté, la publication de ce travail, qui réunit tout ce que pouvoit desirer le lecteur le plus exigeant, m'a permis et même m'a fait un devoir d'être très-court, et de me renfermer dans les bornes les plus étroites. Je me suis sur-tout attaché à présenter sous les formes les plus simples le système métrique des Arabes, et à faire disparoître les difficultés, plus apparentes que réelles, qui jusqu'ici avoient éloigné plusieurs savans très-estimables d'une étude que je regarde comme indispensable, et qui dédommage abondamment, par ses résultats, des peines qu'elle coûte.

La première édition n'offroit qu'une table alphabétique des termes techniques de la Grammaire arabe, expliqués dans chacun des deux volumes. J'ai ajouté dans celle-ci une double table des matières, dont l'usage facilitera les recherches, et

épargnera beaucoup de peine et de temps aux étudians.

Près d'atteindre à la fin de mon quinzième lustre, je ne me flatte assurément point que, dans un travail éminemment systématique, où la mémoire la plus fidèle doit constamment venir au secours du jugement et de l'esprit d'analyse, il ne me soit échappé aucune erreur, aucune omission. J'avois vivement desiré que la providence me conservât assez long-temps pour suppléer moi-même à ce qui manquoit à mon premier travail, et en faire disparoître les défauts, que je connoissois mieux que personne. Mes vœux ont été exaucés, et je dois en témoigner publiquement ma reconnoissance à l'auteur de tout bien. Mais c'est sans doute la dernière fois qu'un semblable travail sortira de mes mains, et je lègue le soin de perfectionner celui-ci aux hommes qui parcourront après moi une carrière dans laquelle mon unique desir a été de me rendre utile, et de contribuer au progrès des lettres et à l'honneur de ma patrie.

15 août 1831.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

La loi du 10 germinal an 3, par laquelle a été créée l'École spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque impériale de Paris, enjoint aux professeurs chargés des diverses parties de l'instruction dans cet établissement, de composer en langue française des livres élémentaires, propres à faciliter l'étude des langues qu'ils enseignent. C'est pour satisfaire à cette obligation que j'ai entrepris la Grammaire arabe que je publie aujourd'hui, et qui est spécialement destinée aux élèves de cette école.

Depuis la Grammaire arabe donnée, en 1505, en langue castillane, par Pierre d'Alcala, et celle que Guillaume Postel fit imprimer à Paris vers 1538, et qui ne pouvoit être regardée que comme un essai fort imparfait, il a paru un très-grand nombre de livres élémentaires pour l'étude de la langue arabe : on peut les diviser en deux classes. A la première appartiennent toutes les grammaires dont les auteurs ont suivi plus ou moins exactement le système et la méthode des grammairiens arabes : tels sont les ouvrages de Gabriel Sionita, Martellotto, Pierre Metoscita, Guadagnoli, Agapit *à Valle Flemmarum*, &c. On peut y joindre les traités composés par des grammairiens

arabes, et imprimés dans leur langue originale avec des traductions ou des commentaires en latin, comme le *Liber Tasriphi*, publié par J. B. Raymond; la *Djaroumia* (ou *Agrumia*), avec la traduction et les commentaires de Thomas Obicin; la même, avec la traduction d'Erpénius; le traité intitulé, *Centum regentes*, donné par ce savant, &c. La Grammaire arabe du même Erpénius, publiée, pour la première fois, en 1613, et ses Rudimens, dont la première édition a paru en 1620, ouvrent la seconde classe : ces deux livres, dans lesquels l'auteur a abandonné la marche des grammairiens orientaux et adopté un système moins compliqué et plus analogue aux méthodes que l'on suit ordinairement dans l'étude des langues savantes, ont servi de modèle à une grande partie des grammaires arabes qui ont été publiées dans le XVII.ᵉ et le XVIII.ᵉ siècle; et quoique plusieurs savans aient ajouté leurs observations à celles de cet illustre orientaliste, il en est peu qui aient réellement étendu ou perfectionné son travail. On doit cependant distinguer, parmi les livres élémentaires de la langue arabe publiés dans la dernière partie du siècle qui vient de finir, la grammaire écrite en langue allemande, et donnée à Vienne, en 1796, par M. J. Jahn, alors professeur en l'université de cette ville, et aujourd'hui chanoine de l'église métropolitaine de la même capitale (1).

---

(1) Ce savant et laborieux écrivain est mort en 1817. On lui a consacré un article dans le tome XXI de la *Biographie universelle ancienne et moderne*.

C'est en profitant des écrits de tous ceux qui m'ont précédé dans cette carrière, et en y joignant la lecture des grammairiens et des scoliastes arabes les plus célèbres, que j'ai pu espérer d'offrir aux étudians, et même aux savans, un ouvrage plus complet et plus méthodique. J'ai ramené, autant qu'il m'a été possible, le système de la langue arabe aux règles générales de la métaphysique du langage, bien convaincu que toutes les langues n'ayant qu'un même but, les divers procédés par lesquels elles parviennent à atteindre ce but, quelque éloignés qu'ils paroissent les uns des autres, peuvent néanmoins être rapprochés bien plus qu'on ne le pense communément. L'étude des langues n'appartient pas uniquement à la mémoire; le jugement peut et doit y intervenir pour beaucoup; et plus on parvient à appliquer le raisonnement et l'intelligence à cette étude, plus on l'abrége et on la rend facile et accessible aux bons esprits. La langue arabe sur-tout semble se prêter plus aisément que beaucoup d'autres à cette opération, dont les instrumens sont l'analyse et la synthèse; et j'ai quelquefois été surpris en voyant combien les formes de cette langue sont dans un juste rapport avec ce qu'exigent la clarté et la précision du discours. J'ai donc commencé chacune des divisions principales, soit de la partie étymologique de la grammaire, soit de la partie méthodique, c'est-à-dire de la syntaxe, par rappeler les principes généraux et les définitions communes à toutes les

langues, et fondées sur la nature même des choses et sur celle des opérations de notre esprit; mais, pour ne point être trop long dans cette exposition et ne pas grossir inutilement cet ouvrage, j'ai presque toujours renvoyé les lecteurs à celui que j'ai publié sous le titre de *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, et dont la seconde édition a paru à Paris, en l'an 12 [1803]. J'aurois pu, sans doute, indiquer aux étudians des traités plus profonds et plus savans; mais la simplicité même qui, s'il m'est permis d'avoir un avis à cet égard, caractérise particulièrement ce petit ouvrage, m'a paru convenir au plus grand nombre des lecteurs; et je desire que ceux qui se serviront de ma grammaire pour l'étude de la langue arabe, se pénètrent bien des principes que j'ai exposés, avec tous les développemens nécessaires, dans l'ouvrage élémentaire que je viens d'indiquer. Je puis assurer que l'expérience de plusieurs années ne me laisse aucun doute sur l'utilité de cette méthode, que j'ai appliquée avec un égal succès à l'enseignement du français, du latin, du grec, de l'arabe et du persan.

La syntaxe est certainement la partie la plus défectueuse de la Grammaire arabe d'Erpénius, et de toutes celles auxquelles celle-ci a servi de modèle. Elle est beaucoup plus exacte et plus détaillée dans les grammaires qui ont été calquées sur celles des écrivains arabes; mais l'étude en est extrêmement diffi-

cile dans ces ouvrages, soit à cause des défauts d'une méthode compliquée et fondée plutôt sur les formes extérieures du langage que sur les rapports logiques et invariables des différentes parties du discours, soit par l'effet de la multiplicité des termes techniques empruntés de la langue arabe, et auxquels les traducteurs et les commentateurs se sont contentés de donner des formes et une terminaison latines, ou bien qu'ils ont rendus par des termes barbares qui n'offrent à l'esprit aucune idée claire et précise. La connoissance de ces termes techniques est cependant d'une nécessité indispensable à quiconque veut entendre les grammairiens, les lexicographes et les scoliastes arabes; et je ne connois aucun livre qui puisse fournir l'intelligence de ces expressions, si ce n'est les grammaires mêmes dont il s'agit. Pour réunir les divers avantages que peuvent produire les deux méthodes suivies, l'une par les grammairiens dont je viens de parler, l'autre par Erpénius et ceux qui l'ont imité, j'ai cru devoir indiquer, autant qu'il m'a été possible, dans tout le cours de ma grammaire, les dénominations données par les écrivains arabes aux élémens de la parole et de l'écriture, aux parties du discours, à toutes les formes et les variations dont chacune d'elles est susceptible, et aux différentes sortes de rapports qui s'établissent, soit entre plusieurs propositions, soit entre les diverses parties d'une même proposition. Non content de cela, après avoir présenté toutes les

parties de la syntaxe selon la méthode qui m'a paru la plus conforme à l'analyse logique du langage, j'ai cru nécessaire de traiter de nouveau le même sujet suivant la marche adoptée par les grammairiens arabes. J'ai pris pour guide, dans cette quatrième partie de ma grammaire, l'ouvrage de Martellotto, sans négliger cependant de le comparer avec les meilleurs écrits en ce genre, et principalement avec les commentaires de Thomas Obicin sur la *Djaroumia*.

On verra, par les notes que j'ai ajoutées en divers endroits, quels sont les écrivains arabes que j'ai le plus consultés, et qui m'ont fourni une partie des observations et des exemples dont j'ai enrichi mon travail. Je crois inutile d'entrer ici dans aucun détail à ce sujet.

J'ai divisé cette grammaire en quatre livres. Le premier contient tout ce qui est relatif aux élémens de la parole et de l'écriture ; le second est consacré à la partie étymologique, c'est-à-dire, à la connoissance des diverses parties du discours, et de toutes les formes, variations et inflexions que chacune d'elles peut admettre pour indiquer les genres, les nombres, les temps, les modes, les voix, les cas, &c. Ces deux livres forment la première partie. La seconde, qui renferme le troisième et le quatrième livre, a pour unique objet la syntaxe, considérée d'abord suivant la méthode que j'ai adoptée, et ensuite conformément au système des grammairiens arabes. Chaque partie est terminée

par un petit nombre d'additions et de corrections (1), et par une table alphabetique de tous les termes techniques de la grammaire arabe, cités ou expliqués dans le cours du volume. J'ai joint à la première partie plusieurs planches gravées avec soin, qui présentent des modèles de diverses écritures arabes, et de plusieurs sortes de chiffres. J'aurois pu multiplier beaucoup le nombre de ces planches ; mais j'ai craint de rendre cette première partie trop considérable, et de porter trop haut le prix de cet ouvrage. On trouvera, à la suite de cette préface, l'explication des planches, et les développemens nécessaires pour en rendre l'usage plus commode.

J'ai divisé chacune des deux parties en *numéros*, pour faciliter les renvois et les recherches. Une † placée au commencement d'un grand nombre de *numéros* de la première partie, avertit les commençans qu'ils doivent les passer ; il sera temps d'y revenir, lorsque les premiers élémens de la grammaire seront bien gravés dans leur mémoire, et qu'ils n'éprouveront plus de difficulté à en faire l'application.

Cette grammaire arabe, telle que je la publie, est le fruit de plusieurs années d'étude et de méditations. Si j'avois eu soin de mettre par écrit toutes les observations que j'ai faites depuis que je me suis livré à la littérature orientale, j'aurois sans doute donné à cet ouvrage un

(1) Ces additions ont été replacées, dans cette seconde édition, aux endroits auxquels elles appartenoient.

plus grand degré de perfection ; mais, en étudiant les langues de l'Orient, je ne m'étois point cru appelé à devoir jamais les enseigner de vive voix ou par écrit. En conséquence, j'ai négligé, pendant plus de vingt ans, de jeter sur le papier les observations grammaticales que me suggéroient mes lectures. Si je me repens aujourd'hui de cette négligence, c'est qu'il m'eût été agréable de rendre mon travail plus digne des suffrages ou du moins de l'indulgence des savans orientalistes au jugement desquels je le soumets. Il me reste l'espoir que quelques-uns des jeunes élèves qui auront puisé dans mes leçons les premiers principes de cette belle langue et le goût de sa riche littérature, emploieront un jour leurs talens à perfectionner et à compléter le travail que leur consacre aujourd'hui leur maître et leur ami : car, comme le dit un écrivain arabe, *jeter la semence dans une terre bien préparée, c'est s'assurer une riche et heureuse récolte.*

بذر في ممطورة برّ في مطمورة

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.re

Alphabet arabe-coufique des anciens manuscrits de l'Alcoran.

PLANCHE II.

Alphabet arabe-africain, gravé d'après un manuscrit de l'Alcoran.

PLANCHE III.

Exemple d'écriture coufique, copié du manuscrit arabe, n.° 286 *bis*, de Saint-Germain-des-Prés.

Il contient les mots suivans tirés de l'Alcoran, *surate 36, v. 48 et suiv.* édition de Marracci :

وَاحِدَةً تَأْخُذُهُمْ وَهُمْ يَخِصِّمُونَ، فَلَا يَسْتَطِيعُونَ تَوْصِيَةً وَلَا إِلَى أَهْلِهِمْ يَرْجِعُونَ،
وَنُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَإِذَا هُمْ مِنَ ٱلْأَجْدَاثِ إِلَى رَبِّهِمْ يَنْسِلُونَ،

TRADUCTION.

48. *(Non expectant nisi clamorem) unum* qui *è medio tollat eos, et ipsi* interim *inter se disceptant.* 49. *Et non poterunt* condere *testamentum, neque ad familiam suam revertentur.* 50 *Et insufflabitur in tubam* secundam, *et ecce ipsi è sepulcris ad Dominum suum properantes egredientur.* (Traduction de Marracci.)

PLANCHE IV. A.

Exemple d'écriture arabe-africaine, tiré d'un manuscrit arabe, n.° 289, de Saint-Germain-des-Prés.

Il contient le passage suivant de l'Alcoran, *surate 4, v. 93 :*

يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا إِذَا ضَرَبْتُمْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ فَتَبَيَّنُوا وَلَا تَقُولُوا لِمَنْ أَلْقَى
إِلَيْكُمُ ٱلسَّلَامَ لَسْتَ مُؤْمِنًا تَبْتَغُونَ عَرَضَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا فَعِنْدَ ٱللَّهِ مَغَانِمُ كَثِيرَةٌ

كَذٰلِكَ كُنتُمْ مِنْ قَبْلُ فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْكُمْ فَتَبَيَّنُوا إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا

TRADUCTION.

93. *O fideles, quando proficiscemini* ad prælium *pro viâ Dei, rectè dispicite; et ne dicatis ei qui obtulerit vobis pacem, Non es fidelis: quærentes* per hoc spoliare et occidere eum, et *acquirere accidentarium* bonum *vitæ mundanæ; nam apud Deum sunt prædæ multæ. Tales fuistis anteà, sed benignus fuit Deus erga vos. Rectè itaque dispicite,* quisnam sit fidelis, et quis infidelis: *nam Deus, de eo quod facitis, est commonitus.* (Traduction de Marracci.)

PLANCHE IV. B.

Exemple d'écriture cursive arabe-africaine, tiré d'une lettre de Tripoli de Barbarie.

En voici la transcription, dans laquelle on a indiqué entre des [ ] les corrections qu'il faut faire à l'original :

نعلم يا محبنا على شان قبلنا البالى مناعك نومرو خمسة وبعناها وكنت نقدر
البالى الاخره [الاخرى] نبيعها كذلك بعن [بعض] الحاجة زايدة على سوم الاولى
لكن طلبولى [طلبوا لى] ثلاثت [ثلاثة] شهور وجله فى الدفع وانا ما قدرتش
[قدرت شى] نبيع من غير اوردنى مناعك والواصل اليك داخل هاد [هذه]
الورقة حساب الجبور وجب حقها اربعت [اربعة] مايه وخمسين اريال ابو دور
نرانا جوزناهم فى حسابك ومعا [مع] غير هادى [هذه] تانيك الريميسه مناعها
وتقدر تمن [ثمن] الذى بعناها بيع طيب على الزمان الذى احنا فيه ونقول
ان شاالله [شاء الله] الذى خاطرك طايب من تالانا [توالينا] وكذلك تكون
من اليوم وقدام ولا عدنا باش نطولو عليك كان بالخير والسلام
فى ٢٣ من شهر ربيع النبوى سنت [سنة] ١٢١٥

TRADUCTION.

« Sachez, mon cher ami, que nous avons reçu votre balle n.° 5,
» et que nous l'avons vendue. J'aurois pu vendre de même l'autre balle,

» et même à un prix tant soit peu plus haut que la première; mais on » m'a demandé trois mois de délai pour le paiement : je n'ai donc pas » pu la vendre sans un ordre de vous. Vous recevrez, inclus dans la » présente, le compte du produit, qui monte à 450 piastres fortes, » que nous avons passées à votre compte. La remise vous en parvien- » dra par une autre occasion. Vous pouvez être assuré que nous avons » vendu cette balle à un prix avantageux pour le temps où nous » sommes; et nous osons nous flatter que vous serez, s'il plaît à » Dieu, content de nous : il en sera de même dorénavant. Nous » n'avons rien de plus à vous écrire, sinon de vous souhaiter toute » sorte de bien. Adieu.

» Le 23 de rébi, mois consacré par la naissance du prophète, an » 1215. »

كان, dans l'usage vulgaire, équivaut à الا *sinon.*

PLANCHE V. A.

Fragment d'une lettre écrite en caractères hébreux cursifs, et en langue arabe mêlée de quelques mots hébreux. Voici la transcription de ce fragment, d'abord en caractères hébreux, et ensuite en caractères arabes, suivant une orthographe plus régulière et avec l'explication des abréviations hébraïques :

בעה · יום כב חשון תקס פה מרסיליא יעא · אל סניור מרדכי נגאר יצו מן
חום מסלם עליך באש אחדשו סבת אד אלכטין באש נערפך אלדי אנמעא לברא
כתבתלך ברייא ועלמתך במא כאן ודלחין נזידך אד אלחרפין באש נחרצך תמשי
לענד סניור יעקב ותסלם עליה מן גהתי יאסר ועלא מאדאמא ותקולו נאניך סלאמת
אד אלכיר אללה תעאלא יכמל עליך וקולו אידא יעמל עלייא גמיל יקדרשי יאבודלי
אסראת באש נרווח לתונס מעא אלמרכב אלדי מאשי פיהא עצמאן וקולו באליך
ינסאני אלחסבא דיאלי מעא דיאלו ראני עאמל עלא אללה ועליך וכדאלך תסלם לי
עלא מוסיו ליאלתאד ועלא מאדאם

בעזרת האל יום כב חשון תקס פה מרסיליא יעזרהו אל · אל سنيور مردكى نجار
ישמרהו צורו من חתום מטה مسلم عليك بالف שלומות · אחרי דרישת שלומך
וטובתך سبب [سبب] هذه الخطين باش نعرفك الذى للمعة الاخرى كتبت لك برية

وعلمك بما كان وذى [هذا] الحين نزيدك هذه الحرفين باش نحرصك تمشى لعند
سمور يعقوب وتسلم عليه من جهتى ياسر وعلى مادام ونقول له نهنيك سلامه
هدا الخبر الله تعالى يكمل عليك وقل له اذا يعمل علىّ جميل يقدر تنى
ياخذ لى السراح باش نروح لتونس مع المركب الذى ماشى فيها عثمان وقل له
بالك تنسانى الحسبه دبالى مع دياله رانى عامل على الله وعليه وكذلك تسلم لى
على موسيو ليتاد وعلى مادام

TRADUCTION.

Avec le secours de Dieu. Le 22 de marcheschvan 560 [1800],
à Marseille; que Dieu l'assiste!

« A M. Mardochée Najjar (que Dieu le garde!), de la part du sous-
» signé, qui lui offre mille salutations. Après m'être informé du bon état
» de votre santé, je vous écris ces deux lignes pour vous instruire que
» la semaine dernière je vous ai écrit une lettre et donné avis de ce
» qui étoit arrivé. Aujourd'hui, je vous ajoute ces deux mots pour vous
» engager à aller chez M. Jacob. Saluez-le bien de ma part, ainsi que
» madame, et dites à M. Jacob : Nous vous félicitons de cet heureux
» événement, et nous prions Dieu de vous combler de plus en plus de
» biens. Dites-lui que, s'il veut me rendre service, il pourroit m'obtenir
» un congé pour que j'aille à Tunis par le même bâtiment par lequel
» doit partir Othman. Rappelez-lui, prenez garde qu'il ne m'oublie,
» que mon compte et le sien ne sont qu'un. Je n'ai de ressource qu'en
» Dieu et en lui. Vous saluerez aussi de ma part M. Lieutaud et
» madame. »

PLANCHE V. B.

Lettre écrite de Tripoli en langue arabe et caractères hébreux. En voici la transcription d'abord en caractères hébreux, et ensuite en caractères arabes, suivant une meilleure orthographe :

תעלם יא מוחבנא אלדי קבלת אלבאלא מתעך בומרו במסא ובעתהא וכונת בקדר
נביע כדאלך לבאלא לוכרא אלדי באקיא בעד להאגא בזאיד לוכאן מא טלבוליש
תלת שהור ותלא פדפע האגא אלדי מא חביתש בעמל מן גיר אורדני מתעך ויוצלך

פי וצט האדי חסאב למגבור טלע הק לבאלא רבע מייא וכמסין ריאל אבו דור ראני
זווזתהום פי חסאבך ומעא גיר האדי יאתיך ארימיסא דיאלהא ותקדר תטמאן אלדי
בענאהא ביע טייב פי זמאן אלדי הנאן פיה ונקול בשאלה אלדי יכון כאטרך טאיב
מן גיהתנא וכדאלך תכון מן ליום וקודאם ודלחין מא ענדנא באש נטולו עליך
כאן בלכיר ואסלאם

نعلم يا محبنا الذى قبلت البالة متاعك نومرو خمسة وبعنها وكنت نقدر نبيع
كذلك البالة الاخرى الذى باقية بعض الحاجة بزايد لو كان ما طلبوا لى شى ثلاث
شهور وجلة فى الدفع حاجة الذى ما حبيت شى نعمل من غير اوردنى معاك
ويصلك فى وسط هاذه حساب المجبور طلع حق البالة اربعماية وخمسين ريال
ابودور رانى جوّزتهم فى حسابك ومع غير هاذه ياتيك الريميسه ديالها ونقدر
تطمّن الذى بعناها بيع طيب فى الزمان الذى احنا فيه ونقول ان شا الله
الذى يكون خاطرك طيب من جهتنا وكذلك تكون من اليوم وقدام وهذا
الحين ما عندنا باش نطولو عليك كان بالخير والسلام

TRADUCTION.

« Sachez, mon cher ami, que j'ai reçu la balle n.° 5, et que je » l'ai vendue. J'aurois pu vendre de même l'autre balle qui reste » encore, et même à quelque chose de plus, si l'on ne m'avoit pas » demandé trois mois de délai pour payer, chose que je n'ai pas voulu » faire sans votre ordre. Vous recevrez, ci-inclus, le compte du » produit : la valeur de la balle monte à 450 piastres fortes, que j'ai » passées à votre compte ; la remise vous en parviendra par une autre » occasion. Vous pouvez être assuré que nous l'avons bien vendue » pour le temps où nous sommes. Nous osons nous flatter que, s'il plaît » à Dieu, vous serez content de nous : vous le serez pareillement » dorénavant. Nous n'avons, pour le présent, rien de plus à vous » écrire, sinon de vous souhaiter toute sorte de biens. Adieu. »

Planche VI.

Cette planche offre, 1.° une portion d'une lettre écrite en langue arabe vulgaire mêlée de quelques mots italiens, et en caractères

hébreux ; 2.° la transcription du même fragment en caractères arabes Voici le même morceau écrit plus régulièrement :

من عندى انا مسلم عليك كثير السلام نعلمك الذى اليوم ثلاث ايام
من الذى لحق لهاهنا مركب من جبلطار موسوق بشى سلوع الذى مطلوبين
اليوم قدرتى من زمان وبوصولهم لهاهنا كلهم اتباعوا بسوم معقول وبالقبض
من البراوات دى اصحابنا معلومين باخبارات دى الجيرا دى الانجليز
مع الفرنسيس الذى يقولوا بلى فى هاذ الساعة الفرانسيس راوه قوى ياسر
طانطو فى البركيف الذى فى الارمامينطو الذى راوه يحضر كل يوم زايد سمعنا
بلى الفرانسيس فى بلاده راوهم متهانئين فى بعضهم بعض وهذا شى ما يقدر
دعمل كان الخير ويقدر ياتينا واحد صلح صحيح ومبروك على جميع سكان
الدنيا

بلى est une corruption de بالى pour بالذى *que.*

TRADUCTION.

« Je vous fais beaucoup de salutations. Je vous donne avis qu'il est » arrivé ici de Gibraltar, il y a aujourd'hui trois jours, un bâtiment » chargé de diverses marchandises dont on avoit besoin depuis quel- » que temps. A leur arrivée ici, elles ont toutes été vendues à un prix » raisonnable, et au comptant. Par les lettres de nos amis, nous avons » reçu des nouvelles de la guerre des Anglais avec les Français. Ces » lettres disent qu'au moment actuel les Français sont très-forts, tant » sur terre que quant à l'armement (maritime) qui se prépare tous les » jours. De plus, nous avons ouï dire que les Français commencent à » vivre en paix les uns avec les autres. C'est une chose qui ne peut » que procurer du bien ; et il pourra nous venir une bonne paix, » avantageuse à tous les habitans du monde. »

PLANCHE VII. A.

Fragment d'une lettre de l'empereur de Maroc à Louis XVI, roi de France.

الى سلطان الفرنصيص الويز السادس عشر السلام على من اتبع الهدى

اما بعد فقد بلغنا كتابك وعرفنا منه ما انت منطو عليه من محبّة جانبنا
العلى بالله التى استوجبت عندنا بها زيادة مزية على غيرك من ملوك
النصرانية كما انه بلغنا ما قابلت به خديمنا القايد الطاهر فنيش من البرور
والاكرام فعلمنا ان ذلك كله مما اوجبته حقا محبتك لجانبنا الشريف وكذلك
وصلتنا هديتك التى وجهت معه فحسن موقعها لما نحن معك عليه من كمال
المهادنة والصلح وقد صفا خاطرنا الشريف على قونصوكم

TRADUCTION.

« A l'empereur des Français, Louis XVI. Salut à quiconque suit la » droite voie. Nous avons reçu votre lettre, par laquelle nous avons » connu toute l'amitié que vous avez pour notre Majesté élevée par (la » grâce de) Dieu ; et par ce sentiment, vous nous avez imposé l'obli- » gation d'avoir plus d'affection pour vous que pour les autres rois » des chrétiens. Nous avons également été informés des égards et de la » considération avec lesquels vous avez traité notre serviteur l'Alkaïd » Taher Fénisch, et nous sommes demeurés convaincus que tout cela » étoit un effet de votre amitié pour nous. Les présens que vous nous » avez envoyés par le retour de ce ministre, nous ont été remis; et ils » ont été favorablement accueillis, en considération de la parfaite intel- » ligence et de la paix qui existent entre vous et nous. Nous sommes » très-satisfaits de votre consul. »

PLANCHE VII. B.

Lettre écrite par un habitant de Tripoli de Barbarie, résidant à Paris, à l'auteur de cette Grammaire arabe.

En voici la transcription, dans laquelle on a indiqué entre des [ ] les corrections qu'il faut faire pour rétablir l'orthographe :

الى محب الجميع موسو ساسى

الحمد لله قد اتنا [اتانا] الاعز كتابكم وقام عندنا مقامكم وما ذكرة
[ذكرت] لنا علمناه وقولك على الدراهم الغرب تعلم محبنا قد سمعنا بهاذ
[بهذا] الفض [اللفظ] المثقال مزال [ما زال] يتعاطو به التجار وهو ما له وجود

الا اسم مثل ما ذكرته لنا واما الميزونه موجودة عندهم من فضة هاكذ [هكذا]
سمعته من التجار واما انا ما مشيتش [مشيت شي] الى بلادهم ولاكن الواقع
هاكذ [هكذا] وطال عمركم بالخير والسلام

من محبكم محمد الدغيس لطف الله بالجميع امين

TRADUCTION.

« A M. de Sacy, l'ami de tous.

» Louanges à Dieu. Votre chère lettre nous est parvenue, et nous » l'avons reçue comme votre personne. Nous avons bien compris ce » que vous nous avez marqué. Quant à ce que vous dites des mon- » noies de l'Afrique occidentale, sachez, mon cher ami, que voici ce » que nous avons appris par ouï-dire : Le *mithkal* est encore em- » ployé dans les transactions commerciales, mais ce n'est point une » monnoie réelle; elle n'a qu'une existence nominale (ou fictive), » comme celles dont vous nous parlez. La *mizouna*, au contraire, » existe parmi ces nations; c'est une monnoie d'argent. Voilà ce que » j'ai ouï dire aux négocians ; car, pour moi personnellement, je ne » suis jamais allé dans ce pays. La chose, au surplus, est comme je » vous l'ai dit. Vivez long-temps heureux! Adieu.

» Votre ami Mohammed Aldogaïs.

» Dieu répande sa bonté sur tous! *Amen.* »

Planche VIII.

Tableau comparatif du chiffre arabe proprement dit, et du chiffre appelé *indien*, avec les chiffres copte, *gobar* et *diwani*.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS LA I.re PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Des Élémens de la parole et de l'Écriture.

LIVRE SECOND.

Des différentes Parties du discours, et des Formes dont elles sont susceptibles.

Fin de la Table des Chapitres de la Ire Partie.

FAUTES A CORRIGER (*).

Page.	*Ligne.*		
4.	pénult.	לוח	*Lisez* לוּחַ
13.	20.	ـفـ ، لـ ، فـ	ـفـ ، لـ ، فـ
37.	25.	قَصَرُ	قَصْرُ
42.	26.	فُعُولَنْ	فَعُولَنْ
43.	20.	*foulon*	*faoulon*
58.	6.	كُلُوا	كُلَّا
74.	11.	ٱلْوَقْفُ	ٱلْوَقْفُ
75.	20.	وَقْفُ	وَقْفُ
94.	14.	اَلتَضْرِيفُ	ٱلتَّصْرِيفُ
96.	10.	مَقْرُوءَةٌ	مَقْرُوءَةٌ
103.	3.	وَاصِلَةٌ	وَاصِلَةٌ
104.	1.	خُوُولَةٌ	خُؤُولَةٌ
ibid.	18 et 25.	(1)	(2)
107.	8.	(1)	(2)
ibid.	17.	(2)	(1)
ibid.	25.	(1)	(2)
114.	2.	فَعَلَانٌ	فَعَلَانُ
124.	7.	למר	למד
135.	9.	تَبَعَ	تَبِعَ
136.	13.	بَرَكَ	بَارَكَ
164.	8.	رِمَّةٌ	رِمَّةٌ
174.	2.	مَنْهَلًا	مَنْهَلًا

(*) Plusieurs des fautes corrigées ici ne se trouvent que dans une partie des exemplaires.

Page.	Ligne		Lisez
174.	20.	غَامِضِةٍ	غَامِضَةٍ
175.	23.	بَرْعَاهُ	تَرْعَاهُ
180.	1.	عَلَبْهِ	عَلَيْهِ
193.	5.	تَبَعَ	تَبِعَ
203.	11.	احْعَلْ	إِجْعَلْ
206.	dernière.	يِمَا	بِمَا
208.	14 et 21.	رَكَبَ	رَكِبَ
222.	3.	تَبَعَ	تَبِعَ
232.	18.	إِثْثَرْ	إِئْثِرْ
233.	7.	اتِّرْ	آثِّرْ
248.	8.	جِىْ	جِىءْ
272.	17.	هُرَبْرَةُ	هُرَيْرَةُ
ibid.	22.	مصْدَرٌ	مَصْدَرٌ
277.	8.	غفرَانٌ	غُفْرَانٌ
283.	11.	فعُولٌ	فُعُولٌ.
ibid.	12.	فعُولَةٌ	فَعُولَةٌ
285.	8.	فَعَلْ	فَعَلٌ
288.	4.	وَجَدٌ	وَجْدٌ
ibid.	23.	لَايَاب	لآبَاب
291.	23.	إِيْنَارٌ	إِيْثَارٌ
295.	27.	هوِىٌّ	هَوِىٌّ
296.	2.	*effacez* طَيَرَانٌ	
305.	pénult.	ذِنْبٌ	ذِئْبٌ
310.	6.	عِدَة	عِدَةٌ

Page	*Ligne.*			
314.	1.	اَسِيْسَانٌ	*Lisez*	اَسْيِسَانٌ
326.	pénult.	بُفْعَنْلَلٌ		فْعَنْلَلٌ
ibid.	dern.	مُفَعَنْلَلٌ		مُفْعَنْلَلٌ
346.	27.	لَفَظِيٌّ		لَفْظِيٌّ
347.	17.	بَمْرٌ		بِمُرٌ
349.	1.	لطّى		لَطّى
352.	1	فَعُولَةٌ		فَعُولَةٌ
361.	7.	بجَارٌ		بِجَارٌ
377.	1.	سَفَارِحُ		سَفَارِجُ
378.	12.	أَمَّهَاتٌ		أُمَّهَاتٌ
383.	20.	مُطَرَّدٌ		مُطَّرِدٌ
387.	3.	فِعَلَاتٌ		فِعْلَاتٌ
389.	7.	فَعَالَةٌ		فِعَالَةٌ
390.	6.	*ajoutez* dans la 2.e colonne		فَوَاعِلُ
396.	3.	نَضْنٌ		نَصْبٌ
397.	25.	*tanwins*		*tenwins*
ibid.	26.	*tanwin*		*tenwin*
408.	24.	كِلَىْ		كِلَىْ
409.	10.	لَفَظِيٌّ		لَفْظِيٌّ
412.	4.	après *arrivera*,		mettez un *point.*
426.	16.	عِشْرِينٌ		عِشْرِينَ
458.	28.	مَكَّنَنِي		مَكَّنَنِي
471.	pénult.	ايَرَوْنَ		أَبَرَوْنَ
486.	3.	عـنْ		عَنْ

Page.	*Ligne.*			
489.	4.	لِلْاِبْتِدَاء	*Lisez*	لِلْاِبْتِدَآء
502.	23.	لَاَقْعَدَنَّ		لَاَقْعُدَنَّ
515.	1.	ذُرِّيَّـ هُمْ		ذُرِّيَّتَهُمْ
545.	3.	عَيْبِ		عَيْب
554.	14.	وَمَنْزَلِ		وَمَنْزِلِ
575.	9.	زَمْزَمِ		زَمْزَمِ

GRAMMAIRE ARABE.

LIVRE PREMIER.

DES ÉLÉMENS DE LA PAROLE ET DE L'ÉCRITURE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Sons et des Articulations. — Alphabet arabe.

1. Les élémens de la parole sont de deux sortes : les *sons*, nommés aussi *voix* par quelques grammairiens, et les *articulations*.

Les sons consistent en une simple émission de l'air, modifiée diversement. Ces diverses modifications dépendent principalement de la forme du passage que le canal vocal et la bouche prêtent à l'émission de l'air, mais elles n'exigent aucun jeu des organes extérieurs : les sons peuvent avoir une durée plus ou moins prolongée.

Les articulations sont formées par la disposition et le mouvement subit et instantané des différentes parties mobiles de l'organe de la parole, telles que les lèvres, la langue, les dents, &c. Ces parties, diversement disposées, opposent un

obstacle à la sortie de l'air; et lorsque l'air vient à vaincre cet obstacle, il donne lieu à une explosion plus ou moins forte et diversement modifiée, suivant le genre de résistance que, par leur disposition, les parties mobiles opposoient à sa sortie.

La conséquence de ceci est qu'une articulation n'a par elle-même aucune durée, et ne peut être entendue que conjointement avec un son : ainsi, quand nous prononçons *ba*, on entend en même temps l'articulation produite par le jeu des lèvres qui opposoient une résistance à la sortie de l'air, et le son *a*.

L'aspiration plus ou moins forte est comprise avec raison parmi les articulations, dès qu'elle dépasse celle qui est indispensable pour la simple émission de l'air, et qui, diversement modifiée, produit les divers sons.

La réunion d'une articulation et d'un son forme un *son articulé*.

2. Les élémens de l'écriture, destinés à représenter ceux de la parole, sont, comme ceux-ci, divisés en deux classes : les uns peignent les sons, les autres les articulations.

3. On donne aux sons, et aux signes dont on se sert pour les représenter, le nom de *voyelles*. Les articulations, et les signes par lesquels on les représente, sont nommés *consonnes*.

4. Chez le plus grand nombre des peuples, les signes qui représentent les sons, et ceux qui peignent les articulations, sont de la même espèce : ils sont compris les uns et les autres sous la dénomination commune de *lettres*.

Il est néanmoins des peuples, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Syriens, &c., qui n'écrivent ordinairement que les consonnes; et lorsqu'ils veulent peindre les voyelles, ils emploient pour cela des figures qui se placent, non dans la série des consonnes, mais au-dessus ou au-dessous de ces

lettres (1). Lorsqu'il est question de ce système d'écriture, on ne donne le nom de *lettres* qu'aux signes représentatifs des articulations. Les signes représentatifs des sons se nomment *points-voyelles*, ou *motions*. Le premier de ces noms est dû, parmi nous, aux grammairiens hébreux, qui vraisemblablement le tenoient des premiers grammairiens arabes, et il vient originairement de ce que les sons, ou du moins une grande partie des sons, ne sont représentés que par des points dans l'écriture hébraïque. Le second est commun aux grammairiens orientaux en général; et ils ont ainsi nommé les signes des voyelles, parce que, sans l'émission d'air qui forme le son, et qui *meut* ou met en jeu les parties mobiles de l'organe, l'explosion de la voix ne pourroit avoir lieu, lors même que ces parties de l'organe ont reçu la disposition nécessaire pour produire telle ou telle articulation.

Les Arabes sont du nombre des peuples qui ont admis ce dernier système d'écriture : toutes leurs lettres sont des consonnes; elles sont au nombre de vingt-huit. Outre cela, ils ont, pour les voyelles, trois signes qu'ils appellent, d'un nom générique, *motions.*

5. † Il est assez vraisemblable que, parmi les lettres des Arabes, ainsi que parmi celles des Hébreux, il y en a eu autrefois plusieurs qui ont fait, au moins dans certains cas, les fonctions de voyelles : cela paroît même certain de l'*élif,* du *waw* et du *ya*, qui, dans le système actuel de l'écriture arabe, semblent faire encore souvent cette fonction. Le *waw* et le *ya* sont même souvent prononcés, dans le langage arabe vulgaire,

---

(1) D'autres peuples attachent le signe de la voyelle à celui de la consonne, au moyen d'une légère variation dans la figure de celui-ci. Tel est le système d'écriture des Éthiopiens, et des Syriens ou Chaldéens connus sous le nom de *Sabéens*, *Mandaïtes*, ou *Chrétiens de Saint-Jean.* On peut appeler ce système d'écriture, *écriture syllabique.*

lorsqu'ils se trouvent au commencement d'un mot, comme nos voyelles *ou* et *i* (1). Je crois qu'on pourroit en dire autant du *hé* et du *ha* : la première de ces deux lettres, dans la prononciation vulgaire, répond souvent au son de notre *a* ou *é* (2) : et dans la prononciation de la seconde, on entend un *è* suivi d'une aspiration (3), sur-tout lorsque cette lettre se trouve à la fin d'un mot. Peut-être le *aïn* a-t-il aussi été employé anciennement comme voyelle ; il paroît même encore aujourd'hui, dans le langage vulgaire, réunir le son d'une voyelle, et le plus ordinairement celui de la voyelle *a*, à son articulation particulière (4). Je ne crois pas devoir m'arrêter à la discussion de cette question, qui est problématique et contestée entre les savans.

6. Les Arabes nomment une lettre حَرْفٌ, et les lettres de l'alphabet en général, حُرُوفُ آلْهِجَآءِ. Ils les appellent aussi حُرُوفُ آلْمُعْجَمِ ; mais ce nom s'applique spécialement aux lettres de l'alphabet, lorsqu'elles sont rangées dans l'ordre propre aux Arabes, et opposé à celui qu'on appelle, comme nous le dirons plus tard (n.° 9), *aboudjed*.

7. † On a long-temps cru que le caractère d'écriture dont

---

(1) و عليك كمانة *u aalèik kemàna*. Voyez *Arab. ling. novæ et method. Instit.* par Antoine *ab Aquilâ*, pag. 35. *Observandum est litteram* ى *in principio dictionum cujuslibet verbi esse notam tertiæ personæ masc. præsentis, et pronunciatur aut IE (ut* يفعل *IEFAAL, facit,* يسلّم *IESALLEM, salvat); aut I (ut* يروح *IRUEHH, vadit,* يكتب *IKTOB, scribit). Cùm autem post* ى *sequitur una ex his,* ح *,* ع *,* ا *, tunc* ى *pronunciatur IA (ut* ياخذ *IACHOD, accipit,* يحسب *IÀHHSEB, existimat,* يعرف *IAAREF, cognoscit)*. Ibid. p. 23.

(2) ة ة ه *HE (pronunciatur) ut E Germanorum, sono pleno*. Ibid. p. 11.

(3) نوح *NUEHH,* المسيح *ELMESIEHH*. Ibid. p. 51. C'est ce son que les grammairiens hébreux ont représenté par leur *patach furtif*, comme dans לוּחַ et מָשִׁיחַ. *Voyez* A. Schultens, *Instit. ad fund. ling. hebr.* p. 72.

(4) Ainsi le mot عبد se prononce *aïd*.

se servent aujourd'hui le plus communément les Arabes, et qu'ils appellent *neskhi* نسخى, n'avoit été inventé que vers le commencement du IV.[e] siècle de l'hégire; et effectivement il paroît que les Arabes, avant cette époque, se servoient d'un autre caractère que nous nommons *cufique* ou plutôt *coufique*, du nom de la ville de *Coufa*, où sans doute on avoit commencé à en faire usage (1). Ce caractère a une si grande ressemblance avec l'ancien caractère des Syriens, nommé *estranghélo*, qu'il n'est pas douteux que les Arabes ne l'aient emprunté des peuples de la Syrie. Toutefois, le nom même de *coufique*, donné à ce caractère, prouve que ce n'est pas celui dont les Arabes du Hedjaz faisoient usage du temps de Mahomet, la ville de laquelle il prend son nom n'ayant été fondée qu'en l'an 17 de l'hégire. Quelques papyrus nouvellement découverts en Égypte nous ont appris que le caractère dont les Arabes du Hedjaz se servoient dans le I.[er] siècle de l'hégire, différoit peu de celui qu'on appelle *neskhi* (2). Au surplus, au temps de Mahomet, l'écriture étoit, parmi ces Arabes, si nous en croyons leurs traditions historiques, d'une invention assez nouvelle, et d'un usage fort borné. Mais il en étoit autrement, suivant toutes les vraisemblances, parmi les Arabes, soit nomades, soit domiciliés, du Yémen, de la Mésopotamie, et peut-être de l'Arabie centrale: car, bien que nous ne connoissions pas l'écriture dont les Arabes se servoient dans les temps plus anciens, et que

---

(1) *Voyez*, sur l'origine et l'histoire de l'écriture arabe, la dissertation du savant M. Adler, intitulée *Descriptio codicum quorumdam cuficorum*, &c. Altona, 1780; et un Mémoire que j'ai inséré dans le tome I. des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*.

(2) *Voyez*, sur ces papyrus, les *Mémoires de l'Institut*, *Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, tom. IX, et la dissertation intitulée *Nouveaux Aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz*, insérée dans le *Journal asiatique*, tom. X, pag. 209 et suiv.

le petit nombre de traditions que les écrivains musulmans nous ont conservées à ce sujet, ne puissent jeter que bien peu de lumière sur ce point d'antiquité, il n'est guère possible d'imaginer que tous les peuples de l'Arabie soient demeurés sans écriture jusqu'au VI.ᵉ siècle de l'ère vulgaire. La religion judaïque et la religion chrétienne s'étoient beaucoup étendues dans l'Arabie; les Éthiopiens, qui faisoient profession de cette dernière religion, avoient même conquis le Yémen, et en avoient conservé la possession assez long-temps; une autre partie de l'Arabie avoit des relations fréquentes avec la Perse, et s'étoit même trouvée, à plusieurs époques, dans une dépendance plus ou moins immédiate des rois persans de la race des Sassanides. Peut-on raisonnablement supposer que les Arabes, dans toutes ces circonstances, aient ignoré l'usage de l'écriture ! N'est-il pas plus vraisemblable que ce que l'histoire nous apprend de leur ignorance à cet égard, n'est vrai que de quelques tribus, de celles, par exemple, qui étoient fixées à la Mecque ou aux environs de cette ville; que le caractère que celles-ci reçurent de la Mésopotamie, peu de temps avant Mahomet, ayant été employé à écrire l'Alcoran, se répandit bientôt dans toute l'Arabie avec la doctrine de Mahomet, et fit tomber en désuétude d'autres genres d'écriture plus anciens ! Il ne nous reste, à la vérité, aucun vestige de ces écritures; mais s'il est permis de hasarder une conjecture, il pouvoit y en avoir une qui ne s'éloignât pas beaucoup de cet ancien alphabet, commun à la plupart des peuples de l'Orient, et dont les monumens phéniciens et palmyréniens, ainsi que les ruines de Nakschi-Roustam et de Kirmanschah, et les médailles des Sassanides, ont perpétué la connaissance jusqu'à nos jours (1). Peut-être une autre

---

(1) *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 1, 166 et 271.

espèce, propre à l'Arabie méridionale, n'étoit-elle qu'une variété de l'écriture éthiopienne.

8. Les Arabes d'Afrique ont un caractère un peu différent de celui dont se servent les Arabes de l'Asie. Je ne comprends pas, parmi les Africains, les habitans de l'Égypte; ceux-ci se servent du même caractère que les Asiatiques. Celui qui est en usage parmi les Africains, a plus de rapport avec l'ancien *coufique* que le *neskhi;* et comme il peut présenter quelques difficultés à quiconque ne connoît que le caractère dont on se sert en Asie, j'en joins ici l'alphabet gravé, ainsi que l'alphabet *coufique,* et à chacun de ces alphabets je joins un exemple de la même écriture (1). Je fais aussi connoître la manière dont les Juifs et les Syriens emploient leurs caractères particuliers, lorsqu'ils écrivent en langue arabe.

Je ne parle point ici du caractère nommé *talik* تعليق ou *nestalik* نستعليق, parce qu'il est particulier aux Persans. J'en dis autant des divers genres d'écriture propres aux Turcs ou aux peuples de l'Inde, parmi lesquels les musulmans de la Perse ont introduit leurs caractères avec leur langue et leur religion.

---

(1) J'ai fait connoître la manière dont les Arabes d'Espagne et d'Afrique employoient le caractère arabe pour écrire l'espagnol. Il paroît qu'il existe aussi des livres arabes écrits en caractères espagnols, mais je n'en ai vu aucun, si ce n'est le Dictionnaire arabe de Pierre d'Alcala, publié à Grenade en 1505, et intitulé *Vocabulista aravigo en letra castellana*, et la Grammaire du même, qui a pour titre, *Arte para ligeramente saber la lengua araviga*, et dans laquelle il se trouve divers morceaux écrits en langue arabe et en caractères espagnols. *Voy.* les *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibl. du Roi*, tom. IV, pag. 626 et suiv., Chr. Fr. Schnurrer, *Biblioth. arab.* pag. 16 et suiv.

OBSERVATIONS sur l'Alphabet.

9. Les lettres de l'alphabet arabe, dont le tableau ci-joint fait connoître les formes, n'ont pas toujours été disposées dans l'ordre où elles le sont aujourd'hui : les Arabes eux-mêmes nous ont conservé le souvenir d'un ordre plus ancien ; et la valeur qu'ils donnent à leurs lettres, lorsqu'elles sont employées comme chiffres, confirme l'existence de cet ordre qu'ils nomment *aboudjed*, à-peu-près comme nous nommons l'alphabet *abecé*. Pour faire retenir plus facilement les lettres de l'alphabet et leur ordre, ils les ont divisées en huit mots fictifs et insignifians, ainsi qu'il suit :

أَبْجَدْ هَوَزْ حُطِّي كَلَمَنْ سَعْفَصْ قُرِشَتْ ثَخَذْ ضَظَغْ

Les vingt-deux premières lettres de l'alphabet arabe, ainsi disposé, sont les mêmes et suivent le même ordre que celles des Hébreux et des Syriens. Il est très-vraisemblable que les Arabes, ainsi que ces autres peuples, n'avoient originairement que ces vingt-deux lettres, et que les six qui composent les deux derniers mots n'ont été ajoutées qu'après coup, sans qu'il soit possible de déterminer précisément l'époque à laquelle remonte cette addition. Ce qui rend cette supposition très-vraisemblable, c'est ce que rapportent quelques écrivains arabes cités par Pococke (1), que les anciens Arabes nommoient *le samedi*, qui étoit pour eux le premier jour de la semaine ابجد, le second jour هوز, le troisième حطى, le quatrième كلمن, le cinquième سعفص, le sixième قرشت ; quant au septième jour, ils le nommoient عروبه. On voit que les lettres de l'alphabet ne leur fournissoient que les noms des six premiers jours de la semaine ; ce qui prouve qu'ils ne connoissoient point alors, ou du moins qu'ils ne distinguoient par aucun signe graphique

(1) *Specimen historiæ Arabum*, pag. 318.

particulier, les six dernières lettres dont on a formé depuis deux nouveaux mots fictifs, qui, s'ils eussent existé, auroient offert, pour le septième jour de la semaine, un nom analogue à ceux des six autres jours. Pococke remarque que ces noms n'avoient été vraisemblablement donnés aux jours de la semaine que par quelque maître d'école, qui vouloit graver plus facilement dans l'esprit des enfans l'ordre des lettres de l'alphabet. L'histoire rapporte d'un prince arabe, qu'il employa un artifice à-peu-près pareil pour graver dans la mémoire de quelques Africains grossiers le premier chapitre de l'Alcoran (1).

10. Les Arabes d'Afrique disposent les lettres de l'alphabet dans un ordre un peu différent de celui qu'observent les Asiatiques; voici cet ordre :

ا ب ت ث ج ح خ د ذ ر ز ط ظ ك ل م ن ص ض ع غ ڢ ق س
ش ه و لا ى

Les Arabes d'Afrique disposent aussi les lettres de l'alphabet suivant un autre ordre à-peu-près conforme à l'*aboudjed* des Asiatiques, et qui néanmoins en diffère en quelque chose, ainsi qu'il suit :

أبجد هوز حطي كلمن صعفض قرست ثخذ ظغش

11. Le *lam-élif* لا n'est point une lettre particulière, mais n'est que la réunion du *lam* ل et de l'*élif* ا.

12. J'ai divisé l'alphabet en huit colonnes : la première contient les nombres qui indiquent l'ordre des lettres; la seconde, les noms des lettres; la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième présentent les différentes formes dont chaque lettre est susceptible, lorsqu'elle est, 1.° entièrement isolée; 2.° jointe

---

(1) *Voyez* l'extrait que j'ai donné du *petit Kartas* ou Histoire des rois de Fez et de Maroc, dans le journal intitulé *Magasin encyclopédique*, 4.e année, tom. II, pag. 344.

seulement à celle qui la précède; 3.° jointe à celle qui la précède et à celle qui la suit; 4.° enfin, jointe seulement à celle qui la suit. Il y a plusieurs lettres qui ne se joignent jamais à celles qui les suivent; c'est ce qui fait que la place de ces lettres se trouve vacante dans la cinquième et la sixième colonne. Il est bon cependant d'observer que, quand le د, le ذ, le ر, le ز et le و se trouvent suivis d'un ه à la fin d'un mot, on peut les joindre ensemble. Quoique plusieurs des lettres paroissent admettre, dans certains cas, et sur-tout lorsqu'elles sont entièrement isolées, une forme assez différente de celle qu'elles ont dans d'autres cas, cependant rien n'est plus aisé que de reconnoître les traits qui constituent la figure primitive et radicale de chaque lettre, et de distinguer ce qui a été ajouté pour lier plusieurs lettres ensemble, ou pour terminer certaines lettres, lorsqu'elles sont à la fin d'un mot, d'une manière plus agréable.

13. Plusieurs lettres ne diffèrent entre elles que par l'absence ou l'addition d'un ou de plusieurs points. Ces points sont nommés par les Arabes نُقَطٌ; nous les nommons *points diacritiques :* ce dernier mot, dérivé du grec, signifie *distinctifs*.

14. † Comme il arrive souvent que les copistes omettent les points diacritiques, ou qu'ils les placent mal-à-propos, il en résulte une grande difficulté pour la lecture; ce qui a lieu surtout dans les noms propres. Pour remédier à cet inconvénient, lorsque les écrivains arabes veulent fixer l'orthographe et la prononciation d'un nom propre, ils détaillent toutes les lettres dont il est composé, ne se contentant pas de les indiquer par leurs figures, mais écrivant tout au long le nom de chacune d'elles : ainsi, s'il s'agit de fixer l'orthographe du mot قاف, ils diront que ce nom doit être écrit par un *kaf* suivi d'un *élif* et d'un *fa*.

15. † Mais cette précaution est encore insuffisante, lorsque deux lettres qui ont la même figure, ont aussi le même nom,

c'est-à-dire, lorsque leurs noms ainsi que leurs figures ne diffèrent que par l'absence ou la présence des points diacritiques; tels sont le ر *ra* et le ز *za*, le س *sin* et le ش *schin*, le ص *sad* et le ض *dhad*, &c. Il pourroit arriver alors que le copiste commît aussi facilement une faute dans le nom de la lettre que dans sa simple figure: dans ce cas, on ne se contente pas d'écrire le nom de la lettre; mais si des deux lettres auxquelles la même figure est commune, l'une a un ou plusieurs points diacritiques, et l'autre n'en a pas, celle qui n'a pas de points est distinguée par l'épithète مُهْمَلَةٌ *dépourvue de points*, et celle qui a un ou plusieurs points est nommée مُعْجَمَةٌ *ponctuée*.

16. † Qant aux quatre lettres ب, ت, ث et ي, qui ont toutes des points diacritiques, et dont les noms ainsi que les figures ne diffèrent, dans certains cas, que par le nombre et par la position de ces points, pour éviter toute erreur on les désigne ainsi:

Le ب est nommé مُوَحَّدَةٌ *avec addition d'un seul point;*

Le ت est nommé مُثَنَّاةٌ مِنْ فَوْقِهَا *avec deux points en-dessus;*

Le ث est nommé مُثَلَّثَةٌ *avec addition de trois points;*

Le ي est nommé مُثَنَّاةٌ مِنْ تَحْتِهَا *avec deux points en-dessous.*

Ces mots désignent, comme on voit, le nombre de points qui caractérise chacune de ces lettres, et la place que ces points occupent au-dessus ou au-dessous de la figure de la lettre.

Quelquefois on nomme le ي, pour le distinguer des trois autres lettres avec lesquelles on pourroit le confondre, آخِرُ الْحُرُوفِ, c'est-à-dire, *la dernière des lettres de l'alphabet* (1).

17. † Quelque nécessaire que paroisse l'emploi des points

---

(1) C'est par une suite du mauvais système d'écriture des Arabes, qu'ils sont obligés d'énoncer tout au long (14, 15 et 16) l'orthographe des noms propres. Par la même raison, pour éviter qu'on ne confonde le mot سبع *sept* avec تسع *neuf*, il arrive souvent que, quand ils emploient les mots سبع, سبعة, سبعين,

diacritiques pour fixer la lecture et le sens des mots, il arrive cependant très-souvent qu'ils sont omis dans les manuscrits; et il n'y a que la connoissance de la langue et une grande habitude de lire les manuscrits, qui puissent mettre à portée de vaincre cette difficulté. Il paroît même que les Arabes ont été long-temps sans faire usage de ces signes pour distinguer les lettres qui ont la même figure; et quoique l'on trouve employés, dans quelques manuscrits coufiques (1), des points diacritiques ou des signes analogues, c'est une chose assez rare pour que l'on soit en droit de supposer qu'ils ont été inconnus pendant très-long-temps. Il y a toute apparence que l'usage des points diacritiques est postérieur à celui des points voyelles. Peut-être l'emploi des points diacritiques n'est-il devenu général qu'à l'époque où le caractère *neskhi* a pris, dans l'usage commun, la place de l'écriture *coufique*.

18. Les Arabes emploient encore quelques autres signes pour éviter la confusion qui peut résulter de la ressemblance de plusieurs lettres. Ainsi ils ont un signe nommé مُهْمَلَةٌ, qui se place sur le د, le ر et le س, en cette manière, دٚ رٚ سٚ, pour les distinguer du ذ, du ز et du ش. Quelquefois aussi on distingue le *sin* en plaçant au-dessous de la lettre trois points en cette forme, سۣ. Pour distinguer pareillement le ح, le ص, le ط et le ع des autres lettres avec lesquelles on pourroit les confondre, on place quelquefois, au-dessous de la figure de la lettre, une autre figure de la même lettre, isolée et plus petite que le corps de l'écriture, comme dans les exemples suivans :

رَحْمَةٌ et شَعْبٌ
ح ع

ils ajoutent tout de suite بتقديم السين, c'est-à-dire, *le* س *étant placé au commencement du mot.*

(1) *Voyez* Adler, *Descriptio codicum quorumdam cuficorum.*

J'ai aussi remarqué que, dans quelques manuscrits où la figure du ذ est peu distinguée de celle du ز, on ajoute au-dessus du ذ un autre ذ plus petit, pour éviter la confusion.

19. On place souvent deux points au-dessus du ه, en cette manière ة; ce qui a pour objet d'indiquer qu'il doit se prononcer comme le ت, ainsi qu'on le verra plus bas. Lorsqu'il ne doit pas avoir de points, on met quelquefois au-dessus de la ligne un autre ه d'une forme plus petite et isolée.

20. Le ف, le ق, le ن et le ي, à la fin des mots, perdent souvent leurs points diacritiques : la raison en est que, dans ce cas, ces lettres ne peuvent se confondre avec aucune autre. La chose est évidente par rapport au ن et au ى. Quant aux deux autres lettres, il faut observer que le ف doit être posé à-peu-près sur le niveau de la ligne, en cette manière, صَدَفْ; et le ق, au contraire, se terminer par une rondeur qui descende beaucoup au-dessous de ce niveau, comme صَدَقْ. On n'a pas toujours observé cette règle dans les livres imprimés.

21. Le ى, à la fin des mots, est souvent figuré de manière que sa queue, au lieu d'être projetée de droite à gauche, l'est de gauche à droite, en cette forme : ـےٖ, ـے, ـےٖ. Le plus ordinairement, et sur-tout dans les manuscrits africains, cela n'a lieu que quand on doit prononcer *i*, la voyelle qui précède le ى étant un *kesra;* ce qui sera expliqué plus loin.

22. Parmi les lettres arabes, les unes, comme l'*élif* ا, doivent s'élever au-dessus du corps de l'écriture; les autres, comme le *aïn* ع, doivent descendre au-dessous du niveau de la ligne : d'autres dépassent le corps en-dessus et en-dessous, comme le *lam* ل. Pour indiquer ces diverses positions relatives, j'ai employé dans l'alphabet une suite de points qui désignent le niveau de l'écriture. Mais il arrive fréquemment que plusieurs lettres sont groupées ensemble, et que leur liaison exige qu'elles soient placées comme en échelons les unes au-dessus des autres : alors

c'est la dernière des lettres ainsi groupées qui doit conserver le niveau, et les autres doivent être placées au-dessus d'elle. Exemple : لما حجبت.

23. Le caractère africain ne diffère pas essentiellement de celui de l'Asie, comme on peut s'en convaincre en comparant les alphabets de ces deux caractères ; mais il est essentiel de remarquer que, dans le caractère africain, le *fa* initial ou médial est indiqué par un point placé au-dessous de la lettre, ڢ et ڢـ, et le *kaf*, par un seul point placé au-dessus, ڧ et ڧـ.

24. † Les Arabes de l'Afrique occidentale emploient quelquefois les trois lettres ج, ق et ك avec trois points placés au-dessus ou même au-dessous : ces lettres doivent alors se prononcer comme notre *g* dans les mots *gâteau*, *gain*, *guerre*. Cela a lieu principalement dans certains mots empruntés de la langue des Berbers, ou de quelqu'une des langues de l'Europe, comme كَاسْطِي *dommages*, كَيرَّة *guerre*.

25. † Ils font aussi usage du ص avec addition de trois points en-dessous, en cette manière ڝ, pour rendre l'articulation que nous exprimons par les trois lettres *tch*.

26. Les Arabes, ainsi que les Hébreux, les Phéniciens, et plusieurs autres peuples de l'Asie, écrivent de droite à gauche.

27. Ils n'emploient jamais de lettres capitales pour distinguer les noms propres de personnes ou de lieux. Les titres des chapitres sont seulement écrits quelquefois dans un caractère plus gros que celui du corps du manuscrit : le plus souvent ils sont écrits de la même grosseur, mais en encre rouge ; et il n'est pas rare de trouver, dans une même page, jusqu'à trois ou quatre encres de différentes couleurs.

28. Les Arabes ont grand soin de justifier exactement toutes les lignes d'une même page, c'est-à-dire, de les faire toutes d'une longueur parfaitement égale. Erpénius, et les autres grammairiens après lui, ont remarqué qu'ils ne séparent point un

mot en deux lignes, en écrivant le commencement du mot à la fin d'une ligne, et rejetant la fin du même mot à la ligne suivante. Lorsque le mot qui doit terminer une ligne se trouve trop long, ils écrivent les dernières lettres dans l'interligne supérieur, ou bien ils les rejettent à la marge, à une distance assez considérable, en sorte qu'on les prendroit pour une note marginale. Ils ont recours quelquefois à un autre expédient; et au lieu de commencer un mot qui ne pourroit pas tenir en entier dans la ligne à la fin de laquelle il se trouveroit, ils le renvoient à la ligne suivante, et remplissent celle qui précède, en alongeant la queue des lettres finales qui se trouvent dans cette ligne, ou les traits qui servent de liaison entre les lettres médiales. Cette observation, que j'emprunte d'Erpénius, est cependant beaucoup trop générale : elle n'est point applicable aux manuscrits coufiques, dans lesquels j'ai remarqué le contraire. J'ai aussi observé dans plusieurs manuscrits africains, et même dans les exemplaires les plus soignés de l'Alcoran, que les Arabes d'Afrique ne font aucune difficulté de partager un mot entre deux lignes; cela arrive même à la dernière ligne d'une page, et le reste du mot est rejeté à la page suivante. Quelquefois aussi ils finissent le mot en retournant le papier, et formant, en remontant, un angle avec l'alignement du reste du corps de l'écriture, en cette forme :

اياك نعبد واياك نستعين اهدنا الصراط المستقيم

29. La septième colonne de l'alphabet contient la valeur des lettres arabes, rendue autant qu'il a été possible dans nos caractères. Sur quoi il faut observer qu'on ne peut avoir à cet égard que des approximations; et que, s'il est utile de représenter quelques-unes des articulations propres à la langue arabe, par des signes de convention, comme *TS* pour le ث, *DZ* pour le ذ, *DH* pour le ض, &c., il seroit dangereux et inutile de

vinces, on prononce le ج comme notre *G* suivi d'un *a* ou d'un *o*, par exemple, dans les mots *garder, agonie.*

Dans les mots persans qui se terminent par un ه, et qui ont été admis dans la langue arabe, le ه est remplacé, tantot par un ق, comme dans بَرَق *agneau*, qui vient de بَرَه, et tantôt par un ج, comme dans سَاهْدَانَج *chenevis*, qui vient de شَاهْدَانَه; ce qui donne lieu de penser qu'autrefois, dans une grande partie de l'Asie, le ج se prononçoit à-peu-près comme le *g* dans *zigzag*, ou le *c* dans *trictrac.*

Cette supposition est encore appuyée sur une autre observation du même genre; c'est que, dans les mots persans qui ont passé dans la langue arabe, et dont quelques syllabes commencent par le ك ou par le گ, lettre qui se prononce comme le *g* français dans les mots *gain, guide, guêpe*, les Arabes remplacent ces lettres persanes par le ج. Ainsi, de كَرْبُز *melon*, كُرْگَان *Gourgan*, nom d'une province, گَوْهَر *perle*, كَهْبَذ *banquier*, گِرْدَه *pain rond*, گُنْبَذ *voûte*, les Arabes ont fait خُرْبُزٌ, جُرْجَان, جَوْهَرٌ, جَهْبَذٌ, جَرْذَقٌ ou جِرْذَقٌ, enfin جُنْبُذٌ et جُنْبُذَةٌ (1).

34. Le ح indique une aspiration plus forte que celle de notre *H* dans les mots *heurter, héros*, et assez semblable à la manière dont les Florentins prononcent le *c* devant *a* et *o*. A la fin des mots, cette aspiration est beaucoup plus difficile à imiter. Par exemple, le mot لَوْح se prononce à-peu-près *louih.*

35. Le خ répond au *ch* des Allemands, lorsqu'il est précédé d'un *a* ou d'un *o*, comme dans les mots *nacht, noch.* Les Espagnols expriment la même articulation par le *jota.* Cette articulation ressemble beaucoup à l'effort qu'on fait pour cracher, et elle est

(1) *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 379 et 406.

produite par un raclement de la base de la langue contre le palais superieur : je la rends en français par les deux lettres *KH*.

36. Le د répond exactement à notre *D*.

37. Le ذ représente une articulation qui est à celle du د, à-peu-près comme le ث est au ت : je l'exprime en français par les deux lettres *DZ* ou *DH*. La plupart des peuples qui parlent arabe ne font aucune différence entre cette lettre et la précédente; ils les prononcent l'une et l'autre comme notre *D*. Quelques autres, comme les Arabes de Mascate, prononcent le ذ comme notre *z*, et tel est l'usage des Persans et des Turcs.

38. Le ر répond exactement à notre *R*, et le ز à notre *Z*.

39. Le س répond à l'articulation de notre *S*, lorsqu'elle est au commencement des mots. Quand cette lettre se trouve, dans des mots arabes, entre deux voyelles, on peut la rendre par un *ç*, afin qu'on n'en confonde pas la prononciation avec celle du *z*, que prend l'*s*, en pareil cas, dans les mots français.

40. L'articulation du ش est parfaitement rendue par notre *CH*. Beaucoup d'écrivains français la rendent par les trois lettres *SCH*, pour que les étrangers n'en confondent pas la prononciation avec celle du خ : c'est l'usage que je suis ordinairement.

D'après la manière dont les Arabes d'Espagne transcrivoient l'espagnol en caractères arabes, il y a lieu de croire qu'ils prononçoient le ش comme l'*s* fortement articulée, et le س comme le *ç* ou le *z*.

41. Le ص répond à notre *S*, mais doit être articulé un peu plus fortement que le س, ou avec une sorte d'emphase. Ce que j'appelle *emphase* ou *articulation emphatique*, est une espèce de dilatation de la voute supérieure de la bouche qui laisse en quelque sorte entendre un *o* sourd après la consonne : ainsi le mot صَادْ se prononce presque comme *soad*, sans cependant que cet *o* se fasse entendre distinctement. Ces nuances ne sont pas toujours très-sensibles dans le langage ordinaire. Il paroît

même que l'articulation de ces deux lettres a souvent été confondue ; car on voit, dans les notes marginales de quelques Alcorans, que le mot صِرَاطًا etoit écrit dans plusieurs anciens exemplaires par un س au lieu d'un ص (1) ; et dans les livres des Druzes, le mot صِدْق, et tous les dérivés de la même racine, sont constamment écrits par un س. Dans des pièces nouvellement écrites en Égypte, on trouve souvent un ص au lieu du س, dans le mot صُور, au lieu de سُور *muraille*.

42. Le ض répond au *D* articulé plus fortement que le *d* français, ou avec une sorte d'emphase. Les Persans et les Turcs le prononcent comme notre *z* ; quelques peuples, comme *dh*. En rendant les noms arabes en français, on peut employer, pour exprimer le ض, les deux lettres *DH*.

43. Le ط répond au *T* articulé fortement et d'une manière emphatique. Si l'on veut, en écrivant en français, le distinguer du ت, on peut le rendre par *TH*.

44. Le ظ ne diffère aucunement, dans la prononciation, du ض, et l'on ne peut le rendre en français que de la même manière. Ces deux lettres sont très-souvent confondues dans les manuscrits. Il faut cependant observer qu'en Égypte on prononce souvent le ظ comme un *z*, avec une articulation emphatique.

45. L'articulation particulière au ع ne peut être exprimée par aucune des lettres usitées chez les peuples de l'Europe, cette articulation leur étant absolument inconnue. Elle se produit en retirant l'air extérieur vers le gosier, et ce mouvement me paroît avoir quelque rapport avec celui qu'on fait pour la déglutition quand on avale avec peine, soit à cause de quelque gonflement dans les amygdales, soit par la raison que ce qu'il s'agit d'avaler est d'un volume un peu considé-

(1) *Voyez*, sur les cas où il est permis de substituer le ص au س, ma *Chrestomathie arabe*, 2.e édition, tom. II, pag. 231.

rable, ou d'une substance sèche qui ne se prête pas à la déglutition. Il y a beaucoup de rapport entre la prononciation du ع et celle du ء, si ce n'est que le ع s'articule plus fortement. La figure même du *hamza*, qui n'est autre chose qu'un petit ع, indique cette analogie. L'articulation du ع est plus difficile à faire bien sentir, quand cette lettre se trouve au commencement d'un mot ou d'une syllabe, que quand elle termine une syllabe.

La manière dont les Piémontais prononcent le *ñ*, me paroît approcher beaucoup de l'articulation du ع. Exemples : *cañ* chien, *boñ* bon, *boña* bonne (1).

46. Le غ représente une articulation qui participe de celle de l'*r* et du *g* : c'est ainsi que les Provençaux prononcent l'*r* en grasseyant. Quelques écrivains ont rendu cette lettre par une *r* suivie d'une *h*, d'autres par une *r* suivie d'un *g*, ou même des deux lettres *gh*; mais comme l'articulation de l'*r* ne doit se faire sentir que très-foiblement, j'aime mieux employer, pour rendre le غ, le *G* seul ou les deux lettres *GH*.

47. Le ف répond exactement à notre *F*.

48. Le ق indique une articulation à-peu-près semblable à celle de notre *K*, mais qui doit être formée du gosier, et qu'il est très-difficile de bien imiter. Beaucoup d'Arabes, ceux de Mascate, par exemple, confondent la prononciation de cette lettre avec celle du غ : cette même prononciation est ordinaire dans les états de Maroc. Dans une grande partie de l'Égypte, le ق n'est qu'une aspiration forte et brusque; et il paroît que cette articulation, très-difficile à imiter, étoit le caractère distinctif des Arabes descendus de Modhar (2).

49. Le ك répond aussi à notre *K*; mais il ne se prononce pas du gosier comme la lettre précédente. Les Turcs et

(1) Voyez *Grammatica piemontese* di M. Pipino, p. 11.

(2) *Voyez* à cet égard ce que dit Ebn-Khaldoun, dans un morceau que j'ai inséré dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 413 et suiv.

beaucoup d'Arabes lui donnent souvent une prononciation amollie, analogue à celle du *q* dans les mots français *queue*, *qui*, et que l'on peut rendre en mettant un *i* après le *k*. A Mascate, on prononce le ك comme notre *g* devant *a* et *o*; en sorte que l'on ne distingue pas cette lettre du ج et du ق. Quelques Arabes prononcent le ك et le ق comme le *c* italien devant un *i*, dans le mot *ciò* (1), articulation qu'on peut rendre en français par les lettres *tch*. Si l'on veut, en écrivant des noms propres arabes en caractères français, distinguer cette lettre de la précédente, on peut employer notre *K* pour rendre le ق, et notre *Q* pour le ك; mais, en ce cas, on devroit, ce me semble, conserver toujours un *u* entre le *q* et la voyelle avec laquelle il forme un son articulé, pour ne pas s'éloigner de l'orthographe universellement admise par les nations de l'Europe.

50. Le ل est parfaitement rendu par notre *L*, et le م par notre *M*.

51. Le ن est susceptible, suivant les grammairiens arabes, de plusieurs prononciations. Lorsqu'il est suivi d'une voyelle, il se prononce toujours comme notre *N* dans le mot *navire*; mais quand il est suivi immédiatement d'une autre consonne, sa prononciation varie. Devant les lettres ا, ح, خ, ع, غ et ه, le ن conserve son articulation naturelle; c'est ce que les grammairiens appellent إِظْهَارٌ, c'est-à-dire, *manifestation* ou *prononciation claire*. Devant les lettres ت, ث, ج, د, ذ, ز, س, ش, ص, ض, ط, ظ, ف, ق et ك, le ن se prononce d'une manière nasale, à-peu-près comme l'*n* dans le mot français *entrer* (2) : cette prononciation est nommée par

(1) *Voyez* M. Niebuhr, *Descript. de l'Arabie*, édit. française de 1773, p. 73. Je doute cependant que cela soit exactement vrai du ق. Dans les deux exemples rapportés par M. Niebuhr, *Bukkra* et *Kiâb*, il doit y avoir un ك et non un ق; car je suppose que ce sont les mots بكره et كعاب.

(2) Erpénius remarque que cette prononciation nasale se fait sentir plus fortement devant le ق et le ك, et il la rend par une *n* suivie d'un *g*.

les Arabes إِخْفَآءٌ, c'est-à-dire, *occultation* ou *prononciation sourde.* Si le ن est suivi d'un ب, il se prononce comme un م : c'est ce que les Arabes nomment قَلْبٌ, c'est-à-dire, *conversion* (1). Quand le ن est suivi d'un autre ن, ou de l'une des lettres م, و et ى, on ne fait pas entendre l'articulation du ن, mais seulement un son nasal, et l'on redouble la lettre suivante (2). Cette prononciation est nommée par les grammairiens إِدْغَامٌ بِغُنَّةٍ, c'est-à-dire, *insertion en nasillant.* Cependant, si le ن se trouve dans le milieu d'un mot, devant un و ou un ى, comme dans قِنْوَانٌ et دُنْيَا, il conserve son articulation parfaite. Le ن étant suivi du ر ou du ل, on ne l'articule en aucune manière; mais on double la lettre qui le suit (3). Cela s'appelle إِدْغَامٌ بِلَا غُنَّةٍ, c'est-à-dire, *insertion sans nasiller.* Les six lettres qui donnent lieu à l'*insertion* إِدْغَامٌ, c'est-à-dire, qui produisent la suppression de l'articulation naturelle du ن, et sa conversion en celle de la lettre qui le suit, soit *en nasillant*, soit *sans nasiller*, sont comprises dans le mot technique يَرْمُلُونَ. Si l'on fait abstraction du ن, les cinq qui restent sont renfermées dans cet autre mot technique لُومِير.

Dans les Alcorans écrits pour l'usage des lecteurs des mosquées, les différentes prononciations du ن sont indiquées par

(1) C'est ainsi qu'on substitue le μ au ν dans les mots grecs σύμβολον, σύμπλωμα, &c.; et l'*m* à l'*n*, dans les mots latins *imberbis*, *implumis*, et dans les mots français *embaumer*, *empaumer*, &c.

(2) En latin et en français, l'*n* suivie d'une *m* se change en *m*; il en est de même du ν en grec, il se change en μ : ainsi l'on écrit, par cette raison, σύμμαχος, *immiscere*, *immense.* Quelques personnes, parmi nous, imitent, par une prononciation vicieuse, celle des Arabes de laquelle il s'agit ici, en disant *inm-mense*, et doublant l'*m* après la voyelle nasale *in.*

(3) La même chose a aussi lieu en grec, en latin et en français, comme on le voit dans les mots σύλλαβος, συῤῥάπτω; *illætabilis*, *irrequietus*; *illuminer*, *irréfléchi.*

les caractères suivans, qui se peignent en encre rouge au-dessus du ن. La *manifestation* est indiquée par un petit ن ; l'*occultation*, par un خ, sigle du mot إِخْفَآءٌ (1); la *conversion*, par un م ; l'*insertion en nasillant*, par un غ, sigle du mot غُنَّة, et par un *teschdid* sur la lettre suivante. (Le *teschdid* est un signe qui indique qu'il faut doubler la lettre, comme nous le dirons plus bas.) L'*insertion sans nasiller* est marquée par les deux lettres لغ, qui représentent les mots لَا غُنَّة, et par un *teschdid* sur la lettre suivante (2).

On peut croire que les Arabes ont observé autrefois, dans leur langage, ces différentes manières de prononcer le ن. Je pense même qu'aujourd'hui les lecteurs de l'Alcoran, attachés au service des mosquées, les observent avec plus ou moins d'exactitude; mais, dans le langage ordinaire, on fait presque toujours entendre l'articulation naturelle du ن. C'est ainsi qu'en français l'*m* que nous avons substituée à l'*n*, par exemple, dans les mots *embaumer, embarquer,* se prononce absolument comme l'*n* dans les mots *entrer, rendre*, c'est-à-dire, de manière qu'elle ne forme avec l'*e* qu'une voyelle nasale : mais il n'est pas vraisemblable qu'on eût substitué l'*m* à l'*n*, si autrefois on n'avoit pas prononcé ces deux lettres d'une manière différente, en faisant entendre clairement l'articulation de chacune d'elles.

52. Le و se prononce comme OU en français, dans les mots *oui, ouate.* On peut aussi rendre cette prononciation par un *w*

---

(1) Erpénius dit que, quand cette prononciation nasale a lieu devant un ق ou un ك, on l'indique en outre par trois points rouges placés sur le ن, et que, devant toute autre consonne, on ne met sur le ن qu'un seul point rouge. Je n'ai trouvé aucun exemple de cela.

(2) J'ai tiré ces détails, ainsi que plusieurs autres sur le *teschdid*, le *medda*, &c., d'un exemplaire manuscrit de l'Alcoran, qui appartient à la Bibliothèque du Roi, et qui est indiqué, dans le catalogue imprimé, parmi les manuscrits arabes, sous le n.° 189. *Voyez*, sur ce manuscrit, les *Notices et Extraits des manuscrits*, tom. IX, 1.re partie, pag. 76 et suiv.

prononcé à la manière des Anglais. Les Turcs et les Persans prononcent cette lettre comme notre *v*.

53. Le ه ne représente qu'une aspiration très-légère, et souvent insensible, comme celle de l'*h* dans ces mots, la *Hollande*, la *Hongrie*, où elle n'indique qu'un simple hiatus. Lorsque cette lettre est surmontée de deux points, ce qui n'arrive jamais qu'à la fin des mots, on la prononce comme le ت; mais, dans ce cas, on en supprime presque toujours la prononciation dans le langage vulgaire.

54. Le ي doit se prononcer comme notre *Y* faisant fonction de consonne, dans le mot *yacht*, par exemple, que nous avons emprunté des Anglois, et dans ces mots: *il y a*, *il y est*, *il y avoit*, *il y eut*, &c. Dans ces derniers exemples, l'*y* fait fonction en même temps de voyelle et de consonne, car on entend le son de l'*i* avant l'articulation de l'*y*. C'est cette dernière articulation qui répond à celle du ي. Les Allemands la rendent par un *j*, comme dans les mots *bejahen*, *jagd*. C'est ainsi vraisemblablement que les Latins prononçoient le *j* (1).

55. Le لا ne trouve place dans notre alphabet que parce que les deux lettres ل et ا, dont il est composé, prennent, dans leur réunion, une forme qui pourroit quelquefois les rendre méconnoissables (2).

56. La huitième colonne de l'alphabet présente la valeur des lettres arabes employées comme chiffres; mais je réserve les détails relatifs à cet usage des lettres, pour un chapitre particulier où je traiterai des signes de la numération.

---

(1) J'ai donné dans le tome IX des *Notices et Extraits des manuscrits*, 1.re part. pag. 1 et suiv., un *Traité de la prononciation des lettres arabes*, qui peut servir de supplément à ce que j'ai dit ici sur ce sujet.

(2) Il est bon d'observer que, quand le *lam-élif* est formé ainsi لا, l'ordre des lettres est déterminé par leur base et non par leur partie supérieure : si donc on veut écrire *lianni*, il faut placer ainsi les signes des voyelles : لِأَنِّي.

CHAPITRE II.

De la Division des Lettres en différentes classes.

57. † On divise les lettres de l'alphabet arabe en différentes classes, à raison de la partie de l'organe qui concourt le plus efficacement à leur articulation. Les unes sont nommées حَلْقِيَّةٌ, ou حَنْجَرِيَّةٌ *gutturales ;* ce sont les lettres ا, ح, خ, ع, غ et ه. On appelle لَهَوِيَّةٌ celles qui *sont formées près de la luette,* et ce sont le ق et le ك. Ces deux mêmes lettres, ainsi que le ج, le ش et le ى, sont nommées شَجْرِيَّةٌ, c'est-à-dire, *formées dans la cavité supérieure de la bouche, entre la langue et le palais* (1). Les lettres ز, س et ص sont nommées أَسَلِيَّةٌ, c'est-à-dire, *formées avec l'extrémité supérieure de la langue :* ces mêmes lettres sont aussi nommées حُرُوفُ ٱلصَّفِيرِ *lettres sifflantes.* On appelle نِطْعِيَّةٌ les lettres ت, د et ط, parce qu'elles sont formées *en appuyant fortement l'extrémité de la langue vers la partie antérieure du palais ;* لِثَوِيَّةٌ, les lettres ث, ذ et ظ, parce que *l'extrémité de la langue s'appuie contre les gencives ;* ذَلْقِيَّةٌ, les lettres ب,

(1) Firouzabadi attribue cette dénomination aux trois lettres ج, ش et ض. Le sens du mot شجرية est peu certain. Le verbe شَجَرَ dit de la *bouche*, signifie l'*ouvrir*, et شَجْرٌ, comme nom, veut dire la *partie de la bouche qui est entre les deux mâchoires* مَا بَيْنَ ٱللَّحْيَيْنِ, ou l'endroit où *se rencontrent les deux os maxillaires* مُلْتَقَى ٱللِّهْزِمَتَيْنِ, ou la *partie de la voûte convexe de la bouche, qui est susceptible de s'ouvrir* مَا ٱنْفَتَحَ مِنْ مُنْطَبِقِ ٱلْفَمِ. Suivant le *Traité de la prononciation des lettres arabes,* que j'ai déjà indiqué, le ج, le ش et le ى s'articulent du milieu de la langue, entre cette partie de la langue et le milieu du palais supérieur, et le ض s'articule de la partie de la langue qui suit immédiatement, en avançant vers les dents, le lieu où se produit l'articulation du ى.

ف et م, parce qu'elles *sont articulées par un mouvement rapide et facile de l'extrémité des lèvres :* on donne aussi la même dénomination aux lettres ر, ل et ن, qui *se forment par le moyen de l'extrémité de la langue* (1). On appelle شَفَهِيَّةٌ *labiales,* celles qui sont formées par le mouvement des lèvres : ce sont les lettres ج, ش et ض ; لِسَانِيَّةٌ *linguales,* les lettres ر, ز, س, ش, ص et ض, auxquelles quelques grammairiens en joignent plusieurs autres. Enfin, on nomme لَيِّنَةٌ, c'est-à-dire, *douces,* les lettres ا, و et ى : cette dénomination peut leur avoir été donnée à cause de la douceur de leur articulation, ou parce qu'elles éprouvent souvent une sorte d'affoiblissement, et ne représentent plus que des sons sans aucune articulation.

58. † On appelle encore les lettres ر et ل, حُرُوفُ ٱلْإِنْحِرَافِ *lettres de déclinaison;* les lettres ب, ج, د, ط et ق, حُرُوفُ ٱلْقَلْقَلَةِ ou bien حُرُوفُ ٱلْقَلْقَةِ, c'est-à-dire, *lettres tremblantes,* ou plutôt *qui produisent un claquement* (2). Le ر porte aussi le nom de حَرْفُ ٱلتَّكْرِيرِ *lettre de répétition ;* le ش, celui de حَرْفُ ٱلتَّفَشِّي

---

(1) Firouzabadi appelle ces six lettres حُرُوفُ ٱلذَّلْقِ, c'est-a-dire, *articulées avec l'extrémité soit de la langue, soit des lèvres;* et il les subdivise en deux classes : il nomme ذَوْلَقِيَّةٌ la première, qui comprend les lettres ر, ل et ن ; et شَفَهِيَّةٌ la seconde, qui renferme les trois autres lettres ب, ف et م.

(2) Le mot arabe قَلْقَلَ ou لَقْلَقَ répond au latin *crepitare.* La cicogne est nommée en arabe لَقْلَقٌ, parce que sa voix forme une sorte de *claquement* ou de *pétillement* : c'est la raison pour laquelle Pétrone l'appelle *crotalistria.*

Quelques grammairiens retranchent le ب des lettres de cette catégorie, et y substituent le ت, ce qui me semble plus convenable. J'ai peine à concevoir que le ج soit compris parmi ces lettres, et je crois que, s'il y a été compris, c'a été par les grammairiens qui le prononçoient comme notre *g* dans *zigzag.* Dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 4 du texte arabe, et pag. 3 de la traduction, j'ai écrit خ ; mais je crois que c'est une faute.

lettre de dilatation, et le ض, celui de حَرْفُ ٱلْإِسْتِطَالَةِ *lettre d'extension*, à cause des différences observées par les grammairiens dans le mouvement ou la disposition des diverses parties de l'organe de la parole, lorsqu'on articule ces lettres.

Les lettres ا, و et ى se nomment حُرُوفُ ٱللِّينِ *lettres douces*, حُرُوفُ ٱلْمَدِّ *lettres de prolongation*, حُرُوفُ ٱلزَّوَائِدِ *lettres d'augmentation* ou *augmens*, et enfin حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ *lettres infirmes*. Nous donnerons plus loin la raison de ces dénominations (1).

Enfin les deux lettres ا et ى se nomment aussi حرْفا ٱلتَّقْصِيرِ *lettres brèves*; on en verra ailleurs la raison.

59. † Ces divisions et ces dénominations des lettres ne sont pas les seules imaginées par les grammairiens arabes, qui souvent même ne sont pas parfaitement d'accord entre eux : il en est encore d'autres que je vais rapporter, non que je les regarde comme fort utiles, mais parce qu'il peut être nécessaire de connoître ces dénominations pour entendre les grammairiens et les scholiastes.

---

(1) Suivant le grammairien Ebn-Farhât, les lettres ا, و et ى sont *lettres de prolongation* حُرُوفُ ٱلْمَدِّ, quand elles sont précédées de la voyelle qui leur est analogue, comme dans يَخَافُ, يَقُولُ et يَبِيعُ, et *lettres douces* حُـرُوفُ ٱللِّينِ, quand elles sont djezmées après un *fatha*, comme dans قَوْلٌ et بَيْعٌ : cette dernière dénomination ne sauroit convenir à l'*élif*, sous ce point de vue. Je croirois plutôt qu'on doit les nommer *lettres de prolongation*, quand elles sont purement serviles et quiescentes, comme dans تَمَامٌ, فُتُوحٌ et تَبِيينٌ, et *lettres douces*, toutes les fois qu'elles sont ou qu'elles représentent des lettres radicales, soit qu'elles soient djezmées ou quiescentes, comme dans لَيْلٌ, قَوْمٌ, سَارَ, قَامَ, جُوعٌ et بَيْعَةٌ. Béidhawi (*Anthologie grammaticale arabe*, pag. 3) n'appelle *lettres douces* que le و et le ى.

Ebn-Farhât ajoute que toute *lettre de prolongation* est en même temps *lettre douce*, mais que toute *lettre douce* n'est point, pour cela, *lettre de prolongation*. (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1295 A.)

Toute lettre est *décidément forte* شَدِيدَةٌ مَحْضٌ, ou *décidément foible* رِخْوٌ مَحْضٌ, ou bien *tient le milieu entre les lettres fortes et les lettres foibles* بَيْنَ ٱلشَّدِيدِ وَٱلرِّخْوِ. Les lettres fortes sont au nombre de huit, savoir, le *hamza* ou أ, et les lettres ب, ت, ج, د, ط, ق et ك; les lettres foibles sont l'*élif* sans *hamza*, et les suivantes, ث, ح, خ, ذ, ز, س, ش, ص, ض, ظ, غ, ف, ه, و et ى; les lettres qui tiennent le milieu sont celles-ci, ع, ر, ل, م et ن.

On divise encore les lettres, 1.° en lettres *cachées* مَهْمُوسَةٌ, c'est-à-dire, dont l'articulation est rapide et peu sensible; et lettres *proférées ouvertement* مَجْهُورَةٌ, c'est-à-dire, dont l'articulation est moins rapide et plus prononcée. Les premières sont les lettres ت, ث, ح, خ, س, ش, ص, ف, ك et ه; toutes les autres sont *proférées ouvertement.*

2.° En lettres *élevées* مُسْتَعْلِيَةٌ, et *abaissées* مُسْتَفِلَةٌ ou مُنْخَفِضَةٌ. Les lettres *élevées* sont les suivantes, خ, ص, ض, ط, ظ, غ et ق; toutes les autres sont *abaissées.*

3.° En مُطْبَقَةٌ *voûtées,* et مُنْفَتِحَةٌ *étendues* ou *ouvertes.* Les lettres *voûtées* sont les quatre lettres ص, ض, ط et ظ; toutes les autres sont *étendues.*

Les lettres *voûtées* sont ainsi nommées, parce que, pour les articuler, la langue s'élève vers le palais, et forme comme un espace voûté entre elle et le palais; dans les autres, au contraire, elle reste *étendue* ou *ouverte* (1).

4.° En مُذْلَقَةٌ, dénomination qui signifie qu'elles sont *articulées avec facilité, de l'extrémité de la langue* ou *des lèvres,* comme on l'a déjà vu (n.° 57); et مُصْمَتَةٌ, c'est-à-dire, *solides* ou *pleines.* La première dénomination comprend les six lettres ب,

(1) *Voyez,* sur ces dénominations, mon *Anthologie grammaticale arabe,* p. 39 et 40.

ف, ر, ل, م et ن; toutes les autres sont comprises sous la seconde.

La dénomination مُذْلَقَةٌ ou ذَلْقِيَّةٌ revient à ce que nous appelons *lettres liquides ;* l'opposé est مُصْمَتَةٌ, qui signifie proprement *des choses qui sont solides*, et dans lesquelles il n'y a point de creux.

Toutes les qualités indiquées par ces diverses dénominations contribuent à rendre l'articulation *forte* ou *foible.* Celles qui contribuent à la rendre *forte*, sont les suivantes : ٱلْإِنْحِرَافُ, ٱلْإِسْتِعْلَآءُ, ٱلْإِطْبَاقُ, ٱلْقَلْقَلَةُ, ٱلتَّكْرِيرُ, ٱلتَّفَشِّي, ٱلْإِسْتِطَالَةُ, ٱلصَّفِيرُ, ٱلشِّدَّةُ et ٱلْجَهْرُ. Celles qui contribuent à rendre l'articulation *foible*, sont les suivantes : ٱلْإِسْتِفَالُ, ٱلْهَمْسُ, ٱلرَّخَاوَةُ et ٱلْإِنْفِتَاحُ. Plus une lettre réunit des premières qualités, plus elle est *forte ;* plus elle réunit des qualités de la seconde classe, plus elle est *foible* (1).

Ces divisions des lettres sont susceptibles de variations, plusieurs parties de l'organe concourant nécessairement à la formation de la plupart des articulations. Je n'en ai fait mention ici, en suivant divers grammairiens, que parce qu'elles peuvent jeter quelque lumière sur l'ancienne et véritable articulation de certaines lettres, et parce qu'elles ne sont peut-être pas sans quelque utilité pour les recherches étymologiques.

60. On divise encore les lettres en *radicales* et *serviles.* Les lettres radicales sont nommées أُصُولٌ, ce qui signifie *fondemens, racines ;* ou أَصْلِيَّةٌ *fondamentales*, ou *radicales*, si l'on veut, *essentielles.* Les lettres serviles portent le nom de زَوَائِدُ, c'est-à-dire, *augmens* ou *accessoires.* Elles sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à former les différentes inflexions grammaticales des verbes et des noms, ainsi que les mots

---

(1) *Grammat. arab. Maronitarum*, pag. 7 à 12.

dérivés des racines ou mots radicaux, et quelques particules inséparables : ce sont les lettres comprises dans les deux mots techniques بَيْسَمْتُوا بِفَلْكٍ. Toutes les autres sont nommées *radicales*, parce qu'elles ne servent jamais à aucune fonction grammaticale, et qu'elles constituent seulement les mots radicaux; mais il faut observer que les lettres serviles peuvent aussi être radicales, quoique les lettres radicales ne soient jamais serviles. Le ذ et le ط sont cependant quelquefois employés comme lettres serviles, ainsi qu'on le verra par la suite. Parmi les lettres serviles, on pourroit aussi comprendre la lettre ه, quoiqu'elle ne se trouve point dans ces deux mots techniques; car elle fait fonction de lettre accessoire, 1.° toutes les fois qu'elle prend deux points, comme dans les mots du genre féminin; 2.° dans certains cas où, ajoutée à la fin d'un mot, après une voyelle ou une lettre de prolongation, elle demeure quiescente ou djezmée (n.° 89), et prend, chez les grammairiens arabes, les dénominations de هَآءُ ٱلْوَقْفِ *HÉ de pause*, et هَآءُ ٱلسُّكُونِ *HE de silence*. On verra, par la suite, dans quelles circonstances cela a lieu.

On n'a point compris le ة parmi les lettres serviles, sans doute parce que, dans le premier cas, on l'a considéré comme un ت dont il a la valeur, et que, dans le second, il n'ajoute rien à la signification, et n'est presque autre chose qu'un signe orthographique.

61. † Il y a plusieurs lettres qui sont incompatibles, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent se trouver immédiatement l'une auprès de l'autre dans le même mot radical. Ainsi les lettres gutturales, en en exceptant le *hamza* ou أ, sont incompatibles. On en trouve cependant quelquefois plusieurs qui se se suivent dans une même racine, comme dans عَفْعَقٌ, بَخَعَ, نَخَعَ, &c.

Il y a incompatibilité entre le ب et les lettres ف et م;

Le ث et les lettres ت, س, ص, ض, ط et ظ;

Le ح et les lettres غ, ف et ك;

Le ح et les lettres ط, ق et ك;

Le د et le ذ;

Le ذ et les lettres ص, ص, ط et ظ;

Le ر et le ل;

Le ز et les lettres ص, ض et ظ;

Le س et les lettres ص et ض;

Le ش et le ض;

Le ص et les lettres ض, ط et ظ;

Le ض et les lettres ط et ظ;

Le ط et les lettres ظ et ك;

Le ظ et les lettres ع et ق;

Le غ et les lettres ق et ك;

Le ق et le ك;

Enfin le ل et le ن, si ce n'est dans les deux mots لَنْ et عَلَنْ.

Cette incompatibilité est moins une incompatibilité naturelle, que le résultat des observations faites par les grammairiens sur les racines de la langue arabe : aussi n'empêche-t-elle point que les lettres regardées comme incompatibles, ne puissent s'unir lorsqu'elles sont employées comme lettres serviles. Ces observations sur l'incompatibilité de certaines lettres, ont pour principale utilité de servir à faire reconnoître les mots étrangers admis dans la langue arabe. Par exemple, la rencontre du ر et du ل dans le mot وَرَلٌ, nom du lézard triangulaire (*lacerta nilotica* de Linné), prouve que ce nom n'est pas originairement arabe.

62. Enfin, on divise les lettres en *lettres solaires* et *lettres lunaires.* On appelle *solaires* شَمْسِيَّةٌ, les lettres ت, ث, د, ذ, ر, ز, س, ش, ص, ض, ط, ظ, ل et ن : ces lettres ne sont ainsi nommées que parce que le mot شَمْسٌ, qui signifie *soleil*, commence par l'une d'entre elles, qui est le ش. Toutes les autres sont nommées *lunaires* قَمَرِيَّةٌ, à cause que le mot قَمَرٌ, qui signifie *lune*, commence par le ق, qui est une des lettres de

cette classe. Nous verrons l'objet de cette division, lorsque nous traiterons du *teschdid* ou signe de réduplication.

63. Les grammairiens arabes donnent le nom de *permutables* حُرُوفُ ٱلْبَدَلِ, à certaines lettres qui se substituent quelquefois les unes aux autres; mais c'est un sujet sur lequel ils ne sont point d'accord (1).

CHAPITRE III.

Des Voyelles.

64. Les Arabes n'ont que trois signes pour indiquer tous les sons. Le premier, nommé فَتْحٌ ou فَتْحَةٌ *fatha*, est figuré comme notre accent aigu, et se place au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex. كَتَبَ *cataba*. Le son exprimé par le *fatha* répond tantôt à notre *a* plus ou moins ouvert, tantôt à notre *è* ou *ai*, comme dans les mots *succès*, *faire*.

---

(1) *Voyez* là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 4, et mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 566. Ahmed, fils d'Ali, fils de Masoud, dans son Traité du *tasrif* ou de la conjugaison, intitulé مِرَاحُ ٱلْأَرْوَاحِ, compte 15 lettres permutables, comprises dans les mots techniques استنجده يوم صال زطّ, et il donne des exemples de toutes les permutations dont chacune de ces lettres est susceptible. Il y a des grammairiens qui portent jusqu'à 18 le nombre des lettres permutables. Mais il faut bien distinguer, entre ces lettres, celles dont la permutation est régulière et fixée par les règles de la grammaire, et celles qui n'éprouvent de permutation que dans certains mots, ou dans quelques dialectes. Les premières sont les seules dont Ebn-Malec ait parlé dans l'*Alfiyya*, et nous les ferons observer à mesure que l'occasion s'en présentera; les autres, comme le changement du ى en ج, dans عَلِجّ et بِجْ, pour عَلِيّ et بِى, ou celui du ض en ل, dans أَلْطَجَعَ, pour أَضْطَجَعَ, sont des anomalies extrêmement rares, dont il seroit tout-à-fait inutile de se charger la mémoire, et qu'on doit apprendre dans les dictionnaires ou par la lecture des scholiastes.

Le second est nommé كَسْرٌ ou كَسْرَةٌ *kesra.* Il est figuré comme le précédent ; mais il se place au-dessous de la consonne avec laquelle il forme un son articulé, comme dans le mot نِمْرِ *nimri.* Le son du *kesra* répond tantôt à notre *i,* tantôt à notre *é.*

Le troisième, nommé ضَمٌّ ou ضَمَّةٌ *dhamma,* a à-peu-près la figure de notre chiffre *9 ;* quelquefois il ressemble à notre (,), et il se place toujours au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex. كُلُّ *coullou.* Le son du *dhamma* répond tantôt à notre *o,* tantôt à notre *ou* ou à notre *eu.*

Les voyelles, et les signes qui les représentent, sont nommés par les Arabes, حَرَكَةٌ *motions* (n.° 4), et شَكْلٌ *figures :* cette dernière dénomination ne s'applique, je crois, qu'aux signes graphiques des sons ou voyelles.

65. † Les Arabes omettent le plus souvent, dans leur écriture, les signes des voyelles. L'usage seul et l'intelligence de la langue peuvent apprendre alors comment on doit prononcer chaque mot. Quoiqu'il semble que cette omission offre un obstacle très-grand à la lecture, on parvient assez promptement à le vaincre.

66. † Il s'en faut beaucoup que, dans le langage usuel, on fasse entendre distinctement toutes les voyelles qui sont exprimées dans l'arabe littéral écrit. Le plus souvent, par exemple, la première voyelle d'un mot, quelle qu'elle soit, si elle n'est point suivie, dans la même syllabe, d'une autre consonne, se prononce d'une manière si brève, qu'on peut l'assimiler à notre *e* muet. La dernière voyelle d'un mot, si elle indique une inflexion grammaticale, est presque toujours supprimée dans la prononciation vulgaire. Ainsi, les mots كَتَبَ, كِتَابُ, مُنَاصِرِ, *cataba, kitâbou, mounâciri,* se prononcent vulgairement *ctab, ctâb, mnâcir.* C'est ainsi que, dans la prononciation vulgaire et dans

la conversation, nous passons très-rapidement sur l'*e* muet, comme dans les mots *reprendre*, *retenir*, &c. (1).

67. Quoiqu'il soit impossible de fixer précisément les circonstances où les voyelles arabes représentent un son plus ou moins ouvert, cependant on peut observer en général que le *fatha* répond à notre *a*, et le *dhamma* à notre *o*, lorsque ces deux voyelles arabes se trouvent articulées avec une consonne forte ou gutturale, ou qu'elles précèdent immédiatement une de ces consonnes. Les lettres qui produisent cet effet sont les suivantes : ح, خ, ص, ض, ط, ظ, ع, غ et ق ; le ر produit souvent le même effet (2).

68. Les lettres ا, و et ى ne servent souvent qu'à alonger le son de la voyelle qui les précède. Ces lettres se nomment alors حُرُوفُ ٱلْمَدِّ, c'est-à-dire, *lettres de prolongation ;* dans ce cas, l'*élif* doit être précédé d'un *fatha*, le *waw*, d'un *dhamma*, et le *ya*, d'un *kesra*, comme dans les mots كِتَابُ *kitâbou*, نُصُورِ *noçouri*, مَرِيضَ *marîdha;* car l'*élif* est analogue au *fatha*, le *waw* au *dhamma*, et le *ya* au *kesra*, ce que les grammairiens arabes expriment en disant que l'*élif* est *sœur du fatha* أُخْتُ ٱلْفَتْحَةِ, ou *concordant avec le fatha* وَفْقُ ٱلْفَتْحَةِ, et ainsi des deux autres lettres de prolongation. Le son du *fatha*, ainsi prolongé, répond à notre *â*, comme dans le mot *pâte ;* le son du *dhamma*, suivi d'un و,

(1) Au lieu de *mnâcir*, on prononce aussi *emnâcir*. Voyez ci-après (n.° 96).

(2) En Syrie, le *fatha* se prononce toujours *a*. Le *kesra* se prononce *i*, 1.° quand il est suivi du ى ; 2.° à la fin des mots ; 3.° quand il marque le génitif : par-tout ailleurs il se prononce *é*. Le *dhamma* se prononce *ou*, 1.° quand il est suivi du و ; 2.° à la fin des mots ; 3.° quand il indique une inflexion grammaticale d'un nom ou d'un verbe, quoique d'ailleurs il soit suivi de quelque pronom affixe : par-tout ailleurs il se prononce *o*. (*Grammat. Maron.* pag. 17, *Erpen. in Alphab. arab. hist. Josephi patriarchæ præmisso*, p. 16 et 17 ; *J. Jahns Arab. Chrestom.* pag. 231.)

peut être comparé à notre *ou* suivi d'un *e* muet, comme dans le mot *joue ;* enfin, celui du *kesra* suivi d'un ى, à notre *i* suivi d'un *e* muet, comme dans le mot *vie.* Le و de prolongation, à la fin d'un mot, est suivi, dans certains cas, d'un ا qui est absolument muet, et ne fait d'autre fonction que celle de signe orthographique. Exemple : نَصَرُوا *naçarou.*

Les trois lettres de prolongation ne servent néanmoins à prolonger sensiblement le son, que quand elles se trouvent au commencement ou au milieu d'un mot, c'est-à-dire, quand la syllabe dans laquelle elles entrent est la première, ou occupe une place dans le milieu d'un mot, comme dans قَآئِلُونَ, إِنْقَادٌ, سَمَآءٌ. Quand elles appartiennent à la dernière syllabe, elles n'en alongent pas aussi sensiblement le son, comme dans دَعَا, تَغْزُو, قَلْبِي. Elles forment cependant, dans tous les cas, des syllabes longues, en poésie.

69. Outre les noms de *lettres de prolongation* حُرُوفُ ٱلْمَدِّ, et *lettres d'augmentation* حُرُوفُ ٱلزَّوَائِدِ, qu'on donne aux lettres ا, و et ى, quand elles sont quiescentes après les voyelles analogues, et qu'elles ne servent qu'à en étendre ou prolonger le son, on les nomme encore, dans le même cas, *lettres douces* حُرُوفُ ٱللِّينِ, parce que leur prononciation n'exige aucun effort de l'organe vocal, et *lettres infirmes* حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ (n.° 58). Suivant quelques grammairiens, on leur a donné ce dernier nom, parce que le mot وای, interjection qui exprime le sentiment de la souffrance et de la douleur, et qui s'échappe souvent de la bouche des malades, est formé de la réunion de ces trois lettres. Je croirois plus volontiers qu'on les a appelées ainsi, à cause des fréquentes permutations ou altérations auxquelles elles sont sujettes, et qu'on a pu assimiler aux altérations qu'éprouve la constitution des hommes dans l'état de maladie.

70. Il faut observer que le و et le ى, précédés du *fatha*, font souvent la fonction de l'*élif* de prolongation Ex. صَلَوةٌ

salâton, رَمْيَةٌ *ramakou*, pour صَلَاةٌ et رَمَاهُ. Dans ce cas, ces lettres ne sont point surmontées du *djezma*, signe dont je parlerai dans le chapitre suivant.

71. On omet quelquefois l'*élif* de prolongation au milieu des mots, et alors on indique cette omission, en plaçant perpendiculairement le *fatha* qui devroit le précéder. Ex. لِلّٰهِ pour لِلَّاهِ ; هٰذَا pour هَاذَا ; زَمٰنٌ pour زَمَانٌ. Cette ligne perpendiculaire n'est autre chose qu'un petit *élif*.

72. ☥ Les Arabes d'Afrique prononcent souvent le *fatha* suivi d'un *élif* de prolongation, à-peu-près comme notre *è* ou notre *i* (n.° 81).

73. Si l'*élif* ou le *ya*, précédés d'un *fatha*, à la fin d'un mot, doivent être prononcés d'une manière brève, comme dans بَهْنَسَا, مَتَى, on les nomme أَلِفٌ مَقْصُورَةٌ *élif bref* (1).

---

(1) Suivant Antoine *ab Aquilâ*, le nom d'*élif bref* désigne le ى quiescent après un *fatha*, comme dans رَمَى (pag. 103). Voici ce qu'il dit (pag. 15): ى *si fuerit in fine dictionis cum* فتح, *vocatur aleph brevis, et valet* A, *ut* رَمَى rama, *projecit, et non* ramai ; عَلَى aala, *super ;* إِلَى ela, *ad, in ;* فَتَى fata, *puer.*

Suivant la Grammaire des Maronites, l'*élif* et le *ya* à la fin d'un mot, étant quiescens après un *fatha*, portent ce nom. *Litteræ* ا *et* ى *vocantur etiam* حُرُوفُ ٱلْقَصْرِ *litteræ brevitatis, vel* ٱلْحُرُوفُ ٱلْمَقْصُورَةُ, *litteræ breves, quia quando sunt quiescentes in fine dictionum, habentque ante se vocalem* phatha, *efficiunt ultimam syllabam veluti brevem, hoc est, carentem signo* maddi, *ut* ٱلْعَصَا *fustis*, ٱلْفَتَى *puer* (pag. 15).

Huic productioni opponitur ٱلْقَصْرُ, *id est, brevitas, quæ in unam quoque litteram* ا *tripliciter cadere potest : videlicet quando littera* ا *in pronunciatione corripitur, ut* ٱلْخَطَأ *error ; et quando in fine nominum fœmininorum est absque vocali, ut* عَصَا *fustis ; et quando in fine nominum imperfectorum mutata est in litteram* ى, *ut* ٱلْفَتَى *adolescens,* ٱلْمُصْطَفَى *electus : et talis littera* ا *appellatur* مَقْصُورَةٌ, *id est, brevis* (pag. 23).

Tel est en effet l'usage constant des grammairiens. On peut consulter, sur les règles à suivre pour faire usage, dans ce cas, de l'*élif* ou du *ya*, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 118 et suiv.

74. Outre les trois signes des voyelles dont je viens de parler, les Arabes ont encore trois autres signes auxquels ils donnent le nom de تَنْوِينٌ *tenwin;* ce qui indique que la voyelle doit être suivie de l'articulation d'un ن. Nos grammairiens les nomment *nunnations :* je les appellerai *voyelles nasales* (1). Ces voyelles nasales n'ont jamais lieu qu'à la fin des mots ; elles servent à former quelques inflexions grammaticales. Leurs signes ne sont autre chose que la figure de la voyelle analogue, redoublée. Ex. بَابٌ *bâbon,* بَابٍ *bâbin,* بَابًا *bâban.* Ces exemples indiquent en même temps la forme des trois voyelles nasales et leur prononciation. La voyelle nasale *an* doit toujours être suivie d'un ا, comme يَوْمًا *yauman,* excepté quand elle se trouve sur un ة, comme dans حِكْمَةً *hicmètan,* ou suivie d'un ى muet, comme هُدًى, ou placée sur un *hamza,* comme شَيْءً : dans ce dernier cas, on conserve souvent l'*élif* après le *tenwin,* et l'on écrit شَيْئًا. La voyelle nasale ـً se nomme تَنْوِينُ ٱلْفَتْحِ ; la voyelle nasale ـٍ, تَنْوِينُ ٱلْخَفْضِ ; et la voyelle nasale ـٌ, تَنْوِينُ ٱلضَّمِّ. Le ن contenu dans les voyelles nasales est sujet, dans la prononciation, à toutes les mêmes variations que le ن consonne, et ces variations s'indiquent de la même manière (n.° 51).

75. Les voyelles ou voyelles nasales qui se trouvent à la fin des mots, ne se prononcent pas, toutes les fois que l'on fait une *pause* وَقْفٌ. L'opposé de وَقْفٌ, c'est-à-dire, *la continuation du discours sans suspension finale,* s'exprime par le mot دَرْجٌ, ou وَصْلٌ. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

76. ✝ Dans le langage vulgaire, on supprime presque toujours les voyelles nasales ; la voyelle nasale ـً *an* est la seule que l'on conserve quelquefois.

---

(1) Une voyelle est nommée *nasale,* quand une partie de l'air émis pour la former sort par le nez. Ce n'est qu'improprement que je donne ce nom au *tenwin* des Arabes, qui renferme véritablement une voyelle et un son articulé.

77. † Dans les manuscrits coufiques, ou du moins dans le plus grand nombre de ces manuscrits, les trois voyelles sont indiquées par un point fort gros, et peint ordinairement en rouge. Placé au-dessus de la lettre, ce point indique le *fatha;* placé au-dessous, il indique le *kesra;* enfin, placé dans le corps même de la lettre, ou à sa suite, dans l'alignement de l'écriture, il indique le *dhamma.* Pour indiquer les voyelles nasales, on se contente de doubler ce point. Je crois avoir remarqué, dans quelques manuscrits coufiques, que le même point, placé dans un interligne, sert de *kesra* à une consonne de la ligne supérieure, et de *fatha* à une autre de la ligne inférieure. J'ai fait la même observation sur les deux points qui indiquent les voyelles nasales : ils peuvent désigner en même temps la voyelle nasale ـٍ *in,* qui se rapporte à la ligne supérieure, et la voyelle nasale ـً *an,* qui se rapporte à la ligne inférieure.

78. † Dans les manuscrits africains, le *fatha* et le *kesra,* au lieu d'être inclinés comme notre accent aigu, sont posés horizontalement au-dessus ou au-dessous de la consonne à laquelle ils appartiennent; le *tenwin* du *dhamma* est figuré ainsi ـٌ. Dans ces mêmes manuscrits, et particulièrement dans les exemplaires de l'Alcoran, les voyelles et les signes orthographiques, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, sont presque toujours écrits en encre rouge, bleue, verte, &c.

Quelques manuscrits africains ont cela de particulier, que quand une lettre qui porte un ou plusieurs points diacritiques, doit aussi avoir une voyelle ou une voyelle nasale, si les points diacritiques et la voyelle doivent être au-dessus de la lettre, on place la voyelle immédiatement au-dessus de la lettre, et les points diacritiques au-dessus de la voyelle; si les points diacritiques et la voyelle doivent être au-dessous de la lettre, on place de même d'abord la voyelle, et ensuite les points diacritiques.

79. † L'*élif* de prolongation (n.° 68) ne s'écrivoit pas autrefois dans un grand nombre de cas où il s'écrit aujourd'hui; du moins est-il naturel de conjecturer que tel étoit l'usage ordinaire, parce qu'il est presque toujours omis dans les manuscrits coufiques, ou paroît y avoir été ajouté après coup. Il est ordinairement écrit en encre rouge, et placé au-dessus des autres lettres et hors de l'alignement de l'écriture. Dans plusieurs manuscrits africains de l'Alcoran, et dans quelques manuscrits asiatiques, on observe la même chose.

80. Lorsque le و et le ى perdent leur valeur naturelle et font la fonction d'*élif* (n.° 70), on trouve ordinairement, dans les manuscrits dont je viens de parler, un *élif* écrit en encre rouge au-dessus de ces deux lettres; ce qui a lieu aussi pour le ى faisant fonction d'*élif* bref (n.° 73).

81. † Le *fatha* seul, et plus souvent le *fatha* suivi d'un ا de prolongation ou d'un ا bref, soit que ce dernier soit représenté par un ا ou par un ى, perdent leur son ordinaire *a* ou *â*, pour le changer en *i*, ou plutôt en une voyelle qui approche plus de l'*i* que de l'*a*, et qui me paroît répondre à notre *e* plus ou moins ouvert. Cet accident de la prononciation se nomme إِمَالَةٌ *inclinaison*, parce qu'il consiste à détourner le signe graphique de la voyelle, du son de l'*a*, pour l'incliner vers l'*i* (1). On en distingue deux degrés, suivant que le son de l'*e* est plus ou moins ouvert : dans le premier cas, on l'appelle إِمَالَةٌ مَحْضٌ *inclinaison pure*, et on l'indique par deux points rouges, placés au-dessus de l'*élif*, et un *kesra* aussi en encre rouge, placé au-dessous de la consonne précédente; dans le

(1) C'est ainsi que l'*imalèh* ou *inclinaison* est défini par un grammairien arabe :

الإِمَالَةُ هِيَ أَنْ تَنْحُوَ بِالأَلِفِ نَحْوَ اليَاءِ وَبِالفَتْحَةِ نَحْوَ الكَسْرَةِ

« L'*inclinaison* consiste à détourner l'*élif* vers le *ya*, et le *fatha* vers le *kesra*. » Man. ar. de S.-Germain-des-Prés, n.° 465.

second cas, elle est appelée إمالة بَيْنَ بَيْنَ *inclinaison entre deux :* la manière de l'indiquer est la même, si ce n'est qu'au lieu de deux points rouges sur l'*élif*, on n'en met qu'un seul. Ainsi, avec l'*inclinaison*, les mots كَافِرُونَ, مُوسَى, اَلدَّارُ et اَلنَّاسُ, doivent être prononcés *kaifirouna*, *mousei*, *eddeirou* et *enneisou* (1).

82. † Outre les voyelles représentées par les signes graphiques que nous avons fait connoître, les Arabes font quelquefois, sur-tout dans la lecture de l'Alcoran, entendre légèrement des voyelles qu'ils appellent مُخْتَلَسٌ *escamotées*, parce qu'elles passent dans un temps très-rapide et presque imperceptible. Cette prononciation n'a lieu que pour le *dhamma* et le *kesra*, et l'on en

---

(1) Je possède un beau manuscrit africain de l'Alcoran, dans lequel la prononciation nommée *imalèh* est indiquée par l'omission du *fatha*, auquel on substitue un point rouge sous la consonne.

Les poètes persans font souvent usage de l'*imalèh*, dans certains mots arabes; mais alors ils substituent un ى à l'*élif*; ils écrivent ainsi ركيب pour ركاب, et عبيب pour عتاب. Ils prononcent aussi, par suite de l'*imalèh*, إيمن au lieu de أيمن; مُوسِي et عيسِي au lieu de مُوسَى et عيسَى. *Voy.* M. Lumsden, *a Grammar of the persian language*, tom. I, pag. 135, et le *Secander-namèh*, de Nizami, édition de Calcutta, pag. 65.

C'est sans doute aussi, parce que l'*imalèh* étoit d'un usage fréquent chez les Arabes d'Afrique et d'Espagne, que ces derniers, écrivant l'espagnol en caractères arabes, employoient toujours le *fatha* suivi d'un *élif*, pour rendre la voyelle *e*, tandis qu'ils rendoient la voyelle *a* par le *fatha* seulement. Exemple : لَشْ شِيَالُشْ *los cielos*, et لَشْ تِيَارَّشْ *las tierras.*

De même, dans l'idiome maltois, beaucoup de mots qui s'écrivent en arabe par un *fatha* suivi d'un *élif* de prolongation, comme كان *il fut*, النـاس *les hommes*, ثلاثة *trois*, كلام *parole*, se prononcent en faisant entendre, au lieu d'un *a* long, une voyelle qui n'est ni un *e* ni un *i*, mais qui tient le milieu entre l'un et l'autre. *Voyez* M. Michelantonio Vassali, *Grammatica della lingua maltese;* Malte, 1827, pag. 3.

Les règles qui déterminent les cas où l'*imalèh* doit avoir lieu, sont nombreuses et compliquées : on en peut négliger la connoissance sans aucun inconvénient. On les trouve exposées dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 103, 322 et suiv. et 345.

distingue deux degrés, l'un plus léger, l'autre un peu plus sensible : le premier se nomme إِشْمَامٌ, et le second, رَوْمٌ. Dans celui qu'on nomme إِشْمَامٌ, la voyelle est si peu sensible, qu'elle ne compte pour rien dans la poésie. Il n'en est pas de même du degré nommé رَوْمٌ : ici la voyelle est prononcée sensiblement, quoique d'une manière très-brève, et l'on en tient compte dans la prosodie (1).

---

(1) L'auteur du *Kamous* dit au sujet de l'*ischmam* :

اشَمَّ ٱلْحَرْفَ أَذَاقَهَا ٱلضَّمَّةَ أَوِ ٱلْكَسْرَةَ بِحَيْثُ لَا تُسْمَعُ وَلَا يُعْتَدُّ بِهَا وَلَا تَكْسِرُ وَزْنًا

« Le verbe *aschamma*, employé en parlant d'une lettre, signifie lui donner une » légère teinte du *dhamma* ou du *kesra*, en sorte toutefois qu'on n'entende pas ces » voyelles, qu'on n'en tienne aucun compte, et qu'elles n'altèrent en rien la » valeur prosodique. »

Il définit ainsi le *raum* :

ٱلرَّوْمُ وَيُضَمُّ حَرَكَةٌ مُخْتَلَسَةٌ مُخْتَفَاةٌ وَهِيَ أَكْثَرُ مِنَ ٱلْإِشْمَامِ لِأَنَّهَا تُسْمَعُ

« *Raum* ou *roum*, motion (ou voyelle) escamotée, presque inaperçue : elle » est plus fréquente que l'*ischmam*, parce qu'on l'entend. »

Comme cette matière est presque inconnue, je transcrirai ici les textes de Djewhari relatifs à ce sujet, et j'en donnerai la traduction. Voici d'abord ce qu'il dit du روم *raum* :

رُوْم الحركه الذى ذكره سيبويه هى حركة مختلسة مختفاة لضرب من التخفيف وهى اكثر من الاشمام لانها تُسْمَعُ وهى بزِنَةِ الحركة وان كانت مختلسة مثلَ همزة بَيْنَ بَيْنَ كما قال

أإن زُمَّ أَجمالٌ وفارق جيرةٌ   وصاح غرابُ البين انت حريق

قوله اان زمّ فُعُولُنْ ولا يجوز اسكانَ العين وكذلك قوله تعالى شَهْرُ رَمَضَانَ فيمن اخفى انما هو بحركة مختلسه ولا يجوز ان تكون الرآء الاولى ساكنةً لان الهآء قبلها ساكنٌ فيؤدّى الى الجمع بين الساكنين فى الوصل من غير ان يكون قبلهما (اوّلهما .lis) حرفَ لين وهذا غير موجود فى شىء من لغات العرب وكذلك قوله إِنّا نحنُ نَزَّلْنا الذكر وأَمّن لا يَهِدِى ويخِصّمون

CHAPITRE IV.

Des Syllabes, et des Signes orthographiques.

83. On distingue ordinairement les syllabes en *syllabes simples* et *syllabes composées*. On entend par *syllabes simples* celles qui ne consistent qu'en un simple son, comme *a* dans le mot *amour*, ou en une articulation suivie d'un son, comme

---

واشباه ذلك ولا معتبر بقول القرّآء ان هذا ونحوه مُدْغَمٌ لانهم لا يجْعلون هذا الباب ومن جمعَ بين الساكنين فى موضعٍ لا يتجّ فيه اختلاسُ الحركة فهو مخطئٌ كقرآءة حمزة فى قوله تعالى فما اسطاعوا لان سين الاستفعال لا يجوّز تحريكها بوجه من الوجوه ابنُ الاعرابىّ

« Ce dont Sibawaih fait mention sous le nom de *raum*, en fait de voyelles, » c'est une voyelle escamotée et devenue presque insensible, pour produire une » sorte d'allégement [dans la prononciation]. Le *raum* est plus fréquent que » l'*ischmam*, parce que, dans le *raum*, la voyelle se fait entendre et conserve » la valeur prosodique d'une voyelle, quoiqu'elle soit escamotée. Il en est de » cela comme du *hamza* qu'on appelle *entre deux*, comme dans ce vers :

» Quoi donc ! si l'on bride les chameaux, si des voisins s'éloignent, si le » corbeau, présage du départ, fait entendre ses cris, est-ce que tu seras con- » sumé [par le chagrin] ?

« Les mots أأن زم forment un pied nommé *fooulon* (⏑ — —), et il n'est » pas possible d'en rendre quiescent le *aïn* (c'est-à-dire la seconde lettre). La » même chose a lieu dans ce passage de l'Alcoran : شَهْرُ رَمَضَانَ, dans l'opinion » des lecteurs qui rendent presque insensible [le *dhamma* du mot شَهْرُ] ; c'est » seulement alors une voyelle escamotée : mais il n'est pas possible que le ر de » شهر soit quiescent, puisqu'il est précédé d'un ه quiescent ; car si l'on admettoit » cela, il en résulteroit, dans le discours continu [c'est-à-dire hors le cas de » pause], la réunion de deux lettres quiescentes, sans que la première des deux » soit une lettre douce ; chose qui n'est admise dans aucun des dialectes arabes. » La même chose a lieu encore dans cet autre texte de l'Alcoran : انـا نحـنُ » نزّلنا الذكر, et dans celui-ci : امّن لا يهدى, ainsi que dans cet autre :

fa dans le mot *fatal.* On appelle *syllabe composée* celle qui réunit plusieurs articulations à un son, comme dans les mots *bras, trop,* ou dans les mots latins *scribere, sternere, pro,* &c.

84. Cette doctrine sur la distinction des syllabes simples et composées, n'est pas exactement vraie : on ne doit pas donner le nom de *syllabe* à un son simple et qui n'est pas articulé, ce nom venant d'un mot grec qui signifie *réunion de*

» وَيَخِصِّمُونَ [si l'on suit l'opinion des lecteurs qui prononcent يَهِدِّى pour » يَهْتَدِى, et يَخِصِّمُونَ pour يَخْتَصِمُونَ, sur. 16, vers. 39, et sur. 36, vers. 49, » édition de Hinckelmann], et dans d'autres semblables. Il ne faut point avoir » égard à l'opinion de Ferra, qui prétend que le ر [de شهرُ رمضان] est » inséré [dans la consonne suivante], et ainsi des cas semblables; car les » Arabes ne connoissent point cette sorte d'insertion. Quant à ceux qui admettent » la réunion de deux lettres quiescentes, dans des cas où il ne sauroit y avoir » lieu de placer une voyelle escamotée, ils sont dans l'erreur. C'est ce que fait » *Hamza* dans ce texte : فما اسطاعوا (Alcoran, sur. 18, vers. 96, où il lit, » par manière d'insertion : اسطّاعوا); car, suivant Ebn-alarabi, le *sin* de la » forme استفعل ne peut, en aucun cas, recevoir une voyelle. »

Quant à l'*ischmam*, voici comment Djewhari s'exprime :

اشمامُ الحرفِ ان تُشِمَّه الضمّةَ او الكسرةَ وهو اقلّ من رَوْمِ الحركة لانه لا يُسْمَع وانما يتبيّن بحركة الشفة ولا يُعْتَدّ بها حركةً لضُعْفها والحرفُ الذى فيه الاشمامُ ساكِنٌ او كالساكِنِ مثل قولِ الشاعر

متى أنامُ لا يُؤَرِّقْنى الكرىّ ليلًا ولا أَسمعُ اجراسَ المطىّ

قال سيبويه العرب تُشِمّ القافَ شيئًا من الضمّةِ ولو اعتدّتَ بحركةِ الاشمامُ لانكسر البيتُ ولصار تَقْطيعُ رِقْنى الكرى مُتَفاعِلُن ولا يكون ذلك الا فى الكامل وهذا البيت من الرجز

« Faire l'*ischmam* d'une lettre, c'est lui donner une légère odeur du *dhamma* » ou du *kesra* : l'*ischmam* a lieu plus rarement que le *raum* ; car, dans l'*ischmam*, » la voyelle ne se fait pas entendre, et on ne la reconnoît qu'au mouvement de » la lèvre; elle est si foible qu'on n'en tient pas compte comme d'une voyelle, » et que la lettre sur laquelle tombe l'*ischmam* est *quiescente* ou *quasi quiescente.* » C'est ce qui a lieu dans ce vers d'un poëte :

plusieurs élémens de la parole (1). Le son articulé (n.° 1) forme seul une véritable syllabe; mais il faut observer que, dans un son articulé, l'articulation précède toujours le son. Cela ne peut être autrement, puisque l'articulation dépend d'une certaine disposition des parties mobiles de l'organe, et que ces parties, disposées d'une manière convenable, ne sont mises en jeu que par l'émission de l'air qui leur fait violence pour s'échapper et pour former un son. De là il suit que toute articulation doit être suivie d'un son; et que, par conséquent, il ne peut y avoir plusieurs consonnes de suite sans l'interposition d'une voyelle.

85. Mais on peut distinguer les syllabes en *syllabes naturelles* et *syllabes artificielles.* La syllabe naturelle est toujours formée d'une articulation et d'un son, soit que ce son soit exprimé dans l'écriture par une voyelle, soit qu'aucun signe ne le représente. La syllabe artificielle offre véritablement deux ou même trois syllabes; mais une ou deux de ces syllabes n'ayant pour voyelle qu'un son foible et que l'on passe dans un temps presque inappréciable, on a en général négligé de

---

» *Toutes les fois que je dors, le muletier ne me réveille pas durant la nuit, et je » n'entends point les clochettes des bêtes de charge.*

» Dans ce vers, dit Sibawaih, les Arabes donnent au *kaf* [du mot يؤرّقى], » une légère odeur du *dhamma;* mais si l'on y comptoit l'*ischmam* pour une voyelle, » le vers seroit détruit, et le pied, composé des syllabes رقى الكرّى, de- » viendroit un *moutéfâilon* (⏑ ⏑ — ⏑ —), pied qui n'a lieu que dans le mètre » appelé *camil,* tandis que ce vers-ci appartient au mètre nommé *redjz.* »

(1) Il est étonnant que, dans le Dictionnaire de l'Académie française, on ait défini une syllabe, *une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.* A la vérité, d'après l'analyse que nous avons donnée (n.os 1 et 30) des deux parties qu'on doit distinguer dans chaque son, on pourroit dire que toute voyelle constitue une *syllabe.* Mais ce n'est pas ainsi qu'on entend communément la dénomination de *syllabe.* D'ailleurs, en donnant ce sens au mot *syllabe,* il faudroit distinguer, dans toute *syllabe simple,* trois élémens divers; 1.° l'émission de l'air fourni par la poitrine; 2.° sa vocalisation ou la modification qui en fait une voyelle déterminée; 3.° l'articulation.

l'exprimer dans l'écriture. Les Hébreux cependant, les Éthiopiens et d'autres peuples, représentent toujours ce son par une voyelle brève : c'est cette voyelle que les Hébreux nomment *schéva.* Ce son est celui de notre *e* muet, que nous faisons à peine entendre dans la prononciation commune, lors même que nous ne l'omettons pas dans l'écriture. C'est ainsi que nous prononçons *que dites-vous, se traîner,* en faisant à peine entendre l'*e* final des mots *que, dites* et *se : k'dit'vous, s'traîner.* On doit reconnoître la présence de cette voyelle très-brève, lors même qu'elle n'est pas écrite, comme dans les mots *soupçon, victoire, bride, scrupule,* que l'on devroit épeler *sou-pe-çon, vi-que-toi-re, be-ri-de, se-que-ru-pu-le.* Ce son bref est beaucoup moins sensible, quand la seconde des deux consonnes ainsi jointes est une *l* ou une *r;* ainsi, on le sent moins dans *Cléon* que dans *Ctésias,* dans *Priam* que dans *Ptolémée.*

86. Dans le système d'écriture des Arabes, on ne peut pas représenter un son simple par une seule voyelle, comme nous le faisons en français, en écrivant *a, o, i :* car les voyelles arabes n'entrent point dans la série des lettres; elles doivent être nécessairement placées au-dessus ou au-dessous d'une consonne qui leur sert, pour ainsi dire, de support. Lors donc qu'on veut peindre un son simple, on se sert de l'*élif* hamzé أ, auquel on joint la voyelle représentative du son, en cette manière : أَ , إِ et أُ; en épelant l'arabe, on diroit, dans ce cas, *élif hamzé, fatha; a : élif hamzé, kesra; i :* &c. C'est à-peu-près ainsi qu'en épelant les mots *haleine, honneur, humanité,* nous disons *ache, a; a : ache, o; o :* &c., quoique, dans ces mots, l'*h* n'étant point aspirée, n'influe en aucune manière sur la prononciation.

Toutefois, ainsi que je l'ai déjà dit (n.° 30), l'*élif* ou plutôt le *hamza* n'est pas ici un signe nu et dénué de tout objet

réel, comme l'est l'*h* dans les mots français que j'ai donnés pour exemples.

87. La syllabe naturelle est formée d'une consonne et de la voyelle attachée à cette consonne, à laquelle il faut joindre les lettres ا, و ou ى, lorsqu'elles ne servent qu'à prolonger le son (n.° 68), comme dans بِى *bi*, بُو *bou*.

88. La syllabe artificielle est formée d'une consonne, de la voyelle attachée à cette consonne, et d'une autre consonne qui ne porte aucune voyelle, mais un signe nommé *djezma*, comme مِنْ *min*.

DU DJEZMA.

89. Le *djezma* جَزْمٌ est ainsi nommé, parce qu'il sépare la syllabe artificielle à la fin de laquelle il se trouve, de la syllabe suivante. Son nom signifie *séparation, césure*. On le nomme aussi سُكُونٌ, c'est-à-dire, *repos* (1) Il se place au-dessus de la lettre, et se figure ainsi (ْ), comme dans le mot أُقْعُدْ *ok-od*.

90. † Je n'ai remarqué dans les manuscrits coufiques aucun signe qui réponde au *djezma*.

91. Par ce que nous avons dit précédemment (n.os 83 et 85) sur la nature des syllabes, on voit que le *djezma* peut être considéré comme le signe d'une voyelle très-brève : il répond au *schéva* quiescent des grammairiens hébreux, ainsi qu'à leurs autres voyelles très-brèves, telles que le *hatèf-patah*, le *hatèf-ségol*, &c., et à la sixième voyelle de l'alphabet éthiopien. On trouve un signe qui a quelque analogie avec le *djezma*, dans l'écriture des Russes : ce signe, qui est nommé *yer*, et qui prend deux formes qui ne diffèrent l'une de l'autre que par leur grandeur relative, se place dans la série des lettres. On peut

---

(1) Suivant Metoscita, le *djezma* se nomme aussi وَقْفٌ (*Grammat. arab. P. Metoscitæ* ; Rom. 1624, p. 25); mais cela n'est pas exact (n.° 73).

le comparer, avec quelque restriction, ainsi que le *djezma* arabe, à notre *e* muet.

92. Lorsqu'une consonne marquée d'un *djezma* est suivie d'un son simple, c'est-à-dire, d'un *élif* hamzé mu par une voyelle, il ne faut pas joindre le son avec la consonne qui le précède; mais il faut le prononcer comme s'il y avoit, après cette consonne, un *e* très-bref: ainsi les mots قُرْآنٌ, يَسْأَلُ, شَيْأً, doivent être prononcés *kor-ânon, yés-alou, schéy-an,* et non pas *ko-rânon, yé-salou, sché-yan.*

93. † Suivant plusieurs grammairiens, quand une lettre djezmée est suivie immédiatement d'un *élif* hamzé, soit que cet *élif* soit هَمْزَةُ ٱلْوَصْلِ ou هَمْزَةُ ٱلْقَطْعِ (n.° 133), on peut transporter sur la lettre djezmée la voyelle du *hamza,* et supprimer tout-à-fait l'*élif*; et cela a également lieu, soit que la lettre djezmée et l'*élif* hamzé appartiennent à un même mot ou à deux mots différens. C'est ainsi qu'on écrit يَرَى et يُرِى pour يَرْأَى et يُرْأِى; et l'on peut écrire de même يَسَلُ et تَسَلْ, pour يَسْأَلُ et تَسْأَلْ. On peut écrire aussi مِنَ بِي, مِنُ مِّي, قَدَ فْلَحَ et مَنِ تَّبَعَ, au lieu de مِنْ أَبِي, مِنْ أُمِّي, قَدْ أَفْلَحَ et مَنِ ٱتَّبَعَ. Par la même raison, on peut écrire ٱلَحْمَرُ et ٱلَطْفَالُ, pour ٱلْأَحْمَرُ et ٱلْأَطْفَالُ. Dans ce dernier cas, on peut, suivant quelques grammairiens, retrancher l'*élif* de l'article ٱلْ, et écrire لَحْمَرُ (1).

94. † La comparaison que j'ai faite du *djezma* avec le *hatèf-patah* et les autres voyelles très-brèves des Hébreux (n.° 91), est d'autant plus juste, que, quand une lettre fortement aspirée, ou d'une prononciation très-gutturale, se trouve marquée d'un *djezma,* il est impossible de faire sentir l'articulation de cette lettre, sans répéter, après cette articulation, la voyelle qui la

---

(1) *Voyez* le Commentaire sur l'*Alfiyya* (manuscr. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1234).

précède, ou une voyelle brève; c'est ce que l'on éprouvera en prononçant avec attention les mots رَأَى, قَطَعْتَ, شِعْرٌ, مَدَحْتَ, رَحْمَانَ et إِقْطَعْ.

95. † La syllabe artificielle des Arabes n'est jamais composée de deux consonnes qui se suivent immédiatement sans une voyelle intermédiaire, comme dans la première syllabe du mot français *statue.* Dans les mots dérivés du grec ou d'autres langues étrangères, que les Arabes ont introduits dans leur langue, et au commencement desquels il se trouve deux consonnes de suite, ils ajoutent, avant la première de ces consonnes, un ا mu le plus souvent par un *kesra.* C'est ainsi que du mot grec *κλίμα*, *climat*, ils ont fait le mot إِقْلِيمٌ : nous avons formé de même les mots *esprit* et *écrire*, autrefois *escrire*, des mots latins *spiritus* et *scribere.* Suivant la même analogie, les Italiens disent *in ispirito* au lieu de *in spirito.* Dans le même but, mais par un procédé différent, pour rendre les mots espagnols *gran*, *tres*, *travajo*, les Arabes écrivoient *garan*, *teres*, *taravajo*, &c. (1).

96. † C'est par la même raison que, dans la prononciation vulgaire, où la voyelle de la première syllabe d'un mot est souvent supprimée, on ajoute au commencement de ce mot, un ا avec un *kesra*, lettre qui ne s'écrit pas, mais qui se prononce. Ainsi, au lieu de تَقَاتَلُوا, on supprime le *fatha* du ت, et l'on prononce *etkâtalou;* au lieu de تَقَرَّبْنَا, on prononce *etkarrabna*, comme si ces mots étoient écrits إِتْقَاتَلُوا et إِتْقَرَّبْنَا. On prononce de même *embârak* إِمْبَارَك pour مُبَارَكٌ, dans ces phrases, par exemple, إِمْبَارَك ما عملت *embârak ma amelt*, et إِمْبَارَك ما جاك *embârak ma giak* (2). Ajoutez encore cet exemple, لِمَنْ هَذَا

(1) Voy. *Notices et Extraits des manuscrits de la bibl. du Roi*, tom. VI, p. 641.

(2) *Anton. ab Aquilâ, Arab. ling. novæ et method. Institut.* pag. 33 et 133.

Voyez encore un exemple de la même prononciation, dans le Voyage de M. Sonnini en Égypte, tom. III, pag. 313 et 342. Dans le Dictionnaire publié

آلْكِتَابِ, que l'on prononce vulgairement *elmen hadha elketâb* (1).

97. † Dans les manuscrits africains de l'Alcoran, le *djezma* est ordinairement de couleur bleue. Les Arabes d'Afrique le figurent ainsi (°). Quelquefois ils le placent entre les lettres et les points diacritiques supérieurs (n.° 78).

98. Lorsqu'une lettre est accompagnée d'une voyelle, il faut toujours prononcer la lettre la première. Ainsi بَ doit être prononcé *ba*, et non pas *ab*.

99. † Une lettre articulée avec une voyelle se nomme مُتَحَرِّكَةٌ, c'est-à-dire, *mue, mise en mouvement;* ce qui exprime très-bien le mécanisme de la prononciation. Si elle est mue par un *fatha*, on la nomme مَفْتُوحَةٌ; quand elle est mue par un *kesra*, on la nomme مَكْسُورَةٌ; et مَضْمُومَةٌ, si elle est mue par un *dhamma*.

100. † Une lettre marquée d'un *djezma* se nomme سَاكِنَةٌ; c'est-à-dire, *en repos* ou *quiescente*. J'emploierai souvent le mot *djezmée*.

101. † Il ne peut pas ordinairement y avoir deux lettres quiescentes de suite dans les mots arabes, ni une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée : ainsi l'on ne doit pas écrire قُولْ, سِيرْ; et quand cette rencontre doit avoir lieu en suivant les règles ordinaires de la grammaire, on supprime, pour l'éviter, la lettre de prolongation, et l'on écrit قُلْ, سِرْ. On verra beaucoup d'exemples de l'application de cette règle, qui toutefois est sujette à un assez grand nombre d'exceptions que fera connoître la partie étymologique de la grammaire.

---

par M. Vassali, de la langue maltoise, qui n'est qu'un arabe corrompu, une apostrophe indique cette petite voyelle, comme dans *'mbeyen*, qui est l'arabe مُبَيِّن, *'ntasab*, qui est l'arabe إِنْتَصَبَ.

(1) *Anton. ab Aquilâ*, pag. 360.

102. ✝ Donner à chaque lettre le signe de la voyelle qui lui convient, ou le *djezma*, s'appelle en arabe, إِضْبَاطٌ *fixation*.

103. ✝ Priver une lettre du signe de la voyelle qui lui convient, ou du *djezma*, se nomme إِهْمَالٌ *omission*.

104. Le و et le ى servant de lettres de prolongation (n.° 68), ne doivent pas être marqués d'un *djezma*, non plus que l'*élif* bref ou le ى qui le remplace (n.° 73) : ainsi l'on doit écrire صَلَوةٌ, et non صَلَوْةٌ ; رَمَيَةٌ ou رَمَاةٌ, et non رَمْيَةٌ ; آلْفَتَى, et non آلْفَتَىْ. Il faut bien distinguer le و et le ى de prolongation, des mêmes lettres djezmées (1).

105. Lorsque le و et le ى sont marqués d'un *djezma*, ils doivent conserver leur valeur dans la prononciation. Le و, dans ce cas, forme une diphthongue avec la voyelle qui le

---

(1) Suivant la Grammaire des Maronites, les Arabes se servent assez ordinairement du même mot سَاكِنٌ *quiescent*, ou سُكُونٌ *repos*, pour indiquer les lettres affectées d'un *djezma*, et celles qui servent a prolonger le son. Mais ils regardent l'*élif* marqué d'un *hamza* et d'un *djezma*, comme simplement quiescent, comme dans مَأْوَى ; et celui qui est quiescent après un *fatha* sans *hamza* ni *djezma*, comme doublement quiescent. Il en est de même de l'*élif* qui suit souvent le و quiescent à la fin des mots, comme dans نَصَرُوا. Le و et le ى quiescens après un *fatha*, et affectés d'un *djezma*, sont simplement quiescens, comme dans يَوْمٌ, خَوْفٌ, ذَيْلٌ. Le و précédé d'un *dhamma*, et le ى précédé d'un *kesra*, sont doublement quiescens, pourvu, néanmoins, qu'ils ne tiennent pas lieu d'un ا, et ne soient pas affectés d'un *djezma* et d'un *hamza*, comme dans مُؤْمِنٌ, بِئْرٌ ; ce que je dis par analogie, ne l'ayant pas trouvé dans la Grammaire des Maronites. On peut regarder, en général, par rapport aux lettres ا, و et ى, le *djezma* comme le signe d'un simple repos, c'est-à-dire, d'une syllabe composée, et l'absence du *djezma* comme celui du double repos, ou de la nullité de la lettre, qui tout au plus sert, en ce cas, à alonger la voyelle qui la précède. L'*élif* de l'article ال, ou, pour mieux dire, tout *élif* d'union, quand l'union a lieu, est doublement quiescent. (*Gramm. arab. Maron.* p. 21.)

Je rejette ceci en note, parce que je n'ai point rencontré de traces de cette distinction dans les grammairiens arabes que j'ai consultés.

précède. Ex. يَوْمٌ, prononcez *yaou-mon.* Le ى, dans le même cas, conserve son articulation, et doit se prononcer avec la voyelle qui le précède, comme on prononce les lettres *il* dans les mots *ail, orteil, pot à oille,* mais beaucoup moins fortement. Ex. أَيْدِي, prononcez *ay-di* ou *ail-di.* Quelques grammairiens appliquent spécialement, dans ce cas-là, aux lettres و et ى, formant avec les voyelles qui les précèdent, une diphthongue, la dénomination de *lettre douce* حَرْفُ ٱللِّين (n.° 58). Dans le langage vulgaire, le و quiescent, après un *fatha,* se prononce le plus souvent comme notre *au,* et le ى, dans le même cas, comme notre *ê.* Ex. يَوْمٌ, أَنْسَيْتُ : on prononce vulgairement *yaum, ansêtou,* ou plutôt *ansêt.*

106. C'est ici le lieu de remarquer que le و ne représente pas véritablement une articulation. Prononcé à la maniere des Arabes, et non comme le prononcent les Turcs et les Persans, il forme réellement une diphthongue avec la voyelle qui le suit; car la diphthongue n'est autre chose que la réunion de deux sons prononcés rapidement, en sorte que l'on en aperçoit à peine la distinction. Telles sont, en français, les diphthongues des mots *oui, dieu, ciel.* Il en est de même dans les mots arabes وَالِدٌ, وَلَدٌ; prononcez *ouâ-li-don, ouè-lè-don.*

DU TESCHDID.

107. Lorsqu'une consonne doit être redoublée dans la prononciation, sans l'interposition d'aucune voyelle écrite, les Arabes ne doublent pas la figure de la lettre; mais ils emploient un signe nommé تَشْدِيدٌ, c'est-à-dire, *corroboration,* ou تَثْقِيلٌ, *aggravation.* Ce signe, formé ainsi (ّ), se place au-dessus de la lettre qui doit être doublée; ex. دَبَّرَ *dabbara.* Dans quelques manuscrits coufiques, le *teschdid* est placé indifféremment au-dessus ou au-dessous de la consonne à laquelle il appartient. Je crois qu'il n'a été placé qu'après coup dans les manuscrits

coufiques où il se trouve. Chez les Arabes d'Afrique, il est formé ordinairement ainsi (^), ou ainsi (v), et se place au-dessus ou au-dessous de la lettre, comme la voyelle qui l'accompagne. Dans les manuscrits africains de l'Alcoran, il est, ainsi que le *djezma*, peint en bleu. La figure du *teschdid* est un petit س, abréviation du mot شَدِيدٌ *fort*, ou du mot شِدَّةٌ *force*, qui est le nom que les Africains lui donnent.

108. Cette réunion de deux lettres en une seule, par le moyen du *teschdid*, est nommée en arabe إِدْغَامٌ; ce qui signifie *insertion*, parce qu'on insère la première des deux lettres dans la seconde : de ces deux lettres, la première est toujours quiescente (1).

109. † La lettre affectée d'un *teschdid* se nomme, en arabe, مُشَدَّدَةٌ *fortifiée*, ou bien ثَقِيلَةٌ, ou مُثَقَّلَةٌ *alourdie*. L'absence du *teschdid* se désigne par le mot تَخْفِيفٌ *allégement*, et la lettre privée de ce redoublement se nomme مُخَفَّفَةٌ *allégée*.

110. Le *teschdid* peut avoir lieu sur toutes les lettres, même sur l'*élif* hamzé. On écrit, par exemple, لَآَّلٌ *marchand de perles*, رَأَّاسٌ *marchand de têtes de moutons* ou *autres animaux ;* mais le vulgaire prononce رَوَّاسٌ. C'est comme si l'on écrivoit رَأْأَاسٌ; c'est ainsi que تَمَّارٌ est pour تَمْمَارٌ (2).

---

(1) Suivant le système des grammairiens arabes, la prononciation indiquée par le *teschdid* n'est pas tout-à-fait la même chose que celle qui résulteroit de la réduplication de la même lettre, la première des deux étant djezmée. Ainsi اَلْلَّهُ différeroit de اَللَّهُ ; le premier seroit *al-lahou*, et le second, *a-llahou*. Car, d'après l'opinion de ces grammairiens, par l'effet de l'*insertion* إِدْغَامٌ et du *teschdid*, la consonne djezmée disparoît tout-à-fait, et la lettre qui reçoit le *teschdid* est plutôt articulée avec énergie que doublée.

(2) Il paroît, par quelques passages d'anciens grammairiens, que les Latins ont eu autrefois un signe destiné au même usage que le *teschdid* des Arabes, et qui se plaçoit de même sur la consonne qui devoit être doublée dans la prononciation : ils nommoient ce signe *sicilicus*.

111. On distingue le *teschdid* en *nécessaire* et *euphonique.*

112. Le *teschdid* nécessaire est celui qui se place après une consonne mue par une voyelle. Si ce *teschdid* étoit omis dans l'écriture, il pourroit y avoir du doute sur la manière dont on devroit prononcer le mot, et, par suite, sur sa signification. Ainsi, عَلَقَ signifie *être pendu à quelque chose,* et se dit d'un chameau qui tire à lui les branches d'un arbre pour en manger les feuilles, parce qu'il est en quelque sorte suspendu à ces branches; عَلَّقَ, avec un *teschdid,* signifie *suspendre à quelque chose.* Le *teschdid* nécessaire n'a pas lieu après une lettre de prolongation (n.° 101), si ce n'est dans les racines sourdes, comme on le verra lorsque nous parlerons de la conjugaison des *verbes sourds.* On écrit alors مَادَّ pour مَادَدَ. Il y a encore plusieurs circonstances qui nécessitent l'usage du *teschdid* après une lettre de prolongation. J'aurai soin de les faire remarquer, à mesure que l'occasion s'en présentera.

113. Le *teschdid* euphonique, c'est-à-dire, *employé pour rendre la prononciation plus facile,* indique qu'une lettre doit être doublée dans la prononciation, pour tenir lieu de celle qui la précède, dont l'articulation alors ne se fait point entendre. Cela a lieu pour éviter le choc de certaines lettres dont la rencontre est dure et désagréable à l'oreille.

On distingue plusieurs espèces de *teschdid* euphonique.

114. Le premier a lieu sur les lettres solaires qui suivent l'article أَلْ; et c'est ici que s'applique la distinction des lettres solaires et lunaires (n.° 62). Ex. أَلرَّحِيمُ, prononcez *arrahîmou,* et non *alrahîmou.* Si le mot commence par un ل, quelquefois on retranche un des deux ل: ainsi l'on écrit toujours أَلَّذِى et أَلَّتِى pour أَلْلَذِى et أَلْلَتِى. Ce retranchement a toujours lieu quand l'article perd son ا, parce qu'il est précédé de la préposition لِ, et que le mot commence par un ل. Il y auroit

alors trois ل de suite ; mais on en supprime un, et l'on écrit لِلَّهِ et لِلَّيْلِ au lieu de لِلْلَّهِ et لِلْلَّيْلِ.

115. Le *teschdid* euphonique a lieu secondement après un ن djezmé, et se place sur la consonne qui le suit, si elle est une des cinq lettres comprises dans le mot لومير (n.° 51). Ainsi l'on écrit مِن رَّبِّهِ, et l'on prononce, comme si c'étoit un seul mot, *mir-rabbihi*, au lieu de *min rabbihi*. Il en est de même lorsque le ن n'est point écrit, mais est seulement renfermé virtuellement dans une voyelle nasale. Ex. كِتَابٌ مُّبِينٌ: prononcez *kitâbom-moubînon.*

Le ن disparoît quelquefois tout-à-fait dans les prépositions مِنْ et عَنْ devant les mots مَا et مَنْ, comme مِمَّا, عَمَّا, عَمَّنْ et مِمَّنْ, pour مِن مَّا, عَن مَّا, عَن مَّنْ et مِن مَّنْ, et même devant d'autres mots, quoique beaucoup plus rarement, comme مِلَّيْلِ pour مِن لَّيْلِ.

116. Un troisième usage du *teschdid* euphonique, c'est lorsque, dans le même mot, il se rencontre, sans aucune voyelle intermédiaire, deux consonnes dont l'articulation est presque semblable, et qu'il seroit difficile de les articuler chacune séparément, avec exactitude. Ainsi, au lieu d'écrire أَرَدْتُ, بَسَطْتَ, أَخَذْتُمْ et لَبِثْتَ, on écrit أَرَدتُّ, بَسَطتَّ, أُخَذتُّمْ, لَبِثتَّ, et l'on prononce *arattou*, *baçatta*, *akhattoum*, *labitta.*

117. † On trouve encore dans les manuscrits de l'Alcoran, plusieurs autres cas qui donnent lieu à l'emploi du *teschdid* euphonique : voici ceux que j'ai observés.

118. † Toutes les fois que de deux mots qui se suivent, le premier finit et le second commence par la même consonne, et que cette consonne doit être djezmée à la fin du premier mot, on place un *teschdid* sur celle qui commence le mot suivant. Exemples : مَا سَأَلْتُكُم مِّنْ أَجْرٍ ; أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً ; قُل لِّلَّهِ ٱلشَّفَاعَةُ.

119. † La même chose se pratique lorsque la consonne

djezmée qui termine un mot, est homogène avec celle qui commence le mot suivant, mais non identique. Exemples :

قَد جَّآءَكُم مِّنَ ٱللَّهِ نُورٌ ،

وَلَقَد صَّدَّقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُ ،

فَقَد ضَّلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ،

إِذ تَّلَقَّوْنَهُ ، إِذ جَّآءَهُ ، إِذ سَّمِعْتُمُوهُ ،

إِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا ، قُل رَّبِّي ،

120. † Cette sorte d'insertion se nomme, dans le premier cas, إِدْغَامٌ صَغِيرٌ فِي ٱلْمِثْلَيْنِ, c'est-à-dire, *petite insertion qui a lieu dans deux lettres semblables;* dans le second cas, on la nomme إِدْغَامٌ صَغِيرٌ فِي ٱلْمُتَجَانِسَيْنِ, c'est-à-dire, *petite insertion qui a lieu dans deux lettres analogues.*

121. † Dans tous les cas dont j'ai parlé jusqu'ici, on doit omettre le *djezma* de la lettre quiescente. On doit donc écrire أَلشَّمْس, et non أَلْشَّمْس; بَعَثتُّ, et non بَعَثْتُ; إِذ جَّآءَ, et non إِذْ جَآءَ; قُل رَّبِّي, et non قُلْ رَبِّي.

122. † On insère aussi par un *teschdid* la dernière consonne d'un mot, lors même qu'elle n'est pas djezmée, mais qu'elle est mue par une voyelle, dans la première consonne du mot suivant, soit que ces deux lettres soient identiques, ou qu'elles soient seulement homogènes (1). Dans le premier cas, cette insertion se

---

(1) Ce genre d'insertion est particulier, je crois, à certains lecteurs de l'Alcoran, et n'est point généralement admis. Je pense que les grammairiens qui l'admettent, se contentent de prononcer rapidement et foiblement, ou d'*escamoter* la voyelle qui termine le premier des deux mots consécutifs. Djewhari, dans un passage que j'ai cité précédemment (pag. 42, n.º 82, note), désapprouve ce genre d'insertion, et j'ai lieu de croire qu'il étoit particulier à un fameux lecteur de l'Alcoran, nommé *Abou-Amrou*, imité en cela, du moins en partie, par Hamza. *Voyez* à ce sujet, les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. IX, pag. 82.

nomme إِدْغَامٌ كَبِيرٌ فِي ٱلْمِثْلَيْنِ, c'est-à-dire, *grande insertion qui a lieu dans deux lettres semblables.* Exemples :

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ كَذَبَ عَلَى ٱللّٰهِ وَكَذَّبَ بِٱلصِّدْقِ ،

يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ تَرَى ،

ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ ،

أَمَرَ رَبِّي ،

وَيَنْزِعُ عَنْهُمَا لِبَاسَهُمَا ،

جَعَلْنَاكُمْ خَلَائِفَ فِي ٱلْأَرْضِ ،

فَإِذَا قَضَيْتُمْ مَنَاسِكَكُمْ ،

فَٱلْحَقُّ وَٱلْحَقَّ أَقُولُ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنْكُمْ ،

فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرًا ،

هُوَ وَقَبِيلُهُ ،

ثُمَّ أَرْسَلْنَا مُوسَى وَأَخَاهُ هَارُونَ ،

Dans le manuscrit d'où j'ai tiré tous ces exemples, le *teschdid,* en ce cas, est écrit en encre rouge.

Si les deux lettres ne sont pas identiques, comme dans les exemples précédens, mais seulement homogènes, l'insertion se nomme إِدْغَامٌ كَبِيرٌ فِي ٱلْمُتَجَانِسَيْنِ, c'est-à-dire, *grande insertion qui a lieu dans deux lettres homogènes.* Quelques grammairiens appellent مُتَجَانِسَانِ les *deux lettres semblables,* et مُتَقَارِبَانِ les *deux lettres analogues* ou *homogènes* (1). Exemples :

---

(1) Le principe général de cette insertion, c'est que les deux lettres soient du même organe, ou qu'elles appartiennent à la même catégorie de lettres, telles que مجهورة, مهموسة, مطبقة, &c. D'ordinaire, la première lettre est absorbée dans la seconde; quelquefois, mais rarement, c'est la seconde qui, étant d'une prononciation plus facile ou plus euphonique, absorbe la première : il y a même des cas très-rares où les deux lettres se changent en une troisième, comme dans سِتٌّ pour سِدْسٌ.

M. Lumsden a traité, dans un grand détail, de ces élisions et même de celles

رَفِيعُ ٱلدَّرَجَاتِ ذُو ٱلْعَرْشِ ،

خَالِــقُ كُلِّ شَيْءٍ ،

وَمَا نَحْنُ لَهُ بِمُؤْمِنِينَ ،

يَخْرُجُونَ مِّنَ ٱلْأَجْدَاثِ سِّرَاعًا ،

وَٱلَّذِينَ يَرْمُونَ ٱلْمُحْصَنَاتِ ثُمَّ لَمْ يَأْتُوا بِأَرْبَعَةِ شُّهَدَآءَ ،

كُلُوا مِنْ حَيْثُ شِّئْتُمَا ،

Dans ces exemples et autres semblables, le *teschdid* est écrit en encre rouge, comme dans les précédens.

Dans les deux derniers cas dont je viens de parler, il y a élision de la dernière voyelle du premier mot, et la consonne qui commence le second mot est doublée, pour tenir lieu de celle qui termine le mot précédent. Les pronoms affixes كَ, كِ, كُمْ, كُنَّ, sont censés former un mot séparé, comme dans cet exemple, خَلَقَكُّمْ. Le ة est regardé comme un ت, dans ces mots, par exemple, يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ تَّرَى.

123. † Je ne puis déterminer précisément quelles sont les lettres comprises sous la dénomination de مُتَجَانِسٌ *homogènes* (1). Voici celles que j'ai remarquées :

---

qui sont particulières à quelques tribus arabes. Les règles qu'il pose ne sont pas toujours d'accord avec les observations que j'ai consignées ici, ce qui ne doit pas surprendre, parce qu'il y a, entre les diverses écoles des grammairiens arabes et des lecteurs de l'Alcoran, différence d'opinions sur plusieurs points de ce système euphonique. Comme ceci n'est d'aucune utilité pour l'étude de la langue, je n'ai pas voulu m'étendre davantage sur ce sujet, et je me borne à renvoyer les lecteurs qui seroient curieux d'approfondir cette matière, aux commentateurs de l'Alcoran, au Dictionnaire de Djewhari et à la Grammaire arabe de M. Lumsden, pag. 481 et suiv.

(1) Béidhawi, dans un passage de son Commentaire sur l'Alcoran, que j'ai inséré dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 4, compte 15 lettres qui ne sont susceptibles d'insertion que dans leurs semblables, et 13 qui s'insèrent

Le ت éprouve l'élision devant les lettres ث, ح, د, ذ, ز, س, ش, ص, ض, ط et ظ ;

Le ث, devant les trois lettres ت, س et ش;

Le ح, devant le ث;

Le د, devant les lettres ت, ث, ح, ذ, ز, س, ص et ض;

Le ذ, devant les lettres ث, ح, س et ص;

Le ر, devant le ل.

Le س et le ش s'élident réciproquement.

Le ض souffre pareillement l'élision devant le ش.

Le ق élide le ك, et le ك produit le même effet sur le ق.

Le ل est élidé devant le ر et le ز.

Enfin, le ن éprouve l'élision, lorsqu'il est suivi du ر ou du ل (1).

---

aussi bien dans leurs analogues que dans leurs semblables. La première catégorie renferme les lettres أ, خ, ز, ش, ص, ض, ط, ظ, ع, غ, ف, م, ة, و et ى, et la deuxième, les lettres ب, ت, ث, ج, ح, د, ذ, ر, س, ق, ك, ل et ن.

Béidhawi, au lieu du mot متجانس, se sert de l'expression متقارب, qui en est l'équivalent.

(1) Pour ne rien omettre de ce qui concerne cette matière, je dois faire observer que, suivant la Grammaire des Maronites, les permutations de lettres ont lieu seulement quand la première est djezmée, soit que les deux lettres se trouvent dans le même mot, ou dans deux mots en contact (p. 30 et 31); et qu'elles ont lieu plus communément entre les lettres du même organe (pag. 31). Les changemens que certaines lettres éprouvent dans leur prononciation, à raison de la rencontre de quelque autre lettre, sont, suivant la même Grammaire (p. 37 et suiv.), ceux que voici :

Le ب, devant le ف et le م, se change en la lettre qui le suit.

Le ت se change en ط après le ص et le ط, et en د après le ز.

Le ث, devant les lettres ذ, ز, س, ص et ظ, se change en la lettre suivante.

Il en est de même du ج, devant le ش;

Du د, devant le ت et le ط;

Du ذ, devant les lettres ت, ض et ظ;

DU HAMZA.

124. Tout ا qui est mu par une voyelle ou qui est mobile de sa nature, quoiqu'il devienne djezmé par quelques raisons grammaticales, est marqué d'un signe nommé *hamza* هَمْزٌ ou هَمْزَةٌ, c'est-à-dire, *piqûre*, à cause de l'effet que produit l'effort

---

Du ز, devant le س et le ص;
Du س, devant les lettres ز et ص:
Du ش, devant le ج;
Du ص, devant le ز et le س;
Du ض, devant le ذ et le ظ;
Du ط, devant le ت et le د;
Du ظ, devant le ت et le ذ;

Le ع étant devant le ه, ils se changent tous deux en ح, comme مَعْهُمْ; prononcez مَحُّمْ.

Le غ étant devant le ه, ils se changent tous deux en خ, comme أَلْدَغْهُمْ; prononcez أَلْدَخُّمْ.

Le ق, devant le ك, se change en ك.
Le ك, devant le ق, se change en ق.
Le ل, devant le ر, se change en ر, outre le cas particulier à l'article ال devant les lettres solaires.

Le ن se change en م devant le ب; devant les six lettres du mot يَرْمِلُونَ, il s'unit à la lettre qui le suit, en perdant sa propre prononciation.

Quant à l'insertion, la première lettre n'étant pas djezmée, cette grammaire ne l'admet qu'entre deux ه, dont le premier perd alors sa voyelle dans la prononciation; ce qui n'a lieu encore qu'avec quelques restrictions, et pourvu qu'il n'en puisse pas résulter d'équivoque (pag. 39). Il en est de même dans tous les autres cas; l'insertion cesse, quand elle peut donner lieu à une équivoque (pag. 32). Enfin, quand un ح quiescent est suivi d'un ع ou d'un ه, il y a bien insertion; mais, par un effet contraire, c'est le ح qu'on double, et c'est la lettre suivante qui perd son articulation propre (pag. 32). Je crois que la plupart de ces permutations sont de véritables fautes de prononciation, e j'ai même lu des grammairiens arabes qui, loin de les convertir en règles, recommandent de les éviter.

fait par la poitrine pour produire une émission de l'air, subite et énergique (n.os 30 et 86) : ce signe est formé ainsi (ء). Le *hamza* ou *élif* hamzé est une véritable articulation, dont nous avons déjà indiqué la valeur (n.° 30), et diffère essentiellement de l'*élif* non hamzé, qui n'est jamais mu par aucune voyelle, et qui n'entre dans les mots que comme lettre de prolongation ou comme lettre muette (n.° 68). J'ai déjà fait remarquer le rapport qu'il y a entre l'articulation du *aïn* et celle de l'*elif* hamzé, et j'ai observé que le *hamza* n'est autre chose que la figure du *aïn* tronquée (n.° 45). Le *hamza* se met au-dessus de l'*élif*, lorsque celui-ci est mu par un *fatha* ou par un *dhamma*, ou marqué d'un *djezma*, et alors la voyelle ou le *djezma* se placent au-dessus du *hamza* ; exemples : أَنْصَرَ, أُنْصُرْ, رَأْسٌ. Si l'*élif* est mu par un *kesra*, le *hamza* se place au-dessous de la lettre, et le *kesra* au-dessous du *hamza* ; ex. إِضْرِبْ.

Dans la plupart des manuscrits, on omet presque toujours le *hamza*.

125. † Dans les manuscrits coufiques, ou du moins dans quelques-uns de ces manuscrits que j'ai vus, le *hamza* est indiqué par une petite ligne horizontale de couleur verte, qui se place avant l'*elif*, au haut de la lettre, si la voyelle est un *fatha*, au bas, si c'est un *kesra*, et à la moitié de sa hauteur, si c'est un *dhamma*. Cette même ligne se place au-dessus du و et du ى, lorsque ces lettres tiennent lieu d'un ا hamzé, comme je le dirai tout-à-l'heure. Outre ce signe, le *hamza* est encore marqué par la couleur du point qui indique la voyelle : ce point est jaune.

126. † Dans beaucoup de manuscrits africains, le *hamza* est pareillement indiqué par un gros point jaune placé au haut, ou au bas, ou vers le milieu de l'*élif*, suivant que la voyelle est un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma* ; on joint en outre au *hamza* la voyelle convenable.

127. Lorsque le و et le ى tiennent la place d'un *élif* mobile, ce qui arrive souvent, comme on le verra dans le dernier chapitre de cette première partie, on place au-dessus de ces lettres, et quelquefois au-dessous du ى, un *hamza ;* exemples : مُؤْمِن, جِئْتَ. Dans ce cas, il est plus régulier de supprimer les points du ى : ainsi l'on doit écrire قَآئِل, et non قَآيِل (1).

128. Il arrive souvent qu'au lieu d'écrire, soit l'*élif*, soit le ؤ ou le ى substitués à l'*élif*, comme il vient d'être dit, avec le *hamza*, on n'écrit que le *hamza*, et l'on supprime la lettre qui devroit l'accompagner.

Cela a lieu, 1.° souvent au milieu et toujours à la fin des mots, après une lettre de prolongation ou une lettre djezmée, quelle qu'elle soit. Exemples : جَآء, سُوء, جِيء, ضَوْء, شَيْء, رِدْء, طِمْء, تَوْءَم, تُ.ءَم, مَوْءبَات, مَقْرُوءَة, &c.

2.° Au milieu des mots, après un ا de prolongation, toutes les fois que le *hamza* a pour voyelle un *fatha*. Exemples : يَتَسَآءلُون, تَفَآءلُوا, أَعْدَآءكُم.

3.° Au milieu et à la fin des mots, toutes les fois qu'il se rencontreroit de suite deux و ou deux ى, dont le second seroit quiescent, si l'on ne supprimoit pas la lettre qui est affectée du *hamza*. On écrit donc :

---

(1) Il paroît que ce n'est pas une règle rigoureuse, car Hariri s'en est écarté dans sa XXVI.e séance. (*Voyez* mon édition des *Séances de Hariri, avec un Commentaire arabe*, pag. 271 et 272.) Il y a pourtant des grammairiens qui attachent une grande importance à cette règle orthographique Motarrézi raconte qu'Abou-Ali Farési, étant allé rendre visite avec un de ses amis à un docteur qui jouissoit d'une grande réputation, remarqua devant lui un papier sur lequel se trouvoit le mot قَآيِل, écrit avec deux points sous le ى. Abou-Ali demanda au schéikh de qui étoit cette écriture, et celui-ci répondit que c'étoit lui-même qui avoit écrit cela. Alors Abou-Ali se tournant vers son ami, avec l'air d'un homme qui est en colère, lui dit : « Nous avons perdu nos pas en venant faire visite » à un personnage tel que celui-ci ; » et à l'instant même il sortit.

رُؤُسٌ pour رُؤُوسٌ
مُبَرَّؤُنَ — مُبَرَّؤُونَ
بَدَؤُا — بَدَؤُوا
مُسْتَهْزِؤُنَ — مُسْتَهْزِؤُونَ
خَاسِئِنَ — خَاسِئِينَ
بُؤُدَةٌ — بُؤُودَةٌ
أَحِبَّاءِى — أَحِبَّائِى
مَوْؤُدَةٌ — مَوْؤُودَةٌ

4.° Au milieu des mots, quand le *hamza* a pour voyelle un *fatha*, et est immédiatement précédé d'une lettre djezmée, sur laquelle on pourroit transporter la voyelle du *hamza*, en supprimant tout-à-fait l'articulation propre de celui-ci. Ex.

مَسْئَلَةٌ pour مَسْأَلَةٌ
يَسْئَلُونَ — يَسْأَلُونَ
مَشْئَمَةٌ — مَشْأَمَةٌ
سَوْءَةٌ — سَوْأَةٌ
بَئْسٌ — بَأْسٌ

5.° Au milieu des mots, le *hamza* étant mu par un *fatha*, et précédé d'un autre *fatha*, comme دَءَبٌ pour دَأَبٌ; mais cette manière d'écrire est rare et contraire à l'usage reçu.

La suppression du و et du ى, dans les cas compris sous le n.° 3, n'est pas d'un usage général, et l'on écrit souvent رُؤُوسٌ, وَبِيئَةٌ, رَئِيسٌ, خَاطِئِينَ, &c. Quelques grammairiens même donnent la préférence à cette orthographe, excepté dans les cas où le *hamza* est précédé d'un ا quiescent ou d'une lettre djezmée, comme dans طَاؤُسٌ, نَاؤُسٌ, مَسْؤُلٌ, مَشْؤُمٌ, et autres semblables (1).

(1) *Voyez* Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 117 et 118.

129. † Il y a des cas où l'on supprime tout-à-fait le *hamza*, en sorte que celle des lettres ا, و et ى qui devoit être affectée de ce signe, ne fait plus que la fonction de lettre de prolongation : cela s'appelle تَخْفِيفُ ٱلْهَمْزَةِ *allégement du hamza.* Dans d'autres cas, on se contente d'adoucir l'aspiration du *hamza*, ce qui se nomme تَسْهِيلُ ٱلْهَمْزَةِ *adoucissement du hamza.* Je parlerai en détail de cela, dans le dernier chapitre de ce premier livre, en traitant des règles de permutation des lettres ا, و et ى. Lorsque l'on conserve au *hamza* sa valeur, cela s'appelle تَحْقِيقُ ٱلْهَمْزَةِ *faire sentir exactement le hamza* (1).

DU WESLA.

130. Un mot qui commence par un ا hamzé, doit souvent être joint au mot qui le précède; et cette union est indiquée par un signe nommé *wesla* وَصْلٌ, c'est-à-dire, *jonction*, qui se figure ainsi (ٱ), et se place au-dessus de l'*élif.* Je crois que ce signe n'est autre que le ص du mot وَصْلٌ. Lorsque cette union a lieu, l'*élif* est toujours suivi d'une lettre djezmée; et alors cette lettre se prononce en une seule syllabe composée, avec la dernière syllabe du mot précédent. Quant à l'*élif*, il perd sa valeur et sa voyelle propre, et devient absolument muet dans la prononciation. Exemples : رَأَيْتُ ٱبْنَكَ au lieu de رَأَيْتُ إِبْنَكَ, prononcez *raaytou'bnaca* au lieu de *raaytou ibnaca ;* إِبْنُ ٱلْمَلِكِ, prononcez *ibnou'lmèliki* au lieu d'*ibnou almèliki.*

Si le mot qui doit s'unir avec le mot suivant, par le *wesla*, finit par une lettre quiescente, mais non djezmée, cela n'empêche pas l'union. Exemples : غَزَا ٱلْمَدِينَةَ, أَبُو ٱلْوَزِيرِ, فِي ٱلْمَسْجِدِ, prononcez *ghaza'lmédînèta, abou'lwézîri, fi'lmèsdjidi.*

---

(1) *Voyez*, sur les règles orthographiques du *hamza*, un Traité spécial inséré dans le tome IX des *Notices et Extraits des manuscrits*, 1.re partie, pag. 67 et suiv.

131. Si la lettre qui suit l'*élif* d'union, et qui, de sa nature, est toujours djezmée, devient, par une raison quelconque, mue par une voyelle, on peut, suivant quelques grammairiens, supprimer l'*élif* d'union. Ainsi, si au lieu de آسْتَتَرَ, on dit إِسَتَّرَ, il convient encore de retrancher l'*élif*, et d'écrire seulement سَتَّرَ. C'est ainsi que si, comme je l'ai déjà dit (n.° 93), on change آلأَحْمَرُ en آلَحْمَرُ, on peut aller plus loin, et, supprimant l'*élif* de l'article, écrire لَحْمَرُ. Cependant, il paroît que ce dernier cas est moins toléré que le premier (1).

132. De ce que nous venons de dire il suit que l'*élif* n'est jamais marqué d'un *wesla*, que lorsqu'il est au commencement d'un mot; mais il faut observer que l'union indiquée par le *wesla* n'a lieu que dans les cas suivans :

1.° Dans l'article أَلْ;

2.° Dans les impératifs réguliers de la première forme des verbes;

3.° Dans les temps de la septième forme des verbes et des formes suivantes, qui commencent par un *élif* (2);

---

(1) *Voyez* le manuscrit arabe de la bibl. du Roi, n.° 1234. Il peut être bon de transcrire ici le texte de ce grammairien. Le voici :

قد عُلِمَ ان همزة الوصل انّما جِيءَ بها للتوصّل الى الابتدآء بالساكن
فاذا تحوّل (lis. تحرّك) هذا الساكن استُغْنِيَ عنها نحو استتر اذا قُصِدَ
الادغامُ بالافتعال فيما بعدها نُقِلَتْ حركتها الى الفآء فقيل سَتَّرَ الا لام
التعريف اذا نُقلت حركة الهمزة اليها فى نحو الاحمر فالارجح اثبات الهمزة
فتقول أَلَحْمَرُ قآئم ويضعف لَحْمَرُ قآئم والفرق ان النقل للادغام اكثر
من النقل لغير الادغام

Aul ieu de الادغام بالافتعال, je crois qu'il faut lire الادغام بنآء الافتعال. *Voyez* aussi les *Notices et Extraits des manuscrits*, tom. VIII, pag. 323, note (1), et tom. IX, pag. 28.

(2) Suivant la Grammaire des Maronites, la voix passive ou objective de ces

4.° Dans les dix noms suivans : إِبْنٌ, إِبْنَةٌ, إِبْنَمٌ, إِثْنَانِ, إِثْنَتَانِ, إِسْتٌ, إِسْمٌ, إِمْرَأٌ, إِمْرَأَةٌ et أَيْمُنٌ.

133. ✝ La raison pour laquelle l'*élif* peut devenir muet dans toutes les circonstances indiquées ci-dessus, est vraisemblablement que cet ا n'a été introduit dans tous ces mots que pour en rendre la prononciation plus facile; peut-être même ne l'écrivoit-on pas originairement. Ce qu'il y a de certain, c'est que les grammairiens arabes, ou du moins la plupart d'entre eux, regardent l'article أَلْ comme consistant uniquement en un ل (1); et dans le langage vulgaire même, on ne fait entendre le plus souvent que cette lettre. Je crois qu'il en a été de même primitivement de l'*élif* qui forme les impératifs, et que l'on prononçoit, par exemple, *ktoub* كْتُبْ, et non pas *oktoub* أُكْتُبْ, comme l'on écrit aujourd'hui. Cela me paroît d'autant plus vraisemblable, que, dans la plupart des langues, l'impératif est le mot le plus court de tout le verbe. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par l'usage des langues hébraïque, syriaque, &c., et par les impératifs de quelques verbes arabes irréguliers.

134. L'*élif* sujet à l'union indiquée par le *wesla*, se nomme هَمْزَةُ ٱلْوَصْلِ ou أَلِفُ ٱلْوَصْلِ, c'est-à-dire, *élif d'union;* et tout autre *élif* initial qui n'est point susceptible d'union, se nomme هَمْزَةُ ٱلْقَطْعِ, c'est-à-dire, *hamza de séparation.*

---

formes dérivées ne permet point l'union, parce que le *dhamma* qui caractérise leur *élif* formatif, ne doit point souffrir d'élision. (*Gramm. Maron.* p. 25.) Cette doctrine est contraire à celle des grammairiens arabes et à l'usage. Dans l'Alcoran, en effet, cet *élif* est toujours considéré comme un *élif* d'union.

(1) Khalil, célèbre grammairien, regarde l'article أَلْ comme composé essentiellement de l'*élif* hamzé et du *lam*. Ce *hamza* est même, suivant lui, un *hamza de séparation* هَمْزَةُ ٱلْقَطْعِ, et s'il est devenu *hamza* ou *élif d'union* هَمْزَةُ ٱلْوَصْلِ, ce n'est qu'à cause de l'usage fréquent qu'on en fait dans le discours. *Voyez* à ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 234.

135. Dans la plupart des manuscrits, on omet le *wesla.*

136. Quelquefois l'*élif* d'union est suivi d'une des lettres و ou ى djezmées ou quiescentes. Si la voyelle propre de cet *élif* est un *dhamma,* il peut être suivi d'un و djezmé, comme آوْمُلْ *oumoul,* impératif de أَمَلَ ; si la voyelle propre est un *kesra,* il peut être suivi d'un ى djezmé, comme dans آيْذَنْ *idzan,* impératif de أَذِنَ. Mais si le mot auquel appartient cet *élif* est précédé d'un autre mot qui se termine par une voyelle, en sorte que l'union doive réellement avoir lieu, la lettre djezmée ou quiescente qui suit l'*élif* d'union, se change, s'il est nécessaire, dans la prononciation, sans que l'on change rien à l'orthographe. Ainsi, soit que cette lettre soit un و, comme dans آوْمُلْ, ou un ى, comme dans آيْذَنْ, on la prononce toujours comme un و, si le premier mot finit par un *dhamma,* comme un ى, si ce mot finit par un *kesra,* et comme un ا, s'il finit par un *fatha.* Exemple: يَقُولُ آيْذَنْ, prononcez *yakouloûdzan,* et non *yakoulou idzan* (1).

137. Le *wesla* ne devroit, ce semble, avoir lieu que lorsque l'union qu'il indique peut effectivement se faire, c'est-à-dire, lorsque le mot qui commence par un *élif* d'union, est précédé d'un mot qui finit par une voyelle. Cependant l'*élif* d'union est ordinairement marqué d'un *wesla,* lors même qu'il est le premier mot d'une phrase, ou lorsqu'il est précédé d'un mot qui finit par une consonne ou par une voyelle nasale.

138. Lorsque l'*élif* d'union se trouve au commencement d'une

---

(1) Cette règle est formellement donnée dans le كتاب تصريف, p. 52 et 53 ; l'auteur en donne cet exemple : يَا زَيْدُ آيْجَلْ. *Prononcez,* dit-il, *par* و, *c'est-à dire,* أُوْجَلْ, *et écrivez par un* ى, *c'est-à-dire,* آيْجَلْ. Voici un autre exemple de l'Alcoran (sur. 10, vers. 16) : قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا آئْتِ بِقُرْآنٍ غَيْرِ هٰذَا, prononcez ainsi : *likaanâ-ti.*

phrase, il faut nécessairement le prononcer par la voyelle qui lui est propre : cette voyelle n'étant point écrite, il faut la suppléer; ce qui exige, à la vérité, la connoissance des formes grammaticales, mais présente peu de difficultés. J'ai remarqué quelques manuscrits de l'Alcoran où, dans ce cas, la voyelle propre à l'*élif* d'union est écrite en encre rouge au-dessus du *wesla*, et au-dessous de l'*élif*, si cette voyelle est un *kesra.*

139. Quand le mot qui précède l'*élif* d'union finit par une consonne djezmée, au lieu de rendre à l'*élif* d'union, dans la prononciation, la voyelle qui lui appartient, on doit donner à la lettre djezmée qui précède l'*élif* d'union, une voyelle accidentelle et purement euphonique : cette voyelle peut être un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma ;* mais le choix n'en est point arbitraire.

On emploie le *fatha*, 1.° après les monosyllabes مِنْ, مَعْ, مَنْ, suivis de l'article ٱلْ ou du mot ٱيْمُنْ.

2.° Après les affixes de la première personne نِي ou ي, quand ces affixes sont suivis de l'article ٱلْ. Exemples : ٱهْدِنِي ٱلصِّرَاطَ, *ihdiniya'ssirâta*, نِعْمَتِي ٱلَّتِي, *nimètiya'llati.*

On peut aussi, dans ce dernier cas, faire l'union, sans donner aucune voyelle au ي du pronom affixe de la première personne, et dire, par exemple : ٱهْدِنِي ٱلصِّرَاطَ *ihdini-ssirâta*, et نِعْمَتِي ٱلَّتِي *nimèti-llati :* c'est même là l'usage le plus ordinaire.

On emploie le *kesra*, 1.° après les mêmes monosyllabes مِنْ, مَعْ, مَنْ, suivis de tout autre *élif* d'union que de celui de l'article ٱلْ ou du mot ٱيْمُنْ;

2.° Après tout autre monosyllabe finissant par une lettre djezmée, comme إِنْ, بَلْ, قَدْ, هَلْ, &c., excepté مُذْ, et aussi après le mot لَكِنْ;

3.° A la 3.^e personne du singulier féminin du prétérit, comme كَتَبَتْ; à la 3.^e personne tant masculine que féminine

du singulier; à la 2.^e^ personne masculine du même nombre, et à la 1.^re^ personne commune tant du singulier que du pluriel, dans le futur apocopé ou aoriste conditionnel, يَكْتُبْ , تَكْتُبْ تَكْتُبْ , أَكْتُبْ , نَكْتُبْ , et à la 2.^e^ personne du masculin singulier de l'impératif أُكْتُبْ ;

4.° A la fin des génitifs des duels en état d'annexion, comme كِتَابَىْ, مَدِينَتَىْ, يَدَىْ ;

5.° A la fin des secondes personnes féminines de l'aoriste conditionnel et de l'impératif des verbes défectueux dont le ى final est précédé d'un *fatha*, comme تَغْزَىْ , par apocope de تَغْزَيْنَ ; تَرْضَىْ , par apocope de تَرْضَيْنَ ; et أَرْضَىْ , par contraction pour أَرْضَيِي .

Dans ces génitifs de duels et dans ces personnes des verbes défectueux, quand le ى n'est point suivi d'un *élif* d'union, on ne doit pas manquer de mettre un *djezma* sur ce ى ; car on doit prononcer *kitâbay, mèdînètay, togzay, terdhay, irdhay,* en faisant sentir le ى , et non *kitâba, mèdînèta, togza, terdha, irdha,* comme on prononce عَلَى , إِلَى , مَتَى et رَمَى .

On emploie le *dhamma,* 1.° après le pronom أَنْتُمْ et les pronoms affixes كُمْ et هُمْ ;

2.° A la fin de la 2.^e^ personne du pluriel masculin du prétérit, comme فَعَلْتُمْ ;

3.° A la fin du monosyllabe مُذْ ;

4.° Dans les personnes du pluriel des verbes défectueux, où, par l'effet d'une contraction, le و caractéristique du pluriel, au lieu d'être quiescent après un *dhamma,* comme dans كَتَبُوا , يَكْتُبُوا et أُكْتُبُوا , est précédé d'un *fatha,* comme رَمَوْا , أُشْتَرَوْا , يَتَمَنَّوْا et تَمَنَّوْا . Dans ces cas, s'il survient un *élif* d'union, on ajoute un *dhamma,* et l'on écrit رَمَوُا , أُشْتَرَوُا , يَتَمَنَّوُا et تَمَنَّوُا .

S'il n'y a point d'union, il faut mettre un *djezma* sur le و .

Le pronom affixe هُمْ changeant, dans certains cas, son

dhamma en *kesra*, s'il survient alors après lui un *élif* d'union, le م doit prendre pour voyelle accidentelle, suivant les uns, un *kesra*, et, suivant les autres, un *dhamma*. Ainsi les uns disent حَقَّ عَلَيْهِمِ ٱلْقَوْلُ, et les autres, حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلْقَوْلُ.

140. Lorsque le mot qui précède l'*élif* d'union finit par une voyelle nasale, on supplée, après le ن virtuellement renfermé dans le *tenwin*, et qui sert à faire l'union, un *kesra* que l'on n'écrit pas. Ex. : رَسُولٌ ٱسْمُهُ مُوسَى *résoulon-i-smouhou Mousa.* Quelquefois, en ce cas, on place au-dessus de l'*élif* d'union la figure d'un ن avec la voyelle qui doit servir à faire l'union.

Quelques grammairiens admettent une exception à la règle précédente : si la voyelle nasale est suivie d'un *élif* d'union qui devroit avoir pour voyelle propre un *dhamma*, ils emploient un *dhamma* au lieu du *kesra* pour faire l'union ; ainsi ils prononcent سَلَامٌ ٱدْخُلُوا *sélamon-o-dkholou*, et non *sélamon-i-dkholou.*

141. † Dans les manuscrits coufiques, ou du moins dans quelques-uns de ces manuscrits, une ligne tracée en encre rouge et placée horizontalement auprès de l'*élif* et avant cette lettre, indique le *wesla.* Cette ligne se place au haut de l'*élif* d'union, si la voyelle qui précède l'*élif* est un *fatha ;* au bas de l'*élif*, si elle est un *kesra ;* et vers le milieu, si elle est un *dhamma :* la voyelle qui appartient à cet *élif*, et qui ne se prononce point, est écrite en encre verte.

142. † Dans les manuscrits africains, ou du moins dans plusieurs des plus beaux manuscrits de l'Alcoran, le *wesla* est indiqué par une petite ligne rouge placée horizontalement avant l'*élif* d'union, au haut, ou au bas, ou au milieu de cette lettre. Outre cela, l'*élif* conserve son *hamza ;* mais le point qui l'indique, au lieu d'être jaune, est de couleur verte.

143. Quelquefois on supprime tout-à-fait l'*élif* d'union : cela a lieu, 1.° dans cette formule, بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمٰنِ ٱلرَّحِيمِ, où l'on supprime l'*élif* du mot إِسْمٌ;

2.° Dans le mot إِبْن, quand il est entre deux noms propres qui ont corrélation entre eux, comme dans زَيْدُ بْنُ عَمْرٍو *Zéïd, fils d'Amrou*, et non quand il n'est pas entre deux noms propres, comme dans زَيْدُ ٱبْنُ عَمِّي *Zéïd, fils de mon oncle*, ou quand ces deux noms forment deux parties différentes de la proposition, comme dans زَيْدٌ ٱبْنُ مُحَمَّدٍ *Zéïd [est] fils de Mohammed* (1);

3.° Dans l'article أَلْ précédé de la préposition préfixe لِ, et de l'adverbe d'affirmation لَ *certes*. Exemple : لِلرَّجُلِ et لَلْحَقُّ pour لِٱلرَّجُلِ et لَٱلْحَقُّ;

4.° Dans les verbes et les noms, quand il est précédé de l'adverbe interrogatif أَ, comme أَبْنُكَ et أَصْطَفَى pour أَٱبْنُكَ et أَٱصْطَفَى;

5.° Dans l'article أَلْ, précédé de l'adverbe interrogatif أَ, comme آلْمَآءُ pour أَٱلْمَآءُ. Dans ce dernier cas, on peut aussi conserver l'ا d'union (2).

---

(1) *Voyez*, relativement à la suppression de l'*élif d'union* dans les mots ٱسْمٌ et ٱبْنٌ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 112 et 113.

Observez en outre que, dans les cas mêmes où l'*élif d'union* du mot ٱبْنٌ doit être supprimé, il est d'usage de le conserver, si ce mot se trouve placé au commencement d'une ligne.

(2) Si l'on en croit Erpénius (*Grammat. arab.* édition de 1767, pag. 64), l'*élif d'union* qui appartient à l'impératif des verbes trilitères, est quelquefois omis après les particules conjonctives و et ف. Je ne trouve rien de pareil dans le *Liber Tasriphi*, ni dans les grammaires de Martellotto, Guadagnuoli, &c. M. Fræhn (*de Numorum Bulghar. forte antiquissimo*, pag. 29) admet cette observation; mais il n'en cite qu'un seul exemple, tiré de l'édition d'Elmacin, et qui n'est, selon toute apparence, qu'une faute d'impression. M. Lumsden, dans sa grammaire arabe, ne fait aucune mention d'une semblable suppression de l'*élif d'union*.

DU MEDDA.

144. Lorsque l'*élif* de prolongation est suivi immédiatement d'un ا mu, soit par une voyelle simple, soit par une voyelle nasale, au lieu du dernier de ces deux ا, on n'écrit que le *hamza* avec la voyelle convenable, et l'on met sur l'*élif* de prolongation un signe qui se figure ainsi (˜), et qu'on nomme *medda* مَدٌّ ou مَدَّةٌ, et *matta* مَطٌّ, c'est-à-dire, *prolongation ;* ex. : سَمَآءٌ. Ce signe n'est autre chose qu'un م, abréviation du mot مدّة ou مطّ : on emploie sur-tout ce signe lorsque le *hamza* qui suit l'*élif* de prolongation termine un mot.

145. On place aussi le *medda* sur l'*élif* qui se trouve au commencement d'un mot ou d'une syllabe, lorsque cet ا est radical, qu'il est mu par un *fatha*, et qu'il devroit être suivi, soit d'un *élif* hamzé avec un *djezma*, soit d'un *élif* de prolongation. Ex. : آمَنَّا pour أَأْمَنَّا et آكِلُونَ pour أَاكِلُونَ. En général, le *medda* est employé pour indiquer l'absence d'un *élif* hamzé ou de prolongation, radical ou accidentel; et ordinairement, quand on écrit le *medda*, on supprime le *hamza* si c'est un *élif* hamzé, et la voyelle, qui est toujours un *fatha*.

146. Le même signe se met aussi sur les lettres, lorsqu'elles sont employées comme chiffres, ou, par abréviation, pour tenir lieu des mots entiers, comme on le verra ci-après.

147. † L'usage du *medda* a lieu dans beaucoup d'autres cas, et est bien plus fréquent dans certains manuscrits de l'Alcoran : on le distingue en *medda conjoint* مُتَّصِلٌ, et *medda disjoint* مُنْفَصِلٌ. Le *medda* conjoint a lieu toutes les fois que le *hamza* est précédé, dans le même mot, d'une lettre de prolongation quelle qu'elle soit; exemples : سُوٓءٌ, شَآءٌ, جِيٓءَ. Le *medda* disjoint s'emploie lorsqu'un mot qui commence par un ا, est précédé d'un autre mot dont la dernière lettre est une lettre de

prolongation : on place alors le *medda* sur cette lettre de prolongation, mais on le figure en encre rouge ; ex. فِيٓ أُمِّهَا ; أَمْرُهُۥٓ إِلَى.

Il faut observer que les finales هُ et هِ, faisant fonction de pronoms affixes, sont toujours censées suivies d'une lettre de prolongation, quoiqu'elle ne soit pas écrite : c'est comme si l'on écrivoit هُو et هِى.

148. † On distingue encore le *medda nécessaire* لَازِمٌ, et le *medda accidentel* عَارِضٌ. Le *medda* nécessaire est celui qui a lieu lorsqu'une lettre de prolongation est suivie immédiatement, dans le même mot, d'une autre lettre djezmée ; ex. مَآدَّ. Le *medda* est accidentel, toutes les fois que la dernière consonne d'un mot, étant précédée d'une lettre de prolongation, perd dans la prononciation la voyelle qui doit lui appartenir, et devient quiescente, parce que le mot dont elle fait partie est le dernier d'une période, et que le lecteur doit se reposer (n.° 75) ; ex. يُؤْمِنُونَ, نَسْتَعِينُ, ٱلْحِسَابِ. La même chose a lieu si l'avant-dernière lettre du mot, au lieu d'être une lettre de prolongation, est un و ou un ى djezmé, comme dans بَيْتٍ et خَوْفٍ. Le *medda* accidentel n'est indiqué par aucun signe dans l'écriture ; et la lettre qui termine une période ou même un chapitre de l'Alcoran, conserve la voyelle écrite, quoiqu'on ne doive pas la prononcer. Les lecteurs de l'Alcoran ne sont pas même d'accord sur l'usage du *medda* accidentel.

149. † Lorsque l'*élif* qui commence un mot ou monosyllabe, est suivi d'une des lettres ا, و et ى djezmées ou quiescentes, cet ا est toujours, dans les manuscrits dont je viens de parler, marqué d'un *medda* : mais il y a cette différence que, lorsque la lettre suivante est un ا, elle disparoît entièrement, ainsi que le *fatha* qui la précède ; lorsque c'est un و ou un ى, on la conserve ainsi que le *dhamma* ou le *kesra* par lesquels est mu l'*élif* précédent ; exemples : آمَنَّا, أُوتِيَ, إِيمَانٍ, إِيجَادٌ.

150. † On place aussi un *medda* sur le ه final servant de pronom affixe, par la raison que j'ai déjà dite (n.° 147); mais ce *medda* est figuré en encre rouge.

Dans les deux derniers cas que je viens d'indiquer, le *medda* est figuré plus petit que dans les autres circonstances.

151. Dans les livres imprimés, et même dans les manuscrits où l'on conserve les signes des voyelles, on omet souvent le *medda,* sans qu'il en résulte aucune difficulté réelle pour la lecture.

DE LA PAUSE.

152. La *pause* ٱلْوَقْفُ, qui a lieu après un mot qui se trouve le dernier d'une période, ou d'une phrase, ou même d'une proposition, produit, dans la manière de lire ou de prononcer ce mot, quelques altérations qu'il est nécessaire de faire connoître.

153. En général, dans le cas de pause, on supprime, dans la prononciation, la voyelle, ou la voyelle nasale dont devoit être affectée la dernière lettre. Ainsi, au lieu de prononcer ضَرَبَنِي زَيْدٌ *Zëïd m'a frappé,* et جَآءَنِي عَبْدُ ٱلْحَمِيدِ *Abd-alhamid est venu chez moi,* en faisant sentir, dans le premier exemple, la voyelle nasale ـٌ de زَيْدٌ, et, dans le second, le *kesra* final de ٱلْحَمِيدِ, on prononce seulement *Zëïd* زَيْد, et *alhamid* ٱلْحَمِيد.

154. Si cependant la voyelle nasale est ـً, comme dans cet exemple, لَمْ نَرَ مُحَمَّدًا *Nous n'avons pas vu Mohammed,* on ne retranche que le ن de la voyelle nasale, et l'on conserve le *fatha* suivi d'un ا : on prononce donc مُحَمَّدَا *Mohamméda.*

155. † Par un procédé analogue à celui-ci, dans les formes énergiques de l'aoriste et de l'impératif, qui, comme on le verra quand je traiterai de la conjugaison du verbe, se terminent par un ن djezmé, on retranche le ن dans la prononciation, et l'on prononce comme si la voyelle qui précède im-

médiatement le ن, étoit suivie de la lettre de prolongation homogène. Ainsi l'on prononce :

يَكْتُبَا pour يَكْتُبَنْ
تَكْتُبِي —— تَكْتُبِنْ
يَكْتُبُوا —— يَكْتُبُنْ
أُكْتُبَا —— أُكْتُبَنْ
أُكْتُبُوا —— أُكْتُبُنْ
أُكْتُبِي —— أُكْتُبِنْ

Il en est de même du mot إِذَنْ, qui, en cas de pause, se prononce إِذَا.

156. La règle générale (n.° 153) s'applique également aux inflexions des verbes, quand elles se terminent par une simple voyelle. On prononce donc, en cas de pause :

ضَرَبْ pour ضَرَبَ
حَزِنْ —— حَزِنَ
ضَرَبْتْ —— { ضَرَبْتُ, ضَرَبْتِ, ضَرَبْتَ }

157. Le ة qui se trouve à la fin des noms féminins et autres, perd, en cas de وَقْفٌ, sa voyelle ou voyelle nasale, quelle qu'elle soit, et se convertit en ه quiescent. On prononce donc :

مَدِينَهْ au lieu de { مَدِينَةٌ, مَدِينَةٍ, مَدِينَةً }
طَلْحَهْ —— { طَلْحَةُ, طَلْحَةَ }

158. Les pronoms affixes كَ, كِ, هُ et هِ, perdent, en cas de pause, leurs voyelles, et deviennent quiescens. Ainsi l'on prononce :

إِبْنُكْ pour { إِبْنُكَ / إِبْنُكِ }
إِبْنُهْ — إِبْنُهُ
إِبْنِهْ — إِبْنِهِ

159. † Les noms qui, conformément à une des règles de permutation qu'on verra plus loin, ayant pour troisième radicale un و ou un ى, perdent cette troisième radicale, au moyen d'une contraction, et reportent le ن du *tenwin* dont elle devoit être affectée, sur la voyelle précédente, comme قَاضٍ pour قَاضِيٌ et قَاضِيٍ, perdent, en cas de pause, la voyelle finale ٍ. Ainsi l'on prononce قَاضْ et مُتَعَالْ, au lieu de قَاضٍ et مُتَعَالٍ. On peut cependant, en ce cas, leur restituer le ى final, et écrire قَاضِي et مُتَعَالِي. La première forme est la plus usitée.

160. † Si ces mêmes noms se terminent par une voyelle simple, c'est-à-dire, par un *kesra* suivi du ى quiescent, on peut, dans le cas de pause, supprimer le *kesra* et le ى, et écrire اَلْقَاضْ et اَلْمُتَعَالْ; mais il est préférable d'écrire, en ce cas, اَلْقَاضِي et اَلْمُتَعَالِي.

161. † Les grammairiens arabes admettent encore, dans l'orthographe et la prononciation, en cas de pause, quelques autres altérations que je passe sous silence, parce qu'elles ne sont que facultatives, et à-peu-près nulles dans la pratique.

162. † Les retranchemens des voyelles ou voyelles nasales qui ont lieu en cas de pause, sont aussi applicables aux mots qui terminent les vers, ou les incises de la *prose rimée* سَجْعٌ. Ce qu'il il y a de particulier dans ce cas, c'est qu'on peut ou retrancher tout-à-fait les voyelles nasales, ou supprimer seulement le ن

virtuellement renfermé dans le *tenwin*, et conserver la voyelle. On peut dire سَبَبْ au lieu de سَبَبٌ et سَبَبٍ, ou bien, en conservant la voyelle, سَبَبُ pour سَبَبٌ, et سَبَبِ au lieu de سَبَبٍ.

CHAPITRE V.

Modèle de lecture.

163. Afin de faciliter l'application des règles exposées dans les chapitres précédens, je vais donner ici pour modèle de lecture, un texte arabe, imprimé tant en caractères arabes qu'en caractères français. J'y joindrai la traduction de ce texte.

أَخْبَارُ أَبِي دُلَامَةَ وَنَسَبُهُ

أَبُو دُلَامَةَ زَنْدُ بْنُ ٱلْجَوْنِ وَأَكْثَرُ ٱلنَّاسِ يُصَحِّفُ ٱسْمَهُ فَيَقُولُ زَيْدُ بِٱلْيَآءِ وَذٰلِكَ خَطَأٌ هُوَ زَنْدٌ بِٱلنُّونِ وَهُوَ كُوفِيٌّ أَسْوَدُ مَوْلًى لِبَنِي أَسَدٍ كَانَ أَبُوهُ عَبْدًا لِرَجُلٍ مِنْهُمْ يُقَالُ لَهُ فَصَافِصُ فَأَعْتَقَهُ وَأَدْرَكَ آخِرَ أَيَّامِ بَنِي أُمَيَّةَ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ فِي أَيَّامِهِمْ نَبَاهَةٌ وَنَبَغَ فِي أَيَّامِ بَنِي ٱلْعَبَّاسِ وَٱنْقَطَعَ إِلَى أَبِي ٱلْعَبَّاسِ وَأَبِي جَعْفَرٍ ٱلْمَنْصُورِ وَٱلْمَهْدِيِّ فَكَانُوا يُقَدِّمُونَهُ وَيَصِلُونَهُ وَيَسْتَطِيبُونَ مُجَالَسَتَهُ وَنَوَادِرَهُ وَقَدْ كَانَ ٱنْقَطَعَ إِلَى رَوْحِ بْنِ حَاتِمٍ ٱلْمُهَلَّبِيِّ أَيْضًا فِي بَعْضِ أَيَّامِهِ وَلَمْ يَصِلْ إِلَى أَحَدٍ مِنَ ٱلشُّعَرَآءِ مَا وَصَلَ إِلَى أَبِي دُلَامَةَ مِنَ ٱلْمَنْصُورِ خَاصَّةً وَكَانَ فَاسِدَ ٱلدِّينِ رَدِيَّ ٱلْمَذْهَبِ مُرْتَكِبًا لِلْمَحَارِمِ مُضَيِّعًا لِلْفُرُوضِ مُجَاهِرًا بِذٰلِكَ وَكَانَ يُعْلَمُ هٰذَا مِنْهُ وَيُعْرَفُ بِهِ فَيُتَجَافَى عَنْهُ لِلُطْفِ مَحَلِّهِ وَكَانَ أَوَّلُ مَا حُفِظَ مِنْ شِعْرِهِ وَأُسْنِيَتِ ٱلْجَوَآئِزُ لَهُ بِهِ قَصِيدَةٌ مَدَحَ بِهَا أَبَا جَعْفَرٍ ٱلْمَنْصُورَ وَذَكَرَ قَتْلَهُ أَبَا مُسْلِمٍ وَأَخْبَرَنِي عُبَيْدُ ٱللّٰهِ بْنُ عَمَّارٍ قَالَ حَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ دَاوُدَ بْنِ ٱلْجَرَّاحِ عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ ٱلْقَاسِمِ عَنْ أَحْمَدَ بْنِ مُحَمَّدِ بْنِ حَبِيبٍ قَالَ لَمَّا قَالَ أَبُو دُلَامَةَ قَصِيدَتَهُ فِي قَتْلِ أَبِي مُسْلِمٍ ٱلَّتِي يَقُولُ فِيهَا

أَبَا مُسْلِمٍ خَوَّفْتَنِي ٱلْقَتْلَ فَٱنْتَحَى عَلَيْكَ بِمَا خَوَّفْتَنِي ٱلْأَسَدُ ٱلْوَرْدُ
أَبَا مُسْلِمٍ مَا غَيَّرَ ٱللّٰهُ نِعْمَةً عَلَى عَبْدِهِ حَتَّى يُغَيِّرَهَا ٱلْعَبْدُ

أَنْشَدَهَا ٱلْمَنْصُورَ فِي مَحْفِلٍ مِنَ ٱلنَّاسِ فَقَالَ لَهُ ٱحْتَكِمْ قَالَ عَشَرَةَ آلَافِ

AKH-BÂ-ROU A-BI DOU-LÂ-MA-TA WA-NA-SA-BOU-HOU

a-bou dou-lâ-ma-ta zan-dou 'b-nou 'l-djoû-ni wa-ac-tsa-rou 'n-nâ-si you-sah-hi-fou 'sma-hou fa-ya-koû-lou zaï-doun

bi'l-yâ-i wa-dzâ-li-ca kha-ta-oun hou-wa zan-doun bi'n-noû-ni wah-wa coû-fiy-youn as-wa-dou moû-lan li-ba-ni a-sa-din

câ-na a-boû-hou ab-dan li-râ-djou-lin min-houm you-kâ-lou la-hou fa-sâ-fi-sou fa-a'-ta-ka-hou wa-ad-ra-ca â-khi-ra

ay-yâ-mi ba-ni ou-may-ya-ta wa-lam ya-coun la-hou fi ay-yâ-mi-him na-bâ-ha-toun wa-na-ba-ga fi ay-yâ-mi ba-ni

'l-ab-bâ-si wa'n-ka-ta-a i-la a-bi 'l-ab-bâ-si wa-a-bi dja'-fa-ri-ni 'l-man-soû-ri wa'l-mah-diy-yi fa-câ-nou

you-kad-di-moû-na-hou wa-ya-si-loû-na-hou wa-yas-ta-tî-boû-na mou-djâ-la-sa-ta-hou wa-na-wâ-di-ra-hou wa-kad câ-na 'n-ka-ta-a i-la

rau-hi'b-ni hâ-ti-mi-ni'l-mah-la-biy-yi aï-dhan fi ba'-dhi ay-yâ-mi-hi wa-lam ya-sil i-la a-ha-din mi-na

'sch-schou-a-râ-i ma wa-sa-la i-la a-bi dou-lâ-ma-ta mi-na 'l-man-soû-ri khâs-sa-tan wa-câ-na fâ-si-da 'd-dî-ni

ra-diy-ya 'l-madz-ha-bi mour-ta-ki-ban lil-ma-hâ-ri-mi mou-dhay-yi-an lil-fou-roû-dhi mou-djâ-hi-ran bi-dzâ-li-ca wa-câ-na

you'-la-mou hâ-dza min-hou wa-you'-ra-fou bi-hi fa-you-ta-djâ-fa an-hou li-lout-fi ma-hal-li-hi wa-câ-na aw-wa-lou ma hou-fi-dha

min schi'-ri-hi wa-ous-ni-ya-ti 'l-dja-wâ-i-zou la-hou bi-hi ka-sî-da-tan ma-da-ha bi-ha a-ba dja'-fa-ri-ni 'l-man-soû-ra

wa-dza-ca-ra kat-la-hou a-ba mous-li-min wa-akh-ba-ra-ni ou-baï-dou 'l-lâ-hi 'b-nou am-mâ-rin kâ-la had-da-tsa-ni

mou-ham-ma-dou 'b-nou dâ-wou-da 'b-ni 'l-djar-râ-hi an mou-ham-ma-di 'b-ni 'l-kâ-si-mi an ah-ma-da 'b-ni

mou-ham-ma-di 'b-ni ha-bî-hin kâ-la lam-ma kâ-la a-bou dou-lâ-ma-ta ka-sî-da-ta-hou fi kat-li a-bi mous-li-mi-ni

'l-la-ti ya-koû-lou fî-ha

a-ba mous-li-min khaw-waf-ta-ni 'l-kat-la fa'n-ta-ha a-laï-ca bi-ma khaw-waf-ta-ni 'l-a-sa-dou 'l-war-dou

a-ba mous-li-min ma gay-ya-ra 'l-lâ-hou ni'-ma-tan a-la ab-di-hi hat-ta you-gay-yi-ra-ha 'l-ab-dou

an-scha-da-ha 'l-man-soû-ra fi mah-fi-lin mi-na 'n-nâ-si fa-kâ-la la-hou 'h-ta-kim kâ-la a-scha-ra-ta â-lâ-fi

دِرْهَمٍ فَأَمَرَ لَهُ بِهَا فَلَمَّا خَلَا بِهِ قَالَ لَهُ إِيهِ أَمَا وَٱللّٰهِ لَوْ تَعَدَّيْتَهَا لَقَتَلْتُكَ ،
أَخْبَرَنِي عَلِيُّ بْنُ سُلَيْمٰنَ قَالَ حَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ يَزِيدَ ٱلنَّحْوِيُّ قَالَ حَدَّثَنِي ٱلْجَاحِظُ قَالَ كَانَ أَبُو دُلَامَةَ بَيْنَ يَدَيِ ٱلْمَنْصُورِ وَاقِفًا وَأَخْبَرَنِي إِبْرٰهِيمُ بْنُ أَيُّوبَ عَنِ ٱبْنِ قُتَيْبَةَ أَنَّهُ كَانَ وَاقِفًا بَيْنَ يَدَيِ ٱلسَّفَّاحِ فَقَالَ لَهُ سَلْنِي حَاجَتَكَ قَالَ أَبُو دُلَامَةَ كَلْبٌ أَتَصَيَّدُ بِهِ قَالَ أَعْطُوهُ إِيَّاهُ قَالَ وَدَابَّةٌ أَتَصَيَّدُ عَلَيْهَا قَالَ أَعْطُوهُ قَالَ وَغُلَامٌ يَصِيدُ بِٱلْكَلْبِ وَيَقُودُهُ قَالَ أَعْطُوهُ غُلَامًا قَالَ وَجَارِيَةٌ تَطْبَخُ لَنَا ٱلصَّيْدَ وَتُطْعِمُنَا مِنْهُ قَالَ أَعْطُوهُ جَارِيَةً قَالَ هَاؤُلَآءِ يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ عَبِيدُكَ فَلَا بُدَّ لَهُمْ مِنْ دَارٍ يَسْكُنُونَهَا قَالَ أَعْطُوهُ دَارًا تَجْمَعُهُمْ قَالَ فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُمْ ضَيْعَةٌ فَمِنْ أَيْنَ يَعِيشُونَ قَالَ قَدْ أَعْطَيْتُكَ مِايَةَ جَرِيبٍ عَامِرَةٍ وَمِايَةَ جَرِيبٍ غَامِرَةٍ قَالَ وَمَا ٱلْغَامِرَةُ قَالَ مَا لَا نَبَاتَ فِيهِ فَقَالَ قَدْ أَقْطَعْتُكَ أَنَا يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ خَمْسَ مِايَةِ أَلْفِ جَرِيبٍ غَامِرَةٍ مِنْ فَيَافِي بَنِي أَسَدٍ فَضَحِكَ وَقَالَ ٱجْعَلُوهَا كُلَّهَا عَامِرَةً قَالَ فَٱئْذَنْ لِي أَنْ أُقَبِّلَ يَدَكَ قَالَ أَمَّا هٰذِهِ فَدَعْهَا قَالَ وَٱللّٰهِ مَا مَنَعْتَ عِيَالِي شَيْئًا أَقَلَّ ضَرَرًا عَلَيْهِمْ مِنْهَا قَالَ ٱلْجَاحِظُ فَٱنْظُرْ إِلَى حِذْقِهِ بِٱلْمَسْأَلَةِ وَلُطْفِهِ فِيهَا ٱبْتَدَأَ بِكَلْبٍ فَسَهَّلَ ٱلْقِصَّةَ بِهِ وَجَعَلَ يَأْتِي بِمَا يَلِيهِ عَلَى تَرْتِيبٍ وَفُكَاهَةٍ حَتَّى نَالَ مَا لَوْ سَأَلَهُ بَدِيهَةً لَمَا وَصَلَ إِلَيْهِ ،

هٰذَا مَنْقُولٌ مِنْ كِتَابِ ٱلْاغَانِي لِأَبِي ٱلْفَرَجِ عَلِيِّ بْنِ ٱلْحُسَيْنِ ٱلْإِصْفَهَانِيِّ ٱلْمُلَقَّبِ بِٱلْكَاتِبِ ٱلْمُتَوَفَّى سَنَةَ سِتٍّ وَخَمْسِينَ وَثَلٰثِمِايَةٍ مِنْ تَارِيخِ ٱلْهِجْرَةِ ٱلْمُوَافِقَةِ لِسَنَةِ سِتٍّ وَسِتِّينَ وَتِسْعِمِايَةٍ ٱلْمَسِيحِيَّةِ ،

dir-ha-mîn fa-a-ma-ra la-hou bi-ha fa-lam-ma kha-la bi-hi kâ-la la-hou i-hin am-ma wa'l-lâ-hi law ta-ad-dai-ta-ha la-ka-tal-tou-ca.

akh-ba-ra-ni a-liy-you 'b-nou sou-lai-mâ-na kâ-la had-da-tsa-ni mou-ham-ma-dou 'b-nou ya-zî-da 'n-nah-wiy-you kâ-la

had-da-tsa-ni 'l-djâ-hi-dhou kâ-la câ-na a-bou dou-lâ-ma-ta bai-na ya-da-yi 'l-man-soû-ri wâ-ki-fan wa-akh-ba-ra-ni

ib-ra-hî-mou 'b-nou ay-yoû-ba a-ni 'b-ni kou-taï-ba-ta an-na-hou câ-na wâ-ki-fan bai-na ya-da-yi 's-saf-fâ-hi

fa-kâ-la la-hou sal-ni hâ-dja-ta-ca kâ-la a-bou dou-lâ-ma-ta cal-boun a-ta-say-ya-dou bi-hi kâ-la a'-toû-hou

iy-yâ-hou kâ la wa-dâb-ba-toun a ta-say-ya-dou a-laï-ha kâ-la a'-toû-hou kâ-la wa-gou-lâ-moun ya-sî-dou bi'l-cal-bi

wa-ya-koû-dou-hou kâ-la a'-toû-hou gou-lâ-man kâ-la wa-djâ-ri-ya-toun tat-bou-khou la-na 's-sai-da wa-tout-i-mou-na min-hou

kâ-la a'-toû-hou djâ-ri-ya-tan kâ-la hâ-wou-lâ-i ya a-mî-ra 'l-moû'-mi-nî na a-bî-dou-ca fa-la boud-da la-houm

min dâ-rin yas-cou-noû-na-ha kâ-la a'-toû-hou dâ-ran tadj-ma-ou-houm kâ-la fa-in lam ya-coun la-houm dhai-a-toun

fa-min ai-na ya-î-schoû-na kâ-la kad a'-tai-tou-ca mi-â-ta dja-rî-bin â-mi-ra-tan wa-mi-â-ta dja-rî-bin

gâ-mi-ra-tan kâ-la wa-ma 'l-gâ-mi-ra-tou kâ-la ma la na-bâ-ta fi-hi fa-kâ-la kad ak-ta'-tou-ca a-na ya

a-mî-ra 'l-moû'-mi-nî-na kham-sa mi-â-ti al-fi dja-rî-bin gâ-mi-ra-tan min fa-yâ-fi ba-ni a-sa-din

fa-dha-hi-ca wa-kâ-la 'dj-a-loû-ha coul-la-ha â-mi-ra-tan kâ-la fa'-dzan li an ou-kab-bi-la ya-da-ca kâ-la

am-ma hâ-dzi-hi fa-da'-ha kâ-la wa'l-lâ-hi ma ma-na'-ta i-yâ-li schaï-an a-kal-la dha-ra-ran a-laï-him

min-ha kâ-la 'l-djâ-hi-dhou fa'n-dhour i-la hidz-ki-hi bi'l-mas-a-la-ti wa-lout-fi-hi fî-ha 'b-ta-da-a

bi-cal-bin fa-sah-ha-la 'l-kis-sa-ta bi-hi wa-dja-a-la ya'-ti bi-ma ya'-lî-hi a-la tar-tî-bin wa-fa-câ-ha-tin hat-ta

nâ-la ma law sa-a-la-hou ba-dî-ha-tan la-ma wa-sa-la i-laï-hi.

hâ-dza man-koû-loun min ki-tâ-bi 'l-a-gâ-ni li-a-bi 'l-fa-ra-dji a-liy-yi 'b-ni 'l-hou-sai-ni 'l-is-fa-hâ-niy-yi

'l-mou-lak-ka-bi bi 'l-câ-ti-bi l'-mou-ta-waf-fa sa-na-ta sit-tin wa-kham-sî-na wa-tsa-lâ-tsi-mi-â-tin min ta'-rî-khi

'l-hidj-ra-ti 'l-mou-wâ-fi-ka-ta li-sa-na-ti sit-tin wa-sit-tî-na wa-tis-i-mi-â-ti-ni 'l-ma-sî-hiy-ya-ti.

OBSERVATIONS.

Je dois faire ici quelques observations sur la manière dont j'ai transcrit l'arabe en caractères francais.

1.° J'ai employé, pour rendre les consonnes, les équivalens indiqués dans la septième colonne de l'alphabet, ci-devant, pag. 7.

2.° Je n'ai point, en général, exprimé l'*élif* hamzé, ni le *aïn*, faute de signes qui puissent en indiquer, même par approximation, la valeur (n.os 29 et 45); je me suis donc contenté d'exprimer la voyelle avec laquelle on doit les articuler. Cependant quand l'une ou l'autre de ces deux lettres est djezmée, c'est-à-dire, termine une syllabe artificielle (n.° 91), je l'ai indiquée par une apostrophe placée après la voyelle : ainsi le mot نِعْمَةٌ est transcrit de cette manière *ni'-ma-tan.*

3.° J'ai rendu constamment chacune des trois voyelles arabes par la même voyelle française, le *fatha* par *a*, le *kesra* par *i*, le *dhamma* par *ou*, sans avoir égard à la variété des sons que chacune des voyelles arabes peut exprimer (n.os 64 et 67); mon but, en cela, a été de faciliter le déchiffrement de l'original, et je conseille aux commençans de suivre cette méthode, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à lire couramment : le secours de l'instruction orale remédiera promptement à ce qu'elle peut avoir de défectueux.

Un accent circonflexe sur l'*a*, l'*i* ou l'*u*, indique la présence d'une lettre de prolongation, quand on doit la faire sentir.

4.° J'ai séparé les syllabes d'un même mot par un trait d'union, et les mots par un intervalle suffisant. Par-tout où il y a un *élif* d'union, j'ai mis une apostrophe : ainsi ٱلْمَنْصُورِ est rendu par *'l-man-soû-ri*, بِٱلْكَلْبِ, par *bi' l-cal-bi*, مُحَمَّدٌ بْنُ يَزِيدَ, comme si l'on eût écrit ٱبْنُ, par *mou-ham-ma-dou'-b-nou ya-zi-da.*

5.° Je n'ai point employé de lettres capitales pour indiquer

les noms propres ou le commencement des phrases, afin de me conformer à la manière d'écrire des Arabes; par la même raison, je n'ai fait usage d'aucune ponctuation, si ce n'est à la fin de chacun des deux récits qui composent ce modèle de lecture.

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE D'ABOU-DOULÂMA.

« Le nom d'Abou-Doulâma est *Zend, fils de Djoun.* La plu- » part des hommes se trompent dans la manière d'écrire le » nom de ce poëte; ils écrivent *Zéïd,* par un *ya:* mais c'est » une faute; il faut écrire *Zend* par un *noun.* Abou-Doulâma » étoit noir, natif de Coufa, et affranchi de la famille des Bénou- » Asad; son père avoit été esclave d'un Arabe de cette famille, » nommé *Fasâfis,* qui lui avoit ensuite donné la liberté. Abou- » Doulâma vécut d'abord sous les derniers khalifes de la maison » d'Omayya; mais il n'eut de leur temps aucune célébrité; ce » ne fut que sous les Abbasides qu'il commença à fleurir. Il » s'attacha exclusivement à Abou'labbâs, Abou-Djafar Mansoûr, » et Mahdi: ces princes le combloient d'honneurs et de présens, » et prenoient grand plaisir à sa société et à ses saillies. Il s'étoit » attaché précédemment, à une certaine époque de sa vie, à » Rauh Mahlabi, fils de Hatem. Aucun poëte n'obtint, de » Mansour en particulier, autant de faveurs qu'Abou-Doulâma: » il avoit cependant de mauvaises opinions en matière de re- » ligion et professoit une doctrine corrompue; il vivoit d'une » manière criminelle, négligeoit les devoirs les plus indispen- » sables, et n'en faisoit pas même un mystère. On le savoit » bien, et il étoit connu pour agir ainsi; mais on le souffroit » à cause des agrémens de sa société. Le premier morceau de

» poésie d'Abou-Doulâma, que l'on retint par cœur, et qui lui
» valut de riches présens, fut un poeme consacré à la louange
» d'Abou-Djafar Mansoûr, et dans lequel il faisoit mention de
» la mort d'Abou-Mouslim, que Mansoûr avoit fait tuer.

» Voici ce que je tiens d'Obéid-allah, fils d'Ammar, qui l'avoit
» ouï raconter à Mohammed, fils de Daoûd, fils de Djarrâh;
» celui-ci disoit le tenir de Mohammed, fils de Kâsem, qui l'avoit
» appris d'Ahmed, fils de Mohammed, fils de Habîb. Abou-
» Doulâma ayant composé son poeme, où se trouvoient ces vers
» relatifs à la mort violente d'Abou-Mouslim,

» Abou Mouslim, tu m'as inspiré des craintes; j'ai appréhendé que tu ne
» me donnasses la mort: mais le lion à la fauve crinière a fait tomber sur
» toi le malheur que je redoutois de ta part.

» Abou-Mouslim, Dieu ne retire pas ses faveurs de dessus son serviteur,
» tant que celui-ci ne s'en rend pas lui-même indigne (1).

» et l'ayant récité à Mansoûr devant une nombreuse assemblée,
» le prince lui dit de mettre lui-même le prix à ses vers. Il les
» estima 10,000 pièces d'argent, que Mansoûr lui fit compter.
» Mais quand ils furent seuls, Mansoûr lui dit: C'est fort bien;
» mais si tu eusses porté tes prétentions plus haut, je t'aurois
» fait mourir.

» Ali, fils de Soulaïman m'a raconté le trait suivant, qui lui
» avoit été rapporté par Mohammed, le grammairien, fils de
» Yazîd, sur l'autorité de Djâhedh. Abou-Doulâma étoit un jour
» debout en présence de Mansoûr, ou, comme je l'ai ouï dire à
» Ibrahîm, fils d'Ayyoûb, qui citoit pour son auteur Ebn-Kotaiba,
» en présence d'Abou'labbâs Saffâh; le prince lui dit: Abou-
» Doulâma, demande-moi ce que tu voudras. J'aurois besoin,
» dit Abou-Doulâma, d'un chien pour chasser. Le khalife or-
» donna qu'on le lui donnât. Je voudrois aussi, reprit le poete,

---

(1) Ceci est une allusion à un passage de l'Alcoran, sur. 13, vers. 12, édit. de Hinckelmann.

» un cheval que je pusse monter pour aller à la chasse. Qu'on lui » donne un cheval, dit encore le prince. Abou-Doulâma ajouta: » Il me faudroit de plus un esclave pour conduire le chien et » chasser avec lui. Sa demande lui fut accordée. Ce n'est pas » tout, dit-il; je ne saurois me passer d'une jeune fille pour » apprêter le gibier que nous aurons pris. Il obtint encore cet » article. Commandant des fidèles, dit alors le poete, tous ces » gens-là sont tes esclaves; il faut absolument qu'ils aient une » maison pour y faire leur demeure. Le khalife commanda » qu'on lui donnât une maison pour le loger lui et son monde. » Mais s'ils n'ont point de terres, de quoi vivront-ils? reprit » Abou-Doulâma. Eh bien! lui dit le khalife, je te donne cent » arpens de terres en culture et cent arpens de friches. Le poete » demanda ce que c'étoit qu'une friche. C'est, reprit le prince, » une terre qui ne produit rien. Et moi, Seigneur, dit alors » le poéte, je te donne en apanage cinq cent mille arpens de » friches des déserts qu'habitent les Arabes de Bénou-Asad. Le » khalife se mit à rire, et dit: Qu'on lui donne le tout en » terres en rapport. Prince, reprit alors Abou-Doulâma, per- » mets-moi de te baiser la main. Pour cela, lui dit le khalife, il » faut que tu y renonces. Par dieu! répondit le poete, la seule » grâce que tu me refuses, est celle dont ma famille se passera » le plus facilement, sans aucun dommage. Voyez, ajoutoit » Djâhedh, l'adresse avec laquelle Abou-Doulâma s'y est pris » pour faire ses demandes, et observez toute sa finesse. Il a » commencé par un chien, et a frayé ainsi la voie à ses autres » demandes; après cela il a amené tout le reste avec gradation, » et d'une manière très-spirituelle. Par-là il a obtenu ce que » certainement on lui auroit refusé, s'il l'eût demandé du » premier abord. »

EXTRAIT du Kitâb alagâni, *ou Recueil de chansons, d'Abou'lfaradj Ali Isfahani, fils de Hosain, et surnommé* Câtib, *mort en l'année 356 de l'hégire, 966 de J. C.*

CHAPITRE VI.

De l'Accent et de la valeur prosodique.

164. Voici les règles qu'on peut donner pour connoître la syllabe sur laquelle doit être l'accent :

1.° On ne doit jamais placer l'accent sur la dernière syllabe.

2.° On doit toujours élever la voix sur la pénultième syllabe, quand cette syllabe est longue, soit parce qu'elle renferme une des lettres ا, و et ى, faisant fonction de lettre de prolongation, soit parce qu'elle renferme une syllabe artificielle (n.° 85), c'est-à-dire, deux consonnes séparées par une voyelle, comme sont les deux syllabes du mot أُقْعُدْ *ok-od.*

3.° Hors ces cas-là, l'accent est toujours sur l'anté-pénultième syllabe.

165. Toute syllabe dans laquelle entre une des lettres de prolongation, ou qui est formée de deux consonnes dont la dernière est djezmée, est longue.

166. Toute syllabe qui n'est formée que d'une consonne, soit aspiration, soit autre articulation, et d'une voyelle, est brève. Ainsi وَهِيَ se compose de trois syllabes brèves.

167. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'exceptions aux deux règles précédentes; et comme elles n'ont d'importance que pour la poésie, nous croyons inutile d'en faire mention ici.

CHAPITRE VII.

De la Ponctuation et des Abréviations.

168. Les Arabes, dans l'usage ordinaire, n'emploient aucun signe pour indiquer les pauses, soit à la fin d'une période,

soit dans le cours même de la période. Ils indiquent seulement la fin d'un sujet, soit par un point rouge, soit par un de ces signes ۥ, ۥۥ, ۞, soit en écrivant en rouge le mot qui commence un nouvel article, ou en prolongeant une des lettres de ce premier mot, comme وَبِـــــهَا. Ces différentes manières d'indiquer le commencement d'un nouvel article, répondent à notre *alinéa*.

169. ✝ Si, dans les manuscrits ordinaires, on ne fait usage d'aucun signe de ponctuation, ces signes, au contraire, sont très-multipliés dans les manuscrits de l'Alcoran : la fin de chaque verset y est indiquée par cette figure ۥۥ; après chaque dixième verset, on emploie un autre signe qui ressemble au ن isolé, mais entièrement fermé. Ces deux signes marquent plutôt la division par versets, fondée en général sur la rime, qu'ils ne servent à distinguer les endroits où le lecteur doit s'arrêter pour rendre plus intelligible le sens du discours. Les véritables signes de ponctuation sont de petites lettres écrites en encre rouge dans l'interligne supérieur. Le م indique une pause, nécessaire pour éviter un contre-sens ; c'est l'abrégé du mot لَازِمٌ *nécessaire*. Le ط, abrégé du mot مُطْلَقٌ, c'est-à-dire, *universel, absolu,* indique une pause universellement reçue par les lecteurs de l'Alcoran. Le ج, abrégé du mot جَائِزٌ *permis*, indique une pause laissée à la volonté du lecteur. Le ز, abrégé du mot مُجَوَّزٌ *toléré*, indique une pause permise, mais peu convenable. Le ص, abrégé du mot مُرَخَّصٌ *licite*, marque un léger repos accordé seulement par nécessité, et pour que le lecteur puisse reprendre haleine. Lorsque le sens exige qu'on ne s'arrête point à la fin d'un verset, cela est indiqué par le mot لا *non*, écrit au-dessus du dernier mot de ce verset, et dont le sens est لَا وَقْفَ *il n'y a point ici de pause.* Le ق, abrégé du mot قِيلَ *on dit*, indique une pause contestée. Les deux

lettres قف, qui sont l'abréviation des mots وَقْفٌ كُوفِيٌّ indiquent *une pause reçue parmi les lecteurs de l'école de Coufa.* Enfin les lettres قفه qui représentent les mots وَقْفَةٌ يَسِيرَةٌ, sont le signe d'*une pause extrêmement légère.*

Parmi ce grand nombre de signes de ponctuation particuliers à l'Alcoran, les plus nécessaires et les plus usités sont le ط, le ج et le mot لا.

170. † On se sert quelquefois, mais rarement, d'abréviations dans l'écriture arabe : les unes sont d'un usage général, comme صلعم, qui est l'abrégé de ces mots صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *Que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut!* formule qu'on emploie toujours après le nom de Mahomet ; et عم, abrégé de عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ *Que la paix repose sur lui!* رضه abrégé de رَضِيَ ٱللَّهُ عَنْهُ *Que Dieu soit satisfait de lui!* autres formules dont la première se joint toujours aux noms des autres prophètes, tels qu'Abraham, Moïse, et la seconde s'emploie sur-tout quand on parle d'Ali et des imams de sa race, &c. D'autres abréviations sont particulières à certains livres, telles que celles-ci : ج, abrégé de جَمْعٌ *pluriel;* جج, abrégé de جَمْعُ جَمْعٍ *pluriel de pluriel;* م, pour مَعْرُوفٌ *connu;* ع, pour مَوْضِعٌ *nom de lieu;* د, pour بَلَدٌ *ville;* ة, pour بَلْدَةٌ *bourgade,* fort usitées dans les dictionnaires; نا, abrégé de أَخْبَرَنَا *il nous a raconté,* et ثنا, abrégé de حَدَّثَنَا *il nous a transmis par tradition,* abréviations qui se trouvent fréquemment dans les recueils de traditions; الخ, pour إِلَى آخِرِهِ, mot à mot, *jusqu'à sa fin,* c'est-à-dire, *et cætera,* qui est d'un usage très-commun, &c. (1).

(1) Ce sont aussi certaines lettres qui indiquent, dans les manuscrits de l'Alcoran, les noms des lecteurs sur l'autorité desquels sont fondées les diverses manières d'écrire ou de prononcer le texte. *Voyez*, sur ces lettres, *Hotting. Smeg. Or.* part. III, *Bibl. Or.* pag. 152; *Tychsen, Elem. Arab.* pag. 56; *Notices et Extraits des manuscrits,* tom. IX, I.re partie, pag. 96 et 97.

171. † Les abréviations sont quelquefois indiquées (n.° 146) par une figure semblable au *medda;* souvent aussi elles ne sont indiquées par aucun signe particulier.

172. † Je ne parle pas ici de certains mots insignifians, tels que آلٓمٓ et كٓهٓيٓعٓصٓ, qui se trouvent au commencement de plusieurs chapitres de l'Alcoran: on les regarde ordinairement comme des abréviations que chacun explique à sa manière. Mais les Mahométans eux-mêmes convenant qu'ils n'ont rien de certain sur la valeur de ces lettres, on ne peut pas assurer que ce soient de véritables abréviations (1).

CHAPITRE VIII.

Des Chiffres ou Signes de Numération.

173. La huitième colonne de l'alphabet présente la valeur que les Arabes donnent à leurs lettres lorsqu'ils les emploient comme signes de la numération. De ces lettres, qui sont au nombre de vingt-huit, neuf indiquent les unités, neuf les dixaines, neuf les centaines, et une le nombre 1000 (1). L'ordre suivant lequel ces lettres sont disposées, lorsqu'on les considère comme signes de la numération, est celui de l'*aboudjed* (n.° 9). Les six dernières lettres de cet ordre étant, ainsi qu'on a tout lieu de le croire, d'une invention très-postérieure au reste de l'alphabet, il est vraisemblable que les Arabes, avant qu'ils eussent l'usage de ces lettres, indiquoient les centaines au-

---

(1) *Voyez*, au sujet de ces monogrammes, ma *Chrestomathie arabe*, 2.e édit. tom. II, pag. 69 et 522, et tom. III, pag 533; mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 1, 44 et suiv.; *Notices et Extraits des manuscrits*, tom. XI, p. 90.

(2) Cette manière d'exprimer les nombres s'appelle حِسَابُ ٱلْجُمَّلِ, et de là il arrive que cette dénomination est quelquefois employée comme synonyme de أَبْجَد. *Voyez* M. Lumsden, *a Grammar of the persian language*, tom. I, p. 37.

dessus de 400, et jusqu'à 900 inclusivement, de la même manière que le font les Hébreux, dont l'alphabet n'est composé que de vingt-deux lettres (2). S'ils vouloient exprimer, par exemple, le nombre 600, ils pouvoient joindre ensemble le ت, qui vaut 400, et le ر, qui vaut 200. Pour exprimer le nombre 900, ils devoient joindre deux ت, qui ensemble valent 800, au ق, qui vaut 100 (3).

Les lettres employées comme chiffres suivent la même progression que l'écriture, de droite à gauche. Exemples : قلب 132, غنج 1053.

174. Il est inutile d'observer que, dans ce système de numération, il n'y a pas de figure qui réponde à notre zéro; ce qui est absolument inutile, la valeur de chaque chiffre ne dépendant point de sa position relative par rapport à ceux qui le précèdent ou qui le suivent.

175. L'*aboudjed* des Africains différant en quelque chose de celui des Asiatiques (n.° 10), il y a aussi quelque différence dans la valeur qu'ils donnent à certaines lettres comme signes de

---

(1) Je sais que les Juifs emploient aussi leurs cinq lettres finales ך, ם, ן, ף et ץ, pour marquer les centaines depuis cinq jusqu'à neuf; mais on ne peut pas dire quand cet usage a commencé, et l'autre moyen est souvent employé.

(2) Je conjecture que les six lettres ajoutées à l'alphabet arabe ont été employées assez tard à désigner les nombres centenaires supérieurs à 400, et le nombre millénaire; et je crois pouvoir supposer qu'on ne s'en est servi pour indiquer ces valeurs, que dans le cinquième siècle de l'hégire au plutôt. Cette conjecture est fondée sur ce que, dans les livres de Hamza, législateur des Druzes, qui sont des premières années de ce siècle, le ذ est pris comme le د pour 4. Cet auteur, qui a souvent recours à des argumens tirés de la valeur cabalistique de certains mots, dit en plusieurs endroits que les trois lettres du mot كذب valent 26; savoir, le ك 20, le ذ 4, et le ب 2. Ailleurs il dit que le mot حارث est composé de quatre lettres: ح qui vaut 8, ا qui vaut 1, et les deux lettres رث qui valent 600. Cela revient à la manière dont les Juifs indiquoient les centaines au-dessus de 400, et peut encore fortifier ma conjecture.

numération. Cette différence consiste en ce que chez eux le ص vaut 60, le ض 90, le س 300, le ظ 800, le غ 900, et le ش 1000.

176. Les Arabes ont encore une autre sorte de chiffre duquel est dérivé celui que nous appelons *chiffre arabe ;* ils le nomment *chiffre indien* رَقَمْ هِنْدِيّ, et aussi تَرْقِيم ou تَرْقِين. Il est composé des dix figures suivantes :

١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	٠
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Le 5 est souvent formé ainsi B, et le o comme le nôtre. Lorsque les Arabes font usage de ce chiffre, ils suivent une progression directement contraire à celle de leur écriture, et procèdent de gauche à droite. Cette singularité suffit pour prouver que ce chiffre n'est pas originairement arabe.

177. Comme on trouve beaucoup de manuscrits arabes écrits en Égypte, où le chiffre des Coptes est employé au lieu du chiffre arabe, j'ai cru devoir donner ici un modèle du chiffre copte, ainsi que d'un autre chiffre nommé غُبَار *gobâr,* qui a un grand rapport avec le chiffre indien. Je donne aussi séparément le chiffre nommé دِيوَانِي *diwâni.* Ce chiffre n'est formé que de monogrammes ou abréviations des mots arabes qui servent à la numération (1).

---

(1) Le chiffre copte et le *diwâni* se trouvent dans la Grammaire des Maronites, pag. 45 et 47. Kirsten a parlé du chiffre copte dans la première partie de sa grammaire, mais d'une manière peu exacte. (Voyez *P. Kirstenii Gramm. arab. lib. I, sive Orthogr. et Prosod. arab.* p. 28.) J'ai tiré les exemples du chiffre copte et de celui qui est nommé *gobâr,* d'un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, n.º 334, qui a passé à la bibliothèque du Roi. Pour le chiffre *diwâni,* je l'ai tiré d'un manuscrit du vocabulaire arabe-persan de Zamakhschari, intitulé *Mokaddamat aladab* مُقَدَّمَة الأَدَب (manuscr. ar. de la biblioth. du Roi, n.º 1256).

CHAPITRE IX.

Règles de Permutation des Lettres ا , و *et* ي.

§. I.er RÈGLES GÉNÉRALES.

178. Les trois lettres ا , و et ي se mettent souvent l'une pour l'autre; et c'est pour cela que les Arabes les ont nommées *lettres infirmes* حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ, parce qu'ils considèrent ces permutations comme une sorte d'imperfection ou de foiblesse. Ces permutations peuvent être réduites à certaines règles, dont la connoissance est très-importante pour trouver la racine des mots dans la composition desquels entrent une ou plusieurs de ces lettres. Presque toutes les anomalies auxquelles la suppression et la permutation de ces lettres donnent lieu, peuvent être rapportées à l'une des règles suivantes.

179. Les lettres ا , و et ي éprouvent rarement quelque changement lorsqu'elles sont au commencement des mots; à moins qu'il ne survienne au commencement des mots quelques particules inséparables, qui font que les lettres ا , و et ي cessent d'être initiales, comme je le dirai plus bas.

180. L'*élif*, soit hamzé, soit faisant fonction de lettre de prolongation, ainsi que le و et le ي se trouvant quiescens (1) après une voyelle hétérogène, se changent ordinairement en

(1) En disant que l'*élif* de prolongation, après une voyelle hétérogène, se change en و ou en ي, suivant la voyelle qui le précède, j'entends parler, entre autres choses, du changement qui arrive, lorsque les verbes qui, à l'actif, reçoivent un ا de prolongation, passent au passif, comme قَاتَلَ, passif قُوتِلَ, et lorsque des noms qui, au singulier, renferment un ا accidentel, passent au pluriel, comme مِقْدَارٌ, pluriel مَقَادِيرُ. Je dois pourtant observer que ces cas là n'appartiennent pas précisément à la permutation dont il s'agit ici.

la lettre analogue à cette voyelle, c'est-à-dire qu'après un *fatha*, l'*élif* prend la place du *waw* et du *ya*; qu'après un *kesra*, le *ya* prend la place de l'*élif* et du *waw*; enfin, qu'après un *dhamma*, le *waw* prend la place de l'*élif* et du *ya*: car l'*élif* est analogue au *fatha*, le *ya* au *kesra*, et le *waw* au *dhamma*. Ainsi l'on dit :

بِئْرٌ pour بِأْرٌ
مُوقِنٌ — مُيْقِنٌ
مِيلَادٌ — مِوْلَادٌ
نَارٌ — نَوْرٌ
جُؤْجُؤٌ — جُأْجُأٌ
زَارٌ — زَيْرٌ
دِيمَةٌ — دِوْمَةٌ
قِيمَةٌ — قِوْمَةٌ
طُوبَى — طُيْبَى
كُوسَى — كُيْسَى

181. Assez souvent le و et le ى, précédés d'un *fatha*, n'éprouvent aucun changement: dans ce cas, ou ils sont affectés d'un *djezma*, et alors ils forment une diphthongue avec le *fatha*, comme dans يَوْمٌ et لَيْلٌ; ou ils n'ont pas de *djezma*, et ils se prononcent comme un ا de prolongation (n.os 68 et 104). Ex. :

رَمَيَةٌ prononcez رَمَاةٌ
صَلَوةٌ — صَلَاةٌ

182. Les lettres ا, و et ى étant quiescentes, disparoissent quand la consonne qui doit les suivre est marquée d'un *djezma*; ainsi l'on écrit,

يَقُمْ pour يَقُومْ

183. Cette suppression se fait pour éviter le concours de deux lettres quiescentes après une même voyelle. Ce concours a lieu cependant toutes les fois que de ces deux lettres la première est une lettre de prolongation, c'est-à-dire, un ا après un *fatha*, un و après un *dhamma*, ou un ى après un *kesra*, que ces lettres ne sont point radicales, et que la seconde est une consonne non écrite, mais insérée par un *teschdid* dans celle qui la suit, comme dans les mots مَادَّ, دَالَّ (1).

184. Il faut encore excepter de la règle précédente l'*élif* d'union, comme dans فَٱنْصُرْ, ainsi que l'*élif* qui se met après le و quiescent à la fin d'un mot (n.° 68), comme dans نَصَرُوا ; mais ce dernier *élif* est muet, et n'influe pas d'une manière sensible sur la prononciation.

---

(1) J'ai suivi ici la règle donnée par l'auteur du كِتَابُ التَّصْرِيفِ, imprimé à Rome en 1610, pag. 33; néanmoins je ne connois, jusqu'à présent, aucun exemple du و ou du ى faisant fonction de lettres de prolongation, et suivis d'une autre lettre djezmée. Si la règle est vraie, on doit dire مُودَّ, au prétérit du passif ou voix objective de la troisième forme dérivée du verbe sourd, comme on dit مَادَّ et دَآبَّةٌ ; mais j'ai cherché inutilement des exemples de cette forme passive.

Une raison de croire que l'observation de l'auteur du *Tasrif* est inexacte, et que cette exception n'a lieu qu'avec l'*élif* de prolongation, c'est que, dans la première forme de l'aoriste énergique (ou *futur paragogique lourd* d'Erpénius), on dit avec l'*élif*, au duel, يَنْصُرَانِّ, تَنْصُرَانِّ, et au pluriel féminin, يَنْصُرْنَانِّ, تَنْصُرْنَانِّ, tandis qu'à la seconde personne du singulier féminin on dit تَنْصُرِنَّ et non تَنْصُرِينَّ, et au pluriel masculin, يَنْصُرُنَّ, تَنْصُرُنَّ et non يَنْصُرُونَّ, تَنْصُرُونَّ. La même chose a lieu à la première forme de l'impératif énergique (ou *impératif paragogique lourd* d'Erpénius).

M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, pag. 479) admet la forme passive تُمُودَّ pour تُمُودِدَ ; mais je crains que ce ne soit une invention des grammairiens systématiques, et que l'usage ne la justifie point.

§. II. RÈGLES PARTICULIÈRES À L'*ÉLIF*.

185. L'*élif* hamzé mu au milieu d'un mot se change en و, s'il a pour voyelle un *dhamma*, et en ى s'il a pour voyelle un *kesra*, soit qu'il soit précédé d'une voyelle ou d'une lettre djezmée. Exemples :

رَوُفَ pour رَأُفَ
وَيِفَ —— وَإِفَ
سُيِلَ —— سُإِلَ
أَيِمَّةٌ —— أَإِمَّةٌ
أَذْوُبٌ —— أَذْأُبٌ
مُذْيِبٌ —— مُذْإِبٌ
يَيِسَ —— يَإِسَ
رُيِىَ —— رُإِىَ

186. L'*élif* hamzé mu au milieu d'un mot par un *fatha*, se change en و quand il est précédé immédiatement d'un *dhamma*, et en ى quand il est précédé immédiatement d'un *kesra*. Quelques grammairiens autorisent même ce changement de l'*élif* hamzé en و ou en ى, en supprimant tout-à-fait l'articulation du *hamza*, et lors même que le cas dont il s'agit a lieu entre deux mots consécutifs. Exemples :

سُؤَّالٌ et سُوَالٌ pour سُأَالٌ
فِئَةٌ — فِيَةٌ —— فِأَةٌ
غُلَامُ وَبِي pour غُلَامُ أَبِي

187. Le *hamza* ou *élif* hamzé étant quiescent au milieu d'un mot, peut être changé en un ا, un و, ou un ى quiescent, conformément à la voyelle dont il est précédé, l'articulation du *hamza* étant tout-à-fait supprimée. Exemples :

رَاسٌ pour رَأْسٌ

آسْتَاجَرَ — آسْتَأْجَرَ

بُوسٌ — بُؤْسٌ

ذِيبٌ — ذِئْبٌ

188. Le *hamza* étant précédé d'un و ou d'un ى quiescent, lequel fait fonction de lettre servile, peut se changer en و après un و et en ى après un ى, et s'unir par un *teschdid* avec la lettre précédente, l'articulation du *hamza* étant tout-à-fait supprimée (1). Exemples:

مَقْرُوَّةٌ pour مَقْرُوءَةٌ

خَطِيَّةٌ — خَطِيئَةٌ

هَنِيٌّ — هَنِيءٌ

189. Au milieu d'un mot, le *hamza* étant précédé d'une lettre quiescente autre qu'un و ou un ى, on peut supprimer le *hamza* et transporter la voyelle qui lui appartient sur la lettre précédente. Exemples:

مَسَلَةٌ pour مَسْأَلَةٌ

مَسُولٌ — مَسْؤُولٌ

تَسَلَ — تَسْأَلَ

(1) Plusieurs des permutations ou altérations dont le *hamza* est susceptible, peuvent se résoudre en une règle générale qu'on verra par la suite : c'est que les racines qui ont un *élif* hamzé pour seconde ou troisième radicale, peuvent toujours se convertir en racines concaves, comme قَالَ et سَارَ, ou en racines défectueuses, comme غَزَا, سَرَى et رَضِيَ. Ainsi l'on dit مَقْرُوَّةٌ et هَنِيٌّ, comme on dit مَغْزُوٌّ, سَرِيٌّ et رَضِيٌّ, pour مَغْزُووٌ, سَرِيىٌ et رَضِيوٌ : on dit de même رَيِّسٌ pour رَيْيِسٌ, comme طَيِّبٌ pour طَيْيِبٌ.

190. L'*élif* hamzé, mu à la fin d'un mot, se change en و, quand il est précédé immédiatement d'un *dhamma*, et en ى, quand il est précédé immédiatement d'un *kesra*. Exemples :

دَنُوٌ pour دَنُأٌ
خَطِىٌ — خَطِأٌ
بَدْنُوٌ — بَدْنُأٌ
اَلْهَانِئُ — اَلْهَانِأُ

191. L'*élif* hamzé, à la fin d'un mot, étant précédé d'un *fatha*, peut se changer en و, quand il est mu par un *dhamma*, et en ى, quand il est mu par un *kesra*. Exemples :

تَفْتَوُ pour تَفْتَأُ
اَلْكَلَئِ — اَلْكَلَاءِ

Mais on peut écrire aussi bien تَفْتَأُ ou تَفْتَاءُ, ayant soin de ne point mettre de *medda* sur l'*élif*. C'est ainsi qu'on lit le plus souvent, dans les grammairiens, اَلْمُبْتَدَأُ et اَلْمُبْتَدَاءُ.

192. L'*élif* hamzé, à la fin d'un mot, étant précédé d'une lettre djezmée, s'écrit par un *hamza* seulement (n.° 128); mais on peut transporter la voyelle sur la lettre djezmée, et alors le *hamza* se change en ا, en و ou en ى, suivant la voyelle qui le précède. Ainsi l'on écrit :

اَلْجُزُو pour اَلْجُزْءُ
اَلْجُزِى — اَلْجُزْءِ
اَلْجُزَا — اَلْجُزْءَ

193. S'il se rencontre dans un même mot deux ا hamzés de suite, et que le premier des deux soit mu par une voyelle et le second djezmé, celui-ci perd de droit son *hamza*, et se prononce simplement comme lettre de prolongation, se changeant, s'il y a lieu, en و ou en ى. Exemples :

أٰمَنَ ou آمَنَ pour أَأْمَنَ

إِيمَانٌ — إِئْمَانٌ

أُومِنَ — أُؤْمِنَ

194. L'*élif* de prolongation, étant précédé d'un autre ا mu par un *fatha*, disparoît : cette suppression est indiquée par la position du *fatha* (n.° 71), qu'on place perpendiculairement, ou par le *medda* (n.° 145), comme dans

آمِرٌ ou أٰمِرٌ pour أَامِرٌ

آكِلَةٌ – أٰكِلَةٌ — أَاكِلَةٌ

مَآلٌ – مَـٰالٌ — مَأَالٌ

Cette suppression a lieu aussi quelquefois, dans certains mots très-usités, pour l'*élif* de prolongation, quoiqu'il ne soit pas précédé d'un autre ا (n.° 71), comme dans

رَحْمٰنٌ pour رَحْمَانٌ

قِيٰمَةٌ — قِيَامَةٌ

195. Il arrive souvent que de deux ا qui se rencontrent au milieu d'un mot, dont le premier est un ا hamzé mu par un *fatha*, et le second un ا de prolongation, le premier se change en و sans *hamza*, comme :

تَوَامَرُوا pour تَأَامَرُوا ou تَآمَرُوا

ذَوَآئِبُ — ذَأَائِبُ – ذَآئِبُ

أَوَاخِرُ — أَأَاخِرُ

Cependant c'est sur-tout après un ا hamzé que cela a lieu, comme dans le dernier exemple, et il ne faut changer ainsi l'*élif* hamzé en و que quand cela est autorisé par l'usage. Ce seroit une faute d'écrire

مَوَالٌ pour مَآلٌ

مَوَارِبُ pour مَآرِبُ
مَوَاكِلُ — مَآكِلُ

196. Les particules inséparables بِ, فَ, لَ, لِ et وَ, qui se mettent au commencement des mots, ne changent rien à la nature de l'*élif*, qui, quoique précédé de l'une de ces particules, est toujours censé être la première lettre du mot, comme dans ces exemples, لِأَبٍ, كَأُمٍّ, qu'il faut écrire ainsi, et non لِيَبٍ, كَوُمٍّ (n.° 85).

Il en faut cependant excepter quelques mots composés, dans lesquels l'usage contraire est constamment admis, comme

لِئَلَّا pour لِأَنْ لَا
لَئِنْ — لَإِنْ

Il en est de même de l'*élif* du mot إِذْ, dans ces composés حِينَئِذٍ, وَقْتَئِذٍ, &c.

C'est encore ainsi qu'on lit dans quelques manuscrits de l'Alcoran:

يَبْنَؤُمَّ pour يَا ٱبْنَ أُمِّ (1).

197. La particule interrogative أَ étant suivie d'un ا hamzé, si ce second *hamza* doit être mu par un *fatha*, on supprime tout-à-fait l'un des deux ا hamzés avec sa voyelle, ou bien on se contente de placer d'abord un *hamza*, puis un ا avec le *medda*. On écrit donc :

أَنْتَ ou ءآنْتَ pour أَأَنْتَ
أَنْذَرْتَهُمْ — ءآنْذَرْتَهُمْ — أَأَنْذَرْتَهُمْ
أَلْآنَ — ءآلْآنَ — أَأَلْآنَ
أَلِلَّهِ — ءآلِلَّهِ — أَأَلِلَّهِ

(1) Alcoran, sur. 20, vers. 95, édition de Hinckelmann.

أَرْبَابٌ ou آرْبَابٌ pour أَأَرْبَابٌ (1).

Si le second *hamza* a pour voyelle un *dhamma*, on change l'*élif* en و, ou bien on supprime seulement le second ا et l'on ne conserve que le *hamza*. On écrit donc :

أُونَبِّئُكُمْ ou أُنَبِّئُكُمْ pour أَأُنَبِّئُكُمْ

Si le second *hamza* a pour voyelle un *kesra*, on change l'*élif* en ى. On écrit donc :

أَيِنَّ pour أَإِنَّ

أَيِذَا — أَإِذَا

198. † La suppression totale du *hamza* se nomme تَخْفِيفٌ *allégement* ou تَسْهِيلٌ *adoucissement*, et le *hamza* ainsi supprimé s'appelle مُخَفَّفٌ *allégé* ou مُسَهَّلٌ *adouci*. Quand, au lieu de supprimer tout-à-fait le *hamza*, on lui conserve une partie de son articulation, cela se nomme ou تَسْهِيلٌ, par opposition à la suppression totale désignée alors exclusivement sous le nom de تَخْفِيفٌ, ou تَسْهِيلٌ بَيْنَ بَيْنَ *adoucissement entre deux*, c'est-à-dire, *incomplet*, par opposition à تَسْهِيلٌ. Dans les manuscrits coufiques où il y a des signes ajoutés, peut-être après coup, pour indiquer les voyelles, l'*élif* unique conservé porte deux voyelles, si le *hamza* supprimé doit être prononcé par un *kesra* ou un *dhamma*. Dans le premier cas, comme dans أَيِنَّا, l'*élif* porte le signe du *fatha* et celui du *kesra* : dans le second, l'*élif* porte aussi le signe du *fatha* et celui du *dhamma* ; mais,

---

(1) *Voyez* Alcoran, sur. 10, vers. 90; sur. 11, vers. 72, et sur. 12, v. 40, édition de Hinckelmann.

Il me paroît vraisemblable qu'on doit, dans ce cas, prononcer *ânta*, *âlidou*, *âlâna*, *ârbabou*, comme si le second ا, perdant sa voyelle et son *hamza*, étoit changé en ا de prolongation. Au reste, il y a beaucoup de différences d'opinions à cet égard entre les lecteurs de l'Alcoran et les grammairiens.

outre cela, il est suivi d'un و quiescent ou de prolongation. C'est comme si l'on écrivoit en caractère neskhi :

أَءِنَّكُمْ pour أَرِنَّكُمْ

199. † Dans certains Alcorans dont l'orthographe représente plus exactement celle des anciens manuscrits, on conserve les deux أ, ou bien l'on remplace le second par un و ou un ى. Si l'articulation de l'*élif* doit être supprimée, on place au-dessus de cette lettre un petit س, abréviation du mot مُسْقَطَةٌ ; ce qui indique qu'on n'en doit tenir aucun compte. Si, au lieu d'être entièrement supprimée, elle doit être remplacée par celle d'un و, on indique cela en plaçant sur la sommité de l'*élif* un petit س, et au-dessous de la même lettre un petit و en encre rouge. L'*élif* doit-il être changé, dans la prononciation, en un ى, on se contente de placer un petit ى sur la tête de cette lettre. L'*élif* ainsi converti, dans la prononciation, en و ou en ى, se nomme مُبَدَّلَةٌ, c'est-à-dire, *commué*. Dans ces trois cas, on supprime le *hamza*.

200. † L'*élif* est encore sujet à quelques autres permutations qui ne s'observent que dans les mêmes manuscrits dont je viens de parler. Ces permutations ont lieu quand de deux mots qui se suivent immédiatement, le premier finit et le second commence par un ا ou un *hamza*. Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *fatha*, l'*élif* initial du second mot disparoît, ainsi que sa voyelle propre, dans la prononciation. Cette suppression est indiquée par la couleur de la voyelle, qui est en rouge, et par un petit س de la même couleur, comme dans cet exemple :

بَنَآءَ إِبْرٰهِيمَ

L'*élif* du mot إِبْرٰهِيمَ est surmonté d'un س, et le *kesra*, ainsi que ce س, est en encre rouge.

Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *dhamma*,

l'*élif* initial du second mot perd sa voyelle, et il se change lui-même en un و qui ne fait d'autre fonction que celle de lettre de prolongation. Pour indiquer cette permutation, on place au-dessus de cet ا un petit س, et au-dessous de la même lettre un و, l'un et l'autre écrits en encre rouge. La voyelle qui devoit appartenir à ce second ا est aussi peinte en rouge. Ainsi dans ces exemples,

شُهَدَآءُ إِلَّا et مَنْ يَشَآءُ إِلَى

le *kesra* des mots إِلَى et إِلَّا est en rouge, et l'on voit au-dessus de l'*élif* un petit س, et au-dessous un و de la même couleur.

Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *kesra*, l'*élif* initial du second mot perd sa voyelle, et se change en un ى de prolongation; ce qu'on indique par la couleur rouge de la voyelle, et par un petit ى placé sur la tête de l'*élif*. Par exemple, dans ces mots :

ٱلسُّوٓءِ اَفَلَمْ et ٱلنِّسَآءِ اَوْ

l'*élif* initial des mots اَوْ et اَفَلَمْ est surmonté d'un ى peint en encre rouge ainsi que le *fatha*.

Dans tous ces cas, l'*élif* perd son *hamza*.

201. † Toutes ces observations sont sans doute particulières à l'orthographe de l'Alcoran, qui forme une science spéciale, connue sous le nom de رَسْمُ ٱلْمُصْحَفِ; les signes dont j'ai parlé, ne se trouvent même que dans un petit nombre de manuscrits de ce livre (1).

§. III. RÈGLES PARTICULIÈRES AU و.

202. Le و au commencement des mots, étant suivi d'un

(1) Pour connoître plus en détail toutes ces minutieuses observations, on peut consulter le tome IX des *Notices et Extraits des manuscrits*, I.re partie, p. 67 et suiv.

autre و mu par une voyelle, se change en ا hamzé, pour éviter le concours de deux و. Exemples :

أَوَاصِلُ pour وَوَاصِلُ pluriel de وَاصِلَةٌ
أَوَاضِحُ — وَوَاضِحُ — وَاضِحَةٌ
أَوَاقِي — وَوَاقِي — وَاقِيَةٌ

203. S'il se trouve au commencement d'un mot deux و, dont le premier soit mu par un *dhamma*, on peut changer le premier en *hamza* (1). Exemple :

أُورِيَ pour وُورِيَ

204. Lorsque dans le milieu d'un mot il se trouve deux و, dont le premier est mu par un *dhamma* et le second quiescent, si la lettre qui précède le premier و n'est pas djezmée ou quiescente, et si le premier و n'est pas redoublé par un *teschdid*, on change souvent le premier و en un *hamza*, en conservant la figure du و. Exemples:

---

(2) Il paroît, par un passage de Béidhawi, cité dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 24, que quelques Arabes convertissoient souvent en *hamza* le و mu par un *dhamma* au commencement des mots, comme dans وُجُوهٌ et وُقِّتَتْ. Quelques lecteurs de l'Alcoran prononçoient aussi, avec un *hamza*, يُوقِنُونَ, et autres mots semblables; et on lit dans quelques exemplaires de l'Alcoran, sur. 77, vers. 11, أُقِّتَتْ pour وُقِّتَتْ.

C'est peut-être la difficulté de prononcer le و avec un *dhamma* au commencement d'un mot, qui a été cause qu'on lui a substitué le ت dans quelques mots, qui sont devenus ensuite des racines secondaires, et ont eu leurs dérivés. Tels sont :

تُقًى pour وُقًى
تُقَاةٌ — وُقَاةٌ
تُؤَدَةٌ — وُأَدَةٌ
تُخَمَةٌ — وُخَمَةٌ

خُؤُولَةٌ pour خُوُولَةٌ

نُؤُورَةٌ — نُوُورَةٌ

Quelquefois, dans ce cas, on retranche l'un des deux و, ce qui a lieu sur-tout quand le premier و est précédé d'un ا de prolongation (1). Exemples :

دَاؤُدُ pour دَاوُودُ

طَاؤُسٌ — طَاوُوسٌ

Si les deux و ne se trouvent en contact que par l'effet d'une contraction, il faut les conserver sans changer le premier en *hamza*. Exemples :

يَشْتَوُونَ et مُلْتَوُونَ, pour يَشْتَوِيُونَ et مُلْتَوِيُونَ

205. Le و au milieu d'un mot, devant être mu par un *fatha*, et étant précédé d'un *kesra*, se change souvent en ى, comme :

ثِيَابٌ pour ثِوَابٌ

ثِيَرَةٌ — ثِوَرَةٌ

دِيَمٌ — دِوَمٌ

Cela néanmoins n'a pas toujours lieu, et l'on dit (1) :

طِوَلٌ , طِوَالٌ , سِوًى , جِوَارٌ , سِوَارٌ , شِوَآءٌ

206. Quelquefois aussi, au milieu d'un mot, après une lettre djezmée, le و mu par un *dhamma* prend le *hamza*, ou se change en ا hamzé. Exemples :

أَدْآرٌ ou أَدْؤُرٌ pour أَدْوُرٌ

أَنْؤُرٌ — أَنْوُرٌ

(1) *Voyez*, relativement aux règles d'orthographe qu'il convient d'observer en ce cas, ce que dit Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 118.

(1) Cette exception porte sur-tout sur les mots dérivés des racines dont la troisième radicale est un و ou un ى, sur les noms d'action de la forme فِعَالٌ,

207. Dans les dérivés des racines qui ont un و pour seconde radicale, il arrive fréquemment, lorsque la seconde radicale est redoublée, que le و se change en ى (1). Exemples :

قَيِّمٌ
قَيَّامٌ } de قَامَ pour قَوَمَ
قَيُّومٌ

صَيِّبٌ
صُيَّابٌ } — صَابَ — صَوَبَ

صَيِّتٌ — صَاتَ — صَوَتَ

صُيَّمٌ — صَامَ — صَوَمَ

La même chose arrive aussi, quoique la seconde radicale soit djezmée et non redoublée. Exemples : قَيْلٌ, قَيْلَةٌ, مَيْتٌ, &c.

208. Le و final, précédé immédiatement d'un *fatha*, n'admet point de voyelle ; mais il devient quiescent et se change en ا, si le mot n'a que trois lettres, et en ى, s'il a plus de trois lettres. Exemples :

غَزَا pour غَزَوَ
يُغْزَى — يُغْزَوُ

---

et sur les pluriels de la même forme, au singulier desquels le و n'a éprouvé aucune permutation.

(1) Les grammairiens arabes supposent que قَيِّمٌ et tous les mots semblables viennent de la forme فَعِيلٌ, changée d'abord, par métathèse, en فَيْعِلٌ, puis, par contraction, en فَيِّلٌ, et enfin, par une seconde contraction, en فَيْلٌ. Ce système s'appliqueroit difficilement aux autres formes dont il est ici question, قَيَّامٌ, قَيُّومٌ, صُيَّابٌ et صُيَّمٌ. *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 437.

La même chose a lieu aussi quand après le و il y a le ة final, comme :

مِرْقَاةٌ pour مِرْقَوَةٌ

209. Si, dans le cas précédent (n.° 208), le و final devoit avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur le *fatha* précédent. Exemples :

عَصًا pour عَصَوٌ, عَصَوٍ et عَصَوًا
مُعْطًى — مُعْطَوٌ, مُعْطَوٍ — مُعْطَوًا

210. Dans les verbes défectifs, le و final, lorsqu'il est précédé immédiatement d'un *dhamma*, et qu'il doit être mu par un *dhamma*, devient quiescent, et perd sa voyelle, comme :

يَغْزُو pour يَغْزُوُ (1).

211. Dans les noms dérivés des racines défectives, lorsqu'il arrive qu'en vertu de quelque forme grammaticale, le و final doit être précédé immédiatement d'un *dhamma*, il se change en ى, et convertit en *kesra* le *dhamma* qui devoit le précéder. Si le ى, dans ce cas, doit avoir pour voyelle un *fatha*, il conserve sa voyelle; si sa voyelle doit être un *kesra* ou un *dhamma*, il la perd et demeure quiescent. S'il doit y avoir une voyelle nasale, le ى disparoît, à moins que la voyelle nasale ne soit celle du *fatha*.

Ainsi, عَصًا, دَلْوٌ, جَرْوٌ, qui devroient faire au pluriel أَعْصُوٌ, أَدْلُوٌ, أَجْرُوٌ, font أَعْصٍ, أَدْلٍ, أَجْرٍ.

---

(1) Erpénius dit que la même chose a lieu quand le و final, précédé d'un *dhamma*, doit être mu par un *kesra*. Je crois que le mot رَدُوِ qu'il donne pour exemple, n'est point arabe; et ce qui me confirme dans l'idée que cette règle est fausse, c'est que, dans le cas dont il va être question tout-à-l'heure, au lieu de dire آلْأَدْلُوِ ou آلْأَدْلُو, comme on devroit le faire, si ce que dit Erpénius étoit vrai, on dit آلْأَدْلِي.

On dit donc au nominatif et au génitif أَدْلٍ au lieu de أَدْلُوٌ et أَدْلُوٍ, et à l'accusatif أَدْلِيًا au lieu de أَدْلُوًا.

Lorsqu'il n'y a point de voyelle nasale, on dit أَدْلِي au lieu de أَدْلُوُ et أَدْلُوِ, et أَدْلِيَ au lieu de أَدْلُوَ (1).

212. Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux و consécutifs, dont le premier est quiescent après un *dhamma*, on réunit les deux و par un *teschdid*, et le premier cesse d'être quiescent, et équivaut alors à une lettre djezmée (1), comme on le voit dans ces exemples :

عَدُوٌّ pour عَدُوْوٌ
مَغْزُوٌّ — مَغْزُوْوٌ
عَسُوًّا — عَسُوْوًا
مَضُوًّا — مَضُوْوًا

Cela a lieu pareillement quand il survient un ة à la fin du mot, comme dans فُتُوَّةٌ, قُوَّةٌ, عَدُوَّةٌ et مَغْزُوَّةٌ.

213. Cependant, dans les pluriels de la forme فُعُولٌ, et

---

(2) J'ai établi cette règle, sur laquelle il n'y a pas d'accord entre les diverses éditions de la Grammaire d'Erpénius, principalement sur l'autorité de Djewhari, qui dit au mot دَلْوٌ : « Le pluriel qui sert à indiquer un petit nombre, est » أَدْلٍ, de la forme أَفْعُلٌ, le و ayant été changé en ى, parce qu'il est la » dernière lettre du mot après un *dhamma;* » جَمْعُ ٱلدَّلْوِ فِي أَقَلِّ ٱلْعَدَدِ أَدْلٍ وَهُوَ أَفْعُلٌ قُلِبَتِ ٱلْوَاوُ يَآءً لِوُقُوعِهَا طَرَفًا بَعْدَ ضَمَّةٍ. Le surplus de la règle est fondé sur l'analogie. Il en est de أَدْلٍ comme de أَبْنٍ, pluriel de بَنٌ. *Voyez* ci-après (n.° 226).

(1) La même contraction peut avoir lieu, quand la dernière lettre, au lieu d'être un و, est un *hamza*. Ex. : قَبُوٌّ pour قَبُوءٌ ou قَبُوْوٌ ; مَقْرُوٌّ pour مَقْرُوءٌ ; نَبُوَّةٌ de نَبَأٌ, et مُرُوَّةٌ de مَرُوٌّ. Djewhari autorise expressément cette contraction. Voyez *Abu Nasri Ismaelis Thesaurus, vulgò dictus Liber Sehah,* &c. p. 68.

les noms d'action des formes فَعُولٌ et فُعُولٌ, on change souvent les deux و en ى : on change aussi le *dhamma* de la seconde radicale en *kesra*, et ce changement s'étend quelquefois jusqu'au *dhamma* de la première radicale. Exemples :

دُلِيٌّ pour دُلُووٌ

عُصِيٌّ } — عُصُووٌ (1)
عِصِيٌّ }

On dit de même عُتُوٌّ et عِتِيٌّ, pour عُتُووٌ nom d'action; عُتِيٌّ pour عُتُووٌ, pluriel de عَاتٍ, de la racine عَتَا pour عَتَوَ.

214. Quand le و quiescent, après un *dhamma*, est suivi d'un ى final, le *dhamma* se change en *kesra*, et le و en un ى que l'on insère dans le ى final, par un *teschdid*. Exemples :

مَرْمِيٌّ pour مَرْمُويٌ
بَغِيٌّ — بَغُويٌ
مَضِيٌّ — مَضُويٌ

215. Dans les noms de la forme فَعِيلٌ, la dernière lettre étant un و, elle se change en ى, et les deux ى se réunissent par un *teschdid*; le premier ى cesse alors d'être quiescent (2). Exemples :

صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ

---

(1) Djewhari observe que du mot قَوْسٌ *arc*, on a formé d'abord régulièrement le pluriel قُوُوسٌ ; qu'ensuite, par métathèse, on a dit قُسُوٌّ, et que de celui-ci, en changeant le و en ى, on a fait قِسِيٌّ comme عِصِيٌّ.

(2) Il résulte de là que, dans les adjectifs tels que عَلِيٌّ, venant des racines dont la troisième radicale est un و, comme عَلَا, on ne sauroit décider si les adjectifs verbaux sont une contraction des formes فَعُولٌ ou فَعِيلٌ; car عَلِيٌّ peut être dit pour عَلُويٌ ou عَلِيوٌ.

رَضِىٌ pour رَضِوٌ

216. Le و final, immédiatement précédé du *kesra*, se change en ى. Exemple :

رَضِىَ pour رَضِوَ

217. Le و servile, placé à la fin d'un mot, prend toujours après lui un ا muet (n.° 68). Exemples :

مُلَاقُوا , رَمَوْا , كَتَبُوا , أُولُوا

Cependant on écrit ordinairement بَنُو pluriel de آبْنٌ. On écrit aussi ذُو et non pas ذُوا.

On trouve quelquefois cet ا muet après un و radical quiescent à la fin d'un mot, comme dans يَتْلُوا ; mais cette orthographe est rejetée par plusieurs grammairiens, qui écrivent يَتْلُو.

Cet ا purement orthographique (n.° 68) se nomme أَلِفُ ٱلْوِقَايَةِ *élif de précaution*, parce qu'il empêche de prendre le و qui termine un mot, pour la conjonction و *et*.

218. Le nom propre عمرو *Amrou* s'écrit avec un و à la fin, uniquement pour le distinguer de celui d'*Omar* عمر, avec lequel il se confondroit quand on n'écrit point les voyelles : ce و est d'ailleurs absolument muet. On écrit au nominatif عَمْرٌو, et au génitif عَمْرٍو, qu'il faut prononcer comme s'il y avoit عَمْرٌ et عَمْرٍ ; à l'accusatif on ne met point de و, l'*élif* qui accompagne la voyelle nasale dans عَمْرًا, suffisant pour empêcher qu'on ne confonde ce nom avec عُمَرَ. Mais si l'accusatif perd sa voyelle nasale, ce qui arrive quand il a après lui le mot بن suivi d'un autre nom propre, alors on écrit عَمْرَو et l'on prononce عَمْرَ. Ainsi l'on écrit : أَرْسَلَ عَمْرَو بْنَ ٱلْعَاصِ *il envoya Amrou, fils d'Alas* (1). On écrit de même au nominatif, عَمْرُو بْنُ ٱلْعَاصِ, et au génitif, عَمْرِو بْنِ ٱلْعَاصِ.

---

(1) J'ai écrit *Amrou* pour me conformer à l'usage ; mais, pour être exact, il faudroit écrire *Amr*.

§. IV. RÈGLES PARTICULIÈRES AU ى.

219. Le ى, au milieu d'un mot, étant mu par un *fatha*, et étant précédé immédiatement d'un *dhamma*, se change quelquefois en و. Exemples :

شُوَيْهَةٌ pour شُيَيْهَةٌ
شُوَيْخٌ — شُيَيْخٌ

Ce changement cependant est très-rare; on dit mieux شُيَيْخٌ que شُوَيْخٌ, pour diminutif de شَيْخٌ : le diminutif de بَيْتٌ est بُيَيْتٌ et non بُوَيْتٌ; et dans les racines qui commencent par un ى, on doit conserver le ى, lorsqu'il est mu par un *fatha* et précédé d'un *dhamma*. On dit donc يُيَسِّرُ et مُيَسَّرٌ, venant de la racine يَسَرَ.

220. De deux ى qui se rencontrent immédiatement au milieu d'un mot, et dont le premier est mu par un *kesra* et le second quiescent, on retranche souvent le second; mais il faut observer que cela n'a lieu que quand le premier de ces deux ى remplace un ا hamzé. Exemple :

رِيشٌ pour رِيِيشٌ

Dans tout autre cas, les deux ى se réunissent par le *teschdid*, et le *kesra* passe du premier ى au second. Exemples :

رَيِّتٌ pour رَيِيتٌ
طَيِّبٌ — طَيِيبٌ
طَيِّبَةٌ — طَيِيبَةٌ

221. Le ى final, précédé immédiatement d'un *fatha*, et devant être mu, perd sa voyelle et devient quiescent, comme

أُولَى pour أُولَيَ, أُولَيِ et أُولَيُ

Cela a lieu aussi, quand, après le ى, il survient un ة final. Exemple :

مُرْمَاةٌ pour مُرْمَيَةٌ

222. Si, dans le cas précédent, le ى final devoit avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur la voyelle précédente; ainsi l'on dit :

فَتًى pour فَتَيٌ , فَتَيٍ et فَتَيًا

223. Si le ى final est précédé d'un autre ى, le dernier se change en ا bref (n.° 73). Exemple :

هَدَايَا pour هَدَايِيُ

Exceptez de cette règle les deux noms propres يَحْيِيَ et رَيِّيَ.

224. Le ى final, précédé immédiatement d'un *kesra*, et devant être mu par un *dhamma* ou par un *kesra*, perd sa voyelle, et devient quiescent. Exemple :

ٱلْكَافِي pour ٱلْكَافِيُ et ٱلْكَافِيِ

225. Si, dans ce cas, le ى final doit avoir les voyelles nasales ٌ ou ٍ, le ن de ces voyelles se reporte sur la voyelle précédente, et le ى disparoît. Exemple :

رَامٍ pour رَامِيٌ et رَامِيٍ

226. Le ى final devant être précédé d'un *dhamma*, convertit ce *dhamma* en *kesra*, et n'éprouve aucun changement; mais il se conforme à la règle précédente, c'est-à-dire qu'il perd sa voyelle en devenant quiescent, lorsqu'il doit être mu par un *dhamma* ou un *kesra*, et qu'il disparoît s'il doit être affecté des voyelles nasales ٌ et ٍ. Exemples :

ٱلتَّمَنِّي pour ٱلتَّمَنُّيُ et ٱلتَّمَنُّيِ
أَيْدٍ — أَيْدُيٌ — أَيْدُيٍ

Si, dans les cas précédens, le ى final a pour voyelle un *fatha* ou la voyelle nasale اً, il demeure et conserve sa voyelle. On dit donc ٱلْكَافِيَ, رَامِيًا, تَمَنِّيًا et ٱلْأَيْدِيَ (1).

---

(1) Quelques grammairiens donnent pour règle que, dans le verbe trilitère, dont la troisième radicale est un ى, si la deuxième radicale a pour voyelle

227. Le ى au milieu d'un mot, étant djezmé après un *dhamma*, convertit souvent le *dhamma* en *kesra*, au lieu de se changer lui-même en و (n.° 180), et devient quiescent. Ex. : بِيضٌ et non بُوضٌ, pour بُيْضٌ; حِيكَى et ضِيزَى, pour حُيْكَى et ضُيْزَى.

228. Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux ى consécutifs, dont le premier est quiescent après un *kesra*, on réunit les deux ى par un *teschdid;* le premier cesse alors d'être quiescent, et équivaut à une lettre djezmée (1). Exemple :

سَرِيٌّ pour سَرِيْيٌ

§. V. RÈGLES COMMUNES AU و ET AU ى.

229. Le و et le ى, précédés d'une voyelle, et devant être mus, disparoissent lorsqu'ils sont suivis immédiatement d'un و ou d'un ى quiescent : en ce cas, la voyelle qui devoit leur appartenir disparoît avec eux, si celle qui les précède est un *fatha;* et ce *fatha* forme une diphthongue (n.° 105) avec le و ou le ى quiescent. Exemples :

رَمَوْا pour رَمَيُوا

تَغْزِنَ —— تَغْزُوِنَ

230. Si, dans le cas précédent, la voyelle qui devoit précéder le و ou le ى retranché, est un *dhamma* ou un *kesra*,

un *dhamma*, le ى final se change en و ; on en donne pour exemple نَهُوَ et قَضُوَ, qu'on suppose être pour نَهِيَ et قَضِيَ ; mais j'ai peine à croire que, dans tous les cas semblables, la troisième radicale ne soit pas effectivement un و. Au surplus, cette règle est conforme à l'analogie. *Voyez* M. Lumsden, *a Grammar of the arabic language*, tom. I, pag. 431 et 453.

(1) La même contraction peut avoir lieu, si la dernière lettre, au lieu d'être un ى, est un *hamza*. Exemples : خَبِيٌّ pour خَبِيءٌ, خَطِيَّةٌ pour خَطِيئَةٌ, نَبِيٌّ pour نَبِيءٌ. *Voyez* page 96, note (1).

c'est elle qu'on supprime, et l'on met à sa place la voyelle qui devoit appartenir au و ou au ى qu'on a retranché. Exemples :

أُغْزِى pour أُغْزُوِى
غَازُونَ — غَازِيُونَ

231. Lorsque le و et le ى se suivent immédiatement, et que la première de ces deux lettres est djezmée, soit que le ى précède le و, ou que le و précède le ى, on supprime le و, et l'on double le ى par le moyen d'un *teschdid* (1). Exemples :

أُيَّامٌ pour أَيْوَامٌ
كَيٌّ — كَوْيٌ
أُسَيِّدٌ — أُسَيْوِدٌ

232. Le و et le ى se trouvant à la fin d'un mot, après un ا quiescent, se changent en *hamza*, comme

سَمَآءٌ pour سَمَاوٌ
مِرَآءٌ — مِرَايٌ

233. Le و et le ى devant être mus, et se trouvant placés immédiatement après un *fatha*, se changent souvent en un ا quiescent; ce qui a lieu, quelle que soit la voyelle qui doive appartenir au و ou au ى. Ainsi l'on dit :

قَامَ pour قَوَمَ
طَالَ — طَوُلَ
سَارَ — سَيَرَ
خَافَ — خَوِفَ

J'ai dit que, dans ce cas, les lettres و et ى se changent *souvent* en ا quiescent : en effet, cette règle est sujette à beau-

(1) Ce que je dis ici arrive aussi au *hamza* : c'est ainsi que رَشَأٌ *faon de gazelle*, fait au diminutif رُشَيٌّ pour رُشَيْأٌ : cependant, le plus souvent on conserve le *hamza*, comme فُؤَيٌّ.

coup d'exceptions. Elle ne s'observe pas, 1.° dans les noms d'action de la forme فَعَلَانٌ, comme دَوَرَانٌ, جَوَلَانٌ, et طَيَرَانٌ; 2.° dans certains mots où l'usage n'a pas admis cette contraction, peut-être parce qu'ils étoient d'un emploi peu fréquent, ou pour empêcher qu'on ne les confondît avec d'autres, comme خَوَلٌ, pluriel de خَالٌ; حَوَلٌ, قَوَدٌ, &c. Quelquefois l'usage permet de faire ou de ne pas faire la contraction. Ainsi l'on peut dire حَوَكَةٌ ou حَاكَةٌ, pour le pluriel de حَائِكٌ; خَوَنَةٌ ou خَانَةٌ, pour le pluriel de خَائِنٌ, et de même إِفْتَوَرَ ou إِفْتَارَ, venant de la racine قَوَرَ.

234. Si, après cet ا quiescent, il survient une lettre djezmée, on retranche l'*élif*, et l'on substitue au *fatha* qui précédoit l'*élif*, un *dhamma* ou un *kesra*. On lui substitue un *dhamma*, quand le و dont l'*élif* tient la place, devoit avoir pour voyelle un *dhamma* ou un *fatha* : ainsi l'on écrit طُلْنَ au lieu de طَالْنَ, dont la forme régulière seroit طَوُلْنَ; de même قُمْنَ au lieu de قَامْنَ, dont la forme régulière seroit قَوَمْنَ.

On substitue au *fatha* un *kesra*, lorsque l'*élif* quiescent tient lieu d'un ى, ou bien d'un و mu par un *kesra*. Exemples :

سِرْتَ pour سَارْتَ régulièrement سَيَرْتَ
خِفْتَ —— خَافْتَ ———— خَوِفْتَ

235. Le و et le ى, au milieu d'un mot, devant être mus par un *kesra*, et étant précédés d'un ا de prolongation, sont remplacés par un ى hamzé. Exemples :

قَآئِلٌ pour قَاوِلٌ
جَآئِعٌ —— جَاوِعٌ
مَآئِلٌ —— مَايِلٌ

Ceci a lieu sur-tout dans les adjectifs verbaux des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ; dans les pluriels de la forme فَوَاعِلُ, comme نَوَآئِبُ,

نَوَايِحُ , زَوَايِدُ et حَوَايِضُ , venant des racines نَابَ , نَاحَ , زَادَ et حَاضَ , pour نَوَبَ , نَوَحَ , زَيَدَ et حَيَضَ ; et dans ceux de la forme مَفَاعِلُ , comme مَنَايِرُ et مَعَايِرُ , venant de نَارَ et غَارَ , pour نَوَرَ et غَوَرَ . Il faut observer, quant à cette dernière forme مَفَاعِلُ , que la règle que nous donnons ici ne s'applique qu'à ceux de ces pluriels qui viennent d'une racine dont la deuxième lettre est un و : si cette lettre est un ى , il n'éprouve aucun changement. Ainsi l'on écrit : مَعَايِشُ , مَشَايِخُ et مَعَايِرُ , parce que les racines de ces mots sont عَاشَ , شَاخَ et عَارَ , pour عَيَشَ , شَيَخَ et عَيَرَ (1).

236. Le و et le ى au milieu d'un mot, devant être mus, et être précédés d'une lettre djezmée et suivis d'une lettre mue, transportent souvent leur voyelle à la lettre djezmée, et deviennent quiescens : en ce cas, si la voyelle est un *fatha*, le و ou le ى se changent en ا ; si c'est un *kesra*, le و se change en ى , conformément à la seconde règle générale (n.° 180). Exemples :

بَطُولُ	pour	نَطْوُلُ
بَسِيرُ	—	بَسْيِرُ
يَخَافُ	—	يَخْوَفُ
يَهَابُ	—	يَهْيَبُ
مُسْتَقِيمٌ	—	مُسْتَقْوِمٌ

(1) C'est par une suite de ce même système que le ى servile et accessoire, précédé d'un ا quiescent, ى qui entre dans diverses formes de pluriels, est toujours affecté d'un *hamza*, comme s'il provenoit de la permutation d'un ا *hamzé*. Ex. : عَرَايِسُ , عَجَايِبُ , غَرَايِبُ , رَغَايِبُ . La même règle s'observe dans les noms propres étrangers, comme إِسْرَايِلُ ou أَسْرَايِيلُ , جِبْرَايِلُ , &c. Elle s'applique aussi au و (n.° 204), comme dans نَاوُوسٌ , طَاوُوسٌ et دَاوُودٌ , où l'on peut retrancher un des deux و .

مَسْيِرَةٌ	pour	مَسِيرَةٌ
مَقْوَمَةٌ	—	مَقَامَةٌ
مَقْوَلٌ	—	مَقَالٌ
مَقْوَلَةٌ	—	مَقَالَةٌ

Ce changement n'a pas lieu dans les noms des formes مِفْعَلٌ et مِفْعَلَةٌ, ni dans ceux où le و ou le ى sont suivis d'un ا quiescent, comme dans les formes مِفْعَالٌ et مِفْعَالَةٌ, ni enfin dans les adjectifs de la forme أَفْعَلُ. On dit donc sans permutation du و ou du ى :

مِقْوَلٌ	venant de	قَالَ	pour	قَوَلَ
مِقْوَدٌ	—	قَادَ	—	قَوَدَ
مِزْوَدٌ, مِزْوَادٌ	—	زَادَ	—	زَوَدَ
مِكْيَلٌ, مِكْيَلَةٌ, مِكْيَالٌ	—	كَالَ	—	كَيَلَ
أَسْوَدُ	—	سَادَ	—	سَوَدَ
أَكْيَسُ.	—	كَاسَ	—	كَيَسَ
أَسْوَءُ	—	سَآءَ	—	سَوَأَ

237. Si, par le changement dont il vient d'être parlé, la lettre quiescente se trouve suivie d'une lettre djezmée, on supprime tout-à-fait la première. Ex. : أَقَمْتَ pour أَقَامْتَ, qui est pour أَقْوَمْتَ ; أُقِمْتَ pour أُقِيمْتَ, qui est pour أُقْوِمْتَ.

238. Le و et le ى devant être mus par un *kesra* et être précédés d'un *dhamma*, le *kesra* prend ordinairement la place du *dhamma*, lequel disparoît. En ce cas, le و se change en ى quiescent (n.° 180). Exemples :

قِيلَ pour قُوِلَ

سُيِرَ — سِيرَ (1)

Si, dans le cas précédent, il survient une lettre djezmée, le ى disparoît (n.os 82 et 101). Exemple : قِلْنَ pour قِيلْنَ, dont la forme régulière est قُوِلْنَ.

239. Les règles précédentes (depuis le n.° 233 jusqu'au n.° 238) s'appliquent aux racines dont la seconde lettre est un و ou un ى, et à la plupart des dérivés de ces racines : elles ne doivent pas cependant être regardées comme illimitées, ainsi que nous l'avons déjà observé, et qu'on le verra plus en détail lorsque nous parlerons des verbes que les Arabes appellent *verbes concaves*.

§. VI. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES RÈGLES DE PERMUTATION DES LETTRES ا, و ET ى.

240. Quand on dit que les lettres ا, و et ى sont précédées d'une voyelle quelconque, il faut toujours entendre qu'elles en sont précédées immédiatement, sans l'interposition d'un *djezma* ou d'une lettre quiescente. On ne doit pas oublier qu'il faut regarder comme lettre djezmée celle qui, n'étant pas écrite, est virtuellement renfermée dans un *teschdid*. Ainsi dans مُدَّ, le *fatha* qui est sur le د, n'est point immédiatement précédé du *dhamma* qui est sur le م, parce que مُدَّ est la même chose que si l'on écrivoit مُدْدَ.

241. L'*élif* final d'un mot cesse d'être regardé comme final, et est censé placé au milieu d'un mot, lorsqu'il survient à la

(1) Quelques anciens grammairiens lisoient et écrivoient قُيِلَ, غُيِضَ, جُيِّءَ, en passant légèrement sur le *dhamma*. On trouve aussi هُوِبَ et هُيِّبَ, au lieu de هِيبَ, passif régulier de هَابَ pour هَيَبَ.

fin de ce mot, quelqu'un des pronoms affixes. Ainsi, dans مَآؤُهُ, composé de مَآءٌ et de هُ, le *hamza* se change en و, comme étant au milieu d'un mot (n.° 185); cela cependant n'est pas toujours observé, et l'on écrit quelquefois مَآءُهُ.

242. Au contraire, le و et le ى qui terminent un mot, ne changent pas de nature par l'addition d'un affixe, et on les considère toujours comme lettres finales, ainsi qu'on le voit dans ces exemples, غَزَاهُ et رَمَاهُ, où l'addition de l'affixe هُ n'empêche pas que le و de غَزَوَ, et le ى de رَمَيَ, ne deviennent quiescens, comme s'ils étoient à la fin d'un mot (n.os 181 et 208). Le seul changement qui a lieu à cause de cet affixe, c'est qu'on substitue un ا au ى; encore peut-on conserver le ى, pourvu qu'on ne lui donne point le *djezma*, et écrire رَمَيهُ (1).

---

(1) Je n'ai point compris dans ce chapitre quelques-unes des observations consignées dans la grammaire arabe de M. Lumsden, et dans le petit traité intitulé *Taleelat*, composé en persan par Mohammed Habban, et imprimé à Calcutta en 1820, parce qu'elles m'ont paru ou peu exactes, ou de peu d'application dans la pratique.

En général, je crains plutôt d'avoir donné trop de développemens à ce premier livre, que d'avoir omis quelques détails nécessaires, ou même simplement utiles.

LIVRE SECOND.

DES DIFFÉRENTES PARTIES DU DISCOURS, ET DES FORMES DONT ELLES SONT SUSCEPTIBLES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Parties du Discours.

243. Les parties élémentaires du discours sont, dans la langue arabe, au nombre de neuf; savoir : *le Verbe, le Nom, l'Adjectif, l'Article, le Pronom, la Préposition, l'Adverbe, la Conjonction* et *l'Interjection.* Nous en traiterons dans l'ordre suivant lequel elles sont disposées ici.

CHAPITRE II.

Du Verbe.

§. I.er DU VERBE EN GÉNÉRAL.

244. Toute proposition n'est autre chose que l'expression d'un jugement de notre esprit. J'appelle *jugement de notre esprit,* un acte par lequel il aperçoit tel ou tel être sous tel ou tel attribut. La proposition devant être le tableau de ce jugement de notre esprit, et énoncer avec exactitude ce qui se passe en lui, elle doit nécessairement exprimer un sujet,

un attribut, et l'existence de ce sujet avec sa relation à l'attribut.

245. Le mot qui sert à exprimer l'existence du sujet et sa relation à l'attribut, est ce que l'on nomme *verbe,* et que les Arabes appellent فِعْلٌ, mot qui signifie proprement *action*, mais qui désigne le verbe en général, parce que la plupart des verbes renferment un attribut actif.

246. Le seul verbe qu'on puisse regarder comme absolument nécessaire à l'expression des jugemens de notre esprit, c'est celui qu'on nomme *verbe substantif* ou *abstrait*, tel que *esse* en latin, *être* en françois. Celui-là seul ne renferme précisément que ce qui constitue essentiellement la valeur du verbe, l'idée de l'existence du sujet avec relation à un attribut.

Il y a des langues où cette idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut ne s'exprime pas par un verbe, mais est indiquée soit par la position respective des mots qui expriment le sujet et l'attribut, soit par les formes accidentelles que prennent ces mots, et qu'on nomme *cas.*

L'une et l'autre manière d'exprimer l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à l'attribut, se trouvent dans la langue arabe; la seconde est même la plus ordinaire, et peut-être la seule qu'on doive y reconnoître, comme on le verra dans la suite : néanmoins, en suivant le système des grammairiens arabes eux-mêmes, je considérerai ici le verbe كَانَ *être, exister,* comme faisant fonction de verbe substantif ou abstrait, et répondant ainsi à ce qu'est notre verbe *être,* dans cette proposition, par exemple, *Dieu est grand.*

247. Tous les verbes qui, outre l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut, renferment encore celle d'un attribut déterminé, forment une autre classe de verbes que je nomme *attributifs* ou *concrets.*

248. En arabe il y a plusieurs verbes qui ajoutent à l'idée

de l'existence avec relation à un attribut, celle d'une circonstance de temps, comme أَسْفَرَ *être au lever de l'aurore,* أَصْبَحَ *être au matin,* أَمْسَى *être au soir* (1). On emploie souvent ces verbes en faisant abstraction de la circonstance de temps qu'ils renferment, ce qui les assimile au verbe substantif: et d'ailleurs, comme cette idée accessoire est moins un attribut du sujet qu'un terme circonstanciel, on peut les considérer comme autant de verbes substantifs; aussi les grammairiens arabes les nomment-ils أَخَوَاتُ كَانَ *les sœurs du verbe* كَانَ.

249. Parmi les verbes attributifs, les uns expriment une action du sujet; les autres, une action ou une impression reçue par le sujet, et produite sur lui par un agent qui lui est étranger; d'autres enfin, une simple qualité ou manière d'être du sujet. Les verbes attributifs sont donc, ou *actifs,* comme ضَرَبَ *battre;* ou *passifs,* comme اِنْقَطَعَ *être coupé* ou *séparé*; ou *neutres,* comme حَسُنَ *être beau,* اِسْوَدَّ *être noir.*

250. On peut diviser les verbes sous un autre point de vue, en *absolus* et *relatifs.* Les verbes absolus sont ceux qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme مَاتَ *mourir,* سُرَّ *être joyeux.* Les verbes relatifs sont ceux qui, pour la plénitude du sens, exigent un complément, comme جَآءَ *venir,* أَخَذَ *prendre;* car le sens reste incomplet, tant qu'on n'exprime point le lieu où l'on vient, et la chose qu'on prend. Un grand nombre de verbes peuvent être employés tantôt d'une manière absolue, et tantôt d'une manière relative.

---

(1) On emploie dans le même sens le verbe قَعَدَ *être assis;* en voici deux exemples tirés de l'Alcoran, sur. 17: لَا تَجْعَلْ مَعَ ٱللَّهِ إِلَهًا آخَرَ فَتَقْعُدَ مَذْمُومًا لَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَى عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ ٱلْبَسْطِ مَخْذُولًا, vers. 22; فَتَقْعُدَ مَلُومًا مَحْسُورًا, vers. 29.

251. Les verbes relatifs s'unissent au complément avec lequel ils sont en rapport, tantôt immédiatement, c'est-à-dire, sans l'intervention d'un autre mot, tantôt médiatement, c'est-à-dire, par l'intervention d'une préposition qui sert d'exposant au rapport. Ceux qui s'unissent immédiatement à leur complément sont nommés *transitifs*, et les autres, *intransitifs*. Exemple d'un verbe transitif: ٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُتَطَهِّرِينَ *Dieu aime ceux qui se purifient.* Exemple d'un verbe intransitif: لَمْ أَقْدِرْ عَلَى ذَلِكَ *je n'ai point pu sur cela ;* en françois, *je n'ai point pu cela.*

Les grammairiens arabes nomment les uns et les autres *transitifs* مُتَعَدٍّ; mais quand il s'agit des derniers, ils disent qu'ils sont *transitifs au moyen de telle ou telle particule:* ainsi, dans l'exemple cité, le verbe قَدَرَ est dit مُتَعَدٍّ بِعَلَى *transitif par le moyen de* عَلَى.

252. Un même verbe peut avoir deux complémens, et être transitif par rapport à l'un, et intransitif par rapport à l'autre. Exemple: أَمَرْتَنِي بِقَتْلِهِ *tu as ordonné moi (jussisti me) par rapport au meurtre de lui ;* en françois, *tu m'as ordonné de le tuer.* S'il s'unit à ses deux complémens immédiatement, sans aucune préposition, il est *doublement transitif.* Exemple : أَسْقَوُا ٱلسُّلْطَانَ سُمًّا *ils ont abreuvé le sultan, poison ;* c'est-à-dire, *ils ont donné du poison à boire au sultan.*

253. Ces notions préliminaires sur la nature du verbe, ses différentes espèces, et l'influence qu'il exerce sur quelques autres parties du discours, seront rappelées avec plus de développemens dans la Syntaxe ; mais elles étoient indispensables ici pour l'intelligence de ce que j'aurai à dire, dans un instant, des différentes formes des verbes (1).

---

(1) On fera bien de lire ce que j'ai dit sur ce sujet, dans mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 5 à 15, et pag. 210 à 220.

§. II. DU VERBE DANS LA LANGUE ARABE.

254. Les grammairiens arabes divisent toutes les parties du discours en trois classes : 1.° le *nom* اِسْمٌ, qui renferme le *nom*, le *pronom* et l'*adjectif;* 2.° le *verbe* فِعْلٌ ; et 3.° la *particule* حَرْفٌ, qui renferme l'*article*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

255. Ils commencent par traiter du verbe ; ce qui n'est pas sans raison, puisque le verbe est véritablement ce qui donne la vie au discours, et qui en réunit en un seul corps les parties éparses. Ils ont encore une raison décisive pour adopter cette marche, le verbe étant presque toujours la racine de laquelle dérivent les noms et les adjectifs, au moyen de l'addition de quelques lettres ou du changement des voyelles.

256. Les accidens des verbes arabes sont les *voix*, les *modes*, les *temps*, les *personnes*, les *genres* et les *nombres*. Avant de parler de chacun de ces accidens, je dois parler des *verbes primitifs* et des *verbes dérivés*.

257. Le verbe primitif est nommé par les Arabes *nu* مُجَرَّدٌ, parce qu'il n'est composé que des seules lettres qui constituent la racine. Cette racine, en arabe أَصْلٌ, est toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la voix active, autrement appelée *subjective*. Les lettres qui composent la racine, sont nommées أَصْلِيَّةٌ *radicales*.

258. Le verbe primitif est composé de trois ou de quatre lettres. Dans le premier cas il se nomme ثُلَاثِيٌّ, et dans le second رُبَاعِيٌّ, ce que je traduis par *trilitère* et *quadrilitère*. Cet accident dans la forme du verbe primitif est désigné, par les grammairiens arabes, sous le nom de كَمٌّ *combien* ou *quantité*.

259. Il n'est pas inutile d'observer ici, en passant, que la plupart des verbes quadrilitères considérés par les grammairiens

arabes comme primitifs, ne le sont pas véritablement. Tantôt ils sont formés d'un nom qui est lui-même dérivé d'une racine trilitère, soit que cette racine soit encore usitée dans la langue arabe, soit qu'elle soit tombée en désuétude et qu'elle ne se retrouve que dans quelqu'une des langues qui sont analogues à cet idiome, comme تَلْمَذَ *devenir disciple de quelqu'un*, verbe formé de تِلْمِيذٌ *disciple*, dont la racine inusitée لَمَذَ, se trouve dans l'hébreu למד : tantôt ils sont formés de plusieurs mots arabes, comme بَسْمَلَ, verbe qui signifie *prononcer la formule* بِسْمِ ٱللّٰهِ *Au nom du Dieu, &c.*, et qui est composé d'une partie des lettres des deux mots que renferme cette formule.

Le plus souvent les verbes quadrilitères sont formés des verbes trilitères qui ont la même lettre pour seconde et pour troisième radicale. Alors le verbe quadrilitère se forme par le redoublement de la première et de la seconde radicale, comme زَلْزَلَ *faire trembler la terre*, dérivé de زَلَّ *chanceler, glisser*. Les verbes quadrilitères qui ont cette dernière forme, sont nommés مُضَاعَفٌ *redoublés* et مُطَابَقٌ *concordans*, à cause du redoublement de leurs radicales.

260. Dans les verbes de trois lettres, la première se nomme فَآءٌ *fa*, la seconde عَيْنٌ *aïn*, et la troisième لَامٌ *lam*, parce que les grammairiens arabes prennent ordinairement pour exemple où paradigme de la conjugaison du verbe régulier trilitère, le verbe فَعَلَ, dans lequel le ف occupe la première place, le ع la deuxième, et le ل la troisième. Dans les racines quadrilitères, le paradigme étant فَعْلَلَ, la première lettre se nomme *fa*, la seconde *aïn*, la troisième *lam premier*, et la quatrième *lam second*.

261. Le verbe dérivé est nommé par les Arabes مَزِيدٌ فِيهِ, c'est-à-dire, *augmenté, formé par un crément*. Il se forme du verbe primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres.

262. Les verbes primitifs trilitères sont susceptibles de produire un grand nombre de verbes dérivés : on en compte

ordinairement douze formes, qui, jointes au verbe primitif, donnent, pour une seule racine, treize formes différentes. Quelques grammairiens arabes en comptent jusqu'à quinze. Les verbes quadrilitères ne sont susceptibles que de quatre formes (1). Ces diverses *formes* sont désignées en arabe par le mot نَوْعٌ *espèce*. On les nomme aussi مِثَالٌ : le pluriel de مِثَالٌ est أَمْثِلَةٌ.

263. Je ne crois pas devoir faire une classe particulière de certains verbes, nommés par les grammairiens arabes ٱلْمُلْحَقَاتُ بِٱلرُّبَاعِيِّ, c'est-à-dire, *attachés à la suite du verbe quadrilitère*, ou, pour m'exprimer d'une manière plus concise, *quasi-quadrilitères*. Ce sont des verbes de quatre lettres, formés de racines trilitères, soit par le redoublement de la dernière lettre, comme شَمْلَلَ et جَلْبَبَ dérivés des racines شَمَلَ et جَلَبَ, soit par l'insertion entre les radicales d'un و ou d'un ى : tels sont les verbes حَوْقَلَ, دَهْوَرَ, بَيْطَرَ, جَرْيَلَ et سَلْقَى, formés des racines trilitères حَقَلَ, دَهَرَ, بَطَرَ, جَرَلَ et سَلَقَ. Quelques grammairiens comprennent aussi sous cette dénomination les verbes qui deviennent quadrilitères par l'insertion d'un ن, comme جَنْدَلَ et قَلْنَسَ, qu'ils dérivent des racines جَدَلَ et قَلَسَ. On indique les formes diverses de ces verbes quasi-quadrilitères par les mots techniques, فَعْلَلَ, فَوْعَلَ, فَعْوَلَ, فَيْعَلَ, فَعْيَلَ, فَعْلَى, فَنْعَلَ et فَعْنَلَ. Ces verbes ne différant point des autres quadrilitères, en ce qui concerne leur conjugaison, il m'a paru convenable de n'en point faire une catégorie particulière; et je me suis déterminé d'autant plus volontiers à prendre ce parti, que la distinction entre les

(1) Je nomme toutes ces formes dérivées, *formes*, et non *conjugaisons*, pour les raisons exposées par A. Schultens, dans ses *Instit. ad fund. ling. hebrææ*, p. 259. Cet auteur démontre, au même endroit, que les Latins ont aussi des formes analogues à celles-ci. *Voyez* aussi mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 221 et 222, note (1).

verbes quadrilitères et les quasi-quadrilitères me paroît ne reposer sur aucune base solide. C'est ce que prouve d'ailleurs le peu d'accord qu'il y a à cet égard entre les grammairiens (1).

---

(1) Ahmed, fils d'Ali, fils de Masoud, dans le مِرَاحُ ٱلْأَرْوَاحِ, ne reconnoît que six formes primitives des verbes quadrilitères, qu'il appelle مُلْحَق دَحْرَجَ, et voici les exemples qu'il en donne : شَمْلَلَ, حَوْقَلَ, بَيْطَرَ, جَهْوَرَ, قَلْنَسَ et قَلْسَى. Dans un autre petit traité du تَصْرِيفٌ, dont j'ignore l'auteur, mais qui se trouve ordinairement compris dans un même volume avec le مِرَاحُ ٱلْأَرْوَاحِ, et qui commence par ces mots : إِعْلَمْ أَنَّ أَبْوَابَ ٱلتَّصْرِيفِ خَمْسَةٌ وَثَلٰثُونَ, on indique six formes primitives du verbe *quasi-quadrilitère* ٱلْمُلْحَقُ بِٱلرُّبَاعِيّ : ces six formes sont : فَوْعَلَ, فَيْعَلَ, فَعْوَلَ, فَعْيَلَ, فَعْلَلَ et فَعْلَى, et les exemples qu'on en donne sont : حَوْقَلَ, بَيْطَرَ, جَهْوَرَ, عَثْيَرَ, جَلْبَبَ et سَلْقَى. Ebn-Farhat est tout-à-fait conforme à Ahmed, fils d'Ali. Martelotto, au contraire (*Institut. ling. ar.* pag. 162), suit l'opinion de l'autre écrivain que j'ai cité, et donne les mêmes exemples. Les formes des verbes primitifs quasi-quadrilitères, admises par M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, p. 149 et suiv.), sont au nombre de sept, savoir, فَعْلَلَ, dont il donne pour exemple شَمْلَلَ ; puis فَوْعَلَ, فَيْعَلَ, فَعْوَلَ, فَعْيَلَ, فَعْنَلَ et فَعْلَى : il ajoute qu'on pourroit beaucoup en augmenter le nombre. M. Aryda (*Instit. grammat. arab.* p. 26) diffère encore des autres grammairiens ; il n'admet que six formes des verbes quasi-quadrilitères, et les exemples qu'il en donne sont : جَلْبَبَ, طَامَنَ, حَوْقَلَ, بَيْطَرَ, دَهْوَرَ et جَنْدَلَ.

On auroit pu porter beaucoup plus loin l'application du principe en vertu duquel on a séparé les verbes dont il s'agit ici, des quadrilitères proprement dits, et l'on en a fait une catégorie spéciale. Car plusieurs lettres, autres que le و, le ى et le ن, semblent être entrées comme lettres accessoires, ou formatives, dans des racines trilitères, pour donner naissance à des verbes ou à des noms de quatre, de cinq et de six lettres, qui ont formé comme de nouvelles racines. La chose est certaine du م : car, sans parler des verbes tels que مَرْحَبَ, مَسْهَلَ, تَمَسْكَنَ, تَمَنْطَقَ, &c., on trouve le م accessoire dans les mots قِمْطَرِيرٌ, زَمْهَرِيرٌ, شَمْخُوطٌ, qui paroissent venir des racines trilitères

264. Les verbes dérivés se divisent en trois classes. La première comprend ceux qui se forment par l'addition d'une seule lettre ; la seconde renferme ceux qui se forment par l'addition de deux lettres ; à la troisième appartiennent ceux qui se forment par l'addition de trois lettres.

FORMES DES VERBES TRILITÈRES ET QUADRILITÈRES.

FORME primitive et formes dérivées, du Verbe trilitère.

FORME PRIMITIVE.		FORMES DÉRIVÉES. Première classe.		Deuxième classe.		Troisième classe.		Quatrième classe.	
				5.	تَفَعَّلَ				
						10.	إِسْتَفْعَلَ		
		2.	فَعَّلَ	6.	تَفَاعَلَ				
						11.	إِفْعَالَّ	14.	إِفْعَنْلَلَ
1.	فَعَلَ	3.	فَاعَلَ	7.	إِنْفَعَلَ				
						12.	إِفْعَوْعَلَ	15.	إِفْعَنْلَى
		4.	أَفْعَلَ	8.	إِفْتَعَلَ				
						13.	إِفْعَوَّلَ		
				9.	إِفْعَلَّ				

FORME primitive et formes dérivées, du Verbe quadrilitère.

FORME PRIMITIVE.		FORMES DÉRIVÉES.					
1.	فَعْلَلَ	2.	تَفَعْلَلَ	3.	إِفْعَنْلَلَ	4.	إِفْعَلَلَّ

قَطَرَ , زَهَرَ et شَحَطَ, et dans beaucoup d'autres, tels que جَرْمَزَ, كَشْمَرَ, &c. (*Voyez*, à cet égard, ce qui est observé relativement au mot هذرمة, dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XLIX, p. 572.) La même chose n'est pas dépourvue de vraisemblance pour le ل, comme dans

265. C'est la racine فَعَلَ qui sert de paradigme aux grammairiens arabes, pour toutes les formes des verbes, soit primitives, soit dérivées; pour toutes les inflexions grammaticales du verbe, pour tous les noms et adjectifs qui en dérivent, et même pour les pieds des vers et les règles de la prosodie. Ils forment de cette racine, des mots techniques qui deviennent les noms des formes grammaticales. La cinquième forme du verbe trilitère, par exemple, s'appelle تَفَعَّلَ ; la deuxième forme du verbe quadrilitère s'appelle تَفَعْلَلَ ; et il en est de même de toutes les autres.

266. Des quinze formes du verbe trilitère, la douzième et la treizième sont très-peu usitées; la quatorzième et la quinzième ont été rejetées par Erpénius et par les grammairiens qui l'ont suivi, parce que les exemples en sont extrêmement rares, et qu'ils peuvent être classés sous la troisième forme des verbes quadrilitères, comme je l'ai déjà dit.

Voici des exemples de la quatorzième forme : إِعْلَنْكَكَ de عَلَكَ ; إِعْفَنْجَجَ de عَفَجَ. On peut les rapporter aux racines quadrilitères عَلْكَكَ et عَفْجَجَ, formées de عَلَكَ et عَفَجَ.

Exemples de la quinzième forme : إِعْلَنْدَى de عَلَدَ ; إِسْلَنْقَى de سَلَقَ. On peut les rapporter aux racines quadrilitères عَلْدَى et سَلْقَى formées de عَلَدَ et سَلَقَ (n.° 263).

267. Cette multitude de formes dérivées dont un seul

خَرْمَلَ et قَلْهَدَ, qu'on peut dériver de خَرَمَ et فَهِدَ ; et pour le ع, comme dans جَلْعَدَ et قَعْفَزَ, qui semblent venir de جَلَدَ et قَفَزَ.

On pourroit encore rapporter à des racines trilitères augmentées de deux lettres, des mots tels que إِخْرَنْبَقَ, تَقَلْنَسَى, قِلْحَمٌ, قَلَنْقَسٌ, &c.; mais toutes ces observations ne pourroient conduire qu'à des hypothèses étymologiques, tout-à-fait étrangères à la grammaire.

verbe primitif est susceptible, contribue beaucoup à la richesse de la langue ; et quoiqu'elle semble d'abord devoir en rendre l'étude plus difficile, elle la facilite au contraire. Les rapports qui existent entre la signification du verbe primitif et celles des verbes dérivés sont tels d'ordinaire, que celui qui connoît la signification du primitif peut se dispenser de recourir au dictionnaire pour connoître le sens des dérivés, quoiqu'ils se présentent à lui pour la première fois. Il est nécessaire d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

268. Les verbes primitifs sont, par rapport à leur signification, *actifs* ou *neutres* (n.° 249), *absolus* ou *relatifs* (n.° 250); et les verbes relatifs sont *transitifs* ou *intransitifs* (n.° 251).

Il est nécessaire d'observer ici que beaucoup de verbes qui sont aujourd'hui absolus et intransitifs, paroissent avoir été dans le principe relatifs et transitifs, et n'ont cessé de l'être que parce que l'usage, qui tend toujours à la concision du langage, a supprimé le complément sur lequel tomboit leur action. Ainsi أَقْبَلَ *s'avancer*, أَدْبَرَ *se retirer en arrière*, أَقْدَمَ *s'avancer hardiment*, et beaucoup d'autres, d'une signification analogue, me semblent avoir signifié autrefois *porter en avant, porter en arrière*, et avoir eu pour complément وَجْهَهُ *son visage*, ou نَفْسَهُ *sa personne.*

Beaucoup de verbes sont tantôt absolus et tantôt relatifs, comme وَقَفَ *s'arrêter*, et *arrêter quelqu'un.*

Il y a aussi un grand nombre de verbes qui sont transitifs au sens propre, et intransitifs au sens métaphorique. Ainsi جَذَبَ, comme verbe transitif, signifie *tirer quelqu'un*, au sens propre ; devenant intransitif, comme جَذَبَ بِضَبْعِهِ *tirer le bras de quelqu'un*, il signifie *élever quelqu'un à une haute fortune en le protégeant :* أَشَادَ comme transitif, veut dire *élever un bâtiment ;* devenant intransitif, comme أَشَادَ بِذِكْرِهِ, il veut dire, *répandre la renommée de quelqu'un.*

Enfin un très-grand nombre de verbes changent de signification, suivant qu'ils sont transitifs ou intransitifs, et encore, dans ce dernier cas, suivant la préposition au moyen de laquelle ils se joignent à leurs complémens. Ainsi, pour en donner un seul exemple, وَقَفَ absolu et intransitif, signifie *s'arrêter, se tenir debout (stare);* relatif et transitif, il veut dire *arrêter (sistere);* relatif et intransitif, prenant son complément au moyen de la préposition عَلَى, il signifie *savoir, prendre connoissance d'une chose, lire une lettre* (1).

269. Le verbe relatif est nommé مُتَعَدٍّ ou مُجَاوِزٌ *qui passe au-delà,* et وَاقِعٌ *qui tombe,* parce que l'action passe en quelque sorte du sujet sur celui qui reçoit l'impression ou l'effet de l'action, et qu'elle tombe sur lui. Tels sont les verbes ضَرَبَ *frapper,* عَمِلَ *faire.*

270. Lorsque le verbe est absolu, c'est-à-dire, qu'il ne désigne qu'une qualité, une manière d'être ou une action qui s'exerce dans le sujet lui-même, sans laisser d'impression sur aucun autre objet, il se nomme غَيْرُ مُتَعَدٍّ *qui ne passe point,* غَيْرُ وَاقِعٍ *qui ne tombe point,* et لَازِمٌ *inhérent.* Tels sont حَسُنَ *être beau,* فَرِحَ *être joyeux,* قَعَدَ et جَلَسَ *être assis.*

271. La seconde et la quatrième forme donnent aux verbes neutres et aux verbes actifs absolus, la signification relative: ainsi فَرِحَ *être joyeux,* étant à la seconde forme فَرَّحَ, signifie *réjouir, rendre joyeux ;* عَظُمَ *être grand,* à la seconde et à la quatrième forme عَظَّمَ et أَعْظَمَ, signifie *rendre grand, regarder comme grand, honorer,* &c.; جَلَسَ *être assis,* à la quatrième forme أَجْلَسَ, signifie *faire asseoir;* ذَهَبَ *s'en aller,* à la quatrième forme أَذْهَبَ, signifie *renvoyer, faire disparoître ;* صَدَقَ à la première forme

---

(1) Le rapport du verbe وَقَفَ avec le grec ἐπίσταμαι, mérite d'être observé.

dire la vérité, étant mis à la deuxième صَدَّقَ, veut dire *regarder comme véridique, croire ;* كَذَبَ à la première forme, *mentir*, signifie à la seconde forme كَذَّبَ, *regarder comme menteur.*

272. Quant aux verbes qui, à la première forme, sont actifs et relatifs, la seconde et la quatrième forme leur donnent une signification doublement relative, au moyen de laquelle le sujet agit sur l'objet, non pas immédiatement, mais par l'intervention d'un autre terme, qui est lui-même objet par rapport à l'action du sujet principal, et sujet par rapport à l'impression produite sur l'objet principal. Ainsi, de ضَرَبَ *frapper,* dérivent à la seconde forme ضَرَّبَ, et à la quatrième أَضْرَبَ, qui signifient *faire frapper;* de كَتَبَ *écrire*, dérive à la seconde forme كَتَّبَ *faire écrire, enseigner à quelqu'un à écrire.* On voit dans l'exemple suivant, *J'ai fait Paul frapper Pierre*, c'est-à-dire, *J'ai agi sur Paul en sorte que Paul a frappé Pierre,* que *je* est le sujet principal, et *Pierre* l'objet principal : mais il y a un terme intermédiaire, qui est *Paul,* dont je me suis servi pour faire frapper *Pierre;* et soit que ce terme intermédiaire soit exprimé ou sous-entendu, on voit qu'il est réellement objet par rapport à *moi,* qui suis l'auteur principal de l'action, et sujet par rapport à l'impression faite sur *Pierre,* sur lequel il agit en le frappant.

273. Les verbes, à la seconde forme, sont fréquemment synonymes de ceux de la première forme; ils expriment seulement une sorte d'énergie. Exemples : فَرَقَ et فَرَّقَ *diviser, séparer, disperser ;* كَسَرَ et كَسَّرَ *briser ;* فَتَّ et فَتَّتَ *réduire en petits morceaux ;* قَطَعَ et قَطَّعَ *couper,* &c.

274. Ils sont aussi, mais rarement, employés comme verbes neutres et réfléchis, à la place de ceux de la cinquième forme. Exemples : وَجَّهَ et تَوَجَّهَ *aller ;* نَكَّبَ et تَنَكَّبَ *se détourner.*

275. Ils sont souvent, quant à leur signification, dérivés d'un

nom, et veulent dire, *faire, produire la chose signifiée* par ce nom. Ex. : حَشَّسَ *rassembler une armée,* de حَشْسٌ *armée ;* خَبَّزَ *faire du pain,* خَمَّرَ *faire du vin,* خَلَّلَ *faire du vinaigre,* ذَهَّبَ *dorer,* de خُبْزٌ *pain,* خَمْرٌ *vin,* خَلٌّ *vinaigre,* ذَهَبٌ *or.*

276. A cette même forme plusieurs verbes ont une signification *privative,* nommée par les grammairiens arabes اَلسَّلْبُ, c'est-à-dire qu'ils signifient *ôter, détruire, faire cesser* une qualité, un attribut, une maniere d'être indiquée par la première forme. Exemples : قَلِحَ *avoir les dents jaunes,* قَلَّحَ *faire disparoître cette altération de la couleur naturelle des dents ;* مَرِضَ *être malade,* مَرَّضَ *soigner un malade ;* طَحِلَ *avoir une lésion organique de la rate,* طَحَّلَ *donner des remèdes contre cette maladie,* قَذِيَ *être incommodé d'une ordure dans l'œil,* قَذَّى *ôter cette ordure ;* قَرَّدَ *arracher les tignes* قُرَادٌ *de la peau d'un chameau.*

La même signification s'attache quelquefois à la quatrième forme. Exemples : شَكَا *se plaindre,* أَشْكَى *faire cesser les plaintes de quelqu'un,* أَثْغَرَ *perdre les premières dents.*

277. Il y a un assez grand nombre de verbes actifs absolus à la quatrième forme, comme أَقْبَلَ *s'avancer,* أَدْبَرَ *reculer en arrière* (n.° 267).

278. Il y a aussi un grand nombre de verbes qui, à la quatrième forme, ont une signification neutre, et indiquent seulement la possession ou une manière d'être. Exemples : أَعْدَمَ *être nécessiteux,* أَفْلَسَ *être réduit à l'indigence,* أَثْرَى *être riche,* أَتْرَبَ *être dans l'abondance* ou *être réduit à l'indigence,* أَلْبَنَ *posséder du lait,* أَتْمَرَ *posséder des dattes,* أَجْمَلَ *être riche en chameaux,* &c.

279. La quatrième forme sert encore à indiquer le mouvement ou le transport vers un certain lieu. Exemples : أَيْمَنَ *aller dans le Yémen,* أَشْأَمَ *aller en Syrie,* أَجْبَلَ *aller vers les montagnes,*

أَسْهَلَ *aller vers la plaine,* أَتْهَمَ *voyager vers le Téhama,* أَنْجَدَ *se transporter dans le Nedjd,* أَعْرَقَ *aller en Irak,* &c.

On peut supposer que, dans une multitude de cas où la seconde et la quatrième forme ont un sens neutre ou réfléchi, c'est qu'il y a ellipse d'un complément, que peut-être dans l'origine on exprimoit (n.° 267). Ainsi, وَجَّهَ, نَبَّهَ, أَقْدَمَ, أَقْبَلَ, seroient des expressions abrégées et elliptiques, pour وَجَّهَ وَجْهَهُ, نَبَّهَ نَفْسَهُ, أَقْدَمَ قَدَمَهُ, أَقْبَلَ وَجْهَهُ ou نَفْسَهُ, &c.

280. La troisième forme a ordinairement la même signification que la première, avec cette différence néanmoins, qu'elle rend transitif le verbe relatif qui étoit intransitif; et transitif, par rapport au complément qui n'est pas le complément ou l'objet immédiat de l'action, le verbe qui, par rapport à ce complément, étoit intransitif. De là il résulte que le complément indirect, dont le rapport avec le verbe, à la première forme, exigeoit une préposition pour exposant, devient complément immédiat, et s'unit avec le verbe, à la troisième forme, sans préposition. Ainsi les verbes كَتَبَ *écrire,* et رَسَلَ *envoyer,* qui sont relatifs et transitifs, ont pour complément direct, à la première forme, *la chose qu'on écrit* ou *qu'on envoie,* et pour complément indirect, *la personne à qui l'on écrit* ou *vers laquelle on envoie.* Le rapport entre le *verbe* et *la chose qu'on écrit* ou *qu'on envoie,* est immédiat, et il n'est pas besoin alors d'exposant; au contraire, le rapport entre le verbe et le complément indirect a pour exposant la préposition إِلَى. Exemples : كَتَبْتُ إِلَى ٱلْمَلِكِ رِسَالَةً *j'ai écrit une lettre au roi;* رَسَلْنَا أَخَانَا إِلَيْكَ *nous avons envoyé notre frère vers toi.* Si l'on se sert de la troisième forme كَاتَبَ et رَاسَلَ, *la personne à qui l'on écrit* ou *vers laquelle on envoie,* devient le complément direct, et s'unit avec le verbe sans la préposition إِلَى. Ainsi l'on dit : كَاتَبْتُ ٱلْأَمِيرَ et, رَاسَلْتُ ٱلْوَزِيرَ, ce qui signifie *j'ai écrit à l'émir,* et, *j'ai envoyé vers le*

vizir. Il en est de même de جَلَسَ, verbe absolu et intransitif, *s'asseoir:* ce verbe, mis à la troisième forme, signifie *s'asseoir avec quelqu'un* ou *auprès de quelqu'un,* et devient relatif et transitif. Ainsi l'on dit : جَالَسَ ٱلسُّلْطَانَ *il a été assis auprès du sultan;* au lieu qu'à la première forme, il auroit fallu dire جَلَسَ عِنْدَ ٱلسُّلْطَانِ. Il en est de même de خَشُنَ *être dur, âpre au toucher;* خَاشَنَ *se comporter durement envers quelqu'un;* لَانَ *être doux,* لَايَنَ *traiter quelqu'un avec douceur.* De même encore, pour rendre en arabe ces mots, *il lui a dit,* on dit ordinairement, en se servant de la première forme, قَالَ لَهُ, à la lettre, *dixit ad eum;* mais on peut dire aussi, en employant la troisième forme, قَاوَلَهُ, *affatus est eum sermone.*

281. Cette troisième forme indique aussi *l'émulation, les efforts qu'on fait pour surpasser un autre* dans l'action exprimée par la première forme : ainsi شَرُفَ signifie *être illustre,* شَارَفَ *disputer d'illustration avec quelqu'un;* فَخَرَ *être éminent en gloire,* et *surpasser un autre en gloire,* فَاخَرَ *disputer de gloire avec quelqu'un;* غَلَبَ *vaincre, surpasser quelqu'un,* غَالَبَ *faire effort pour vaincre quelqu'un;* قَتَلَ *tuer,* قَاتَلَ *chercher à surpasser un autre dans l'action de tuer,* c'est-à-dire, *combattre contre lui.*

282. Cette troisième forme signifie encore supporter l'action indiquée par la première forme. Exemples : قَسَا *être dur,* قَاسَى *supporter des choses dures;* كَبَدَ *tourmenter,* كَابَدَ *supporter les tourmens:* mais cette application spéciale de la troisième forme rentre dans sa destination générale.

283. La cinquième forme a presque toujours une signification passive. Elle est ordinairement le passif de la deuxième, dont elle est formée. Ainsi de عَلِمَ *savoir,* dérivent, à la deuxième forme, عَلَّمَ *enseigner,* et, à la cinquième, تَعَلَّمَ *être enseigné,* et par suite *apprendre.* De عَظُمَ *être grand,* dérivent, à la deuxième

forme, عَظَّمَ *regarder comme grand, honorer,* et, à la cinquième, تَعَظَّمَ *être honoré;* de بَانَ *être séparé, clair, distinct,* dérivent بَيَّنَ *expliquer,* puis تَبَيَّنَ *être clair, certain, indubitable.* Souvent cette forme passe de la signification passive à la signification active, comme on le voit dans le premier exemple, où *être enseigné* donne, par une légère dégradation, *apprendre.*

284. La cinquième forme ne fait quelquefois qu'ajouter de l'énergie à la signification de la première, comme تَتَبَّعَ *poursuivre,* de تَبِعَ *suivre;* تَطَلَّبَ *faire une recherche rigoureuse,* de طَلَبَ *chercher.*

Cette signification énergique a sur-tout lieu dans les verbes qui expriment l'idée de chercher à connoître ou à saisir quelque chose, comme تَعَرَّفَ *faire effort pour connoître,* تَوَسَّمَ *examiner la physionomie de quelqu'un,* تَعَلَّمَ *étudier,* تَشَمَّمَ *flairer,* تَفَرَّسَ *chercher à deviner par les traits du visage,* تَطَلَّعَ et تَشَوَّفَ *regarder attentivement d'en haut,* تَجَسَّسَ *espionner,* تَحَدَّسَ *rechercher la vérité d'une nouvelle.*

285. La cinquième forme signifie aussi quelquefois rapporter son origine à un pays ou à une nation, se déclarer partisan de telle ou telle secte; enfin, aller vers tel ou tel lieu. Exemples: تَيَمَّنَ, تَشَأَّمَ, تَعَرَّبَ *se dire originaire du Yémen, de la Syrie, de la race arabe;* تَنَصَّرَ, تَهَوَّدَ, تَمَجَّسَ *professer le christianisme, le judaïsme, le magisme,* تَشَيَّعَ *professer la doctrine des schiites* ou partisans d'Ali; تَبَحَّرَ *aller vers la mer,* تَقَبَّلَ *aller vers le midi.*

286. Elle est quelquefois synonyme de la première forme, ou rend seulement la signification plus énergique, comme ظَلَمَ et تَظَلَّمَ *traiter quelqu'un injustement,* كَبُرَ et تَكَبَّرَ *s'enorgueillir.*

287. La sixième forme, dérivée immédiatement de la troisième, signifie *l'action commune et réciproque de deux* ou *de plusieurs personnes:* ainsi تَقَاتَلَ signifie *combattre l'un contre l'autre,*

تَكَاتَبَ *entretenir commerce de lettres l'un avec l'autre*, تَبَايَنَ *être séparés* ou *distingués l'un de l'autre*, تَقَابَلَ *être en face l'un de l'autre*, تَسَاوَى *être respectivement égaux*, تَبَايَعَ *commercer l'un avec l'autre, faire des stipulations réciproques*, تَقَارَبَ *être près l'un de l'autre*, تَخَاذَلَ *manquer réciproquement à des relations d'amitié, d'assistance*, &c.

288. Très-souvent elle signifie la répétition consécutive de la même action, de la part de plusieurs agens. Ainsi تَوَاتَرَ signifie *arriver successivement*, تَوَارَدَ *venir l'un après l'autre à l'abreuvoir*; تَسَاوَقَ *arriver à la file*: تَنَاثَرَ se dit des feuilles des arbres *qui tombent à terre l'une après l'autre*, &c.

289. La sixième forme exprime quelquefois le passif de la troisième ou de la seconde, comme بَرَّكَ *bénir*, تَبَارَكَ *être béni*, عَالَى *élever*, تَعَالَى *être exalté*, عَظَّمَ *honorer*, تَعَاظَمَ *être réputé grand.*

290. Souvent aussi cette forme semble perdre toute signification spéciale de réciprocité ou de répétition consécutive, et n'être qu'une manière, peut-être plus énergique, de rendre la même idée qui auroit pu être exprimée par la première forme du verbe, ou une autre idée simple. Exemples: سَقَطَ et تَسَاقَطَ *tomber*, ظَهَرَ et تَظَاهَرَ *paroître, se montrer*, عَطَا et تَعَاطَى *prendre dans la main*, هَلَكَ et تَهَالَكَ *tomber, périr*, تَنَاوَلَ *prendre, manger*, تَدَاعَى *menacer ruine*, تَدَارَكَ *atteindre, rattraper, rejoindre*, &c.

291. Cette forme signifie encore *feindre une action* ou *une qualité*, comme تَمَارَضَ *faire semblant d'être malade*, تَمَاوَتَ *faire semblant d'être mort*, تَعَامَى *contrefaire l'aveugle*, تَحَاوَلَ et تَخَازَرَ *faire semblant d'être louche, d'avoir le regard de travers.*

292. Enfin les verbes de la sixième forme sont employés souvent concurremment dans plusieurs des acceptions précédentes; et quand ils s'éloignent de l'idée de réciprocité qui est celle

qui domine dans cette forme, il seroit facile le plus souvent de les y rappeler.

293. La septième et la huitième forme ont ordinairement la signification passive, et elles expriment l'effet produit par l'action indiquée par la première et quelquefois par la seconde forme. Ainsi de جَمَعَ *assembler*, dérive à la huitième forme إِجْتَمَعَ *être assemblé ;* de قَطَعَ *couper*, dérive à la septième forme إِنْقَطَعَ *être coupé ;* de نَصَرَ *secourir*, dérive à la huitième forme إِنْتَصَرَ *être secouru*, spécialement *de Dieu*, et, par suite, *remporter la victoire ;* de غَنَمَ *s'emparer d'une proie, d'un butin*, dérivent à la seconde forme غَنَّمَ *donner gratuitement quelque chose à quelqu'un*, et, à la huitième, إِغْتَنَمَ *être mis en possession d'un butin*, et, par suite, *prendre*, *piller*, *gagner*. On voit, dans ces deux derniers exemples, comment la septième et la huitième forme passent de la signification passive à la signification active, ce qui est assez fréquent.

294. Dans un grand nombre de verbes, on peut employer presque indifféremment la cinquième forme, ou à sa place la septième ou la huitième ; ainsi l'on dit تَكَسَّرَ ou إِنْكَسَرَ *etre rompu*, تَهَزَّمَ ou إِنْهَزَمَ *être mis en fuite*, تَعَرَّضَ ou إِعْتَرَضَ *se mettre en face* de quelqu'un, lui *faire obstacle*, *s'opposer* à lui *moralement.*

295. La cinquième, la septième et la huitième forme se rendent ordinairement mieux en français par la voix réfléchie, comme *se rompre*, *s'assembler*, *s'enfuir*, que par la voix passive, autrement nommée *objective :* on peut les comparer, avec beaucoup de justesse, au *moyen* des verbes grecs.

296. La huitième forme est d'un usage très-fréquent, et les idées accessoires qu'elle ajoute à l'idée primitive sont très-variées et peuvent difficilement être ramenées à un point de vue commun. Souvent elle est synonyme de la première forme, comme

حَضَنَ et آحْتَضَنَ *pendre* ou *porter dans son sein*, خَطَّ et آخْتَطَّ *tirer des lignes, tracer un plan*, حَضَرَ et آحْتَضَرَ *être présent*, قَصَّ et آقْتَصَّ *suivre les traces*, et *raconter*, أَجَرَ et آيْتَجَرَ *travailler moyennant un salaire*, قَفَا et آقْتَفَى *suivre par derrière*, جَذَبَ et آجْتَذَبَ *tirer*, جَلَبَ et آجْتَلَبَ *transporter des marchandises d'un pays dans un autre*, حَلَبَ et آحْتَلَبَ *traire*, &c. Toutefois il paroît que dans ce cas la huitième forme diffère ou différoit originairement de la première, en ce qu'elle signifioit *se mettre à faire* l'action indiquée également par les deux formes, et souvent elle a conservé cette légère nuance qui la distingue de la première.

297. La huitième forme exprime quelquefois la réciprocité, comme la sixième. Ex. : آقْتَتَلَ *combattre l'un contre l'autre*, آخْتَصَمَ *disputer* ou *plaider l'un contre l'autre*, آسْتَبَقَ *courir à l'envi l'un de l'autre* : ces verbes sont synonymes de تَقَاتَلَ, تَخَاصَمَ et تَسَابَقَ.

298. La neuvième forme ainsi que la onzième sont employées communément pour désigner les *couleurs*, et la onzième en indique ordinairement l'*intensité*. Exemples : آصْفَرَّ *être jaune*, آصْفَارَّ *être très-jaune*. Ces deux formes servent aussi à exprimer des qualités difformes, comme آجْمَرَّ et آجْمَارَّ *avoir le visage* ou *la bouche difforme*, آعْوَجَّ *être tortu*.

299. La dixième forme indique ordinairement *le desir* ou *la demande de l'action* signifiée par la première. Ainsi de غَفَرَ *pardonner*, se forme آسْتَغْفَرَ *demander pardon* ; de سَقَى *abreuver*, dérive آسْتَسْقَى *demander de l'eau*, et spécialement *faire des prières publiques pour obtenir de la pluie*.

300. La dixième forme signifie aussi fort souvent *avoir d'une chose l'opinion qu'elle possède une qualité indiquée par la forme primitive*. Exemples : حَلَّ *être permis*, آسْتَحَلَّ *regarder comme*

permis, كَرِهَ *être déplaisant*, آسْتَكْرَهَ *regarder comme déplaisant*, وَجَبَ *être nécessaire*, آسْتَوْجَبَ *regarder comme nécessaire.*

301. Elle signifie aussi *mettre quelqu'un dans une place, l'élever à une dignité*, c'est-à-dire, *vouloir qu'il exerce telle place ou telles fonctions.* Exemples : آسْتَخْلَفَ *nommer pour son lieutenant* ou *successeur*, آسْتَوْزَرَ *prendre pour vizir.*

302. Dans beaucoup de verbes elle n'a qu'une signification neutre, comme, آسْتَقَامَ *être droit*, آسْتَحَقَّ *être digne*, آسْتَكَانَ *être humble*, آسْتَتَبَّ *être achevé, complet*, آسْتَفَاضَ *se répandre avec abondance, être divulgué.*

303. Quelquefois elle indique le commencement d'une action. Exemples : آسْتَيْقَظَ *se réveiller*, آسْتَنَامَ *s'endormir*, آسْتَوْسَنَ *s'assoupir*, آسْتَأْنَسَ *se familiariser.*

304. La douzième et la treizième forme ne sont usitées que dans un petit nombre de verbes ; elles ajoutent ordinairement de l'*intensité* ou de l'*énergie* à la signification primitive : ainsi de خَشُنَ *être âpre, raboteux*, dérive آخْشَوْشَنَ *être très-âpre, très-raboteux*; de عَلِطَ *être adhérent*, dérive آعْلَوَّطَ *s'attacher fortement et inconsidérément à quelque objet.*

305. Il n'est pas rare que les verbes dérivés, et sur-tout ceux de la huitième et de la dixième forme, aient une signification différente de celles que nous venons d'indiquer. Ainsi آعْتَقَدَ, qui vient de عَقَدَ *faire un nœud, lier*, signifie *croire, faire profession d'un dogme*; آسْتَجَابَ, qui vient de جَابَ *couper, fendre*, signifie *répondre aux desirs de quelqu'un, exaucer sa prière*; آسْتَحْيَى, qui vient de حَيِيَ *vivre*, signifie *rougir de honte.* C'est à l'usage et au dictionnaire à apprendre ces significations, qui s'éloignent plus ou moins des rapports ordinaires existant entre la forme primitive et les formes dérivées, mais que souvent on peut ramener à l'analogie de la règle commune, en les analysant.

306. Ce n'est pareillement que par l'usage qu'on peut apprendre dans quelles formes dérivées chaque racine est usitée.

307. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est qu'il y a un assez grand nombre de verbes qui ne sont point usités à la première forme, ou ne le sont point dans un sens analogue à celui qu'ils ont dans les formes dérivées. Ainsi أَعَانَ *secourir,* تَعَاوَنَ *se secourir réciproquement,* أَسْتَعَانَ *demander du secours,* viennent de عَانَ, qui à la première forme est étranger *à toute idée de secours.* On dit à la deuxième forme فَلَّسَ *reconnoître que quelqu'un est indigent,* et à la quatrième أَفْلَسَ *être dans l'indigence,* tandis que la première forme فَلَسَ n'existe point du tout. De même ذَهَبَ, à la première forme, *partir, s'en aller,* n'a aucun rapport avec ذَهَّبَ *dorer,* pas plus que فَضَّ *briser,* avec فَضَّضَ *argenter.* Encore un exemple: عَامَ signifie *nager,* عَوَّمَ *porter du fruit de deux ans l'un,* et عَاوَمَ *contracter un engagement pour un an.* Il seroit facile de multiplier ces exemples à l'infini. Ce qui donne le plus souvent lieu à ces formes dérivées ou *augmentées* qui n'ont point de verbe primitif ou *simple,* c'est que les verbes dont il s'agit prennent leur origine d'un nom qui exprime une chose et non une action, une qualité ou une manière d'être (n.° 249). Ainsi أَفْلَسَ *être dans l'indigence,* proprement *posséder une obole,* ذَهَّبَ *dorer,* عَاوَمَ *contracter pour un an,* et عَوَّمَ *porter du fruit de deux ans l'un,* viennent de فَلْسٌ *obole,* ذَهَبٌ *or,* عَامٌ *année.*

308. Nous avons observé que, parmi les formes des verbes, il y en a qui se correspondent de manière que l'une exprime l'action, et l'autre l'effet de l'action, ou son impression sur la personne ou la chose qui en est l'objet. Le verbe qui exprime cette impression est nommé, par rapport à celui qui exprime l'action مُطَاوِعٌ, c'est-à-dire, *obéissant, soumis ;* et cette dépendance s'ap-

pelle مُطَاوَعَة *obéissance, soumission.* Ce rapport entre le verbe *dominant* et le verbe *soumis,* mots que j'emploie pour ne pas me servir des termes d'*actif*, et de *passif* qui ont d'ordinaire une autre destination, n'est pas arbitraire; et lorsqu'il y a plusieurs verbes *dominans* qui ne diffèrent point par la signification, chacun d'eux a un verbe *soumis* avec lequel il est dans une relation spéciale. Ainsi, كَسَرَ et كَسَّرَ signifiant l'un et l'autre *briser,* le premier a pour verbe *soumis* آنْكَسَرَ, et le second تَكَسَّرَ *se briser* ou *être brisé.* De فَرَقَ et فَرَّقَ *séparer,* le premier répond à آفْتَرَقَ et آنْفَرَقَ, le second à تَفَرَّقَ. Il en est de même de فَطَرَ et فَطَّرَ *fendre,* par rapport à آنْفَطَرَ et تَفَطَّرَ *se fendre;* de قَطَعَ et قَطَّعَ *couper,* par rapport à آنْقَطَعَ et تَقَطَّعَ; de فَتَّ et فَتَّتَ *mettre en petits morceaux,* par rapport à آنْفَتَّ et تَفَتَّتَ &c.

309. La première forme du verbe est quelquefois dans un rapport du même genre, mais inverse, avec un verbe dérivé. Dans ce cas, le verbe dérivé est de la troisième forme, qui exprime une *participation* d'action مُشَارَكَة, et le verbe primitif exprime la *supériorité* مُغَالَبَة. Exemples: فَاخَرَنِي فَفَخَرْتُهُ *il a disputé de noblesse avec moi, et j'ai eu l'avantage;* غَالَبَنِي فَغَلَبْتُهُ *il a cherché à me vaincre, et je l'ai vaincu;* سَابَقَنِي فَسَبَقْتُهُ *il a fait effort pour me devancer, et je l'ai devancé,* كَاتَبَنِي فَكَتَبْتُهُ *il a correspondu par écrit avec moi, et j'ai eu la supériorité sur lui en fait de correspondance.* Cette circonstance a quelque influence sur la manière de conjuguer le verbe simple, comme on le verra plus loin.

310. Il s'en faut beaucoup que les dictionnaires les plus complets contiennent toutes les formes dérivées dans lesquelles chaque racine peut être employée: mais cette omission est de peu de conséquence; car il est rare qu'un verbe dérivé

qui se trouve omis dans les dictionnaires, parce qu'il est d'un usage peu fréquent, s'éloigne de la signification le plus ordinairement indiquée par sa forme.

311. Les verbes quadrilitères n'ont que quatre formes, une primitive et trois dérivées. La première répond à la première des verbes trilitères, la deuxième à la cinquième, la troisième à la septième, et la quatrième à la neuvième.

312. Toutes les variations dont le verbe est susceptible, soit pour former les verbes dérivés du verbe primitif, soit pour la formation des voix, des modes, des temps, des personnes, des nombres, des genres et de certains noms verbaux, sont comprises par les Arabes sous le mot تَصْرِيفٌ, qui signifie *changement d'une forme en une autre*, et revient à-peu-près à ce que nous appelons *conjugaison*. Les Arabes nomment le verbe qui sert de paradigme ou de modèle, مِيزَانٌ *balance*, et ceux qu'on conjugue suivant le paradigme, مَوْزُونٌ *pesés*.

313. Le verbe est ou *régulier* ou *irrégulier*. Le verbe régulier, nommé par les Arabes سَالِمٌ *sain*, est celui qui suit dans toutes ses inflexions la règle commune ou le paradigme فَعَلَ. Il ne doit y avoir parmi ses lettres radicales aucune des lettres ا, و et ى, nommées *foibles;* la seconde radicale ne doit pas non plus être semblable à la troisième. Le verbe irrégulier, nommé غَيْرُ سَالِمٍ *non sain*, est celui qui a parmi ses radicales une ou plusieurs des lettres *foibles*, ou bien dont la seconde et la troisième radicale sont semblables. Cet accident de *régularité* ou d'*irrégularité* est nommé par les grammairiens arabes كَيْفِيَّةٌ *qualité*.

314. Il y a dans la langue arabe un petit nombre de verbes qui doivent être regardés comme des verbes primitifs de cinq ou six lettres, ou comme des verbes dérivés qui appartiennent à des formes qui ne sont pas comprises parmi celles dont j'ai

donné le tableau ; tels sont إِعْمَنْذَرَ, تَعَكْمَرَ, إِبْلَنْدَجَ : mais ces exemples sont très-rares, et l'on doit observer que le ن entre toujours ou presque toujours dans ces dérivés d'une forme inusitée, et qu'en le retranchant il est aisé de les ramener à une racine quadrilitère.

§. III. DES VOIX.

315. L'action exprimée par l'attribut compris dans la signification du verbe actif relatif, peut être envisagée sous deux points de vue; je veux dire, ou par rapport au sujet qui agit, ou par rapport à l'objet sur lequel tombe l'action et qui en reçoit l'impression. De là naissent deux manières d'exprimer la même action, deux modifications du verbe, qu'on nomme *voix*. Dans l'une, on considère l'action comme produite par le sujet : on la nomme communément *voix active;* j'aime mieux la nommer *voix subjective*, par la raison que j'ai exposée ailleurs (1). Dans la seconde, on considère l'action comme une impression reçue par celui qui en est l'objet, abstraction faite de l'agent: on la nomme *voix passive ;* je l'appellerai *voix objective*. Ainsi, dans *je bats Zéid,* le verbe *battre* est à la voix subjective : dans *Zeïd est battu*, le verbe est à la voix objective. Il peut y avoir encore, dans une langue, d'autres voix pour les verbes neutres et les verbes réfléchis.

316. En arabe, on ne distingue que deux voix, la voix subjective et la voix objective. Les Arabes ont cependant très-réellement une forme verbale presque uniquement applicable aux verbes neutres, comme on le verra plus loin.

317. La voix subjective est nommée en arabe صِيغَةُ ٱلْفَاعِلِ *forme de l'agent,* ou simplement فَاعِلٌ, c'est-à-dire, *agent* Quant

---

(1) *Voyez*, sur les voix des verbes et leurs dénominations, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 208 à 215.

à la voix objective, les Arabes la nomment quelquefois صِيغَةُ ٱلْمَفْعُولِ *forme de la chose faite*, ou simplement مَفْعُولٌ, ce qui signifie la *chose faite*, ou l'*objet sur lequel tombe l'action*, le *patient*, et indique en général le complément de tout verbe transitif: mais ils la désignent plus logiquement par cette phrase, ٱلْمَفْعُولُ ٱلَّذِى لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ, ce qui signifie, à la lettre, *le patient dont l'agent n'est pas nommé*, ou *l'objet d'une action dont le sujet n'est pas exprimé* (1). En effet, quand on dit, *Pierre a tué Paul*, *Pierre*, qui est l'*agent* ou le *sujet*, et *Paul*, qui est le *patient* ou l'*objet*, sont également exprimés; mais lorsqu'on dit, *Paul a été tué*, on ne nomme que *Paul*, qui est le *patient* ou l'*objet*, sans exprimer l'*agent* ou le *sujet* par lequel l'action a été faite.

318. Aussi emploie-t-on principalement la voix objective, quand on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner l'auteur de l'action, ou lorsqu'on veut fixer l'attention de ceux qui écoutent, sur le patient plutôt que sur l'agent (2).

319. La voix subjective se nomme aussi مَعْلُومٌ ou مَعْرُوفٌ *connu*, et la voix objective مَجْهُولٌ *ignoré*, parce que, dans l'usage de la première, le sujet est connu, et que, lorsqu'on emploie la seconde, il peut demeurer ignoré. Le mot qui répond à

---

(1) Cette dénomination convient particulièrement a la voix objective, quand elle est employée sans un sujet déterminé, comme *dicitur* يُقَالُ, *fertur* يُرْوَى; et j'ai même douté si l'on pouvoit l'employer d'une manière plus générale: mais en voici un exemple tiré du *Sihah*: جَفَوْتُ ٱلرَّجُلَ أَجْفُوهُ جَفَآءً فَهُوَ مَجْفُوٌّ وَلَا تَقُلْ جَفَيْتُ وَأَمَّا قَوْلُ ٱلرَّاجِزِ وَلَسْتُ بِٱلْجَافِي وَلَا ٱلْجَفِيِّ فَإِنَّمَا بَنَاهُ عَلَى جُفِيَ فَلَمَّا ٱنْقَلَبَتِ ٱلْوَاوُ يَآءً فِيمَا لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ بُنِيَ ٱلْمَفْعُولُ عَلَيْهِ (Djewhari, à la racine جَفَا).

(2) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 213 et suiv.

celui de *voix* est صِيغَة *forme.* Ainsi l'on dit صِيغَةُ ٱلْمَعْلُومِ pour la *voix subjective,* et صِيغَةُ ٱلْمَجْهُولِ pour la *voix objective.*

On verra par la suite ce qui distingue l'une de l'autre les deux voix dont je viens de parler.

320. Quant aux verbes neutres, voici le signe auquel on les reconnoît, et qu'on pourroit regarder comme constituant une voix particulière ; c'est que la voyelle de leur seconde lettre radicale, au lieu d'être un *fatha,* comme dans les verbes actifs, est un *dhamma* ou un *kesra.* Exemples : قَبُحَ *être laid,* حَزِنَ *être triste.* Mais ce signe n'est pas certain ; il y a bien des cas où il ne désigne pas un verbe neutre, et d'ailleurs il ne peut s'appliquer qu'aux verbes trilitères primitifs. On peut encore observer que, parmi les verbes neutres, ceux qui ont un *dhamma* indiquent plus ordinairement une qualité habituelle ou inhérente au sujet, et ceux qui ont un *k sra,* une manière d'être accidentelle et passagere. Je reviendrai sur cet objet dans mes observations sur le paradigme du verbe trilitère régulier.

321. Il est bon aussi d'observer qu'en arabe une multitude de verbes, soit primitifs, soit dérivés, quoique employés à la voix subjective, ont la signification neutre ou passive : c'est ainsi qu'en latin quelques verbes en *o,* comme *vapulo,* ont la signification passive, et beaucoup de verbes en *or,* communément appelés *déponens,* ont la signification active, comme *sequor, hortor, imitor.*

Aussi les grammairiens arabes considèrent-ils tous les verbes neutres, soit qu'ils expriment simplement une manière d'être, comme مَرِضَ *être malade,* ou une action qui ne passe pas hors du sujet, comme مَشَى *marcher,* نَامَ *dormir,* comme des verbes actifs, et leur sujet se nomme toujours فَاعِلٌ *agent.*

322. Toutes les formes des verbes, tant la forme primitive

que les formes dérivées, sont susceptibles des deux voix subjective et objective, excepté la neuvième et la onzième forme des verbes trilitères, lesquelles ont toujours une signification neutre.

§. IV. DES MODES.

323. Les modes sont des modifications du verbe, qui indiquent la nature de la proposition et les rapports que diverses propositions ont entre elles (1). On en distingue ordinairement quatre dans les verbes arabes, ou plutôt on a entièrement négligé, dans les grammaires de cette langue, la distinction des modes. J'en compte six : l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, l'*énergique*, l'*impératif*, et l'*impératif énergique*. Chacun de ces modes sert, il est vrai, à plusieurs sortes de propositions, comme cela arrive dans presque toutes les langues; mais j'ai déterminé leurs dénominations par l'usage le plus ordinaire de chacun d'eux. On verra, dans les observations qui suivront le paradigme du verbe primitif trilitère régulier, les caractères qui distinguent chaque mode. Quant à l'*infinitif* et au *participe*, ces deux modes, communs à la plupart des langues, n'existent point chez les Arabes; ils remplacent l'infinitif par le nom abstrait d'action ou de qualité qu'ils nomment مَصْدَرٌ *principe*, et le participe par un adjectif qu'ils appellent, lorsque l'attribut est actif ou neutre, اِسْمُ ٱلْفَاعِلِ *nom de l'agent*, et lorsqu'il est passif, اِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ *nom du patient*, et par un grand nombre d'adjectifs de diverses formes qu'ils assimilent à ces adjectifs verbaux primitifs, communs à tous les verbes : j'en parlerai lorsque je traiterai des noms et des adjectifs. Je ne dirai rien ici de quelques autres espèces de noms que les grammairiens arabes comprennent dans le traité du verbe, tels que le *nom d'unité*, le *nom d'instrument*,

(1) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 179 et suiv.

le *nom de temps et de lieu :* tout cela appartient au traité du nom ; et si les grammairiens arabes ont compris ces noms dans la partie étymologique de la grammaire, qu'ils nomment تَصْرِيفٌ, c'est parce que ces noms se ſorment du verbe, suivant un système fixe et invariable.

324. Les grammairiens arabes ne me paroissent point avoir établi clairement la distinction des modes dans leurs verbes, ni en avoir bien senti la nature et la destination. Ils n'ont divisé à cet égard les propositions, comme on le verra ailleurs, qu'en *propositions énonciatives* des faits جُمْلَةٌ إِخْبَارِيَّةٌ, et *propositions tendant à produire* une action ou une manière d'être جُمْلَةٌ إِنْشَائِيَّةٌ.

Chacune de ces deux divisions principales eût été susceptible de subdivisions, qu'ils n'ont point réduites en système. Ils ne distinguent dans le verbe que trois modifications principales, dont deux sont des *temps* زَمَانٌ, et la troisième un mode particulier. Ce mode est l'impératiſ, qu'ils nomment أَمْرٌ, c'est-à-dire, *commandement*. Aucune autre distinction de modes n'a lieu dans l'arabe vulgaire.

§. V. DES TEMPS.

325. Le verbe indique essentiellement l'existence du sujet avec relation à un attribut. Cette existence et cette relation sont ou passées, ou présentes, ou futures : de là naissent, dans la plupart des langues, différentes ſormes qui joignent à l'idée principale de l'existence, l'idée accessoire et absolue d'un temps qui est passé, présent ou futur, par rapport à l'époque à laquelle on parle. Mais l'existence d'un sujet et sa relation à un attribut peuvent encore être considérées par rapport à d'autres époques : et de là naissent des temps relatifs, des passés et des futurs antérieurs et postérieurs; ce qui multiplie les ſormes

dont les verbes sont susceptibles pour indiquer les circonstances du temps (1).

326. Ces formes sont peu multipliées dans la langue arabe. Les verbes de cette langue n'ont que deux temps simples, auxquels on peut joindre quelques temps composés.

327. Le premier des temps simples est nommé par les grammairiens arabes مَاضٍ, c'est-à-dire, *passé:* je le nommerai *prétérit.* Le second est nommé مُضَارِعٌ, c'est-à-dire, *semblable,* parce qu'il a différens accidens qui lui sont communs avec le nom : il est susceptible d'indiquer par lui-même le présent ou le futur. Le *présent* se nomme حَالٌ, et le *futur* ٱسْتِقْبَالٌ : je nommerai ce temps, à cause de sa double destination, *aoriste,* mot dérivé du grec, et qui signifie *indéfini.*

On nomme encore l'aoriste ou futur غَابِرٌ ou غَبَرٌ, et le prétérit عَابِرٌ ou عَبَرٌ.

328. Les temps composés sont formés par l'addition du verbe substantif كَانَ *être.* Le prétérit du verbe كَانَ, joint au prétérit d'un verbe quelconque, lui donne la signification du plusque-parfait, ou prétérit antérieur : *j'avois lu.* Joint à l'aoriste du verbe, il lui donne la signification de l'imparfait, ou présent antérieur : *je lisois.* L'aoriste du même verbe, joint à un verbe au prétérit, forme un futur passé : *j'aurai lu.*

Ces deux temps composés n'entreront point dans le paradigme du verbe régulier, parce qu'ils exigent la connoissance de la conjugaison du verbe كَانَ, qui appartient à une des classes des verbes irréguliers. D'ailleurs, les grammairiens arabes n'envisagent point cette réunion de deux verbes qui concourent à déterminer les circonstances de temps, comme des formes temporelles composées.

---

(1) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 158 et suiv.

§. VI. DES NOMBRES.

329. On distingue dans la langue arabe trois *nombres* عَدَدٌ ; et cette distinction a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms. Le *singulier* est nommé اَلْمُفْرَدُ ou اَلْفَرْدُ, le *duel* اَلْمُثَنَّى ou اَلتَّثْنِيَةُ, et le *pluriel* اَلْجَمْعُ ou اَلْمُكَثَّرُ (1).

§. VII. DES GENRES.

330. Il y a en arabe trois *genres* جِنْسٌ ; et cette distinction de genres a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms : ce sont le *masculin* اَلْمُذَكَّرُ, le *féminin* اَلْمُؤَنَّثُ, et le *commun* اَلْمُسْتَوِى (2).

§. VIII. DES PERSONNES.

331. Les verbes arabes ont la distinction des trois *personnes*, شَخْصٌ. La première se nomme اَلْمُتَكَلِّمُ ou نَفْسُ ٱلْمُتَكَلِّمِ *celui qui parle*, la seconde, اَلْمُخَاطَبُ *celui à qui l'on adresse la parole*, et la troisième, اَلْغَائِبُ *celui qui est absent.* La première personne du pluriel, dans laquelle celui qui parle se réunit à d'autres, est nommée نَفْسُ ٱلْمُتَكَلِّمِ مَعَ ٱلْغَيْرِ *celui même qui parle, joint à d'autres* (3).

§. IX. CONJUGAISON DE LA VOIX SUBJECTIVE D'UN VERBE PRIMITIF TRILITÈRE RÉGULIER.

332. Le tableau que je joins ici, présente le paradigme

---

(1) *Voyez*, sur les nombres, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 122 et suiv.

(2) Voyez *ibid.* sur les genres, pag. 128 et suiv.

(3) Voyez *ibid.* sur les personnes, pag. 49 et suiv. et aussi pag. 176 et suiv.

d'un verbe trilitère primitif régulier : je vais offrir quelques observations tant sur la manière de former les modes, les temps, &c., que sur l'usage de ces diverses variations qui surviennent dans la forme du verbe.

OBSERVATIONS sur la manière de former les modes, les temps, &c. d'un verbe primitif trilitère régulier.

333. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la manière dont se forment les personnes de chaque temps, non plus que sur les signes qui distinguent les nombres et les genres : l'étude du paradigme en donnera une connoissance plus parfaite, que ne le feroient les détails dans lesquels nous pourrions entrer. Nous nous contenterons donc de présenter ici quelques observations.

334. Les personnes du prétérit se forment en ajoutant une ou plusieurs lettres après les radicales. Suivant le système des grammairiens arabes, il n'y a aucune personne du verbe qui ne renferme un *pronom* ضَمِيرٌ, exprimé ou sous-entendu, pronom qui est l'agent ou le sujet du verbe. Plusieurs des lettres ajoutées à la racine pour former les personnes, sont donc considérées par eux comme des pronoms.

335. Le caractère essentiel de l'aoriste, c'est que toutes les personnes de ce temps sont formées par l'addition de l'une de ces quatre lettres ا, ت, ى et ن, avant les lettres radicales : ces quatre lettres sont comprises dans le mot technique أَنَيْتُ. On les nomme ٱلْأَرْبَعُ ٱلزَّوَائِدُ *les quatre crémens*, ou حُرُوفُ ٱلْمُضَارَعَةِ *lettres formatives de l'aoriste.* Ces lettres, dans le verbe primitif régulier, ont pour voyelle un *fatha ;* quelques Arabes leur donnoient autrefois pour voyelle, dans certains cas, un *kesra*, et l'on en trouve des exemples dans les poetes (1).

(1) Dans le verbe خَالَ *s'imaginer*, il est d'usage de dire, à la première personne du singulier, إِخَالُ, au lieu de أَخَالُ. — Il paroît, par un passage

336. L'impératif se forme de l'aoriste du mode conditionnel, par la suppression des crémens. Quand, à l'aoriste, la première radicale a un *djezma*, ce qui a toujours lieu dans le verbe primitif trilitère régulier, on ajoute avant cette lettre, pour former l'impératif, un *élif* mu, nommé هَمْزَةُ ٱلْأَمْرِ *hamza de l'impératif.*

337. Toutes les personnes du verbe qui se terminent par une lettre djezmée, venant à être suivies d'un mot qui commence par un *élif* d'union, la lettre djezmée prend une voyelle. Cette voyelle est toujours un *kesra*, excepté à la deuxième personne du masculin pluriel du prétérit, où elle est un *dhamma*. Ex. : لَمْ يَكْتُبِ ٱلسُّلْطَانُ *le sultan n'a pas écrit,* اُكْتُبِ ٱلرِّسَالَةَ *écris la lettre,* لَوْ كَتَبْتُمُ ٱلرِّسَالَةَ *si vous écriviez la lettre.*

338. Lorsque la dernière lettre radicale d'un verbe est un ت, elle se confond par un *teschdid* avec le ت formatif de plusieurs personnes du prétérit. Ainsi l'on écrit نَبَتَّ , نَبَتِّ , نَبَتُّ , نَبَتُّمَا &c., pour نَبَتْتَ , نَبَتْتِ , نَبَتْتُ et نَبَتْتُمَا.

339. Si la dernière radicale est un ث, on la conserve, mais on ne la prononce pas, ce que l'on indique par la suppression du *djezma*, et l'on double le ت formatif, sur lequel on place un *teschdid*. On écrit, par exemple, لَبِثتُّ et لَبِثتُّ pour لَبِثْتُ et لَبِثْتُ. La même chose a lieu si la dernière radicale est une des lettres د , ذ , ض , ط et ظ , comme عَبَدتُّ pour عَبَدْتُ , et رَبَطتُّ pour رَبَطْتُ.

340. Si la dernière radicale du verbe est un ن, elle se con-

---

de Béidhawi sur le verset 3 de la 42.ᵉ surate de l'Alcoran, à l'occasion du mot تَنْفَطِرْنَ, que, dans cette troisième personne du pluriel féminin de l'aoriste, quelques Arabes substituoient le ت au ي, et qu'ils disoient تَفْعَلْنَ, au lieu de يَفْعَلْنَ.

fond pareillement, au moyen d'un *teschdid*, avec le ن formatif de la première personne du pluriel du prétérit, et avec celui qui forme la troisième personne du pluriel féminin du même temps. Exemples : آمَنَّا, آمَنَّ et كُنَّ, pour آمَنْنَا, آمَنْنَ et كُنْنَ.

341. Tous les verbes trilitères, primitifs et réguliers, se conjuguent à la voix subjective, comme كَتَبَ; et leurs lettres, soit radicales, soit formatives des temps, des nombres, des genres et des personnes, sont affectées des mêmes voyelles ou signes orthographiques que celles de ce même verbe, à l'exception de la seconde lettre radicale, qui peut recevoir les trois voyelles; et à cet égard, voici ce qu'il faut observer.

342. La seconde lettre radicale des verbes trilitères a ordinairement pour voyelle un *fatha*, lorsque ces verbes sont actifs, soit qu'ils soient relatifs ou absolus, transitifs ou intransitifs, comme نَصَرَ *secourir,* جَلَسَ et قَعَدَ *être assis,* ضَرَبَ *frapper.*

343. Un assez grand nombre de verbes ont pour voyelle de la seconde radicale un *kesra*. Les verbes de cette classe sont ordinairement neutres, comme فَرِحَ *être joyeux,* حَزِنَ *être triste,* مَرِضَ *être malade.* Quelques-uns cependant sont actifs et transitifs, comme عَمِلَ *faire,* ou intransitifs, comme عَلِمَ *savoir*

344. Un grand nombre de verbes neutres ont pour voyelle de la seconde radicale un *dhamma,* comme حَسُنَ *être beau,* قَبُحَ *être laid,* au moral comme au physique.

345. Plusieurs verbes peuvent prendre les trois voyelles, ou deux seulement; mais alors leur signification varie, suivant la voyelle dont la deuxième radicale est affectée. Ainsi حَزِنَ signifie *être triste,* et حَزَنَ *attrister ;* عَمَرَ *bâtir, peupler, cultiver,* عَمِرَ *vivre long-temps,* عَمُرَ *être cultivé, habité ;* قَنَعَ *demander humblement un secours, quelque petit qu'il soit,* قَنِعَ *être content de ce qu'on a ;* فَرَحَ *fendre, diviser,* فَرِحَ *être fendu ;* رَفَعَ *élever,* رَفِعَ *être noble,* رَفُعَ *être doué d'une voix haute ;* أَكَلَ *manger,* أَكِلَ *être*

mangé de la rouille; كَثُرَ *être nombreux*, كَثَرَ *surpasser quelque chose en nombre;* صَغُرَ *être petit de dimension*, صَغِرَ *être vil, estimé à peu de valeur*, صَغَرَ *être plus jeune qu'un autre, le surpasser en jeunesse.* Cette variété dans la forme du verbe primitif trilitère, se nomme صُورَةٌ *figure.*

346. On peut donc regarder le *kesra* ou le *dhamma* de la deuxième radicale comme le signe ordinaire des verbes neutres, avec cette distinction que le *dhamma* indique communément une qualité constante, naturelle et habituelle, et le *kesra* une manière d'être accidentelle (320) ou une signification métaphorique: il y a cependant des verbes qui conservent la même signification avec différentes voyelles. Ainsi فَرَدَ, فَرِدَ et فَرُدَ signifient également *être unique, impair.*

347. La seconde lettre radicale, quelle que soit sa voyelle à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, la conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

348. Lorsque la deuxième lettre radicale a pour voyelle au prétérit un *fatha*, cette voyelle se change ordinairement à l'aoriste en un *dhamma* ou en un *kesra*, comme كَتَبَ *écrire*, aoriste يَكْتُبُ; جَلَسَ *s'asseoir*, aoriste يَجْلِسُ. Il faut en excepter les verbes dont la deuxième ou la troisieme radicale est une des lettres gutturales ا, ح, خ, ع, غ et ه; car, dans ce cas, le *fatha* du prétérit demeure ordinairement à l'aoriste, comme فَعَلَ *faire*, aoriste يَفْعَلُ; قَطَعَ *couper*, aoriste يَقْطَعُ.

349. Si la deuxième radicale a pour voyelle au prétérit un *kesra*, on lui substitue, à l'aoriste, un *fatha*, comme عَلِمَ *savoir*, aoriste يَعْلَمُ. Quelques verbes cependant, en très-petit nombre, conservent le *kesra* à l'aoriste, comme حَسِبَ, aoriste يَحْسِبُ.

350. Si la deuxième radicale a pour voyelle au prétérit un *dhamma*, elle le conserve à l'aoriste, comme حَسُنَ *être beau*, aoriste يَحْسُنُ.

351. Le verbe primitif trilitère peut donc suivre dans sa conjugaison l'un de ces six paradigmes, ou comme les appellent les grammairiens arabes أَبْوَابٌ *portes :* 1.° فَعَلَ, aoriste يَفْعِلُ; 2.° فَعَلَ, aoriste يَفْعُلُ; 3.° فَعِلَ, aoriste يَفْعَلُ; 4.° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ; 5.° فَعِلَ, aoriste يَفْعِلُ; 6.° فَعُلَ, aoriste يَفْعُلُ. Les trois premières formes sont les plus usitées; on les nomme دَعَائِمُ ٱلْأَبْوَابِ, c'est-à-dire, *formes principales*, à la lettre, *étais des portes.*

Il faut observer que, toutes les fois que le verbe primitif régulier exprime l'idée de *supériorité* مُغَالَبَةٌ (n.° 309), il suit constamment le paradigme فَعَلَ, aoriste يَفْعُلُ.

352. Quelle que soit la voyelle de la seconde lettre radicale à la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste, elle se conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

353. A l'impératif, la deuxième lettre radicale a toujours la même voyelle qu'à l'aoriste. Si cette voyelle est un *fatha* ou un *kesra,* l'*élif* caractéristique de l'impératif aura pour voyelle un *kesra,* comme إِجْلِسْ *assieds-toi,* إِعْلَمْ *sache,* de يَجْلِسُ et يَعْلَمُ; si la seconde radicale a pour voyelle un *dhamma,* l'*élif* prend aussi pour voyelle un *dhamma,* comme أُكْتُبْ *écris,* أُقْعُدْ *assieds-toi,* de يَكْتُبُ et يَقْعُدُ (1).

354. Le pluriel féminin de la forme énergique de l'aoriste et de l'impératif, présente une singularité qui mérite d'être re-

---

(1) Erpénius affirme que l'*élif* d'union qui caractérise l'impératif dans le verbe trilitère régulier, disparoît quelquefois après les conjonctions و et ف. Cela pourroit être, et rentreroit dans ce qui a été dit précédemment (n.° 131) de la suppression permise de l'*élif* hamzé. Je ne trouve pourtant rien de semblable dans le *Liber Tasriphi*, ni dans les grammaires de Guadagnuoli, Martellotto, M. Lumsden et autres, qui ont suivi les grammairiens arabes. M. Fræhn (*de Numor. Bulgar. forte antiquissimo*, p. 29) croit que cette observation est bien fondée; mais il n'en cite qu'un seul exemple tiré d'Elmacin, et qui, selon toute apparence, n'est qu'une erreur de copiste ou une faute typographique.

marquée : c'est qu'on y trouve, contre la règle ordinaire (101), une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée ; car تَكْتُبْنَانِّ est la même chose que تَكْتُبْنَانِّ. C'est une exception à cette règle, exception qu'il faut ajouter à celle qu'on a donnée précédemment (183).

355. On substitue quelquefois à l'impératif des verbes trilitères un mot qui ne peut ni se décliner, ni se conjuguer, et qui est de la forme فَعَالِ ou فِعَالِ. Ainsi de نَزَلَ *descendre*, se forme نَزَالِ ou نِزَالِ *descends.*

356. L'aoriste est, comme on le voit dans le paradigme, le seul temps qui admette des variations pour indiquer différens modes ; et ces variations ne tombent que sur les inflexions finales. Les Arabes considèrent ces variations dans les inflexions finales de l'aoriste, comme des *cas ;* et c'est là une des raisons pour lesquelles ils assimilent l'aoriste aux noms, et le nomment مُضَارِعٌ *semblable.* Ce que je nomme *aoriste de l'indicatif,* ils le nomment رَفْعٌ ou مَرْفُوعٌ, ou encore آلْمُضَارِعُ مِنَ آلْبَابِ آلْأَوَّلِ *aoriste de la première classe ;* l'aoriste du subjonctif est nommé par eux نَصْبٌ ou مَنْصُوبٌ, et celui du mode conditionnel جَزْمٌ ou مَجْزُومٌ. Les mots رَفْعٌ et مَرْفُوعٌ, qui, quand il s'agit des noms, répondent à ce que nous appelons *le nominatif,* signifient *prononcé avec un* dhamma, *pour voyelle finale ;* نَصْبٌ et مَنْصُوبٌ signifient *prononcé avec un* fatha, *pour voyelle finale*, et, dans les noms, ces dénominations répondent à ce que nous appelons *l'accusatif ;* quant aux mots جَزْمٌ et مَجْزُومٌ, ils signifient que la dernière consonne est *sans voyelle et est affectée du* djezma.

En ce qui concerne la forme énergique de l'aoriste et de l'impératif, les grammairiens arabes l'appellent *noun d'énergie* نُونُ آلتَّأْكِيدِ. La première forme se distingue par le surnom de ثَقِيلَةٌ *pesante ;* la seconde est nommée خَفِيفَةٌ *légère.*

357. Quelquefois on substitue au ن de la seconde forme

énergique, la voyelle nasale ـًا : ainsi l'on trouve dans l'Alcoran :

لَيَكُونًا pour لَيَكُونَنْ

لَنَسْفَعًا — — لَنَسْفَعَنْ

OBSERVATIONS sur l'usage des différens Temps, et sur celui des Modes de l'Aoriste.

358. Les Arabes n'ayant, à proprement parler, que deux temps dans leurs verbes, le prétérit et l'aoriste, parviennent cependant à distinguer toutes les nuances de passé, de présent défini et indéfini, et de futur, qu'il est nécessaire d'exprimer dans le langage. Il est donc d'une grande importance de remarquer les moyens qu'ils emploient pour parvenir à ce but. Mais c'est, je crois, de toutes les parties de la grammaire arabe, celle qu'il est le plus difficile de réduire à un système de règles fixes et déterminées, et en même temps celle dont, à ma connoissance du moins, les grammairiens se sont le moins occupés. Je vais essayer de présenter, sous une forme synthétique, le résultat de mes observations et de mes réflexions.

359. Lorsqu'il s'agit d'exprimer le présent, on n'emploie ordinairement, en arabe, aucun verbe à une forme temporelle. On se contente d'exprimer le sujet et l'attribut : le seul rapprochement de ces deux termes, leur position respective, et les inflexions ou cas dont on fait usage, comme on le verra dans la syntaxe, suffisent pour exprimer l'idée de l'existence. On dit donc : ٱللَّهُ أَكْبَرُ *Dieu* [est] *grand ;* ٱللَّهُ ٱلْمُسْتَعَانُ *Dieu* [est] *celui dont on implore l'assistance ;* نَحْنُ عُصَابَةٌ *nous* [sommes] *une troupe.*

360. Le présent s'exprime aussi par l'aoriste, comme nous le dirons plus loin.

361. Le prétérit, de sa nature, indique un temps passé. Ex. :

أُذْكُرُوا نِعْمَتِيَ ٱلَّتِي أَنْعَمْتُ عَلَيْكُمْ وَأَنِّي فَضَّلْتُكُمْ عَلَى ٱلْعَالَمِينَ

*Souvenez-vous de mes bienfaits que j'*ai répandus *sur vous, et [souvenez-vous] que je vous* ai rendus supérieurs *aux autres hommes.*

Il faut donc le rendre par un temps passé, toutes les fois que sa valeur n'est pas changée par quelqu'une des circonstances dont nous parlerons dans la suite (1).

362. Quand le prétérit est précédé de la particule قَدْ *déjà,* il signifie toujours un temps passé. Exemple :

قَدْ ذَكَرْنَا وِزَارَةَ جَدِّهِمْ خَالِدِ بْنِ بَرْمَكَ فِي أَيَّامِ ٱلْمَنْصُورِ وَنَذْكُرُ هَاهُنَا وِزَارَةَ ٱلْبَاقِينَ

Nous avons déjà raconté *l'histoire du vizirat de Khalid, fils de Barmec, leur aïeul, en parlant de l'époque du règne de Mansour ; et maintenant nous allons tracer celle du vizirat des autres personnes de la même famille.*

363. Le verbe, au prétérit, après l'adverbe conjonctif de temps لَمَّا *lorsque,* doit toujours être traduit par le passé; et si plusieurs propositions dont les verbes sont au prétérit, se trouvent jointes par cette particule, le verbe qui suit, ou les verbes qui sont dans la dépendance immédiate de لَمَّا, doivent être rendus par le prétérit relatif antérieur. Exemple :

فَلَمَّا أَطَلَّ بِفَرْضِهِ وَنَفْلِهِ وَأَجْلَبَ بِخَيْلِهِ وَرَجْلِهِ ٱتَّبَعْتُ ٱلسُّنَّةَ بِلُبْسِ ٱلْجَدِيدِ وَبَرَزْتُ مَعَ مَنْ بَرَزَ لِلتَّعْيِيدِ

Et lorsque *ce jour* fut arrivé *avec ses rites obligatoires et su-*

---

(1) Cette grammaire étant rédigée en français, je suis obligé d'établir le parallèle entre les formes temporelles de la langue arabe et celles de la langue française. Mais le lecteur doit ne pas perdre de vue que ces dernières sont souvent en contradiction avec la logique; par exemple, quand nous employons le présent pour le futur, ou l'imparfait de l'indicatif pour le mode suppositif, en disant : *Si je* suis *en vie dans dix ans, je me* retirerai *à la campagne ; si j'*étois *à Rome l'année prochaine, j'*irois *passer l'hiver à Naples.*

rérogatoires, et qu'il eut amené *avec lui sa cavalerie et son infanterie, je me* conformai *à la tradition, en prenant des habits neufs, et je* sortis *avec ceux qui sortirent pour célébrer la fête.*

364. La même chose auroit lieu avec حِينَ, et autres mots synonymes de لَمَّا, à l'exclusion des particules conjonctives de temps qui sont consacrées au futur, et dont nous parlerons par la suite. L'exemple suivant s'applique à cette règle et aux précédentes.

وَحِينَ ٱلْتَأَمَ جَمْعُ ٱلْمُصَلَّى وَٱنْتَظَمَ وَأَخَذَ ٱلزِّحَامُ بِٱلْكَظَمِ طَلَعَ شَيْخٌ فِي شَمْلَتَيْنِ مَحْجُوبُ ٱلْمُقْلَتَيْنِ وَقَدِ ٱعْتَضَدَ شِبْهَ ٱلْمِخْلَاةِ وَٱسْتَقَادَ لِعَجُوزٍ كَٱلسِّعْلَاةِ فَوَقَفَ وَقْفَةَ مُتَهَافِتٍ وَحَيَّا تَحِيَّةَ خَافِتٍ فَلَمَّا فَرَغَ مِنْ دُعَائِهِ أَجَالَ خَمْسَهُ فِي وِعَائِهِ فَأَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كُتِبْنَ بِأَلْوَانِ ٱلْأَصْبَاغِ فِي أَوَانِ ٱلْفَرَاغِ

Lorsque l'assemblée du lieu de la prière se fut réunie *et* se fut mise en ordre, *et que la foule* eut commencé *à intercepter la respiration, il* parut *un vieillard vêtu d'un double manteau, et dont les deux prunelles étoient cachées à la vue. Il* avoit mis *sous son bras une espèce de sacoche, et il* avoit pris, *pour le conduire, une vieille femme semblable à une ogresse. Ensuite il* s'arrêta, *comme un homme prêt à rendre l'ame, et il* salua *l'assemblée à voix basse: puis, quand il* eut terminé *ses vœux, il* enfonça *la main dans son sac, et il en* tira *des papiers de diverses couleurs, qui* avoient été écrits *à des heures de loisir.*

365. On emploie très-fréquemment le prétérit pour exprimer avec plus d'énergie le présent, ou même le futur prochain: car les événemens passés ne pouvant éprouver aucun changement, il semble qu'en s'exprimant par le prétérit, on se met dans l'impuissance de revenir sur sa parole. En voici des exemples.

Un personnage nommé *Abd-almélic, fils de Salih,* étoit venu trouver Djafar le Barmékide, et le prier de lui obtenir du khalife une somme d'argent pour payer ses dettes, un gou-

vernement de province pour son fils, et enfin la main d'une des filles du khalife pour ce même fils. Djafar lui répondit :

قَدْ قَضَى ٱللَّهُ هٰذِهِ ٱلْحَوَآئِجَ ٱلثَّلَاثَ أَمَّا ٱلْمَالُ فَفِي هٰذِهِ ٱلسَّاعَةِ يُحْمَلُ إِلَى مَنْزِلِكَ وَأَمَّا ٱلْوِلَايَةُ فَقَدْ وَلَّيْتُ ٱبْنَكَ مِصْرَ وَأَمَّا ٱلزَّوَاجُ فَقَدْ زَوَّجْتُهُ فُلَانَةَ ٱبْنَةَ مَوْلَانَا أَمِيرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ

*Déjà Dieu a terminé ces trois affaires : quant à la somme d'argent, en ce moment même on la porte à votre demeure ; pour ce qui est du gouvernement, j'*ai déjà donné *à votre fils celui de l'Égypte ; enfin, pour le mariage, je lui* ai fait épouser *une telle, fille de notre seigneur, l'émir des croyans.*

Autres exemples :

فَإِنْ أَعْرَضُوا فَقُلْ أَنْذَرْتُكُمْ صَاعِقَةً مِثْلَ صَاعِقَةِ عَادٍ وَثَمُودَ

Si donc ils se détournent, dis leur : Je vous ai annoncé (c'est-à-dire, *Je vous* annonce) *un ouragan semblable à celui qui a fait périr Ad et Thémoud.*

فَأَعْطِنَا ٱلْأَمَانَ عَلَى خَلَّتَيْنِ إِمَّا أَنَّكَ قَبِلْتَ مَا أَتَيْنَاكَ بِهِ وَإِمَّا سَتَرْتَ وَأَمْسَكْتَ عَنْ أَذَانَا حَتَّى نَخْرُجَ مِنْ بِلَادِكَ

Donne-nous l'assurance que tu consens à l'une des deux conditions suivantes : ou que tu as accepté (c'est-à-dire, *que tu* accepteras) *ce que nous sommes venus te proposer, ou bien que tu l'*as tenu *secret* (c'est-à-dire, *que tu le* tiendras *secret*), *et que tu t'*es abstenu (c'est-à-dire, *que tu t'*abstiendras) *de nous faire aucun mal, jusqu'à ce que nous soyons sortis de ton pays.*

Cette règle est d'une application très-fréquente (1).

---

(1) Les commentateurs de l'*Alfiyya* n'ont pas manqué de faire observer qu'Ebn-Malec commence cet ouvrage en disant, قَالَ مُحَمَّدُ بْنُ مَالِكٍ *dixit Mohammedes, filius Maleki*, au lieu qu'il auroit dû dire يَقُولُ *dicit*, et voici ce que dit à ce sujet un des commentateurs : « Le verbe قَالَ matériellement est un passé,

366. Le prétérit antérieur ou plusqueparfait s'exprime par le prétérit du verbe كَانَ, joint au prétérit d'un autre verbe ; et si, entre plusieurs prétérits antérieurs, il y en a auxquels on veuille donner une signification relative d'antériorité, on le fait en plaçant la particule قَدْ entre le verbe كَانَ et l'autre verbe. Ex. :

وَمَاتَ ٱلرَّشِيدُ بِطُوسَ وَكَانَ خَرَجَ إِلَى خُرَاسَانَ لِمُحَارَبَةِ رَافِعِ بْنِ ٱللَّيْثِ
وَكَانَ هٰذَا ٱلرَّافِعُ قَدْ خَرَجَ وَخَلَعَ ٱلطَّاعَةَ وَتَغَلَّبَ عَلَى سَمَرْقَنْدَ فَخَرَجَ
ٱلرَّشِيدُ بِنَفْسِهِ إِلَيْهِ فَمَاتَ بِطُوسَ

Raschid mourut *à Tous ; il* étoit allé *dans le Khorasan, pour combattre Rafi, fils de Leïth : car ce Rafi s'*étoit précédemment révolté, avoit secoué *le joug de l'obéissance, et s'*étoit emparé *de Samarcande. Raschid* marcha *donc en personne contre lui, et* mourut *à Tous.*

Observez que, dans cet exemple, les verbes خَلَعَ et تَغَلَّبَ, au prétérit, sont changés en plusqueparfaits, aussi bien que le verbe خَرَجَ qui suit immédiatement le verbe كَانَ. La particule فَ, dans ces mots, فَخَرَجَ ٱلرَّشِيدُ, est ce qui interrompt et fait cesser l'influence de كَانَ et de قَدْ.

» mais pour le sens c'est un futur. L'emploi du prétérit pour le futur est très-
» commun dans le style des Arabes. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran : *L'ordre*
» *de Dieu est arrivé, n'en hâtez point par vos vœux l'arrivée.* »

قَالَ فِعْلٌ مَاضٍ لَفْظًا وَهُوَ بِمَعْنَى ٱلْمُسْتَقْبَلِ وَوَضْعُ ٱلْمَاضِي مَوْضِعَ ٱلْمُسْتَقْبَلِ
وَارِدٌ فِي كَلَامِ ٱلْعَرَبِ كَقَوْلِهِ تَعَالَى أَتَى أَمْرُ ٱللّٰهِ فَلَا تَسْتَعْجِلُوهُ

Rien n'est effectivement plus fréquent dans l'Alcoran, quand il s'agit de la résurrection, du jugement dernier, du bonheur des élus, et de la punition des réprouvés; mais c'est ici plutot une figure de rhétorique, une prosopopée, qu'un usage grammatical fondé sur les principes de la langue. On peut consulter là-dessus l'Abrégé de rhétorique intitulé مُخْتَصَرُ ٱلْمَعَانِي, imprimé à Calcutta, pag. 173 et suiv.

367. Si, avant la particule قَدْ, placée devant un verbe au prétérit, il y a un autre verbe à ce même temps, il n'est pas nécessaire d'exprimer le verbe كَانَ, pour donner au second verbe la valeur du plusqueparfait. Exemples :

أَزْمَعْتُ ٱلشُّخُوصَ مِنْ بَرْقَعِيدٍ وَقَدْ شِمْتُ بَرْقَ عِيدٍ

Je formai le dessein *de partir de Barkaïd, et déjà j'*avois observé *les éclairs* (c'est-à-dire, *les signes avant-coureurs*) *de la solennité.*

Les mots قَدْ شِمْتُ valent autant, en vertu du prétérit أَزْمَعْتُ, que si l'auteur eût dit, كُنْتُ قَدْ شِمْتُ.

بَكَرَ إِلَى ٱلْفَضْلِ فَوَجَدَهُ قَدْ بَكَرَ إِلَى دَارِ ٱلرَّشِيدِ

Il alla de bonne heure *chez Fadhl, et il* trouva *que celui-ci* étoit *déjà* allé de grand matin *au palais de Raschid.*

368. Le prétérit du verbe كَانَ étant placé devant l'adverbe conjonctif de temps لَمَّا, tous les prétérits qui suivent la particule, prennent la valeur du plusqueparfait, avec un degré d'antériorité pour celui ou ceux qui dépendent de لَمَّا. Exemple :

كَانَ لَمَّا بَلَغَ صَلَاحَ ٱلدِّينِ خَبَرُ ٱلْعَدُوِّ وَقَصْدِهِ عَكَّا جَمَعَ ٱلْأُمَرَاءَ

Lorsque Salah-eddin avoit eu appris *la nouvelle de la marche de l'ennemi vers Acca, il* avoit rassemblé *les émirs.*

369. La particule لَوْ *si*, exprimant une supposition, et formant un lien entre deux propositions corrélatives, donne aux verbes qui la suivent, pourvu qu'ils soient au prétérit, le sens du prétérit antérieur ou plusqueparfait du mode suppositif. Je dois observer que je distingue les propositions suppositives des propositions conditionnelles, en ce que la condition énoncée par les premières est toujours censée ne devoir pas se réaliser, ce qui n'a pas lieu dans les propositions conditionnelles. Si l'on dit à un homme : *Si tu étois équitable, tu satisferois tes créanciers ;* ou, *Si tu avois été homme d'honneur, tu aurois commencé*

par payer tes dettes, on fait entendre qu'on doute fortement de sa probité, idée qui ne se présenteroit à l'esprit de personne, si l'on s'exprimoit ainsi : *Si tu es équitable, tu satisferas tes créanciers.*

Dans le cas dont il s'agit ici, le premier verbe doit être rendu en français par le plusqueparfait de l'indicatif et le second par le plusqueparfait du subjonctif, ou, pour parler plus exactement, du mode suppositif.

Exemples des verbes au prétérit, dépendans de لَوْ :

لَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَاحِدَةً

Si ton Seigneur l'avoit voulu, *il n*'auroit fait *de tous les hommes qu'un seul peuple.*

لَوْ هَدَانَا ٱللّٰهُ لَهَدَيْنَاكُمْ

Si Dieu nous eût dirigés, *certainement nous vous* aurions dirigés.

لَوْ كُنْتُ مِنْ مَازِنٍ لَمْ تَسْتَبِحْ إِبْلِى
بَنُو لَقِيطَةَ مِنْ ذُهْلِ بْنِ شَيْبَانَا

Si j'avois été *de la famille de Mazin, les enfans de Lakita, qui descendent de Dhohl, fils de Scheïban, n*'auroient *pas* pillé *mes chameaux.*

Il faut observer, dans ce dernier exemple, que le verbe تَسْتَبِحْ, quoiqu'il soit à l'aoriste, représente un prétérit, parce qu'il est sous l'influence de la particule négative لَمْ, comme on le verra par la suite.

370. Avec la particule composée لَوْلَا *si....ne*, le verbe de la première des deux propositions corrélatives est souvent sous-entendu, ce qui ne change rien à la valeur du second verbe. Ex. :

لَوْلَا عَلِيٌّ لَهَلَكَ عُمَرُ

Si non (c'est-à-dire, *si ce n'*eût été *Ali*), *certes Omar* auroit péri.

لَوْلَا فَضْلُ ٱللّٰهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُ لَكُنْتُمْ مِنَ ٱلْخَاسِرِينَ

Si non (c'est-à-dire, *si ce n'*eût éte) *la bonté de Dieu envers vous et sa miséricorde, certes vous* auriez été *du nombre des malheureux.*

371. On peut ajouter la particule أَنَّ après لَوْ, ce qui a lieu quand le verbe ne suit pas immédiatement la particule لَوْ ; mais cela ne change rien au sens des verbes. Exemple :

وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْقُرَى آمَنُوا وَٱتَّقَوْا لَفَتَحْنَا عَلَيْهِمْ بَرَكَاتٍ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ
وَلٰكِنْ كَذَّبُوا فَأَخَذْنَاهُمْ بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ

Si les habitans de ces villes avoient cru *et* avoient eu la crainte *[de Dieu], certes nous* aurions répandu *sur eux des bénédictions du ciel et de la terre ; mais ils ont traité [nos paroles] de mensonges, et nous les avons châtiés à cause des actions qu'ils faisoient.*

372. Quelquefois aussi on interpose le prétérit du verbe كَانَ, entre la particule لَوْ et le verbe qui en dépend immédiatement, et même on répète le verbe كَانَ avant le verbe de la seconde proposition corrélative ; la valeur temporelle des verbes des deux propositions reste toujours celle du passé, et elle n'en est que plus déterminée à la signification du prétérit antérieur suppositif. Exemples :

لَوْ كَانُوا عَرَفُوهَا لَمَا كَانُوا صَلَبُوا رَبَّ ٱلْمَجْدِ

*S'ils l'*eussent connue *(cette science), certes ils n'*auroient *pas* crucifié *le Dieu de gloire.*

لَوْ كُنْتُ عَلِمْتُ ذٰلِكَ لَضَرَبْتُكَ

*Si j'*avois su *cela, certes je t'*aurois frappé.

373. Si, après لَوْ, le verbe de la première proposition est à l'aoriste, et celui de la seconde au prétérit, les verbes prennent la valeur du présent, ou plutôt du futur, en conservant toujours l'idée de supposition. Dans ce cas, le premier verbe doit

être rendu en français par l'imparfait de l'indicatif, et le second par celui du subjonctif, ou plutôt par le suppositif.

لَوْ يَمَسُّ ٱلْبَخِيلُ رَاحَةَ يَحْيَى لَسَخَتْ نَفْسُهُ بِبَذْلِ ٱلنَّوَالِ

Si un avare touchoit *la paume de la main de Yahya, certes son ame* deviendroit généreuse *pour répandre des dons.*

وَلَوْ تَلْتَقِي أَصْدَآؤُنَا بَعْدَ مَوْتِنَا
وَمِنْ دُونِ رَمْسَيْنَا مِنَ ٱلْأَرْضِ سَبَاسِبُ
لَظَلَّ صَدَى صَوْتِي وَإِنْ كُنْتُ رِمَّةً
لِصَوْتِ صَدَى لَيْلَى يَهِشُّ وَيَطْرَبُ

Si, après notre mort, les échos de nos voix se rencontroient, *quoiqu'une vaste solitude séparât nos deux sépultures, certes l'écho de ma voix, bien que mon corps fût déjà réduit en cendres,* tressailleroit *et* bondiroit de plaisir *au son de la voix de Léïla.*

أَوَلَمْ يَهْدِ ٱلَّذِينَ يَرِثُونَ ٱلْأَرْضَ مِنْ بَعْدِ أَهْلِهَا أَنْ لَوْ نَشَآءُ أَصَبْنَاهُمْ بِذُنُوبِهِمْ

N'est-ce donc pas une chose suffisante pour diriger ceux qui possèdent la terre, après ses anciens habitans [que nous avons exterminés, de savoir] que, si nous voulions, nous *les* châtierions *à cause de leurs péchés !*

374. La même chose arrive souvent, quoique les deux verbes des propositions corrélatives soient au prétérit. Exemples :

وَلْيَخْشَ ٱلَّذِينَ لَوْ تَرَكُوا مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعَافًا خَافُوا عَلَيْهِمْ

Que ceux-là donc soient saisis de frayeur, qui, s'ils laissoient *après eux des enfans foibles,* craindroient *pour eux.*

وَلَوْ أَنَّ لَيْلَى ٱلْأَخْيَلِيَّةَ سَلَّمَتْ عَلَيَّ وَدُونِي جَنْدَلٌ وَصَفَائِحُ
لَسَلَّمْتُ تَسْلِيمَ ٱلْبَشَاشَةِ أَوْ زَقَا إِلَيْهَا صَدًى مِنْ جَانِبِ ٱلْقَبْرِ صَائِحُ

Si, lorsque mon corps reposera dans la tombe sous les pierres

dont il sera couvert, Léïla Akhyaliyya me saluoit, *certes, ou je lui* rendrois le salut *avec des transports de joie, ou une chouette, sortant de ma tombe, se* porteroit *vers Léïla, en poussant de grands cris.*

يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ إِنْ فَعَلْتَ حَمَلْتَ ٱلنَّاسَ عَلَى نَكْثِ ٱلْأَيْمَانِ وَلَوْ تَرَكْتَ أَخَاكَ هٰرُونَ عَلَى وِلَايَةِ ٱلْعَهْدِ ثُمَّ بَايَعْتَ لِجَعْفَرٍ بَعْدَهُ كَانَ ذَلِكَ أَوْكَدَ فِي بَيْعَتِهِ

Prince des fidèles, si vous agissez ainsi, vous porterez les hommes à enfreindre leurs sermens; si, au contraire, vous laissiez *votre frère Haroun en possession du droit de succession au trône, et si vous* faisiez reconnoître *Djafar pour successeur après Haroun, ce* seroit *un moyen plus solide d'assurer votre disposition en faveur de Djafar* (1).

Dans ces trois exemples, auxquels je me borne, il est certain que les verbes qui sont sous la dépendance de la particule, quoique tous au prétérit, ne doivent point être rendus par le passé, et qu'on ne peut supposer que le sens soit : *Ceux.... qui, s'ils avoient laissé..... auroient craint, &c.; Si Léïla m'avoit salué..... je lui aurois rendu le salut..... ou une chouette.... se seroit portée, &c.; Si vous aviez laissé votre frère.... et si vous aviez fait reconnoître Djafar.... ç'auroit été un moyen plus solide, &c.*

375. L'influence de la particule لَوْ reste la même, si cette particule, au lieu d'être placée à la tête des deux propositions corrélatives, se trouve entre les deux propositions. C'est ainsi

---

(1) Cet exemple est propre à faire ressortir la nuance délicate qui distingue la condition de la supposition. Le khalife avoit formé le projet de destituer son frère et de lui substituer son propre fils; le vizir, en exprimant cela, se sert de إِنْ, comme énonçant une chose qui vraisemblablement se réalisera; mais quand il s'agit de son propre avis, opposé à celui du khalife, il emploie لَوْ, comme énonçant une chose future qui a peu de probabilité.

qu'on dit indifféremment en français : *Je le punirois, s'il manquoit à son devoir,* ou, *S'il manquoit à son devoir, je le punirois.* Ex. :

وَدُّوا لَوْ تَكْفُرُونَ كَمَا كَفَرُوا

Ils seroient satisfaits, *si vous* deveniez incrédules *comme ils ont été incrédules.*

وَدَّ كَثِيرٌ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُمْ مِنْ بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا

Les gens qui ont reçu les écritures seroient satisfaits, *s'ils vous* faisoient redevenir incrédules, *après que vous avez cru.*

376. Il faut donc, ce me semble, conclure de tout ce qui précède, 1.° que si, après la particule لَوْ, le verbe de la première des deux propositions corrélatives est à l'aoriste, la supposition a le sens du futur; 2.° que si, dans la première des deux propositions ou dans toutes les deux, on introduit le prétérit du verbe كَانَ, la supposition a nécessairement le sens du passé; 3.° que si les deux verbes sont au prétérit, et qu'on n'introduise point comme auxiliaire le verbe كَانَ, la supposition peut s'appliquer au passé ou au futur, et que ce sont les antécédens et les circonstances du discours qui en décident (1).

---

(1) Je sais que je m'éloigne ici de l'opinion des grammairiens arabes, qui établissent en principe que la particule لَوْ est consacrée à exprimer une condition relative au temps passé, lors même qu'elle est suivie du futur (*Anthol. grammat. ar.* pag. 173 et 260). Aussi Béidhawi, à l'occasion de ce passage de l'Alcoran, وَلَوْ تَرَى إِذْ الآية (sur. 8, vers. 52, édition de Hinckelmann), a-t-il soin d'observer que لَوْ تَرَى est là pour لَوْ رَأَيْتَ. Mais il faut observer que ces mêmes grammairiens modifient cette assertion générale, et font remarquer qu'on emploie quelquefois لَوْ au lieu de إِنْ, dans des propositions conditionnelles qui ont pour objet l'avenir. C'est à-peu-près là ce que je dis, mais avec cette différence que je conserve toujours, entre les deux particules hypothétiques لَوْ et إِنْ, une distinction fondamentale, la première exprimant une *supposition*, dans le sens technique que j'ai défini (n.° 369), et la seconde exprimant une *simple condition.* On se rendra, sans aucun doute, facilement

377. L'adverbe négatif لَا donne au prétérit le sens du futur. Exemples :

وَٱلَّذِى أَحَلَّنِي ذِرَيكُمْ لَا تَلَمَّظتُ قِرَبكُمْ أَوْ تَضْمَنُوا لِي أَنْ لَا تَتَّخِذُونِي كَلًّا

J'en jure par celui qui m'a amené dans votre demeure, je ne goûterai *point des mets de votre hospitalité, à moins que vous ne promettiez que vous ne vous imposerez aucune gêne pour moi.*

وَحِينَ وَقَعَتْ شَادِ مَلِكْ فِي هٰذَا ٱلْخَطْبِ ٱلْجَلِيلِ وَٱشْتَعَلَتْ أَحْشَآؤُهَا بِنَارِ ٱلْخَلِيلِ قَالَتْ لَا ذُقْتُ فَقْدَكَ وَلَا عِشْتُ بَعْدَكَ

Quand la princesse Schadi-mélic fut tombée dans ce malheur terrible, et que ses entrailles eurent été embrasées du feu (de la perte douloureuse) de Khalil, elle dit : Je ne sentirai point *le goût (amer) de ta perte, et je ne te* survivrai *point* (1).

آلَيْتُ لَا خَامَرَتْنِي ٱلْخَمْرُ مَا عَلِقَتْ   رُوحِي بِجِسْمِي وَأَلْفَاظِي بِأَفْصَاحِي

J'ai juré (c'est-à-dire, *je jure*) *que le vin n'*aura *rien* de commun *avec moi, aussi long-temps que mon ame restera unie à mon corps, et que ma bouche pourra énoncer mes paroles.*

C'est sur-tout dans les formules de serment qu'on emploie ainsi, avec la particule négative لَا, le verbe au prétérit, dans le sens du futur.

---

compte de cette différence, si l'on fait attention que, d'après le sens qu'a le mot לו en hébreu, il paroît que la signification primitive de cette particule a été d'exprimer un souhait, *utinam.*

(2) Cet exemple est tiré de la Vie de Timour, par Ahmed, fils d'Arabschah, édition de M. Manger, tome II, pag. 776. Les mots, *le feu de Khalil,* sont une allusion à la fournaise dans laquelle, suivant les musulmans, fut jeté *Abraham,* qu'ils surnomment *Khalil,* c'est-à-dire, l'*Ami de Dieu.* La princesse Schadi-mélic, après avoir dit ce qu'on lit ici et déclamé quelques vers relatifs à sa situation, se poignarda. Les vers qu'elle déclama, et qui ont été bien mal traduits par M. Manger, signifient : *Tu étois la prunelle de mes yeux, et mon œil a versé des larmes sur toi. Meure qui voudra, à présent que tu n'es plus ! car tu étois l'unique objet de mes soucis.*

C'est sans doute pour donner plus d'énergie à l'expression, qu'on emploie le prétérit au lieu de l'aoriste, dans les cas dont il vient d'être parlé, comme, dans d'autres circonstances, on s'en sert au lieu du présent (n.° 365).

378. Lorsque لَا a été précédé d'une autre proposition négative où l'on a fait usage des particules مَا ou لَمْ, dont la première sert pour le présent et la seconde pour le passé, la particule لَا perd toute influence sur la valeur temporelle du verbe qui la suit; et si le verbe est au prétérit, il conserve la signification du passé qui lui est propre (1). Exemples :

إِنِّي مَا قَتَلْتُ ٱبْنَكَ سَهْوًا وَلَا عَمْدًا   وَلَا جَعَلْتُ هَامَتَهُ لِسَيْفِي غِمْدَا

*Certes, je n'*ai tué *son fils, ni par inadvertance, ni de dessein prémédité, et je n'*ai *point* fait servir *sa tête de gaîne à mon épée.*

بَلَوْتُ مِنَ ٱلْعَجَائِبِ مَا لَمْ يَرَهُ ٱلرَّاؤُونَ وَلَا رَوَاهُ ٱلرَّاوُونَ

J'ai éprouvé, en fait de choses surprenantes, des événemens tels qu'aucun homme n'en a *jamais* vu, *et qu'aucun narrateur n'en* a raconté.

379. Il y a, dans l'Alcoran et dans les poëtes, des exemples du prétérit conservant, après la particule négative لَا, la valeur du temps passé. Exemples :

فَلَا صَدَّقَ وَلَا صَلَّى وَلٰكِنْ كَذَّبَ وَتَوَلَّى

*Il n'*a *pas* cru *et il n'*a *pas* prié, *mais il a traité de menteur et il a tourné le dos.*

وَأَيُّ أَمْرٍ سَيِّءٍ لَا فَعَلَهُ

*Quelle est l'action mauvaise qu'il n'*a *pas* faite (2).

(1) Je reviendrai là-dessus, quand je traiterai des adverbes négatifs.

(2) *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 253 et 275.

380. L'adverbe négatif لَا, qui entre dans les particules excitatives أَلَّا, لَوْلَا et هَلَّا, n'a aucune influence sur la valeur temporelle des temps du verbe qui les suivent.

381. On se sert, en arabe, du prétérit pour exprimer l'optatif, ce qui est vraiment une signification future; en français, on emploie le présent du subjonctif, mode qui renferme toujours quelque idée du futur, et il y a ellipse de *je veux*, ou *je souhaite.* Rien n'est plus commun, en arabe, que cet emploi du prétérit dans les formules de bénédiction, de vœux, de comprécation ou d'imprécation. Ainsi, quand on parle de Dieu, ou, après l'avoir nommé, on ajoute تَعَالَى *qu'il soit élevé !* ou جَلَّ وَعَلَا *qu'il soit glorifié et élevé !* Après le nom de Mahomet, on dit : صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *que Dieu lui soit propice et lui donne la paix !* Telles sont encore ces formules : رَضِيَ ٱللَّهُ عَنْهُ *que Dieu soit satisfait de lui !* دَامَ مُلْكُهُ *que son règne soit long !* عَزَّ نَصْرُهُ *que ses victoires soient magnifiques !* دُمْتُمْ سَالِمِينَ *puissiez-vous demeurer en bonne santé !* لَعَنَهُ ٱللَّهُ *que Dieu le maudisse !* نَوَّرَ ٱللَّهُ قَبْرَهُ *que Dieu illumine son tombeau.* Voici des exemples de cette manière de parler :

سَقَى جَدَثًا وَارَى أَرِيبَ بْنَ عَسْعَسٍ　　مِنَ ٱلْعَيْنِ غَيْثٌ يَسْبِقُ ٱلرَّعْدَ وَابِلُهُ

Qu'*une pluie abondante et qui devance l'éclat de la foudre,* arrose, *en tombant des nues, la terre qui renferme les restes d'Arib, fils d'Asas !*

ٱلْكَرَمُ ثَبَّتَ ٱللَّهُ جَيْشَ سُعُودِكَ يَزِينُ

La générosité (que *Dieu* daigne *affermir l'armée de ton bonheur !*) *fait l'ornement (de l'homme).*

382. On exprime de même l'optatif par le prétérit, après la particule négative لَا. Exemples :

يَا أَهْلَ ذَا ٱلْمَغْنَى وُقِيتُمْ شَرًّا　　وَلَا لَقِيتُمْ مَا بَقِيتُمْ ضَرًّا

O vous, habitans de cette demeure, puissiez-vous être pré-

servés *de tout mal !* puissiez-vous *n'*éprouver *aucun dommage, tant que vous vivrez !*

لَا نَالَنِي شَفَاعَةُ مُحَمَّدٍ إِنْ كُنْتُ وَضَعْتُ يَدِى عَلَيْهَا لِرِيبَةٍ

Puissé-je *ne point* obtenir *(au jour du jugement) l'intercession de Mahomet, si jamais j'ai porté la main sur cette femme pour un but équivoque !*

أَحْسَنْتَ لَا فُضَّ فُوكَ وَلَا بُرَّ مَنْ يَجْفُوكَ

Tu as très-bien parlé, et puissent *tes dents* (à la lettre *ta bouche*) *n'*être *pas* brisées, *et* puisse *quiconque usera de dureté envers toi n'*être *jamais* l'objet de la bienfaisance !

فَمَنَحْتُهُ بِدِرْهَمَيْنِ فَقُلْتُ لَا كَانَا وَلَوْ كَانَ ذَا مَيْنٍ

Je lui fis don de deux pièces d'argent, et je dis : Qu'*elles ne* soient *pas* (c'est-à-dire, *je veux en faire le sacrifice*), *quand bien même il ne seroit qu'un imposteur.*

Cet usage du prétérit est une nouvelle application de la signification énergique attachée à ce temps (1).

383. Il est à propos d'observer que, si le prétérit devant être entendu dans le sens de l'optatif, la proposition où il se trouve vient à la suite d'une proposition conditionnelle, il faut introduire la particule conjonctive فَ avant le verbe de la proposition optative. Exemples :

إِنْ كُنْتَ ٱبْنَ هَمَّامٍ فَحُيِّيتَ بِإِكْرَامٍ وَحَيِيتَ بَيْنَ كِرَامٍ

Si tu es le fils de Hammam, en ce cas puisses-*tu* être salué *avec respect, et* puisses-*tu* vivre *parmi des hommes généreux !*

وَإِلَّا فَرَمَى ٱللَّهُ جَفْنِى بِٱلْعَمَشِ وَخَدِّى بِٱلْخَمَشِ

---

(1) *Voyez*, sur cet usage du prétérit, une observation curieuse d'un scholiaste arabe, dans le *Specimen historiæ Arabum*, pag. 56, et dans A. Schultens, *Liber Job, cum novâ versione*, tom. I, pag. 496. *Voyez* aussi mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 127.

S'il n'en est pas ainsi, en ce cas, que *Dieu* frappe *mes paupières de débilité et ma joue de points de diverses couleurs.*

La raison de cette règle, c'est que, sans l'interposition de la conjonction قَ, le verbe au prétérit, au lieu d'avoir la valeur de l'optatif, auroit celle du futur de l'indicatif, par l'influence de la conjonction إِنْ *si,* comme on le verra plus loin (1).

384. Après إِذَا *lorsque,* particule conjonctive de temps, qui est spécialement consacrée aux choses qui se rapportent à l'avenir, comme لَمَّا l'est à celles qui se rapportent au passé, le prétérit prend le sens du futur, soit absolu, soit relatif. Dans ce dernier cas, le verbe qui suit immédiatement إِذَا, doit être traduit par le futur passé. Exemples :

وَلَعَلَّ طَرَفًا مِنْهَا يَبْلُغُكَ فِي هٰذَا ٱلْكِتَابِ إِذَا جِئْنَا إِلَى ٱلْكَلَامِ عَلَى ٱلدَّوْلَةِ ٱلْعَبَّاسِيَّةِ

Peut-être une partie de cela parviendra-t-elle à votre connoissance, dans ce livre, quand nous viendrons *à parler de la dynastie des enfans d'Abbas.*

لَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ أَنْ تَنْكِحُوهُنَّ إِذَا آتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ

Vous ne vous rendrez coupables d'aucune faute en les épousant, lorsque vous leur aurez donné *leurs salaires.*

ٱسْتَجِيبُوا لِلّٰهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمْ إِلَى مَا يُحْيِيكُمْ

Répondez à l'invitation de Dieu et à celle de son envoyé, quand celui-ci vous appellera *à ce qui peut vous procurer la vie.*

عَلَى مِثْلِهَا أَمْضِي إِذَا قَالَ صَاحِبِي أَلَا لَيْتَنِي أَفْدِيكَ مِنْهَا وَأَفْتَدِي

Sur une monture semblable à celle-là, je poursuivrai ma route, lorsque mon compagnon (saisi de terreur) dira: *Oh! plût à Dieu*

(1) *Voyez* mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 33.

que je pusse te racheter et me racheter moi-même de cette solitude !

وَمِنْ بَعْدُ فَلَا بُدَّ مِنَ ٱلْعَرْضِ إِذَا ٱعْتَدَّ
صِرَاطٌ جِسْرُهُ مُدَّ عَلَى ٱلنَّارِ لِمَنْ أَمَّ

Après cela, il faudra de toute nécessité comparoître (devant Dieu), lorsque sera préparé *ce chemin dont le pont a été jeté sur le feu, pour servir de passage à ceux qui se rendront (devant le tribunal suprême).*

385. Quand la particule إِذَا est placée à la tête de deux propositions corrélatives dont les deux verbes sont au prétérit, elle donne aux deux propositions le sens du futur absolu ou relatif, ou celui du présent indéfini. Exemples :

إِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْآخِرَةِ جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا

Quand la promesse de la vie future viendra *à se réaliser, nous vous* amenerons *tous ensemble.*

أَإِذَا كُنَّا تُرَابًا أَإِنَّا لَفِي خَلْقٍ جَدِيدٍ

Quoi! lorsque nous serons réduits *en poussière, est-ce que nous* serons *l'objet d'une nouvelle création !*

إِذَا ٱلْقَوْمُ قَالُوا مَنْ فَتًى خِلْتُ أَنَّنِي عُنِيتُ فَلَمْ أَكْسَلْ وَلَمْ أَتَبَلَّدِ

Lorsqu'on crie : *Y a-t-il ici un homme de cœur! je* m'imagine *qu'on a parlé de moi ; j'y vole sans délai et je n'hésite point.*

إِذَا رَاضَ يَحْيَى ٱلْأَمْرَ ذَلَّتْ صِعَابُهُ

Lorsque Yahya manie *une affaire, tous les obstacles qu'elle présente* deviennent *faciles à vaincre.*

386. Quelquefois, dans ce cas, le verbe de la première proposition est à l'aoriste. Exemple :

وَإِذَا تُتْلَى عَلَيْهِمْ آيَاتُنَا قَالُوا قَدْ سَمِعْنَا لَوْ نَشَآءُ لَقُلْنَا مِثْلَ هٰذَا

Lorsqu'on leur lira *nos versets, ils* diront : *Nous avons entendu ; si nous voulions, nous dirions des choses pareilles à ceci.*

387. Si le verbe de la seconde proposition est à l'aoriste ou à l'impératif, ce qui indique également une chose future, le verbe de la première proposition doit être traduit par le futur passé. Exemple :

وَلٰكِنْ إِذَا دُعِيتُمْ فَٱدْخُلُوا فَإِذَا طَعِمْتُمْ فَٱنْتَشِرُوا

Mais, lorsque vous aurez été invités, *entrez, et lorsque vous* aurez mangé, *dispersez-vous.*

388. Pour faire cesser cette influence de l'adverbe conjonctif إِذَا sur les verbes au prétérit, il ne faut que placer avant إِذَا le prétérit du verbe كَانَ. Alors les deux verbes doivent être rendus en français par le passé, et le plus souvent le premier se traduit par le plusqueparfait et le second par l'imparfait.

وَكَانَ مِنْ عَادَةِ تِيمُورَ وَفِكْرِهِ أَنَّهُ كَانَ فِي أَوَّلِ أَمْرِهِ إِذَا نَزَلَ بِأَحَدٍ مُسْتَضِيفًا ٱنْتَسَبَهُ وَحَفِظَ ٱسْمَهُ وَنَسَبَهُ

C'étoit un des usages de Timour et l'une de ses inventions ingénieuses, que, dans le commencement de sa fortune, lorsqu'il étoit descendu *chez quelqu'un en lui demandant l'hospitalité, il s'*informoit *de son origine, et* retenoit *dans sa mémoire son nom et sa généalogie.*

389. Il n'est pas même nécessaire pour cela que le prétérit du verbe كَانَ soit exprimé ; il suffit qu'avant إِذَا, il y ait un verbe au prétérit, duquel dépende la proposition conjonctive. Exemple :

لَا تَكُونُوا كَٱلَّذِينَ كَفَرُوا وَقَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ إِذَا ضَرَبُوا فِي ٱلْأَرْضِ أَوْ كَانُوا غُزًّى لَوْ كَانُوا عِنْدَنَا مَا مَاتُوا وَمَا قُتِلُوا

Ne soyez pas semblables à ceux qui ont été incrédules, et qui ont dit, en parlant de leurs frères, quand ceux-ci ont voyagé *dans la contrée, ou bien* sont allés *à une expédition militaire : S'ils fussent restés chez nous, ils ne seroient pas morts, et ils n'auroient pas été tués.*

وكُنَّا مَعَ ذٰلِكَ نَسِيرُ ٱلنَّجَآءَ وَلَا نَرْحَلُ إِلَّا كُلَّ هَوْجَآءَ وَإِذَا نَزَلْنَا مَنْزِلًا أَوْ
وَرَدْنَا مَنْهَلًا ٱخْتَلَسْنَا ٱللَّبْثَ وَلَمْ نُطِلِ ٱلْمُكْثَ

Avec tout cela, nous ne voyagions qu'en grande hâte, et nous ne montions que des chameaux légers à la course ; et lorsque nous avions campé *dans quelque endroit, ou que nous* étions descendus *vers quelque citerne, nous ne* prenions *qu'à la dérobée de courts instans de séjour, et nous n'y* faisions *pas une longue station.*

Il faut observer que لَمْ نُطِلْ équivaut à un prétérit, comme nous l'avons déjà remarqué (n.° 369).

Dans le premier de ces exemples, c'est le verbe قَالُوا qui exerce l'influence sur إِذَا ; dans le second, c'est le sens des imparfaits ou présens antérieurs كُنَّا نَسِيرُ *nous voyagions*, et وَلَا نَرْحَلُ *et nous ne montions.*

390. Il suffit même, pour opérer sur les verbes qui suivent إِذَا l'effet dont il s'agit, que ce qui précède cet adverbe conjonctif renferme nécessairement l'idée du passé. Dans l'exemple suivant, cet effet est produit par le verbe أَذْكُرُ *je me souviens :* car on ne se souvient que de ce qui est passé.

أَذْكُرُ وَنَحْنُ بِقَزْوِينَ إِذَا جَآءَ ٱللَّيْلُ جَعَلْنَا جَمِيعَ مَا لَنَا مِنْ أَثَاثٍ وَقُمَاشٍ
وَرَحْلٍ فِي سَرَادِيبَ لَنَا فِي دُورِنَا غَامِضَةٍ خَفِيَّةٍ وَلَا نَتْرُكُ عَلَى وَجْهِ ٱلْأَرْضِ
شَيْـًٔا فَإِذَا أَصْبَحْنَا أَخْرَجْنَا أَقْمِشَتَنَا فَإِذَا جَآءَ ٱللَّيْلُ فَعَلْنَا كَذٰلِكَ

Je me souviens *qu'étant à Kazwin, lorsque la nuit* venoit *nous* mettions *nos meubles, nos hardes et tous nos bagages dans des caveaux souterrains et caches que nous avions dans nos maisons, ne laissant point la moindre chose sur la terre ; quand le jour* venoit, *nous* retirions *nos effets de leur cachette ; et lorsque la nuit* approchoit, *nous les y* resserrions *de nouveau.*

391. Si, dans ce cas, le verbe qui suit immédiatement إِذَا

est au prétérit et l'autre à l'aoriste, le premier doit être traduit par le plusqueparfait, et le second par l'imparfait. Exemple :

وَكَانَ ٱلْمَلَّاحُ إِذَا عَبَّرَ أَحَدًا فِى سَفِينَةٍ مِنْ جَانِبٍ إِلَى جَانِبٍ يَأْخُذُ أُجْرَتَهُ سِوَارًا مِنْ ذَهَبٍ

Le pilote, lorsqu'il avoit transporté *dans son bateau une personne d'une rive à l'autre,* recevoit *pour salaire un bracelet d'or.*

392. Toutes les fois que les deux particules حَتَّى *jusqu'à ce que, de telle sorte que, afin que,* et إِذَا *lorsque,* se trouvent réunies en tête de deux propositions conjonctives qui sont en corrélation, la valeur temporelle des verbes des deux propositions dépend des antécédens. Suivant que ceux-ci expriment une chose passée ou une chose future, les verbes des propositions conjonctives, mis au prétérit, devront aussi être traduits par le passé ou par le futur, soit absolu, soit relatif. Exemples du sens futur :

وَيَوْمَ نَحْشُرُ مِنْ كُلِّ أُمَّةٍ فَوْجًا مِمَّنْ يُكَذِّبُ بِآيَاتِنَا فَهُمْ يُوزَعُونَ حَتَّى إِذَا جَآؤُا قَالَ أَكَذَّبْتُمْ بِآيَاتِى

Au jour où nous rassemblerons *de chaque nation une troupe de ceux qui traitent nos versets de mensonge, alors ils* seront poussés, jusqu'à ce que, alors qu'*ils* seront venus, *il (Dieu) leur* dira : *Avez-vous donc traité mes versets de mensonge !*

Les prétérits جَآؤُا et قَالَ ont le sens du futur, à cause de l'aoriste نَحْشُرُ qui précède حَتَّى إِذَا.

أَفْعَلُ ذٰلِكَ عَلَى أَنْ أُلَازِمَهُ لَيْلَتِى وَيَرْعَاهُ إِنْسَانُ مُقْلَتِى حَتَّى إِذَا أَعْفَى بَعْدَ إِسْفَارِ ٱلصُّبْحِ بِمَا بَقِىَ مِنْ مَالِ ٱلصُّلْحِ تَخَلَّصَتْ قَائِبَةٌ مِنْ قُوبٍ وَبَرِئَ بَرَاءَةَ ٱلذِّئْبِ مِنْ دَمِ ٱبْنِ يَعْقُوبَ

Je le ferai, *à condition que je resterai toute cette nuit près de ce jeune homme, et que la prunelle de mes yeux ne le perdra point de vue,* jusqu'à ce que, quand *il* acquittera *(ou* aura acquitté*), après le lever de l'aurore, ce qui sera resté à payer sur*

le prix de notre accommodement, la coque cessera de renfermer *le poulet* (c'est-à-dire, *il sera libre de devenir ce qu'il voudra*), *et il* sera absous *(du crime que je lui ai imputé), comme le loup accusé injustement d'avoir versé le sang du fils de Jacob, a été reconnu innocent.*

Les prétérits أُعْفِى et بَرِئَ ont le sens du futur, à cause de l'aoriste أَفْعَلُ qui précède حَتَّى إِذَا.

كَأَنَّهُ يَعْشِقُ شَمْسَ ٱلضُّحَى فَٱنْظُرْهُ فِى ٱلصُّبْحِ وَعِنْدَ ٱلْمَغِيبِ
إِذَا تَجَلَّتْ يَتَجَلَّى لَهَا حَتَّى إِذَا غَابَتْ سَنَاهَا يَغِيبُ

On diroit qu'il (le nénuphar) est amoureux du soleil du matin. Vois en effet sa fleur, à l'aurore et au coucher du soleil; quand le soleil se sera montré *à découvert, le nénuphar* se montrera *à la vue*, jusqu'à ce que, alors que l'*éclat de cet astre* sera disparu, *il* disparoîtra *pareillement.*

Le verbe غَابَتْ a la valeur du futur, parce que ce qui précède حَتَّى إِذَا est une chose énoncée au futur. Quant au verbe يَغِيبُ qui est à l'aoriste, cela sert à déterminer d'une manière précise le verbe غَابَتْ au sens du futur passé, *lorsqu'il sera disparu*, comme يَتَجَلَّى détermine تَجَلَّتْ à la même signification, *lorsque le soleil se sera montré.*

Exemples du sens passé :

حُشِرَ لِسُلَيْمَانَ جُنُودُهُ مِنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنْسِ وَٱلطَّيْرِ فَهُمْ يُوزَعُونَ حَتَّى إِذَا أَتَوْا عَلَى وَادِى ٱلنَّمْلِ قَالَتْ نَمْلَةٌ

Les troupes de Salomon, composées des génies, des hommes et des oiseaux, furent rassemblées *près de lui, et on les poussoit,* jusqu'à ce que, quand *elles* furent arrivées *près de la vallée des fourmis, une fourmi* dit.

Le verbe حُشِرَ qui précède حَتَّى إِذَا énonçant une chose passée, les prétérits أَتَوْا et قَالَتْ ont aussi la valeur du passé.

فَٱنْطَلَقَا حَتَّى إِذَا أَتَيَا أَهْلَ قَرْيَةٍ ٱسْتَطْعَمَا أَهْلَهَا فَأَبَوْا أَنْ يُضَيِّفُوهُمَا

Ils continuèrent *donc tous deux leur chemin*, jusqu'à ce que, lorsqu'ils furent arrivés *chez les habitans d'une ville, ils leur* demandèrent *à manger; mais ceux-ci leur refusèrent l'hospitalité.*

Les prétérits أَتَيَا et ٱسْتَطْعَمَا ont la valeur du passé, à cause que ٱنْطَلَقَا qui précède حَتَّى إِذَا, énonce une chose passée.

Il en est de même de l'exemple suivant :

وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُوحِي إِلَيْهِمْ حَتَّى إِذَا ٱسْتَيْأَسَ ٱلرُّسُلُ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ قَدْ كُذِبُوا جَآءَهُمْ نَصْرُنَا

*Nous n'*avons *point* envoyé *avant toi, si ce n'est des hommes inspirés de nous*, jusqu'à ce que, quand *nos envoyés se* sont laissé aller au désespoir, *et se* sont imaginé *qu'ils avoient été convaincus de mensonge, notre secours* est venu *à eux.*

393. Si l'aoriste qui précède les particules conjonctives حَتَّى إِذَا a le sens du présent indéfini, les verbes au prétérit doivent aussi être traduits par le même temps, avec cette différence pourtant que le verbe ou les verbes qui dépendent immédiatement de إِذَا, représentent un passé prochain et peuvent être rendus en français par le prétérit indéfini. Exemple :

هُوَ ٱلَّذِى يُسَيِّرُكُمْ فِي ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ حَتَّى إِذَا كُنْتُمْ فِي ٱلْفُلْكِ وَجَرَيْنَ بِهِمْ بِرِيحٍ طَيِّبَةٍ وَفَرِحُوا بِهَا جَآءَتْهَا رِيحٌ عَاصِفٌ وَجَآءَهُمُ ٱلْمَوْجُ مِنْ كُلِّ مَكَانٍ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ أُحِيطَ بِهِمْ دَعَوُا ٱللّٰهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ فَلَمَّا أَنْجَاهُمْ إِذَا هُمْ يَبْغُونَ فِي ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ

C'est lui qui les fait voyager *sur la terre et sur la mer*, jusqu'à ce que, quand *ils* sont entrés *dans le vaisseau, et que les bâtimens sur lesquels ils sont*, ont vogué *avec un vent favorable, et qu'ils s'en* sont réjouis, *il* survient *un vent violent, et les flots les* assaillent *de toute part, et ils* pensent *être perdus sans res-*

source; ils invoquent Dieu, *en le priant avec une piété sincère ....et après que Dieu les a délivrés du danger, ils se* livrent *à toute sorte de violences injustes sur la terre* (1).

Autre exemple :

لَٰكِنِّي مُذْ لَمْ أَزَلْ مِمَّنْ إِذَا طَعِمَ ٱنْتَشَرَ

Mais moi, depuis que j'existe (*je* suis) *du nombre de ceux qui, dès qu'ils* ont mangé, *se* retirent.

L'aoriste أَكُونُ ou l'adjectif verbal كَائِنٌ est ici sous-entendu.

394. Tout ce que nous avons dit de la valeur temporelle des verbes après إِذَا *lorsque,* a lieu également après إِذَا مَا *toutes les fois que.* Exemples :

أَثُمَّ إِذَا مَا وَقَعَ آمَنْتُمْ بِهِ

Est-ce donc qu'ensuite, quand *(le châtiment)* arrivera, *vous y* croirez *alors !*

فَمَا كَذَبَتْ إِذْ رَأَتْنَا أَنْ عَرَتْنَا حَتَّى إِذَا مَا حَضَرَتْنَا قَالَتْ

Dès qu'elle nous eut vus, elle ne tarda pas à s'approcher de nous, jusqu'à ce que, quand *elle* fut *en notre présence, elle* dit.

وَآخُذُ ٱللَّفْظَ فِضَّةً فَإِذَا مَا صُغْتُهُ قِيلَ إِنَّهُ ذَهَبٌ

Je prends les mots qui ne sont encore que de l'argent; et lorsque je les aurai forgés, on dira : *C'est de l'or.*

(1) On pourroit être tenté de regarder dans ce passage (Alcoran, sur. 10, vers. 23), les verbes دَعَوْا, ظَنُّوا et جَاءَ, جَاءَتْ, فَرِحُوا, جَرَيْنَ, كُنْتُمْ, comme énonçant tous des choses passées; mais les aoristes يُسَيِّرُ et يَبْغُونَ s'y opposent, et je crois la manière dont j'envisage ces verbes au prétérit, plus conforme au génie de la langue.

Il y a dans le texte une énallage de personne, que j'ai fait disparoître dans la traduction. Le texte signifie à la lettre : *C'est lui qui* vous *fait voyager. ... jusqu'à ce que, lorsque* vous êtes... *et que les bâtimens sur lesquels* ils sont. . *et qu'*ils *s'en* réjouissent, &c.

كانوا إذا ما نجعة أعوزت   في السنة الشهباء روضا أريضا
تشبّ للسارين نيرانهم   ويطعمون الضيف لحما غريضا

Toutes les fois que *les champs les plus fertiles n'*offroient *aucune pâture dans une année de sécheresse, leurs feux hospitaliers* appeloient *par leurs flammes les voyageurs, et ils* offroient à manger *à leurs hôtes de la viande fraîche.*

395. Quoique l'adverbe conjonctif إذا soit spécialement consacré aux choses futures, et ne perde ordinairement cette destination spéciale que par l'influence du verbe كان ou de quelques autres antécédens, cependant il arrive quelquefois, mais très-rarement, qu'on le substitue à l'adverbe conjonctif لمّا qui par sa nature sert à énoncer les événemens passés. Exemples :

وإذا رأوا تجارة ولهوا انفضّوا إليها وتركوك قائما

Et quand ils ont vu *une occasion de faire quelque commerce et de se divertir, ils se* sont dispersés *pour y courir, et ils t'*ont laissé *debout* (1).

وندمان يزيد الكأس طيبا   سقيت إذا تغوّرت النجوم

Souvent j'ai versé à boire, *alors que les astres* étoient descendus *au dessous de l'horizon, à un compagnon de table dont la présence ajoutoit un nouveau charme à la coupe que je vidois.*

Ici le sens passé est déterminé par le prétérit سقيت qui précède إذا.

396. On trouve quelques exemples pareils avec إذا ما. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran :

---

(1) C'est uniquement sur l'autorité des commentateurs de l'Alcoran que, dans ce passage (surate 62, vers. 11), on a traduit les verbes رأوا, انفضّوا et تركوا, par le prétérit ; car rien, ni dans ce qui précède, ni dans ce qui suit, ne s'opposeroit à ce qu'on les traduisît par le futur.

وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ إِذَا مَا أَتَوْكَ لِتَحْمِلَهُمْ قُلْتَ لَا أَجِدُ مَا أَحْمِلُكُمْ عَلَيْهِ تَوَلَّوْا وَأَعْيُنُهُمْ تَفِيضُ مِنَ ٱلدَّمْعِ حَزَنًا أَلَّا يَجِدُوا مَا يُنْفِقُونَ

Il n'y a pas non plus (aucun reproche) à faire à ceux à qui, alors qu'*ils* sont venus *te trouver pour que tu leur fournisses des montures, tu* as dit: *Je n'ai pas de moyen de vous fournir des montures, (et qui) s'en* sont retournés, *versant d'abondantes larmes à cause du chagrin qu'ils ressentoient de ne pouvoir contribuer (à la défense de l'islamisme) par aucun sacrifice* (1).

397. Après la particule مَا signifiant *aussi long-temps que*, et nommée à cause de cela مَا ٱلدَّيْمُومَةِ ma *de durée*, le verbe se met au prétérit, mais il doit être traduit par le futur. Ex.:

أَوْصَانِي بِٱلصَّلٰوةِ وَٱلزَّكٰوةِ مَا دُمْتُ حَيًّا

Il m'a ordonné de m'acquitter de la prière et du paiement de la dîme, aussi long-temps que je demeurerai *en vie.*

وَنَاهِيكَ بِمُعْجِزَتِهِ ٱلْمُؤَبَّدَةِ وَكَرَامَتِهِ ٱلْمُؤَبَّدَةِ ٱلْمُخَلَّدَةِ عَلَى مَمَرِّ ٱلزَّمَانِ ٱلْبَاقِيَةِ مَا دَارَ ٱلْحَدَثَانِ ٱلسَّاكِنَةِ مَا تَحَرَّكَ ٱلْمَلَوَانِ وَهُوَ ٱلْقُرْآنُ ٱلْمَجِيدُ

Il ne te faut point d'autre preuve que son miracle très-grand et son prodige permanent et subsistant dans tout le cours des siècles, qui se perpétuera aussi long-temps que se succéderont *le jour et la nuit, et que* durera *l'alternative de la lumière et des ténèbres, prodige qui n'est autre que le glorieux Alcoran.*

لَا لَقِيتُمْ مَا بَقِيتُمْ ضُرًّا

Puissiez-vous, aussi long-temps que vous vivrez, *n'éprouver aucun dommage!*

---

(1) Ce passage est tiré de l'Alcoran (sur. 9, vers. 93). C'est encore sur l'autorité des commentateurs qu'on lui donne le sens du passé. Il n'y a dans la construction, ni dans ce qui précède et ce qui suit, rien qui exige cette interprétation. *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 198 et 199. *Voyez* aussi la note (1) ci-après, pag. 193.

وَأُقْسِمُ لَا أَنْسَاكِ مَا ذَرَّ شَارِقٌ وَمَا خَبَّ آلٌ فِي مُلَمَّعَةٍ قَفْرِ
وَمَا لَاحَ نَجْمٌ فِي ٱلسَّمَاءِ مُعَلَّقٌ وَمَا أَوْرَقَ ٱلْأَغْصَانُ مِنْ وَرَقِ ٱلسِّدْرِ

Je jure que jamais je ne t'oublierai, aussi long-temps que l'astre du jour lancera *ses rayons éclatans, qu'une vapeur trompeuse se* jouera *sur la face d'une plaine aride et brûlée des feux du soleil; aussi long-temps qu'on* verra *briller les astres suspendus à la voûte céleste, et que les rameaux du lotos se* couvriront *de feuilles.*

Si cependant مَا, pris en ce sens, dépendoit d'un antécédent qui exprimât un temps passé, le verbe au prétérit qui suit مَا, conserveroit la valeur du passé. Exemple :

صَبَا مَا صَبَا حَتَّى عَلَا ٱلشَّيْبُ رَأْسَهُ فَلَمَّا عَلَاهُ قَالَ لِلْبَاطِلِ ٱبْعَدِ

Il s'est diverti tant qu'il a été jeune ; mais quand sa chevelure a blanchi sur sa tête, il a dit à la frivolité : éloigne-toi.

398. Après la conjonction conditionnelle إِنْ *si*, le verbe au prétérit a la valeur du futur ; en français, par un idiotisme particulier à cette langue, on le traduit par le présent. Exemples :

إِنِّي أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّي عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ

Je crains, si je me révolte *contre mon seigneur, le châtiment d'un jour terrible.*

كُتِبَ عَلَيْكُمْ إِذَا حَضَرَ أَحَدَكُمُ ٱلْمَوْتُ إِنْ تَرَكَ خَيْرًا ٱلْوَصِيَّةُ

Il vous est ordonné, lorsque la mort surviendra à l'un d'entre vous, s'il laisse *du bien, de faire un testament.*

رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا

Notre seigneur, ne nous châtie point, si nous oublions *ou si nous* tombons *dans quelque faute.*

399. Si l'on veut que le verbe au prétérit après إِنْ ait la valeur du passé, il faut interposer le verbe كَانَ ou un verbe équi-

valent à celui-ci (n.° 248), entre la conjonction et le verbe qui doit avoir la valeur du passé. Exemple :

فَمَهِّدِ ٱلْعُذْرَ أَوْ فَسَامِحْ إِنْ كُنْتُ أَجْرَمْتُ أَوْ جَنَيْتُ

*Accueille donc mes excuses, ou bien use d'indulgence, si j'*ai commis *une faute ou* fait *une action criminelle.*

400. Lorsque la conjonction إِنْ *si* a dans sa dépendance deux propositions corrélatives, dont la première exprime une condition, et la seconde un événement dépendant de cette condition, comme dans cette phrase, *Si Zéïd vient me voir, je l'embrasserai*, les verbes mis au prétérit ont tous la valeur du futur (1). Exemples :

إِنْ فَعَلْتُ ذَالِكَ ضَيَّعْتُ مَالِي

Si je fais *cela, je* perdrai *mon bien.*

لَئِنْ أَتَيْتَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا ٱلْكِتَابَ بِكُلِّ آيَةٍ مَا تَبِعُوا قِبْلَتَكَ

---

(1) Suivant les grammairiens arabes, dans les cas dont nous avons parlé dans le n.° précédent, il y a tout de même deux propositions corrélatives jointes par la conjonction إِنْ *si.* Seulement celle qui auroit dû être la seconde, a été placée avant la conjonction ; ou bien, la seconde proposition est sous-entendue, et indiquée par celle qui précède la conjonction. *Voyez* Tebrizi, dans son *Commentaire sur le Hamasa*, à l'occasion de ce vers (pag. 13) :

وَلَا تَبْلَى بَسَالَتُهُمْ وَإِنْ هُمْ صَلُوا بِٱلْحَرْبِ حِينًا بَعْدَ حِينِ

Voyez aussi Beïdhawi, sur la surate 43 de l'Alcoran, vers. 4, dans l'explication de ces mots : أَفَنَضْرِبُ عَنْكُمُ ٱلذِّكْرَ صَفْحًا إِنْ كُنْتُمْ قَوْمًا مُسْرِفِينَ, en supposant qu'on prononce إِنْ. Il dit que Nafi, Hamza et Késaï lisent *in* par un *kesra*, et considèrent cette proposition comme une proposition conditionnelle, qui, ayant pour objet de les taxer de sottise, offre une assertion certaine sous la forme d'une chose douteuse, et que ce *qui précède cette proposition, indique la proposition corrélative* وَمَا قَبْلَهَا دَلِيلُ ٱلْجَزَآءِ. C'est ainsi que les commentateurs de l'*Alfiyya* analysent les expressions pareilles à celle-ci : أَنْتَ ظَلَّامٌ إِنْ فَعَلْتَ *Tu* (seras) *injuste, si tu* fais *cela.*

Certes, si tu fais voir *à ceux qui ont reçu (de Dieu) le livre (révélé), des miracles de toute sorte, ils ne se* conformeront *pas à ta kibla* (c'est-à-dire, *à la pratique qui t'a été prescrite de tourner ton visage vers la Mecque, quand tu fais tes prières*).

فَإِنْ كَذَّبُوكَ فَقُلْ لِي عَمَلِي وَلَكُمْ عَمَلُكُمْ

S'ils te traitent de *menteur*, dis-*leur* (ce qui équivaut à *tu leur* diras) : *Mes œuvres sont pour moi, et vos œuvres sont pour vous.*

Il en est de même après la particule إِلَّا *sinon,* composée de إِنْ *si* et لَا *non.* Exemple :

قَالَ لَهُ ٱلْقَاضِي قَدْ وَعَيْتَ قَصَصَ عِرْسِكَ فَبَرْهِنْ عَنْ نَفْسِكَ وَإِلَّا كَشَفْتُ عَنْ لَبْسِكَ وَأَمَرْتُ بِحَبْسِكَ

Le juge lui dit : *Tu as entendu le récit de ta femme ; maintenant fournis les preuves de ton innocence; sinon, je* mettrai à découvert *ton hypocrisie, et j'*ordonnerai *qu'on te mette en prison.*

En analysant cette phrase, on voit facilement qu'elle se réduit à ces deux propositions corrélatives : *Si tu ne* fournis *pas les preuves de ton innocence, je* mettrai à découvert, *&c.*

401. Si l'on veut, dans ce cas, que les verbes mis au prétérit dans les deux propositions corrélatives, aient effectivement la valeur du passé, il faut recourir au moyen déjà indiqué, c'est-à-dire, à l'interposition du verbe كَانَ, qu'on place entre إِنْ et les verbes qui doivent signifier un temps passé. Exemples :

إِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قُدَّ مِنْ قُبُلٍ فَصَدَقَتْ وَهُوَ مِنَ ٱلْكَاذِبِينَ .

Si sa chemise a été déchirée *par devant, en ce cas elle* a dit vrai, *et il est du nombre des menteurs.*

إِنْ كُنْتُمْ آمَنْتُمْ بِٱللَّهِ فَعَلَيْهِ تَوَكَّلُوا

Si vous avez cru *en Dieu, mettez donc votre confiance en lui.*

إِنْ يَكُنْ أَفَلَ قَمَرُ ٱلشِّعْرَى فَقَدْ طَلَعَ قَمَرُ ٱلشِّعْرِ أَوِ ٱسْتَتَرَ بَدْرُ ٱلنَّثْرَةِ فَقَدْ تَبَلَّجَ بَدْرُ ٱلنَّثْرِ

*Si la lune qui a une mansion dans l'astre de Sirius, s'*est couchée, *la lune de la poésie s'*est levée, *ou si la pleine lune qui a une demeure dans la constellat.on nommée* Nethra (ou le *Nez du Lion*), *s'*est dérobée à la vue, *la pleine lune de la prose* a paru *dans tout son éclat.*

Dans ce dernier exemple, يَكُنْ, à l'aoriste conditionnel, est l'équivalent du prétérit كَانَ, comme on le verra bientôt (1).

402. Lorsque, après la conjonction إِنْ, on veut exprimer le présent défini, on se sert du prétérit du verbe كَانَ, avec l'aoriste du mode indicatif ou l'adjectif verbal. Exemples :

أَفْتُونِي فِي رُؤْيَايَ إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ

Donnez-moi un avis relativement à mon songe, si vous interprétez *les songes.*

آشْكُرُوا لِلَّهِ إِنْ كُنْتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ

Rendez grâces à Dieu, si c'est lui que vous servez.

لَا يَحِلُّ لَهُنَّ أَنْ يَكْتُمْنَ مَا خَلَقَ ٱللَّهُ فِي أَرْحَامِهِنَّ إِنْ كُنَّ يُؤْمِنَّ بِٱللَّهِ

Il ne leur est pas permis de dissimuler ce que Dieu a formé dans leur sein, si elles croient *en Dieu.*

---

(1) Une chose digne de remaique, c'est qu'il peut arriver que le verbe qui devroit être au prétérit, soit omis et remplacé par quelque autre chose. C'est ainsi que Hariri dit (séance XLVII, pag. 561 de mon édition) :

إِنْ يَكُنِ ٱلْإِسْكَنْدَرِيُّ قَبْلِي
فَٱلطَّلُّ قَدْ يَبْدُو أَمَامَ ٱلْوَبْلِ   وَٱلْفَضْلُ لِلْوَابِلِ لَا لِلطَّلِّ

Si Escandéri a été avant moi, la rosée précède d'ordinaire la pluie à verse, et pourtant celle-ci est préférable à la rosée.

Pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire : إِنْ يَكُنْ كَانَ ٱلْإِسْكَنْدَرِيُّ قَبْلِي, ou bien : إِنْ يَكُنْ سَبَقَنِي ٱلْإِسْكَنْدَرِيُّ ; car l'aoriste يَكُنْ est ici seulement pour détruire l'influence de إِنْ sur le prétérit exprimé ou sous-entendu.

Je pense qu'une pareille licence ne se trouve qu'en poésie.

هَيْهَاتَ تَضْرِبُ فِي حَدِيدٍ بَارِدٍ إِنْ كُنْتَ تَطْمَعُ فِي نَوَالِ سَعِيدٍ

Loin de toi une telle conduite! Tu frappes sur du fer froid, si tu comptes *sur les dons d'un homme favorisé de la fortune.*

لَا تَقْتُلُوا يُوسُفَ وَأَلْقُوهُ فِي غَيَابَةِ ٱلْجُبِّ يَلْتَقِطْهُ بَعْضُ ٱلسَّيَّارَةِ إِنْ كُنْتُمْ فَاعِلِينَ

Ne tuez point Joseph, et jetez-le dans le fond d'une citerne; quelque troupe de voyageurs le recueillera : si vous exécutez (c'est-à-dire, *si vous* êtes déterminés à exécuter, *vos projets contre lui*).

قَالُوا فَمَا جَزَآؤُهُ إِنْ كُنْتُمْ كَاذِبِينَ

Ils dirent: Quelle sera sa punition, si vous mentez!

قُلْ هَاتُوا بُرْهَانَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ

Dis-leur : Produisez vos preuves, si vous êtes véridiques.

403. Tout ce que nous venons de dire ici de la conjonction إِنْ, ayant dans sa dépendance deux propositions corrélatives dont les verbes sont au prétérit, s'applique également aux mots conjonctifs مَنْ *quiconque*, أَيٌّ et أَيَّمَنْ *quiconque*, مَا *quelque chose que*, كُلَّمَا *toutes les fois que*, حَيْثُ et حَيْثُمَا *en quelque lieu que ce soit que*, مَهْمَا *quelque chose que*, مَتَى et مَتَى مَا *aussi long-temps que*, أَنَّى *de quelque façon que*, أَيْنَ et أَيْنَمَا *quelque part que*, كَيْفَ et كَيْفَمَا *de quelque manière que*, lorsqu'ils dominent de même deux propositions corrélatives. Dans tous ces cas, les verbes des deux propositions, s'ils sont au prétérit, prennent la signification du futur, ce qui n'empêche pas qu'on ne doive souvent les rendre en français par le présent, sur-tout dans les propositions qui expriment des axiomes généraux, indépendans de toute circonstance de temps.

404. La raison sur laquelle est fondée cette règle, est que tous ces mots renferment réellement la valeur de la conjonction

إِنْ *si*. En effet, quand on dit : *Quiconque m'insultera, je le tuerai; Quelque chose qui se rencontre devant moi, je m'en emparerai; Par-tout où je vous trouverai, je me saisirai de vous*, c'est la même chose que si l'on disoit : *Si quelqu'un m'insulte, &c., Si quelque chose se rencontre, &c., Si je vous trouve quelque part, &c.* Exemples :

مَنْ كَتَمَ سِرَّهُ بَلَغَ مُرَادَهُ

Quiconque cachera *son secret*, parviendra *à son but.*

مَنْ كَانَ ٱلطَّمَعُ لَهُ مَرْكَبًا كَانَ ٱلْفَقْرُ لَهُ صَاحِبًا

Quiconque aura pour monture *la cupidité*, aura *pour compagnon la pauvreté.*

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِنَا سَوْفَ نُصْلِيهِمْ نَارًا كُلَّمَا نَضِجَتْ جُلُودُهُمْ بَدَّلْنَاهُمْ جُلُودًا غَيْرَهَا

Pour ceux qui ont été incrédules à nos signes, nous leur ferons endurer le supplice du feu : toutes les fois que leurs peaux seront brûlées, *nous leur* donnerons en échange *d'autres peaux.*

فَمَنْ آنَسَتْ نَدَى يَدَيْهِ أَلْقَتْ وَرَقَةً مِنْهَا لَدَيْهِ

Et tout homme dont elle jugera *que la main est généreuse, elle lui* jettera *une de ces feuilles de papier.*

يَكَادُ ٱلْبَرْقُ يَخْطَفُ أَبْصَارَهُمْ كُلَّمَا أَضَاءَ لَهُمْ مَشَوْا فِيهِ وَإِذَا أَظْلَمَ عَلَيْهِمْ قَامُوا

L'éclair sera près de leur ravir la vue : toutes les fois qu'il brillera *à leurs regards, ils* marcheront *à sa lumière; et lorsqu'il les laissera dans l'obscurité, ils demeureront en place.*

405. Lors même qu'il n'y a point, après ces mots, deux propositions corrélatives, ils n'en convertissent pas moins ordinairement le prétérit en futur. Exemples :

كُلَا مِنْهَا رَغَدًا حَيْثُ شِئْتُمَا

Mangez-en tous deux en abondance, par-tout où vous voudrez.

ٱقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ وَأَخْرِجُوهُمْ مِنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ

Tuez-les, par-tout où vous les trouverez, *et bannissez-les de tout lieu duquel ils vous auront bannis.*

جَعَلَنِي مُبَارَكًا أَيْنَمَا كُنْتُ

Il m'a établi comme une source de bénédiction, par-tout où je serai.

فَأْتُوا حَرْثَكُمْ أَنَّى شِئْتُمْ

Entrez dans votre champ, de quelque façon que vous le voudrez.

لِيَقْرَأْ كُلٌّ مِنْكُمْ أُمَّ ٱلْقُرْآنِ كُلَّمَا أَظَلَّ ٱلْمَلَوَانِ

Que chacun de vous lise le premier chapitre de l'Alcoran, toutes les fois que viendra *le jour ou la nuit.*

وَقُلْ لِي هَلْ تَرَى ٱلْيَوْمَ فَتًى لَا يَقْمُرُ ٱلْقَوْمَ مَتَيمَا دَسْتُهُ تَمّ

Et dis-moi si tu vois aujourd'hui un homme qui ne profite pas de sa bonne fortune au jeu de hasard, aussi long-temps que le sort lui sera favorable.

La raison de cela, c'est que, dans tous ces cas, il y a toujours dans le fait deux propositions corrélatives en rapport de condition, quoique leur ordre soit interverti.

406. Cependant, dans ce cas, à l'égard des deux mots مَنْ et مَا dans lesquels le sens de la conjonction إِنْ *si* est beaucoup moins sensible, quand ils ne dominent point deux propositions corrélatives, ce sont, je crois, les antécédens qui déterminent la valeur temporelle des prétérits qui suivent ces mots conjonctifs. Et voici à cet égard ce que j'ai observé.

1.° Si la proposition qui précède est une proposition dans laquelle le verbe n'est point exprimé, les verbes au prétérit auront la valeur du présent indéfini. Exemples :

أَنْتَ مُجَازٍ مِنْ كُلِّ مَنْ أَكَلَ ٱلْخُبْزَ وَشَرِبَ ٱلْمَاءَ

Tu (es) sous ma protection contre les attaques de quiconque mange *du pain et* boit *de l'eau.*

أَنَا أَعْلَمُ بِمَا أَخْفَيْتُمْ وَمَا أَعْلَنْتُمْ

Je (suis) instruit de ce que vous cachez *et de ce que vous* manifestez.

سَوَآءٌ مِنْكُمْ مَنْ أَسَرَّ ٱلْقَوْلَ وَمَنْ جَهَرَ بِهِ وَمَنْ هُوَ مُسْتَخْفٍ بِٱللَّيْلِ وَسَارِبٌ بِٱلنَّهَارِ

Celui d'entre vous qui parle en secret, *et celui qui* parle à haute voix, *celui qui se cache dans l'ombre de la nuit, et celui qui marche en plein jour, (sont) tout un (pour lui).*

On voit clairement, dans cet exemple tiré de l'Alcoran, que les prétérits أَسَرَّ et جَهَرَ sont identiques, quant à la valeur temporelle, avec les adjectifs verbaux مُسْتَخْفٍ et سَارِبٌ.

وَلٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنِ ٱتَّقَى

Mais la vraie justice, c'est (la conduite de) celui qui craint *(Dieu).*

مَا جَزَآءُ مَنْ أَرَادَ بِأَهْلِكَ سُوٓءًا إِلَّا أَنْ يُسْجَنَ أَوْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

La rétribution de celui qui veut *faire un mauvais traitement aux personnes de ta maison, n' (est) autre chose, sinon la prison ou un châtiment douloureux.*

Si cependant ces propositions nominales renfermoient un commandement, un souhait, ou une interrogation qui leur imprimât le caractère d'une chose future, les verbes au prétérit qui suivent مَنْ et مَا, deviendroient de vrais futurs. Ex. :

قَالُوا مَا جَزَآؤُهُ قَالُوا جَزَآؤُهُ مَنْ وُجِدَ فِي رَحْلِهِ

Ils dirent : Quelle (sera) sa rétribution! Ils répondirent : Sa rétribution (sera) celui même dans le bagage duquel (la coupe) sera trouvée.

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ مَنَعَ مَسَاجِدَ ٱللَّهِ أَنْ يُذْكَرَ فِيهَا ٱسْمُهُ وَسَعَى فِي خَرَابِهَا

Quel homme (sera) plus injuste que celui qui empêchera *que le nom de Dieu soit loué dans les lieux consacrés à son culte, et qui* s'efforcera *de les détruire* (1) !

2.° Toutes les fois que les mots مَنْ et مَا sont dans la dépendance d'un verbe antécédent, c'est la valeur temporelle de ce verbe qui détermine celle des verbes qui dépendent de ces mots conjonctifs.

Ainsi, après l'impératif, comme dans plusieurs des exemples que nous avons déjà donnés, le prétérit prend la valeur du futur, parce qu'on ne commande qu'en vue de l'avenir.

Exemples du sens présent :

ذَلِكَ يُوعَظُ بِهِ مَنْ كَانَ مِنْكُمْ يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ

Cela est un avis que l'on donne *à ceux d'entre vous qui* sont *croyans en Dieu et au dernier jour.*

يَا أَبَانَا إِنَّ ٱبْنَكَ سَرَقَ وَمَا شَهِدْنَا إِلَّا بِمَا عَلِمْنَا

*O notre père ! ton fils a volé, et nous n'*attestons *ici que ce que nous* savons.

Le prétérit شَهِدْنَا n'est ici qu'une manière énergique d'exprimer le présent (n.° 365).

Exemples du passé :

تِلْكَ ٱلرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَى بَعْضٍ مِنْهُمْ مَنْ كَلَّمَ ٱللَّهُ

Parmi ces envoyés, il y en a que nous avons élevés *en rang au-dessus des autres ; entre eux, il y en a à qui Dieu* a adressé *la parole.*

فَمَا رَاقَنِي مَنْ لَاقَنِي بَعْدَ بُعْدِهِ   وَلَا شَاقَنِي مَنْ سَاقَنِي إِلَى وِصَالِهِ

*Depuis son éloignement, nul ne m'*a plu *de ceux qui se* sont

(1) On pourroit, dans cet exemple, traduire tous les verbes par le présent indéfini.

attachés *à moi, et nul ne m'*a inspiré de l'affection *de ceux qui* ont cherché *à former des liaisons avec moi.*

فَٱسْتَجَادَهُ مَنْ حَضَرَ وَٱسْتَحْلَاهُ وَٱسْتَعَادَهُ مِنْهُ وَٱسْتَمْلَاهُ

Son discours fut trouvé excellent *et charmant par tous ceux qui y* assistèrent; *chacun le pria de le répéter et lui demanda la grâce de le copier sous sa dictée.*

وَمِمَّا نَقَلَتْهُ ٱلرُّوَاةُ مِنَ ٱلْخَبَرِ أَنَّ عَبْلَةَ كَانَتْ بِجُمْلَةِ مَنْ حَضَرَ

Une des circonstances rapportées par ceux qui nous ont transmis cette histoire, c'est qu'Abla fut *au nombre des personnes qui se* trouvèrent présentes.

Exemples du futur :

أَعِدُّوا لَهُمْ مَا ٱسْتَطَعْتُمْ مِنْ قُوَّةٍ

Préparez *pour leur résister tout ce que vous* pourrez *de forces.*

وَٱدْعُوا مَنِ ٱسْتَطَعْتُمْ مِنْ دُونِ ٱللَّهِ

Appelez *à votre secours, hors Dieu, qui vous* pourrez.

فَقُلْ لِمَنْ لَامَ هٰذَا عُذْرِي

Dis *à celui qui* blâmera *cette excuse que je fais valoir.*

لَنْ يَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ إِلَّا مَنْ كَانَ هُودًا أَوْ نَصَارَى

*Il n'*entrera *dans le paradis que celui qui* sera *Juif ou Chrétien.*

مَنْ يَرْغَبُ عَنْ مِلَّةِ إِبْرَهِيمَ إِلَّا مَنْ سَفِهَ نَفْسَهُ

Qui est-ce qui rejettera *la religion d'Abraham, sinon celui qui* sera atteint *de stupidité!*

لِيَهْلِكَ مَنْ هَلَكَ عَنْ بَيِّنَةٍ وَيَحْيَى مَنْ حَيَّ عَنْ بَيِّنَةٍ

Afin que périsse *celui qui* périra, *d'après un titre authentique, et que* vive *celui qui* vivra, *en vertu d'un titre authentique.*

مَنْ شَرِبَ مِنْهُ فَلَيْسَ مِنِّي وَمَنْ لَمْ يَطْعَمْهُ فَإِنَّهُ مِنِّي إِلَّا مَنِ ٱغْتَرَفَ غُرْفَةً بِيَدِهِ

Quiconque en boira, *n'est pas des miens ; quiconque n'en* goûtera *pas, celui-là est des miens : à l'exception de ceux qui en* puiseront *dans le creux de leur main.*

وَٱلْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ لِمَنْ أَرَادَ أَنْ يُتِمَّ ٱلرَّضَاعَةَ

Les mères nourriront *leurs enfans deux ans entiers pour ceux (d'entre les pères) qui* voudront *compléter le temps de l'allaitement.*

سَأَغْسِلُ عَنِّى ٱلْعَارَ بِٱلسَّيْفِ جَالِبًا عَلَىَّ قَضَآءُ ٱللّٰهِ مَا كَانَ جَالِبَا

Certes, je me laverai *de cet opprobre avec l'épée, quel que soit le sort que* doivent attirer *sur moi les décrets divins.*

3.° Il faut observer pourtant que très-souvent les verbes au prétérit, précédés de مَنْ et مَا, conservent la valeur du passé quoique les antécédens soient des présens ou des futurs. La raison en est, sans doute, que les mots conjonctifs مَنْ ou مَا n'y retiennent presque rien du sens de la conjonction conditionnelle إِنْ *si.* C'est ce qu'on peut observer, en réfléchissant attentivement sur les exemples suivans :

هَلْ عَلِمْتُمْ مَا فَعَلْتُمْ بِيُوسُفَ وَأَخِيهِ

Savez-vous ce que vous avez fait *à Joseph et à son frère !*

L'antécédent عَلِمْتُمْ est ici à la vérité au prétérit, mais c'est pour donner plus d'énergie au discours (n.° 365), et le sens exige le présent.

مَعَاذَ ٱللّٰهِ أَنْ نَأْخُذَ إِلَّا مَنْ وَجَدْنَا مَتَاعَنَا عِنْدَهُ

Dieu nous préserve de retenir prisonnier (aucun de vous), sinon celui entre les mains duquel nous avons trouvé *notre meuble.*

L'expression مَعَاذَ ٱللّٰهِ est l'équivalent de نَعُوذُ بِٱللّٰهِ.

ٱلَّذِينَ يَصِلُونَ مَا أَمَرَ بِهِ ٱللّٰهُ أَنْ يُوصَلَ

Ceux qui unissent ce que Dieu a ordonné *que l'on unît.*

ثُمَّ يَأْتِي بَعْدَ ذٰلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ يَأْكُلْنَ مَا قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ

Il viendra après cela sept années dures qui mangeront *ce que vous* aurez réservé d'avance *pour elles.*

Il résulte de ces observations que la valeur temporelle des verbes au prétérit, qui suivent les deux mots conjonctifs مَنْ et مَا, dépend beaucoup des circonstances.

407. Ce que nous avons dit de l'influence des mots conjonctifs مَنْ, مَا, &c. sur la valeur temporelle des verbes au prétérit qui se trouvent dans les propositions corrélatives placées dans la dépendance de ces mots, a lieu également pour les verbes de la première proposition, quand la seconde, ou ne contient point de verbe, ou est remplacée par une proposition d'une autre forme, séparée de la première par la conjonction فَ (1). Exemples :

فَمَنْ بَدَّلَهُ بَعْدَ مَا سَمِعَهُ فَإِنَّمَا إِثْمُهُ عَلَى ٱلَّذِينَ يُبَدِّلُونَهُ

Quant à celui qui changera *(les dernières volontés d'un mourant), après les avoir entendues, l'iniquité de cette action* (tombera) *seulement sur ceux qui les changeront.*

وَمَنْ كَانَ مَرِيضًا أَوْ عَلَى سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِنْ أَيَّامٍ

Celui qui sera *malade ou en voyage, en ce cas un certain nombre de jours* (c'est-à-dire, *il* jeûnera *en remplacement un certain nombre de jours*).

فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra *ce mois, qu'il le jeûne.*

مَنْ كَانَ عَدُوًّا لِلّٰهِ وَمَلَآئِكَتِهِ وَرُسُلِهِ وَجِبْرِيلَ وَمِيكَالَ فَإِنَّ ٱللّٰهَ عَدُوٌّ لِلْكَافِرِينَ

(1) Je développerai plus tard la théorie de ces expressions, et l'effet produit par l'interposition de la conjonction فَ.

Quiconque sera *ennemi de Dieu, de ses anges, de ses envoyés, et de Gabriel et de Michel, certes Dieu est ennemi des incrédules.*

فَمَا حَصَدتُّمْ فَذَرُوهُ فِي سُنْبُلِهِ

Et ce que vous moissonnerez, *laissez-le dans les épis.*

فَمَنْ تَبِعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ

Quant à ceux qui suivront *ma direction, (il n'y* aura *) nul sujet de crainte pour eux* (1).

408. Il est souvent indispensable de détruire l'influence de quelques-uns des mots qui renferment la valeur de la conjonction إِنْ *si*, sur les verbes au prétérit qui sont dans leur dépendance, afin que ces verbes conservent la valeur temporelle du passé.

Cela a lieu très-fréquemment avec l'adverbe conjonctif كُلَّمَا *toutes les fois que;* et le moyen qu'on emploie pour cela est de placer le prétérit du verbe كَانَ devant كُلَّمَا : alors tous les

---

(1) J'ai remarqué dans l'Alcoran un passage où le mot conjonctif مَا semble perdre son influence ordinaire sur les verbes au prétérit qui le suivent; c'est celui-ci de la surate 59, vers. 5 et 7:

مَا قَطَعْتُمْ مِنْ لِينَةٍ أَوْ تَرَكْتُمُوهَا قَائِمَةً عَلَى أُصُولِهَا فَبِإِذْنِ ٱللَّهِ ....وَمَا أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَى رَسُولِهِ مِنْ أَهْلِ ٱلْقُرَى فَلِلَّهِ وَلِرَسُولِهِ .....وَمَا آتَاكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَٱنْتَهُوا

Suivant les commentateurs, il faut traduire au passé : *Tout ce que vous* avez coupé *de palmiers, ou que vous* avez laissé sur pied, *ç'a été par la permission de Dieu....., et ce que Dieu* a accordé de butin *à son envoyé sur les habitans des villes, c'est pour Dieu, pour son envoyé.... Ce que l'envoyé vous* a donné, *prenez-le, et ce dont il vous* a ordonné de vous abstenir, *abstenez-vous-en.* Rien, à la rigueur, n'empêcheroit qu'on ne pût traduire par le futur : *Tout ce que vous* couperez... *et ce que Dieu* accordera *de butin*, &c. Mais, suivant la tradition, tout cela ne fut promulgué qu'après l'événement, et, par conséquent, se rapporte à des choses passées. On peut supposer toutefois que, dans l'intention de l'auteur, cette loi, quoique proclamée à l'occasion d'un fait passé, étoit une règle donnée pour l'avenir, et alors tout rentre dans la règle commune.

verbes des deux propositions qui sont dans la dépendance de كُلَّمَا, deviennent des passés et ils doivent être traduits par l'imparfait, en français. Exemples :

وَكَانَ كُلَّمَا سُمِعَ عَنِ ٱلسُّلْطَانِ مِنَ ٱلْاحْتِيَاطِ وَٱلْاسْتِعْدَادِ شَيْءٌ ظَهَرَ مِنَ ٱلْخَلِيفَةِ نَقِيضُهُ مِنَ ٱلتَّفْرِيطِ وَٱلْاهْمَالِ

Toutes les fois qu'on entendoit parler *de quelque sage précaution ou de quelque disposition de prévoyance de la part du sultan, il* paroissoit, *de la part du khalife, tout au contraire, quelque marque de négligence et d'insouciance.*

فَكَانَ كُلَّمَا شَطَّ ٱلْقَوْمُ فِي شَوْطِهِمْ وَنَثَرُوا ٱلْعَجْوَةَ وَٱلنَّجْوَةَ مِنْ نَوْطِهِمْ يُنْبِيءُ تَخَازُرُ طَرْفِهِ وَتَشَامُخُ أَنْفِهِ أَنَّهُ مُخْرَنْبِقٌ لِيَنْبَاعَ وَمُجْرَمِّزٌ سَيَمُدُّ ٱلْبَاعَ

*Toutes les fois que nos gens s'*abandonnoient *à leur course rapide, et* répandoient *de leur corbeille les dattes bonnes et mauvaises, son regard de travers et l'air fier de son nez* annonçoient *qu'il ne se retenoit que pour mieux sauter, et que, s'il se rentassoit sur lui-même, bientôt il alloit étendre les bras (pour saisir sa proie).*

Il en est de même de مَهْمَا, أَيْنَمَا &c.

409. Il n'est pas même nécessaire, pour produire cet effet, que le verbe كَانَ soit exprimé ; il suffit qu'il se trouve avant كُلَّمَا, مَهْمَا &c., des verbes au prétérit : ces verbes exercent la même influence. Exemples :

ثُمَّ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا تَتْرَى كُلَّمَا جَآءَ أُمَّةً رَسُولُهَا كَذَّبُوهُ فَأَتْبَعْنَا بَعْضَهُمْ بَعْضًا

Nous avons envoyé *nos messagers successivement ; toutes les fois qu'un de nos envoyés* venoit *vers ceux de sa nation, ils le* traitoient *de menteur, et nous les avons fait venir à la suite les uns des autres.*

وَكَفَّلَهَا زَكَرِيَّآءُ كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيْهَا زَكَرِيَّآءُ ٱلْمِحْرَابَ وَجَدَ عِنْدَهَا رِزْقًا

Zacharie se chargea *de sa tutelle ; toutes les fois qu'il* entroit *près d'elle dans le sanctuaire, il* trouvoit *chez elle de la nourriture.*

وَأُوحِيَ إِلَى نُوحٍ .... وَيَصْنَعُ ٱلْفُلْكَ وَكُلَّمَا مَرَّ عَلَيْهِ مَلَأٌ مِنْ قَوْمِهِ سَخِرُوا مِنْهُ

Il fut *donc* révélé *à Noé, et il lui fut dit*, &c. *Et Noé fabriquoit l'arche ; et toutes les fois que quelques personnages de son peuple* passoient *près de lui, ils se* moquoient *de lui.*

إِنِّي دَعَوْتُ قَوْمِي .... وَإِنِّي كُلَّمَا دَعَوْتُهُمْ جَعَلُوا أَصَابِعَهُمْ فِي آذَانِهِمْ

*J'*ai appelé *ceux de ma nation, ... et toutes les fois que je les* appelois, *ils* mettoient *leurs doigts dans leurs oreilles.*

وَبَاشَرَ ذَلِكَ عَلَى تِلْكَ ٱلْحَالِ لَا يَخَافُ ٱلنَّكَالَ وَلَا يَخْشَى ٱلْوَبَالَ يَتَنَاوَلُ ٱلْحُرُمَاتِ وَيُبِيحُهَا وَيَرُوجُ عِنْدَهُ مُسْتَهْجَنُهَا وَقَبِيحُهَا مَهْمَا أَمَرَ بِهِ جَمَاعَتَهُ فِي ذَلِكَ ٱمْتَثَلُوا يَتَبَاهَوْنَ فِي كُلِّ قَبِيحٍ عَمِلُوهُ وَلَا يَتَنَاهَوْنَ عَنْ مُنْكَرٍ فَعَلُوهُ

Il pratiqua *cela ainsi, ne craignant point les suites fâcheuses et n'appréhendant pas les mauvais effets ; faisant usage lui-même des choses défendues, et donnant toute licence aux autres d'en user, de sorte que tout ce qu'il y a en ce genre de plus vil et de plus honteux avoit cours publiquement chez lui ; toutes les fois qu'il* ordonnoit, *en ce genre, à ses gens quelque chose que ce fût, ils lui* obéissoient, *se vantant des turpitudes auxquelles ils s'étoient livrés, et ne se faisant aucun reproche les uns aux autres sur les crimes qu'ils avoient commis.*

Il en est de même de حَيْثُ dans l'exemple suivant :

جَهِلْتَ فَقُلْتَ وَحَيْثُ وَجَبَ أَنْ تَسْجُدَ بُلْتَ

Tu as parlé *comme un insensé ; et là où tu* devois *te prosterner, tu* as pissé.

On voit que ce que nous venons d'observer au sujet de كُلَّمَا et مَهْمَا, est entièrement conforme à ce qui a été dit précédemment au sujet de إِذَا (n.os 385-389).

410. Avant de passer à ce qui concerne l'aoriste, je dois faire quelques observations spéciales sur le prétérit du verbe كَانَ.

411. Le prétérit du verbe كَانَ signifiant le passé absolu,

doit souvent être rendu en français par un passé relatif, c'est-à-dire, par le présent antérieur ou imparfait; mais c'est un idiotisme de notre langue. Exemple :

وَمِنْ أَمْثَالِ ذَلِكَ أَنَّهُ كَانَ تَاجِرٌ وَكَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ

Un des exemples de cela, c'est qu'il y avoit *un marchand qui* avoit *trois fils.* A la lettre : *Un marchand* fut, *et à lui* furent *&c.*

412. Une observation bien plus importante, c'est que le prétérit du verbe كَانَ paroît être employé le plus souvent comme simple lien entre un sujet et un attribut, abstraction faite de toute valeur temporelle. Exemples :

أُولَٰئِكَ مَا كَانَ لَهُمْ أَنْ يَدْخُلُوهَا إِلَّا خَائِفِينَ

Ces gens-là, il n'est pas à *eux* (c'est-à-dire, *il ne leur convient pas*) *d'y entrer, si ce n'est avec frayeur.*

مَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَانَكُمْ

*Dieu n'*est *pas pour laisser périr* (c'est-à-dire, *n'est pas capable de laisser sans récompense*) *votre foi.*

مَا كَانَ هَذَا ٱلْقُرْآنُ أَنْ يُفْتَرَى مِنْ دُونِ ٱللَّهِ

*Cet Alcoran n'*est *pas pour être inventé* (c'est-à-dire, *de nature à être inventé*) *sans l'intervention de Dieu.*

مَا كَانَ لِنَفْسٍ أَنْ تُؤْمِنَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ

*Il n'*est *à aucune ame qu'elle croie* (c'est-à-dire, *aucune ame ne peut croire*), *si ce n'est par la permission de Dieu.*

أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَا إِلَى رَجُلٍ مِنْهُمْ

Est-*ce donc une chose surprenante pour les hommes, que nous ayons fait des révélations à l'un d'entre eux!*

مَا كَانَ حَدِيثًا يُفْتَرَى وَلَٰكِنْ تَصْدِيقَ ٱلَّذِي بَيْنَ يَدَيْهِ

*Ce livre n'*est *point une histoire inventée à plaisir, mais (c'est) la confirmation de ce qui l'a précédé.*

وَيَدْعُ ٱلْإِنْسَانُ بِٱلشَّرِّ دُعَآءَهُ بِٱلْخَيْرِ وَكَانَ ٱلْإِنْسَانُ عَجُولًا

L'homme appelle par ses vœux le mal, comme il appelle le bien : car l'homme est *impatient.*

وَمَا كَانَ عَطَآءُ رَبِّكَ مَحْظُورًا

Car les dons de ton seigneur ne sont *point empêchés.*

إِنَّ رَبَّكَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَنْ يَشَآءُ وَيَقْدِرُ إِنَّهُ كَانَ بِعِبَادِهِ خَبِيرًا

Ton seigneur donne la subsistance abondamment ou avec mesure à qui il veut, car il est *instruit à l'égard de ses serviteurs.*

إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِنْ كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا

Les justes boiront d'une coupe dont la liqueur est *du camphre.*

يُطَافُ عَلَيْهِمْ بِآنِيَةٍ مِنْ فِضَّةٍ وَأَكْوَابٍ كَانَتْ قَوَارِيرَا

On fera circuler autour d'eux des vases d'argent et des amphores qui *sont des bouteilles.*

Je pourrois multiplier à l'infini ces exemples, dans lesquels il est évident que le prétérit du verbe كَانَ est employé avec abstraction complète de tout temps passé, absolu ou relatif, et est réellement l'opposé du verbe négatif لَيْسَ, qui n'a point d'autre temps que le prétérit, et qui a la valeur du présent indéfini (1).

---

(1) On pourroit étendre cette observation, et l'appliquer à beaucoup de cas où les verbes au prétérit paroissent employés sans aucune idée de temps. C'est ainsi qu'on dit, زَقَّ إِذَا أَسْرَعَ, c'est-à-dire, زَقَّ *s'emploie dans le sens de* أَسْرَعَ; et de même, فَاتَهُ إِذَا سَبَقَهُ, c'est-à-dire, فَاتَ, *avec un complément à l'accusatif, signifie la même chose que* سَبَقَ *construit de la même manière.* On trouve aussi لَمْ يَكُنْ employé de même que مَا كَانَ.

On pourroit aussi, pour rendre compte de cet usage du prétérit du verbe كَانَ, regarder, dans les exemples cités et dans tous les cas semblables, le prétérit comme une forme énergique. Ce ne seroit plus alors qu'une application de l'observation faite précédemment (n.° 365); mais l'autre manière d'envisager la chose me paroît préférable, parce qu'il semble le plus souvent que rien n'appelle une expression énergique.

413. L'aoriste étant susceptible de la variété des modes, nous devons diviser nos observations relatives à la valeur temporelle de ce temps, en ayant égard à cette variété.

414. L'aoriste, au mode indicatif, a tantôt la valeur du présent défini ou indéfini, tantôt celle du futur, et l'on peut établir pour règles générales, en premier lieu, qu'il doit être traduit par le futur, 1.° quand il est précédé de la particule سَوْفَ ou de ses formes abrégées سَوْ, سَفْ ou سَ; 2.° quand il est précédé de l'adverbe négatif لَا, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu auparavant dans la phrase une des autres particules négatives مَا et لَمْ ou لَمَّا; 3.° quand il y a, dans les antécédens ou dans l'énoncé même de la phrase, quelque chose qui détermine l'idée d'un évenement futur : en second lieu, qu'en l'absence de ces conditions, et quand l'aoriste est dans la dependance de l'adverbe négatif ما, il doit être rendu par le present.

Exemples de l'aoriste ayant la valeur du futur :

مَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ عُدْوَانًا وَظُلْمًا فَسَوْفَ نُصْلِيهِ نَارًا

Quiconque fera cela par un esprit d'inimitié et d'iniquité, nous lui ferons éprouver *l'ardeur du feu.*

سَتَجِدُ مَطْلَعِي عَلَيْكَ أَسْرَعَ مِنِ ٱرْتِدَادِ طَرْفِكَ إِلَيْكَ

Tu trouveras *mon retour près de toi plus prompt que le mouvement de ton œil.*

وَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا هُمْ فِي شِقَاقٍ فَسَيَكْفِيكَهُمُ ٱللَّهُ

S'ils tournent le dos, ils ne sont que dans une voie écartée (du droit chemin), et Dieu te protégera *suffisamment contre eux.*

ٱتَّقُوا يَوْمًا لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَيْئًا وَلَا يُقْبَلُ مِنْهَا شَفَاعَةٌ وَلَا يُؤْخَذُ مِنْهَا عَدْلٌ وَلَا هُمْ يُنْصَرُونَ

Craignez un jour où une ame ne paiera *rien à l'acquit d'une autre, où l'on ne* recevra *de lui part aucune intercession, où l'on*

n'acceptera *d'elles aucune compensation, enfin où les hommes ne* recevront *aucune assistance.*

فَٱللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ

Dieu jugera *entre eux, au jour de la résurrection.*

كَذٰلِكَ يُحْيِي ٱللَّهُ ٱلْمَوْتَى وَيُرِيكُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ

C'est ainsi que Dieu ressuscitera *les morts, et vous* rendra témoins *de ses miracles: peut-être vous* comprendrez (c'est-à-dire, *pour voir si vous comprendrez*).

تَزْرَعُونَ سَبْعَ سِنِينَ دَأَبًا فَمَا حَصَدتُّمْ فَذَرُوهُ فِي سُنْبُلِهِ ثُمَّ يَأْتِي بَعْدَ ذٰلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ يَأْكُلْنَ مَا قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ

Vous semerez *à l'ordinaire pendant sept ans; et ce que vous moissonnerez, laissez-le dans l'épi; après cela il* viendra *sept années dures qui* consommeront *ce que vous aurez mis en réserve pour elles.*

وَلَوْ تَرَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا إِذْ يَرَوْنَ ٱلْعَذَابَ

Si tu voyois ceux qui ont été coupables, au moment où ils verront *le châtiment.*

قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ وَٱلْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَآئِكَةٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ ٱللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

Garantissez-vous vous-mêmes, ainsi que les gens de votre famille, d'un feu qui a pour aliment les hommes et les pierres, et sur lequel sont préposés des anges robustes qui ne désobéiront *point à Dieu, quelque chose qu'il leur ordonne, et qui* feront *tout ce qui leur* sera commandé.

Exemples de l'aoriste ayant la valeur du present:

وَٱللَّهُ بَصِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ

Dieu (est) voyant (c'est-à-dire *voit*) *ce qu'ils* font.

مَا يَكُونُ لِي أَنْ أُبَدِّلَهُ

*Il ne m'*appartient *pas de le changer en un autre.*

وَمِمَّا تُوقِدُونَ عَلَيْهِ فِي ٱلنَّارِ ٱبْتِغَآءَ حِلْيَةٍ أَوْ مَتَاعٍ زَبَدٌ مِثْلُهُ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ
ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ وَٱلْبَاطِلَ فَأَمَّا ٱلزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَآءً وَأَمَّا مَا يَنْفَعُ ٱلنَّاسَ فَيَمْكُثُ
فِي ٱلْأَرْضِ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْأَمْثَالَ لِلَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا لِرَبِّهِمُ ٱلْحُسْنَىٰ

Il se forme aussi une écume semblable, de ce (minerai) que vous exposez *à l'action du feu, pour en faire des bijoux ou des meubles à votre usage. C'est ainsi que Dieu vous* propose *un emblème de la vérité et du mensonge. Quant à l'écume, elle s'*en va *et est rejetée sur les bords; mais pour ce qui* est utile *aux hommes, il* reste *sur la terre. C'est ainsi que Dieu* propose *des comparaisons à ceux qui ont bien répondu à l'invitation de leur seigneur.*

مَا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ يُنَزَّلَ عَلَيْكُمْ مِنْ خَيْرٍ مِنْ رَبِّكُمْ

*Ceux qui sont restés incrédules n'*aiment *point qu'il vous soit envoyé quelque chose de bon, de la part de votre seigneur.*

مَا يُزَكَّى ٱلْإِنْسَانُ بِشَهَادَةِ أَهْلِ بَيْتِهِ

*L'homme n'*est *point* justifié *par le témoignage des gens de sa maison.*

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَا أَنْزَلَ ٱللَّهُ مِنَ ٱلْكِتَابِ وَيَشْتَرُونَ بِهِ ثَمَنًا قَلِيلًا
أُولَٰٓئِكَ مَا يَأْكُلُونَ فِي بُطُونِهِمْ إِلَّا ٱلنَّارَ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ ٱللَّهُ يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ
وَلَا يُزَكِّيهِمْ

Certes, ceux qui cachent *le livre que Dieu a fait descendre (du ciel), et qui* achètent *au prix de ce livre quelque chose de peu de valeur, ces gens-là ne* font *autre chose que* dévorer *le feu (qui consume) leurs entrailles; Dieu ne leur* adressera *point* la parole *au jour de la résurrection, et il ne les* justifiera *point.*

On voit, dans ce passage, des exemples de l'aoriste signifiant le futur après لَا, et le présent après مَا.

415. Il arrive très-souvent qu'un verbe à l'aoriste indicatif est dans la dépendance immédiate d'un verbe précédent, sans l'interposition d'aucune particule conjonctive, et qu'il lui sert en quelque sorte de complément. Dans ce cas, le verbe dont il s'agit doit être traduit en français, ou par le subjonctif précédé de *pour que, afin que,* ou par l'infinitif précédé d'une préposition, ou par le gérondif précédé de la préposition *en,* ou enfin par le participe présent. Exemples :

ظَعَنَ يَقْتَادُ ٱلْقَلْبَ بِأَزِمَّتِهِ

Il partit, entraînant *mon cœur qu'il conduisoit comme par la bride.*

وَأَقْبَلَتْ يَوْمَ جَدَّ ٱلْبَيْنُ فِي حُلَلٍ   سُودٍ تَعَضُّ بَنَانَ ٱلنَّادِمِ ٱلْحَصِرِ

Au jour où notre séparation alloit se réaliser, elle s'est avancée couverte d'habits de deuil, en mordant *le bout de ses doigts, comme l'homme qui se repent et qui a le cœur serré.*

ٱنْكَفَأَ يَحْمَدُ مَغْدَاهُ وَيَمْدَحُ ٱلنَّادِيَ وَنَدَاهُ

Il s'en retourna, en *se* félicitant *de sa course du matin, et* en louant *l'assemblée et sa générosité.*

جَعَلْتُ أَسْتَقْرِي صَوْبَ ٱلصَّوْتِ ٱللَّيْلِيِّ وَأَتَوَسَّمُ ٱلْوُجُوهَ بِٱلنَّظَرِ ٱلْجَلِيِّ

Je me mis à parcourir *la place d'où étoit venue la voix que j'avois ouïe durant la nuit, et* à porter *des regards curieux sur tous les visages, pour reconnoître (la personne qui étoit l'objet de mes recherches).*

طَفِقْتُ أُسَيِّرُ بَيْنَ ٱلسَّيَّارَةِ فَضْلَهُمَا

Je commençai à faire circuler *parmi mes compagnons de voyage leur mérite distingué.*

فَلَبِثْنَا نَرْقُبُهُ رِقْبَةَ أَهِلَّةِ ٱلْأَعْيَادِ

Nous restâmes à guetter *son retour, comme on observe l'apparition de la nouvelle lune qui annonce les fêtes.*

وَأَمَّكُمْ دُونَ ٱلْأَنَامِ طُرًّا   تَبْغِى قِرًى مِنْكُمْ وَمُسْتَقَرًّا

Il s'est dirigé vers vous, par préférence à tous les autres mortels, pour solliciter *de vous un repas hospitalier et un logement.*

فَدُونَكُمْ ضَيْفًا قَنُوعًا حُرًّا   يَرْضَى بِمَا ٱحْلَوْلَى وَمَا أَمَرًّا   وَيَنْثَنِي عَنْكُمْ
بِنَثِّ ٱلْبِـــــرَّا

Recevez donc un hôte facile à satisfaire, d'un noble caractère, qui se contentera de ce qui est amer comme de ce qui est doux, et qui s'en retournera en publiant *vos bienfaits.*

416. L'aoriste, au mode subjonctif, s'emploie après l'adverbe énergique لَنْ, et a toujours la valeur du futur. Exemples :

لَنْ تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً

Le feu ne nous touchera *qu'un petit nombre de jours.*

لَنْ يَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ إِلَّا مَنْ كَانَ هُودًا أَوْ نَصَارَى

*Il n'*entrera *dans le paradis que ceux qui seront Juifs ou Chrétiens.*

417. Au même mode, l'aoriste précédé des conjonctions أَنْ, كَيْ *que, afin que*, ou de leurs composés, ou des prépositions حَتَّى *en sorte que, jusqu'à ce que*, et لِ *pour, afin*, a toujours la valeur du futur relatif (1), et il doit se rendre en français par le mode subjonctif, et par le temps analogue à celui qu'on a employé dans la proposition qui sert d'antécédent, ou bien par l'infinitif précédé de *pour* ou *afin de*. Exemples :

---

(1) La conjonction أَنْ et la préposition حَتَّى suivies de l'aoriste au mode subjonctif, emportent toujours une idée de futur. Il n'en est pas de même quand ces particules sont suivies du prétérit, comme on le verra dans la syntaxe. *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 169, 248 et 257.

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا ٱلْجَنَّةَ

Pensez-vous que vous entriez *dans le paradis ;*

وَمَا جَعَلْنَا ٱلْقِبْلَةَ ٱلَّتِي كُنْتَ عَلَيْهَا إِلَّا لِنَعْلَمَ مَنْ يَتَّبِعُ ٱلرَّسُولَ مِمَّنْ يَنْقَلِبُ عَلَى عَقِبَيْهِ

Nous n'avons institué la Kibla dont tu faisois usage (dans la pratique de la prière), qu'afin que nous sussions distinguer (ou *que* pour distinguer) *ceux qui suivroient l'envoyé (de Dieu), de ceux qui retourneroient sur leurs pas.*

مَا يَكُونُ لِي أَنْ أُبَدِّلَهُ

Il ne m'appartient pas que *je le* change (ou de *le* changer).

اجْعَلْ لِي وَزِيرًا مِنْ أَهْلِي هٰرُونَ أَخِي ٱشْدُدْ بِهِ أَزْرِي وَأَشْرِكْهُ فِي أَمْرِي كَيْ نُسَبِّحَكَ كَثِيرًا

Accorde-moi un aide pris dans ma famille, mon frère Aaron ; fortifie par lui mes reins, et associe-le à mon ministère, afin que nous célébrions *beaucoup tes louanges.*

مِنْكُمْ مَنْ يُرَدُّ إِلَى أَرْذَلِ عُمُرٍ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنْ بَعْدِ عِلْمٍ شَيْئًا

Il y en a d'entre vous qui seront ramenés à une vie extrêmement méprisable, afin qu'après avoir eu précédemment de la science, ils ne sachent *plus rien* (c'est-à-dire, *qui, parvenus à la décrépitude, perdront la mémoire et l'usage des facultés intellectuelles*).

وَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تُقْسِطُوا فِي ٱلْيَتَامَى فَٱنْكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ ٱلنِّسَاءِ

Si vous craignez de *ne pas* observer *une exacte justice par rapport aux orphelins (confiés à vos soins), en ce cas épousez le nombre de femmes que vous voudrez.*

Il faut observer que le mot أَلَّا est une contraction pour أَنْ لَا.

418. L'aoriste, au mode conditionnel, précédé des adverbes négatifs لَمْ et لَمَّا (ce dernier signifie *ne pas encore*), a toujours

la valeur d'un temps passé, ou, pour parler plus exactement, il a la même valeur temporelle qu'auroit à sa place le prétérit, si la proposition étoit affirmative. Exemples :

أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللّٰهَ لَهُ مُلْكُ ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ

*N'*as-*tu donc pas* su *que l'empire du ciel et de la terre appartient à Dieu !*

N'as-tu pas su, c'est-à-dire, *Ne sais-tu pas :* car les Arabes disent souvent عَلِمْتُ *j'ai su,* au lieu de أَعْلَمُ *je sais* (n.° 365), comme on dit en grec ἔγνωκα, et en latin *novi.*

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَأْتِكُمْ مِثْلُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ

Pensez-vous donc que vous entriez dans le paradis, et qu'il ne vous est *point encore* arrivé (c'est-à-dire, *avant qu'il vous soit arrivé*) *des épreuves, comme à ceux qui ont été avant vous !*

419. L'aoriste conditionnel, étant précédé de la préposition لِ, sert à exprimer le commandement qui s'adresse à une seconde ou à une troisième personne; précédé de l'adverbe négatif لَا, il a une valeur prohibitive ou déprécative. Ex. :

فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra ce mois, qu'*il le* jeûne.

وَعَلَى ٱللّٰهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ

Que *les croyans* mettent leur confiance *en Dieu.*

لَا تَقْرَبَا هٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ

Ne vous approchez, *ni l'un ni l'autre, de cet arbre.*

ٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ أَوْ لَا تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ إِنْ تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ سَبْعِينَ مَرَّةً فَلَنْ يَغْفِرَ ٱللّٰهُ لَهُمْ

Demande pardon pour eux, ou ne demande *pas* pardon *pour eux : si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois, Dieu ne leur pardonnera point.*

فَلْيَضْحَكُوا قَلِيلًا وَلْيَبْكُوا كَثِيرًا

Qu'*ils* rient *un peu, et* qu'*ils* pleurent *beaucoup.*

رَبَّنَا لَا تُوَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا

Notre seigneur, ne nous châtie *pas, si nous venons à oublier ou à commettre quelque péché.*

420. Enfin, l'aoriste conditionnel a la valeur d'un temps futur, après la conjonction إِنْ *si*, et après tous les mots qui renferment la valeur de cette conjonction, et dont il a été parlé ci-devant (n.os 403 et 404), tels que مَنْ, مَا, حَيْثُمَا, &c. Cet aoriste alors a, dans les deux propositions corrélatives, la même valeur qu'auroit à sa place le prétérit. Exemples.

وَإِنْ تَفْعَلُوا فَإِنَّهُ فُسُوقٌ بِكُمْ

Si vous le faites, *ce sera une prévarication parmi vous.*

مَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ

Ce que vous ferez *de bien, Dieu le* saura.

إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِنْ قَبْلُ

S'il vole, *déjà un de ses frères a volé autrefois.*

إِنْ تُخْفُوا مَا فِي صُدُورِكُمْ أَوْ تُبْدُوهُ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ

Si vous cachez *ce qui est dans vos cœurs, ou si vous le* manifestez, *Dieu le* saura.

أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِككُّمُ ٱلْمَوْتُ

Par-tout où vous serez, *la mort vous* atteindra.

مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا وَمَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْآخِرَةِ نُؤْتِهِ مِنْهَا

Quiconque voudra *la récompense de ce monde, nous lui* donnerons *des biens de ce monde, et quiconque* voudra *la récompense de la vie future, nous lui* donnerons *une part dans cette vie-là.*

مَا نَنْسَخْ مِنْ آيَةٍ أَوْ نَنْسِهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِنْهَا

Tout verset (de l'Alcoran) que nous abrogerons *ou que nous* supprimerons, *nous en* donnerons *un meilleur à sa place.*

إِنْ يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ أَوْ يُعِيدُوكُمْ فِي مِلَّتِهِمْ

S'ils ont l'avantage *sur vous, ils vous* lapideront, *ou bien ils vous* rameneront *à leur religion.*

421. Dans tous les cas dont il est ici question, en introduisant le verbe كَانَ après le mot conditionnel, tel que إِنْ *si*, مَنْ *quiconque*, &c., on devra employer ensuite l'aoriste du mode indicatif, et le sens sera le même que si l'on eût fait usage du mode conditionnel. Exemples :

مَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلْآخِرَةِ نَزِدْ لَهُ فِي حَرْثِهِ وَمَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا

Celui qui voudra *cultiver le champ de la vie future, nous* augmenterons *pour lui le produit de sa culture; et celui qui* voudra *cultiver le champ de ce monde, nous lui* accorderons *des biens de cette vie.*

إِنْ كَانَ يَكْفِيكَ نِصَابٌ مِنَ ٱلْمَالِ أَلْفَنَاهُ لَكَ فِي ٱلْحَالِ

Si une modique somme d'argent te suffit (à la lettre, *te* suffira), *nous te la* procurerons *à l'instant.*

422. Par une suite de la même influence de la proposition conditionnelle, si, dans la première des deux propositions, on emploie l'impératif au lieu de la conjonction إِنْ *si*, le verbe à l'aoriste du mode conditionnel qui se trouve dans la seconde proposition, doit être traduit par le futur. Exemples :

أَوْفُوا بِعَهْدِكُمْ أُوفِ بِعَهْدِي

Soyez fidèles à votre engagement, je serai fidèle *au mien.*

ٱقْنَعْ بِمَا قَسَمَ ٱللَّهُ لَكَ تَكُنْ غَنِيًّا

Sois content des biens que Dieu t'a départis, tu seras riche.

قَالُوا كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى تَهْتَدُوا

Ils ont dit : Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez bien dirigés.

423. L'aoriste énergique remplace quelquefois l'aoriste indicatif, et alors il a toujours la valeur du futur ; ou bien il remplace l'aoriste conditionnel, et alors il a la signification prohibitive, ou celle du futur. Exemples :

لَئِنْ أَنْجَيْتَنَا مِنْ هٰذِهِ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّاكِرِينَ

Certes, si tu nous délivres de ce danger, nous serons *du nombre des hommes reconnoissans.*

وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ بِشَيْءٍ مِنَ ٱلْخَوْفِ وَٱلْجُوعِ

Certes, nous vous éprouverons *par un peu de crainte ou de faim.*

لَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Ne mourez *point, que vous ne soyez Musulmans.*

لَئِنْ لَمْ يَنْتَهِ لَنَسْفَعَنْ بِٱلنَّاصِيَةِ

Certes, s'il ne s'abstient pas (d'agir ainsi), nous (le) saisirons *par les cheveux qui couvrent son front.*

424. On verra dans la syntaxe quelles sont les règles qui déterminent l'emploi des divers modes de l'aoriste. Il ne s'agissoit ici que de faire connoître leur valeur temporelle.

425. On a vu précédemment que, pour exprimer le plusqueparfait ou prétérit antérieur, on place le prétérit du verbe كَانَ devant celui du verbe auquel on veut donner cette valeur temporelle (n.° 366). Par un procédé semblable, le prétérit du verbe كَانَ, ou, si la proposition est négative et qu'on y emploie l'adverbe négatif لَمْ, l'aoriste conditionnel du même verbe, placé devant un aoriste du mode indicatif, lui donne la valeur de l'imparfait ou présent antérieur. Ex. :

كَانَ يُحِبُّ ٱلشِّعْرَ وَٱلشُّعَرَآءَ وَيَمِيلُ إِلَى أَهْلِ ٱلْأَدَبِ وَٱلْفِقْهِ وَيَكْرَهُ ٱلْمِرَآءَ فِي ٱلدِّيــــــــنِ

Il aimoit *la poésie et les poëtes*, avoit de l'inclination *pour les hommes de lettres et les jurisconsultes, et* détestoit *les contestations en matière de religion.*

On voit, dans cet exemple, que l'influence du verbe كَانَ n'est pas bornée à l'aoriste يُحِبُّ qui le suit immédiatement, mais s'étend aux deux aoristes يَمِيلُ et يَكْرَهُ, et leur donne également à tous la valeur de l'imparfait.

426. Il est inutile, pour donner la valeur de l'imparfait à un aoriste, de faire usage de كَانَ, lorsqu'il y a, avant cet aoriste, un ou plusieurs verbes au prétérit; l'influence de ceux-ci suffit pour faire prendre à l'aoriste la valeur de l'imparfait. Exemple :

رَكِبَ جَعْفَرُ إِلَى ٱلصَّيْدِ وَجَعَلَ يَشْرَبُ تَارَةً وَيَلْهُو أُخْرَى وَتُحَفُ ٱلرَّشِيدِ وَهَدَايَاهُ تَأْتِيهِ وَعِنْدَهُ بَخْتِيشُوعُ ٱلطَّبِيبُ وَأَبُو زَكَّارٍ ٱلْأَعْمَى يُغَنِّيهِ

Djafar monta à cheval *pour chasser, et il se* mit *à boire et à se divertir tour-à-tour; les dons et les présens de Raschid lui* arrivoient ; *auprès de lui (étoit) le médecin Bakhtischou, et Abou Zaccar l'aveugle lui* chantoit *(des chansons).*

Les aoristes تَأْتِي et يُغَنِّي sont déterminés au sens du présent antérieur, par les prétérits رَكِبَ et جَعَلَ.

وَلَمَّا جَآءَهُمْ رَسُولٌ مِنْ عِنْدِ ٱللَّهِ مُصَدِّقًا لِمَا مَعَهُمْ نَبَذَ فَرِيقٌ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا ٱلْكِتَابَ كِتَابَ ٱللَّهِ وَرَآءَ ظُهُورِهِمْ كَأَنَّهُمْ لَا يَعْلَمُونَ

Lorsqu'il est venu vers eux un envoyé de Dieu, confirmant la vérité des choses dont ils étoient déjà en possession, une partie de ces gens qui ont reçu des livres révélés, ont rejeté *derrière leur dos le livre de Dieu, comme s'ils ne* savoient *pas.*

وَٱتَّبَعُوا مَا تَتْلُو ٱلشَّيَاطِينُ عَلَى مُلْكِ سُلَيْمَانَ

Et ils ont suivi *ce que les démons* enseignoient *aux sujets de Salomon.*

42. Il arrive quelquefois que l'aoriste, sans être précédé ni du prétérit de كَانَ, ni d'aucun autre verbe au prétérit qui remplace l'influence de celui-ci, a pourtant la valeur de l'imparfait, parce qu'il y a, dans les antécédens ou dans les circonstances du discours, quelque chose qui suffit pour déterminer cette valeur temporelle. Exemples :

قُلْ فَلِمَ تَقْتُلُونَ أَنْبِيَآءَ ٱللَّهِ مِنْ قَبْلُ

Dis-leur : Pourquoi donc tuiez-*vous* précédemment *les prophètes de Dieu !*

إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِنْ كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادُ ٱللَّهِ يُفَجِّرُونَهَا تَفْجِيرًا يُوفُونَ بِٱلنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيرًا وَيُطْعِمُونَ ٱلطَّعَامَ عَلَى حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا إِنَّمَا نُطْعِمُكُمْ لِوَجْهِ ٱللَّهِ

Les justes boiront d'une coupe dont le breuvage est du camphre, d'une source qui servira de boisson aux serviteurs de Dieu, et qu'ils feront sourdre à leur volonté, (parce que de leur vivant) ils s'acquittoient *fidèlement de leurs vœux, et ils* appréhendoient *un jour dont les malheurs se répandent avec une grande vîtesse ; ils* donnoient à manger *pour l'amour de Dieu au pauvre, à l'orphelin et au captif, (en leur disant) : Nous ne vous donnons à manger que pour l'amour de Dieu.*

On ne peut se dissimuler que, dans ces exemples, تَقْتُلُونَ et يُوفُونَ sont mis pour كُنْتُمْ تَقْتُلُونَ et كَانُوا يُوفُونَ. L'ellipse est surtout remarquable dans le dernier exemple.

إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي ٱلْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيَعًا يَسْتَضْعِفُ طَائِفَةً مِنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَآءَهُمْ وَيَسْتَحْيِي نِسَآءَهُمْ إِنَّهُ كَانَ مِنَ ٱلْمُفْسِدِينَ وَنُرِيدُ أَنْ نَمُنَّ عَلَى ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا فِي

Pharaon s'est élevé d'orgueil sur la terre, et il en a séparé les habitans en diverses classes ; il traitoit *avec mépris quelques-uns d'entre eux,* faisoit mourir *leurs enfans mâles, et* conservoit *la vie à leurs filles : car il a été du nombre de ceux qui ont fait des actions barbares. Nous* voulions *faire éprouver nos bienfaits à ceux qui avoient été traités avec mépris dans cette terre.*

Il est évident que, dans ce passage, نُرِيدُ est pour كُنَّا نُرِيدُ. Les grammairiens arabes qui disent que dans ce cas il y a حِكَايَةُ حَالٍ مَاضِيَةٍ *récit d'une chose passée, sous la forme du présent,* envisagent cela d'une autre manière (1).

---

(1) Béidhawi dit sur ce passage : وَنُرِيدُ حِكَايَةُ حَالٍ مَاضِيَةٍ مَعْطُوفَةٌ عَلَى إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي ٱلْأَرْضِ مِنْ حَيْثُ أَنَّهُمَا وَاقِعَانِ تَفْسِيرًا لِلنَّبَآءِ « Le mot نُرِيدُ exprime ici, sous la forme du présent, un événement » passé ; il se joint par la conjonction avec les mots : *Pharaon s'est élevé d'orgueil* » sur la terre, attendu que ces deux propositions, *Pharaon s'est élevé,* &c., » *Nous voulons,* &c., sont l'une et l'autre le développement du mot l'*histoire,* de cette phrase : *Nous allons te raconter quelque chose de l'histoire de Pharaon et* » *de Moïse.* » *Voyez* Alcoran, sur. 28, vers. 2.

Béidhawi veut dire que, pour donner au verbe نُرِيدُ sa véritable valeur temporelle, qui est le présent, il faut se transporter au temps où, pour punir Pharaon, qui *s'étoit élevé d'orgueil,* Dieu *vouloit* faire éprouver ses bienfaits aux enfans de Jacob.

Le terme technique حِكَايَةٌ signifie en général *employer,* en parlant d'une chose ou en la racontant, *la même forme dont on auroit usé au moment même où elle se passoit, ou bien où elle aura lieu.* Elle est donc applicable aussi bien à l'expression du futur qu'à celle du passé. Ainsi l'emploi qu'on fait d'un temps présent, passé ou futur, peut être *conforme au fait* تَحْقِيقًا, si ce qu'on énonce est effectivement présent, passé ou futur, *par rapport au moment où l'on parle* بِٱلنَّظَرِ إِلَى زَمَانِ ٱلتَّكَلُّمِ, ou bien *être fait en manière de récit* حِكَايَةً, lorsque vous exprimez, par exemple, sous la forme du présent, une chose passée ou future, n'ayant égard qu'à l'époque à laquelle la chose appartient effectivement, abstraction faite de sa relation avec l'acte de la parole. Cette expression peut même s'appliquer à un impératif. Par exemple, Béidhawi, sur ce passage de l'Alcoran, sur. 43, vers. 23 : قُلْ أَوَلَوْ جِئْتُكُمْ بِأَهْدَى مِمَّا وَجَدْتُمْ عَلَيْهِ

428. Si l'on fait attention que l'imparfait offre l'action sous un double point de vue, comme passée par rapport au moment où l'on parle, et comme présente par rapport à une époque dont on parle et à quelque événement qui y a eu lieu, on reconnoîtra que l'union d'un prétérit avec l'aoriste, qui, de sa nature, exprime le présent, est très-propre à rendre cette double vue de l'esprit (1).

429. Outre le prétérit antérieur et le présent antérieur, que les Arabes expriment en ajoutant le prétérit du verbe كَانَ à un

---

آبَآءَكُمْ, dit que cet impératif قُلْ est حِكَايَةُ أَمْرٍ مَاضٍ *la représentation d'un impératif passé*, c'est-à-dire que c'est la même chose que si l'on eût dit ثُمَّ قِيلَ لِلنَّذِيرِ قُلْ, *ensuite il fut dit au prédicateur : Dis*, &c.; en sorte qu'au lieu de raconter un événement passé, on le met en scène, comme s'il avoit lieu au moment même, sous les yeux de ceux à qui l'on parle.

Le mot حِكَايَة signifiant *récit* et *imitation*, les emplois divers qu'en font les grammairiens arabes paroissent avoir été pris, tantôt de la première de ces significations, tantôt de la seconde. On peut voir, relativement à ces diverses acceptions, mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 47, 105 et suiv., 321 et 342.

Le savant M. Sam. Lee, dans sa Grammaire hébraïque (*a Grammar of the hebrew language*, Londres, 1827), a rapporté (pag. 345) un passage important du commentaire de Djami sur la *Cafiya* d'Ebn-alhadjib, relatif au mot حِكَايَة, et à ce que les grammairiens entendent par cette expression, quand elle s'applique à la valeur temporelle des verbes; mais il ne l'a pas parfaitement compris. Je reviendrai peut-être là-dessus quand je traiterai de la syntaxe spéciale de la particule حَتَّى suivie d'un verbe à l'aoriste.

(1) L'aoriste de l'indicatif a très-souvent, dans l'Alcoran, la valeur de l'imparfait, après l'adverbe conjonctif de temps إِذْ, parce qu'il y a ellipse d'un antécédent, qui ne peut être autre que آذْكُرْ مَا كَانَ *souviens-toi de ce qui est arrivé, alors que*, &c. Car le sens propre de la particule ou adverbe conjonctif de temps إِذْ, est d'indiquer la simultanéité de deux événemens, soit passés, soit présens ou futurs. *Voyez* des exemples de cela dans l'Alcoran, sur. 8, vers. 30, 45, 46, &c. *Voyez* aussi ce que j'ai dit ci-devant, relativement au mot أَذْكُرُ *je me souviens*, n.° 390.

prétérit et à un aoriste, ils ont encore recours à un moyen semblable pour rendre le futur passé. Pour cela ils combinent l'aoriste du verbe كَانَ avec un prétérit, et quelquefois ils interposent la particule قَدْ entre les deux verbes. Exemples :

يَقُولُونَ مَتَى هٰذَا ٱلْوَعْدُ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ قُلْ عَسَى أَنْ يَكُونَ رَدِفَ لَكُمْ بَعْضُ مَا تَسْتَعْجِلُونَ

Ils disent : Quand s'effectuera cette menace, si vous êtes véridiques ! Dis : Il est possible que déjà sera montée en croupe *derrière vous une partie de ce dont vous hâtez l'arrivée par vos vœux.*

أَغِيرُوا عَلَى نَعَمِهِمْ فَلْنَأْخُذْهُ فَنَكُونَ قَدْ أَخَذْنَا عِوَضًا مِمَّا صُنِعَ بِنَا

Jetez-vous sur leurs chameaux ; prenons-les, et alors nous aurons pris *notre revanche du mal qu'on nous a fait.*

وَسَأَسْتَأْجِرُ أَقْوَامًا يَحْمِلُونَهُ إِلَى مَنْزِلِي وَأَكُونُ أَنَا آخِرَهُمْ وَلَا يَكُونُ بَقِيَ وَرَآئِي شَيْءٌ يُشْغِلُ فِكْرِي بِفِعْلِهِ وَنَقْلِهِ وَأَكُونُ قَدِ ٱسْتَظْهَرْتُ لِنَفْسِي فِي إِرَاحَةِ بَدَنِي عَنِ ٱلْكَدِّ بِيَسِيرِ أُجْرَةٍ أُعْطِيهَا لَهُمْ

Je louerai des gens pour le porter chez moi, et je partirai le dernier après eux tous ; par ce moyen, il ne sera resté *derrière moi rien à faire ni à transporter qui me cause des soucis, et* je me serai rendu un service *à moi-même, en épargnant à mon corps un travail fatigant, au moyen d'un modique salaire que je donnerai à ces gens* (1).

---

(1) Voici encore un exemple évident de cette union de l'aoriste de كَانَ avec un prétérit. Tebrizi, dans son Commentaire sur le *Hamasa*, explique ce vers de Taabbata-scharran :

إِنِّي لَمُهْدٍ مِنْ ثَنَآئِي فَقَاصِدٌ ‏ ‏ بِهِ لِٱبْنِ عَمِّ ٱلصِّدْقِ شَمْسِ بْنِ مَالِكِ

« J'offre un présent de mes éloges, et je les adresse à mon excellent cousin, » Schems, fils de Malec. »

Et il en analyse ainsi la construction :

ٱللَّامُ فِي قَوْلِهِ لِٱبْنِ عَمِّ ٱلصِّدْقِ يَجُوزُ أَنْ تَتَعَلَّقَ بِمُهْدٍ وَعَلَى هٰذَا تَكُونُ قَدْ

430. L'usage que font les Arabes du verbe كَانَ pour modifier la valeur du prétérit et des aoristes, pourroit faire envisager ce verbe comme un verbe auxiliaire, mais ce seroit une erreur. L'emploi du prétérit ou de l'aoriste du verbe كَانَ n'a réellement pour objet que d'exprimer, par la réunion de deux verbes, soit au même temps, comme كَانَ كَتَبَ *il avoit écrit*, soit à des temps différens, comme كَانَ يَكْتُبُ *il écrivoit*, et يَكُونُ كَتَبَ *il aura écrit*, cette double relation de temps, qui est inhérente au prétérit antérieur, au présent antérieur, et au futur passé.

La preuve que كَانَ n'est point dans ce cas un verbe auxiliaire, peut se tirer de plusieurs observations.

1.° On omet ce verbe toutes les fois qu'il y a dans les antécédents quelque chose qui peut remplacer son influence.

2.° Il n'est pas nécessaire que le verbe كَانَ soit à la même personne ni au même nombre que le verbe sur lequel s'exerce son influence; c'est ce qu'on voit dans l'exemple suivant:

لَمَّا مَثَلْتُ بَيْنَ يَدَيْهِ وَكُنْتُ قَدْ قِيلَ لِي مِنْ قَبْلُ فِي ذَلِكَ إِنَّهُ بَاحِثٌ مِنْكَ
وَمُسَائِلُكَ عَمَّا نُقِلَ عَنْكَ حَصَلَ لِي مِنَ ٱلرُّهْبِ وَٱلْخَوْفِ مَا حَصَلَ

*Lorsque je me fus présenté devant lui (et déjà l'on m'*avoit dit *précédemment: Il ne manquera pas de te questionner et de t'interroger au sujet des propos qu'on lui a rapportés de toi), j'éprouvai cette crainte et cette frayeur qui s'est emparée de moi.*

أَعْمَلْتَ ٱلْفِعْلَ ٱلْأَوَّلَ وَكَانَ ٱلْأَجْوَدُ أَنْ يَقُولَ فَقَاصِدٌ إِيَّاهُ بِهِ وَيَجُوزُ أَنْ تَتَعَلَّقَ
ٱللَّامُ بِقَوْلِهِ فَقَاصِدٌ وَعَلَى هَذَا تَكُونُ قَدْ أَعْمَلْتَ ٱلْفِعْلَ ٱلثَّانِيَ

« Le *lam* des mots *libni ammi' ssidki* peut dépendre de *mohdin;* et si vous » admettez cela, vous *aurez donné* le régime au premier verbe; en ce cas, il » eût été mieux de dire *fékasidon iyyahou bihi:* ou bien, il peut dépendre de » *fékasidon;* auquel cas, vous *aurez donné* le régime au second verbe. »

On diroit de même كُنَّا قَدْ قِيلَ لَنَا *on nous* avoit dit, et كَانَتْ قَدْ أَصَابَهَا مَرَضٌ *une maladie* étoit survenue *à elle.*

3.° Il arrive souvent que le verbe كَانَ, placé devant un prétérit ou un aoriste, a une destination toute différente, et n'influe sur la valeur temporelle des verbes qui le suivent, qu'en détruisant ou épuisant sur lui-même l'influence d'une conjonction ou d'un autre mot qui emporte l'idée d'une condition. Ainsi إِنْ كَتَبَ signifie *s'il écrit* (à lettre, *s'il écrira*), إِنْ كَانَ كَتَبَ *s'il a écrit :* مَنْ فَعَلَ ذَٰلِكَ قُتِلَ veut dire, *celui qui fera cela, sera mis à mort*, et مَنْ كَانَ فَعَلَ ذَٰلِكَ قُتِلَ, *celui qui a fait cela, a été mis à mort.*

Au reste, ce n'est pas ici le lieu de développer l'analyse des propositions qui renferment ainsi deux verbes dont l'union sert à compléter l'idée temporelle qu'il s'agit d'exprimer.

431. La théorie que nous venons d'exposer relativement à l'usage des temps, dans la langue arabe, paroîtra peut-être au premier coup-d'œil très-compliquée ; cependant on peut assurer que, dans la pratique, la valeur des temps est sujette à bien peu d'incertitude, si ce n'est dans l'Alcoran, livre dont le style elliptique, figuré et souvent incohérent, prête quelquefois à diverses interprétations. En général, cette théorie peut se réduire à quatre principes généraux : 1.° que les deux formes temporelles des verbes arabes ont par elles-mêmes des valeurs déterminées, l'une signifiant le passé, l'autre le présent et le futur ; 2.° que souvent il est absolument indifférent de considérer ce second temps comme présent ou futur, et que, quand cette distinction est nécessaire, les moyens de la faire ne manquent point ; 3.° que, dans une multitude de cas, la valeur temporelle des propositions, au lieu d'être déterminée par les formes des verbes, l'est, soit par les conjonctions et les adverbes conjonctifs de temps, soit par les adverbes négatifs ou quelques autres particules à l'influence desquelles les propositions sont

soumises, soit enfin par le rapport même que les propositions ont entre elles ; 4.° enfin, que l'intervention du verbe كَانَ sert essentiellement à modifier la valeur des temps du verbe. La syntaxe jettera encore un nouveau jour sur cette matière, et la pratique rendra très-facile l'application de la théorie.

§. X. CONJUGAISON DE LA VOIX OBJECTIVE D'UN VERBE TRILITÈRE PRIMITIF RÉGULIER.

432. Les verbes arabes n'ont que deux temps à la voix objective, le prétérit et l'aoriste.

433. Le prétérit objectif ne diffère du prétérit subjectif, qu'en ce que, à la voix objective, la première lettre radicale a toujours pour voyelle un *dhamma,* et la seconde un *kesra,* quelle que soit d'ailleurs la voyelle de la deuxième radicale, à la voix subjective. Du reste, les nombres, les genres et les personnes se forment de la même manière pour l'une et l'autre voix. Exemples : كُتِبَ, كُتِبْتُ, &c.

434. A l'aoriste, les crémens ou lettres أَيْنَ ont toujours pour voyelle un *dhamma,* et la voyelle de la deuxième lettre radicale est toujours un *fatha.* Ces deux caractères sont les seuls qui distinguent l'aoriste de cette voix, de celui de la voix subjective. Exemples : يُكْتَبُ, تُكْتَبُ, &c.

435. Tous les modes de l'aoriste ont lieu à la voix objective, comme à la voix subjective.

436. La voix objective n'a point d'impératif : on y supplée par l'aoriste du mode conditionnel, qui, comme on l'a déjà vu (n.° 419), remplace souvent l'impératif.

437. Ces observations pourroient suffire pour conjuguer un verbe à la voix objective; néanmoins, pour en faciliter aux commençans l'application, on a cru devoir joindre ici un tableau qui présente le paradigme complet du verbe primitif trilitère régulier, à la voix objective.

§. XI. VERBES DÉRIVÉS DU VERBE TRILITÈRE PRIMITIF, ET VERBE QUADRILITÈRE PRIMITIF, AVEC SES DÉRIVÉS.

438. Dans tous les verbes dérivés, ainsi que dans les verbes quadrilitères primitifs, les inflexions finales qui servent à former les temps et les modes, ainsi que les nombres, les genres et les personnes du prétérit, de l'aoriste et de l'impératif, sont les mêmes que celles du verbe trilitère primitif. Les lettres caractéristiques ou crémens de l'aoriste sont aussi les mêmes dans tous ces verbes.

Il n'y a donc à considérer, dans tous ces verbes, que les voyelles des lettres radicales, et celles des lettres caractéristiques de chaque forme dérivée, et des crémens de l'aoriste.

439. On peut diviser, à cet égard, toutes les formes des verbes dérivés, en deux classes. La première contient les deuxième, troisième et quatrième formes du verbe trilitère, et la forme primitive du verbe quadrilitère, que nous joignons à ces formes dérivées du verbe trilitère, parce qu'elle suit les mêmes règles. La deuxième classe comprend toutes les autres formes dérivées des verbes primitifs, soit trilitères, soit quadrilitères.

440. Ce qui distingue principalement ces deux classes, c'est que, dans la première, les lettres أَيتنْ ou crémens de l'aoriste sont affectées de la voyelle *dhamma*, au lieu que, dans la seconde classe, ces lettres ont toujours pour voyelle un *fatha*; ce qui ne doit cependant s'entendre que de la voix subjective de chacune des formes dérivées.

Comme toutes les inflexions finales sont conformes à celles du verbe trilitère primitif, il suffit de donner ici le premier mot de chaque temps de chacune de ces formes dérivées, tant à la voix subjective qu'à la voix objective.

441. *PARADIGMES des différentes Formes de verbes dérivés du Verbe trilitère, qui appartiennent à la première classe, et de la Forme primitive du Verbe quadrilitère.*

VOIX SUBJECTIVE.

VERBE TRILITÈRE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
2.e	كَتَّبَ	يُكَتِّبُ	كَتِّبْ
3.e	كَاتَبَ	يُكَاتِبُ	كَاتِبْ
4.e	أَكْتَبَ	يُكْتِبُ	أَكْتِبْ

VERBE QUADRILITÈRE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
1.re	قَمْطَرَ	يُقَمْطِرُ	قَمْطِرْ

VOIX OBJECTIVE.

VERBE TRILITÈRE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
2.e	كُتِّبَ	يُكَتَّبُ
3.e	كُوتِبَ	يُكَاتَبُ
4.e	أُكْتِبَ	يُكْتَبُ

VERBE QUADRILITÈRE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
1.re	قُمْطِرَ	يُقَمْطَرُ

OBSERVATIONS sur la Voix subjective.

442. Au prétérit des verbes de cette première classe, l'avant-lernière radicale a toujours pour voyelle un *fatha.*

443. A l'aoriste, cette même lettre a toujours pour voyelle un *kesra.*

444. Les crémens de l'aoriste ont toujours pour voyelle un *dhamma.*

445. L'aoriste a tous les mêmes modes que dans la conjugaison du verbe primitif, et il les forme de même.

446. L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel, par la suppression des crémens : il a aussi les deux formes énergiques.

447. L'*elif* caractéristique de la quatrième forme disparoît toutes les fois qu'il survient, avant les lettres radicales, une lettre servile formative, comme, par exemple, à l'aoriste : ainsi l'on écrit يُنْصِرُ, et non يُانْصِرُ.

OBSERVATIONS sur la Voix objective.

448. Au prétérit objectif de la troisième forme, l'*élif* quiescent caractéristique de cette forme se change en un و, à cause du *dhamma* qui le précède (n.° 180).

449. Les voyelles de la deuxième lettre radicale et des crémens de l'aoriste sont les mêmes qu'à la voix objective du verbe primitif.

450. L'aoriste a les mêmes modes qu'à la voix subjective.

451. *PARADIGMES des différentes Formes de verbes dérivés du Verbe trilitère, qui appartiennent à la seconde classe, et des Formes dérivées du Verbe quadrilitère; tant à la voix subjective qu'à la voix objective.*

DÉRIVÉS DU VERBE TRILITÈRE.

VOIX SUBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
5.e	تَكَتَّبَ	يَتَكَتَّبُ	تَكَتَّبْ

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
6.e	تَكَاتَبَ	يَتَكَاتَبُ	تَكَاتَبْ
7.e	إِنْكَتَبَ	يَنْكَتِبُ	إِنْكَتِبْ
8.e	إِكْتَتَبَ	يَكْتَتِبُ	إِكْتَتِبْ
9.e	إِكْتَبَّ	يَكْتَبُّ	إِكْتَبِبْ
10.e	إِسْتَكْتَبَ	يَسْتَكْتِبُ	إِسْتَكْتِبْ
11.e	إِكْتَابَّ	يَكْتَابُّ	إِكْتَابِبْ
12.e	إِكْتَوْتَبَ	يَكْتَوْتِبُ	إِكْتَوْتِبْ
13.e	إِكْتَوَّبَ	يَكْتَوِّبُ	إِكْتَوِّبْ

VOIX OBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
5.e	تُكُتِّبَ	يُتَكَتَّبُ
6.e	تُكُوتِبَ	يُتَكَاتَبُ
7.e	أُنْكُتِبَ	يُنْكَتَبُ
8.e	أُكْتُتِبَ	يُكْتَتَبُ
9.e	*Manque.*	
10.e	أُسْتُكْتِبَ	يُسْتَكْتَبُ
11.e	*Manque.*	
12.e	أُكْتُوتِبَ	يُكْتَوْتَبُ
13.e	أُكْتُوِّبَ	يُكْتَوَّبُ

DÉRIVÉS DU VERBE QUADRILITÈRE.

VOIX SUBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
2.e	تَقَمْطَرَ	يَتَقَمْطَرُ	تَقَمْطَرْ
3.e	إِقْمَنْطَرَ	يَقْمَنْطِرُ	إِقْمَنْطِرْ
4.e	إِقْمَطَرَّ	يَقْمَطِرُّ	إِقْمَطْرِرْ

VOIX OBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
2.e	تُقُمْطِرَ	يُتَقَمْطَرُ
3.e	أُقْمُنْطِرَ	يُقْمَنْطَرُ
4.e	أُقْمُطِرَّ	يُقْمَطَرُّ

OBSERVATIONS communes aux deux Voix.

452. L'*élif* initial de la septième forme et de toutes les formes suivantes du verbe trilitère, ainsi que de la troisième et de la quatrième du verbe quadrilitère, disparoît, quand il survient une des lettres serviles formatives de l'aoriste (n.° 447).

453. L'aoriste a tous les mêmes modes que dans le verbe primitif, et il les forme de même.

454. Les cinquième et sixième formes sont quelquefois changées en إِفَّعَّلَ et إِفَّاعَلَ ; l'aoriste alors est يَفَّعَّلُ et يَفَّاعَلُ, et l'impératif, إِفَّعَّلْ et إِفَّاعَلْ. Le *teschdid* que ces formes ont sur la première lettre radicale, et qui est leur signe caractéristique, les distingue suffisamment de toutes les autres formes dérivées.

455. L'usage des formes إِفَّعَّلَ et إِفَّاعَلَ est assez fréquent dans

l'Alcoran; mais ces formes extraordinaires sont restreintes aux racines qui ont pour première lettre radicale une des lettres ث, ت, ج, د, ذ, ز, س, ش, ص, ض, ط et ظ.

456. † Dans les cinquième et sixième formes, dont la première lettre caractéristique est un ت, cette lettre disparoît quelquefois aux personnes de l'aoriste qui ont aussi un ت pour crément : ainsi, au lieu de dire تَتَكَسَّرُ et تَتَبَاعَدُ, on peut dire تَكَسَّرُ et تَبَاعَدُ. Malgré cette suppression, les voyelles de ces aoristes les distinguent suffisamment des aoristes de la deuxième et de la troisième forme, soit subjectifs, comme تُكَسِّرُ et تُبَاعِدُ, soit objectifs, comme تُكَسَّرُ et تُبَاعَدُ. Ils sont distingués des aoristes subjectifs de la deuxième et de la troisième forme, parce qu'ils ont un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale; et des aoristes tant subjectifs qu'objectifs des mêmes formes, parce qu'ils ont un *fatha* pour voyelle sur le ت, au lieu que ceux-ci ont un *dhamma.* La même chose peut avoir lieu à la seconde forme du verbe quadrilitère.

457. † Lorsque la première radicale d'un verbe est un ن, le ن caractéristique de la septième forme se confond avec la première radicale, par le moyen d'un *teschdid.* Ainsi, de نَصَرَ, dérive, à la septième forme, إِنَّصَرَ, au lieu de إِنْنَصَرَ.

458. † Les verbes qui commencent par un م, peuvent convertir le ن caractéristique de la septième forme en م, et alors ils l'insèrent par un *teschdid* dans la première radicale. Ex. : إِمَّحَى, إِمَّعَطَ et إِمَّلَسَ, pour إِنْمَحَى, إِنْمَعَطَ et إِنْمَلَسَ (1).

459. † Les verbes qui commencent par un ر ou un ل, n'ont point d'ordinaire de septième forme (2).

---

(1) La conversion et l'insertion dont il s'agit ici, ne sont que facultatives, comme l'a observé M. Lumsden (*a Grammar of the arab. ling.* pag. 497). Les exemples que je donne ici sont empruntés au dictionnaire de Djewhari.

(2) On trouve cependant إِنْرَضَّ, septième forme de رَضَّ, dans la *Vie de*

460. Quand la première radicale est un ن, le ت caractéristique de la huitième forme se confond avec cette première radicale, par le moyen d'un *teschdid ;* ainsi de نَبَعَ dérive, à la huitieme forme, إِنَّبَعَ, pour إِنْتَبَعَ.

461. Le ت caractéristique de la huitième forme se change en ط, quand la première radicale est une des lettres ص, ض, ط et ظ : ainsi de صَنَعَ, طَلَعَ et ضَرَبَ se forment إِصْطَنَعَ, إِطَّلَعَ et إِضْطَرَبَ ; de ظَلَمَ on fait إِظْطَلَمَ ou إِطَّلَمَ ou إِظَّلَمَ. Dans le second exemple, le ط radical et celui qui est caractéristique de la forme dérivée, sont unis par le moyen d'un *teschdid ;* dans le quatrième exemple, le ت peut se changer en ط ou en ظ. On peut aussi dire إِضَّرَبَ, au lieu de إِضْطَرَبَ.

462. Si la première radicale est un ز, le ت caractéristique de la huitième forme se change en د : ainsi de زَادَ se forme إِزْدَادَ, au lieu de إِزْتَادَ.

463. Il se change aussi en د, si la première radicale est un د, et alors la lettre radicale et la lettre caractéristique s'unissent par le moyen d'un *teschdid :* ainsi de دَرَكَ on forme إِدَّرَكَ, au lieu de إِدْتَرَكَ.

464. Si la première radicale est un ذ, le ت de la huitième forme se change en د ; ou bien il se change en ذ, et les deux lettres s'unissent par un *teschdid :* le ت caractéristique et le ذ radical peuvent aussi se changer l'un et l'autre en د ; ainsi de ذَكَرَ on peut former إِذْدَكَرَ, إِذَّكَرَ et إِدَّكَرَ, au lieu de إِذْتَكَرَ.

Timour, par Ebn-Arabschah, édition de M. Manger, tom. I, pag. 104. Quant à إِبْرَصَّنَ, qu'on lit dans Avicenne, tom. II, pag. 108, liv. 14, je suis convaincu qu'il faut lire en cet endroit إِنْفَرَصَّ.

La septième forme et la huitième ayant en général la même valeur, l'absence d'une de ces formes se trouve compensée par l'autre.

465. Si la première radicale est un ث, un و ou un ى, elle se change en ت, et ce ت s'unit par un *teschdid* avec le ت caractéristique de la huitième forme: ainsi de ثَبَتَ, وَقَى et يَسَرَ on forme إِثَّبَتَ, إِتَّقَى et إِتَّسَرَ, au lieu de إِثْتَبَتَ, إِوْتَقَى et إِيْتَسَرَ. Au lieu de إِثَّبَتَ, on peut aussi dire إِتَّبَتَ.

466. † Lorsque la seconde radicale du verbe trilitère est une des lettres ت, ث, د, ذ, ز, س, ش, ص, ض, ط et ظ, la huitième forme devient quelquefois parfaitement semblable à la seconde, ce qui arrive par les altérations suivantes. Prenons pour exemple la racine خَصَمَ, dont la huitième forme est régulièrement اِخْتَصَمَ. 1.° Le ت caractéristique de cette forme se change en ص et s'unit par un *teschdid* avec le ص radical; 2.° la voyelle du ت se reporte sur la première radicale; 3.° la première radicale n'étant plus djezmée, l'*elif* d'union, devenu sans objet, est supprimé (1). On a donc خَصَّمَ au lieu de اِخْتَصَمَ. Pour distinguer cette huitième forme de la seconde, quelques grammairiens font subir certains changemens aux voyelles, et disent: خِصَّمَ ou خِصِّمَ ou خَصِّمَ. L'aoriste et l'impératif subissent les changemens analogues, et l'on dit: يَخَصِّمُ, يَخِصِّمُ, يِخِصِّمُ et يَخَصَّمُ au lieu de يَخْتَصِمُ (2).

---

(1) Relativement à cette suppression, voici ce que dit un grammairien (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1234):

قَدْ عُلِمَ أَنَّ هَمْزَةَ ٱلْوَصْلِ إِنَّمَا جِيءَ بِهَا لِلتَّوَصُّلِ إِلَى ٱلِٱبْتِدَآءِ بِٱلسَّاكِنِ فَإِذَا تَحَرَّكَ ذَلِكَ ٱلسَّاكِنُ ٱسْتُغْنِيَ عَنْهَا نَحْوَ ٱسَّتَرَ إِذَا قُصِدَ ٱلْإِدْغَامُ بِتَآءِ ٱلْإِفْتِعَالِ فِيمَا بَعْدَهَا نُقِلَتْ حَرَكَتُهَا إِلَى ٱلْفَآءِ فَقِيلَ سَتَّرَ

(2) Il y a plusieurs exemples de cette forme irrégulière dans l'Alcoran, et elle est reconnue par Djewhari, comme on peut le voir aux mots خصم, حطف, عدر et قتل. Il est même bon de remarquer qu'à l'adjectif verbal on peut prononcer مُفَعِّلٌ, مِفِعِّلٌ et مُفُعِّلٌ. Toutefois les grammairiens ne sont

467. † La dixième forme, dans les verbes dont la première radicale est un ط, perd quelquefois le ت formatif ou le ط radical. Exemple: إِسْطَاعَ et إِسْتَاعَ pour إِسْتَطَاعَ de la racine طَاعَ (1).

468. † La onzième forme présente une exception à la règle qui interdit le concours d'une lettre de prolongation et d'une lettre djezmée (n.os 101 et 112); c'est une exception qui rentre dans la classe de celles qu'on a déjà observées (n.os 154, 183 et 312).

OBSERVATIONS particulières à la Voix subjective.

469. Au prétérit de tous les verbes de cette deuxième classe, l'avant-dernière lettre radicale a toujours pour voyelle un *fatha*.

---

pas d'accord sur la manière de lire et d'interpréter les mots de ce genre qui se rencontrent dans l'Alcoran. Je soupçonne que les grammairiens ont généralisé des anomalies qui étoient particulières à quelques dialectes ou n'avoient lieu que dans un petit nombre de mots. On pourroit même conjecturer que ce n'étoient, dans l'origine, que des fautes d'orthographe qui s'étoient glissées dans les exemplaires de l'Alcoran, et qu'un respect superstitieux aura conservées, comme les Juifs ont conservé religieusement toute sorte d'anomalies bizarres dans la transcription de leurs livres saints. L'Alcoran en offre des exemples certains, comme quelques critiques musulmans en ont fait la remarque. On peut, je pense, ranger dans cette catégorie le mot يَهْدِّى, qu'on lit dans quelques manuscrits de ce livre, et qu'on suppose tenir la place de تَهْتَدِى, quoiqu'il soit contraire à toutes les règles. Il y a des grammairiens qui lisent يَهَدِّى ou يِهِدِّى. *Voyez* ci-devant, la note (1), pag. 42 et suiv.

(1) Quelques grammairiens écrivent إِسْطَّاعَ, d'autres إِسْطَاعَ. Je crois que le verbe طَاعَ est le seul qui éprouve cette anomalie. (*Voyez* Alcoran, sur. 18, vers. 96.) Il y a des grammairiens qui prétendent que أَسْطَاعَ est à la quatrième forme, pour أَطَاعَ, comme أَهْرَاقَ pour أَرَاقَ. *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 363 et 387. Djewhari, au mot هرق, adopte le sentiment de Sibawaih, et regarde أَسْطَاعَ et أَهْرَاقَ, comme des verbes à la quatrième forme.

470. A l'aoriste des cinquième et sixième formes des verbes trilitères et de la deuxième des verbes quadrilitères, l'avant-derniere lettre radicale a pour voyelle un *fatha*; dans toutes les autres formes de cette deuxième classe, elle a pour voyelle un *kesra.*

471. L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel, par la suppression des crémens de ce temps. Il prend aussi les deux formes énergiques. Si le prétérit commence par un *élif* servile, cet *élif* reprend à l'impératif la place des crémens de l'aoriste.

472. Les neuvième et onzième formes ont toujours, à la voix subjective, une signification neutre; par cette raison, elles n'ont point de voix objective.

473. La dernière radicale étant doublée à la neuvième et à la onzième forme, le redoublement est seulement indiqué par un *teschdid* toutes les fois que la dernière radicale est affectée d'une voyelle, et l'on supprime la voyelle qui devroit appartenir à la lettre précédente, comme dans إِصْفَرَّ et إِصْفَارَّ qui sont pour إِصْفَرَرَ et إِصْفَارَرَ : mais cette contraction cesse d'avoir lieu lorsque la dernière lettre radicale doit être affectée d'un *djezma ;* ainsi, à la seconde personne du singulier masculin du prétérit, on dit إِصْفَرَرْتَ et إِصْفَارَرْتَ. C'est par la même raison que l'élision cesse d'avoir lieu à l'impératif et à l'aoriste conditionnel, comme on le voit dans le paradigme : ceci s'applique également à la quatrième forme du verbe quadrilitère, et sera développé dans la conjugaison du verbe *sourd* (n.° 480).

OBSERVATION particulière à la Voix objective.

474. Au prétérit de la sixième forme, l'*élif*, qui est une des lettres caractéristiques de cette forme, se convertit en un و, comme on l'a déjà observé au sujet de la troisième forme (n.° 448), et par la même raison.

§. XII. DES VERBES ANOMAUX OU IRRÉGULIERS, EN GÉNÉRAL.

475. J'appelle *verbes anomaux* ou *irréguliers*, tous ceux qui, dans leur conjugaison, éprouvent, soit dans leurs lettres radicales, soit dans leurs voyelles, quelque irrégularité qui les éloigne plus ou moins du paradigme du verbe régulier. Ces irrégularités consistent, 1.° dans la permutation de l'*élif* hamzé أ, en ؤ ou en ئ; 2.° dans la suppression d'une voyelle, ou dans son transport sur une autre consonne que celle à laquelle elle devroit régulièrement appartenir; 3.° dans la suppression ou la permutation des lettres و et ى, lorsqu'elles se rencontrent parmi les radicales. Quelquefois plusieurs de ces anomalies se trouvent réunies.

476. † Tout verbe dont la conjugaison offre quelqu'une de ces anomalies, se nomme en arabe غَيْرُ سَالِمٍ *non sain*, par opposition au verbe régulier nommé سَالِمٌ *sain* (n.° 313). On divise les verbes irréguliers en deux classes principales : on nomme صَحِيحٌ *parfaits*, ceux qui n'ont point parmi leurs radicales une des lettres و et ى, et مُعْتَلٌّ *infirmes*, ceux qui ont une ou plusieurs de ces lettres parmi leurs radicales. Les verbes qui ont un *hamza* parmi leurs lettres radicales, appartiennent à la première de ces deux classes, et non à la seconde.

477. † La *suppression d'une lettre* se nomme حَذْفٌ; la *permutation* d'une lettre en une autre, قَلْبٌ; la *suppression d'une voyelle*, suppression par laquelle est rendue quiescente ou djezmée la consonne à laquelle cette voyelle devoit appartenir, تَسْكِينٌ; le *transport de la voyelle* d'une consonne sur celle qui la précède, نَقْلٌ. Nous traiterons, dans autant de paragraphes séparés, des différentes espèces de verbes irréguliers.

§. XIII. DES VERBES SOURDS.

478. On appelle *verbe sourd* أَصَمُّ, le verbe trilitère dont la troisième radicale est semblable à la seconde. Ce verbe est aussi nommé مُضَاعَفٌ *redoublé.*

479. † Les grammairiens arabes comprennent parmi les verbes redoublés, les neuvième et onzième formes des verbes trilitères, et la quatrieme des verbes quadrilitères; et avec raison, puisque ces formes dérivées sont sujettes aux mêmes anomalies que les verbes dont les deux dernières radicales sont semblables. Ils renferment aussi, sous cette dénomination, les verbes quadrilitères dont la troisième radicale est semblable à la première et la quatrième à la seconde, comme زَلْزَلَ et بَرْبَرَ. Il est bien vrai que ces verbes quadrilitères tirent leur origine d'un verbe sourd, de زَلَّ, par exemple, et de بَرَّ, et qu'à raison du redoublement de leurs deux premières lettres radicales, le nom de مُضَاعَفٌ *redoublé* leur convient très-bien ; mais, comme leur conjugaison est exempte d'irrégularités, nous ne les comprendrons point dans la classe des verbes sourds dont il est ici question.

480. Toute l'irrégularité des verbes sourds peut se réduire à la seule règle suivante :

Dans toutes les inflexions où, conformément à la conjugaison du verbe régulier, la dernière radicale doit avoir une voyelle, on insère l'avant-dernière radicale dans la dernière par un *teschdid :* alors la voyelle de l'avant-dernière radicale est supprimée, à moins que la lettre qui la précède ne dût avoir un *djezma ;* car, en ce cas, la voyelle que devoit avoir l'avant-dernière radicale se reporte sur la lettre qui devoit être djezmée.

Dans toutes les inflexions, au contraire, où la dernière

radicale doit avoir un *djezma*, ces verbes se conjuguent régulièrement.

Ainsi, à la troisième personne du prétérit singulier masculin, on dit avec contraction حَبَّ pour حَبَبَ ; à la seconde personne du singulier du même temps, on dit régulièrement حَبَبْتَ.

A la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif, au lieu de يَحْبُبُ, on dit avec contraction يَحُبُّ, le *dhamma* de la deuxième radicale passant à la première, parce que celle-ci devoit avoir un *djezma*. Si l'aoriste est au mode conditionnel, on dit régulièrement يَحْبُبْ, parce que la dernière radicale étant djezmée, il n'y a point lieu à faire de contraction.

481. Le paradigme d'un verbe sourd mettra sous les yeux l'application de cette règle. (*Voyez* le Tableau ci-joint.)

OBSERVATIONS sur le Paradigme d'un Verbe sourd.

482. † Il arrive quelquefois qu'on substitue un ى à la troisième radicale du prétérit des verbes sourds, quand cette troisième radicale est djezmée, de sorte qu'on dit, par exemple, مَدَيْتُ, au lieu de مَدَدْتُ. Ce changement est plus commun dans le langage vulgaire que dans l'arabe littéral. Quelquefois aussi l'on forme ces personnes du prétérit, comme si elles venoient d'un verbe concave, sorte de verbe irrégulier dont nous parlerons ci-après (§. XVIII). Ainsi de ظَلَّ on forme, à la seconde personne, ظِلْتَ au lieu de ظَلِلْتَ (1).

483. L'aoriste du mode conditionnel peut, outre sa forme régulière, en adopter une autre où l'on conserve la contrac-

---

(1) C'est ainsi que, dans le poëme *Borda* (vers 117), on lit, suivant quelques manuscrits :

وظِلْتَ تَرْقَى إِلَى أَنْ نِلْتَ مَنْزِلَةً مِنْ قَابَ قَوْسَيْنِ لَمْ تُدْرَكْ وَلَمْ تُرَمِ

tion ou insertion de la deuxième radicale dans la troisième, en donnant à la dernière radicale, au lieu du *djezma*, un *fatha* ou un *kesra*. Ainsi, au lieu de يَفْرِرْ, on peut dire يَفِرَّ et يَفِرِّ. Dans les verbes dont la deuxième radicale doit avoir à l'aoriste un *dhamma*, on peut aussi donner un *dhamma* à la dernière radicale : ainsi, au lieu de يَمْدُدْ, on peut dire avec contraction يَمُدَّ, يَمُدِّ et même يَمُدُّ.

484. L'impératif conserve la forme régulière. Conformément à la règle (n.° 480), on devroit dire إِفِرِّى, إِفِرَّا et إِفِرُّوا. La raison pour laquelle il ne se conforme pas à cette règle, c'est que l'*élif* d'union exige nécessairement après lui une lettre djezmée (n.° 131). Mais, outre la forme régulière, l'impératif en a encore une autre dans laquelle l'insertion de la deuxième radicale dans la troisième a lieu, excepté à la deuxième personne du pluriel féminin (1) ; la voici :

SINGULIER.		DUEL.	PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Commun.	Masculin.	Féminin.
فِرَّ ou فِرِّ	فِرِّى	فِرَّا	فِرُّوا	إِفْرِرْنَ

485. Les verbes sourds suivent à la voix objective les mêmes règles qu'à la voix subjective. Ainsi l'on dit, à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, فُرَّ pour فُرِرَ (2). Mais, à la seconde personne, la contraction n'a pas lieu,

(1) On trouve dans l'Alcoran (sur. 33, vers. 33, édition de Hinckelmann), قَرْنَ pour إِقْرَرْنَ, de قَرَّ, comme si la racine étoit concave (n.° 522).

(2) Cependant il paroît que quelques grammairiens suppriment, à la voix objective, le *dhamma* de la première radicale, quand la contraction a lieu au prétérit, et lui substituent le *kesra* de la deuxième radicale, en sorte qu'on dit فِرَّ pour فُرِرَ. Béidhawi, sur ces mots de la 12.e sur. de l'Alcoran, vers. 65,

et l'on dit فَرِرْتَ. A la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif, on dit avec contraction يَفِرُّ pour يَفْرِرُ; mais à la troisième personne du pluriel féminin du même temps, on dit, sans contraction, يَفْرِرْنَ.

486. Pour la formation des verbes dérivés, on se conforme à la règle de contraction (n.° 480) dans les formes suivantes, qui seules peuvent admettre cette contraction.

Formes.	Prétérit.			Aoriste.	Impératif.
3.e	فَارَّ	pour	فَارَرَ	يُفَارُّ	فَارِرْ
4.e	أَفَرَّ	—	أَفْرَرَ	يُفِرُّ	أَفْرِرْ
6.e	تَفَارَّ	—	تَفَارَرَ	يَتَفَارُّ	تَفَارَرْ
7.e	إِنْفَرَّ	—	إِنْفَرَرَ	يَنْفَرُّ	إِنْفَرِرْ
8.e	إِفْتَرَّ	—	إِفْتَرَرَ	يَفْتَرُّ	إِفْتَرِرْ
10.e	إِسْتَفَرَّ	—	إِسْتَفْرَرَ	يَسْتَفِرُّ	إِسْتَفْرِرْ
12.e	إِفْرَوَرَّ	—	إِفْرَوْرَرَ	يَفْرَوِرُّ	إِفْرَوْرِرْ

La contraction a lieu dans ces verbes dérivés, ou cesse d'avoir lieu, selon les mêmes règles qu'on suit dans la conjugaison du verbe primitif.

On peut aussi, dans ces formes dérivées, comme dans la forme primitive, conserver la contraction à l'aoriste conditionnel et à l'impératif, toutes les fois que la troisième radicale devroit être djezmée, à la charge de donner une voyelle à cette

---

وَجَدُوا بِضَاعَتَهُمْ رُدَّتْ إِلَيْهِمْ, dit: « On lit aussi رِدَّتْ, en transportant le » *kesra* du د inséré dans la troisième radicale au ر, comme dans بِيعَ et قِيلَ : قُرِئَ رِدَّتْ بِنَقْلِ كَسْرَةِ ٱلدَّالِ ٱلْمُدْغَمَةِ إِلَى ٱلرَّآءِ نَقْلَهَا فِي بِيعَ وَقِيلَ (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 265).

troisième radicale. Exemples : أَدِلَّةٌ, au lieu de أَدْلِلَةٌ, et أَقِلَّةٌ, au lieu de أَقْلِلَةٌ.

487. † Les troisième et sixième formes font une exception à la règle générale qui interdit le concours d'une lettre de prolongation et d'une lettre djezmée. On a déjà fait observer précédemment (n.os 112 et 183) cette exception, qui a lieu encore dans quelques autres circonstances (n.os 354 et 468).

On se conforme cependant quelquefois, pour la troisième forme, et même, suivant quelques grammairiens, pour la sixième, à cette règle générale, en ne faisant point de contraction; alors on dit, au prétérit de la troisième forme, مَادَدَ, et à l'aoriste de la même forme, يُمَادِدُ.

488. Pour les formes dérivées dans lesquelles il y a naturellement un *teschdid*, elles ne sont pas susceptibles de contraction.

Ainsi on les conjugue régulièrement en cette manière :

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
2.e	فَرَّرَ	يُفَرِّرُ	فَرِّرْ
5.e	تَفَرَّرَ	يَتَفَرَّرُ	تَفَرَّرْ
9.e	إِفْرَرَّ	يَفْرَرُّ	إِفْرَرِرْ
11.e	إِفْرَارَّ	يَفْرَارُّ	إِفْرَارِرْ
13.e	إِفْرَوَّرَ	يَفْرَوِّرُ	إِفْرَوِّرْ

489. Nous avons déjà observé ailleurs (n.o 473) que les neuvième et onzième formes de tous les verbes trilitères réguliers, ainsi que la quatrième des verbes quadrilitères réguliers, doivent être conjuguées comme les verbes sourds, et sont assujetties à la même règle de contraction. Il seroit inutile d'entrer à ce sujet dans de plus longs détails.

§. XIV. DES VERBES QUI ONT POUR UNE DE LEURS LETTRES RADICALES UN أ, NOMMÉS *VERBES HAMZÉS.*

490. Les verbes qui ont un *hamza* ou *élif* mobile parmi leurs lettres radicales, sont nommés par les grammairiens arabes مَهْمُوزٌ, et je les nommerai verbes *hamzés*, en imitant cette dénomination.

491. La conjugaison des verbes hamzés est, à très-peu de chose près, conforme à celle des verbes réguliers. Il ne s'agit, en général, que de bien observer les règles de permutation, en vertu desquelles on substitue un ؤ ou un ئ au *hamza* radical : c'est ce qu'on verra dans les exemples suivans.

Le *hamza* pouvant être la première, la seconde ou la dernière radicale, on distingue trois sortes de verbes hamzés.

492. *Verbe ayant pour première radicale un* أ.

VERBE PRIMITIF.

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.	
أَثَــرَ	يَأْثِــرُ	إِيثِــرْ	(n.° 180)

Si l'impératif a pour voyelle un *dhamma*, l'*élif* radical se change en ؤ, comme أُومُلْ de la racine أَمَلَ (n.° 180).

Les trois verbes أَخَذَ, أَمَرَ et أَكَلَ, font à l'impératif خُذْ, مُرْ et كُلْ; quelquefois on dit régulièrement أُوكُلْ et أُومُرْ.

Quand l'impératif du verbe أَمَرَ est précédé des conjonctions وَ ou فَ, on l'écrit ainsi وَأْمُرْ, فَأْمُرْ (1).

(1) Ce qui est dit ici de l'impératif du verbe أَمَرَ, précédé des conjonctions

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	
أُثِرَ	يُؤْثَرُ	(n.° 180)

493. *VERBES DÉRIVÉS. — 2.e Forme.*

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.		Impératif.
أَثَّرَ	يُؤَثِّرُ	(n.° 186)	اِثِّرْ

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	
أُثِّرَ	يُؤَثَّرُ	(n.° 186)

3.e Forme.

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.		Aoriste.		Impératif.	
آثَرَ ou أَاثَرَ	(n.° 194)	يُؤَاثِرُ	(n.° 164)	آثِرْ	(n.° 194)

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.		Aoriste.	
أُوثِرَ	(n.° 194)	يُؤَاثَرُ	(n.° 186.)

وَ et قِ, me paroît pouvoir s'étendre à tous les verbes hamzés, qui, à l'impératif, perdent la première radicale; car je trouve dans les meilleurs manuscrits de l'Alcoran (sur. 20, vers. 49), فَأْتِيَاهُ qui est le duel de ٮِ, impératif de أَتَى.

4.e Forme.

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
آثَرَ	يُؤْثِرُ (n.° 180)	آثِرْ

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.
أُوْثِرَ (n.° 180)	يُؤْثَرُ (n.° 180)

494. Il ne s'agit que d'appliquer les mêmes règles à toutes les autres formes de verbes dérivés, pour reconnoître leur racine lorsque le *hamza* se trouve changé en وْ ou en يْ ; ainsi أُسْتُوْمِلَ est la voix objective de إِسْتَأْمَلَ, dixième forme du verbe primitif أَمَلَ (n.° 180). Pour la sixième forme, il faut observer que le *hamza*, précédé d'un *fatha* et suivi d'un *élif* quiescent, peut se changer en و. Ainsi du verbe primitif أَكَلَ, on peut, à la sixième forme, faire تَوَاكَلَ ou تَآكَلَ (n.° 195).

495. Pour conjuguer les verbes où le *hamza* est la seconde ou la dernière radicale, il ne s'agit de même que d'appliquer les règles de permutation communes aux trois lettres ا, و et ى, ou celles qui sont particulières à l'*élif* hamzé.

496. Par exemple, si le *hamza* est la seconde radicale, on le conservera, ou bien on le changera en وْ ou en يْ, suivant la voyelle par laquelle il sera mu ou celle qui le précédera immédiatement. Ainsi l'on dira au prétérit سَأَلَ ; بَؤُسَ pour بَأُسَ ; صَيُبَ pour صَأُبَ (n.° 185) ; à l'aoriste بَضْأَلُ, يَبْؤُسُ, بَضْأُبُ ; A la voix objective on dira de même سُئِلَ, et aux formes dérivées du primitif لَأَمَ :

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
3.e	لَآءَمَ	يُلَآئِمُ	لَآئِمْ
4.e	أَلْأَمَ	يُلْئِمُ	أَلْئِمْ
7.e	إِلْتَأَمَ	يَلْتَئِمُ	إِلْتَئِمْ
10.e	إِسْتَلْأَمَ	يَسْتَلْئِمُ	إِسْتَلْئِمْ

497. Si le *hamza* est la dernière radicale, on aura pareillement égard, pour le conserver ou le convertir en ؤ ou en ئ, aux règles de permutation. Ainsi l'on dira au prétérit :

3.e Pers. masc.	Féminin.	2.e Pers. masc.
بَرَأَ	بَرَاءَتْ	بَرَاءْتَ
هَنَأَ	هَنَاءَتْ	هَنَاءْتَ
دَنُؤَ	دَنُؤَتْ	دَنُؤْتَ
خَرِئَ	خَرِئَتْ	خَرِئْتَ

A l'aoriste : يَبْرُؤُ , يَهْنِئُ , يَدْنُؤُ , يَخْرَأُ ou يَخْرَؤُ (n.° 190).

A l'impératif: أُبْرُؤْ , إِهْنِئْ , أُدْنُؤْ , إِخْرَأْ.

Il en est de même à la voix objective et dans les formes dérivées. Exemples :

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
2.e	جَشَّأَ	يُجَشِّئُ
5.e	تَجَشَّأَ	يَتَجَشَّأُ
10.e	إِسْتَخْذَأَ	يَسْتَخْذِئُ

498. Les verbes quadrilitères, tels que جَأْجَأَ et دَأْدَأَ, ne présentent aucune nouvelle difficulté. Ce sont toujours les mêmes règles. Ainsi de طَمْأَنَ, on dit à la quatrième forme, au

prétérit إِطْمَأَنَّ, à l'aoriste يَطْمَئِنُّ, et à l'impératif إِطْمَأْنِنْ et par contraction إِطْمَئِنَّ.

499. † Les verbes qui ont pour deuxième lettre radicale un *hamza*, se conjuguent quelquefois comme les verbes concaves, dont nous parlerons bientôt (§. XVIII), dans lesquels l'*élif* est quiescent, et provient d'un و ou d'un ى radical. Cela arrive sur-tout au verbe سَأَلَ *demander ;* en sorte qu'on dit au prétérit سَالَ, à l'aoriste يَسَالُ, à l'aoriste conditionnel يَسَلْ.

500. † Les verbes dont la dernière radicale est un *hamza*, se confondent aussi assez souvent avec les verbes nommés proprement *défectueux*, c'est-à-dire, dont la dernière radicale est un و ou un ى (§. XX).

501. Quand les verbes qui ont pour première radicale un *hamza*, passent à la huitième forme, on convertit le *hamza* en وْ après un *dhamma*, et en ىْ après un *kesra* (n.° 180). Ainsi de أَمَرَ dérive, au prétérit de la voix subjective de la huitième forme, إِيْتَمَرَ, et au prétérit de la voix objective de la même forme, أُوْتُمِرَ. Le verbe أَخَذَ fait, à la huitième forme, إِتَّخَذَ, comme si la racine étoit تَخِذَ. Cette anomalie, qui est d'un usage général dans إِتَّخَذَ, a aussi lieu quelquefois dans d'autres verbes, comme إِتَّزَرَ et إِتَّجَرَ pour إِيْتَزَرَ et إِيْتَجَرَ (1).

§. XV. DES VERBES IMPARFAITS, NOMMÉS *VERBES INFIRMES*, EN GÉNÉRAL.

502. J'appelle *verbes imparfaits*, tous ceux que les grammairiens arabes comprennent sous la dénomination générale de *verbes infirmes* مُعْتَلّ. Ce sont ceux qui ont, parmi leurs

(1) *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 294 et 311.

lettres radicales, une ou plusieurs des lettres و et ى. Ces lettres, comme on l'a vu précédemment, sont, avec l'*élif* non hamzé, appelées *lettres foibles* ou *infirmes* حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ (n.° 178), et elles communiquent cette dénomination aux verbes dont je vais parler.

503. Les verbes imparfaits sont divisés en différentes classes. La première comprend ceux qui ont un و ou un ى pour première radicale; la deuxième, ceux qui ont un و ou un ى pour seconde radicale; la troisième, ceux qui ont un و ou un ى pour dernière radicale, soit que la racine soit trilitère ou quadrilitère; la quatrième classe et les classes suivantes comprennent les verbes dans lesquels il se trouve deux des lettres و et ى : à la quatrième classe appartiennent ceux dont la seconde et la troisième radicale sont quelques-unes de ces lettres infirmes; à la cinquième, ceux qui ont quelques-unes de ces lettres pour première et pour troisième radicale. Chacune de ces classes peut, outre cela, renfermer des verbes qui soient en même temps imparfaits et hamzés.

504. On ajoute encore une sixième classe dont les trois radicales sont des lettres و et ى; mais on n'en peut produire tout au plus qu'un ou deux exemples. Je traiterai de chacune de ces classes séparément.

§. XVI. DES VERBES IMPARFAITS DONT LA PREMIÈRE RADICALE EST UN و OU UN ى, NOMMÉS *VERBES ASSIMILÉS.*

505. Les verbes dont la première radicale est un و ou un ى, sont nommés par les Arabes مِثَالٌ, c'est-à-dire, *assimilés*, à cause que leur conjugaison, au prétérit, est conforme à celle des verbes réguliers : parmi ces verbes, ceux dont la première radicale est un و, sont sujets à plus d'anomalies que ceux dont la première radicale est un ى.

506. La principale irrégularité des verbes qui ont pour première radicale un و, c'est qu'ils perdent quelquefois cette lettre à l'aoriste et à l'impératif. Ce retranchement cependant n'a lieu, le plus ordinairement, que dans ceux de ces verbes dont la seconde radicale a un *kesra* pour voyelle à l'aoriste; mais il faut observer que plusieurs verbes de cette classe, dont la seconde radicale est mue, au prétérit, par un *kesra*, et devroit, suivant la règle générale, prendre un *fatha* à l'aoriste, y conservent le *kesra*, étant de la forme فَعِلَ, aoriste يَفْعِلُ (n.° 351), et perdent, en conséquence, le و. Exemples:

وَعَدَ aor. يَعِدُ pour يَوْعِدُ
وَرِثَ — يَرِثُ — يَوْرِثُ
وَمِقَ — يَمِقُ — يَوْمِقُ

Le même retranchement a lieu à l'impératif, où l'on dit عِدْ pour إِوْعِدْ et مِقْ pour إِوْمِقْ.

507. Lorsque la seconde radicale n'est pas mue à l'aoriste par un *kesra*, ce temps se forme régulièrement, comme يَوْجَلُ de وَجِلَ, et يَوَدُّ de وَدَّ (1). Quelques grammairiens, cependant, donnent alors à l'aoriste l'une de ces formes يَاجَلُ, يَيْجَلُ et يِيجَلُ (2).

---

(1) Le seul verbe وَجَدَ peut prendre à l'aoriste un *dhamma*, en perdant sa première radicale: on dit donc يَجِدُ et يَجُدُ. Djewhari, qui cite un vers de Lébid à l'appui de la forme يَجُدُ, dit que cette forme est particulière aux Arabes descendans d'*Amir*.

(1) Zouzéni, dans son Commentaire sur la *Moallaka* de Lébid, expliquant le mot وَحَمٌ, dit:

اَلْوَحَمُ ٱشْتِهَاءُ ٱلْحُبْلَى ٱلشَّيْءَ وَٱلْفِعْلُ وَحِمَتْ تَوْحَمُ وَتَاحَمُ وَتِيحَمُ وَهَذَا ٱلْقِيَاسُ مُطَّرِدٌ فِي فَعِلَ يَفْعَلُ مِنْ مُعْتَلِّ ٱلْفَاءِ

J'ai fait observer précédemment (n.° 335) que, chez quelques tribus arabes, les crémens de l'aoriste prenoient pour voyelle le *kesra*. *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 110.

Quand l'aoriste est régulier, l'impératif se forme aussi régulièrement, comme أُوجَلْ, إِيجَلْ, إِيدَدْ. Dans les deux derniers exemples, le ى est substitué au و radical, suivant les règles de permutation communes aux lettres ا, و et ى (n.° 180). Ainsi إِيدَدْ, impératif de وَدَّ, est pour إِوْدَدْ.

508. Plusieurs verbes éprouvent aussi la suppression du و à l'aoriste, quoique leur seconde radicale soit mue à ce temps par un *fatha*. Ces verbes sont وَطِئَ *fouler aux pieds*, qui est pour وَطِأَ; وَسِعَ *être vaste*, وَقَعَ *tomber*, وَدَعَ *laisser*, وَهَبَ *donner*, وَضَعَ *poser*, qui font à l'aoriste يَطَأُ, يَسَعُ, يَقَعُ, يَدَعُ, يَهَبُ et يَضَعُ. La raison en est que ces verbes prennent un *fatha* à l'aoriste accidentellement, parce qu'ils ont pour deuxième ou troisième radicale une lettre gutturale (n.° 348). Le verbe وَدَعَ *laisser* n'est usité qu'à l'aoriste et à l'impératif.

Le verbe وَذِرَ *laisser*, inusité au prétérit, fait aussi à l'aoriste يَذَرُ, et à l'impératif ذَرْ.

509. L'irrégularité de tous ces verbes n'a lieu qu'à la voix subjective de la forme primitive; à la voix objective de cette même forme, et à toutes les formes dérivées, tant à la voix subjective qu'à la voix objective, ils ne sont sujets à aucune irrégularité : il faut cependant excepter la huitième forme, ainsi qu'on le verra dans un instant (n.° 511).

510. Les verbes qui ont pour première radicale un ى, ne sont point, à proprement parler, irréguliers; ainsi l'on conjugue régulièrement :

يَبِسَ aoriste يَيْبَسُ
يَسَرَ —— يَيْسِرُ
يَسَّرَ —— يُيَسِّرُ

Il faut seulement observer que le ى radical se change en و

quand il est quiescent après un *dhamma*. Ainsi يَيْسَرُ fait, à l'aoriste de la quatrième forme يُوسِرُ, au lieu de يُيْسِرُ ; il ne s'agit que d'appliquer dans ce cas la règle de permutation (n.° 180).

511. Nous avons déjà observé ailleurs (n.° 465) que les verbes qui ont pour première radicale un و ou un ى, le changent ordinairement à la huitième forme en un ت, qui se confond par un *teschdid* avec le ت caractéristique de cette forme ; on dit donc إِتَّعَدَ et إِتَّسَرَ pour إِوْتَعَدَ et إِيْتَسَرَ : quelquefois, néanmoins, on conserve la forme régulière, en observant seulement de changer le و en ى quand il est quiescent après un *kesra*, le ى en و quand il est quiescent après un *dhamma*, et l'un et l'autre en ا, s'ils sont quiescens après un *fatha* (n.° 180). Au surplus, il y a des grammairiens qui n'admettent point cette licence. Exemples :

إِيتَعَدَ pour إِوْتَعَدَ de وَعَدَ
يَاتَعِدُ — يَوْتَعِدُ — وَعَدَ

§. XVII. DES VERBES QUI SONT EN MÊME TEMPS ASSIMILÉS ET HAMZÉS.

512. Il y a quelques-uns des verbes assimilés qui sont en même temps hamzés, comme :

وَطِئَ, وَذَأَ, وَأَرَ aoriste يَطَأُ, يَذِئُ, يَئِرُ

Mais cela ne présente aucune nouvelle difficulté.

513. † Le verbe يَئِسَ fait à l'aoriste يَيْأَسُ, يَيْئِسُ et يَئِسُ, et à l'impératif إِيأَسْ et إِيئِسْ. Quelques grammairiens admettent aussi à l'aoriste يَائِسُ et يَاأَسُ ; on dit encore يِيأَسُ au lieu de يَيْأَسُ (n.° 335).

514. † La conjugaison d'un quadrilitère de cette classe n'est pas plus difficile. Je n'en connois pas d'autre exemple que le verbe يَأْيَأَ : il fait au prétérit يَأْيَأَ , يَأْيَأَتْ , يَأْيَأْتَ , يَأْيَأُوا &c.; à l'aoriste يُوَأْيِئُ , يُوَأْيِئُونَ , &c., le premier ى étant changé en و, suivant la règle (n.° 180) : l'impératif يَأْيِئْ , يَأْيِئِى , يَأْيِئَا , يَأْيِئُوا , يَأْيِئْنَ , n'offre rien de particulier.

§. XVIII. DES VERBES IMPARFAITS DONT LA SECONDE RADICALE EST UN و OU UN ى, NOMMÉS *VERBES CONCAVES.*

515. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و ou un ى, sont nommés par les Arabes أَجْوَفُ, c'est-à-dire, *creux* ou *concaves*, et ذُو ٱلثَّلَاثَةِ, c'est-à-dire, *verbes de trois lettres*, parce qu'un de leurs caractères est de n'avoir que trois lettres à la première personne du singulier du prétérit, où les verbes réguliers et les verbes défectueux en ont quatre; comme on le voit en comparant قُلْتُ *j'ai dit*, verbe concave, avec كَتَبْتُ *j'ai écrit*, مَضَيْتُ *je suis allé*, غَزَوْتُ *j'ai fait la guerre.*

516. Ces verbes et les verbes de la classe suivante sont ceux qui s'éloignent le plus des formes régulières : le nombre de ces verbes est très-grand, et par cela même il est essentiel d'en bien connoître la conjugaison.

517. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و ou un ى, sont irréguliers aux première, quatrième, septième, huitième et dixième formes seulement : les autres formes se conjuguent régulièrement.

518. Dans ces verbes, la seconde lettre radicale perd toujours sa voyelle : la seconde radicale elle-même disparoît quelquefois, et, lorsqu'elle est quiescente, elle éprouve diverses mutations. Toutes les règles qui indiquent les anomalies de

ces verbes, se trouvent parmi les règles de permutation communes au و et au ى (n.os 229-239), et il ne s'agit que d'en faire ici l'application. Nous allons donner le paradigme de la conjugaison de ces verbes, tant à la voix subjective qu'à la voix objective ; nous y ajouterons quelques observations.

[*Voyez* les trois Tableaux ci-contre. Le premier présente la voix subjective d'un verbe dont la seconde radicale est un و ; le deuxième, celle d'un verbe dont la seconde radicale est un ى ; et le troisième, la voix objective de ces deux verbes.]

OBSERVATIONS.

519. J'ai dit que toutes les irrégularités auxquelles est sujette la conjugaison des verbes concaves, sont comprises dans les règles de permutation communes au و et au ى. C'est conformément à ces règles qu'on dit, à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, قَالَ pour قَوَلَ, et خَافَ pour خَوِفَ (n.° 233) ; qu'à la seconde et à la première personne du même temps, on dit قُلْتَ, قُلْتُ et خِفْتَ pour قَوَلْتَ, قَوَلْتُ et خَوِفْتَ (n.° 234) ; qu'à l'aoriste indicatif on dit يَقُولُ et يَخَافُ pour يَقْوُلُ et يَخْوَفُ (n.° 236), et à l'aoriste conditionnel يَقُلْ et يَخَفْ (n.° 233). Il en est ainsi des autres anomalies, auxquelles il ne s'agit que d'appliquer les règles comprises sous les n.os 229 et suivans jusqu'au n.° 239.

520. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و, prennent un *dhamma* à l'aoriste, si le prétérit est de l'une des formes فَعَلَ et فَعُلَ, comme يَقُولُ aoriste de قَالَ, qui est pour قَوَلَ, et يَطُولُ aoriste de طَالَ, qui est pour طَوُلَ. Mais si la seconde radicale a pour voyelle naturelle, au prétérit, un *kesra*, l'aoriste prend un *fatha*, comme يَخَافُ pour يَخْوَفُ, aoriste de خَافَ, qui est pour خَوِفَ (n.° 349).

521. Les verbes qui ont pour seconde radicale un ى,

prennent, pour la plupart, à l'aoriste un *kesra,* parce qu'ils sont de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعِلُ, comme يَسِيرُ, aoriste de سَارَ, qui est pour سَيَرَ. Il en est cependant quelques-uns qui sont de la forme فَعِلَ, aoriste يَفْعَلُ (n.° 349); ceux-là prennent pour voyelle, à l'aoriste, un *fatha,* comme يَهَابُ pour يَهْيَبُ, aoriste de هَابَ, qui est pour هَيِبَ.

522. L'impératif n'a pas d'*élif* d'union, parce que la première radicale est mue, comme dans قُلْ et سِرْ, et que l'*élif* d'union ne peut avoir lieu que devant une lettre djezmée (n.° 131).

523. Il n'y a aucune différence, au prétérit et à l'aoriste de la voix objective, entre les verbes dont la seconde radicale est un و, et ceux dont la seconde radicale est un ى.

524. † Cependant ceux dont la seconde radicale est un و, et qui sont de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعُلُ, peuvent, à la voix objective, dans les personnes où la troisième radicale est djezmée, prendre pour voyelle de la première radicale un *dhamma* au lieu d'un *kesra;* on peut donc dire قُلْتُ et قُلْتَ, au lieu de قِلْتُ et قِلْتَ: alors il n'y a aucune différence entre ces personnes du prétérit à la voix subjective et les mêmes personnes à la voix objective; d'où il résulte une sorte de *confusion* nommée par les grammairiens arabes إِلْبَاسٌ.

525. † Il paroît que quelques grammairiens arabes n'altéroient pas tant la forme régulière de la voix objective dans les verbes concaves, et qu'ils disoient قُيِلَ, en prononçant rapidement la première voyelle; du moins est-ce ainsi que quelques lecteurs de l'Alcoran prononçoient قُيِلَ, غُيِضَ, جُيِءَ et سُيِءَ, comme on l'observe dans certains manuscrits (1).

(1) Djewhari, au mot بَاعَ, observe qu'on dit, à la voix objective, بِيعَ ou بُيِعَ, ou même بُوعَ, et qu'il en est de même de قِيلَ, كِيلَ et

526. † Il n'est pas inutile d'observer que, dans les verbes concaves dont la dernière radicale est un ت, ce ت s'unit par un *teschdid* avec le ت formatif des secondes personnes du prétérit, et de la première personne du singulier du même temps (n.° 337). Ainsi de مَاتَ on fait, à la première personne du singulier, مُتُّ, et aux secondes personnes, مُتَّ, مُتِّ, مُتُّمَا &c.

527. † Dans les verbes concaves dont la dernière radicale est un ن, la même chose a lieu toutes les fois que ce ن, étant djezmé, doit être suivi d'un ن formatif (n.° 340). Ainsi de صَانَ on fait, à la troisième personne du pluriel féminin du prétérit, et à la seconde personne du pluriel féminin de l'impératif, صُنَّ ; à la premiere personne du pluriel commun du prétérit, صُنَّا ; à la troisième personne du pluriel feminin de l'aoriste, يَصُنَّ.

528. † Cette observation et la précédente s'appliquent également aux verbes dérivés ; et il est essentiel d'y faire attention pour trouver la racine, sur-tout quand on lit de l'arabe écrit sans voyelles ni signes orthographiques.

VERBES DÉRIVÉS DES RACINES CONCAVES.

529. ¶ Il n'y a, comme on l'a déjà observé (n.° 517), parmi les formes dérivées des verbes concaves, que les quatrième, septième, huitième et dixième formes, qui soient sujettes à quelques irrégularités : on n'observe, dans ces formes dérivées, aucune différence entre les verbes concaves dont la deuxième radicale est un و, et ceux dont la deuxième radicale est un ي.

---

autres verbes semblables. Suivant Ebn-Malec, auteur de l'*Alfiyya*, on doit donner la préférence à la forme بُوعَ, dans les verbes qui ont un *kesra* à la voix subjective, comme خِفْتُ et بِعْتُ, et à la forme قِيلَ, dans ceux qui y ont un *dhamma*, comme قُلْتُ et صُنْتُ ; afin d'éviter la confusion. (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1234, fol. 39.)

Il suffira de donner ici un paradigme de ces formes, et d'offrir seulement aux lecteurs le premier mot de chaque temps.

VOIX SUBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
4.e...	أَقَالَ	يُقِيلُ	أَقِلْ
	أَبَاعَ	يُبِيعُ	أَبِعْ
7.e...	إِنْقَالَ	يَنْقَالُ	إِنْقَلْ
	إِنْبَاعَ	يَنْبَاعُ	إِنْبَعْ
8.e...	إِقْتَالَ	يَقْتَالُ	إِقْتَلْ
	إِبْتَاعَ	يَبْتَاعُ	إِبْتَعْ
10.e...	إِسْتَقَالَ	يَسْتَقِيلُ	إِسْتَقِلْ
	إِسْتَبَاعَ	يَسْتَبِيعُ	إِسْتَبِعْ

VOIX OBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
4.e...	أُقِيلَ	يُقَالُ
	أُبِيعَ	يُبَاعُ
7.e...	أُنْقِيلَ	يُنْقَالُ
	أُنْبِيعَ	يُنْبَاعُ
8.e...	أُقْتِيلَ	يُقْتَالُ
	أُبْتِيعَ	يُبْتَاعُ
10.e...	أُسْتُقِيلَ	يُسْتَقَالُ
	أُسْتُبِيعَ	يُسْتَبَاعُ

OBSERVATIONS.

530. Pour former les différentes personnes de chaque temps de ces formes dérivées, il ne s'agit que d'appliquer les mêmes regles qu'on a suivies pour le verbe primitif. Ainsi l'on dira, à la troisième personne du singulier féminin du prétérit de la quatrième forme, أُقَامَتْ pour أُقْوِمَتْ (n.° 236); et à la deuxième personne du singulier masculin du même temps, أُقِمْتَ pour أُقْوِمْتَ (n.° 237), et ainsi des autres.

531. † Toutes les autres formes dérivées n'ont aucune irrégularité. Il faut cependant observer, par rapport aux voix objectives de la troisième forme فَاعَلَ et de la sixième forme تَفَاعَلَ des verbes concaves dont la seconde radicale est un و, que l'*élif* caractéristique de ces formes, qui se change en و à cause du *dhamma* qui le précède, ne doit pas s'unir par un *teschdid* avec le و radical qui le suit; on doit donc dire قُووِمَ et non قُوِّمَ. Si la seconde radicale est un ى, il faut conserver distinctement le و et le ى. Ainsi بَايَعَ fait à la voix objective بُويِعَ (1).

532. Il y a un petit nombre de verbes concaves qui se conjuguent régulièrement: tel est عَوِرَ, aoriste يَعْوَرُ, qui signifie *être borgne*, et qui, dans cette signification, se conjugue régulièrement; tel est aussi صَيَدَ, aoriste يَصْيَدُ, qui signifie *pêcher, chasser*.

533. Quelques autres verbes concaves, quoique irréguliers à la première forme, peuvent se conjuguer régulièrement ou irrégulièrement à la quatrième forme; tels sont رَاحَ *faire quel-*

---

(1) *Voyez*, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 118, ce que dit Hariri à ce sujet.

que chose le soir, غَامَ *être nébuleux*, qui, à la quatrième forme, font indifféremment أَرْوَحَ et أَرَاحَ, أَغْيَمَ et أَغَامَ. Il en est de même à la dixième forme des verbes dont la deuxième radicale est un و : la plupart sont susceptibles d'être conjugués régulièrement ou irrégulièrement. La conjugaison irrégulière, néanmoins, est la plus généralement usitée, excepté dans un petit nombre de verbes qui suivent presque toujours la conjugaison régulière, comme إِسْتَصْوَبَ *trouver bon, approuver.*

534. † Le verbe هَرَاقَ, aoriste يُهَرِيقُ pour يُهْرِيقُ, peut être considéré comme un verbe quadrilitère concave, quoique ce ne soit qu'une forme anomale pour أَرَاقَ, dérivé de رَاقَ. On dit aussi أَهْرَقَ, aoriste يُهْرِقُ, comme si c'étoit la quatrième forme de هَرَقَ. Enfin on dit encore أَهْرَاقَ, aoriste يُهْرِيقُ, ce que les grammairiens considèrent comme une quatrième forme anomale analogue à أَسْطَاعَ pour أَطَاعَ (1).

§. XIX. DES VERBES IMPARFAITS QUI SONT EN MÊME TEMPS CONCAVES ET HAMZÉS.

535. Parmi les verbes concaves, il y en a qui sont en même temps hamzés. On en distingue de deux sortes.

536. La première comprend ceux qui ont un أ pour première et un و pour seconde lettre radicale; tels sont آبَ et آلَ pour أَوَبَ et أَوَلَ. Ils se conjuguent comme أَمَرَ et قَالَ ; ainsi l'on dit au prétérit آبَ, آبَتْ, أُبْتَ, أُبْتُ &c., comme قَالَ, قَالَتْ, قُلْتَ, قُلْتُ &c.; à l'aoriste يَؤُوبُ comme يَقُولُ, en observant le changement de l'*élif* hamzé en ؤ (n.° 185); à l'impératif, أُبْ et أُوبِي, comme قُلْ et قُولِي &c.

537. La seconde classe comprend ceux qui ont un و ou

(1) *Voyez* la note (1), ci-devant pag. 224.

un ى pour seconde radicale, et pour troisième un أ, comme سَآءَ pour سَوَءَ; جَآءَ pour جَيَأَ; شَآءَ pour شَيَأَ. Le premier se conjugue comme قَالَ et هَنَأَ, le second comme سَارَ et هَنَأَ, et le troisième comme هَابَ et هَنَأَ.

Prétérit, سَآءَ، سَاءَتْ، سُؤْتَ، سُؤْتِ &c. Aoriste, يَسُوءُ &c. Impératif, سُؤْ.

Prétérit, جَآءَ، جَآءَتْ، جِئْتَ، جِئْتِ &c. Aoriste, يَجِيءُ &c. Impératif, جِئْ.

Prétérit, شَآءَ، شَاءَتْ، شِئْتَ، شِئْتِ &c. Aoriste, يَشَآءُ &c. Impératif, شَأْ.

A la voix objective, on doit observer les mêmes règles : ainsi l'on dit سِيءَ pour سُوِءَ, et جِيءَ pour جُيِءَ, comme on dit قِيلَ pour قُوِلَ.

538. † J'ajouterai ici le paradigme d'un verbe qui est en même temps concave et doublement hamzé, quoiqu'il ne faille, pour le conjuguer, que suivre les règles de permutation de l'*élif* hamzé, et celles de la conjugaison d'un verbe concave ; c'est le verbe آءَ, qui est pour أَوَأَ, et qui signifie *préparer des cuirs avec le fruit d'un arbre nommé* آءٌ.

Prétérit. Singulier, آءَ، آءَتْ، أُؤْتَ، أُؤْتِ، أُؤْتُ. Duel, آءَا &c. Pluriel, آءُوا، أُؤْنَ، أُؤْتُمْ &c.

Aoriste. Singulier, يَأُوءُ &c. Duel, يَأُوءَانِ &c. Pluriel, يَأُوءُونَ، يَأُؤْنَ &c.

Impératif. Singulier, أُؤْ، أُوءِى. Duel, أُوءَا. Pluriel, أُوءُوا، أُؤْنَ.

539. † J'ai conservé ici, et dans d'autres occasions, tous les *hamzas* ; cependant, quand il y en a plusieurs de suite, l'usage est d'en supprimer un pour adoucir la prononciation : c'est ce qu'on appelle تَسْهِيلٌ, dont l'opposé se nomme تَحْقِيقٌ (n.° 129).

§. XX. DES VERBES IMPARFAITS DONT LA DERNIÈRE RADICALE EST UN و OU UN ى, NOMMÉS *VERBES DÉFECTUEUX.*

540. Les verbes dont la dernière radicale est un و ou un ى, sont nommés, par les grammairiens arabes, نَاقِصٌ *défectueux*, et aussi ذُو ٱلْأَرْبَعَةِ, c'est-à-dire, *verbes de quatre lettres*, parce qu'un de leurs caractères est d'avoir quatre lettres à la première personne du singulier du prétérit, comme غَزَوْتُ, سَرَيْتُ et رَضِيتُ, caractère qui les distingue des verbes concaves, qui, à cette même personne, n'ont que trois lettres, comme قُلْتُ.

541. La dernière lettre radicale éprouve, dans les verbes irréguliers de cette classe, des changemens pareils à ceux auxquels la seconde radicale est sujette dans les verbes concaves: tantôt elle se change en une autre lettre, tantôt elle disparoît; quelquefois la voyelle qui devroit lui appartenir, passe à la lettre qui précède; d'autres fois elle est totalement supprimée. La plus grande partie des anomalies de ces verbes est fondée sur les règles de permutation des lettres ا, و et ى.

542. Nous observerons ici la même méthode que pour les verbes concaves. Nous offrirons d'abord le paradigme des verbes défectueux, et nous passerons ensuite aux observations auxquelles les différentes irrégularités de ces verbes pourront donner lieu.

[*Voyez* les deux Tableaux ci-contre, Le premier présente la voix subjective d'un verbe défectueux de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعُلُ, ayant pour dernière radicale un و; et le second, la même voix d'un verbe défectueux de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعِلُ, ayant pour dernière radicale un ى.]

OBSERVATIONS.

543. A la troisième personne du singulier masculin du prétérit, غَزَا est pour غَزَوَ (n.° 208), et رَمَى pour رَمَيَ (n.° 221).

544. A la troisième personne du singulier féminin et à celle du duel du même genre, la dernière radicale disparoît tout-à-fait avec sa voyelle, et l'on dit غَزَتْ pour غَزَوَتْ et غَزَتَا pour غَزَوَتَا. Cette anomalie n'est fondée sur aucune des règles ordinaires de permutation, et l'on ne peut guère en rendre raison qu'en observant que la troisième personne du singulier féminin du prétérit se forme de celle du masculin, par la seule addition du ت djezmé: ainsi de نَصَرَ se forme نَصَرَتْ. En suivant la même règle de formation, de غَزَا on a fait غَزَاتْ, et ensuite le *djezma* du ت a fait disparoître l'*élif*, suivant la règle ordinaire (n.° 182). Quant à la troisième personne du féminin du duel, elle se forme de la troisième personne du singulier féminin, par la seule addition d'un *fatha* suivi d'un ا quiescent; on a donc, sans avoir aucun égard à la dernière radicale qui étoit déjà disparue, formé غَزَتَا de غَزَتْ, comme de نَصَرَتْ se forme le duel féminin نَصَرَتَا.

545. A la troisième personne du pluriel masculin, la dernière radicale disparoît aussi avec sa voyelle, et l'on dit par contraction غَزَوْا et رَمَوْا pour غَزَوُوا et رَمَيُوا, ce qui est conforme à la règle de permutation (n.° 229). Si, après cette troisième personne et celles de l'aoriste qui se terminent de même, il survient un *wesla* ou *élif* d'union, on donne un *dhamma* au و, pour que l'union puisse avoir lieu, comme دَعَوُا ٱللّٰهَ (n.° 139).

546. Le *fatha* dont la seconde radicale étoit affectée au prétérit, se change, à l'aoriste, en *dhamma*, si la dernière radicale est un و, et en *kesra*, si elle est un ى : quelquefois, cependant, dans les verbes dont la dernière radicale est un ى,

le *fatha* demeure à l'aoriste, à cause de la rencontre d'une lettre gutturale (n.° 348), comme يَزْعَي de رَعَي.

547. Cette dernière radicale perd à l'aoriste sa voyelle naturelle, et devient quiescente, conformément aux règles de permutation (n.os 210, 222 et 224). Après le و devenu quiescent, on ne doit point mettre au singulier l'*élif* muet (n.° 217) : on peut, suivant quelques grammairiens, le mettre à la première personne du pluriel, et écrire نَغْزُوا (1).

548. A l'aoriste subjonctif, la dernière radicale, quand elle n'est suivie d'aucune lettre formative, reprend sa voyelle, et l'on dit نَغْزُوَ et يَرْمِيَ, parce que la voyelle de cette lettre étant un *fatha*, il n'y a plus de raison pour la supprimer.

549. Au mode conditionnel du même temps, la troisième radicale, quand elle n'a point après elle de lettre formative, disparoît entièrement, comme dans يَغْزُ et يَرْمِ.

550. Dans le mode énergique qui se forme du mode subjonctif, la troisième radicale est conservée, comme يَغْزُوَنَّ, يَغْزُوَنْ , تَرْمِيَنَّ , يَرْمِيَنْ , &c.

551. A la seconde personne du singulier féminin de l'aoriste, ainsi qu'à la troisième et à la seconde personne du pluriel masculin du même temps, il se fait une contraction, et l'on dit تَغْزِينَ , تَرْمِينَ , تَغْزُونَ , يَرْمُونَ et تَرْمُونَ, pour تَغْزُوِينَ , تَرْمِيِينَ , تَغْزُوُونَ , يَرْمِيُونَ et تَرْمِيُونَ (n.os 229 et 230). Il arrive de là, ce qu'il est bien essentiel d'observer, que dans غَزَا et les verbes qui se conjuguent de même, la seconde et la troisième personne du pluriel masculin ne diffèrent point de celles du pluriel féminin, et que, dans رَمَى et

(1) On trouve assez souvent cet *élif* aux autres personnes de l'aoriste où le و final est radical, et il semble que le motif même qui a fait admettre cet *élif* muet après le و, à la fin des mots (n.° 217), justifie ceux qui emploient le même *élif* dans tous les cas, après le و final quiescent.

les verbes de la même forme, la seconde personne du singulier féminin ne diffère pas de la seconde personne du pluriel du même genre. On n'a, pour s'en assurer, qu'à comparer entre elles ces différentes personnes, sur le paradigme.

552. Ces contractions sont communes aux modes indicatif et subjonctif; mais, au mode énergique, le و et le ى qui étoient restés après la contraction, disparoissent tout-à-fait, à cause du ن quiescent qui les suit, conformément à la règle (n.° 182) : on dit donc, avec le *teschdid*, تَغْزُنَّ , يَغْزُنَّ , تَرْمِنَّ , تَغْزِنَّ , تَرْمُنَّ , يَرْمُنَّ, et sans le *teschdid*, تَغْزُنْ , يَغْزُنْ , تَرْمِنْ , تَغْزِنْ , &c. (1).

553. † Dans les verbes dont la troisième radicale est un و, on trouve quelquefois le و supprimé à l'aoriste indicatif (2); et au mode subjonctif, on omet quelquefois le *fatha* dont la dernière radicale devroit être affectée : ainsi l'on trouve يَدْعُ pour يَدْعُو, et لَنْ يَعْفُو pour لَنْ يَعْفُوَ. Tout cela ne doit être regardé que comme des licences.

554. † Quand la dernière lettre radicale est supprimée, comme il arrive à l'aoriste conditionnel et à l'impératif, on ajoute quelquefois un ه quiescent après le *kesra ;* ce qui ne doit se faire que devant une pause : ce ه se nomme هَآءُ ٱلْوَقْفِ et هَآءُ ٱلسَّكْتِ *hé de pause.* C'est ainsi qu'on trouve dans l'Alcoran إِقْتَدِهْ pour

(1) *Voyez* dans l'Alcoran les exemples suivans : لَتَعْلُنَّ, surate 17, vers. 4; تَمْتَرُنَّ, sur. 43, vers. 61.

(2) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, sur. 17, vers. 11, وَيَدْعُ ٱلْإِنْسَانُ بِٱلشَّرِّ دُعَآءَهُ بِٱلْخَيْرِ, au lieu de وَيَدْعُو. Djewhari observe qu'on dit de même لَا أَدْرِ pour لَا أَدْرِى.

Je trouve aussi dans l'Alcoran, sur. 17, vers. 99, يَهْدِى pour يَهْدِ, au mode conditionnel. Voici le passage :

مَنْ يَهْدِى ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِى وَمَنْ يُضْلِلْ فَلَنْ تَجِدَ لَهُمْ أَوْلِيَآءَ مِنْ دُونِهِ

إِقْنَ, impératif de la huitième forme de la racine قَنَى. On peut dire de même لَمْ يَغْزُهْ, لَمْ يَرْمِهْ et لَمْ يَرْضَهْ.

555. L'impératif se conforme en tout à l'aoriste conditionnel, et l'impératif énergique suit, dans ses deux formes, le mode énergique de l'aoriste.

556. Parmi les verbes dont la dernière radicale est un و, il n'y a que ceux qui ont au prétérit un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale, qui suivent entièrement le paradigme غَزَا. Ceux qui ont pour voyelle de la seconde radicale un *dhamma*, forment le prétérit régulièrement, excepté à la troisième personne du pluriel masculin. Ainsi, سَرُوَ fait, à la troisième personne du singulier féminin, سَرُوَتْ, et à celle du duel féminin, سَرُوَتَا: mais, à la troisième personne du pluriel masculin, on dit par contraction سَرُوا pour سَرُوُوا, conformément aux règles déjà citées (n.os 210 et 230). Du reste, ces verbes se conjuguent comme غَزَا.

557. Quant à ceux qui ont pour voyelle de la seconde radicale au prétérit un *kesra*, ils se conjuguent d'une manière particulière dont il est nécessaire de donner un exemple, en observant d'abord que, dans ce cas, le و radical se change en ى (n.° 216). Ainsi, au lieu de رَضِوَ, on dit رَضِيَ.

[*Voyez* le Tableau ci-contre.]

OBSERVATIONS.

558. Le prétérit se conjugue régulièrement, à l'exception de la troisième personne du pluriel masculin, où la troisième radicale disparoît et transporte sa voyelle à la seconde radicale, qui perd son *kesra* (n.° 230); ainsi رَضُوا est pour رَضِيُوا.

559. A l'aoriste, يَرْضَى est pour يَرْضَوُ. La suppression de la dernière voyelle, et la conversion du و en ى, sont conformes à la règle (n.° 208); mais il faut observer que cette conversion du

و en ى, qui, conformément à la règle citée, doit avoir lieu à la troisième personne, parce que le و est final, se communique même aux personnes de l'aoriste où le و cesse d'être final : ainsi l'on dit au pluriel féminin, يَرْضَيْنَ et تَرْضَيْنَ pour يَرْضَوْنَ et تَرْضَوْنَ. On devroit, par la même raison, dire, à la seconde personne du singulier féminin, تَرْضَيِينَ, et au pluriel masculin, يَرْضَيُونَ et تَرْضَيُونَ, comme on dit au duel, يَرْضَيَانِ ; mais, au lieu de ces formes régulières, il se fait, dans ces différentes personnes, une contraction, et l'on dit تَرْضَيْنَ, يَرْضَوْنَ et تَرْضَوْنَ, conformément à la règle de permutation (n.° 230).

560. A l'aoriste subjonctif, on ne peut pas dire, conformément à la conjugaison des verbes réguliers, يَرْضَيَ, à cause de la règle de permutation (n.° 221) : on dit donc يَرْضَى, en sorte que l'aoriste subjonctif ne diffère en rien de l'aoriste indicatif, dans toutes les inflexions où il n'y a aucune lettre formative ajoutée après la dernière lettre radicale. Pour former le mode énergique, on rend au ى sa voyelle, parce que, n'étant plus à la fin du mot, il peut être mu; on dit donc يَرْضَيَنَّ et تَرْضَيَنَّ.

561. A l'aoriste conditionnel, on retranche la troisième radicale, de même que dans يَغْزُ et يَرْمِ (n.° 549), et l'on dit يَرْضَ.

562. A la seconde personne du singulier féminin de l'aoriste subjonctif et de l'aoriste conditionnel, au lieu de تَرْضَيِي, on dit تَرْضَيْ (n.° 229) ; mais on doit alors mettre un *djezma* sur le ى ; et s'il vient à être suivi d'un *wesla* ou *élif* d'union, on lui donne accidentellement un *kesra* pour voyelle (n.° 139) ; ce qui a lieu pareillement à la seconde personne du féminin singulier de l'impératif إِرْضَيْ : on dit donc, dans ce cas, تَرْضَيِ et إِرْضَيِ.

563. Aux secondes et troisièmes personnes du pluriel masculin de l'aoriste tant subjonctif que conditionnel, on dit, par

une semblable contraction, يَرْضَوْا et تَرْضَوْا, au lieu de تَرْضَيُوا et تَرْضَيُوا (n.° 229). On met alors un *djezma* sur le و ; et s'il vient à être suivi d'un *élif* d'union, on lui donne accidentellement un *dhamma* pour voyelle, et l'on dit يَرْضَوُا et تَرْضَوُا (n.° 545). La même chose a lieu à la seconde personne du pluriel masculin de l'impératif.

564. Le *kesra* et le *dhamma* qu'on met pour faire l'union dans les cas qui viennent d'être indiqués (n.os 562 et 563), se mettent également pour former, dans les personnes dont il s'agit, le mode énergique qui dérive du mode subjonctif. On dit en conséquence تَرْضَيِنَّ, يَرْضَوُنَّ et تَرْضَوُنَّ; et à l'impératif énergique, on dit de même إِرْضَيِنَّ et إِرْضَوُنَّ.

VOIX OBJECTIVE.

565. Les verbes défectueux des quatre formes غَزَا, سَرُوَ, رَمَى et رَضِيَ se conjuguent tous de la même manière à la voix objective, et l'on dit غُزِيَ, سُرِيَ, رُمِيَ et رُضِيَ. Toutes les inflexions du prétérit et de l'aoriste de ces voix objectives, sont semblables à celles de la voix subjective رَضِيَ ; il faut seulement donner pour voyelle à la première radicale, au prétérit, un *dhamma*, et donner aussi un *dhamma* pour voyelle aux lettres formatives ou crémens des différentes personnes de l'aoriste : ainsi, l'on dira au prétérit, غُزِيَ, غُزِيَتْ, غُزِيتَ, غُزِيتِ, &c. ; à l'aoriste singulier, يُغْزَى ; duel, يُغْزَيَانِ ; pluriel, يُغْزَوْنَ, &c.

DES FORMES DÉRIVÉES.

566. Il n'y a, dans les formes dérivées, aucune différence entre les verbes dans lesquels la dernière radicale est un و, et ceux dans lesquels elle est un ى. Les uns et les autres, dans toutes les formes dérivées, ont un ى pour lettre finale.

A la voix subjective, le ى est quiescent après un *fatha*, comme غَزَى et رَمَى.

A la voix objective, il est mu par un *fatha* après un *kesra*, comme غُزِيَ et رُمِيَ.

567. Toutes les formes dérivées suivent, à la voix subjective, la conjugaison du paradigme رَمَى, et à la voix objective, celle du paradigme رَضِيَ. Il n'est pas besoin d'avertir que cela ne doit s'entendre que des inflexions finales.

§. XXI. DES VERBES QUI SONT EN MÊME TEMPS DÉFECTUEUX ET HAMZÉS.

568. Parmi les verbes défectueux, il y en a qui sont en même temps hamzés. On peut les diviser en deux classes.

569. La première comprend ceux qui ont un أ pour première radicale, et pour dernière un و ou un ى; tels sont أَتَى *venir*, أَبَى *refuser*, أَدَّى *payer :* ils se conjuguent comme أَثَرَ et غَزَا ou سَرُوَ ou رَمَى ou رَضِيَ.

Prétérit, أَتَى, أَتَتْ, أَتَيْتَ, &c.

Aoriste, يَأْتِي, &c. Impératif, إِيتِ, et irrégulièrement تِ ou تِهْ.

Le verbe آتَى, à la troisième forme, change quelquefois l'*élif* radical en ه, et l'on écrit هَاتَى, au lieu de آتَى. On dit alors à l'aoriste, يُهَاطِي, et à l'impératif, هَاتِ (1).

570. La deuxième classe contient ceux qui ont pour seconde radicale un أ, et pour troisième un و ou un ى, comme نَأَى *être éloigné :* ces verbes se conjuguent comme سَأَلَ et غَزَا ou رَمَى ou رَضِيَ.

---

(1) Djewhari et Firouzabadi supposent l'existence de la racine هَتَى.

Prétérit, نَأَى, نَأَتْ, نَأَيْتَ, &c. Aoriste, يَنْأَى. Impératif, إِنْأَ.

571. Dans les verbes de cette classe, la deuxième radicale conserve pour voyelle, à l'aoriste, le *fatha* qu'elle avoit au prétérit, à cause de l'*élif* hamzé, qui est une lettre gutturale (n.° 348).

572. Le verbe رَأَى *voir,* à cause qu'il est d'un très-fréquent usage, perd presque toujours son *élif* hamzé à l'aoriste et à l'impératif; alors il se conjugue comme il suit :

AORISTE INDICATIF.

SINGULIER.			DUEL.			PLURIEL.		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
يَرَى	……	تَرَى	يَرَيَانِ	……	تَرَيَانِ	يَرَوْنَ	……	يَرَيْنَ
تَرَى	……	تَرَيْنَ	……	تَرَيَانِ	……	تَرَوْنَ	……	تَرَيْنَ
	أَرَى	……	……	……	……	……	نَرَى	

AORISTE SUBJONCTIF.

يَرَى &c. …… يَرَيَا &c. …… يَرَوْا &c.

AORISTE CONDITIONNEL.

يَرَ &c. …… يَرَيَا &c. يَرَوْا …… &c.

AORISTE ÉNERGIQUE.

يَرَيَنَّ &c. …… يَرَيَانِّ &c. …… يَرَوُنَّ &c.

IMPÉRATIF.

رَهْ ou رَ …… رَىْ …… رَيَا …… رَوْا …… رَيْنَ

IMPÉRATIF ÉNERGIQUE.

رَيَنَّ …… رَيِنَّ …… رَيَانِّ …… رَوُنَّ …… رَيْنَانِّ

573. On trouve quelquefois l'aoriste et l'impératif conjugués régulièrement, sans la suppression de l'*élif* hamzé. Le prétérit ne perd presque jamais cet *élif.*

574. La voix subjective de رَأَى est رُئِيَ, qui se conjugue comme رُمِيَ. A l'aoriste on peut retrancher l'*élif* hamzé comme à la voix subjective, et dire يُرَى pour يُرْأَى.

575. A la quatrième forme, le verbe رَأَى perd toujours sa seconde radicale. Il se conjugue ainsi :

Prétérit, أَرَى, أَرَتْ, أَرَيْتَ &c. Aoriste, يُرِى. Impératif, أَرِ.

576. ✝ Suivant quelques grammairiens arabes, le verbe نَأَى, et tous les verbes de cette même classe qui sont hamzés, peuvent perdre leur *élif* hamzé à la quatrième forme, et l'on peut dire :

Prétérit, أَنَى pour أَنْأَى. Aoriste, يُنِى pour يُنْئِى ; et ainsi des autres.

577. L'impératif des verbes أَتَى, رَأَى et autres, se trouvant, à cause de leur double irrégularité, réduit à une seule lettre, comme تِ, رَ, on doit ajouter à la fin un ه quiescent, toutes les fois qu'ils se trouvent suivis d'une pause, et dire تِهْ, رَهْ.

§. XXII. DES VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS.

578. Les verbes qui ont parmi leurs radicales deux des lettres و et ى, se divisent en deux classes. La première est celle dans laquelle ces deux lettres occupent la place de la première et de la troisième radicale, comme وَقَى et وَجِىَ. Les verbes de cette espèce sont nommés par les grammairiens arabes لَفِيفٌ مَفْرُوقٌ, c'est-à-dire, *compliqués avec intervalle ;* ils sont en même temps *assimilés* et *défectueux*.

579. Les verbes de cette espèce se conjuguent, savoir, ceux qui ont un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale,

comme وَعَدَ et رَمَى ; et ceux qui ont un *kesra* pour voyelle de la seconde radicale, comme وَجِلَ et رَضِيَ.

Exemple des premiers : وَقَى.

Prétérit, وَقَى, وَقَتْ, وَقَيْتَ &c. Aoriste, يَقِى. Impératif, قِ ou قِهْ (n.° 577).

Exemple des seconds : وَجِيَ.

Prétérit, وَجِيَ, وَجِيَتْ, وَجِيتَ &c. Aoriste, يَوْجَى &c. Impératif, إِيجَ pour إِوْجَ (n.° 180), &c.

580. La seconde classe contient les verbes dans lesquels les lettres و et ى occupent la seconde et la troisième place. Ils sont nommés par les grammairiens arabes لَفِيفٌ مَقْرُونٌ, c'est-à-dire, *compliqués avec contiguité :* tels sont شَوَى *rôtir*, قَوِيَ *être fort*, حَيِيَ *vivre*. Ces verbes sont *concaves* et *défectueux*, mais la seconde radicale n'y est sujette à aucune irrégularité. Ainsi شَوَى se conjugue comme رَمَى, et قَوِيَ aussi bien que حَيِيَ suivent le paradigme رَضِيَ ; quelques-uns suivent le paradigme غَزَا.

Exemple : شَوَى.

Prétérit, شَوَى, شَوَتْ, شَوَيْتَ &c. Aoriste, يَشْوِى &c. Impératif, إِشْوِ &c.

Autre exemple : قَوِيَ.

Prétérit, قَوِيَ, قَوِيَتْ, قَوِيتَ &c. Aoriste, يَقْوَى &c. Impératif, إِقْوَ &c.

Autre exemple : حَيِيَ pour حَيِوَ.

Prétérit, حَيِيَ, حَيِيَتْ, حَيِيتَ &c. Aoriste, singulier يَحْيَا &c., duel يَحْيَيَانِ &c., pluriel يَحْيَوْنَ &c. Impératif, singulier إِحْيَ, إِحْيَىْ, duel إِحْيَيَا, pluriel إِحْيَوْا, إِحْيَيْنَ.

Le و final de l'aoriste يَحْيَوُ doit être changé en ى, selon la règle de permutation (n.° 208) : mais ici l'on substitue un ا au ى, suivant une autre règle (n.° 223), à cause du ى qui le

précède ; et d'ailleurs cela sert à distinguer يَحْيَا, aoriste du verbe حَيِيَ, de يَحْيَى, nom propre.

581. † Le verbe حَيِيَ se contracte souvent à la manière des verbes sourds, dans les troisièmes personnes du prétérit, à l'exception de celle du pluriel féminin : on dit alors حَيَّ, حَيَّتْ, حَيَّا, حَيَّتَا et حَيُّوا. Au lieu de حَيَّ, on peut dire aussi حِيَّ.

582. † Les verbes de cette espèce suivent dans leurs formes dérivées l'analogie de ceux qui ont pour dernière radicale un و ou un ى ; mais il faut observer que le verbe حَيِيَ éprouve souvent à la dixième forme une irrégularité particulière, en perdant sa seconde radicale, dont la voyelle passe à la première radicale. Ainsi l'on dit indifféremment :

Prétérit, إِسْتَحْيَى ou إِسْتَحَى. Aoriste, يَسْتَحْيِي ou يَسْتَحِي. Impératif, إِسْتَحْيِ ou إِسْتَحِ.

§. XXIII. DES VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS QUI SONT EN MÊME TEMPS HAMZÉS.

583. On distingue deux classes de verbes doublement imparfaits et qui sont en même temps hamzés. Les uns ont pour première radicale un أ, et pour deuxième et troisième radicales les lettres و ou ى : tel est أَوَى, qui se conjugue comme أَثَرَ et شَوَى.

Prétérit, أَوَى, أَوَتْ, أَوَيْتَ &c. Aoriste, يَأْوِي &c. Impératif, إِئْوِ &c.

Dans la seconde classe de ces verbes, la deuxième radicale est un أ, et les lettres و et ى occupent la place de la première et de la troisième radicale ; tel est وَأَى *promettre*, qui se conjugue comme وَقَى et سَأَلَ, étant en même temps assimilé, défectueux et hamzé.

PRÉTERIT.

SINGULIER.			DUEL.			PLURIEL.		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
وَأَى	......	وَأَتْ	وَأَيَا	......	وَأَتَا	وَأَوْا	......	وَأَيْنَ
وَأَيْتَ	&c.	......	....	وَأَيْتُمَا	......	وَأَيْتُمْ	&c.	

AORISTE INDICATIF.

يَئِي	......	تَئِي	يَئِيَانِ	&c.	......	يَأُونَ	......	يَئِينَ
تَئِي	......	تَئِينَ					&c.	
	أَئِي							

AORISTE SUBJONCTIF.

تَئِيَ &c.

AORISTE CONDITIONNEL.

يَئِ	......	تَئِ	يَئِيَا	&c.	......	يَأُوا	......	يَئِينَ
تَئِ	......	تَئِي					&c.	
	أَئِ							

IMPÉRATIF.

إِ ou ءِ	......	إِي	....	إِيَا	......	أُوا	......	إِينَ

§. XXIV. DES VERBES TRIPLEMENT IMPARFAITS.

584. Les Arabes n'ont que deux mots dont toutes les radicales soient des lettres و ou ى ; ces mots sont les noms de ces deux lettres وَاوٌ et يَاءٌ. Du dernier se forme le verbe يَيَّ *tracer la lettre* ى : mais ce verbe, sans doute bien peu usité, ne

doit éprouver aucune anomalie par rapport à la seconde radicale; il doit donc se conjuguer comme رَمَى et يَسَرَ.

§. XXV. DU VERBE NÉGATIF.

585. Les Arabes ont un verbe négatif qui n'a que le prétérit, et qui se conjugue d'une manière assez analogue à la conjugaison des verbes concaves; c'est le verbe لَيْسَ. Voici comme il se conjugue :

SINGULIER.			DUEL.			PLURIEL.		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
لَيْسَ	......	لَيْسَتْ	لَيْسَا	......	لَيْسَتَا	لَيْسُوا	......	لَسْنَ
لَسْتَ	......	لَسْتِ	....	لَسْتُمَا	......	لَسْتُمْ	......	لَسْتُنَّ
	لَسْتُ	......	....	......	......	....	لَسْنَا	

On dit aussi, dans quelques cas seulement, لَاتَ au lieu de لَيْسَ. Ce mot n'admet aucune inflexion, et les grammairiens arabes ne sont pas d'accord sur sa nature (1).

(1) En général, les grammairiens arabes regardent لَاتَ comme n'étant autre chose que l'adverbe négatif لَا augmenté du ت, signe du féminin, mais qui, au lieu d'être djezmé, comme il l'est dans les verbes, est mu par un *fatha*, comme dans رُبَّتَ et ثُمَّتَ pour رُبَّ et ثُمَّ. Cette addition du ت est destinée, disent-ils, à donner plus d'énergie à la négation. Le mot لَاتَ ne peut avoir pour régime qu'un mot qui signifie le *temps*, comme حِينٌ, أَوَانٌ, زَمَانٌ, سَاعَةٌ, et ce mot ne doit point être déterminé. Après لَاتَ, l'usage est de n'exprimer que l'attribut de la proposition négative, et de sous-entendre le sujet. Ebn-Malec dit dans l'*Alfiyya :*

فِي ٱلنَّكِرَاتِ أُعْمِلَتْ كَلَيْسَ لَا وَقَدْ تَلِي لَاتَ وَإِنْ ذَا ٱلْعَمَلَا

وَمَا لِلَاتَ فِي سِوَى حِينٍ عَمَلْ وَحَذْفُ ذِي ٱلرَّفْعِ فَشَا وَٱلْعَكْسُ قَلْ

« *La* régit les noms indéterminés à la manière de *léïsa*, et la même influence » est aussi exercée par *lata* et *in* (particule négative). *Lata* ne régit que des

§. XXVI. DES VERBES DE LOUANGE ET DE BLÂME.

586. ♰ Les verbes que les Arabes nomment أَفْعَالُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ *verbes de louange et de blâme*, n'ont point une forme régulière et ne se conjuguent point. Ces verbes sont نِعْمَ, que l'on prononce aussi نِعِمَ, نَعِمَ et نَعْمَ *être bon*, et بِئْسَ *être mauvais ;* on peut les regarder comme des verbes *exclamatifs :* ils prennent une terminaison féminine, et l'on dit au féminin نِعْمَتْ et بِئْسَتْ. On dit aussi quelquefois, mais très-rarement, نِعْمَا au duel et نِعْمُوا au pluriel.

» mots signifiant un *temps :* l'usage commun est de sous-entendre le terme qui » devroit être au nominatif (c'est-à-dire, le sujet); le contraire (c'est-à dire, » d'exprimer le sujet et de sous-entendre l'attribut) est rare. »

Ainsi, dans ce passage de l'Alcoran, sur. 38, vers. 2, لَاتَ حِينَ مَنَاصٍ, on lit ordinairement حِينَ à l'accusatif, le sujet ٱلْحِينُ étant sous-entendu; quelques grammairiens cependant lisent حِينُ, en sous-entendant l'attribut كَائِنًا ou حَاصِلًا. Dans ce même passage, d'autres lisent لَا تَحِينَ, et il paroît qu'on lisoit ainsi dans le manuscrit primitif de l'Alcoran. On cite même un vers où on lit تَحِينَ comme synonyme de زَمَانَ. Le voici :

ٱلْعَاطِفُونَ تَحِينَ لَا مِنْ عَاطِفٍ ‎ ‎ ‎ وَٱلْمُطْعِمُونَ زَمَانَ لَا مِنْ مُطْعِمِ

« (Ils sont) les hommes qui témoignent de la pitié, alors que personne n'en » témoigne, les hommes qui donnent à manger (aux indigens), alors que per- » sonne ne leur offre de nourriture. »

Au lieu de لَاتَ, quelques grammairiens prononcent لَاتِ comme جَيْرِ.

Je trouve dans un commentaire sur l'*Alfiyya*, un vers où لَاتَ est suivi du nominatif. Je vais le transcrire :

لَهْفِي عَلَيْكَ لِلَهْفَةٍ مِنْ خَائِفٍ ‎ ‎ ‎ يَبْغِي جِوَارَكَ حِينَ لَاتَ مُجِيرُ

« La douleur que j'éprouve à ton sujet, a pour cause la douleur d'un mal- » heureux saisi d'effroi, qui réclame ta protection, alors qu'il n'est personne qui » lui accorde un asyle. »

Je pense que لَاتَ vient du chaldéen לא איתי, comme لَيْسَ vient incontestablement de l'hébreu לא יש.

On regarde aussi comme un verbe de cette espèce le mot حَبَّذَا, composé de حَبَّ et de ذَا, qui signifie *être excellent* ou *digne d'amour*, et qui n'admet aucune autre inflexion. On joint encore à ces trois verbes, سَآءَ *être mauvais*, et حَسْنَ pour حَسُنَ *être beau* (1); mais ceux-ci, dans une autre acception, se conjuguent suivant les formes ordinaires.

587. † Ces verbes, et en général tous ceux qui n'ont point de مَصْدَرٌ ou *nom d'action* et qui ne sont usités qu'à un seul temps, comme لَيْسَ verbe négatif, sont nommés par les grammairiens جَامِدٌ *fixes*, ou غَيْرُ مُشْتَقٍّ *non dérivés*, par opposition aux verbes ordinaires nommés مُشْتَقٌّ *dérivés*.

§. XXVII. DES VERBES D'ADMIRATION.

588. † Les verbes nommés par les Arabes أَفْعَالُ ٱلتَّعَجُّبِ *verbes d'admiration*, sont plutôt des formules admiratives qu'une

---

(1) Djewhari remarque qu'au lieu de حَسُنَ *être beau*, on dit quelquefois, par contraction, حَسْنَ; et que, lorsqu'on emploie ce verbe comme *verbe de louange*, on peut dire حُسْنَ, en supprimant la voyelle de la première radicale, et transportant sur cette lettre celle de la seconde radicale, de même qu'on dit نِعْمَ et بِئْسَ, au lieu de نَعِمَ et بَئِسَ. Il ajoute que cela est commun à tous les verbes employés dans le même sens, et il cite le vers suivant, où حُسْنَ se trouve ainsi :

لَمْ يَمْنَعِ ٱلنَّاسُ مِنِّي مَا أَرَدْتُ وَمَا أُعْطِيهِمُ مَا أَرَادُوا حُسْنَ ذَا أَدَبَا

« Les hommes ne peuvent m'empêcher de prendre ce que je desire, et moi » je ne leur accorde pas ce qu'ils veulent avoir. Admirable conduite ! »

Amrialkaïs dit de même dans sa *Moallaka*, au vers 70

قَعَدْتُ لَهُ وَصُحْبَتِي بَيْنَ ضَارِجٍ   وَبَيْنَ ٱلْعُذَيْبِ بُعْدَ مَا مُتَأَمَّلِي

» Je me suis arrêté pour l'observer, tandis que mes compagnons étoient entre » Dharidj et Odhéïb, mais l'objet que je contemplois étoit très-éloigné. »

espèce particulière de verbes. Il y en a deux : dans la première, مَا أَفْعَلَ, on emploie toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la quatrième forme أَفْعَلَ, précédée du monosyllabe مَا, et suivie d'un accusatif; dans la deuxième, on emploie la seconde personne du singulier masculin de l'impératif de la quatrième forme أَفْعِلْ, suivie de la préposition بِ. Exemple : مَا أَفْضَلَ زَيْدًا ou أَفْضِلْ بِزَيْدٍ *Zéid est très-excellent.* On verra, dans la Syntaxe, les règles qu'on doit observer dans l'usage de ces formules, ce qui en fait le caractère essentiel, et la manière de les analyser. Il n'y a que les verbes primitifs trilitères dont on puisse dériver des verbes admiratifs. On n'en dérive ni des verbes formés du verbe trilitère, ni des verbes quadrilitères et de leurs dérivés ; on n'en dérive pas non plus des verbes qui renferment un attribut de couleur ou de difformité (1). Mais on peut en dériver des verbes irréguliers comme des verbes réguliers : et l'on suit la dérivation convenable à chaque classe de verbes. Ainsi de عَجِبَ, verbe régulier, on forme مَا أَعْجَبَ ou أَعْجِبْ ; de شَدَّ, verbe sourd, on forme مَا أَشَدَّ ou أَشْدِدْ ; de نَالَ, verbe concave, مَا أَنَالَ ou أَنِلْ ; de عَمِيَ, verbe défectueux, مَا أَعْمَى ou أَعْمِ (2).

---

(1) On peut facilement suppléer au défaut de formes admiratives tirées directement des verbes dérivés et des quadrilitères, ainsi que des verbes qui expriment un attribut de couleur ou de difformité. On prend pour cela un verbe trilitère, tel que حَسُنَ *être beau*, on en forme un verbe admiratif, et l'on y joint le nom d'action du verbe qui exprime la qualité sur laquelle tombe l'admiration. Ex. : مَا أَحْسَنَ ٱنْتِقَالَهُ *[pulcherrimus est quoad migrationem]*, *son transport est très-beau*, مَا أَحْسَنَ بَيَاضَهُ *sa blancheur est très-belle.*

(2) Il y a cependant quelques exemples de formes admiratives dérivées de verbes de la forme أَفْعَلَ. On peut consulter sur ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 74, 363 et 389

589. Les verbes admiratifs de l'une et de l'autre forme, sont invariables; ils ne se conjuguent point, et ne prennent aucun signe de genre ni de nombre.

590. † Si l'on veut employer les verbes d'admiration dans un sens passé, on place le verbe كَانَ entre مَا et le verbe d'admiration, ou bien on place كَانَ après le verbe d'admiration, et l'on répète مَا devant كَانَ. Exemple : مَا كَانَ أَغْنَى زَيْدًا ou مَا أَغْنَى مَا كَانَ زَيْدًا *Zéïd a été excessivement riche.*

CHAPITRE III.

Du Nom et de l'Adjectif.

§. I.er DES NOMS EN GÉNÉRAL.

591. Le nom est un mot qui désigne un être par l'idée de sa nature. Il rappelle à l'esprit l'idée de l'être auquel il s'applique, aussi parfaitement que le feroit la vue même de cet être.

592. On distingue les noms en *noms propres*, *noms appellatifs* et *noms abstraits*.

593. Les noms propres ne désignent que des individus, et ils les désignent par l'idée de leur nature individuelle. Les noms appellatifs désignent des classes entières d'êtres, dans lesquelles on ne considère que la nature commune à tous les êtres d'une même classe, et l'on fait abstraction de ce qui caractérise individuellement chacun des êtres de cette classe. Les noms abstraits ne désignent point des êtres; ils désignent des qualités, des manières d'être, que l'on considère avec abstraction des êtres dans lesquels elles se trouvent. On peut les réunir sous une même dénomination avec les noms appellatifs : car, dans tous les

jugemens que nous portons sur ces idées abstraites, nous les considérons comme si elles avoient une existence réelle.

Il n'y a point de langue où l'on ne doive trouver ces trois espèces de noms ; mais les deux dernières, et sur-tout les noms abstraits, se multiplient en raison des progrès de la civilisation et de la culture (1).

§. II. DES NOMS DANS LA LANGUE ARABE.

594. Le *nom* est appelé en arabe إِسْمٌ. Les grammairiens arabes, qui réunissent toutes les parties du discours sous trois divisions générales, les *verbes*, les *noms* et les *particules*, renferment sous le *nom* les adjectifs, les pronoms personnels, les articles démonstratifs, les adjectifs conjonctifs, et même quelques adverbes ; et sous ce point de vue, en considérant le nom comme une des trois parties du discours, ils le nomment آلْإِسْمُ آلْمُقَابِلُ لِلْفِعْلِ وَآلْحَرْفِ *le nom opposé au verbe et à la particule.* Aussi divisent-ils les noms, à raison de leurs significations, en plusieurs classes et sous divers points de vue.

595. † Les noms se divisent, 1.° en ظَاهِرٌ *apparent*, مُضْمَرٌ *renfermé dans l'esprit*, et مُبْهَمٌ *vague* ou *indéterminé*. Sous la dénomination de *renfermés dans l'esprit*, sont compris les pronoms personnels ; sous celle d'*indéterminés*, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs ; tous les autres mots compris sous le *nom*, appartiennent aux noms qu'on nomme *apparens*.

2.° Ils se divisent en صِفَةٌ *qualité*, c'est-à-dire, qualificatif ou adjectif, et إِسْمٌ *nom*, ou إِسْمٌ مُقَابِلٌ لِلصِّفَةِ *nom opposé à l'adjectif*, ou enfin, مَوْصُوفٌ *qualifié*, c'est-à-dire, substantif.

---

(1) *Voyez*, sur le nom et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. pag 27 et suiv.

3.° Ils se divisent de plus en عَلَمٌ *nom propre*, et إِسْمُ ٱلْجِنْسِ *nom de genre* ou *appellatif*. Cette division n'a pour objet que les noms proprement dits.

Le nom propre se subdivise en مُرْتَجَلٌ *improvisé* et مَنْقُولٌ *transporté*. Le premier est celui qui n'a été, dès son origine, que le nom propre d'un individu ; le second, celui qui a été employé d'abord, soit comme nom appellatif, soit comme inflexion d'un verbe, et transporté ensuite à quelque objet en particulier pour devenir son nom propre. Ce dernier peut être ou simple, c'est-à-dire, formé d'un seul mot, ou composé de plusieurs mots. Quand il est composé de plusieurs mots, si ces mots forment une proposition complète, un sujet avec son attribut, on le nomme إِسْنَادِىٌّ ; tel est celui du poete تَأَبَّطَ شَرًّا qui signifie, *il a porté l'infortune sous son aisselle* : s'il n'est formé que de deux noms dont l'un sert d'antécédent et l'autre de complément, on le nomme إِضَافِىٌّ ; tel est عَبْدُ ٱللّٰهِ *Abd-allah*, c'est-à-dire, *le serviteur de Dieu.*

Le mot qui n'est devenu nom propre qu'après coup, comme يَحْيَى *Jean*, s'appelle, ainsi que je l'ai dit, مَنْقُولٌ *transporté*, et le mot duquel il a été emprunté, comme يَحْيَا *il vit*, s'appelle ٱلْمَنْقُولُ عَنْهُ *ce d'où a été fait le transport* (1).

Il y a une autre espèce de noms propres composés, formés originairement de deux mots, mais dont l'union est si intime que chacun des deux mots, hors de la composition, ne conserve aucune valeur. Tels sont بَعْلَبَكُّ *Baalbec*, حَضْرَمَوْتُ *Hadhramaut.* On nomme ces composés مُرَكَّبٌ مَزْجِىٌّ *composés intimement combinés.*

Le nom appellatif se subdivise aussi en إِسْمُ عَيْنٍ *nom de subs-*

(1) *Voyez* là-dessus mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 544, et mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. vij.

tance, qui est le vrai nom appellatif, et إِسْمُ مَعْنًى *nom de signification*, qui est le nom abstrait.

4.° Les noms se divisent en مَعْرِفَةٌ *défini* et نَكِرَةٌ *indéfini*. Sous la première denomination sont compris les noms propres, les pronoms personnels, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs : on y comprend aussi tous les autres noms ou adjectifs, quand ils sont déterminés, soit par l'article أَلْ, ce qu'on nomme ٱلْمُعَرَّفُ بِٱللَّامِ *défini par le* lam, soit par un complément, ce qu'on appelle ٱلْمُضَافُ *annexé à un complément*.

5.° Les noms proprement dits se divisent en مُرَكَّبٌ *composé* et غَيْرُ مُرَكَّبٍ *non composé*. Outre les noms propres composés, il y a une autre sorte de mots composés, ou plutôt de formules composées de plusieurs mots, que l'on comprend parmi les noms composés, et qu'on nomme ٱلْمُتَضَمِّنُ أَوَّلُهُ مَعْنَى ٱلْحَرْفِ, c'est-à-dire, *ce dont le commencement renferme la valeur d'une préposition*. Telles sont ces expressions بَيْتَ بَيْتَ, à la lettre, *maison-maison*, pour *de maison en maison :* صَبَاحَ مَسَآءَ *matin-soir*, pour *au matin et au soir*. A cette classe appartiennent aussi quelques-uns des numératifs.

6.° Enfin il y a quatre espèces de noms qui se distinguent des autres; ce sont, 1.° les *numératifs* أَسْمَآءُ ٱلْعَدَدِ; 2.° les *noms dérivés des verbes*, et qui en renferment la signification ٱلْمُتَّصِلَةُ بِٱلْأَفْعَالِ (1); 3.° les noms *circonstantiels*, c'est-à-dire, les noms autres que ceux dérivés des verbes, qui servent à indiquer des circonstances de temps ou de lieu, et qu'on nomme ٱلظُّرُوفُ, à la

---

(1) Par-là on entend les noms d'action, les adjectifs verbaux de toute nature, les noms du temps ou du lieu de l'action, et les autres noms compris sous la denomination de مُشْتَقٌّ. *Voyez* Martellotto, *Institut. ling. arab.* pag. 144; Guadagnuoli, *Breves ling. arab. Institut.* p. 162.

lettre, *les vases ;* 4.° les noms *de verbes* أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ, c'est-à-dire, qui expriment, au moyen d'une ellipse, la valeur de certains verbes.

596. † Les mots peuvent être considérés, abstraction faite de leur nature et de la partie du discours à laquelle ils appartiennent, comme s'ils représentoient des êtres réels ou fictifs. C'est ainsi que nous disons : *un* tiens *vaut mieux que deux* tu l'auras ; *les* on dit ;

> Les *si*, les *car*, les *pourquoi*, sont la porte
> Par où la noise entra dans l'univers.

En françois nous ne déclinons pas les mots employés ainsi. Les Arabes, dans ce cas, déclinent les particules ; et pour les assimiler aux noms de la forme la plus simple, si elles ne se composent que de deux lettres, ils redoublent la troisième : ainsi ils disent لَوٌّ *un SI* (1).

597. † Les grammairiens arabes sont dans l'usage de joindre à la partie de la grammaire qui traite du verbe, tout ce qui concerne les différentes sortes de noms et d'adjectifs qui dérivent du verbe, et qui, à cause de cela, sont nommés مُشْتَقّ *dérivés :* ce sont les *noms d'action, noms d'agent et de patient, de temps et de lieu*, &c. Ils ne réservent pour le traité des noms, que les noms primitifs et les substantifs et adjectifs dérivés des noms primitifs, les pronoms, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs. Nous n'avons pas jugé à propos de suivre cette marche, quoique plus favorable, peut-être, à la partie étymologique de la grammaire, parce qu'elle s'éloigne trop du but que nous nous sommes proposé, de ramener l'enseignement de la langue arabe, comme celui de toute autre langue particulière, aux élémens de la grammaire générale. Nous avons

(1) *Voyez* le *Sihah* de Djewhari, au mot لَوْ.

donc cru devoir séparer entièrement ce qui concerne les noms, de ce qui est relatif aux verbes et aux autres parties du discours. Nous avons seulement joint les adjectifs aux noms, parce que la plus grande partie de ce que nous avons à dire est commun aux uns et aux autres, et que d'ailleurs les adjectifs sont très-souvent employés comme noms en arabe.

598. En traitant des noms, nous les considérerons, 1.° quant à leur forme; 2.° quant à leurs différentes espèces; 3.° quant à leurs accidens, qui sont les genres, les nombres, les cas et les changemens qu'ils subissent dans leur forme, lorsque d'indéfinis ils deviennent définis.

§. III. DE LA FORME DES NOMS.

599. Les Arabes comprennent les noms, en ce qui concerne leur forme, sous deux grandes divisions; les uns sont nommés جَامِدٌ *solides*, et les autres مُشْتَقٌّ *dérivés*. Par جَامِدٌ ils entendent un nom qui *n'est point dérivé d'un autre mot*, et *qui ne donne point lui-même naissance à d'autres mots* لَا يُشْتَقُّ وَلَا يُشْتَقُّ مِنْهُ, et je pense que la dénomination جَامِدٌ est prise du sens que ce mot a en histoire naturelle, où il signifie les corps inorganiques qui demeurent tels qu'ils sont, qui ne produisent point et n'ont point la locomotion. A cette classe appartiennent les mots رَجُلٌ *homme*, فَرَسٌ *cheval*, نِمْرٌ *léopard*, أَسَدٌ *lion*, مِنْدِيلٌ *serviette*, ضِفْدَعٌ *grenouille*, سَفَرْجَلٌ *grenade*. Les noms *dérivés* مُشْتَقٌّ sont ceux qui se forment d'une racine verbale, tels que les noms d'action, d'instrument, de vase, &c., et les adjectifs verbaux de toute nature. Ainsi نُبُوَّةٌ *prophétie*, قَبْضٌ *action de prendre*, إِنْقِبَاضٌ *contraction*, تَقْسِيمٌ *division*, قُدُومٌ *arrivée*, دَيْمُومَةٌ *durée*, مِفْتَاحٌ *clef* (instrument qui sert à ouvrir), مِيزَانٌ *balance*, نَدَامَةٌ *repentir*, قِتَالٌ *combat*, كَاتِبٌ *écrivain*, مَرِيضٌ

malade, عَلَّامَةٌ *très-savant*, صِدِّيقٌ *fidèle*, نُوَمَةٌ *endormi*, أَكُولٌ *vorace*, &c. sont des noms derivés.

600. Les noms *solides* pourroient être appelés *primitifs*, par opposition à ceux qu'on nomme *derivés ;* mais il est nécessaire d'observer qu'il ne faut pas prendre ces dénominations à la rigueur. En effet, 1.° les noms *solides* donnent souvent naissance à des verbes, comme de نَمِرٌ *léopard* et أَسَدٌ *lion*, on forme les verbes نَمِرَ *avoir la superficie tachetée comme la peau du léopard*, تَنَمَّرَ *se mettre en fureur comme un léopard*, أَسِدَ *devenir semblable à un lion, être effrayé à la vue d'un lion*, تَأَسَّدَ *devenir furieux comme un lion ;* de مَآءٌ *eau*, se forment les verbes مَوَّهَ *lustrer, donner une apparence belle, mais fausse*, et تَمَوَّهَ *se donner une telle apparence.* 2.° Ces mêmes noms donnent naissance à d'autres noms, comme مَأْسَدَةٌ *lieu abondant en lions*, dérivé de أَسَدٌ *lion ;* مَذْأَبٌ *lieu qui recèle des loups*, et ذَآبَةٌ *caractère semblable à celui du loup ;* 3.° ils forment des diminutifs, comme كُلَيْبٌ *petit chien*, هُرَيْرَةٌ *petite chatte ;* 4.° ils forment des adjectifs de l'espèce nommée إِسْمٌ مَنْسُوبٌ *adjectifs relatifs*, comme سَبُعِيٌّ *qui est de la nature des bêtes féroces.*

Je pense donc qu'il faut, dans le système des Arabes, restreindre la dénomination de nom *dérivé* مُشْتَقٌّ, aux noms qui dérivent d'un *verbe* ou d'une *racine verbale* مَصْدَرٌ exprimant un événement ou une manière d'être, et qui tirent leur naissance de cette racine, en adoptant des formes déterminées, dont l'effet est d'ajouter certaines significations accessoires à la signification du mot primitif, comme de فَتَحَ *ouvrir*, se forment فُتُوحٌ *conquête*, فَاتِحٌ *ouvrant*, مَفْتُوحٌ *ouvert*, مِفْتَاحٌ *clef*, فَتَاحَةٌ *victoire*, فَتَّاحٌ *juge, arbitre souverain*, فَاتِحَةٌ *commencement* &c. (1).

---

(1) Guadagnuoli applique la dénomination مُشْتَقٌّ aussi bien aux noms dérivés

601. A ce sujet, il est bon encore d'observer que, quoique l'on regarde en general, en arabe, le verbe comme la racine de laquelle dérivent tous les noms, cette idée ne doit être admise qu'avec certaines restrictions. Ainsi, bien que, dans la manière de classer les mots dans les dictionnaires, le verbe أَسِدَ semble être la racine de أَسَدٌ, il n'en est pas moins certain que le nom أَسَدٌ *lion*, a donné l'origine au verbe qui signifie *être saisi d'horreur à la vue d'un lion, ressembler à un lion par la force et l'audace.* De même le mot إِلٰهٌ *dieu*, doit être considéré comme l'origine du verbe أَلَّهَ *adorer, honorer comme dieu;* et le mot مَآءٌ *eau*, comme celle du verbe مَوَّهَ *faire eau, donner à boire de l'eau.* Le nombre de ces racines dans lesquelles le nom doit être regardé comme l'origine étymologique du verbe, est très-considérable. Il arrive aussi quelquefois que le verbe est dérivé d'un nom qui lui-même n'est point primitif, mais est dérivé d'un autre mot : ainsi مَنْطَقَ *ceindre* et تَمَنْطَقَ *se ceindre* sont des verbes dérivés de مِنْطَقٌ *ceinture*, nom qui lui même est dérivé du verbe نَطَقَ.

Dans mon opinion, عَلِمَ *savoir*, τὸ εἰδέναι, حَلَفَ *jurer*, τὸ ὀμνύειν, sont de l'espèce des noms nommés مُشْتَقٌّ; عِلْمٌ *science*, ἐπιστήμη, حِلْفٌ *serment*, ὅρκος, sont de l'espèce appelée جَامِدٌ.

602. Au surplus, comme cette division des noms en *nom solide* جَامِدٌ et *nom dérivé* مُشْتَقٌّ, est de peu d'importance dans la grammaire, je n'y aurai point égard, et j'appellerai *noms primitifs* tous ceux qui donnent naissance à des dérivés, et *noms*

---

des noms qu'a ceux qui sont dérivés des verbes. *Derivatum est*, dit-il, *quod ab alio nomine vel verbo derivatur.* Voyez *Breves arab. ling. Institut.* pag. 162. Ebn-Farhat la restreint aux noms dérivés du verbe, et il exclut le مَصْدَرٌ de la catégorie des noms dérivés, le regardant, avec l'école de Basra, comme le primitif du verbe lui-même.

dérivés, tous ceux qui dérivent soit des verbes, soit immédiatement des noms, comme les diminutifs et les adjectifs relatifs, ethniques, patronymiques et autres.

Les noms d'action, sous un certain point de vue, devroient être regardés comme primitifs par rapport au verbe; mais, comme je le dirai plus loin, sous le rapport grammatical ou étymologique, il paroît plus naturel de regarder le verbe comme le primitif, et le nom d'action comme le dérivé.

603. † Les noms primitifs peuvent être *trilitères* ثُلَاثِيٌّ, comme أَسَدٌ *lion*, ou *quadrilitères* رُبَاعِيٌّ, comme جَلْمَدٌ *une grosse pierre*. Quelques-uns ont plus de quatre lettres, comme سَفَرْجَلٌ *grenade*, qui est *composé de cinq lettres* خُمَاسِيٌّ. Il y en a quelques-uns qui n'ont que deux lettres, et qu'on nomme, à cause de cela, ثُنَائِيٌّ *bilitères*, comme كَمْ *combien*, ذُو *possesseur*.

604. † Plusieurs noms cependant qui n'ont que deux lettres, comme أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, يَدٌ *main*, sont réellement trilitères, le retranchement d'une de leurs radicales n'étant qu'une irrégularité, qui cesse même d'avoir lieu au duel et au pluriel: ainsi أَبٌ, أَخٌ et يَدٌ sont pour أَبَوٌ, أَخَوٌ et يَدْيٌ: ce retranchement est nommé par les grammairiens arabes حَذْفٌ آعْتِبَاطِيٌّ, comme qui diroit *suppression violente, jugulation*. Ces noms s'appellent aussi مَحْذُوفُ ٱلْأَعْجَازِ, c'est-à-dire, *dont on a retranché la partie postérieure*.

605. † Les distinctions que nous avons faites par rapport aux verbes *nus* مُجَرَّدٌ ou *augmentés d'un crément* مَزِيدٌ فِيهِ, *réguliers* سَالِمٌ ou *irréguliers* غَيْرُ سَالِمٍ, *redoublés* مُضَاعَفٌ, *sourds* أَصَمُّ, *hamzés* مَهْمُوزٌ, enfin *infirmes* مُعْتَلٌّ, soit *assimilés* مِثَالٌ, soit *concaves* أَجْوَفُ, ou *défectueux* نَاقِصٌ, &c., s'appliquent également aux noms, et il seroit inutile de nous y arrêter.

606. Outre les lettres radicales, les noms primitifs ont

souvent quelqu'une des lettres de prolongation, comme dans غُرَابٌ *corbeau*, حِمَارٌ *âne*, بُرْغُوثٌ *puce*, عَنْكَبُوتٌ *araignée*, عَنْدَلِيبٌ *rossignol*, مِسْكِينٌ *pauvre.*

607. Les noms dérivés des verbes ou des noms primitifs indiquent, par leur forme même, quelle est la signification accessoire ajoutée à celle du verbe ou du nom primitif dont ils sont dérivés; en sorte que la connoissance de ces formes est aussi essentielle que celle des formes des verbes dérivés (n.° 267), et dispense souvent d'avoir recours au dictionnaire.

608. Les noms dérivés se forment de leur primitif, soit par le simple changement des voyelles, soit par l'insertion de quelqu'une des lettres de prolongation entre les lettres du mot primitif, soit par l'addition de quelqu'une des lettres serviles ا, ب, س, م, ن et ى comprises dans le mot technique تَسَمَّنَا. Ces lettres sont nommées زَوَائِدُ *crémens*, et les noms qui se forment par l'addition d'une ou de plusieurs d'entre elles, مُسْتَزَادٌ *augmentés :* ceux qui n'ont que les lettres radicales sont appelés مُعَرًّى *nus* ou أَصْلِيٌّ *radicaux.* Sous le ت est compris le ة.

Ce que nous allons dire sur l'emploi qu'on fait des lettres comprises dans le mot تَسَمَّنَا, pour former les dérivés, est commun aux noms et aux adjectifs.

609. L'*élif* hamzé se met ou avant les lettres radicales, comme dans أَسْوَدُ *noir,* أَحْسَنُ *meilleur,* أُسْلُوبٌ *manière,* إِرْزَبَّةٌ *marteau,* إِسْوَارٌ *cavalier,* ou après les lettres radicales, comme dans كِبْرِيَاءُ *orgueil,* صَفْرَاءُ *jaune,* بَيْضَاءُ *blanche.*

610. Le ت ne se trouve au commencement ou au milieu du mot que dans les noms d'action ou les adjectifs verbaux, et particulièrement dans ceux de ces noms et de ces adjectifs qui doivent leur origine aux seconde, cinquième, sixième, huitième et dixième formes des verbes trilitères, et à la seconde forme des quadrilitères : il est placé tantôt avant la première radicale,

tantôt entre la première et la seconde, comme dans تَفَرُّجٌ *divertissement*, إِنْتِقَالٌ *passage d'un lieu à un autre*, إِسْتِئْصَالٌ *action de déraciner*, مُنْتَصِرٌ *assisté*, مُتَوَكِّلٌ *confiant*, مُسْتَقِيمٌ *droit*, mots dérivés des racines فَرَجَ, نَقَلَ, أَصَلَ, نَصَرَ, وَكَلَ et قَامَ.

Il y a un petit nombre de mots où le ت, précédé d'un و, est placé après toutes les radicales, comme مَلَكُوتٌ *royauté*, لَاهُوتٌ *divinité*, نَاسُوتٌ *humanité*, جَبَرُوتٌ *puissance:* cette terminaison paroît empruntée de la langue syriaque.

611. Le ة ne se place jamais qu'à la fin des mots, comme رَحْمَةٌ *miséricorde* (1). On le nomme تَآءٌ مَرْبُوطَةٌ ta *fermé*, pour le distinguer du ت, qui, à la fin des mots, est le caractère du féminin, comme dans كَتَبَتْ *elle a écrit*, مُؤْمِنَاتٌ *femmes fidèles*, et qui se nomme تَآءٌ مُطَوَّلَةٌ ta *alongé*.

612. Le س n'est employé qu'à former les noms d'action et adjectifs verbaux, dérivés de la dixième forme des verbes. Il est toujours placé avant les lettres radicales, comme إِسْتِسْقَآءٌ *action de demander de l'eau*, dérivé de سَقَى.

613. Le م se place avant les lettres radicales, comme dans مَمْلَكَةٌ *royaume*, dérivé de مَلَكَ. Il sert à former quelques noms d'action, tous les noms de lieu et de temps, les noms d'instrument et ceux de multitude, dont nous parlerons dans peu, ainsi que les adjectifs verbaux de la voix objective du verbe primitif trilitère, de toutes les formes dérivées du même verbe, et des verbes quadrilitères tant primitifs que dérivés. Quelquefois, mais très-rarement, le م se place après les lettres radicales, comme dans إِبْنُمٌ pour إِبْنٌ *fils*, qui est pour بَنْيٌ de la racine بَنَى,

(1) Il arrive quelquefois qu'on lui substitue un ت. C'est ainsi qu'on trouve dans l'Alcoran كَلِمَتُ pour كَلِمَةُ, sur. 10, vers. 20; غَيَابَتِ, sur. 12, vers. 11; نِعْمَتَ ٱللَّهِ, sur. 35, vers. 3.

فَمٌ *bouche,* qui est pour فُوهٌ. Dans ce cas, le م compense les radicales supprimées.

614. Le ن sert à former les noms d'action et adjectifs verbaux, dérivés de la septième forme des verbes ; et alors il est placé avant les lettres radicales, comme إِنْعِقَادٌ *coagulation,* مُنْعَقِدٌ *coagulé,* dérivés de عَقَدَ. Il se trouve aussi souvent après les lettres radicales ; et alors il forme des noms d'action du verbe trilitère primitif, comme غُفْرَانٌ *pardon, indulgence,* de غَفَرَ, ou des adjectifs, comme سَكْرَانُ *ivre,* de سَكِرَ.

615. Le ى se place rarement avant les lettres radicales, comme dans يَنْبُوعٌ *fontaine,* de نَبَعَ. Il se place après la voyelle de la seconde syllabe pour former les diminutifs, comme كُلَيْبٌ *petit chien,* أُمَيْلِحٌ *joliet,* diminutifs de كَلْبٌ *chien,* أَمْلَحُ *très-joli.* Il forme aussi un grand nombre de noms d'action ou d'adjectifs, en se plaçant après les lettres radicales, comme ذِكْرَى *mémoire,* حُسْنَى *meilleure,* شَمْسِيٌّ *solaire,* كُرْسِيٌّ *siége.*

616. † Les grammairiens comptent un plus grand nombre de lettres, autres que les lettres ا, و et ى quiescentes, qui peuvent se joindre aux radicales pour former les noms ; telles sont :

Le م dans قُمَارِصٌ, دُلَامِصٌ, هَمَرْجَلٌ ;

Le ن dans نَرْجِسٌ, عُنْصُلٌ, كَهَنْبَلٌ ;

Le ل dans عَبْدَلٌ, قَلَمَّسٌ ;

Le ة dans هَرْكَوْلَةٌ, قَهْبَلٌ ;

Le و dans جَوْهَرٌ, جَهْوَرٌ, تَرْقُوَةٌ, قَلَنْسُوَةٌ ;

Le ى dans صَيْقَلٌ, صَيْرَفٌ ;

Le *hamza* au milieu des mots, dans شَمْأَلٌ, شَأْمَلٌ, &c.

Quoique cette observation soit vraie, du moins pour plusieurs de ces mots et pour beaucoup d'autres semblables, il me paroît plus simple de les considérer comme appartenant à des ra-

cines de quatre, cinq ou six lettres, ainsi que j'en ai usé ailleurs pour certains verbes quadrilitères et autres auxquels les grammairiens arabes donnent le nom de مُلْحَقٌ بِٱلرُّبَاعِيّ ou simplement مُلْحَقٌ (n.° 263).

617. † On pourroit encore ajouter à ces lettres le ت, le د, le ذ, le ط et le ظ, qui remplacent, dans certains cas, le ت caractéristique de la huitième forme des verbes, puisque ces lettres font alors la même fonction dans les noms d'action et adjectifs verbaux, dérivés de ces verbes; comme إِزْدِيَادٌ pour إِزْتِيَادٌ, et مُزْدَادٌ pour مُزْتَادٌ, nom d'action et adjectif verbal dérivés de إِزْدَادَ pour إِزْتَادَ, huitième forme de زَادَ; ou إِدِّكَارٌ ou إِذِّكَارٌ pour إِذْتِكَارٌ, nom d'action de إِدَّكَرَ ou إِذَّكَرَ pour إِذْتَكَرَ, huitième forme de ذَكَرَ; إِصْطِلَاحٌ pour إِصْتِلَاحٌ, nom d'action de إِصْطَلَحَ, huitième forme de صَلَحَ. Mais il suffit d'en avertir ici, sans multiplier, à cause de cela, le nombre des lettres serviles qui entrent dans la formation des noms.

618. Nous allons examiner les différentes formes de noms dérivés qui ajoutent au mot primitif une signification accessoire déterminée, en réservant tout ce qui concerne les formes des adjectifs pour la section suivante. Les formes dont il s'agit ici, comprennent tous les noms d'action, ceux de spécification, d'unité, de temps ou de lieu, d'instrument, de multitude, et les diminutifs. Quant aux noms de nombre qui sont des noms primitifs, et à leurs dérivés, noms de fractions et autres, nous en traiterons après les adjectifs.

NOMS D'ACTION.

619. Le nom, nommé par les Arabes إِسْمُ ٱلْفِعْلِ *nom de l'action,* إِسْمُ حَدَثٍ *nom d'événement* ou مَصْدَرٌ *principe,* est un nom abstrait qui désigne l'action ou la manière d'être exprimée par

le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction de tout sujet, de tout objet et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur (1). C'est sans doute pour cela qu'il est nommé مَصْدَرٌ *principe*, non pas comme racine étymologique du verbe, duquel, au contraire, il est souvent évidemment dérivé, mais comme principe de la signification du verbe, et comme renfermant l'idée primitive à laquelle toutes les formes du verbe ne font qu'ajouter des idées accessoires (2). C'est ainsi que l'idée primitive renfermée dans le mot *amour* produit d'abord le mot *aimant*, qui sert à joindre l'idée de l'*amour* avec celle d'un être quelconque, et ensuite toutes les formes du verbe *aimer*, qui réunit cette idée avec celle de l'existence d'un sujet déterminé ou indéterminé, en y joignant encore différentes circonstances de temps et de relation.

620. † Le plus grand nombre des grammairiens arabes regardent, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (n.° 257), la

---

(1) *Voyez*, sur la nature du nom abstrait, et sur la différence qu'il y a entre ce nom et l'infinitif du verbe, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 31 et suiv.

(2) L'auteur du *Livre des définitions* كِتَابُ ٱلتَّعْرِيفَاتِ, décrit ainsi le مَصْدَرٌ : « Le *masdar* est le nom duquel est dérivé le verbe, et d'où il provient. »

ٱلْمَصْدَرُ هُوَ ٱلْإِسْمُ ٱلَّذِى ٱشْتُقَّ مِنْهُ ٱلْفِعْلُ وَصَدَرَ عَنْهُ

(Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1236.)

Méidani, dans son *Molhat-alirab*, dit aussi que le *masdar* est la racine de laquelle dérive le verbe :

وَٱلْمَصْدَرُ ٱلْأَصْلُ وَأَىُّ أَصْلِ وَمِنْهُ يَا صَاحِ ٱشْتِقَاقُ ٱلْفِعْلِ

Dans son commentaire, il ajoute « qu'on l'a nommé *masdar*, parce que c'est » de lui que provient le verbe, et que le prétérit, l'aoriste et l'impératif sont » formés du nom d'action. »

وَلِهٰذَا سُمِّيَ مَصْدَرًا لِصَدْرِ ٱلْأَفْعَالِ عَنْهُ فَقَوْلُكَ ضَرَبَ وَيَضْرِبُ وَٱضْرِبْ مُشْتَقٌّ مِنَ ٱلضَّرْبِ

troisième personne du singulier masculin du prétérit du verbe, comme la racine de laquelle dérivent non-seulement tous les autres temps du verbe, ses modes, ses voix et ses diverses formes, mais aussi les noms d'action, les adjectifs verbaux, les noms d'unité, de temps ou de lieu, et autres. D'autres, et particulièrement ceux de l'école de Basra, veulent que le nom d'action soit la racine de laquelle dérivent et le verbe lui-même, et tous les noms et adjectifs verbaux. Chacune de ces deux opinions est vraie, mais sous des rapports différens. On peut les concilier en considérant le nom d'action comme la racine logique, et la troisième personne du singulier masculin du prétérit du verbe, comme la racine grammaticale ou étymologique.

621. Chaque forme de verbe primitif ou dérivé, régulier ou irrégulier, a une ou plusieurs formes déterminées de nom d'action qu'il est absolument nécessaire de bien connoître.

622. † Quand les grammairiens et les lexicographes arabes veulent indiquer de quelle manière un verbe se conjugue à la forme primitive, ils le font par la troisième personne du singulier masculin du prétérit, et par la même personne du même genre et du même nombre de l'aoriste indicatif. La connoissance de ces deux formes suffit pour conjuguer tout le verbe. Ils disent, par exemple, نَصَرَ يَنْصُرُ, كَتَبَ يَكْتُبُ, حَسِبَ يَحْسِبُ, عَلِمَ يَعْلَمُ, &c. C'est ainsi qu'on indique suffisamment la conjugaison d'un verbe latin par la première et la seconde personne du présent indicatif, la première du prétérit du même mode, le présent et le supin de l'infinitif, comme *colligo, is, egi, ectum, igere.* Les Arabes joignent encore aux deux personnes susdites du prétérit et de l'aoriste le nom d'action, parce que le verbe primitif est susceptible d'un grand nombre de formes de noms d'action. Ainsi, pour indiquer la conjugaison des verbes حَزِنَ *être triste*, كَتَبَ *écrire*, دَامَ *durer*, سَهُلَ *être facile*, on dit :

حَزِنَ يَحْزَنُ حَزَنًا وَحُزْنًا
كَتَبَ يَكْتُبُ كَتْبًا وَكِتَابًا وَكِتَابَةً
دَامَ يَدُومُ دَيْمُومَةً وَدَمَوَانًا
سَهُلَ يَسْهُلُ سُهُولَةً وَسَهَالَةً

623. † Tous les noms qui indiquent d'une manière abstraite l'attribut compris dans la signification du verbe, ne sont pas pour cela considérés comme noms d'action (n.° 601) : ainsi عِلْمٌ *science*, ظِمْءٌ *soif*, ne sont pas les noms d'action des verbes عَلِمَ *savoir*, ظَمِئَ *avoir soif* ; leurs noms d'action sont عَلَمٌ et ظَمَأٌ. Les grammairiens arabes nomment ces autres noms, simplement *noms* إِسْمٌ, par opposition au *nom d'action* مَصْدَرٌ (1).

624. La nuance qui est entre la signification du nom et celle du nom d'action, est souvent presque imperceptible, et ils s'emploient fréquemment l'un pour l'autre ; mais ce qui distingue principalement le nom d'action, c'est qu'en le mettant à l'accusatif, et en en faisant une sorte d'adverbe, on le joint souvent au verbe lui-même, pour donner à sa signification plus d'énergie, comme dans ces exemples : ضَرَبَهُ ضَرْبًا مُبَرِّحًا [*verberavit eum verberatione gravi*], *il l'a frappé d'un frappement douloureux* ;

---

(1) Suivant M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, pag. 207), ces noms qui diffèrent de l'infinitif, a-peu-près comme *serment*, *amour*, *science*, diffèrent de *jurer*, *aimer* et *savoir*, sont nommés إِسْمُ مَصْدَرٍ. Voici ce que je lis à ce sujet dans un bon commentaire sur l'*Alfiyya* (man. de S.t-Germain-des-Prés, n.° 465, fol. 111 *recto*) :

« Sachez que le nom de l'idée, laquelle ou provient de l'agent, comme » l'*action de battre*, ou existe en elle-même, comme le *savoir* » (c'est-à-dire, qui exprime l'action produite au dehors par le sujet, ou la manière d'être dont le sujet lui-même est personnellement affecté), « se divise en deux ca- » tégories, le *masdar*, et le nom faisant fonction du *masdar*. Si la première » lettre est un *mim* ajouté [aux radicales], excepté dans la forme *mofâala*, » comme dans مَضْرَبٌ et مَحْمَدَةٌ, ou si, appartenant à un verbe autre qu'un

كَلَّمَ ٱللّٰهُ مُوسَى تَكْلِيمًا [*allocutus est Deus Moysen alloquendo*], *Dieu a adressé la parole à Moïse ;* يَوْمَ تَمُورُ ٱلسَّمَآءُ مَوْرًا وَتَسِيرُ ٱلْجِبَالُ سَيْرًا *au jour où les cieux seront ébranlés et où les montagnes marcheront.*

625. Une autre circonstance qui caractérise le nom d'action, c'est que, comme on le verra dans la syntaxe, il peut régir, à la manière du verbe, un sujet au nominatif et un complément objectif; mais ce caractère est peu sensible quand il s'agit des verbes neutres.

626. La forme primitive du verbe trilitère donne naissance à un grand nombre de formes de noms d'action, dont les unes appartiennent plus ordinairement aux verbes actifs, les autres aux verbes neutres, quelques-unes sont communes à toute sorte de verbes, d'autres sont propres à certaines classes de verbes irréguliers. Les noms d'action formés des verbes quadrilitères et de tous les verbes dérivés, sont en bien moins grand nombre. Il y a même plusieurs formes des verbes dérivés qui

---

» verbe trilitère [primitif], il a une forme telle que l'auroit celui d'un verbe » trilitère [primitif], comme غُسْلٌ et وُضُوءٌ [qui répondent aux verbes إِغْتَسَلَ » et تَوَضَّأَ] : alors ce sont des noms faisant fonction de *masdar*. Dans tout autre » cas, c'est un *masdar*. »

إِعْلَمْ أَنَّ ٱسْمَ ٱلْمَعْنَى ٱلصَّادِرِ عَنِ ٱلْفَاعِلِ كَٱلضَّرْبِ أَوِ ٱلْقَائِمِ بِذَاتِهِ كَٱلْعِلْمِ يَنْقَسِمُ إِلَى مَصْدَرٍ وَٱسْمِ لِلْمَصْدَرِ فَإِنْ كَانَ أَوَّلَهُ مِيمٌ مَزِيدَةٌ لِغَيْرِ مُفَاعَلَةٍ كَٱلْمَضْرَبِ وَٱلْمَحْمَدَةِ أَوْ كَانَ لِغَيْرِ ثُلَاثِيٍّ بِوَزْنِ مَا لِلثُّلَاثِيِّ كَٱلْغُسْلِ وَٱلْوُضُوءِ فَهُوَ ٱسْمٌ لِلْمَصْدَرِ وَإِلَّا فَهُوَ ٱلْمَصْدَرُ

Ce qui donne quelque importance à cette distinction, c'est que le *masdar* gouverne son complément objectif à la manière du verbe, ce qui n'est pas ordinairement permis avec le nom faisant fonction de *masdar*. Le commentateur en donne cependant des exemples. Suivant Aschmouni, autre commentateur, ceux des noms qui ont un *mim*, régissent absolument à la manière du *masdar*.

ne donnent naissance qu'à une seule forme de nom d'action. Voici le tableau des principales formes de noms d'action de tous les verbes trilitères et quadrilitères primitifs, et de leurs dérivés.

627. *NOMS d'action dérivés du verbe primitif trilitère.*

1.	فَعْلٌ	13.	فَعَلَةٌ	25.	فَعَلَانٌ
2.	فُعْلٌ	14.	فَعِلَةٌ	26.	فُعُولٌ
3.	فِعْلٌ	15.	فَعَالَةٌ	27.	فَعِيلٌ
4.	فِعَلٌ	16.	فُعَالَةٌ	28.	فَعِلٌ
5.	فُعَلٌ	17.	فِعَالَةٌ	29.	فَعِلَةٌ
6.	فَعَلٌ	18.	فَعْلَى	30.	فَعُولٌ
7.	فَعَالٌ	19.	فُعْلَى	31.	فَعُولَةٌ
8.	فُعَالٌ	20.	فِعْلَى	32.	فُعُولَةٌ
9.	فِعَالٌ	21.	فَعَلَى	33.	مَفْعَلٌ
10.	فَعْلَةٌ	22.	فَعْلَانٌ	34.	مَفْعَلَةٌ
11.	فُعْلَةٌ	23.	فُعْلَانٌ	35.	مَفْعِلٌ
12.	فِعْلَةٌ	24.	فِعْلَانٌ	36.	مَفْعِلَةٌ

628. † On peut encore joindre d'autres formes à celles-là, comme فَعِيلَةٌ ; exemple : شَكِيَّةٌ de شَكَى ;
تِفْعَالٌ ; exemple : تِلْقَاءٌ de لَقِيَ ;
تَفْعَالٌ ; exemple : تَبْيَانٌ de بَانَ ;
فَعْلُولَةٌ ; exemple : بَيْنُونَةٌ de بَانَ ;

فَعَالِيَةٌ ; exemple : كَرَاهِيَةٌ de كَرِهَ ;

فَعِيلَى ; exemple : دَلِيلَى de دَلَّ ;

mais elles sont d'un usage très-rare. La forme فَعْلُولَةٌ est fréquente dans les racines des verbes concaves ; la forme تَفْعَالٌ a une signification énergique. On trouve aussi des exemples des formes مَفْعُلٌ et مَفْعُلَةٌ ; تَفْعَلَةٌ et تَفْعِلَةٌ, comme مَهْلُكٌ, مَهْلُكَةٌ et تَهْلُكَةٌ de هَلَكَ, et تَضِرَّةٌ de ضَرَّ. Une forme énergique fort rare est فِعِّيلَى, comme قِلِّيلَى de قَلَّ. La forme مَفْعُولٌ qui est proprement celle de l'adjectif verbal passif, devient aussi celle du nom d'action dans un petit nombre de verbes. Je conjecture toutefois que la plupart des noms d'action qui ont ces formes extraordinaires, n'étoient, dans l'origine, que des noms ou des adjectifs verbaux qui ont été employés ensuite, par une sorte d'abus, à la place des véritables noms d'action. On n'aura pas de peine à adopter cette supposition, si l'on considère combien est légère la nuance qui sépare le simple nom du nom d'action (1).

629. † Pour distinguer les formes de noms d'action qui prennent avant les lettres radicales un م servile, on les appelle مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ *noms d'action avec un* mim, et l'on donne à toutes

---

(1) M. Lumsden (*a Grammar of the arab. language*, pag. 217, 224, &c.) a réuni un bien plus grand nombre de formes de noms d'action, destinées à exprimer l'énergie ou l'intensité. Comme elles sont en général d'une application fort rare, et qu'on pourroit contester à plusieurs de ces formes la dénomination de *nom d'action*, je n'ai pas cru devoir les reproduire ici.

On peut consulter, sur la distinction à faire entre les simples noms et les noms d'action, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 76.

La forme مَفْعُولٌ, comme nom d'action, est reconnue par Hariri dans son ouvrage intitulé كِتَابُ دُرَّةِ ٱلْغَوَّاصِ فِي أَوْهَامِ ٱلْخَوَاصِّ ; mais il observe qu'elle est d'un usage fort rare.

les autres le nom opposé مَصْدَرٌ غَيْرُ مِيمِيٍّ *noms d'action sans* mim.

630. Cette multitude de formes de noms d'action qui répondent au verbe trilitère primitif, ne doit point effrayer les commençans; car chaque verbe n'en a ordinairement qu'une ou deux, et elles sont indiquées dans les dictionnaires.

631. † Parmi ce grand nombre de formes, il y en a cinq qui sont d'un usage beaucoup plus fréquent que les autres : ce sont la première فَعْلٌ, la sixième فَعَل, la quinzième فَعَالَةٌ, la trentième فُعُولٌ et la trente-deuxième فُعُولَةٌ.

632. † Les verbes actifs transitifs des formes فَعَلَ et فَعِلَ forment ordinairement leurs noms d'action, comme فَعْلٌ : ainsi l'on dit قَتَلَ *tuer*, قَتْلٌ *action de tuer ;* فَهِمَ *comprendre*, فَهْمٌ *action de comprendre.* Les verbes actifs intransitifs de la forme فَعَلَ les forment le plus souvent comme فُعُولٌ ; exemple : قَعَدَ et جَلَسَ *s'asseoir*, قُعُودٌ et جُلُوسٌ *action de s'asseoir.*

633. † Les verbes neutres dont la seconde radicale a pour voyelle au prétérit un *dhamma* (n.° 269), adoptent dans la formation de leurs noms d'action, les formes فُعُولَةٌ et فَعَالَةٌ, comme سَهُلَ *être facile*, سُهُولَةٌ et سَهَالَةٌ *facilité ;* خَشُنَ *être âpre*, خُشُونَةٌ *aspérité ;* سَرُوَ *être libéral*, سَرَاوَةٌ *liberalité.*

634. † Les verbes neutres de la forme فَعِلَ adoptent plus volontiers pour leurs noms d'action la forme فَعَلٌ, comme فَرِحَ *se réjouir*, فَرَحٌ *joie ;* حَزِنَ *être triste*, حَزَنٌ *tristesse.*

635. † Lorsqu'un même verbe prend différentes voyelles sur la seconde radicale du prétérit, et qu'il a différentes significations, à raison de ces diverses formes, chacune d'elles donne naissance à un nom d'action qui répond à sa signification. Ainsi رَفْعٌ est le nom d'action de رَفَعَ *élever ;* رَفْعَةٌ ou رِفْعَةٌ sont ceux de

رَفُعَ *être d'une condition élevée*, et رَفَاعَةٌ, رُفَاعَةٌ et رِفَاعَةٌ ceux de رَفُعَ *avoir un ton de voix élevé.*

636. † Lorsque le verbe a différentes significations sous la même forme, il donne naissance quelquefois à plusieurs noms d'action dont chacun répond exclusivement à quelqu'une des significations du verbe. Enfin il se trouve quelquefois plusieurs noms d'action qu'on peut regarder comme synonymes.

637. † On peut encore observer que les verbes qui indiquent refus, ont ordinairement le nom d'action de la forme فِعَالٌ, comme نِفَارٌ de نَفَرَ *s'enfuir, être farouche ;* إِبَآءٌ de أَبَى *refuser.* Ceux qui indiquent une maladie ou une infirmité, l'ont de la forme فُعَالٌ, comme سُعَالٌ de سَعَلَ *tousser.* Ceux qui indiquent changement de lieu ou d'état avec mouvement, l'ont de la forme فَعَلَانٌ, comme طَيَرَانٌ *voler*, خَفَقَانٌ *palpiter* (1).

638. La forme فَعِيلٌ appartient à ceux qui indiquent l'action de marcher, comme رَحِيلٌ de رَحَلَ *partir ;* les formes فُعَالٌ et فَعِيلٌ à ceux qui indiquent une voix ou un cri, comme نُعَابٌ et نَعِيبٌ de نَعَبَ *croasser*, enfin la forme فِعَالَةٌ à ceux qui indiquent un art ou métier, comme كِتَابَةٌ de كَتَبَ *écrire.*

639. Quelques formes sont particulièrement affectées aux verbes imparfaits, soit concaves, défectueux, &c. Nous les indiquerons plus tard d'une manière spéciale.

640. † Quoique le nom d'action réponde plus ordinairement à la signification qu'a le verbe à la voix subjective, cependant, comme c'est un nom abstrait, il est susceptible d'indiquer l'impression reçue par celui qui est l'objet de l'action, aussi bien

---

(1) Hariri, dans le كِتَابُ دُرَّةِ ٱلْغَوَّاصِ, dit que la forme فَعَلَانٌ est propre aux verbes qui *expriment le mouvement et l'agitation* هِيَ مِمَّا يَخْتَصُّ بِٱلْحَرَكَةِ وَٱلِاضْطِرَابِ. Cette observation est sujette à des exceptions.

que l'action faite par le sujet. Ainsi, قَتْلٌ signifie *meurtre*, *action de tuer*, soit par rapport au sujet qui l'exerce en tuant, soit par rapport à celui qui en est l'objet et qui est tué (1). C'est la construction de la proposition, et le rapport du nom d'action avec ses complémens, qui déterminent à lui donner l'un ou l'autre sens.

641. † Il est même des noms d'action qui semblent ne se rapporter qu'à la voix objective du verbe. Ainsi, وَجَدَ *trouver*, signifie, à la voix objective, وُجِدَ *être trouvé, exister;* et c'est aussi à cette dernière signification que se rapporte le nom d'action

---

(1) Ce que je dis ici peut être prouvé par des exemples, et n'a pas échappé à la sagacité des grammairiens arabes. On en trouve un exemple dans ce vers du poeme nommé *Borda*,

كَفَاكَ بِٱلْعِلْمِ فِي ٱلْأُمِّيِّ مُعْجِزَةً
فِي ٱلْجَاهِلِيَّةِ وَٱلتَّأْدِيبِ فِي ٱلْيُتُمِ

*Tant de science dans un homme sans lettres, au sein des ténèbres du paganisme, tant d'*instruction *dans l'état d'orphelin, doivent te tenir lieu de tout autre prodige.*

Le mot تَأْدِيبٌ *instruction*, nom d'action dérivé de أَدَّبَ *donner de l'instruction*, *donner de l'éducation*, doit être pris dans le sens passif; car c'est la même chose que si le poete eût dit, *être si savant. . . . être si instruit . . . est un prodige suffisant.* Aussi un scholiaste dit-il à ce sujet : وَٱلتَّأْدِيبُ مَصْدَرُ ٱلْمَجْهُولِ أَيِ ٱلْكَوْنُ مُؤَدَّبًا. *Le mot* instruction *est le nom d'action de la voix objective*, c'est-à-dire, *être instruit.*

Cela est peut-être encore plus sensible dans cet autre vers du même poëme :

فَإِنَّ لِي ذِمَّةً مِنْهُ بِتَسْمِيَتِي
مُحَمَّدًا وَهُوَ أَوْفَى ٱلْخَلْقِ بِٱلذِّمَمِ

Car j'ai auprès de lui les droits d'un client, à cause que je porte le nom *de Mahomet; et nul homme n'est plus fidèle que lui à garder les droits de la clientelle.*

تَسْمِيَةٌ est le nom d'action dérivé de سَمَّى *donner un nom, nommer* · mais ici il se rapporte au sens de la voix objective *être nommé*, et c'est comme si le poëte eût dit, *parce que je suis nommé Mahomet.* Le même scholiaste dit

وُجُودٌ *existence*, tandis que le verbe, étant pris dans le sens actif et transitif *trouver*, a pour nom d'action وِجْدَانٌ, et que, dans le sens neutre, le verbe signifiant *éprouver des transports d'amour*, le nom d'action est وَجْدٌ.

642. Le nom d'action est souvent employé, sur-tout par les poetes, à la place d'un adjectif; mais il doit toujours, en ce cas, conserver sa forme primitive, sans concorder, en genre et en nombre, avec le nom auquel il sert de qualificatif, comme on le verra dans la syntaxe.

---

encore ici : وَٱلتَّسْمِيَةُ مَصْدَرُ ٱلْمَجْهُولِ *Le mot* dénomination *est le nom d'action de la voix objective.*

Il en est de même du mot إِصْلَاحٌ, nom d'action de أَصْلَحَ *arranger, mettre en ordre, en bon état*, dans ce passage de l'Alcoran :

لَا تُفْسِدُوا فِي ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَاحِهَا

Ne commettez pas de dégâts sur la terre, après qu'elle a été établie dans un état heureux.

En voici encore d'autres exemples.

فِي هٰذِهِ ٱلسَّنَةِ أَظْهَرَ ٱلْمَأْمُونُ ٱلْقَوْلَ بِخَلْقِ ٱلْقُرْآنِ وَتَفْضِيلِ عَلِيِّ بْنِ أَبِي طَالِبٍ عَلَى جَمِيعِ ٱلصَّحَابَةِ

En cette année, Mamoun commença à manifester l'opinion que l'Alcoran est créé, *et qu'Ali, fils d'Abou-Taleb, doit* être préféré *à tous les autres compagnons du prophète.*

إِنَّ فِي خَلْقِ ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ وَتَصْرِيفِ ٱلرِّيَاحِ لَآيَاتٍ

Certes, il y a des signes de la puissance de Dieu dans la création *des cieux et de la terre, et dans la* variation *des vents.*

Mais aucun exemple n'est plus décisif que le suivant, tiré de l'Alcoran (sur. 30, vers. 1 et 2) : غُلِبَتِ ٱلرُّومُ.... وَهُمْ مِنْ بَعْدِ غَلَبِهِمْ سَيَغْلِبُونَ. Les interprètes sont d'accord qu'il y a une variante importante sur ce texte, et qu'on peut aussi le lire ainsi : غَلَبَتِ ٱلرُّومُ.... وَهُمْ مِنْ بَعْدِ غَلَبِهِمْ سَيُغْلَبُونَ. Suivant la première leçon, il signifie : *Les Grecs ont été vaincus..... mais certainement, après* avoir été vaincus, *ils seront victorieux.* En suivant l'autre leçon,

NOMS d'action formés des Verbes dérivés du Verbe trilitère régulier.

643. De فَعَّلَ 2.e forme, dérivent تَفْعِيلٌ, تَفْعِلَةٌ, تِفْعَالٌ, فِعَّالٌ, فَعَالٌ et فِعَّالٌ;

De فَاعَلَ 3.e forme, مُفَاعَلَةٌ, فِعَالٌ et فِيعَالٌ;

De أَفْعَلَ 4.e forme, إِفْعَالٌ, فَعَالٌ et فَعَالَةٌ;

De تَفَعَّلَ 5.e forme, تَفَعُّلٌ;

De تَفَاعَلَ 6.e forme, تَفَاعُلٌ;

De إِنْفَعَلَ 7.e forme, إِنْفِعَالٌ;

De إِفْتَعَلَ 8.e forme, إِفْتِعَالٌ;

De إِفْعَلَّ 9.e forme, إِفْعِلَالٌ;

De إِسْتَفْعَلَ 10.e forme, إِسْتِفْعَالٌ;

De إِفْعَالَّ 11.e forme, إِفْعِيلَالٌ;

De إِفْعَوْعَلَ 12.e forme, إِفْعِيعَالٌ;

De إِفْعَوَّلَ 13.e forme, إِفْعِوَّالٌ.

---

il faut traduire : *Les Grecs ont été victorieux ; mais certainement, après* avoir remporté la victoire, *ils seront vaincus*. Les mêmes mots مِنْ بَعْدِ غَلْبِهِمْ sont traduits dans la première version par *après avoir été vaincus*, et dans la seconde, par *après avoir remporté la victoire ;* et Béidhawi observe que, dans le premier cas, *le nom d'action a pour complément d'annexion, le complément objectif du verbe* مِنْ إِضَافَةِ ٱلْمَصْدَرِ إِلَى ٱلْمَفْعُولِ, ce qui est la même chose que s'il eût dit que *le nom d'action est pris au sens passif*. En effet, si l'on adopte ce sens, مِنْ بَعْدِ غَلْبِهِمْ est la même chose que مِنْ بَعْدِ مَا غُلِبُوا.

Dans ce passage, on lit aussi غَلَبِهِمْ, au lieu de غَلْبِهِمْ.

J'insiste sur cette observation, parce que c'est une des raisons sur lesquelles je me fonde pour ne pas regarder le nom d'action comme un véritable infinitif, un mode du verbe. Une autre raison, c'est qu'il ne renferme aucune idée d'existence du sujet, et n'exprime aucune circonstance de temps. Ceci sera développé dans la suite.

644. Dans les noms d'action dérivés de فَعَّلَ, la forme تَفْعِيلٌ est la plus usitée. Dans ceux qui dérivent de فَاعَلَ, la forme la plus usitée est مُفَاعَلَةٌ : la forme فِعَالٌ est aussi d'un usage fréquent. Dans les noms d'action dérivés de أَفْعَلَ, on observe presque toujours la forme إِفْعَالٌ.

Outre les formes indiquées ci-dessus pour les verbes dérivés du verbe primitif trilitère, il y en a encore quelques autres peu usitées, comme تِمِلَّاقٌ pour تَمَلُّقٌ de تَمَلَّقَ ; طِعِنَّانٌ pour تَطَاعُنٌ de تَطَاعَنَ &c. Je crois qu'on doit appliquer à ces formes insolites l'observation que j'ai faite précédemment (n.° 628).

645. Il faut appliquer aux noms d'action qui tirent leur origine des verbes dérivés, ce que nous avons dit dans les observations sur les verbes, relativement à certaines anomalies qui ont lieu dans la formation de quelques-uns des verbes dérivés, quand la première radicale est une des lettres ت, ث, د, ذ, ز, ص, ض, ط, ظ, س, ن, و et ى (n.° 454 à 466).

NOMS d'action formés du Verbe primitif quadrilitère régulier et des Verbes dérivés du Verbe quadrilitère.

646. De فَعْلَلَ 1.re forme, dérivent فِعْلَالٌ et فَعْلَلَةٌ ;

De تَفَعْلَلَ 2.e forme, تَفَعْلُلٌ ;

De إِفْعَنْلَلَ 3.e forme, إِفْعِنْلَالٌ ;

De إِفْعَلَلَّ 4.e forme, إِفْعِلَّالٌ ;

Les mêmes formes s'appliquent aux noms d'action des verbes primitivement trilitères, mais qui, par l'addition d'une lettre étrangère à la racine, ont passé dans la classe des quadrilitères et portent en conséquence le nom de مُلْحَقٌ بِالرُّبَاعِيِّ (n. 263).

NOMS d'action formés des Verbes sourds (n.os 478 et suiv.).

647. Dans la formation des noms d'action dérivés des verbes sourds, il faut observer les mêmes regles qui déterminent les cas où la contraction de la deuxieme et de la troisieme radicale doit avoir lieu dans ces verbes (n.° 480). Par une suite de ces règles, on dit مَدٌّ pour مَدْدٌ, nom d'action de مَدَّ ; مَرَدٌّ pour مَرْدَدٌ, nom d'action de رَدَّ ; تَعِزَّةٌ pour تَعْزِزَةٌ, nom d'action de عَزَّزَ, seconde forme du verbe عَزَّ.

Cependant plusieurs noms d'action des verbes sourds où les deux premières radicales doivent être mues par un *fatha*, n'éprouvent point de contraction, comme سَدَدٌ, دَبَبٌ, عَلَلٌ, غَصَصٌ et autres.

Dans le nom d'action dérivé de la troisième forme du verbe, on peut faire ou ne pas faire la contraction ; ainsi l'on peut dire مُمَادَّةٌ ou مُمَادَدَةٌ. En suivant la même analogie, le nom d'action dérivé de la sixième forme peut être تَمَادٌّ ou تَمَادُدٌ (n.° 487).

NOMS d'action formés des Verbes hamzés (n.os 490 et suiv.).

648. Il faut observer, dans la formation des noms d'action dérivés des verbes hamzés, les règles de permutation de l'*élif* hamzé, comme dans ces verbes eux-mêmes. Ainsi la troisième forme du verbe أَثَرَ donnera pour nom d'action مُؤَاثَرَةٌ ou مُوَاثَرَةٌ, l'*élif* hamzé étant changé en ؤ, ou même en و (n.os 195 et 493) ; à la quatrième forme, on aura pour nom d'action إِيثَارٌ (n.° 180); à la sixième, تَوَاثُرٌ ou تَآثُرٌ (n.° 594) ; à la septième, إِنْئِثَارٌ (n.° 185) ; à la huitième, إِيتِثَارٌ ; et à la dixième, إِسْتِيثَارٌ (n.° 180) ; et ainsi des autres.

649. Les verbes qui ont un أ pour seconde ou dernière

radicale, formeront leurs noms d'action en observant les mêmes règles; comme سُؤَالٌ, nom d'action de سَأَلَ (n.° 186); نَوْسٌ de نَوَسَ (n.° 180); نَيْسٌ de نَيَسَ; مَلْوَمَةٌ de لَأَمَ (n.° 186); مُلَاءَمَةٌ de لَاءَمَ, troisième forme du même verbe; إِلْآمٌ de آلْأَمَ, quatrième forme; et إِلْتِئَامٌ de إِلْتَأَمَ, huitième forme de la même racine; خَطَأٌ ou خَطْءٌ et خِطَاءَةٌ, noms d'action de خَطِئَ; دُنُوٌّ et دَنَاءَةٌ de دَنُوَ; بُهُوءٌ et بَهْأٌ de بَهَأَ et بَهِئَ.

NOMS d'action des verbes assimilés (n.os 505 et suiv.).

650. Les verbes assimilés dont la première radicale est un و, perdent cette lettre à l'aoriste et à l'impératif, dans certains cas seulement (n.° 506). Ils portent aussi cette irrégularité dans leurs noms d'action, qui prennent alors un *kesra* ou un *fatha* pour voyelle de la deuxième radicale, conformément à celle qu'elle a à l'aoriste. Exemples :

عِدَةٌ de وَعَدَ, aoriste يَعِدُ;
عِظَةٌ — وَعَظَ, —— يَعِظُ;
دَعَةٌ — وَدَعَ, —— يَدَعُ;
زِنَةٌ — وَزَنَ, —— يَزِنُ;
دِيَةٌ — وَدَى, —— يَدِي.

Dans cette forme, le ة final est regardé comme une compensation de la première radicale supprimée, et le nom d'action est censé être de la forme فَعْلٌ. Beaucoup de verbes assimilés, quoique irréguliers à l'aoriste, ont leurs noms d'action réguliers de la forme فَعْلٌ, comme وَحْرٌ, nom d'action de وَحَرَ, aoriste يَحِرُ, et وَحْنٌ de وَحَنَ, aoriste يَحِنُ. Plusieurs ont en même temps la forme régulière فَعْلٌ, et la forme irrégulière. Ainsi de

وَضَعَ, aoriste يَضَعُ, on forme les noms d'action وَضْعٌ et ضَعَةٌ ou صِعَةٌ; de وَزَنَ, aoriste يَزِنُ, on forme وَزْنٌ et زِنَةٌ, de وَعَدَ, aoriste يَعِدُ, on forme وَعْدٌ et عِدَةٌ.

651. Toutes les formes de noms d'action autres que وِعْلٌ, dérivées des verbes assimilés, sont régulières, comme :

وُلُوجٌ de وَلَجَ, aoriste يَلِجُ;
وُقُوعٌ — وَقَعَ, —— يَقَعُ;
وِجْدَانٌ — وَجَدَ, —— يَجِدُ;
وَزِيقٌ — وَزَقَ, —— يَزِقُ;
وَصَاةٌ — وَصَى, —— يَصِي.

652. † Il y a quelques verbes assimilés qui donnent naissance à des noms d'action d'une forme irrégulière, comme يُضْعٌ et يُضُعٌ de وَضَعَ, aoriste يَضَعُ; تُقًى, تُقَاةٌ et تَقْوَى de وَقَى, aoriste يَقِي; رِعَةٌ de وَرَعَ, et autres.

653. Il faut observer, au surplus, dans les noms d'action dérivés des verbes assimilés, la règle de permutation pour le changement du و en ى, quand il se trouve quiescent après un *kesra*. Ainsi أَوْجَبَ, quatrième forme de وَجَبَ *être nécessaire*, aura pour nom d'action إِيجَابٌ (n.° 180), au lieu de إِوْجَابٌ. On dira de même pour le nom d'action de إِسْتَوْفَى, dixième forme de وَفَى *être complet*, إِسْتِيفَاءٌ pour إِسْتِوْفَاءٌ (n.os 180 et 232).

NOMS d'action dérivés des verbes concaves (n.os 515 et suiv.).

654. Il faut appliquer aux noms d'action dérivés des verbes concaves, les mêmes règles de permutation qu'on observe dans la conjugaison de ces verbes (n.os 233 à 239).

655. Si le nom d'action est de la forme فَعْلٌ, on conserve

le و ou le ى radical. Ainsi de قَالَ *dire* et سَارَ *aller*, on forme les noms d'action قَوْلٌ et سَيْرٌ.

656. Si le و, mu par un *fatha*, est précédé d'un *kesra*, il se change en ى, comme dans قِيَامٌ, nom d'action de قَامَ *se tenir debout* ; صِيَانَةٌ, nom d'action de صَانَ *garder*, إِنْقِيَادٌ pour إِنْقِوَادٌ, nom d'action de إِنْقَادَ, septième forme de قَادَ *conduire* ; إِقْتِيَادٌ pour إِقْتِوَادٌ, nom d'action de إِقْتَادَ, huitième forme de la même racine (n.° 205).

657. Il y a une forme particulière aux noms d'action des verbes concaves ; c'est la forme فَيْعَلُولَةٌ : dans cette forme, la place de la seconde radicale est toujours occupée par un ى. Ainsi de دَامَ, بَانَ et غَابَ, pour دَوَمَ, بَيَنَ et غَيَبَ, on forme دَيْمُومَةٌ, بَيْنُونَةٌ et غَيْبُوبَةٌ.

658. Les noms d'action dérivés de la quatrième et de la dixième forme des verbes concaves, ont une irrégularité particulière. Au lieu de dire régulièrement إِقْوَامٌ et إِسْتِقْوَامٌ, comme إِفْعَالٌ et إِسْتِفْعَالٌ, on dit إِقَامَةٌ pour le nom d'action dérivé de la quatrième forme, et إِسْتِقَامَةٌ pour celui de la dixième forme. On dit de même إِقَادَةٌ et إِسْتِطَابَةٌ pour إِقْوَادٌ et إِسْتِطْيَابٌ (1).

659. † Les deux verbes هَرَاقَ et أَهْرَاقَ, qu'on peut, ainsi que je l'ai dit précédemment (n.° 534), considérer comme appartenant à la catégorie des verbes concaves, donnent naissance aux noms d'action هِرَاقَةٌ et إِهْرِيَاقٌ.

NOMS d'action dérivés des Verbes défectueux
(n.os 540 et suiv.).

660. Les noms d'action dérivés des verbes défectueux, qui

(1) On trouve إِقَامٌ pour إِقَامَةٌ, dans l'Alcoran, sur. 21, vers. 73, mais c'est une anomalie particulière.

ont un و ou un ى pour dernière radicale, n'éprouvent aucune anomalie quand ils sont de l'une des formes où la seconde radicale est djezmée, comme غَـزْوٌ, رَمْىٌ, لَـقْىٌ, رَضْوٌ, رِضْـــوَانٌ, رُضْوَانٌ, &c.

661. Ceux qui sont des formes فَعَلٌ, فَعِلٌ et فِعَلٌ, convertissent la troisième radicale, si elle est un و, en un ى; et cette troisième radicale est toujours quiescente, comme رَضًى et لَـقًى (n.os 208, 209, 221 et 222). Il en est de même dans les formes où la troisième radicale est suivie d'un ة, comme سَكَاةٌ pour سَكَوَةٌ; صَلَاةٌ ou صَلٰوةٌ pour صَلَوَةٌ; حَنَاةٌ ou حَنٰوةٌ pour حَنَوَةٌ; مَرْضَاةٌ pour مَرْضَوَةٌ; et dans la forme مَفْعَلٌ, comme مَنْوًى pour مَنْوَىٌ, de la racine نَوَى.

662. Ceux qui sont des formes فُعُولٌ et فُعُولَةٌ éprouvent une irrégularité. Si leur dernière radicale est un و, le و quiescent de cette forme s'unit avec le و radical par un *teschdid*, comme عُلُوٌّ pour عُلُووٌ (n.os 212 et 213). Si elle est un ى, le و se change en ى, le *dhamma* se convertit en *kesra*, et les deux ى s'unissent par un *teschdid*, comme رُقِيٌّ pour رُقُوىٌ (n.° 214). Ainsi, de سَصَا pour سَصَوَ, on forme le nom d'action سُصُوٌّ, et de سَصَا pour سَعَىَ, on forme le nom d'action سُعِيٌّ. On dit de meme سُلُوٌّ et سُلِيٌّ.

Dans ce cas, suivant quelques grammairiens, le *dhamma* de la première radicale se change aussi en *kesra*, et l'on dit عِتِيٌّ au lieu de عُتِيٌّ (n.° 213).

663. Les noms d'action de la forme فَعِيلٌ réunissent la dernière radicale par un *teschdid*, avec le ى formatif, et la changent préalablement en ى, si elle est un و (n.os 215 et 228). Ex.: هَوِيٌّ pour هَوِيْوٌ, de هَوَى, aoriste يَهْوِى; أَلِيٌّ pour أَلِيوٌ, de أَلَا, aoriste يَأْلُو.

664. Les formes فَعَالٌ, فِعَالٌ et فُعَالٌ changent la dernière radicale en un *hamza*, comme سَرَآءٌ et تَكَآءٌ pour سَرَاوٌ et تَكَاىٌ (n.° 232).

665. Dans les autres formes il n'y a point d'irrégularité : ainsi l'on dit régulièrement غَزَاوَةٌ , رِمَايَةٌ , رَدَيَانٌ , غَزَوَانٌ et طَيَرَانٌ.

666. Quant aux noms d'action des verbes dérivés des racines défectueuses, il n'y a aucune différence entre ceux dont la troisième radicale est un و, et ceux dans lesquels elle est un ى.

667. A la seconde forme, le nom d'action est de la forme تَفْعِلَةٌ, comme تَسْمِيَةٌ de سَمَّى.

668. A la troisième forme, le nom d'action est de l'une de ces deux formes مُفَاعَلَةٌ et فِعَالٌ, comme مُنَادَاةٌ pour مُنَادَيَةٌ (n.° 233), et نِدَآءٌ pour نِدَايٌ (n.° 232).

669. A la quatrième forme, à la septième et à toutes les suivantes, la dernière radicale se change en *hamza*, conformément à la règle de permutation (n.° 232) : ainsi l'on dit إِعْطَآءٌ, dérivé de أَعْطَى ; إِرْتِجَآءٌ, dérivé de إِرْتَجَى ; إِسْتِدْعَآءٌ, dérivé de إِسْتَدْعَى.

670. A la cinquième et à la sixième forme, on suit les formes تَفَعُّلٌ et تَفَاعُلٌ, mais en observant la règle de permutation (n.° 226) : ainsi l'on dit تَمَطٍّ pour تَمَطُّيٌ de تَمَطَّى, et تَوَانٍ pour تَوَانُيٌ de تَوَانَى. Quand la voyelle nasale disparoît, le ى reprend sa place et demeure quiescent, et l'on dit اَلتَّمَطِّي et اَلتَّوَانِي.

Il n'est question ici que du nominatif et du génitif ; à l'accusatif, on dit, avec la voyelle nasale, تَمَطِّيًا et تَوَانِيًا, et, sans la voyelle nasale, تَمَطِّيَ et تَوَانِيَ (n.° 226).

NOMS d'action dérivés des Verbes doublement imparfaits (n.ᵒˢ 578 et suiv.).

671. Les noms d'action dérivés des verbes doublement

imparfaits n'exigent aucune observation particulière : ce sont toujours les mêmes règles qu'il s'agit d'appliquer.

Il est seulement à propos de remarquer que les verbes trilitères, dont la deuxième et la troisième radicale sont des lettres infirmes, réunissent ces deux lettres par un *teschdid*, dans le nom d'action, quand la première est djezmée, comme قُوَّةٌ pour قُوْوَةٌ, nom d'action de قَوِيَ ; et si l'une de ces deux lettres est un ى, et l'autre un و, le و se convertit en ى, comme شَيٌّ pour شَوْيٌ de شَوَى, et أَيٌّ pour أَوْيٌ de أَوَى. Cela est conforme à une des règles de permutation (n.° 231).

On dit de même مَجِيٌّ pour مَجِيْءٌ, de la forme مَفْعِلٌ, ou مَجِيَّةٌ, de la forme مَفْعِلَةٌ, venant du verbe جَآءَ, aoriste يَجِيءُ. Ce verbe a un nom d'action qui ne rentre dans aucune des formes connues, c'est إِجِّيَآءٌ. Du verbe شَبِيَ on forme شِبِيَّةٌ et مَشِبيَّةٌ, pour شِبِيِيَةٌ et مَشِبِيِيَةٌ.

672. Tout ce que je viens de dire sur les irrégularités auxquelles est assujettie la formation des noms d'action, et qui ne consistent que dans l'application des règles de permutation, doit être pareillement observé dans la formation des autres espèces de noms dérivés des verbes, et dont je parlerai dans la suite, ainsi que des adjectifs dont les racines sont sourdes, hamzées, concaves ou défectueuses ; ce que je remarque ici pour éviter d'inutiles répétitions.

673. † Avant de terminer ce qui concerne le nom d'action, je ne puis me dispenser de faire observer que je me suis écarté ici du système adopté par Erpénius et par tous les grammairiens qui l'ont suivi. Ils ont tous considéré le nom d'action comme le mode infinitif du verbe, avec cette distinction qu'ils ne l'ont regardé comme mode infinitif que quand il répond à l'infinitif ou aux gérondifs latins, auquel cas il est toujours à l'accusatif, et il est joint, soit au verbe même dont

il dérive, soit à un verbe de la même signification, comme ضَرَبَ ضَرْبًا *verberavit verberando*, et قَعَدَ جُلُوسًا *sedit sedendo.* Quand le nom d'action est employé de cette manière, il sert toujours ou à donner de l'énergie au verbe qui le précède, comme dans l'exemple ضَرَبَ ضَرْبًا *verberavit verberatione*, ou à déterminer l'action du verbe, en la restreignant ou la qualifiant, comme dans cet autre exemple : بَكَى بُكَآءً مُرًّا *flevit fletu amaro.* Les Arabes appellent cette espèce de terme circonstantiel, qui n'est pas, suivant leur système, susceptible de duel ni de pluriel, ٱلْمَفْعُول ٱلْمُطْلَق *complément absolu ;* et c'est là proprement le cas où l'on a considéré le nom d'action comme infinitif. Mais ces distinctions ne doivent leur origine qu'à une confusion d'idées, et ne dérivent que d'un préjugé fondé sur la grammaire des langues d'Europe ; car, comme on trouvoit dans toutes ces langues un mode infinitif, on a cru qu'il devoit aussi y en avoir un dans la langue arabe. L'infinitif étant un mode du verbe, exprime nécessairement l'idée de l'existence d'un sujet et de sa relation à un attribut, soit indéterminé, comme dans *être*, soit déterminé, comme dans *lire*, c'est-à-dire, *être lisant.* C'est une manière d'exprimer l'existence du sujet, en laissant au sujet la plus grande indétermination possible. Il résulte de cette nature du mode infinitif, qu'il peut avoir différens temps et différentes voix, mais qu'il ne doit avoir aucune variation de genres, de nombres ni de personnes. Le sujet n'étant pas déterminé quand le verbe est au mode infinitif, ce mode diffère peu du nom abstrait (1), et peut être remplacé par ce nom. C'est ce qui a lieu dans plusieurs langues, et spécialement en arabe. Cette langue n'a pas de mode infinitif; elle y supplée par le nom abstrait. Ce nom n'est certainement pas un mode

(1) *Voyez*, sur l'infinitif, et sur les rapports de ce mode du verbe avec le nom abstrait, mes *Principes de grammaire générale*, 2 ͤ édition, pag. 31 et suiv.

du verbe, puisqu'il ne renferme aucune valeur temporelle, aucun temps (1); et d'ailleurs il n'est pas plus déterminé à la signification active qu'à la signification passive (2). Il a tous les accidens du nom, et n'a aucun des accidens du verbe. Ce n'est donc pas un infinitif, mais c'est un nom abstrait qui doit souvent être rendu dans d'autres langues par l'infinitif (3).

Ce que je dis ici de l'infinitif aura pareillement son application quand je parlerai du nom d'agent, que l'on a regardé comme un participe.

---

(1) Voici un passage d'Ebn-Farhât, dans lequel ce grammairien reconnoît positivement que le nom d'action ou *masdar* مَصْدَرٌ ne renferme aucune idée accessoire de temps.

« Suivant les grammairiens de Coufa, dit-il, c'est le verbe au prétérit qui » est la racine étymologique; les grammairiens de Basra veulent, au contraire, » que ce soit le *masdar* [ou *nom d'action*]. Les uns et les autres établissent leur » opinion sur des raisonnemens que nous ne pouvons pas rapporter ici : mais » le sentiment de l'école de Basra est plus conforme à la vérité, car le *masdar* » indique seulement l'existence de l'acte, comme ضَرْبٌ l'*action de frapper*, au » lieu que le prétérit du verbe, comme ضَرَبَ *il a frappé*, indique, avec l'acte » même, une idée de temps : or il est de l'essence du dérivé de contenir ce » que contient le primitif, et en outre quelque chose de plus. Cette condition » se rencontrant dans le verbe, il s'ensuit que le verbe est un mot dérivé. » (Man. ar. de la bibl. du Roi, n° 1295 A, fol. 10 *verso*.)

(2) *Voyez* ci-devant, pag. 279, note (2).

(3) Une preuve de ce que je dis ici, c'est que les grammairiens arabes reconnoissent eux-mêmes que l'on emploie quelquefois un autre nom que le nom d'action ou مَصْدَرٌ, pour faire la fonction de مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ. En voici un exemple : كَلَّمَهُ كَلَامًا مُفِيدًا *allocutus est eum sermone utili*. Le nom d'action de كَلَّمَ, qui est تَكْلِيمًا *allocutione*, est remplacé ici par كَلَامًا *sermone*, qui n'est point un nom d'action.

Je ne veux pas dire cependant que, dans cet exemple et les autres semblables, le nom substitué au nom d'action soit rigoureusement identique avec ce dernier, mais il est souvent fort indifférent de faire usage de l'un ou de l'autre, et la différence est si peu appréciable, qu'on ne sauroit la faire sentir en traduisant un texte arabe dans une autre langue.

Nom d'unité.

674. Les Arabes ont une forme particulière pour indiquer que l'action ne se fait qu'une seule fois : ils appellent ce nom verbal إِسْمُ ٱلْمَرَّةِ, c'est-à-dire, *nom d'une fois* ou *d'unité*, et le regardent comme un nom d'action. Ce nom se dérive du nom d'action du verbe trilitère simple, de la forme فَعْلٌ (soit que ce nom d'action soit effectivement autorisé par l'usage, ou qu'il soit inusité), en substituant un *fatha* à la voyelle nasale de la troisième radicale, et ajoutant la finale ةٌ, comme نَصْرَةٌ de نَصَرَ, قَعْدَةٌ de قَعَدَ, قَوْمَةٌ de قَامَ, ce qui signifie *action d'aider, de s'asseoir, de se lever une seule fois.*

675. Le nom d'unité dérivé des racines imparfaites ne s'éloigne jamais de la forme régulière فَعْلَةٌ : ainsi de وَعَدَ, verbe assimilé, on forme وَعْدَةٌ; de قَامَ, verbe concave, قَوْمَةٌ; de عَدَا et رَمَى, verbes défectueux, عَدْوَةٌ et رَمْيَةٌ. Ce nom se forme pareillement, et de la même manière, du verbe quadrilitère et de tous les verbes dérivés : ainsi de دِحْرَاجٌ *action de rouler*, إِحْزَانٌ *action d'affliger*, إِخْرَاجٌ *action de faire sortir*, se forment دِحْرَاجَةٌ, إِحْزَانَةٌ et إِخْرَاجَةٌ, qui signifient *action de rouler, d'affliger, de faire sortir une seule fois.*

676. Si le nom d'action a lui-même pour finale la syllabe ةٌ, on ne peut pas en former cette espèce de nom ; il faut alors ajouter, après le nom d'action, le mot وَاحِدَةٌ, comme إِقَامَةٌ وَاحِدَةٌ *action d'établir une seule fois.*

677. Cette espèce de nom est susceptible de passer au duel et au pluriel.

678. On peut rapporter ici une autre espèce de noms d'unité ou plutôt d'*individualité*, qui se forment des noms primitifs dont la signification indique une espèce entière, une réunion ou

collection de plusieurs parties homogènes. En y ajoutant la finale ةٌ, on en fait des noms qui signifient une portion ou un seul individu de ceux dont le nom primitif exprimoit la réunion ou l'espèce. Par exemple, de تِبْنٌ *paille*, se forme تِبْنَةٌ *un brin de paille ;* de ذَهَبٌ *or*, ذَهَبَةٌ *une particule d'or ;* de حَمَامٌ *pigeon*, حَمَامَةٌ *un pigeon.*

Je parlerai plus tard avec quelque détail de ces noms, et je n'en fais mention ici qu'à cause de l'analogie de leur formation avec celle du *nom verbal d'unité.*

Nom spécificatif.

679. Une autre espèce de nom verbal regardé encore comme un nom d'action par les Arabes, et dont la forme diffère peu de celle du nom d'unité, est nommée par leurs grammairiens, إِسْمُ ٱلنَّوْعِ, c'est-à-dire, *nom d'espèce* ou *spécificatif*, parce qu'elle sert à restreindre une expression générale à une idée particulière. Par exemple, quand on dit, *cet homme excelle à écrire, à parler, à chanter*, &c., l'idée générale *exceller* est restreinte par l'idée particulière *écrire, parler*, &c. Ce nom, dérivé du verbe trilitère primitif, soit régulier, soit irrégulier, est toujours de la forme فِعْلَةٌ, et ne diffère du nom d'unité que par sa première voyelle, qui est un *kesra*. Ainsi كَتْبَةٌ signifie *action d'écrire une fois*, et كِتْبَةٌ signifie *action d'écrire*, considérée d'une manière abstraite, et plutôt comme une faculté que comme une action ; comme dans cette phrase : هُوَ حَسَنُ كِتْبَةً *il excelle à écrire* (2). On forme de même جِلْسَةٌ, وِعْدَةٌ, قِيمَةٌ, عِدْوَةٌ et رِمْيَةٌ, noms spécificatifs de جَلَسَ, وَعَدَ, قَامَ, عَدَا et رَمَى.

---

(2) *Voyez*, au sujet de la forme du nom spécificatif, et de la distinction essentielle qu'il y a entre les formes فَعْلَةٌ, فِعْلَةٌ et فُعْلَةٌ, une observation de Hariri, que j'ai rapportée dans ma *Chrestomathie arabe*, 2.e édition, tom. II, p. 517.

680. Quand ce nom se forme des quadrilitères ou des verbes dérivés, il ne diffère en rien du nom d'unité ; il n'y a alors que l'ensemble du discours qui puisse les faire distinguer l'un de l'autre : il faut même observer que les poetes confondent quelquefois les deux formes فَعْلَةٌ et فِعْلَةٌ.

NOM de lieu et de temps de l'action.

681. Ce nom, appelé par les Arabes, إِسْمُ ظَرْفٍ *nom de vase*, et إِسْمُ ٱلزَّمَانِ وَٱلْمَكَانِ *nom du temps et du lieu* (de l'action ou de la manière d'être, exprimée par le verbe), se forme de l'aoriste des verbes trilitères, en substituant un م aux crémens de l'aoriste ou lettres اتين ; il est ordinairement de l'une des formes مَفْعَلٌ, مَفْعِلٌ et مَفْعَلَةٌ. Ainsi, de يَجْلِسُ, aoriste de جَلَسَ *s'asseoir*, se forme مَجْلِسٌ *lieu* ou *temps où l'on est assis, lieu ou temps d'une conférence, d'une conversation, d'une audience dans laquelle on est assis pour causer ensemble ;* de يَشْغَلُ, aoriste de شَغَلَ *occuper à quelque chose*, se forme مَشْغَلٌ *lieu* ou *temps où l'on se livre à une occupation.* Il faut seulement observer que, quand la seconde radicale a pour voyelle à l'aoriste un *fatha* ou un *kesra*, elle conserve cette même voyelle dans le nom de temps et de lieu ; mais que si cette lettre a pour voyelle à l'aoriste un *dhamma*, elle le change ordinairement, dans les noms de temps et de lieu, en un *fatha :* ainsi de يَكْتُبُ, aoriste de كَتَبَ *écrire*, se forme مَكْتَبٌ *une école, un lieu où l'on apprend à écrire ;* de يَسْلَخُ, aoriste de سَلَخَ *écorcher*, se forme مَسْلَخٌ *une boucherie, un lieu où l'on écorche les animaux.* De يَظُنُّ, aoriste de ظَنَّ, se forme مَظِنَّةٌ *lieu où l'on suppose qu'une chose doit se trouver ;* mais c'est une exception à la règle.

682. Il y a cependant douze noms de cette espèce qui, au lieu de changer le *dhamma* de l'aoriste en *fatha*, dans le nom de lieu et de temps, le changent en *kesra.* Ces noms sont :

مَجْزَرٌ *lieu où l'on écorche un chameau.*

مَسْقِطٌ *lieu où une chose tombe.*

مَنْبِتٌ *lieu où pousse une plante.*

مَرْفِقٌ *lieu où l'on appuie le coude.*

مَغْرِبٌ *couchant du soleil.*

مَشْرِقٌ *levant.*

مَسْجِدٌ *lieu où l'on adore, mosquée.*

مَسْكِنٌ *lieu où l'on habite, maison.*

مَفْرِقٌ *lieu où les cheveux se séparent sur le sommet de la tête.*

مَطْلِعٌ *lieu du lever des astres.*

مَنْسِكٌ et مَنْحِرٌ *lieu où l'on immole la victime à la fête dite des victimes ou de l'immolation.*

De ces noms, les cinq derniers, et, suivant quelques grammairiens, les six premiers, peuvent prendre indifféremment un *fatha* ou un *kesra* pour voyelle de la seconde radicale. Le dernier peut aussi se prononcer مِنْحَرٌ.

683. Dans les noms de cette forme qui dérivent d'un verbe assimilé dont la première radicale est un و, la seconde radicale a toujours pour voyelle un *kesra*, et le و est conservé lors même qu'il est supprimé à l'aoriste. Ainsi de وَعَدَ *promettre*, dont l'aoriste est يَعِدُ, se forme مَوْعِدٌ *lieu ou temps de l'exécution d'une promesse, d'un rendez-vous ;* de وَضَعَ *poser*, dont l'aoriste est يَضَعُ, se forme مَوْضِعٌ *lieu où une chose est posée, un lieu en général ;* de وَجَّهَ *aller vers quelque lieu,* dont l'aoriste est يَتَوَجَّهُ, se forme مَوْجِهٌ *lieu vers lequel on dirige sa marche.*

684. Dans les racines concaves, si la première radicale a pour voyelle à l'aoriste un *fatha* ou un *dhamma*, le nom de temps et de lieu se forme en substituant un *élif* quiescent à la

seconde radicale, et transportant sur la première radicale le *fatha* qui devoit appartenir à la seconde (n.° 236). Ainsi de قَامَ, aoriste يَقُومُ *se tenir debout*, se forme مَقَامٌ pour مَقْوَمٌ *lieu où l'on se tient debout*, et simplement *lieu;* de غَاصَ, aoriste يَغُوصُ *s'enfoncer dans l'eau en plongeant*, se forme مَغَاصٌ *lieu dans lequel un plongeur s'enfonce (pour pêcher des perles)*. Si la première radicale a pour voyelle à l'aoriste un *kesra*, la seconde radicale n'éprouve point de changement, et elle reste quiescente après un *kesra* comme à l'aoriste. Ainsi de صَارَ aoriste يَصِيرُ *être arrivé quelque part*, se forme مَصِيرٌ *lieu où l'on arrive;* de خَاطَ, aoriste يَخِيطُ *marcher en se traînant*, se forme مَخِيطٌ *lieu dans lequel rampe un serpent.*

685. Dans les racines défectueuses dont la troisième lettre est un و ou un ى, le nom de temps et de lieu se forme régulièrement en observant seulement les règles de permutation (n.os 208, 209, 221 et 222). Ainsi de نَجَا *se sauver*, se forme مَنْجًى *le lieu de refuge*, pour مَنْجَوٌ; de رَعَى *paître*, se forme مَرْعًى *lieu de pâturage.* Cependant مَأْوًى *lieu où l'on demeure*, s'écrit et se prononce quelquefois مَأْوٍ.

686. Il arrive souvent que ces noms de lieu prennent la finale ة, comme مَقْبَرَةٌ *lieu où l'on enterre, cimetière;* مَشْرِقَةٌ *lieu du lever du soleil;* مَغَارَةٌ *lieu enfoncé, propre à se cacher, caverne;* مَنَارَةٌ *lieu propre à placer un fanal, tour;* مَرْعَاةٌ *lieu de pâturage.*

Quand le nom de lieu dérivé d'une racine régulière prend la finale ة, on peut donner pour voyelle à la seconde radicale un *dhamma* au lieu d'un *fatha;* ainsi l'on peut dire مَقْبُرَةٌ *cimetière.*

687. Il y a quelques noms de temps et de lieu qui sont de la forme مِفْعَلٌ : ces noms appartiennent à des racines dont la

première lettre est un و. Tels sont مِيلَادٌ *le temps de la naissance*, مِيعَادٌ *le moment destiné à l'accomplissement d'une promesse*, مِيقَاتٌ *le temps fixé pour une chose*. Le nom de temps et de lieu emprunte alors une des formes du nom d'instrument dont nous parlerons dans un instant.

688. Le nom de temps ou de lieu dérivé des racines quadrilitères ou des verbes dérivés, se forme de l'aoriste de la voix objective, en substituant un م aux crémens de ce temps; il ne diffère en rien du nom d'agent de la voix objective, dont nous parlerons dans peu. Ainsi de يُلْتَقَى *se rencontrer*, aoriste de la voix objective de إِلْتَقَى, se forme مُلْتَقًى *lieu où l'on se rencontre, confluent de deux rivières*; de إِنْصَرَفَ *s'en retourner*, مُنْصَرَفٌ *lieu ou temps du retour*; de أَدْخَلَ *faire entrer, introduire*, مُدْخَلٌ *lieu par lequel ou temps auquel on introduit quelqu'un*; de صَلَّى *prier*, مُصَلًّى *lieu de prière*.

NOMS d'abondance dans un même lieu.

689. Les noms qui indiquent le lieu dans lequel une chose se trouve en abondance, et que les Arabes nomment إِسْمُ ٱلْكَثْرَةِ *noms d'abondance*, ont, tant pour leur signification que pour leur forme, beaucoup de ressemblance avec les noms de temps et de lieu. Ils sont de la forme مَفْعَلَةٌ ou مَفْعَلٌ, soit qu'ils aient pour primitif un verbe ou un nom, et quelle que soit, dans ce dernier cas, qui est le plus ordinaire, la forme du nom duquel ils dérivent. Tels sont مَأْسَدَةٌ et مَسْبَعَةٌ *lieu dans lequel il y a beaucoup de lions*, dérivés de أَسَدٌ et سَبُعٌ qui signifient *lion*; مَبْطَخَةٌ *melonnière*, dérivé de بِطِّيخٌ *melon*; مَقْثَأَةٌ *champ de concombres*, dérivé de قِثَّآءٌ *concombre*; مَذْأَبٌ et مَذْأَبَةٌ *lieu abondant en loups*, de ذِئْبٌ *loup*; مَنْصَرَةٌ *lieu où l'on a remporté de fréquentes victoires*, de نَصْرٌ

victoire; مَدْرَجَةٌ *lieu où il y a beaucoup d'oiseaux de l'espèce nommée* دُرَّاجٌ, *sorte de perdrix.*

690. † Il existe quelques noms de cette espèce formés de noms primitifs quadrilitères; ils sont de la forme مُفَعْلِلَةٌ. Ex.: مُتَعْلِبَةٌ *lieu abondant en renards,* de تَعْلَبٌ *renard.* Quelques Arabes, dans ce cas, retranchent une lettre du primitif, et disent مُتَعْلَةٌ, ou مَتْعَلٌ, au lieu de مُتَعْلِبَةٌ, comme ils disent مَعْقَرَةٌ pour مُعَقْرِبَةٌ *lieu abondant en scorpions,* de عَقْرَبٌ *scorpion.*

NOM d'instrument ou de vase, et autres.

691. Je réunis le nom appelé par les Arabes إِسْمُ آلَةٍ *nom d'instrument,* qui dérive du verbe et indique l'instrument dont on se sert pour faire une action, et celui qu'ils nomment إِسْمُ ٱلْوِعَاءِ *nom de vase,* qui dérive d'un nom et qui signifie le vase dans lequel on met une chose. Ces noms sont ordinairement de l'une des trois formes مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعَلَةٌ. Ce qui les distingue essentiellement des noms de temps ou de lieu, c'est que le م servile qui entre dans la formation des uns et des autres, est mu par un *fatha* dans les noms de temps ou de lieu, et par un *kesra* dans les noms d'instrument ou de vase. Exemples: مِحْلَبٌ *vase à traire,* de حَلَبٌ *lait;* مِبْوَلٌ *urinal,* de بَالَ *uriner;* مِئْبَرٌ ou مِئْبَرَةٌ *étui à aiguilles,* de إِبْرَةٌ *aiguille;* مِفْتَاحٌ *clef,* de فَتَحَ *ouvrir;* مِيزَانٌ *balance,* de وَزَنَ *peser;* مِقْرَاضٌ *ciseaux,* de قَرَضَ *couper;* مِكْنَسَةٌ *balai,* de كَنَسَ *balayer;* مِرْقَاةٌ *échelle,* de رَقِيَ *monter;* مِصْفَاةٌ *passoire, instrument à filtrer,* de صَفَا *être clair, être pur;* مِقْوَدٌ *licou,* de قَادَ *conduire;* مِحْلَاجٌ *instrument employé à séparer le coton des semences qu'il enveloppe;* مِنْوَلٌ et مِنْوَالٌ *ensouple de tisserand;* مِغْرَفَةٌ *instrument qui sert à puiser, cuiller;* مِلْبَنٌ *instrument qui sert à faire des briques.*

692. Il y a un petit nombre de noms de cette classe qui sont de l'une des deux formes مُفْعُل et مُفْعُلَة, comme مُنْخُل *crible*, de نَخَلَ *cribler ;* مُدُقّ *battoir, instrument à battre le lin ou le coton,* de دَقَّ *battre ;* مُدْهُن *vase à mettre des parfums*, de دُهْن *parfum ;* مُكْحُلَة *vase à mettre l'espèce de collyre nommée* كُحْل; la forme de ce dernier mot le distingue de مِكْحَل, qui signifie l'instrument avec lequel on applique cette espèce de collyre. En général ces deux dernières formes sont plutôt usitées pour les noms qui signifient un vase propre à mettre quelque chose, que pour ceux qui expriment l'instrument de quelque action.

693. Outre les espèces de noms dérivés dont nous venons de parler, et dont les formes indiquent, d'après une analogie constante, les significations accessoires qui se joignent à celle de leur primitif, il y a encore d'autres formes que les grammairiens n'ont point réduites en système, mais qui cependant peuvent être ramenées à des principes généraux, dont l'application n'est guère moins constante que celle des formes dont nous nous sommes occupés jusqu'ici.

Telle est la forme فُعْلَة, qui indique en général, ainsi que la forme فُعْل, un sens passif, et de plus la quantité qui peut être contenue dans un lieu, un vase ou un espace quelconque. Nous avons en françois une sorte de noms analogues à cela, comme *bouchée, poignée, pincée, hottée, assiettée*, &c. Voici des exemples de cette forme : لُقْمَة *bouchée,* مُضْغَة *ce qu'on peut mâcher en une fois,* قُبْضَة *poignée,* بُلْغَة *ce qui suffit pour empêcher de mourir de faim,* جُرْعَة *gorgée,* شُبْعَة *ce qui suffit pour rassasier,* أُكْلَة *bouchée,* شُرْبَة *ce qu'on boit en une fois,* غُرْفَة *ce qu'on puise en une fois.* Dans les exemples suivans, la même forme semble n'indiquer qu'une attribution passive : جُمْعَة *assemblée,* جُمْلَة *somme,* صُحْبَة *société,* عُقْدَة *nœud,* طُعْمَة *nourriture,* قُرْعَة *sort, ce qui échoit au sort,* نُبْذَة *ce qui est jeté, portion,* تُحْفَة *ce qui est donné en*

pr sent, طُرْفَةٌ *chose nouvelle, qu'on voit avec plaisir*, &c. Elle sert aussi pour les couleurs, comme حُمْرَةٌ *rougeur*, خُضْرَةٌ *verdeur*, صُفْرَةٌ *couleur jaune*, زُرْقَةٌ *couleur bleue.*

La forme فِعْلَةٌ, qui a beaucoup d'analogie avec la précédente, et qui en fait souvent la fonction, est employée d'une manière spéciale pour désigner un *fragment*, une *portion séparée* ou *cassée* de quelque chose. Exemples: قِطْعَةٌ *portion*, كِسْرَةٌ *fragment*, خِلَّةٌ *portion de viande restée dans les dents*, جِذْمَةٌ *éclat de bois*, خِرْقَةٌ *haillon, lambeau d'étoffe*, جِذْوَةٌ *morceau de bois enflammé*, حِبْرَةٌ *portion* de viande ou de poisson, رِمَّةٌ *carie, os carié*, خِطَّةٌ *portion de terrain*, مِحْضَةٌ *portion de lait*, صِفْوَةٌ et عِفْوَةٌ *élite, portion de choix*, فِرْقَةٌ *parti, secte*, حِصَّةٌ *portion.*

La forme فُعَالٌ indique les maladies. Exemples: كُبَادٌ *maladie du foie*, سُعَالٌ *toux*, طُحَالٌ *maladie de la rate*, زُكَامٌ *coryza*, صُدَاعٌ *céphalalgie.*

La forme فُعَالَةٌ indique une petite portion qui reste de quelque chose, et qu'on abandonne ou qu'on rejette. Exemples: عُلَالَةٌ *restes*, de quoi que ce soit, كُدَامَةٌ *restes d'une chose qu'on a mordue*, عُقَاوَةٌ *ce qui reste de bouillon au fond de la marmite*, سُقَاوَةٌ *ce qui reste d'eau au fond du vase*, طُفَافَةٌ *le comble* d'une chose qu'on vend à la mesure, قُرَاضَةٌ *rognure*, قُمَامَةٌ, كُنَاسَةٌ, كُسَاحَةٌ *balayure*, قُلَامَةٌ *rognure d'ongle*, حُرَاسَةٌ *râclure*, عُجَالَةٌ *morceau qu'on mang. à la hâte*, &c.

On pourroit étendre plus loin les applications de cette observation.

NOMS abstraits de qualité.

694. J'appelle *noms abstraits de qualité* des noms qui peuvent être formés de tous les noms substantifs ou adjectifs, pour exprimer abstractivement la qualité inhérente aux choses dénom-

mées ou qualifiées par ces noms. Tels sont إِسْمِيَّةٌ *la qualité de nom*, وَصْفِيَّةٌ *la qualité d'adjectif*, فَاعِلِيَّةٌ *la qualité d'adjectif verbal actif* ou *d'agent du verbe*, مَفْعُولِيَّةٌ *la qualité d'adjectif verbal passif* ou *de complément du verbe*. Je reviendrai sur ce sujet quand j'aurai parlé de l'*adjectif relatif* إِسْمٌ مَنْسُوبٌ, duquel ces noms abstraits paroissent tirer leur origine.

NOM diminutif.

695. Le nom diminutif est nommé par les Arabes تَصْغِيرٌ *diminution*, ou إِسْمٌ مُصَغَّرٌ *nom diminué*. Si le nom primitif duquel il dérive est trilitère, le diminutif est de la forme فُعَيْلٌ; si le primitif est quadrilitère, le diminutif est de la forme فُعَيْلِلٌ. Exemples : رُجَيْلٌ *petit homme*, de رَجُلٌ *homme* ; عُقَيْرِبٌ *petit scorpion*, de عَقْرَبٌ *scorpion*. De رَجُلٌ on forme aussi le diminutif رُوَيْجِلٌ, comme si le primitif étoit رَاجِلٌ (n.° 700).

La même forme de diminutif du nom quadrilitere a lieu aussi dans les noms et les adjectifs de la forme أَفْعَلُ. Exemples : أُزَيْرِقُ de أَزْرَقُ *bleu*; أُبَيِّضُ de أَبْيَضُ *blanc*; أُسَيْوِدُ ou أُسَيِّدُ (n.° 231) de أَسْوَدُ *noir*.

696. Les noms féminins qui se terminent par un ة, un ا bref ou un ا avec un *medda*, conservent leurs finales dans leurs diminutifs. Ainsi de قَلْعَةٌ *forteresse*, مَرْتَا *Marthe*, nom propre, حَبْلَى *femme enceinte*, حَمْرَآءُ *rouge*, on forme les diminutifs قُلَيْعَةٌ, مُرَيْتَا, حُبَيْلَى et حُمَيْرَآءُ.

697. Si le nom primitif trilitère est du genre féminin avec une forme masculine, comme شَمْسٌ *soleil*, أَرْضٌ *terre*, le diminutif est de la forme فُعَيْلَةٌ. Exemples : شُمَيْسَةٌ *petit soleil*, أُرَيْضَةٌ *petite terre*. Mais si c'est un nom quadrilitère, il ne prend pas au diminutif le ة caractéristique du genre feminin. Ainsi de زَيْنَبُ *Zeinab*,

nom propre de femme, on forme le diminutif زُبَيِّب, et de عقْرَبٌ *scorpion,* nom du genre féminin, عُقَيْرِبٌ.

698. Si dans le primitif quelque radicale a disparu, elle reparoît ordinairement dans le diminutif; et s'il avoit été ajouté dans le primitif quelque lettre pour compenser celle qui étoit supprimée, on la retranche dans le diminutif. Ainsi de عِدَةٌ *promesse,* dérivé de la racine وَعَدَ *promettre,* et qui est pour وَعْدٌ (n.° 554), se forme le diminutif وُعَيْدٌ; de إِسْمٌ *nom,* qui est pour سُمْوٌ, se forme سُمَيٌّ pour سُمَيْوٌ (n.° 231); de فَمٌ *bouche,* pour فُوهٌ, se forme فُوَيْهٌ *petite bouche;* de أَبٌ pour أَبَوٌ *père,* أَخٌ pour أَخَوٌ *frère,* دَمٌ pour دَمَوٌ *sang,* إِبْنٌ pour بَنَوٌ *fils,* بِنْتٌ pour بَنَوَةٌ *fille,* أُخْتٌ pour أَخَوَةٌ *sœur,* on fait les diminutifs أُبَيٌّ, أُخَيٌّ, دُمَيٌّ, بُنَيٌّ, بُنَيَّةٌ et أُخَيَّةٌ. On dit أُخَيٌّ, أُبَيٌّ, أُخَيَّةٌ, &c. au lieu de أُبَيْوٌ, أُخَيْوٌ, أُخَيْوَةٌ, par la règle de permutation (n.° 231). Par la même règle, de عَصًا pour عَصَوٌ *bâton,* on dit à la forme diminutive عُصَيٌّ, au lieu de عُصَيْوٌ. De فَتًى pour فَتَيٌ, on dit de même فُتَيٌّ.

699. Si quelqu'une des lettres du primitif a éprouvé une permutation, cette lettre reparoît sous sa forme naturelle dans le diminutif. Ainsi de بَابٌ *porte,* pour بَوَبٌ, se forme le diminutif بُوَيْبٌ; de مِيزَانٌ *balance,* dont la racine est وَزَنَ *peser,* on forme le diminutif مُوَيْزِنٌ; de مُوسِرٌ *opulent,* dont la racine est يَسَرَ, on forme مُيَيْسِرٌ; de قِيرَاطٌ *karat,* pour قِرَّاطٌ, on forme قُرَيْرِيطٌ.

Quelquefois cependant, quand la seconde lettre du nom diminutif devroit être un ى, on lui substitue un و, à cause du *dhamma* qui la précède (n.° 219). On dit ainsi شُوَيَّةٌ, شُوَيْخٌ et بُوَيْتٌ, pour diminutifs de شَيْءٌ, شَيْخٌ et بَيْتٌ. On dit mieux cependant شُيَيْخٌ et بُيَيْتٌ.

700. Si dans le primitif dérivé d'une racine trilitère, outre

les trois radicales, il y a un *élif* quiescent après la première radicale, le diminutif est de la forme فُوَيْعِل, l'*élif* étant changé en و, Exemples : طُوَيْبِق *petite poêle*, de طَابَق ; فُوَيْرِس *petit cavalier*, de فَارِس *cavalier*.

701. Dans les noms de cette forme qui viennent de racines sourdes, et qui ont en conséquence un *teschdid* après la lettre de prolongation, comme خَاصّ *particulier*, دَابَّة *animal*, le *teschdid* se conserve au diminutif, quoique précédé d'un ى djezmé, et l'on écrit خُوَيْصّ et دُوَيْبَّة ; au lieu que, pour se conformer à la règle ordinaire, il faudroit dire sans contraction, خُوَيْصِص et دُوَيْبِبَة, ou avec contraction, خُوَيِصّ et دُوَيِبَّة (n.° 480). C'est une nouvelle exception à la règle qui interdit le concours de deux consonnes après une voyelle (n.os 101, 112, 183, 237, 468 et 487). Cette espèce de contraction est tolérée dans ce cas, parce que le ى est une des lettres douces.

702. Si dans le primitif dérivé d'une racine trilitère, outre les trois radicales, il y a un ا, un و ou un ى quiescent entre la deuxième et la troisième radicale, le diminutif sera de la forme فُعَيِّل. Exemples : غُلَيِّم *petit domestique*, de غُلَام ; ظُلَيِّم *petite autruche*, de ظَلِيم ; جُمَيِّعَة *petite troupe*, de جَمَاعَة ; جُلَيِّس *petite session*, de جُلُوس. La même forme a lieu encore, si, dans un mot quadrilitère, la troisième lettre est un و mu, comme dans جَدْوَل *ruisseau*, dont le diminutif est جُدَيِّل pour جُدَيْوِل, et أَسْوَد *noir*, qui a pour diminutif أُسَيِّد pour أُسَيْوِد (n.° 231).

703. Si, en formant le diminutif, il se trouve trois ى consécutifs, il faut voir si le ى caractéristique du diminutif est le premier ou non. S'il est le premier, on retranche un des deux autres, comme dans أُحَيّ pour أُحَيِّي, diminutif de أَحْوَى *vert mêlé de noir et de jaune* ; يُحَيّ pour يُحَيِّي, diminutif de يَحْيَى *Jean*. S'il

n'est pas le premier, on n'en retranche aucun. Exemple : حُيَيَّةٌ diminutif de حَيَّةٌ *serpent.*

704. Les diminutifs dérivés d'une racine trilitère dont la troisième radicale est un ى, prennent quelquefois à la fin un ة. Ainsi de رَحًى *meule*, se forme رُحَيَّةٌ ; de شَيْءٌ *chose*, شُوَيَّةٌ, comme si ce dernier mot venoit d'une racine concave et défectueuse.

705. Lorsque le nom primitif a plus de quatre lettres, et que la quatrième est un ا, un و ou un ى quiescent, cette lettre se change dans le diminutif en ى, à cause du *kesra* qui la précède (n.° 180); le diminutif est alors de la forme مُفَيْعِيلٌ. Exemple : مِفْتَاحٌ *clef*, diminutif مُفَيْتِيحٌ.

706. † Les noms qui ont plus de quatre lettres, non compris les lettres ا, و ى et ة, éprouvent un retranchement pour former leur diminutif, comme pour former le pluriel, ainsi qu'on le verra par la suite. En conséquence, جَحْمَرِشٌ *une vieille femme décrépite*, fait au pluriel جَحَامِرُ, et au diminutif جُحَيْمِرٌ ; عَنْدَلِيبٌ *rossignol*, a pour pluriel عَنَادِلُ, et pour diminutif عُنَيْدِلٌ ; قَلَنْسُوَةٌ *chapeau*, a pour diminutif قُلَيْنِسَةٌ ou قُلَيْسِيَةٌ.

707. Dans les mots dérivés des racines trilitères qui ont deux ou trois lettres autres que les lettres ا, و, ى et ة, ajoutées aux lettres radicales, il faut toujours, pour en former des diminutifs, les réduire d'abord à quatre lettres. Ainsi, pour former des diminutifs de مُضْطَرِبٌ et مُسْتَنْصِرٌ, il faut réduire ces mots aux quatre lettres مضرب et منصر, et l'on formera les diminutifs مُضَيْرِبٌ et مُنَيْصِرٌ. On a soin de retrancher celles des lettres ajoutées qui sont les moins essentielles pour caractériser le primitif.

Par exemple, de مُخْتَارٌ, dont la racine est خير, on doit former مُخَيِّرٌ pour diminutif, et non pas مُخَيْتِيرٌ ni مُخَيْتِيرٌ, parce que, dans مُخْتَارٌ, l'*élif* représente la seconde lettre radicale ى,

et n'est pas simplement une lettre de prolongation. Le ت, au contraire, n'appartenant point à la racine, c'est cette lettre qu'on doit supprimer (1).

708. Dans les mots dérivés de racines quadrilitères où il y a des lettres formatives ajoutées, on les retranche toutes pour former les diminutifs. Ainsi, pour former un diminutif de مُتَدَحْرِجٌ, on commencera par réduire ce mot aux lettres radicales دحرج, et l'on formera ensuite le diminutif دُحَيْرِجٌ.

709. † Les noms ou adjectifs de la forme فَعْلَانٌ font leurs diminutifs de la forme فُعَيْلَانٌ.

A l'imitation de cette forme régulière de diminutif, on dit أُنَيْسَانٌ, comme diminutif de إِنْسَانٌ, dont on devroit former régulièrement أُنَيْسِينٌ.

710. † Dans les mots où la finale انٌ est précédée de quatre lettres radicales ou plus, comme زَعْفَرَانٌ, on forme le diminutif indépendamment de la terminaison انٌ que l'on conserve. Ainsi l'on dit زُعَيْفِرَانٌ.

711. † Il en est de même des adjectifs relatifs formés de primitifs quadrilitères, comme عَبْقَرِيٌّ *excellent, admirable,* dont le diminutif est عُبَيْقِرِيٌّ.

712. † Quelques noms terminés en انٌ, qui sont regardés comme quadrilitères, et ont, en conséquence, le pluriel de la forme فَعَالِيلُ, tels que سُلْطَانٌ *sultan,* سِرْحَانٌ *loup,* شَيْطَانٌ *satan,* رَيْحَانٌ *basilic,* dont les pluriels sont سَلَاطِينُ, سَرَاحِينُ, شَيَاطِينُ et رَيَاحِينُ, forment leur diminutif en suivant la même analogie; on dit donc سُلَيْطِينٌ, سُرَيْحِينٌ, et ainsi des autres.

713. † Un petit nombre de diminutifs se forment d'une manière tout-à-fait irrégulière, comme مُغَيْرِبَانٌ de مَغْرِبٌ *couchant,*

---

(1) *Voyez,* dans mon *Anthologie grammaticale arabe,* pag. 93, ce que dit à ce sujet Hariri.

رُوَيْجِلٌ de رَجُلٌ *homme*, لُيَيْلِيَةٌ de لَيْلَةٌ *nuit*, أُنَيْسِيَانٌ de إِنْسَانٌ *homme*, أُبَيْنُونَ de بَنُونَ, pluriel de إِبْنٌ *fils*; أُغَيْلِمَةٌ de غِلْمَةٌ, pluriel de غُلَامٌ *page*, et quelques autres.

714. † Il y a une forme de diminutifs nommée تَصْغِيرُ ٱلتَّرْخِيمِ *forme diminutive apocopée.* Elle consiste à réduire le primitif aux trois lettres radicales, s'il appartient à une racine trilitère, et à en former ensuite un diminutif de la forme فُعَيْلٌ; si le primitif appartient à une racine quadrilitère, on le réduit à ses quatre lettres radicales, et le diminutif est de la forme فُعَيْلِلٌ. Ainsi, de مِعْطَفٌ *manteau*, أَسْوَدُ *noir*, حَارِثٌ *Hareth*, قِرْطَاسٌ *papier*, عُصْفُورٌ *passereau*, on forme les diminutifs عُطَيْفٌ, سُوَيْدٌ, حُرَيْثٌ, قُرَيْطِسٌ et عُصَيْفِرٌ. Par une suite de cela, le même diminutif peut se rapporter à plusieurs primitifs : حُمَيْدٌ, par exemple, sert de diminutif à حَامِدٌ *Hamid*, أَحْمَدُ *Ahmed*, حَمْدَانُ *Hamdan*, حُمَادٌ *Homad* et مَحْمُودٌ *Mahmoud* (1).

715. † Quand un nom propre est composé de deux mots, comme عَبْدُ ٱللهِ *Abd-allah*, بَعْلَ بَكّ *Baal-bec*, حَضْرَ مَوْتٍ *Hadhramaut*, on se contente de donner la forme diminutive au premier des deux mots qui entrent dans sa composition. On dira donc au diminutif, عُبَيْدُ ٱللهِ, بُعَيْلَ بَكّ et حُضَيْرَ مَوْتٍ.

716. † Il y a quelques formes de pluriels, nommées *pluriels de petite pluralité*, qui peuvent aussi donner naissance à des diminutifs : ce sont les formes أَفْعَالٌ, أَفْعُلٌ, أَفْعِلَةٌ et فِعْلَةٌ; leurs diminutifs sont des formes suivantes : أُفَيْعَالٌ, أُفَيْعِلٌ, أُفَيْعِلَةٌ et فُعَيْلَةٌ. Exemples : أُبَيَّاتٌ, de أَبْيَاتٌ, pluriel de بَيْتٌ; أُغَيْلِمَةٌ et أُصَيْبِيَةٌ, de أَغْلِمَةٌ, pluriel de غُلَامٌ, et أَصْبِيَةٌ, pluriel de صَبِيٌّ.

Il est à remarquer que, dans les deux derniers exemples,

(1) *Voyez* le Commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. ar. de la bibl. du Roi, n° 1234, fol. 153 *verso*), et le *Molhat alirab* de Hariri.

les diminutifs sont formés de pluriels inusités ; car, pour le pluriel de غُلَامٌ, on dit غِلْمَةٌ et غِلْمَانٌ, et pour le pluriel de صَبِيٌّ, on dit de même صِبْيَةٌ et صِبْيَانٌ (1).

717. † Les duels et les pluriels sains, tant masculins que féminins, sont aussi susceptibles de former des diminutifs; et on les forme de la même manière que ceux qui dérivent du singulier, comme زَيْدَانِ, diminutif زُيَيْدَانِ ; نَاصِرُونَ, diminutif نُوَيْصِرُونَ ; مُسْلِمُونَ, diminutif مُسَيْلِمُونَ ; هِنْدَاتٌ, diminutif هُنَيْدَاتٌ ; نَاصِرَاتٌ, diminutif نُوَيْصِرَاتٌ : mais tous les diminutifs de ces dernières formes sont d'un usage peu commun.

718. † Toutes les autres formes de pluriels, nommées *pluriels rompus*, peuvent aussi recevoir des diminutifs. On les forme de deux manières : 1.° en ramenant le pluriel à la forme du singulier, formant de celui-ci un diminutif, et du diminutif un pluriel sain; ainsi de مَسَاجِدُ *mosquées*, on reviendra au singulier مَسْجِدٌ, dont on formera d'abord le diminutif مُسَيْجِدٌ, et ensuite le pluriel مُسَيْجِدَاتٌ ; 2.° en ramenant le pluriel à l'une des quatre formes de *petite pluralité*, et en formant un diminutif; ainsi, pour former un diminutif de غِلْمَانٌ *esclaves*, pluriel de غُلَامٌ, on lui substituera le pluriel غِلْمَةٌ, dont on formera ensuite le diminutif غُلَيْمَةٌ (2).

---

(1) *Voyez*, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 531.

(2) Il y a quelques exemples de verbes d'admiration formant des diminutifs. Omar, fils de Faredh, dit : يَا مَا أُمَيْلِحَهُ رَشًا *oh ! qu'il est gentil ce faon !* sur quoi le commentateur remarque que cela est rare, parce que la forme diminutive est propre aux noms. Il en cite cet exemple : يَا مَا أُمَيْلِحَ غِزْلَانًا شَدَنَّ لَنَا et dit que c'est comme le diminutif de تَمْلِيحٌ. Djewhari observe que l'on doit dire مَا أُمَيْلِحَهُ et مَا أُحَيْسِنَهُ, et non pas مَا أُمَيْلِحُهُ et مَا أُحَيْسِنُهُ, parce que ces diminutifs ne perdent pas la qualité de verbes. *Voyez* le *Sihah*, à la racine ملح ; *voyez* aussi ci-devant (n.° 588).

719. † Nous avons parlé ici, par anticipation, des *pluriels sains* et *rompus*, et des *diminutifs formés des adjectifs*, pour n'être pas obligés de revenir sur la formation des diminutifs.

720. † Les articles démonstratifs et l'adjectif conjonctif sont aussi susceptibles de former des diminutifs. Nous en parlerons en traitant de ces sortes de mots.

Noms de fraction.

721. Les noms de fraction qui indiquent une partie aliquote d'un entier, et tous les autres noms ou adjectifs qui servent à la numération, seront compris sous une section particulière de ce chapitre.

Noms primitifs.

722. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit (n.° 600), que, par *nom primitif*, il ne faut pas entendre un mot radical qui ne dérive d'aucun autre mot, mais seulement un mot qui n'est point dérivé d'un verbe ou d'un nom, suivant certaines formes convenues, lesquelles ajoutent à la signification de ce verbe ou de ce nom, des significations accessoires déterminées et inséparables de ces formes.

723. Les formes des noms primitifs sont extrêmement variées, et l'on ne peut donner aucune règle à ce sujet. Tantôt ces noms ne sont composés que des lettres radicales, comme كَلْبٌ *chien ;* tantôt ils ajoutent à ces lettres quelqu'une des lettres de prolongation ا, و et ى ; souvent même ils prennent, au commencement, au milieu ou à la fin, une ou plusieurs lettres accessoires, comme يَنْبُوعٌ *fontaine*, de نَبَعَ *sourdre ;* قَارُورَةٌ *bouteille*, de قَرَّ *être stable ;* مَلَكُوتٌ *royaume*, de مَلَكَ *régner ;* أُعْجُوبَةٌ *prodige*, de عَجَبَ *admirer*. Ce que j'ai dit (n.os 608 et suiv.) de la formation des noms dérivés, est en grande partie applicable aux noms primitifs; et dans les exemples que j'ai donnés, il se trouve plusieurs de ces noms.

724. Les noms primitifs qui appartiennent à des racines imparfaites, éprouvent dans leurs lettres radicales les mêmes anomalies que les verbes et les noms dérivés; et il ne s'agit, pour reconnoître leur racine, que d'y appliquer les règles de permutation.

Il y a cependant quelques anomalies particulières que nous devons faire remarquer ici.

725. Il arrive quelquefois qu'un nom qui appartient à une racine défectueuse, perd sa dernière radicale, qui est alors remplacée par un ة. C'est ainsi que de لَغِيَ pour لَغَوَ, se forme le nom لُغَةٌ *dialecte*, pour لُغْيٌ ou لُغْوٌ; que de كَرَا et بَرَا se forment كُرَةٌ *boule*, pour كُرْوٌ, et بُرَةٌ *anneau*, pour بُرْوَةٌ.

726. Plusieurs racines dont la dernière radicale est un ه, donnent aussi naissance à des noms dans lesquels cette radicale est supprimée et compensée par un ة. Ainsi de سَنَهَ, عَضَهَ et شَفَهَ, se forment سَنَةٌ *année*, عِضَةٌ *sorte d'arbuste épineux*, شَفَةٌ *lèvre*.

§. IV. ESPÈCES DE NOMS.

727. Après avoir considéré jusqu'ici les noms, tant dérivés que primitifs, par rapport à leurs formes, il nous reste peu de chose à dire relativement à leurs diverses espèces, c'est-à-dire, en les envisageant sous le point de vue de leur signification.

728. Les noms primitifs sont, ou *propres*, comme عُمَرُ *Omar*, زَيْدٌ *Zéïd*, زُبَيْدَةُ *Zobéïda*; ou *appellatifs*, comme أَرْنَبٌ *lièvre*, سُلَحْفَاةٌ *tortue*, كُرْسِيٌّ *siége*; ou *abstraits*, comme بَيَاضٌ *blancheur*, حُمْرَةٌ *rougeur*. Ces derniers peuvent être considérés comme noms d'action ou de manière d'être, et par conséquent comme noms dérivés.

729. Les noms dérivés sont, pour la plupart, ou *abstraits*, comme les *noms d'action* (n.° 619), les *noms d'unité* propre-

ment dits (n.° 672), et les *noms spécificatifs* (n.° 677); ou *appellatifs*, comme les *noms d'individualité* (n.° 676), ceux *de lieu et de temps de l'action* (n.° 679), *d'abondance* (n.° 689), *d'instrument ou de vase* (n.° 691). La classe des *diminutifs* (n.° 695) renferme des noms propres, appellatifs et abstraits; mais les noms appellatifs sont ceux qui donnent le plus souvent naissance à des diminutifs.

§. V. DES ADJECTIFS.

730. Je passe aux différentes espèces d'adjectifs et à leur formation, parce que tout ce que j'aurai à dire concernant les accidens des noms, est commun aux adjectifs.

731. L'adjectif est destiné à ajouter au nom qui désigne un être par l'idée de sa nature, une qualité qui est commune à des êtres de différentes natures : il ne désigne donc par lui-même aucun être, et par conséquent, pour qu'il désigne un être quelconque, il faut qu'il soit joint à un nom. Néanmoins on l'emploie souvent sans exprimer le nom, parce que ce nom est suffisamment indiqué par la suite du discours, ou par des circonstances également connues de celui qui parle et de celui qui entend. C'est sans doute cette raison qui a fait si souvent confondre l'adjectif avec le nom (1).

732. † Les Arabes, considérant tous les adjectifs comme des noms (n.° 594), n'ont point fait de l'adjectif une partie du discours distincte du nom. Cela est d'autant moins étonnant, que l'adjectif est souvent employé avec ellipse du nom auquel il devroit être joint. Cette ellipse a lieu dans toutes les langues, mais peut-être plus fréquemment encore en arabe que dans beaucoup d'autres idiomes.

---

(1) *Voyez*, sur la nature de l'adjectif, son usage et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 53 et suiv.

733. † Les Arabes nomment l'adjectif صِفَةٌ *qualification* ou نَعْتٌ *épithète*, en l'envisageant dans sa relation avec le nom susceptible de recevoir les qualifications, et qu'ils appellent, sous ce point de vue, مَوْصُوفٌ ou مَنْعُوتٌ *qualifié;* mais ils nomment aussi l'adjectif إِسْمٌ *nom*, et le divisent en plusieurs espèces, qui sont les *noms d'agent et de patient*, tous les autres adjectifs verbaux dérivés des verbes, et enfin les *noms relatifs* dérivés des noms.

ADJECTIFS dérivés des Verbes, ou Noms d'agent et de patient.

734. Les adjectifs dérivés des verbes sont, ou *noms de l'agent* إِسْمُ ٱلْفَاعِلِ, ou *noms du patient* إِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ. C'est moins leur signification ou celle du verbe auquel ils doivent leur origine, qui les classe sous l'une ou l'autre de ces dénominations, que leur dérivation d'une voix subjective ou objective. Ainsi كَائِنٌ *étant*, قَائِمٌ *se tenant debout*, quoique d'une signification neutre, sont des noms d'agent, parce qu'ils dérivent des voix subjectives des verbes كَانَ *être*, قَامَ *se tenir debout;* de même مُنْتَظِمٌ *arrangé* est un nom d'agent, quoique sa signification soit passive, parce qu'il dérive du verbe إِنْتَظَمَ à la voix subjective.

735. † Erpénius, et les grammairiens qui l'ont suivi, ont considéré les noms d'agent et de patient comme des participes. Comme ces mots ne contiennent l'idée accessoire d'aucune circonstance de temps, je crois qu'on ne peut pas raisonnablement les envisager comme formant un mode du verbe, et que ce seroit confondre deux parties du discours, distinctes par leur nature (1).

736. La voix subjective de chaque forme de verbe primitif

---

(1) *Voyez* ce que j'ai dit à l'occasion du nom d'action mal-à-propos considéré comme infinitif du verbe, pag. 279 et 287.

ou dérivé, donne naissance à un nom d'agent, et la voix objective à un nom de patient. Je comprends les uns et les autres sous la dénomination commune d'*adjectifs verbaux*, qui indique en même temps leur nature et leur origine. Leur signification est toujours conforme à celle du verbe duquel ils dérivent. Ainsi كَاتِبٌ dérivé de كَتَبَ *écrire*, signifie *écrivant*; قَائِمٌ dérivé de قَامَ *se tenir debout*, signifie *se tenant debout, se levant*; جَالِسٌ dérivé de جَلَسَ *être assis*, signifie *étant assis*; مَكْتُوبٌ dérivé de كُتِبَ *être ecrit*, signifie *écrit*.

737. Les adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif sont, pour la voix subjective, de la forme فَاعِلٌ, et pour la voix objective, de la forme مَفْعُولٌ. Exemples : رَاحِلٌ de رَحَلَ *partir*; حَاكِمٌ de حَكَمَ *juger*; رَاغِبٌ de رَغِبَ *desirer*; مَوْجُودٌ de وُجِدَ *être trouvé, exister*; مَرْعُوبٌ de رُعِبَ *être effrayé*; مَرْغُوبٌ de رُغِبَ *être desiré.*

738. † Il y a d'autres adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif, qui sont des formes فَعْلٌ, فَعَلٌ, فَعِلٌ, فَعِيلٌ, فِعْلٌ, فُعْلٌ, فَعُولٌ, فَعَالٌ, فُعَالٌ, أَفْعَلُ, فَعْلَانُ et فُعْلَانُ. Ces sortes d'adjectifs verbaux appartiennent plus ordinairement aux verbes qui ont la signification neutre. Exemples : شَهِيدٌ *témoignant, témoin, martyr*, de شَهِدَ *témoigner*; رَحِيمٌ *miséricordieux*, de رَحِمَ *avoir compassion*; حَسَنٌ *beau*, de حَسُنَ *être beau*; عَمِيمٌ *général*, de عَمَّ *être général*; صَعْبٌ *difficile*, de صَعُبَ *être difficile*; خَشِنٌ *raboteux*, de خَشُنَ *être âpre au toucher*; وَعِرٌ *difficile à marcher*, de وَعَرَ *être difficile à marcher*; رَؤُوفٌ *compatissant*, de رَأَفَ *être compatissant*; غَفُورٌ *indulgent*, de غَفَرَ *pardonner*, كَذُوبٌ *menteur*, de كَذَبَ *mentir*; أَكُولٌ *grand mangeur, vorace*, de أَكَلَ *manger*; جِلٌّ *gros*; دِقٌّ *mince*; حُرٌّ *libre*; حُلْوٌ *doux*; مُرٌّ *amer*; سَكْرَانُ *ivrogne*; غَضْبَانُ *colère*; عُرْيَانٌ *nu*; نَدْمَانٌ

repentant ; أَمْرَدُ *lisse, imberbe ;* أَحْمَرُ *rouge ;* أَعْوَجُ *tortu ;* أَحْدَبُ *bossu ;* شُجَاعٌ et شَجْعَانُ *brave ;* عُجَابٌ et عُجَّابٌ *merveilleux.* La plupart de ces formes ne s'emploient que pour exprimer une qualité habituelle et constante. D'autres emportent l'idée d'intensité ou d'énergie, et sont appelées à cause de cela أَبْنِيَةُ ٱلْمُبَالَغَةِ.

Ces formes sont nommées par quelques grammairiens arabes صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ, c'est-à-dire, *qualificatifs assimilés : qualificatifs,* parce que, suivant eux (1), à la différence des autres noms d'agent, elles expriment des qualités habituelles, et non des manières d'être passagères ; *assimilés,* à cause des rapports qu'elles ont avec les noms d'agent dans leurs accidens grammaticaux, c'est-à-dire, dans la formation des genres et des nombres.

739. Entre ces formes, quelques-unes sont plus spécialement consacrées aux adjectifs verbaux venant des verbes neutres qui se conjuguent comme فَعِلَ, aoriste يَفْعَلُ ; telles sont les formes فَعِلٌ, فَعِيلٌ et فَعْلَانُ, et, pour les couleurs et les difformités, la forme أَفْعَلُ.

Les verbes neutres qui se conjuguent comme فَعِلَ, aoriste يَفْعِلُ, donnent préférablement naissance à des adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ.

Ceux qui se conjuguent comme فَعُلَ, aoriste يَفْعُلُ, ont des adjectifs verbaux de toutes ces formes, mais rarement de la forme أَفْعَلُ.

740. Les adjectifs verbaux des formes فَعُولٌ et فَعِيلٌ, dérivés des verbes actifs, ont la signification passive, comme قَتِيلٌ qui est

(1) Je dis *suivant eux*, parce que l'usage n'est pas toujours conforme à la théorie, beaucoup d'adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ exprimant des qualités habituelles.

synonyme de مَقْتُولٌ *tué ;* d'autres sont susceptibles également, dans certains cas, des deux significations active et passive (1). Ils sont d'un usage très commun, sur-tout ceux de la forme فَعُولٌ, pour exprimer l'intensité, l'énergie ou l'habitude d'une action ou d'une manière d'être, dans le sujet qu'ils qualifient (2).

741. De l'adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ en dérive un autre de la forme فَعَّالٌ, qui ajoute toujours à la signification de son primitif l'idée d'habitude ou d'intensité, et qui est nommé, d'une manière spéciale, à cause de cela, إِسْمُ مُبَالَغَةٍ *nom d'intensité.* Ainsi حَسَّانٌ signifie *très-beau ;* أَكَّالٌ *grand mangeur ;* غَفَّارٌ *enclin à pardonner ;* كَذَّابٌ *habitué à mentir ;* قَهَّارٌ *très-supérieur en forces ;* عَلَّامٌ *très-docte ;* وَهَّابٌ *très-libéral.*

742. † Quelquefois les adjectifs de cette forme prennent à la fin un ة qui ajoute encore une nouvelle intensité à leur signification, comme عَلَّامَةٌ *extraordinairement savant* (3).

---

(1) Il y a quelques adjectifs qui, au lieu de la forme فَعُولٌ, prennent la forme فُعُّولٌ : le nombre en est très-petit et l'on n'en compte que deux ou trois; tels sont سُبُّوحٌ et قُدُّوسٌ. On dit aussi سَبُّوحٌ et قَدُّوسٌ ; ces adjectifs ont la signification passive. *Voyez* le *Sihah* et le *Kamous.*

(2) On peut voir dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 91, ce que dit Hariri de l'usage légitime des formes فَاعِلٌ, فَعَّالٌ, فَعُولٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعَلٌ.

(3) Il semble que, dans ce cas, le ة ajouté à la fin de ces adjectifs verbaux, soit destiné à les transformer en des noms d'individualité (n.° 578); en sorte que عَلَّامَةٌ signifieroit proprement *un savant unique en son genre.*

On a observé avec beaucoup de justesse que cette même forme paroît avoir aussi été admise dans la langue hébraïque, et qu'elle rend raison de l'espèce d'anomalie du mot קהלת, qui, sous une forme en apparence féminine, est toujours en concordance avec des verbes du genre masculin, et est effec-

743. Cette forme d'adjectif verbal sert aussi pour les noms d'état, de profession, de métier, que l'on peut regarder comme des noms, quoique ce soient véritablement en arabe des adjectifs qui supposent le nom *homme* auquel ils se rapportent. Tels sont خَبَّازٌ *boulanger*, نَجَّارٌ *charpentier*, خَيَّاطٌ *tailleur*, سَقَّآءٌ *porteur d'eau*, شَوَّآءٌ *rôtisseur* (1).

744. † On trouve aussi quelques adjectifs verbaux des formes فَعَّالٌ, فِعِّيلٌ, فِعَّلٌ, فُعَلَةٌ, فَاعِلَةٌ, فَعُولَةٌ, فُعُولٌ, مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ, مِفْعَلَةٌ et مِفْعِيلٌ, qui ont toutes la signification fréquentative ou énergique, comme شِغِّبٌ *tapageur*, صَفَّاحٌ *plat*, فِجِّيرٌ *plein de jactance*, رَاوِيَةٌ *fécond en récits*, دَاهِيَةٌ *ingénieux, habile;* شَكُورَةٌ *très-reconnoissant*, نُوَمَةٌ *dormeur*, ضُجَعَةٌ *qui aime à rester au lit*, ضُحَكَةٌ *rieur*, مِكْثَارٌ et مِكْثِيرٌ *bavard, abondant en paroles;* مِقْدَامٌ *audacieux, hardi;* مِعْزَالٌ *enclin à la retraite*, مِحْرَبٌ et مِحْرَابٌ *belliqueux*, مِعْطَارٌ *parfumé.* Peut-être seroit-il plus convenable de regarder les mots des dernières formes مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ, مِفْعَلَةٌ et مِفْعِيلٌ, comme des noms d'instrument ou de vase (n.° 691), appliqués par métaphore à des hommes, et qui signifieroient proprement *instrument de loquacité, de solitude, de combat, de guerre; vase à mettre des parfums* (2).

---

tivement employé comme attribut de Salomon, et, par conséquent, comme un nom ou adjectif masculin. *Voyez* Bochart, *Hierozoïcon*, tom. I, col. 88; et de l'édition de M. Rosenmuller, tom. I, pag. 23; et M. Jahn, *Einleitung in die gœttl. Bücher des Alten Bundes*, 2.e édition, part. II, pag. 828..

Par une analogie assez remarquable, de même que le ة, à la fin des noms, indique l'*unité* et aussi l'*intensité*, le ى, en persan, fait les deux mêmes fonctions. *Voyez* à ce sujet le *Pend-naméh* ou *Livre des conseils*, pag. 13.

(1) Dans ce cas, quelques grammairiens classent les mots de cette forme parmi les noms ou adjectifs relatifs dont nous parlerons plus loin.

(2) *Voyez* la Grammaire arabe d'Erpénius, donnée par M. Schultens, édition

745. † Il n'y a que l'usage qui détermine quelles sont, entre les formes d'adjectifs verbaux comprises sous la dénomination de صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ, celles auxquelles chaque verbe en particulier peut donner naissance. La forme intensive فُعَلَةٌ, quoique d'un usage assez rare, est applicable à tous les verbes primitifs trilitères, d'après les grammairiens arabes; elle indique une qualité habituelle. Je crois que la forme فَعَّالٌ a aussi la même universalité que la forme فُعَلَةٌ.

746. Les adjectifs verbaux qui n'ont que trois lettres radicales, et tout au plus une des lettres ا, و et ى entre leurs radicales, donnent naissance à de nouveaux adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, dont la signification est comparative, et qui remplacent le comparatif et le superlatif des langues qui admettent plusieurs degrés de comparaison dans les adjectifs. Cette forme est nommée, à cause de cela, إِسْمُ ٱلتَّفْضِيلِ *nom de supériorité* ou أَفْعَلُ ٱلتَّفْضِيلِ, c'est-à-dire, *la forme* أَفْعَلُ *de supériorité.* Ainsi l'on dit أَحْسَنُ *plus beau*, أَقْبَحُ *plus laid*, أَكْبَرُ *plus grand*, أَصْغَرُ *plus petit*, أَقَلُّ *moindre*, أَفْضَلُ *meilleur*, أَشَرُّ *pire.*

Cette sorte d'adjectifs ne se forme que des verbes trilitères primitifs; encore faut-il excepter les verbes qui ne signifient que la simple existence, comme كَانَ *être*, صَارَ *devenir*, ou qui expriment un attribut qui n'est susceptible d'aucune intensité, comme مَاتَ *mourir.* Les adjectifs verbaux de la voix objective, et ceux qui signifient des attributs de couleur ou de difformité, comme أَزْرَقُ *bleu*, أَسْوَدُ *noir*, أَعْوَجُ *tortu*, أَعْمَى *aveugle*,

---

de 1767, pag. 378; mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 92, et le Commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 37, à l'occasion du mot مُغْتَمٌّ.

أَعْوَرُ *borgne*, et qui sont eux-mêmes de la forme أَفْعَلُ, ne donnent point naissance à des adjectifs comparatifs (1).

747. Cette sorte d'adjectifs comparatifs ne pouvant se former que de certains adjectifs, comme nous l'avons dit, quand on a besoin d'exprimer les autres qualificatifs avec l'idée accessoire de comparaison et de supériorité, on se sert de l'un des adjectifs أَشَدُّ *plus fort*, أَحْسَنُ *plus beau*, أَقْبَحُ *plus laid*, أَخْيَرُ *meilleur*, أَشَرُّ *plus mauvais*, &c., avec le nom abstrait de la qualité dont il s'agit. Exemples : أَشَدُّ حُمْرَةً *plus fort en rougeur*, c'est-à-dire, *plus rouge* ; أَحْسَنُ تَعْلِيمًا وَتَأْدِيبًا *plus propre à instruire et à donner l'éducation.* Cette manière de s'exprimer s'emploie aussi, lors même qu'on pourroit faire usage d'un adjectif comparatif. Exemple : ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُمْ وَهِيَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً *Ensuite vos cœurs se sont endurcis, et ils sont comme les pierres ou même plus forts (que les pierres) en dureté ;* on pouvoit dire أَقْسَى *plus durs.*

748. † Parmi les formes d'adjectifs verbaux dérivées du verbe primitif trilitère, desquelles nous avons parlé, il y en a plusieurs qui sont d'un usage peu fréquent.

749. Les verbes dérivés du verbe trilitère, et les verbes quadrilitères primitifs et dérivés, forment leurs adjectifs verbaux, tant à la voix subjective qu'à la voix objective, de l'aoriste, en substituant aux crémens de ce temps, ou lettres أَتَيْنَ, un م avec la voyelle *dhamma.*

Voici le tableau de tous ces adjectifs verbaux, avec les aoristes dont ils se forment.

---

(1) Il y a cependant, même dans de bons écrivains arabes, quelques exemples contraires à cette règle. On peut consulter à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 74, 75 et 96.

ADJECTIFS verbaux formés des Verbes dérivés du Verbe trilitère primitif.

VOIX SUBJECTIVE.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
2.e	مُفَعِّلٌ	يُفَعِّلُ
3.e	مُفَاعِلٌ	يُفَاعِلُ
4.e	مُفْعِلٌ	يُفْعِلُ
5.e	مُتَفَعِّلٌ	يَتَفَعَّلُ
6.e	مُتَفَاعِلٌ	يَتَفَاعَلُ
7.e	مُنْفَعِلٌ	يَنْفَعِلُ
8.e	مُفْتَعِلٌ	يَفْتَعِلُ
9.e	مُفْعَلٌّ	يَفْعَلُّ
10.e	مُسْتَفْعِلٌ	يَسْتَفْعِلُ
11.e	مُفْعَالٌّ	يَفْعَالُّ
12.e	مُفْعَوْعِلٌ	يَفْعَوْعِلُ
13.e	مُفْعَوِّلٌ	يَفْعَوِّلُ

VOIX OBJECTIVE.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
2.e	مُفَعَّلٌ	يُفَعَّلُ
3.e	مُفَاعَلٌ	يُفَاعَلُ
4.e	مُفْعَلٌ	يُفْعَلُ
5.e	مُتَفَعَّلٌ	يُتَفَعَّلُ
6.e	مُتَفَاعَلٌ	يُتَفَاعَلُ
7.e	مُنْفَعَلٌ	يُنْفَعَلُ
8.e	مُفْتَعَلٌ	يُفْتَعَلُ
9.e	Manque.	
10.e	مُسْتَفْعَلٌ	يُسْتَفْعَلُ
11.e	Manque.	
12.e	مُفْعَوْعَلٌ	يُفْعَوْعَلُ
13.e	مُفْعَوَّلٌ	يُفْعَوَّلُ

ADJECTIFS verbaux formés des Verbes quadrilitères, tant primitifs que dérivés.

VOIX SUBJECTIVE.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
1.re	مُفَعْلِلٌ	يُفَعْلِلُ
2.e	مُتَفَعْلِلٌ	يَتَفَعْلَلُ
3.e	مُفْعَنْلِلٌ	يَفْعَنْلِلُ
4.e	مُفْعَلِلٌّ	يَفْعَلِلُّ

VOIX OBJECTIVE.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
1.re	مُفَعْلَلٌ	يُفَعْلَلُ
2.e	مُتَفَعْلَلٌ	يُتَفَعْلَلُ
3.e	مُفْعَنْلَلٌ	يُفْعَنْلَلُ
4.e	مُفْعَلَلٌّ	يُفْعَلَلُّ

750. La seule observation qu'il y ait à faire sur ce tableau, c'est que les adjectifs verbaux dérivés de la cinquième et de la sixieme forme du verbe trilitere à la voix subjective, et de la deuxieme forme du verbe quadrilitere à la même voix, prennent un *kesra* pour voyelle de l'avant-derniere radicale, quoique cette lettre ait pour voyelle, à l'aoriste, un *fatha*.

751. † Les adjectifs verbaux de la cinquième et de la sixième forme du verbe trilitere, peuvent aussi se former en retranchant le ت, et en doublant la première radicale, comme مُعَّذَرٌ, au lieu de مُتَعَذَّرٌ (n.° 454).

752. Les adjectifs verbaux formés de la voix objective des verbes dérivés, servent aussi de noms de temps et de lieu, comme nous l'avons déjà dit (n.° 688), et il paroît qu'anciennement on les employoit, outre cela, comme noms d'action (1).

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes sourds (n.os 478 et suiv.).

753. Dans les adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ, on fait la contraction, et l'on dit مَادٌّ pour مَادِدٌ (n.° 487). Dans ceux de la forme أَفْعَلُ, la contraction doit avoir lieu, suivant la règle générale (n.° 480) : ainsi l'on dit أَسَدُّ pour أَسْدَدُ.

754. Tous les adjectifs verbaux formés des verbes dérivés, se conforment, en ce qui concerne la contraction, aux aoristes.

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes hamzés (n.os 490 et suiv.).

755. Il ne s'agit, pour former ces adjectifs verbaux, que d'observer les règles de permutation de l'*élif* hamzé. Suivant ces règles,

(1) Voyez *Excerpta ex.... Hamasa*, à la suite de la Grammaire d'Erpenius, édition de 1767, pag. 509 et 579.

on dira آثِرٌ pour أَاثِرٌ (n.° 194); سَآئِلٌ pour سَاإِلٌ (n.° 185); هَانِى pour هَانِئٌ (n.° 190); رَوُوفٌ (n.° 185) ou رَؤُفٌ (n.° 204), pour رَأُوفٌ ; لَئِيمٌ (n.° 185) ou لَيِمٌ (n.° 220), pour لَإِيمٌ ; مُوَاثِرٌ pour مُآاثِرٌ ; مُوَلِّمٌ pour مُآلِّمٌ (n.° 186); مُوثِرٌ pour مُأْثِرٌ (n.° 180).

756. Il faut aussi se souvenir que les verbes hamzés se conjuguent quelquefois comme les verbes concaves ou défectueux (n.os 499 et 500). C'est ainsi qu'on trouve آلْمُتَجَرِّى, adjectif verbal de تَجَرَّأَ, à l'accusatif, au lieu de آلْمُتَجَرِّئَ.

Adjectifs verbaux dérivés des Verbes assimilés (n.os 505 et suiv.).

757. La seule observation à faire sur les adjectifs verbaux dérivés des racines assimilées, c'est que le ى se change en و quand il est quiescent après un *dhamma*. Ainsi l'on dit مُوسِرٌ au lieu de مُيْسِرٌ, et مُوتَسِرٌ au lieu de مُيْتَسِرٌ (n.° 180).

Adjectifs verbaux dérivés des Verbes concaves (n.os 515 et suiv.).

758. Dans les racines concaves, l'adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ, dérivé de la voix subjective du verbe primitif, change la deuxième radicale en *élif* hamzé (n.° 235); et cet أ se change lui-même en un ى, à cause qu'il a pour voyelle un *kesra* (n.° 185). Ainsi l'on dit قَائِلٌ pour قَاإِلٌ, qui est lui-même pour قَاوِلٌ ; et سَائِرٌ au lieu de سَاإِرٌ, qui est lui-même pour سَايِرٌ (1).

759. L'adjectif verbal dérivé de la voix objective est aussi

(1) Suivant certains grammairiens, il y a quelques verbes concaves qui forment leur adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ, comme s'il venoit d'une racine

irrégulier. Quand la seconde radicale est un و, comme il se trouve alors deux و, on retranche le premier, et l'on reporte le *dhamma* qui devroit lui appartenir, sur la première radicale: ainsi l'on dit مَخُوفٌ pour مَخْوُوفٌ. Si la seconde radicale est un ى, on la conserve; on donne alors à la première radicale un *kesra*, après lequel le ى devient quiescent, et l'on supprime tout-à-fait le و formatif de cet adjectif verbal: ainsi l'on dit مَبِيعٌ, au lieu de مَبْيُوعٌ.

760. On trouve néanmoins un grand nombre d'adjectifs verbaux qui, quoique dérivés de la voix objective des verbes concaves, se forment régulièrement, ce qui est sur-tout très-ordinaire dans les racines concaves dont la seconde radicale est un ى. C'est ainsi qu'on dit مَصْوُونٌ *conservé*, de la racine صَانَ pour صَوَنَ; مَخْيُوطٌ *cousu*, de خَاطَ pour خَيَطَ; مَكْيُولٌ *mesuré*, de كَالَ pour كَيَلَ, &c. Beaucoup de racines concaves admettent les deux formes; ainsi l'on dit مَكِيلٌ et مَكْيُولٌ.

761. Pour tous les adjectifs formés des verbes dérivés des racines concaves, il faut se conformer aux aoristes.

762. † Dans les verbes concaves, l'adjectif verbal de la forme فَعِيلٌ se convertit souvent en فَيِّلٌ, puis se change en فَيْلٌ. On dit donc خَيِّرٌ et خَيْرٌ, لَيِّنٌ et لَيْنٌ, مَيِّتٌ et مَيْتٌ, هَيِّنٌ et هَيْنٌ, نَيِّرٌ et سَيِّءٌ, pour خَيِيرٌ, لَيِينٌ, مَوِيتٌ, هَيِينٌ, نَوِيرٌ et سَوِيءٌ (1).

défectueuse. Ils donnent pour exemple شَاكٍ pour شَائِكٌ, adjectif verbal du verbe concave شَاكَ.

(1) Les grammairiens arabes pensent qu'on a commencé d'abord par transformer, au moyen d'une métathèse, la forme فَعِيلٌ en فَيْعِلٌ. Ainsi قَيِّلٌ, نَيِّرٌ et مَيِّتٌ seroient des contractions de قَيْوِلٌ pour قَوِيلٌ, نَيْوِرٌ pour نَوِيرٌ et مَيْوِتٌ pour مَوِيتٌ. *Voyez* là dessus mon *Anthol. gramm. ar.* p. 55 et 437.

763. † Des verbes anomaux هَرَاقَ et أَهْرَاقَ, on forme les adjectifs verbaux مُهْرِيقٌ et مُهَرِيقٌ pour l'actif, مُهْرَاقٌ et مُهَرَاقٌ pour le passif (n.° 534).

ADJECTIFS verbaux formés des Verbes défectueux (n.os 540 et suiv.).

764. Il n'y a, pour former les adjectifs verbaux dérivés des verbes défectueux, qu'à observer exactement les règles de permutation des lettres و et ى.

Ainsi, au lieu de dire غَازِوٌ, conformément à la forme فَاعِلٌ, on dit غَازٍ, en changeant d'abord le و en ى, suivant la règle (n.° 216), et ensuite supprimant le ى, suivant la règle (n.° 225). Suivant cette même règle, on dit رَامٍ, مُغَنٍّ et مُسْتَغْنٍ, pour رَامِيٌ, مُغَنِّيٌ et مُسْتَغْنِيٌ.

Au lieu de dire مَغْزُووٌ et مَرْمُويٌ, conformément à la forme مَفْعُولٌ, on dit, en réunissant les deux و, مَغْزُوٌّ (n.° 212), et en changeant le و en ى et le *dhamma* en *kesra*, et réunissant les deux ى, مَرْمِيٌّ (n.° 214).

765. Dans les formes فَعِيلٌ et فَعُولٌ, on observe les mêmes règles, et l'on dit عَدُوٌّ pour عَدُووٌ, سَرِيٌّ pour سَرِييٌ, بَغِيٌّ pour بَغُويٌ, et صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ (n.° 215).

766. Il en est de même dans la forme أَفْعَلُ et dans les adjectifs verbaux des formes dérivées, tels que مُفَعَّلٌ, مُفْعَلٌ et autres, où l'avant-dernière radicale a pour voyelle un *fatha*: on dit donc أَرْضَى pour أَرْضَوُ (n.° 208), مُرْمًى et مُوَلًّى pour مُرْمَيٌ et مُوَلَّيٌ (n.° 222), مُعْطًى pour مُعْطَوٌ (n.° 209).

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes doublement imparfaits (n.os 578 et suiv.).

767. Les adjectifs verbaux dérivés des verbes doublement

imparfaits, ne sont assujettis qu'aux règles ordinaires de permutation. S'il y en a quelques-uns qui souffrent certaine anomalie particulière, ils ne font en cela que se conformer à l'aoriste du verbe duquel ils sont dérivés. Ainsi مُرٍ et مُنٍ pour مُرْءٍ et مُنْءٍ se conforment aux aoristes يُرِى et يُنِى pour يُرْإِى et يُنْإِى (n.os 575 et 576).

De l'Adjectif relatif.

768. L'adjectif nommé par les Arabes ٱلْاِسْمُ ٱلْمَنْسُوبُ *nom relatif* ou نِسْبَةٌ *relation*, est celui qui indique les relations d'origine, de qualité, de pays, de famille, de secte, de clientelle, &c. Il dérive d'un nom ou d'un adjectif, et se forme en ajoutant ِىٌّ à la fin du primitif, dont on supprime la dernière voyelle ou la voyelle nasale, comme أَرْضِىٌّ *terrestre*, de أَرْضٌ *terre*; سَمَاوِىٌّ *céleste*, de سَمَآءٌ *ciel*; شَمْسِىٌّ *solaire*, de شَمْسٌ *soleil*; مِصْرِىٌّ *Égyptien*, de مِصْرُ *Égypte*; حَسَنِىٌّ *descendant de la famille de Hasan*, de ٱلْحَسَنُ *Hasan*; عُثْمَانِىٌّ *un homme de la race de* عُثْمَانُ *Othman*, ou *une chose relative à la maison Othomane* (c'est aussi le nom d'une pièce de monnoie que nous appelons en françois *osmani*); سَعْدِىٌّ *affranchi de Saad*; عِلْمِىٌّ *théorique*, de عِلْمٌ *science*, opposé à عَمَلِىٌّ *pratique*, de عَمَلٌ *action*.

769. Quand le nom duquel on veut former un adjectif relatif, se termine par ةٌ ou par يَّةٌ, on retranche cette terminaison pour former l'adjectif relatif: ainsi de مَكَّةُ *la Mecque*, on forme مَكِّىٌّ *Mecquois*; de طَبِيعَةٌ *nature*, se forme طَبِيعِىٌّ *naturel*; de أَفْرِيقِيَّةُ *Afrique*, se forme أَفْرِيقِىٌّ *Africain*.

770. Si le primitif trilitère a un *kesra* pour voyelle de la pénultième radicale, il se change, dans l'adjectif relatif, en *fatha*:

ainsi de كَبِدٌ *foie*, se forme كَبَدِيٌّ; de مَلِكٌ *roi*, et مَلِكَةٌ *reine*, مَلَكِيٌّ; de دُئِلٌ *Dhoïl*, nom d'une tribu, دُؤَلِيٌّ.

Cependant, si les deux premières radicales ont pour voyelles des *kesra*, on peut, dans l'adjectif relatif, conserver les deux *kesra*, ou substituer au second un *fatha*: ainsi l'on peut dire إِبِلِيٌّ et mieux إِبَلِيٌّ, de إِبِلٌ *chameau*.

Si, dans le primitif, la première radicale a un *kesra* et la seconde un *fatha*, comme dans عِنَبٌ *raisin*, on forme aussi l'adjectif relatif comme dans le cas précédent: on dit donc عِنِبِيٌّ et mieux عِنَبِيٌّ.

Dans les racines de quatre lettres au plus, si le nom primitif a un *kesra* pour voyelle de l'avant-dernière radicale, il se conserve ordinairement dans l'adjectif relatif. Exemple: عَرْجِسِيٌّ dérivé de عَرْجِسٌ *Ardjis*, nom propre de lieu.

Si, dans le primitif, il y a une lettre de prolongation avant la consonne qui a pour voyelle un *kesra*, ou si le mot a plus de quatre lettres, on conserve le *kesra* dans l'adjectif relatif. Exemples: ٱلنَّاصِرُ *Nasir*, ٱلْمُسْتَنْصِرُ *Mostansir*, فَاطِمَةٌ *Fatima*; adjectifs relatifs, نَاصِرِيٌّ, مُسْتَنْصِرِيٌّ et فَاطِمِيٌّ.

771. Dans les adjectifs relatifs dont les primitifs sont de la forme فَعِيلٌ ou فَعِيلَةٌ, on change ordinairement le *kesra* en *fatha*, en supprimant le ى quiescent du primitif. On dit ainsi جَزَرِيٌّ, مَدَنِيٌّ et سَفَنِيٌّ, adjectifs relatifs de جَزِيرَةٌ *Djézirch*, مَدِينَةٌ *Médine*, et سَفِينَةٌ *vaisseau*. Quelquefois on peut conserver la forme du primitif, ou la changer, à volonté: ainsi de مَسِيحٌ *Messie*, صَلِيبٌ *croix*, on dit مَسِيحِيٌّ et صَلِيبِيٌّ, ou مَسَحِيٌّ et صَلَبِيٌّ.

Si cependant le primitif appartient à une racine sourde ou concave, on conserve dans l'adjectif relatif le *kesra* et le ى quiescent entre les deux dernières radicales. Exemples: حَقِيقِيٌّ

réel, de حَقِيقَةٌ *réalité* ; حَدِيدِيٌّ de حَدِيدٌ *fer* ; طَوِيلِيٌّ de طَوِيلٌ *long*.

772. † Les noms propres qui ont la forme des diminutifs فُعَيْلٌ et فُعَيْلَةٌ, forment leurs adjectifs relatifs en perdant le ى. Ainsi de قُرَيْشٌ *Koréisch*, هُذَيْلٌ *Hodhéïl*, جُهَيْنَةٌ *Djohéïna*, noms de tribus arabes, se forment les adjectifs قُرَشِيٌّ, هُذَلِيٌّ et جُهَنِيٌّ : on dit aussi quelquefois قُرَيْشِيٌّ. On forme de même de أُمَيَّةُ *Omayya*, أُمَوِيٌّ ou أُمَيِّيٌّ, et de قُصَيٌّ *Kosaï*, قُصَوِيٌّ ou قُصَيِّيٌّ.

773. † Lorsque, devant la dernière radicale, il se trouve deux ى réunis par un *teschdid*, avec un *kesra* pour voyelle, comme dans طَيِّبٌ *bon*, غُزَيِّلٌ *petite gazelle*, on supprime un des deux ى, et l'on substitue un *djezma* au *kesra* : on dit donc à l'adjectif relatif طَيْبِيٌّ et غُزَيْلِيٌّ. De طَيِّءٌ *Tayy*, nom d'une tribu arabe, on forme irrégulièrement طَائِيٌّ pour طَيِّئِيٌّ ou طَيْئِيٌّ.

774. Les primitifs des formes فَعُولٌ, فَعُولَةٌ, فَعِيلٌ et فَعِيلَةٌ qui appartiennent à des racines defectueuses, comme عَدُوٌّ *ennemi*, غَنِيٌّ *riche*, نَبِيٌّ pour نَبِيءٌ *prophète*, عَلِيٌّ *Ali*, perdent, dans la formation de l'adjectif relatif auquel ils donnent naissance, un des deux و ou des deux ى par lesquels ils se terminent. Leur seconde radicale prend pour voyelle un *fatha*, et si la lettre qui la suit est un ى, elle se change en و. On dit donc, suivant cette règle, عَدَوِيٌّ . غَنَوِيٌّ, نَبَوِيٌّ et عَلَوِيٌّ. Plusieurs grammairiens n'admettent pas cette règle pour عَدُوٌّ et les mots semblables, et disent عَدُوِّيٌّ, comme سَلُولِيٌّ de سَلُولٌ *Séloul*. De شَنُوءَةٌ ou شَنُوَّةٌ *Schénoua*, surnom d'une tribu arabe, on forme شَنَوِيٌّ ou شَنَائِيٌّ.

775. Lorsque le primitif se termine par un ا [illegible] ou ى muet après un *fatha* (n.° 73), si le mot [illegible] trois

lettres, et que l'*élif* bref tienne la place d'un و ou d'un ى, on lui substitue un و dans l'adjectif relatif. Ainsi de عَصًا *bâton*, فَتًى *enfant*, pour عَصَوٌ et فَتَيٌ, se forment les adjectifs relatifs, عَصَوِيٌّ et فَتَوِيٌّ.

Quand l'*élif* bref est la quatrième et dernière lettre du nom primitif, il faut voir si la seconde lettre est quiescente ou djezmée; dans ce cas, on supprime l'*élif* bref dans l'adjectif relatif, ou bien on le convertit en و précédé d'un ا quiescent. Par exemple, de قُرْبَى *parenté*, طُوبَى *bonheur*, on peut former les adjectifs relatifs قُرْبِيٌّ et طُوبِيٌّ, ou bien قُرْبَاوِيٌّ et طُوبَاوِيٌّ; de دُنْيَا pour دُنْيَى, on forme دُنْيَاوِيٌّ, دُنْيَوِيٌّ et دُنْيِيٌّ. Si le ى est radical, comme dans مَعْنًى *sens*, il vaut mieux dire مَعْنَوِيٌّ que مَعْنِيٌّ. Si la seconde lettre a une voyelle, comme dans جَمَزَى *femelle de chameau légère à la course*, l'adjectif relatif se forme uniquement en retranchant l'*élif* bref; on dit donc جَمَزِيٌّ.

Si le mot primitif a plus de quatre lettres, on supprime l'*élif* bref dans l'adjectif relatif. Ainsi de مُصْطَفًى *Mostafa*, بُخَارَا *Bokhara*, on forme les adjectifs relatifs مُصْطَفِيٌّ et بُخَارِيٌّ.

776. Si le mot primitif se termine par un *hamza* précédé d'un *medda*, et tenant la place d'un و ou d'un ى radical (n.° 232), on le conserve ou bien on le change en و, à volonté. Exemple: سَمَآءٌ pour سَمَاوٌ *ciel*; سَمَآءِيٌّ ou سَمَاوِيٌّ *céleste*.

Si cette terminaison est la marque du genre féminin, le *hamza* se change nécessairement en و. Exemples: عَذْرَآءُ *vierge*, عَذْرَاوِيٌّ *virginal*; بَيْضَآءُ *blanche*, et حَمْرَآءُ *rouge*, et comme noms propres de lieux *Béïdha* et *Hamra*; adjectifs relatifs, بَيْضَاوِيٌّ et حَمْرَاوِيٌّ.

777. † Le primitif se terminant par un و radical sans *teschdid*, et précédé d'un *djezma*, si le nom est masculin, l'adjectif relatif se forme sans aucun changement, comme

نَحْوِيٌّ *grammairien*, de نَحْوٌ *grammaire*, ou bien en donnant un *fatha* à la seconde radicale, comme بَدَوِيٌّ *bédouin*, de بَدْوٌ *désert.* Si le nom est féminin, on donne ordinairement un *fatha* à la seconde radicale. Si le primitif appartient à une racine doublement imparfaite, et que le و soit redoublé et suive immédiatement la première radicale, on forme l'adjectif relatif sans aucun changement, comme جَوِّيٌّ et كُوِّيٌّ, de جَوٌّ *air* et كُوَّةٌ *fenêtre.*

778. † Lorsqu'il y a dans le primitif un ى pour troisième radicale, si le mot n'a que trois lettres, et que le ى soit précédé d'un *kesra*, on change le *kesra* en *fatha* et le ى en و, comme dans عَمَوِيٌّ formé de عَمِي ou عَمٍ pour عَمِيٌ *insensé.*

Si le mot a quatre lettres, le ى étant toujours précédé d'un *kesra*, on forme l'adjectif relatif comme il vient d'être dit, ou bien on supprime totalement le ى *radical ;* cette seconde manière est préférable : ainsi de قَاضٍ pour قَاضِيٌ *juge*, on forme l'adjectif relatif قَاضَوِيٌّ ou mieux قَاضِيٌّ.

Si le primitif a plus de quatre lettres, on supprime absolument dans l'adjectif relatif le ى du primitif, comme مُسْتَكْفِيٌّ dérivé de اَلْمُسْتَكْفِي *Mostacfi.*

779. † Le ى étant précédé d'une lettre djezmée dans le primitif, on forme l'adjectif relatif sans aucun changement, comme de ظَبْيٌ *gazelle*, ظَبْيِيٌّ, ou en convertissant le ى en و précédé d'un *fatha*, comme de قَرْيَةٌ *bourgade*, قَرَوِيٌّ. Cette dernière forme est la plus usitée, sur-tout quand le primitif se termine par un ة.

Si la seconde et la troisième radicale sont réunies en un ى marqué d'un *teschdid*, elles reparoissent sous leur forme naturelle dans l'adjectif relatif, et le second ى se change en و, comme dans حَيَوِيٌّ de حَيٌّ *vivant.* Si le premier ى vient d'un و radical, (n.° 231), on le convertit de nouveau en و : ainsi l'on dit طَوَوِيٌّ de طَيٌّ pour طَوْيٌ *pli.*

780. † Si le primitif se termine par un ى avec un *teschdid* ajouté après toutes les radicales, il n'y a aucune différence entre le primitif et l'adjectif relatif; ainsi de شَافِعِىٌّ *Schaféi*, surnom d'un docteur célèbre, on forme شَافِعِىٌّ *disciple de Schaféï.*

781. Les noms qui perdent une de leurs radicales, la reprennent quelquefois pour former l'adjectif relatif; quelquefois elle demeure supprimée dans cet adjectif.

782. On la supprime toujours dans les dérivés des racines assimilées (n.° 650) : ainsi de عِدَةٌ, nom d'action de وَعَدَ *promettre*, se forme l'adjectif relatif عِدِىٌّ.

783. Lorsque c'est la troisieme radicale qui est supprimée dans le primitif, si elle n'est point compensée par quelque autre lettre ajoutee au commencement du mot, on la rétablit pour former l'adjectif relatif, en changeant, s'il y a lieu, le ى en و. Ex. : أَبٌ *père*, دَمٌ *sang*, pour أَبَوٌ et دَمَوٌ; adjectifs relatifs أَبَوِىٌّ et دَمَوِىٌّ. Si la lettre supprimée est compensée par une autre lettre, comme dans إِسْمٌ *nom*, إِبْنٌ *fils*, pour سُمْوٌ et بَنَوٌ, on peut former l'adjectif relatif de deux manières, soit ainsi qu'il vient d'être dit, comme سَمَوِىٌّ et بَنَوِىٌّ; ou bien en conservant la forme du primitif, comme إِسْمِىٌّ et إِبْنِىٌّ. De أُخْتٌ *sœur*, et بِنْتٌ *fille*, on peut former les adjectifs relatifs أَخَوِىٌّ et بَنَوِىٌّ, ou bien أُخْتِىٌّ et بِنْتِىٌّ, en conservant la forme du primitif.

784. Quand la troisième radicale est supprimée dans le primitif, mais remplacée par un ة, on la rétablit dans l'adjectif relatif : ainsi de لُغَةٌ *langue, dialecte*, on forme l'adjectif relatif لُغَوِىٌّ *lexicologue*; de لِثَةٌ pour لِثْوٌ *gencive*, on forme لِثَوِىٌّ.

785. † L'adjectif relatif ne se forme communément que des noms singuliers : ainsi, pour former un adjectif relatif d'un duel ou d'un pluriel, soit sain, soit rompu, il faut d'abord ramener le primitif à la forme du singulier. On dit, par exemple, d'un

homme qui connoît bien les lois شَرَعِيٌّ, et d'un homme qui pâlit sur les livres صُحُفِيٌّ, adjectifs formés, non des pluriels شَرَائِعُ *lois*, صُحُفٌ *livres*, mais des singuliers شَرِيعَةٌ *loi*, صَحِيفَةٌ *livre* (n.° 771). Cependant beaucoup d'adjectifs relatifs qui servent à désigner la profession, l'état ou la secte à laquelle un homme est attaché, et qui font en quelque sorte fonction de surnoms, se forment des pluriels rompus, et même de ceux qui ressemblent aux pluriels sains du genre féminin (n.° 826). Ainsi de صِفَةٌ, pluriel صِفَاتٌ *attributs*, et كِتَابٌ, pluriel كُتُبٌ *livres*, se forment les adjectifs صِفَاتِيٌّ *un homme de la secte qui reconnoît en Dieu des attributs distincts de l'essence*, كُتُبِيٌّ *libraire*. Tels sont encore لُبُودِيٌّ *marchand de feutres*, de لُبُودٌ, pluriel de لِبْدٌ *feutre*; سَاعَاتِيٌّ *horloger*, de سَاعَاتٌ, pluriel de سَاعَةٌ *horloge*. Des noms propres ou surnoms qui ont une forme plurielle, comme مَدَائِنُ *Médaïn*, nom de ville, et أَنْصَارٌ *Défenseurs*, surnom des habitans de Médine, on dit de même مَدَائِنِيٌّ et أَنْصَارِيٌّ.

786. † Il n'y a rien de surprenant que de tous les noms on puisse former des adjectifs relatifs; mais on peut être surpris que tous les adjectifs verbaux puissent donner naissance pareillement à des adjectifs relatifs. On sent bien effectivement que des noms *Augustin*, *Thomas*, *roi*, *vierge*, *zodiaque*, on peut former les adjectifs *Augustinien*, *Thomiste*, *royal*, *virginal*, *zodiacal*; mais on ne sent pas également que des adjectifs *grand*, *long*, &c., on puisse former de nouveaux adjectifs qui expriment l'idée d'une relation aux premiers, puisque ceux-ci ne désignent par eux-mêmes aucun être, aucune substance, soit réelle, soit envisagée comme telle par une abstraction de l'esprit. Il faut observer cependant qu'en arabe la plupart des adjectifs verbaux peuvent devenir et deviennent souvent des noms propres, ou des surnoms considérés comme faisant partie du

nom de l'individu auquel ils s'appliquent. Les exemples en sont très-fréquens dans les auteurs du moyen âge de la littérature arabe, et il suffira d'en donner un seul tiré d'une inscription arabe gravée sur un vase de bronze. L'inscription devant désigner que le propriétaire du vase étoit attaché au service d'un sultan d'Égypte nommé *Almélic-alnasir*, dont les titres et les surnoms étoient اَلْمَوْلَى اَلْأَمِيرُ اَلْكَبِيرُ اَلْعَالِمُ اَلْعَادِلُ اَلْغَازِى اَلْمُجَاهِدُ اَلْمُرَابِطُ اَلْمُثَاغِرُ اَلْمُؤَيَّدُ اَلْمَخْدُومُ اَلْكَامِلُ اَلْمَلِكُ اَلنَّاصِرُ c'est-à-dire, *le seigneur, l'émir, grand, savant, juste, guerrier, combattant, défenseur des frontières, protecteur des limites, secouru [de Dieu], obéi, parfait, Almélic-alnasir*; elle est conçue en ces termes : اَلْمَقَرُّ اَلْكَرِيمُ اَلْعَالِي اَلْمَوْلَوِيُّ اَلْأَمِيرِيُّ اَلْكَبِيرِيُّ اَلْعَالِمِيُّ اَلْعَادِلِيُّ اَلْغَازِيُّ اَلْمُجَاهِدِيُّ اَلْمُرَابِطِيُّ اَلْمُثَاغِرِيُّ اَلْمُؤَيَّدِيُّ اَلْمَخْدُومِيُّ اَلْكَامِلِيُّ اَلْمَلَكِيُّ اَلنَّاصِرِيُّ, ce que l'on ne peut rendre qu'ainsi : *Le personnage noble, élevé [Omar, fils de Mahmoud], client du seigneur, de l'émir, grand, savant, juste . . . . . Almélic-alnasir.*

787. ✝ Quelques adjectifs relatifs sont formés d'une manière irrégulière, comme رَازِيٌّ de رَيٌّ, *natif* ou *habitant de la ville de Rey*, طَبَرِيٌّ de طَبَرِسْتَانُ, *natif* ou *habitant de la province de Tabaristan*; قِنَّسْرِيٌّ de قِنَّسْرِينُ, *natif* ou *habitant de la ville de Kinnesrin*; نَصِيبِيٌّ de نَصِيبِينُ, *natif de Nisibe*: on peut cependant dire aussi قِنَّسْرِينِيٌّ et نَصِيبِينِيٌّ.

788. ✝ On forme aussi assez souvent l'adjectif relatif par l'addition des syllabes ـَانِيٌّ, comme جِسْمَانِيٌّ *corporel*, de جِسْمٌ *corps*; نُورَانِيٌّ *lumineux*, de نُورٌ *lumière*; رُوحَانِيٌّ *spirituel*, de رُوحٌ *esprit*. Mais ces adjectifs relatifs sont presque toujours employés dans un sens métaphorique ou spirituel; car, au sens propre, on diroit, suivant la forme ordinaire, جِسْمِيٌّ, نُورِيٌّ et رُوحِيٌّ.

789. † On peut aussi former des adjectifs relatifs, des noms propres ou surnoms composés de plusieurs mots, comme عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *Obéïd-allah*, فَخْرُ ٱلدِّينِ *Fakhr-eddin*. Les noms composes de cette espèce sont nommés إِضَافِيٌّ (n.° 595), parce qu'ils sont formés de deux noms dont le second sert de régime ou de complément au premier, comme on le verra dans la syntaxe. Dans ce cas, on peut former l'adjectif relatif de trois manières : soit du premier mot, en supprimant tout-à-fait le second ; soit du second, en supprimant tout-à fait le premier ; soit des deux réunis, en prenant seulement deux lettres du premier et deux lettres du second, et en en formant un quadrilitère (1). Ainsi de عَبْدُ شَمْسٍ *Abd-schems*, on fait عَبْدِيٌّ ou شَمْسِيٌّ, ou enfin عَبْشَمِيٌّ ; de عَبْدُ ٱلْمُطَّلِبِ *Abd-almotalleb*, on fait مُطَّلِبِيٌّ ; de عَبْدُ ٱلْقَيْسِ *Abd-alkaïs*, عَبْقَسِيٌّ ; de عَبْدُ مَنَافٍ *Abd-ménaf*, مَنَافِيٌّ ; de عَبْدُ ٱلدَّارِ *Abd-aldar*, عَبْدَرِيٌّ ; de عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *Obéïd-allah*, عُبَيْدِيٌّ ; de فَخْرُ ٱلدِّينِ *Fakhr-eddin*, فَخْرِيٌّ.

Si le composé a pour première partie les mots أَبُو *père*, إِبْنُ *fils*, ou quelque autre semblable, l'adjectif relatif se forme du second mot, comme زُبَيْرِيٌّ de إِبْنُ ٱلزُّبَيْرِ *Ebn-alzobéïr*, بَكْرِيٌّ de أَبُو بَكْرٍ *Abou-becr* (2).

---

(1) *Voyez* Djewhari, au mot عَبْدُ شَمْسٍ, racine شمس.
Ces diverses formations ne sont admises que pour éviter la confusion que pourroit produire quelquefois la première méthode.

(2) Je dois observer ici une autre manière d'obvier à la confusion que pourroit occasionner un adjectif relatif que l'on peut rapporter à plusieurs primitifs. L'adjectif نَاصِرِيٌّ, par exemple, pouvant indiquer la relation à *Almélic-alnasir Mohammed, fils de Kélaoun*, ou à *Almélic-alnasir Faradj, fils de Barkouk*, Makrizi, pour dire, *du temps d'Almélic-alnasir Mohammed, fils de Kélaoun*, s'exprime ainsi : لَمَّا كَانَتِ ٱلْأَيَّامُ ٱلنَّاصِرِيَّةُ مُحَمَّدِ بْنِ قَلَاوُونَ, et pour dire, *au commen-*

790. † Dans les composés de l'espèce nommée مُرَكَّبٌ مَزَجِيٌّ, c'est-à-dire, *intimement combinés* (n.° 595), parce que les deux mots n'en font plus réellement qu'un seul, comme بَعْلَبَكّ *Baalbec*, رَامَ هُرْمُز *Ram-Hormuz*, حَضْرَمَوْت *Hadra-maut*, on forme régulièrement l'adjectif relatif, du premier mot seulement, comme بَعْلِيٌّ ; mais on peut le former aussi du second seulement, ou des deux réunis en un seul mot, ou bien en donnant à chacune des deux parties la forme de l'adjectif relatif, ou enfin en formant des deux mots un seul quadrilitère. Exemples : بَكِّيٌّ , بَعْلَبَكِّيٌّ , بَعْلِيٌّ بَكِّيٌّ , رَامِيٌّ هُرْمُزِيٌّ , حَضْرَمِيٌّ ou حَضْرَمَوِيٌّ (1).

791. † Les grammairiens arabes admettent aussi des adjectifs relatifs dérivés d'une proposition complète, telle que celle-ci : ضَرَبَ زَيْدٌ *Zéid a frappé.* Ils appellent cette sorte de composés مُرَكَّبٌ إِسْنَادِيٌّ (n.° 595), du mot إِسْنَادٌ qui signifie *la connexion du verbe avec son sujet.* Pour former d'une pareille proposition un adjectif relatif, il faut prendre seulement le premier mot, lui donner la forme de cet adjectif, et supprimer entièrement le second : ainsi, dans l'exemple donné, l'adjectif relatif sera ضَرَبِيٌّ. De tels adjectifs ne peuvent avoir lieu qu'en considérant certaines propositions comme les noms techniques de quelques formules de grammaire, de rhétorique ou de quelque autre science. Ils peuvent aussi se former de certains noms propres ou sobriquets qui présentent réellement une proposition complète. Par exemple, de تَأَبَّطَ شَرًّا, surnom donné au poete Thabit, fils de

---

cement du règne d'Almélic-alnasir Faradj, il dit : فِي أَوَائِلِ ٱلدَّوْلَةِ ٱلنَّاصِرِيَّةِ فَرَجٍ. Je pourrois citer beaucoup d'exemples pareils à ceux-ci.

Je reviendrai là-dessus lorsque je traiterai de la syntaxe.

(1) Il faut voir à ce sujet ce que dit Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 100 et 101. Il condamne tout-à-fait l'adjectif ethnique رَامِيٌّ هُرْمُزِيٌّ, dérivé de رَامَ هُرْمُز *Ram-Hormuz*, malgré l'autorité d'un grammairien et l'exemple d'un poete qui en a fait usage.

Djaber, et qui signifie proprement *il a porté une infortune* (c'est-à-dire, *une épée*) *sous son aisselle*, on forme l'adjectif relatif تَأَبَّطِيٌّ *client* ou *affranchi de Taabbata-scharran;* de فُرِقَ نَحْرُهُ surnom d'un autre Arabe, qui signifie proprement *sa gorge a été fendue*, on forme l'adjectif فُرِقِيٌّ. On a fait aussi de كُنْتُ *j'ai été*, l'adjectif كُنْتِيٌّ, pour signifier *un vieillard décrépit* qui peut dire : *j'ai été.*

792. Des adjectifs relatifs peuvent aussi être formés des particules et des noms indéclinables qui en font la fonction, comme لِمَ *pourquoi?* حَيْثُ *où*, إِنَّ *car*, لَوْ *si.* Dans ce cas, si la particule n'a pas plus de deux lettres, on redouble la seconde lettre : ainsi de لِمَ *pourquoi?* on forme l'adjectif لِمِّيٌّ; de كَمْ et لَوْ, on forme كَمِّيٌّ et لَوِّيٌّ. Si la seconde lettre est un *élif*, on ajoute pour troisième lettre un *hamza*, et l'on donne à l'*élif* un *medda*, comme مَآئِيٌّ de مَا. Ces sortes d'adjectifs ne sont guère usités qu'en traitant des sciences spéculatives.

793. † Les grammairiens arabes, en général, assimilent à l'adjectif relatif les deux formes d'adjectifs verbaux فَاعِلٌ et فَعَّالٌ, qui servent à exprimer soit la possession, soit l'état ou le métier que quelqu'un exerce.

Quelques mots de ces deux formes peuvent effectivement être envisagés plutôt comme des adjectifs relatifs que comme des adjectifs verbaux, parce qu'ils ont pour primitifs immédiats des noms, et non des verbes. Tels sont, par exemple, لَابِنٌ *possesseur de lait*, تَامِرٌ *possesseur de dattes*, طَاعِمٌ *qui a des vivres*, كَاسٍ *qui a des habits;* et aussi بَزَّازٌ *marchand d'étoffes*, زَيَّاتٌ *marchand d'huile*. La même observation s'étend à quelques mots des formes فَعِلٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعِيلٌ (1).

(1) *Voyez* la Grammaire d'Ebn-Farhât, et le Commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. ar. de la bibl. du Roi, n.os 1295 A, fol. 66, et 1234, fol. 160 *verso*).

794. † On ajoute que la première forme فَاعِلٌ, employée dans le sens de l'adjectif relatif, se dit sans aucune variation pour le féminin comme pour le masculin, ce qui la distingue de l'adjectif verbal de la même forme : mais cette observation ainsi généralisée est sujette à plusieurs objections, dont l'exposé auroit peu d'utilité ; il suffit de l'avoir indiquée. Ce qu'il y a de certain, c'est que la forme فَعَّالٌ prend quelquefois la terminaison féminine pour indiquer le sexe, comme طَبَّالَةٌ *timbalière.*

795. On nomme ces formes d'adjectifs verbaux, كَلِمَاتٌ تُشْبِهُ ٱلْإِسْمَ ٱلْمَنْسُوبَ *mots qui ressemblent à l'adjectif relatif.*

796. Tous les adjectifs relatifs peuvent donner naissance à de nouveaux noms abstraits qui indiquent la qualite contenue dans l'adjectif, mais considérée abstraction faite de tout sujet, et comme si elle avoit une existence réelle par elle-même. Ainsi de جَمْعٌ qui signifie *réunion, collection, nombre pluriel,* on forme l'adjectif relatif جَمْعِيٌّ *appartenant* ou *relatif au pluriel;* et de cet adjectif se forme ensuite le nom abstrait جَمْعِيَّةٌ *la qualité par laquelle un mot est du nombre pluriel, ce qui constitue son essence comme pluriel.* On dit de même سَابِقِيَّةٌ *la qualité* ou *l'état de ce qui devance,* مَسْبُوقِيَّةٌ *la qualité* ou *l'état de ce qui est devancé.* Ces noms ne sont autre chose que le féminin de l'adjectif relatif. Quelquefois ils s'éloignent un peu de la signification précise que nous venons de déterminer. Ainsi de كُتُبٌ, pluriel de كِتَابٌ *livre,* se forme كُتُبِيٌّ *libraire;* et de celui-ci, كُتُبِيَّةٌ *magasin de livres, bibliothèque.*

Tels sont encore : مَاهِيَّةٌ *l'essence d'une chose, sa quiddité,* de مَا *ce qui, ce que;* كَيْفِيَّةٌ *le comment, la quomodéité,* de كَيْفَ *comment;* كَمِّيَّةٌ *le combien, la quotité,* de كَمْ *combien.*

J'ai déjà dit un mot de cette espèce de noms abstraits (n.° 694).

§. VI. DES GENRES.

797. Les Arabes ont, dans les noms comme dans les verbes, trois genres, le masculin, le feminin et le commun (n.° 330). Nous considérerons cette distinction de genres, 1.° quant aux signes qui caractérisent les mots qui appartiennent à l'un ou à l'autre genre; 2.° quant à la manière de former le féminin du masculin, ce qui concerne principalement les adjectifs, mais est aussi applicable à certains noms.

CARACTÈRES distinctifs des Genres.

798. Pour distinguer les noms ou les adjectifs masculins de ceux qui sont du genre féminin, il suffit de savoir à quels signes on reconnoît ces derniers.

Les noms féminins se reconnoissent, ou par leur signification, ou par leur terminaison.

799. Ceux dont le genre est déterminé par leur signification, sont:

1.° Les noms propres de femme, comme مَرْيَمُ *Marie*, هِنْدٌ *Hind*, et ceux dont la signification emporte avec elle l'idée d'une femme, comme عَرُوسٌ *fiancée*, أُمٌّ *mère*, أُخْتٌ *sœur*, &c. (1);

---

(1) Parmi les mots féminins par leur signification, ceux qui sont des adjectifs verbaux, comme حَامِلٌ, حَائِضٌ et مُرْضِعٌ, peuvent être employés, suivant quelques grammairiens, ou comme noms, et alors ils ne prennent pas le ة, signe du genre féminin, ou comme faisant fonction de verbes, et en ce cas ils prennent le signe du féminin.

Amria'lkaïs dit, suivant la première hypothèse, مُرْضِعٌ, dans ce vers, فَمِثْلِكِ حُبْلَى قَدْ طَرَقْتُ وَمُرْضِعٍ; et le commentateur Zouzéni, de qui j'ai emprunté l'observation précédente, dit que ces noms, dans ce cas, renferment la signification de ذُو ou ذَاتُ.

Je copierai ici l'observation que fait à ce sujet Djewhari, sur le mot حَامِلٌ: « On dit d'une femme حَامِلٌ et حَامِلَةٌ, dans le sens de حُبْلَى *enceinte.*

2.° Les noms de provinces ou de villes, comme مِصْرُ *l'Égypte*, اَلشَّامُ *la Syrie*, مُخَا *Mokha*, إِصْبَهَانُ *Ispahan;*

3.° Les noms des parties du corps qui sont doubles, comme يَدٌ *main*, رِجْلٌ *pied*, عَيْنٌ *œil.*

800. Les noms ou adjectifs féminins dont le genre est déterminé par leur forme, sont:

» Ceux qui disent حَامِلٌ justifient cette forme par la raison que c'est là une » qualification qui ne peut s'appliquer qu'aux animaux femelles. Ceux, au » contraire, qui disent حَامِلَةٌ, fondent leur opinion sur l'analogie, et sur ce » que l'on dit حَمَلَتْ avec la forme féminine. C'est ainsi qu'un poete a dit:

تَمَخَّضَتِ ٱلْمَنُونُ لَهُ بِيَوْمٍ   أَنَى وَلِكُلِّ حَامِلَةٍ تَمَامُ

» *La mort porte déja dans son sein un jour fatal qui n'est pas éloigné, et il* » *n'est point de grossesse qui ne doive finir à son terme* (à la lettre, *et il y a un* » *terme pour une femelle en état de grossesse*).

» Si l'on parle d'une femme qui porte quelque chose sur son dos ou sur sa » tête, il faut absolument dire, en ce cas, حَامِلَةٌ. La raison de cela est que » le ة est ajouté pour distinguer les genres: quand donc une épithète ne peut » convenir à un être du genre masculin, il devient superflu de lui donner le » signe grammatical du féminin; et si le mot se termine par le ه, ce n'est » plus une inflexion grammaticale destinée à désigner le genre, c'est une lettre » de l'essence du mot. Telle est la doctrine des grammairiens de Coufa. Ceux » de Basra soutiennent, au contraire, que l'usage allégué à l'appui de cette » opinion n'est rien moins que constant; que l'on dit également رَجُلٌ أَيِّمٌ » et إِمْرَءَةٌ أَيِّمٌ, et aussi رَجُلٌ عَانِسٌ et إِمْرَءَةٌ عَانِسٌ, ces deux épithètes » étant communes aux noms masculins et aux féminins, tandis que l'on dit » إِمْرَءَةٌ مُصْبِيَةٌ et كَلْبَةٌ مُجْرِيَةٌ, sans que ces deux épithètes soient communes aux » deux genres. Suivant le système qu'ils adoptent comme le seul vrai, حَامِلٌ, » حَائِضٌ, طَالِقٌ et autres semblables, sont des adjectifs qui n'admettent pas » le signe caractéristique du genre féminin; ce sont des adjectifs masculins » qui servent a qualifier des êtres du sexe féminin; comme رِبْعَةٌ, جَخَّاةٌ » et رَاوِيَةٌ sont des adjectifs féminins qu'on emploie pour qualifier des êtres » du sexe masculin. »

1.° Ceux qui se terminent par un ة, comme جَنَّةٌ *jardin*, ظُلْمَةٌ *ténèbres*, كَبِيرَةٌ *grande* ;

2.° Ceux qui ont pour dernière lettre un ا non radical, comme كِبْرِيَآءُ *orgueil*, نَافِقَآءُ *trou qui sert de retraite à un mulot*, زَرْقَآءُ *bleue*, صَحْرَآءُ *campagne* ;

3.° Ceux qui ont pour dernière lettre un ى servile ou *élif bref*, quiescent après un *fatha*, comme ذِكْرَى *souvenir*, أُولَى *première*, طُولَى *plus longue*, دُنْيَا pour دُنْيَى *le monde*.

801. Les noms et les adjectifs autres que ceux compris dans ces différentes formes, sont masculins, comme قَمَرٌ *lune*, بَيْتٌ *maison*, عَظِيمٌ *grand*. Cependant quelques noms sont du genre féminin, quoique non compris dans les classes précédentes, comme شَمْسٌ *soleil*, دَارٌ *maison*, رِيحٌ *vent*, خَمْرٌ *vin*. Réciproquement quelques mots, en petit nombre, terminés par un ة, sont du genre masculin, comme خَلِيفَةٌ *khalife*, et il en est de même de tous les adjectifs verbaux qui se terminent analogiquement par un ة, comme عَلَّامَةٌ *très-savant*, ضُحَكَةٌ *accoutumé à rire*, رَاوِيَةٌ *racontant de mémoire* (n.os 742 et 744).

802. † On fait aussi du genre féminin les mots qu'on emploie, abstraction faite de leur signification, comme s'ils étoient des êtres réels : ainsi, si l'on parle du verbe كَانَ, ou d'une particule comme أَنَّ, لَا, لَمْ, لَمَّا, مَا, &c., on leur attribue le genre féminin.

803. † Les noms des lettres de l'alphabet, comme أَلِفٌ, بَآءٌ, &c., sont du genre commun ; mais on leur donne plus ordinairement le genre féminin.

804. † Il y a encore d'autres mots qui sont du genre commun ; tels sont les adjectifs verbaux des formes فَعُولٌ, فَعِيلٌ, مِفْعَلَةٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعِيلٌ. Ceux de la forme فَعُولٌ ne sont du genre commun que quand ils ont une signification analogue à celle de la voix subjective du verbe, comme كَذُوبٌ *menteur* et *menteuse* ;

صَبُورٌ *patient* et *patiente ;* et ceux de la forme فَعِيلٌ, au contraire, ne le sont que quand leur signification est analogue à celle de la voix objective du verbe, comme قَتِيلٌ *tué* et *tuée.* La concordance de ces sortes d'adjectifs, par rapport au genre, exige quelques observations particulières qui se trouveront plus loin (n.° 812).

805. Les noms collectifs appelés شِبْهُ ٱلْجَمْعِ, c'est-à-dire, *semblables au pluriel,* et dont il sera parlé ci-après, pouvant être considérés comme singuliers ou pluriels, sont masculins sous le premier aspect, et féminins sous le second (1).

806. La distinction des genres masculin et féminin ne devroit avoir lieu que pour les êtres qui se distinguent par le sexe en mâles et femelles; et si les noms qui servent à exprimer des êtres qui n'ont point de sexe, ou des classes entières d'êtres, ou enfin des idées abstraites, se partagent grammaticalement en divers genres, et sont, les uns du masculin, les autres du féminin, c'est un abus introduit dans la plupart des langues qui admettent la distinction des genres (2).

Les grammairiens arabes, auxquels cette observation n'a pas échappé, distinguent les noms du *genre féminin* ٱلْمُؤَنَّثُ, en *féminin réel* حَقِيقِيٌّ, et *féminin non réel, c'est-à-dire, qui est de pure convention,* غَيْرُ حَقِيقِيٍّ.

Ils distinguent aussi les noms féminins à raison de leur forme, suivant qu'ils ont un signe sensible du genre féminin, comme جَمْعَةٌ *assemblée,* بَيْضَآءُ *blanche,* ou qu'ils sont privés de tout caractère extérieur de ce genre, comme أُمٌّ *mère,* شَمْسٌ *soleil,* أَرْضٌ *terre.* Dans le premier cas, on nomme le féminin لَفْظِيٌّ,

---

(1) *Voyez* à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe,* p. 86 et 87.

(2) *Voyez,* sur les genres et sur leur destination naturelle, mes *Principes de grammaire générale,* 2.e édition, p. 128 et suiv.

c'est-à-dire, *relatif à la prononciation*, ou *caractérisé par la prononciation du mot;* dans le cas contraire, on l'appelle مَعْنَوِيٌّ, c'est-à-dire, *intellectuel* ou *virtuel* (1).

807. † Je joins ici un tableau des noms qui sont du genre féminin, quoiqu'ils n'aient aucune forme féminine, et qu'ils ne soient pas d'ailleurs féminins par leur nature, et un autre des noms qui sont du genre commun.

TABLEAU alphabétique des Noms du genre féminin qui ont une forme masculine (2).

أَجَا *	*nom d'une montagne.*	ثُعْبَانٌ	*dragon.*
أُذُنٌ	*oreille.*	ثَعْلَبٌ	*renard.*
أَرْضٌ	*terre.*	جَحِيمٌ	*enfer.*
أَرْنَبٌ	*lièvre.*	جَنُوبٌ	*vent du midi.*
إِسْتٌ	*cul, fondement.*	جَهَنَّمُ	*enfer.*
أَفْعَى	*vipère.*	حَرْبٌ *	*guerre.*
آلٌ *	*vapeur.*	حَرُورٌ	*vent chaud de la nuit.*
بِئْرٌ	*puits.*	حَضَاجِرُ	*hyène.*
بِنْصِرٌ	*doigt annulaire.*	خَمْرٌ *	*vin.*

---

(1) On distingue aussi par l'épithète سَمَاعِيٌّ, c'est-à dire, *fondés uniquement sur l'usage du discours*, les noms qui sont du genre féminin, sans être déterminés à ce genre par aucune règle. En général, dans le langage des grammairiens, سَمَاعِيٌّ est opposé à قِيَاسِيٌّ *conforme à la règle*, *analogique*.

(2) J'ai emprunté ce tableau et le suivant de la Grammaire arabe de M. Lumsden, et je les ai substitués à ceux que j'avois donnés dans la première édition de ma grammaire, parce qu'ils sont plus complets que ces derniers.

Les mots qui, dans le premier tableau, sont distingués par un *astérisque*, sont regardés, par quelques grammairiens, comme étant masculins ou féminins à volonté.

خِنْصِرٌ *doigt auriculaire.*
دَارٌ *maison.*
دَبُورٌ *vent de l'ouest.*
دِرْعٌ * *cuirasse.*
دَلْوٌ * *seau.*
ذِرَاعٌ * *bras.*
ذُكَاءُ *so'eil.*
ذَنُوبٌ *grand seau.*
ذَوْدٌ *troupe de chameaux.*
ذَهَبٌ * *or.*
رِجْلٌ *pied.*
رَحًى *meule.*
رَكِيٌّ *puits.*
رُوحٌ * *ame.*
رِيحٌ *vent*
زَنْدٌ *os du bras.*
سَتَهٌ *intestin rectum.*
سَرَاوِيلُ * *hauts-de-chausse.*
سَعِيرٌ *enfer.*
سَقَرٌ *enfer.*
سَمُومٌ *vent chaud du jour.*
سِنٌّ *dent.*
سَاقٌ *jambe.*
شَعُوبٌ *trépas.*
شَمَالٌ *vent du nord.*
شَمْسٌ *soleil.*
صَبَا *vent du matin.*
ضَبُعٌ *hyène.*
ضَرَبٌ * *miel blanc.*
ضِلْعٌ *côte.*
طَاغُوتٌ *Tagout, idole.*
عَرُوضٌ *prosodie.*
عَصًا *bâton.*
عَضُدٌ *bras.*
عَنْكَبُوتٌ * *araignée.*
عَيْنٌ *œil.*
غُولٌ *ogre.*
فَأْسٌ *hache.*
فَخِذٌ *cuisse.*
فِرْدَوْسٌ * *parc.*
فُلْكٌ * *vaisseau.*
قَبُولٌ *vent d'ouest.*
قَدَمٌ *pied.*
قَلِيبٌ * *puits.*
قَوْسٌ * *arc.*
كَأْسٌ *coupe.*
كَبِدٌ * *foie.*
كَتِفٌ *épaule.*
كَرِشٌ *ventricule.*
كَفٌّ *paume de la main.*

لَظًى *ardeur du feu.*
مِلْحٌ *sel.*
مَنْجَنُونٌ *roue hydraulique.*
مَنْجَنِيقٌ * *machine de guerre.*
مُوسًى * *rasoir.*
نَارٌ * *feu.*
نَسِيمٌ *vent frais du matin.*
نَعْلٌ *soulier.*
نَفْسٌ *ame.*
وَرْكٌ *hanche.*
يَدٌ *main.*
يَمِينٌ *main droite, serment* (1).

TABLEAU alphabétique des Noms du genre commun.

إِبْهَامٌ *pouce.*
إِزَارٌ *hauts-de-chausse.*
إِصْبَعٌ *doigt.*
بَشَرٌ *espèce humaine.*
ثَدْيٌ *mammelle.*
جَرَادٌ *sauterelle.*
جَنَاحٌ *aile.*
حَالٌ *état.*
حَانُوتٌ *boutique.*
خِرْنِقٌ *levreau.*
رَحِمٌ *matrice.*
سَبِيلٌ *chemin.*
سُرًى *route nocturne.*
سِكِّينٌ *poignard.*
سِلَاحٌ *armes.*
سُلْطَانٌ *pouvoir.*
سِلْمٌ *paix.*
سُلَّمٌ *échelle.*
سَمَاءٌ *ciel.*
سُوقٌ *marché.*
شَعِيرٌ *orge.*
صَاعٌ *mesure de capacité.*
صِرَاطٌ *chemin.*
صَلَاحٌ *vertu.*
صَلِيفٌ *côté du cou.*
ضُحًى *milieu de la matinée.*
طَرِيقٌ *voie.*
عَجُزٌ *partie de derrière.*

---

(1) Il faudroit ajouter les mots فُولٌ *féve*, et يَنْبُوعٌ *source*, d'après le tableau que j'ai donné dans la première édition, et qui étoit tiré d'un petit poëme compris dans le manuscrit n.º 433 de Saint-Germain-des-Prés; mais je crois que يَنْبُوعٌ est masculin.

عُرْسٌ *noces.*
عَسَلٌ *miel.*
عُقَابٌ *aigle.*
عَقِبٌ *talon.*
عَقْرَبٌ *scorpion.*
عُنْقٌ *cou.*
فَرَسٌ *cheval.*
فِهْرٌ *pierre avec laquelle on casse quelque chose.*
قِدْرٌ *marmite.*
قَفًا *nuque.*
كُرَاعٌ *pied de mouton.*
لِسَانٌ *langue.*
لَيْلٌ *nuit.*
مِسْكٌ *musc.*
مِعًى *intestins.*
نَحْلٌ *abeille.*
نَخْلٌ *palmier* (1).

MANIÈRE de former le Féminin du Masculin.

808. Les adjectifs et quelques noms susceptibles d'être appliqués aux deux sexes, passent du masculin au féminin. Ce passage se fait ordinairement en supprimant la voyelle nasale, et ajoutant ةٌ à la fin du masculin, comme عَظِيمٌ *grand,* عَظِيمَةٌ *grande ;* فَرِحٌ *joyeux,* فَرِحَةٌ *joyeuse ;* جَدٌّ *grand-père,* جَدَّةٌ *grand'-mère ;* رَجُلٌ *homme,* رَجُلَةٌ *femme ;* فَتًى *jeune homme,* فَتَاةٌ *jeune fille,* pour فَتَيَةٌ (n.° 221) ; عَمٌّ *oncle paternel,* عَمَّةٌ *tante paternelle.*

809. Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, quand ils n'ont point la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فَعْلَاءُ ; comme أَصْفَرُ *jaune,* féminin صَفْرَاءُ.

810. Les adjectifs verbaux de la même forme, ayant la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فُعْلَى, comme أَكْبَرُ *plus grand,* كُبْرَى *plus grande ;*

(1) Ajoutez le mot لَيْثٌ *lion* et *lionne,* d'après le manuscrit cité dans la note (1), pag. 349.

أَصْغَرُ *plus petit*, صُغْرَى *plus petite* : أَوَّلُ *premier*, qui est pour أَأْوَلُ ou وَوَّلُ, et آخَرُ *autre*, qui est pour أَأْخَرُ, font au feminin, conformément à cette même règle, أُولَى et أُخْرَى.

Le mot أَحَدٌ *un*, fait au féminin إِحْدَى *une*.

811. Les adjectifs verbaux de la forme فَعْلَانُ prennent au féminin la forme فَعْلَى ; comme غَضْبَانُ, féminin غَضْبَى *femme colère* ; سَكْرَانُ, féminin سَكْرَى *femme ivre*. Ces mêmes adjectifs forment quelquefois leur féminin à la manière ordinaire, comme غَضْبَانَةٌ et سَكْرَانَةٌ (1).

Ceux de la forme فُعْلَانٌ, ayant pour voyelle de la première radicale un *dhamma*, forment leur féminin en ajoutant ةٌ, comme عُرْيَانٌ *nu*, féminin عُرْيَانَةٌ.

812. † Les adjectifs verbaux des formes فَعُولٌ et فَعِيلٌ, qui, comme on l'a vu (n.° 804), sont souvent du genre commun, prennent néanmoins quelquefois la finale ةٌ pour indiquer le féminin. Ceux de la forme فَعُولٌ, quand ils ont la signification passive, admettent toujours la variation des genres, comme رَسُولٌ *envoyé*, féminin رَسُولَةٌ : ayant la signification neutre ou active, comme كَذُوبٌ *menteur*, شَكُورٌ *reconnoissant*, غَشُومٌ *violent*, ils sont du genre commun, si le substantif auquel ils se rapportent est exprimé ; dans le cas contraire, ils sont assujettis à la variation des genres. Ceux de la forme فَعِيلٌ, ayant la signification active et neutre, comme نَصِيرٌ *assistant*, عَفِيفٌ *tempérant*, sont assujettis à la variation des genres : avec la signification passive, comme, حَبِيبٌ *aimé*, قَتِيلٌ *tué*, on ne distingue les genres que quand le nom auquel ils se rapportent est sous-entendu.

(1) Cette dernière forme est, suivant Djewhari, particulière au dialecte des Bénou Asad. Elle suppose au masculin la terminaison انٌ, au lieu de انُ.

813. Les adjectifs verbaux des formes فَعَالَةٌ , فِعَالَةٌ , فَعُولَةٌ , فُعَلَةٌ , مِفْعَلَةٌ , مِفْعَالٌ et مِفْعِيلٌ , sont du genre commun ; مِسْكِينٌ fait cependant aussi au féminin مِسْكِينَةٌ . Ceux des formes فَعَّالٌ , فُعَّالٌ , فِعِّيلٌ , مِفْعَلٌ , et autres, sont assujettis à la variation des genres, et ils forment leur féminin en la manière ordinaire.

814. Les Arabes n'ont point de neutre : dans le cas où l'on emploie le neutre en latin, et où l'on se sert en françois du mot *chose*, les Arabes emploient souvent le féminin, comme وَاحِدَةٌ تَعُوزُكَ *(unum tibi deest), une chose te manque.* Mais ceci appartient proprement à la syntaxe.

§. VII. DES NOMBRES.

815. Les noms arabes ont trois nombres, ainsi que les verbes (329), le singulier, le duel et le pluriel.

816. Le duel se forme du singulier par l'addition de la finale َانِ , en supprimant la voyelle ou voyelle nasale par laquelle se termine le singulier, et substituant un ت au ة final dans les noms qui finissent par cette lettre. Exemples : كِتَابٌ *un livre,* كِتَابَانِ *deux livres ;* أُنْثَى *femelle,* أُنْثَيَانِ *deux femelles ;* أُمَّةٌ *un peuple,* أُمَّتَانِ *deux peuples.*

817. Quand la dernière lettre d'un nom est un و ou un ى , et qu'au singulier on leur a substitué un *élif* bref représenté soit par un ا , soit par un ى (n.os 208 et 221), on rétablit, pour former le duel, la forme primitive. Exemples : فَتًى pour فَتَيٌ *jeune homme,* duel فَتَيَانِ ; ذِكْرَى pour ذِكْرَيٌ *souvenir,* duel ذِكْرَيَانِ ; عَصًا pour عَصَوٌ *bâton,* duel عَصَوَانِ .

Il faut observer que, dans les mots de trois lettres, la radicale reparoît au duel, soit qu'elle soit un و ou un ى ; mais que si le mot a plus de trois lettres, le و se change en ى .

Ainsi مُرْضًى, adjectif verbal passif dont la racine est رَضِيَ, fait au duel مُرْضَيَانِ, et non مُرْضَوَانِ.

818. Quand le singulier se termine par un *hamza* précédé d'un ا de prolongation formatif du genre féminin (n.° 809), le *hamza* se change en و au duel, comme صَفْرَآءُ, féminin de أَصْفَرُ *jaune*, duel صَفْرَاوَانِ.

819. Si le *hamza*, précédé d'un ا de prolongation, tient lieu d'un و ou d'un ى radical (n.° 232), ou s'il est ajouté après les lettres radicales, non pas comme caractéristique d'un adjectif féminin, mais pour former un dérivé, ainsi, par exemple, qu'on le voit dans حِرْبَآءُ *caméléon*, on peut, en formant le duel, conserver le *hamza*, ou le changer en و. Exemple: رِدَآءٌ pour رِدَايٌ *manteau*, duel رِدَآءَانِ ou رِدَاوَانِ; نَافِقَآءُ *trou d'un mulot*, duel نَافِقَآءَانِ ou نَافِقَاوَانِ. Si le *hamza* est radical, on doit le conserver. Exemple: قَرَّآءٌ *lecteur*, de la racine قَرَأَ *lire*, duel قَرَّآءَانِ.

820. Quand le ى a disparu au singulier, à cause de la voyelle nasale, comme cela a lieu dans رَامٍ pour رَامِيٌ (n.° 225), *tireur*, il reparoît au duel: ainsi l'on dit رَامِيَانِ. Il en est de même du و supprimé au singulier dans quelques noms; comme dans أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, pour أَبَوٌ et أَخَوٌ: on dit donc au duel أَبَوَانِ et أَخَوَانِ. Le duel de إِبْنٌ pour بَنَوٌ *fils*, et de إِسْمٌ pour سُمْوٌ *nom*, est إِبْنَانِ et إِسْمَانِ, comme on dit إِثْنَانِ *deux*, de la racine ثَنَى; au féminin de ce numératif, on dit إِثْنَتَانِ ou bien ثِنْتَانِ. Le duel de بِنْتٌ pour إِبْنَةٌ *fille*, est إِبْنَتَانِ.

821. Si l'on a supprimé au singulier la troisième radicale, soit un و ou un ى (n.° 725), soit un ه (n.° 726), en la remplaçant par un ة, elle demeure supprimée au duel. Ainsi de

لُغَةٌ pour لُغْوٌ *dialecte*, se forme لُغَانِ; de شَفَةٌ pour شَفْهَةٌ *levre*, شَفَتَانِ; de سَنَةٌ pour سَنْهَةٌ *année*, سَنَتَانِ.

822. On forme quelquefois un duel d'un pluriel irrégulier, comme on le verra plus bas.

823. Il y a deux sortes de pluriels : l'un *uniforme* ou *régulier*, nommé par les Arabes جَمْعٌ صَحِيحٌ ou جَمْعٌ مُصَحَّحٌ *intègre*, et جَمْعٌ سَالِمٌ ou جَمْعُ سَلَامَةٍ *parfait*, parce qu'il conserve toutes les lettres et les voyelles du singulier; l'autre qui adopte un grand nombre de formes, et que les Arabes appellent جَمْعٌ مُكَسَّرٌ ou جَمْعُ ٱلتَّكْسِيرِ *pluriel rompu* ou *de fraction*, et que nous nommerons *irrégulier*. Il est appelé *rompu*, parce que la forme du singulier y est altérée, soit par l'addition ou la suppression de quelques lettres, soit par le changement des voyelles.

Le pluriel régulier se nomme aussi جَمْعٌ عَلَى هِجَاءَيْنِ *pluriel formé par l'addition de deux lettres*.

824. Le pluriel régulier se forme, pour le masculin, en substituant à la voyelle ou voyelle nasale qui termine le singulier, la finale ـُونَ, et pour le féminin, en substituant à ـَةٌ la finale ـَاتٌ. Lorsque le féminin ne se termine point au singulier par la finale ـَةٌ, il ne s'agit que de substituer à la voyelle finale du singulier la terminaison ـَاتٌ. Exemples : سَارِقٌ *voleur*, pluriel سَارِقُونَ; سَارِقَةٌ *voleuse*, pluriel سَارِقَاتٌ; مَرْيَمُ *Marie*, pluriel مَرْيَمَاتٌ.

825. Si le nom singulier masculin se termine par un ى quiescent après un *kesra* ou un *fatha*, ou absorbé par la voyelle nasale (n.os 224 et 225), il se fait au pluriel une contraction suivant les règles de permutation (n.os 229 et 230). Exemples : قَاضٍ pour قَاضِيٌ *juge*, pluriel قَاضُونَ pour قَاضِيُونَ; مُوسَى *Moïse*, pluriel مُوسَوْنَ pour مُوسَيُونَ; مُصْطَفَى *choisi*, pluriel مُصْطَفَوْنَ pour مُصْطَفَيُونَ.

826. Quant aux noms feminins des formes فَعْلٌ ou فَعْلَةٌ, derivés d'une racine regulière, ils eprouvent un changement au pluriel, le *djezma* dont la seconde radicale est affectée au singulier, se changeant au pluriel en un *fatha*. Exemples : دَعْدُ *Dad*, nom propre de femme, pluriel دَعَدَاتٌ; قَصْعَةٌ *ecuelle*, pluriel قَصَعَاتٌ.

Si le singulier est de la forme فُعْلٌ ou فُعْلَةٌ, la seconde radicale prend pour voyelle, au pluriel, un *dhamma* ou un *fatha*, ou bien elle conserve le *djezma*. Exemple : ظُلْمَةٌ, pluriel ظُلُمَاتٌ, ظُلَمَاتٌ ou ظُلْمَاتٌ, *ténèbres*.

Si le singulier est de la forme فِعْلٌ ou فِعْلَةٌ, la seconde radicale prend au pluriel un *kesra* ou un *fatha*, ou bien elle conserve le *djezma*. Exemple : سِدْرَةٌ *lotus*, pluriel سِدِرَاتٌ, سِدَرَاتٌ ou سِدْرَاتٌ.

Ces pluriels feminins, quoique termines par la finale ـَاتٌ, doivent, suivant les grammairiens arabes, être considérés comme des pluriels rompus ou irreguliers ; la raison en est qu'ils peuvent ne pas conserver exactement les formes de leurs singuliers.

827. Tout cela ne s'applique qu'aux noms feminins, et est sujet, dans les dérivés des racines sourdes, concaves ou défectueuses, à quelques exceptions auxquelles il est inutile de s'arrêter, et qui d'ailleurs ne sont que l'application des anomalies générales auxquelles ces racines sont sujettes.

828. Si le singulier des diverses formes dont on vient de parler, est adjectif, le pluriel se fait simplement en changeant, suivant la règle commune, ـَةٌ en ـَاتٌ.

829. Si, dans le singulier féminin, soit nom, soit adjectif, la dernière radicale est devenue quiescente en perdant sa voyelle, comme dans صَلٰوةٌ ou صَلَاةٌ pour صَلَوَةٌ *prière*, غَزْوَةٌ pour غَزَوَةٌ *expédition militaire*, مَرْمَاةٌ pour مَرْمَيَةٌ *précipitée*, مَرْضَاةٌ pour مَرْضَوَةٌ *agréée*, on rétablit au pluriel le و ou le ى, quand au singulier il a

été changé en ا, et on lui rend sa voyelle : on dira donc au pluriel صَلَوَاتٌ, عَزَوَاتٌ, مُرْمَنَاتٌ et مُرْضَيَاتٌ. On observe ici, pour le changement du و en ى, la même règle que pour la formation du duel (n.° 817).

830. On observe aussi pour le *hamza* la même règle qui a lieu pour la formation du duel (n.os 817 et 819). Ex. : سَمَآءٌ, pluriel سَمَاوَاتٌ *cieux* : سَقَّاءَةٌ de سَقَّى, pluriel سَقَّآءَاتٌ ou سَقَّاوَاتٌ *porteuses d'eau* ; قِرَاءَةٌ de قَرَأَ, pluriel قِرَآءَاتٌ *leçons.*

831. Les noms propres d'homme, à moins qu'ils ne se terminent par le ة, comme طَلْحَةُ *Talha,* leurs diminutifs, les adjectifs verbaux dont le féminin se forme du masculin par l'addition du ة, et les adjectifs de la forme أَفْعَلُ ayant la signification superlative et prenant au féminin la forme فُعْلَى, enfin les adjectifs relatifs, ethniques, patronymiques, &c. comme مِصْرِيٌّ *égyptien,* شَامِيٌّ *syrien,* عَبَّاسِيٌّ *Abbaside,* forment leurs pluriels masculins régulièrement ; ce qui n'a lieu encore pour les adjectifs que lorsque le nom auquel ils se rapportent signifie un être raisonnable. Ainsi كُمَيْتٌ, qui signifie *châtain* et ne se dit que d'un certain poil de cheval, ne forme point son pluriel régulièrement. Les adjectifs de la forme أَفْعَلُ faisant au féminin فَعْلَآءُ, ceux de la forme فَعْلَانُ faisant au féminin فَعْلَى, ceux des formes فَعُولٌ, فَعِيلٌ et autres qui sont du genre commun, enfin les noms appellatifs, ont leurs pluriels d'une forme irrégulière. Les noms même et les adjectifs qui ont un pluriel régulier, ont souvent aussi des pluriels irréguliers, ce qui a lieu sur-tout, pour les adjectifs, quand ils sont employés comme noms.

832. † Cependant les diminutifs formés des noms appellatifs admettent le pluriel régulier, pourvu qu'ils aient relation à des êtres raisonnables, comme رُجَيْلٌ, diminutif de رَجُلٌ *homme,* plu-

riel رُحَلُونَ. Les mots دووِنَ, أَهْلُونَ, أَرْضُونَ, عَالَمُونَ, بَنُونَ et أُلُوا, pluriels de إِبْنٌ pour بَنَوٌ *fils*, عَالَمٌ *monde*, أَرْضٌ *terre*, أَهْلٌ *famille*, ذُو *possesseur*, *doué* et quelques autres, sont encore des exceptions à cette regle.

833. Les noms propres de femme, et les adjectifs dont le pluriel masculin est régulier, forment leur pluriel feminin regulierement. On se sert aussi du pluriel régulier feminin, 1.° pour les noms propres d'homme qui se terminent par le ة, comme طَلْحَةُ *Talha* ; 2.° pour les noms appellatifs feminins qui se terminent par un *élif* bref, comme ذِكْرَى, ou par un *élif* de prolongation suivi d'un *hamza*, comme ضَرَّآءُ *infortune* ; 3.° pour les noms des lettres de l'alphabet qui sont des deux genres, et en général pour tous les noms masculins qui n'ont ni pluriel régulier masculin, ni pluriel irregulier, comme sont les noms des mois, tels que مُحَرَّمَاتٌ et رَمَضَانَاتٌ, pluriels de مُحَرَّمٌ *moharram*, et رَمَضَانُ *ramadhan*, et ainsi des autres.

834. † Les noms d'action formés des verbes dérivés, prennent ordinairement le pluriel feminin régulier. Exemples : تَعْرِيفٌ *definition*, pluriel تَعْرِيفَاتٌ ; إِصْطِلَاحٌ *expression technique*, pluriel إِصْطِلَاحَاتٌ ; تَقَلُّبَاتٌ *revolutions*, تَصَرُّفَاتٌ *vicissitudes*, إِنْهِزَامَاتٌ *déroutes*, مُكَاتَبَاتٌ *correspondances*. On peut considerer tous ces pluriels comme venant médiatement du nom d'action, mais immédiatement du même nom augmenté de la terminaison féminine ةٌ, comme إِصْطِلَاحَةٌ, et étant alors nom d'unité (n.° 674).

Les noms d'action de la seconde forme تَفْعِيلٌ donnent souvent naissance à des pluriels rompus de la forme تَفَاعِيلُ.

835. † Beaucoup de noms d'origine étrangère, quoique signifiant des êtres du genre masculin, prennent le pluriel féminin régulier. Exemples : قُنْصُوا ou قُونْصُوا *consul*, pluriel قُونْصُوَاتٌ ;

أَغَا *aga*, pluriel أَغَوَاتٌ ; بَاشَا *pacha*, pluriel بَاشَوَاتٌ ; وُجَاقٌ *corps de milice*, pluriel وُجَاقَاتٌ.

836. † Un assez grand nombre de noms appellatifs masculins qui n'ont point de pluriels irréguliers, et quelques noms féminins qui, au singulier, n'ont point la terminaison féminine, forment leur pluriel par la terminaison اتٌ. Tels sont حَمَّامٌ *bain*, pluriel حَمَّامَاتٌ ; سُرَادِقٌ *pavillon*, pluriel سُرَادِقَاتٌ ; سَمَآءٌ *ciel*, pluriel سَمَاوَاتٌ ; أَرْضٌ *terre*, pluriel أَرَضَاتٌ (n.° 826).

837. † Enfin beaucoup d'adjectifs verbaux, employés au pluriel comme noms, adoptent le pluriel feminin regulier. Ex.: كَائِنَاتٌ *êtres*, مَوْجُودَاتٌ *choses qui existent*, مَخْلُوقَاتٌ *créatures*, مُبْتَدَعَاتٌ *productions*, مَنْظُورَاتٌ *choses visibles*, مَحْظُورَاتٌ *choses prohibées*, &c.

838. † Plusieurs noms féminins perdent au singulier leur troisième radicale, quand cette radicale est un ه, un و, ou un ى, comme أَمَةٌ pour أَمَوَةٌ *servante*, سَنَةٌ pour سَنْهَةٌ *année*, عِضَةٌ pour عِضْوَةٌ *sorte d'arbuste épineux*, ظُبَةٌ pour ظُبْوَةٌ *pointe d'épée ou de lance.* Quand ces noms prennent le pluriel régulier feminin, tantôt on leur restitue la radicale qui avoit disparu au singulier, tantôt elle demeure supprimée. Exemples: عِضَوَاتٌ, ظُبَاتٌ, كُرَاتٌ. De بِنْتٌ ou إِبْنَةٌ pour بَنَوَةٌ *fille*, et أُخْتٌ pour أَخَوَةٌ *sœur*, on dit au pluriel بَنَاتٌ et أَخَوَاتٌ. De سَنَةٌ on dit سَنَوَاتٌ, comme si la troisième radicale etoit un و. Observons à cette occasion que de أُمٌّ *mère*, on dit au pluriel, par une anomalie spéciale, أُمَّهَاتٌ.

839. † Plusieurs noms féminins, en passant du singulier au pluriel, prennent la terminaison du pluriel masculin régulier. Cela arrive particulièrement aux noms dans lesquels la troisième radicale, soit و ou ى, soit ه (n.os 725 et 726), est supprimée

et remplacée par un ة. Ainsi de سَنَةٌ *année*, se forme le pluriel سَنُونَ ; de ثُبَةٌ *bouche*, le pluriel ثُبُونَ ; de كُرَةٌ *boule*, les pluriels كُرُونَ et كِرُونَ ; de عِضَةٌ *plante épineuse*, le pluriel عِضُونَ. Observons que عِضُونَ est aussi le pluriel de عِضَةٌ *mensonge*.

Ces pluriels, quoique terminés comme les pluriels masculins réguliers, sont néanmoins classés dans la catégorie des pluriels rompus ou irréguliers, et cela avec raison, parce que bien qu'ils aient la terminaison des pluriels masculins réguliers, ils peuvent ne pas conserver toutes les lettres et les voyelles du singulier. Il en est de même de بَنُونَ, pluriel de إِبْنٌ *fils* ; أَرَضُونَ, pluriel de أَرْضٌ *terre*, &c. (n.° 832).

840. On peut compter vingt-huit formes de pluriels irréguliers pour les noms ou les adjectifs dérivés des racines trilitères et qui n'ajoutent aucune lettre avant les radicales, si ce n'est l'*élif* dans les adjectifs de la forme أَفْعَلُ ; et chacune de ces formes répond à une ou plusieurs formes de noms ou d'adjectifs singuliers. Voici le tableau de ces formes de pluriels irréguliers, et des singuliers auxquels chacune d'elles appartient le plus ordinairement.

Il faut toutefois observer que ces rapports entre les formes des pluriels et celles des singuliers, sont sujets à beaucoup d'exceptions, et ne doivent pas être pris à la rigueur.

841. *I.re Forme,* فُعَلٌ.

Cette forme appartient, 1.° aux singuliers de la forme فُعْلَةٌ, et à ceux de la forme فُعْلَى, féminin de أَفْعَلُ. Exemples : غُرَّةٌ, pluriel غُرَرٌ *taches blanches sur le front d'un cheval ;* تُحْفَةٌ, pluriel تُحَفٌ *présens ;* كُبْرَى, pluriel كُبَرٌ *très-grandes ;* أُخْرَى, pluriel أُخَرٌ *autres ;*

2.° A quelques singuliers des formes فَعْلَةٌ et فِعْلَةٌ. Exemples :

قَرْيَةٌ, pluriel قُرًى *bourgs ;* لِحْيَةٌ, pluriel لُحًى *moustaches*, pour قُرَىٌ et لُحَىٌ (n.os 221 et 222).

842. *II.e Forme*, فُعْلٌ.

Cette deuxième forme appartient aux adjectifs masculins de la forme أَفْعَلُ, n'ayant point la signification comparative ou superlative, et à leurs féminins de la forme فَعْلَآءُ. Ex. : أَحْمَرُ, féminin حَمْرَآءُ, pluriel حُمْرٌ *rouges ;* أَسْوَدُ, féminin سَوْدَآءُ, pluriel سُودٌ *noirs ;* أَبْيَضُ, féminin بَيْضَآءُ, pluriel بِيضٌ, pour بُيْضٌ *blancs* (n.° 227).

843. *III.e Forme*, فُعُلٌ.

Cette forme appartient, 1.° aux noms des formes فِعَالٌ et فَعَالٌ, dont la racine n'est ni sourde ni défectueuse, et à ceux des formes فَعِيلٌ, فَعِيلَةٌ et فَعُولٌ, qui ne viennent pas d'une racine défectueuse. Exemples : كِتَابٌ, pluriel كُتُبٌ *livres ;* سَرِيرٌ, pluriel سُرُرٌ *trônes ;* عَمُودٌ, pluriel عُمُدٌ *colonnes ;* سَفِينَةٌ, pluriel سُفُنٌ *vaisseaux ;* صَحِيفَةٌ, pluriel صُحُفٌ *feuilles d'un livre ;*

2.° A quelques noms des formes فِعْلٌ, فَعَلٌ et فُعْلَةٌ ; comme نِمْرٌ, pluriel نُمُرٌ *léopards ;* أَسَدٌ, pluriel أُسُدٌ *lions ;* بُسْرَةٌ, pluriel بُسُرٌ *dattes vertes ;*

3.° Aux adjectifs verbaux des formes فَعِيلٌ et فَعُولٌ, qui n'ont pas la signification passive, comme نَذِيرٌ, pluriel نُذُرٌ *prédicateurs ;* صَبُورٌ, pluriel صُبُرٌ *patiens ;* et même à quelques-uns dont le sens est passif, comme رَسُولٌ, pluriel رُسُلٌ *envoyés.*

On peut substituer un *djezma* au *dhamma* de la seconde radicale, ce qui a lieu sur-tout quand elle est un و ; si elle est un ى, le *dhamma* de la première se change en *kesra.* Exemple : سَيَالٌ *plante épineuse*, pluriel سُيُلٌ, et par contraction, سِيلٌ (n.° 227).

844. *IV.e Forme*, فِعَلٌ.

La quatrième forme appartient aux singuliers de la forme فِعْلَةٌ. Exemples : سِكَّةٌ, pluriel سِكَكٌ *monnaies* ; بِيعَةٌ, pluriel, بِيَعٌ *églises* ; قِطْعَةٌ, pluriel قِطَعٌ *fragmens.*

845. *V.e Forme*, فِعَالٌ.

La cinquième forme appartient, 1.° aux singuliers des formes فَعْلٌ, فِعْلٌ, فُعْلٌ, فَعَلٌ, فَعْلَةٌ et فُعْلَةٌ. Exemples : بَحْرٌ, pluriel بِحَارٌ *mers* ; كَعْبٌ, pluriel كِعَابٌ *chevilles* ; قِدْحٌ, pluriel قِدَاحٌ *javelots* ; رُمْحٌ, pluriel رِمَاحٌ *lances* ; رَجُلٌ, pluriel رِجَالٌ *hommes* ; قَصْعَةٌ, pluriel قِصَاعٌ *écuelles* ; رُقْعَةٌ, pluriel رِقَاعٌ *morceaux d'étoffe ou de papier* ; ثَوْبٌ, pluriel ثِيَابٌ pour ثِوَابٌ (n.° 205), *habits* ; ذِئْبٌ, pluriel ذِئَابٌ *loups*,

2.° Aux noms des formes فَعَلٌ et فَعَلَةٌ, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à une racine sourde ou défectueuse. Exemples : جَبَلٌ, pluriel جِبَالٌ *montagnes* ; رَقَبَةٌ, pluriel رِقَابٌ *cous* ;

3.° Aux adjectifs masculins et féminins des formes فَعْلٌ, فَعْلَانٌ et فَعْلَانَةٌ, فُعْلَانٌ et فُعْلَانَةٌ, فَعِيلٌ et فَعِيلَةٌ ; mais quant à ces derniers, ils n'adoptent cette forme de pluriel que lorsqu'ils n'ont pas la signification passive. Exemples : صَعْبٌ, pluriel صِعَابٌ *difficiles* ; نَدْمَانٌ, féminin نَدْمَانَةٌ, pluriel نِدَامٌ *repentans* ; خُمْصَانٌ, féminin خُمْصَانَةٌ, pluriel خِمَاصٌ *affamés* ; شَرِيفٌ, féminin شَرِيفَةٌ, pluriel شِرَافٌ *nobles, illustres.*

846. *VI.e Forme*, فُعُولٌ.

Cette forme appartient aux noms des formes فُعْلٌ, فَعْلٌ, فِعْلٌ, فَعَلٌ et فَعِلٌ, et rarement aux adjectifs de la forme فَاعِلٌ. Exemples : بَحْرٌ, pluriel بُحُورٌ *mers* ; جُنْدٌ, pluriel جُنُودٌ *bataillons* ; نِمْسٌ, pluriel نُمُوسٌ *belettes* ; أَسَدٌ, pluriel أُسُودٌ *lions* ; كَبِدٌ, pluriel

كُنُودٌ *joies;* سَاهِدٌ, pluriel سُهُودٌ *témoins;* بُكِيٌّ et بِكِيٌّ pour بُكُوىٌ (n.° 213), pluriel de بَاكٍ *pleurans;* حُثِيٌّ et حِثِيٌّ pour حُثُوىٌ, pluriel de جَاثٍ *assis sur les genoux.*

847. *VII.ᵉ et VIII.ᵉ Formes,* فُعَّلٌ et فُعَّالٌ.

Ces deux formes appartiennent aux adjectifs verbaux des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ, avec cette difference que la forme فُعَّالٌ appartient exclusivement au masculin. Exemples : كَاتِبٌ, pluriel كُتَّابٌ *écrivains;* حَاكِمٌ, pluriel حُكَّمٌ et حُكَّامٌ *juges;* غَازٍ pour غَازِىٌ, pluriel غُزَّآءٌ pour غُزَّاوٌ (n.° 232), et غُــزَّى pour غُزَّىٌ (n.° 222) *combattans;* طَآئِعٌ, pluriel طُوَّعٌ *obeissans;* نَآئِمٌ, pluriel نُوَّمٌ *endormis;* غَآئِبٌ, pluriel غُيَّبٌ *absens;* بَاهِلَةٌ, pluriel بُهَّلٌ *femelles de chameau qu'on laisse errer librement.*

848. *IX.ᵉ Forme,* فَعَلَةٌ.

Cette forme appartient aux adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui s'appliquent à des êtres raisonnables et ne viennent pas d'une racine défectueuse. Exemples : كَامِلٌ, pluriel كَمَلَةٌ *parfaits;* بَارٌّ pour بَارِرٌ, pluriel بَرَرَةٌ, sans contraction, *innocens;* حَآئِكٌ, pluriel حَوَكَةٌ, et, avec contraction, حَاكَةٌ (n.° 233), *tisserands;* بَآئِعٌ, pluriel بَاعَةٌ pour بَيَعَةٌ *vendeurs.*

849. *X.ᵉ Forme,* فُعَلَةٌ.

Cette forme appartient presque exclusivement aux adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui derivent d'une racine defectueuse et s'appliquent à des êtres raisonnables. Exemples : غَازٍ, pluriel غُزَاةٌ pour غُزَوَةٌ *combattans;* قَاضٍ, pluriel قُضَاةٌ pour قُضَيَةٌ *juges;* رَامٍ, pluriel رُمَاةٌ pour رُمَيَةٌ *archers.*

850. XI.^e Forme, فِعَلَةٌ.

La onzieme forme appartient aux noms de la forme فُعْلٌ, et à quelques noms des formes فَعْلٌ et فِعْلٌ. Exemples : دُبٌّ, pluriel دِبَبَةٌ, sans contraction, *ours* ; كُوزٌ, pluriel كِوَزَةٌ *cruches* ; زَوْجٌ, pluriel زِوَجَةٌ *époux* ; قِرْدٌ, pluriel قِرَدَةٌ *singes*.

851. XII.^e Forme, فِعْلَةٌ.

La douzième forme appartient à des noms des formes فَعْلٌ, فُعْلٌ, فَعَلٌ, فَعَالٌ, فُعَالٌ et فَعِيلٌ. Exemples : ثَوْرٌ, pluriel ثِيرَةٌ *taureaux* ; أَخٌ pour أَخَوٌ, pluriel إِخْوَةٌ *frères* ; غُصْنٌ, pluriel غِصْنَةٌ *branches* ; غَزَالٌ, pluriel غِزْلَةٌ *gazelles* ; غُلَامٌ, pluriel غِلْمَةٌ *esclaves* ; صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ, pluriel صِبْيَةٌ *jeunes enfans* (1).

852. XIII.^e Forme, أَفْعُلٌ.

La treizieme forme appartient, 1.° aux noms de la forme فَعْلٌ, et quelquefois à ceux des formes فَعَلٌ, فِعْلٌ et فُعْلٌ, pourvu qu'ils ne dérivent pas d'une racine concave. Exemples : بَحْرٌ, pluriel أَبْحُرٌ *mers* ; وَجْهٌ, pluriel أَوْجُهٌ *visages* ; دَلْوٌ, pluriel أَدْلٍ pour أَدْلُوٌ (n.° 211), *seaux* ; عَصًا pour عَصَوٌ, pluriel أَعْصٍ pour أَعْصُوٌ *bâtons* ; ضِلْعٌ, pluriel أَضْلُعٌ *côtes* ; رِجْلٌ, pluriel أَرْجُلٌ *pieds* ; قُفْلٌ, pluriel أَقْفُلٌ *serrures* ; قَدَمٌ, pluriel أَقْدُمٌ *pieds* ; جَبَلٌ, pluriel أَجْبُلٌ *montagnes* ;

2.° Aux noms féminins de quatre lettres qui ne se terminent point par un ة, et qui, après la deuxieme radicale, ont une lettre quiescente, comme ذِرَاعٌ, pluriel أَذْرُعٌ *bras* ; يَمِينٌ, pluriel أَيْمُنٌ *sermens*.

---

(1) Suivant l'auteur du *Kamous*, رِجْلَةٌ est un des pluriels de رَاجِلٌ.

3.° Elle appartient aussi, quoique par un usage contraire à l'analogie, à des noms de diverses formes autres que celles que nous avons indiquées, et même à des singuliers qui viennent de racines concaves. Exemples : سَبُعٌ, pluriel أَسْبُعٌ *lions ;* نَهَارٌ, pluriel أَنْهُرٌ *jours ;* عَيْنٌ, pluriel أَعْيُنٌ *yeux ;* دَارٌ, pluriel أَدْوُرٌ (n.° 206), *maisons*, &c.

853. *XIV.e Forme,* أَفْعَالٌ.

La quatorzième forme appartient, 1.° aux noms de trois lettres de toutes les formes, mais rarement à ceux des formes فُعَلٌ et فَعْلٌ. Exemples : مَطَرٌ, pluriel أَمْطَارٌ *pluies ;* إِبِلٌ, pluriel آبَالٌ *chameaux ;* رَحًا, pluriel أَرْحَآءٌ *meules ;* خِثْيٌ, pluriel أَخْثَآءٌ *fientes de bœuf ;* إِسْمٌ pour سُمْوٌ, pluriel أَسْمَآءٌ *noms ;* إِبْنٌ pour بَنَوٌ, pluriel أَبْنَآءٌ *fils ;* قُفْلٌ, pluriel أَقْفَالٌ *serrures ;* نَمِرٌ, pluriel أَنْمَارٌ *léopards ;* عَضُدٌ, pluriel أَعْضَادٌ *bras ;* طُنُبٌ, pluriel أَطْنَابٌ *cordages ;* رُطَبٌ, pluriel أَرْطَابٌ *dattes ;* فَرْخٌ, pluriel أَفْرَاخٌ *poussins* (1);

2.° Aux noms de la forme فَعْلٌ venant d'une racine concave, ou ayant un و pour première radicale. Exemples : سَيْفٌ, pluriel أَسْيَافٌ *épées ;* يَوْمٌ, pluriel أَيَّامٌ pour أَيْوَامٌ (n.° 231), *jours ;* وَقْتٌ, pluriel أَوْقَاتٌ *temps ;*

3.° Aux adjectifs des formes فَاعِلٌ et فَعِيلٌ, pourvu que ces

---

(1) Il n'est pas inutile d'observer que de شَيْءٌ *chose*, on forme le pluriel أَشْيَآءُ et non أَشْيَآءٌ. On a un exemple de cela dans l'Alcoran, sur. 5, vers. 101, où on lit عَنْ أَشْيَآءَ, et non pas, comme sembleroit l'exiger l'analogie, عَنْ أَشْيَآءٍ. Djewhari, qui en fait l'observation dans son dictionnaire, rapporte les subtilités auxquelles divers grammairiens célèbres ont eu recours pour rendre raison de cette anomalie. *Voyez* ce passage dans le fragment du *Sihah*, publié par Ever. Scheidius, sous ce titre : *Abu Nasri Ismaëlis.... purioris sermonis arabici Thesaurus, vulgo dictus Liber Sihah*, &c. pag. 129.

derniers n'aient pas la signification passive, et à quelques autres, mais rarement. Exemples : طَاهِرٌ, pluriel أَطْهَارٌ *purs ;* شَرِيفٌ, pluriel أَشْرَافٌ *nobles ;* عَدُوٌّ, pluriel أَعْدَآءٌ (n.° 232), *ennemis ;* مَيْتٌ pour مَيِّتٌ ou مَيْوِتٌ, pluriel أَمْوَاتٌ *morts.*

854. *XV.ᵉ Forme,* أَفْعِلَةٌ.

Cette forme appartient aux noms de quatre lettres dont la pénultième est un ا, un و ou un ى quiescent, et sur-tout à ceux des formes فَعَالٌ et فِعَالٌ dont la racine est sourde ou défectueuse. Exemples : جَنَاحٌ, pluriel أَجْنِحَةٌ *ailes ;* إِلَهٌ pour إِلَاهٌ, pluriel آلِهَةٌ *dieux ;* عَمُودٌ, pluriel, أَعْمِدَةٌ *colonnes ;* رَغِيفٌ, pluriel أَرْغِفَةٌ *gâteaux ;* بَتَاتٌ, pluriel أَبِتَّةٌ pour أَبْتِتَةٌ *meubles ;* إِمَامٌ, pluriel أَيِمَّةٌ pour أَأْمِمَةٌ *imams ;* قَبَآءٌ, pluriel أَقْبِيَةٌ *camisoles.*

Elle correspond spécialement aux adjectifs de la forme فَعِيلٌ, provenant de racines sourdes ou défectueuses. Exemples : عَزِيزٌ, pluriel أَعِزَّةٌ *magnifiques ;* صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ (n.° 215), pluriel أَصْبِيَةٌ *jeunes gens.*

855. *XVI.ᵉ Forme,* فَوَاعِلُ.

La seizième forme appartient aux noms des formes فَاعَلٌ et فَاعِلٌ, aux noms et adjectifs féminins des formes فَاعِلَةٌ et فَاعِلَآءٌ, et quelquefois, mais rarement, aux adjectifs verbaux masculins de la forme فَاعِلٌ. Exemples : طَابَقٌ, pluriel طَوَابِقُ *poêles ;* صَاعِقَةٌ, pluriel صَوَاعِقُ *foudres ;* قَالِبٌ, pluriel قَوَالِبُ *moules ;* قَاصِعَآءٌ, pluriel قَوَاصِعُ *trous d'un mulot ;* قَادِمَةٌ, pluriel قَوَادِمُ *pennes rectrices de l'aile ;* فَارِسٌ, pluriel فَوَارِسُ *cavaliers ;* تَابِعٌ, pluriel تَوَابِعُ *suivans.* Les adjectifs verbaux masculins ne prennent cette forme de pluriel, et, en général, ne forment leur pluriel irrégulièrement, que quand ils sont employés comme noms.

Dans les pluriels féminins des adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui appartiennent à des racines défectueuses, on supprime le ى final, et on lui substitue une voyelle nasale : on dit donc جَوَارٍ et غَوَانٍ pour جَوَارِى et غَوَانِى. Quand il n'y a pas de voyelle nasale, le ى reparoît, comme dans اَلْجَوَارِى pour اَلْجَوَارِى.

856. XVII.e Forme, فَعَائِلُ.

Cette forme appartient aux noms féminins singuliers de quatre lettres dont la troisième est un ا, un و ou un ى servile ou quiescent après une voyelle homogène, et aux noms féminins des mêmes formes qui ajoutent à ces quatre lettres le ة final. Exemples : سَحَابَةٌ, pluriel سَحَائِبُ *nuages ;* عَجُوزٌ, pluriel عَجَائِزُ *vieilles femmes ;* عَجِيبَةٌ, pluriel عَجَائِبُ *merveilles.*

Le ى dans cette forme n'est point radical ; c'est primitivement un أ qui se change en ى, parce qu'il a pour voyelle un *kesra.* Je ne rapporte pas à cette forme les pluriels des quadrilitères, comme جَوَاهِرُ, pluriel de جَوْهَرٌ *pierre précieuse ;* ils appartiennent plutôt à la forme فَعَالِلُ ci-après.

Les pluriels de cette forme et de la précédente n'ont pas de voyelle nasale.

857. XVIII.e Forme, فِعْلَانٌ.

Cette forme appartient aux noms singuliers des formes فُعَالٌ, فَعَالٌ et فُعَلٌ, et à quelques noms des formes فُعْلٌ, فَعْلٌ et فَاعِلٌ dont la racine est concave. Ex. : غُلَامٌ, pluriel غِلْمَانٌ *jeunes hommes ;* غَزَالٌ, pluriel غِزْلَانٌ *gazelles ;* صُرَدٌ, pluriel صِرْدَانٌ *sorte d'oiseaux ;* حُوتٌ, pluriel حِيتَانٌ *poissons ;* تَاجٌ, pluriel تِيجَانٌ *couronnes ;* حَائِطٌ, pluriel حِيطَانٌ *murailles de clôture ;* أَخٌ *frère* fait aussi au pluriel إِخْوَانٌ. Quelques noms dont les singuliers appartiennent à d'autres formes, admettent aussi celle-ci au

pluriel. Exemples : صَبِيٌّ, pluriel صِبْيَانٌ *jeunes enfans* ; فَتًى, pluriel فِتْيَانٌ *enfans* ; ظَلِيمٌ, pluriel ظِلْمَانٌ *autruches mâles.*

858. *XIX.^e Forme*, فُعْلَانٌ.

Cette forme appartient aux noms singuliers des formes فَعَلٌ, فَعْلٌ, فَعِيلٌ, et à quelques adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ dont la racine n'est point concave, mais seulement lorsque ces adjectifs sont employés comme noms. Exemples : بَلَدٌ, pluriel بُلْدَانٌ *villes* ; بَطْنٌ, pluriel بُطْنَانٌ *pennes* ; سَقْفٌ, pluriel سُقْفَانٌ *toits* ; رَغِيفٌ, pluriel رُغْفَانٌ *gâteaux* ; فَارِسٌ, pluriel فُرْسَانٌ *cavaliers.*

859. *XX.^e Forme*, فُعَلَاءُ.

Cette forme appartient aux adjectifs masculins de la forme فَعِيلٌ n'ayant pas le sens passif, et à quelques-uns de la forme فَاعِلٌ dont la racine n'est ni concave ni défectueuse, et qui ont relation à un être raisonnable. Exemples : فَقِيرٌ, pluriel فُقَرَآءُ *pauvres* ; أَمِيرٌ, pluriel أُمَرَآءُ *princes* ; رَئِيسٌ pour رَأْسٌ, pluriel رُؤَسَآءُ (n.° 186) *chefs* (1); شَاعِرٌ, pluriel شُعَرَآءُ *poëtes.* Le nom خَلِيفَةٌ *khalife*, qui est masculin, quoiqu'il ait la terminaison féminine, fait au pluriel خُلَفَآءُ. Il y a aussi quelques singuliers qui adoptent cette forme au pluriel, quoiqu'ils dérivent d'une racine défectueuse ou qu'ils ne soient pas de la forme فَعِيلٌ.

Lorsque le pluriel de la forme فُعَلَاءُ répond à un singulier d'une forme autre que فَعِيلٌ, comme, par exemple, شُعَرَآءُ qui correspond au singulier شَاعِرٌ, on peut supposer, avec les grammairiens arabes, que le singulier de la forme فَعِيلٌ a été usité autrefois, mais est tombé en désuétude.

---

(1) C'est à tort que Golius a écrit رُؤُسَآءُ.

Ce principe étymologique est applicable, en général, aux pluriels irreguliers qui s'éloignent de l'analogie ordinaire.

860. *XXI.e Forme*, أَفْعِلَآءُ.

Cette forme appartient aussi aux singuliers de la forme فَعِيلٌ, mais presque exclusivement à ceux dont la racine est concave ou défectueuse. Exemples : حَبِيبٌ, pluriel أَحِبَّآءُ *amis ;* غَنِيٌّ, pluriel أَغْنِيَآءُ *riches ;* صَدِيقٌ, pluriel أَصْدِقَآءُ *véridiques.*

Il faut observer que les pluriels de cette forme et de la précédente n'ont pas de voyelle nasale.

861. *XXII.e Forme*, فَعْلَى.

Cette forme appartient aux adjectifs des formes فَاعِلٌ, فَعِيلٌ, فَعِلٌ et أَفْعَلُ, qui signifient *douleur, blessure, destruction ;* mais elle appartient plus rarement à ceux des trois dernières formes, et dans ce cas elle vient, suivant toute apparence, d'un singulier de la forme فَعِيلٌ, lequel a cessé d'être usité. Exemples : جَرِيحٌ, pluriel جَرْحَى *blessés ;* قَتِيلٌ, pluriel قَتْلَى *tués ;* هَالِكٌ, pluriel هَلْكَى *périssans ;* صَرِيعٌ, pluriel صَرْعَى, *renversés par terre;* أَحْمَقُ ou حَمِقٌ, pluriel حَمْقَى *fous ;* مَيِّتٌ, pluriel مَوْتَى *morts.*

Les adjectifs de la forme فَعْلَانُ prennent aussi au pluriel la forme فَعْلَى. Exemples. كَسْلَانُ, pluriel كَسْلَى *paresseux ;* غَضْبَانُ, pluriel غَضْبَى *colères ;* غَرْثَانُ, pluriel غَرْثَى *affamés.* Mais peut-être devroit-on, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, rapporter ces pluriels à des singuliers usités ou inusités, des formes فَعِيلٌ et فَعِلٌ, comme كَسِيلٌ et غَضِبٌ (1).

---

(2) L'adjectif كَيِّسٌ fait au pluriel كَيْسَى, suivant l'auteur du *Kamous :* c'est une forme insolite. Cependant Hariri, dans sa XLVI.e séance (pag. 546 de

862. *XXIII.e Forme*, فَعَالِى.

Elle appartient aux noms singuliers des formes فَعْلَآءُ, فَعْلَى et فِعْلَى, et aux adjectifs féminins des formes فَعْلَآءُ et فُعْلَى. Exemples : صَحْرَآءُ, pluriel صَحَارِى *champs ;* عَذْرَآءُ, pluriel عَذَارِى *vierges ;* فَتْوَى, pluriel فَتَاوِى ; ذِفْرَى, pluriel ذَفَارِى *losses du crâne ;* حُبْلَى, pluriel حَبَالِى *femmes enceintes.* De أَرْضٌ *terre*, on forme aussi أَرَاضِى ; et pareillement de لَيْلٌ *nuit*, لَيَالِى, et de أَهْلٌ *famille*, أَهَالِى. On dit aussi avec la voyelle nasale لَيَالٍ et أَهَالٍ.

863. *XXIV.e Forme*, فَعَالَى.

Cette forme appartient,

1.° Aux mêmes noms et adjectifs que la précédente. Exemples : عَذْرَآءُ, pluriel عَذَارَى ; ذِفْرَى, pluriel ذَفَارَى ; فَتْوَى, pluriel فَتَاوَى ;

2.° Aux adjectifs de la forme فَعْلَانُ. Exemples : سَكْرَانُ, plur. سَكَارَى *ivres ;* عَجْلَانُ, pluriel عَجَالَى *prompts ;* نَدْمَانُ, pluriel نَدَامَى *repentans ;* غَرْثَانُ, pluriel غَرَاثَى *affamés.* Il faut observer que lorsque cette forme de pluriel appartient au singulier de la forme فَعْلَانُ, on peut donner à la première radicale pour voyelle un *dhamma* ou un *kesra*, au lieu du *fatha*. Ainsi de سَكْرَانُ *ivre*, on peut dire سُكَارَى ou سِكَارَى ; de كَسْلَانُ *paresseux*, on dit au pluriel كَسَالَى, كُسَالَى et كِسَالَى.

3.° Elle appartient aux féminins de la forme فَعِيلَةٌ qui viennent d'une racine défectueuse. Exemples : هَدِيَّةٌ, pluriel هَدَايَا *présens ;* مَنِيَّةٌ, pluriel مَنَايَا *trépas.* Le ى final se change ici en ا, à cause qu'il est précédé d'un autre ى (n.° 223).

---

mon édition), dit qu'il n'y a que les deux noms ظَرِبَانٌ et حَجَلٌ qui aient au pluriel la forme فِعْلَى.

Ces derniers pluriels, au surplus, suivant les grammairiens arabes, appartiennent réellement à la forme فَعَآيِلُ; on y change le *kesra* du ى en *fatha*, et la dernière radicale en *élif* (1). Ainsi, suivant eux, خَطَايَا *péchés*, et مَطَايَا *montures*, sont pour خَطَايِئُ et مَطَايِوُ.

864. *XXV.e Forme,* فَعِيلٌ.

Cette forme, qui est peu usitée, appartient aux singuliers des formes فَعْلٌ, فِعَالٌ et فَاعِلٌ. Exemples : عَبْدٌ, pluriel عَبِيدٌ *esclaves;* حِمَارٌ, pluriel حَمِيرٌ *ânes;* كَلْبٌ, pluriel كَلِيبٌ *chiens;* غَازٍ, pluriel غَزِيٌّ *soldats;* عَادٍ, pluriel عَدِيٌّ *coureurs.*

865. *XXVI.e Forme,* فُعُولَةٌ.

Cette forme, qui est pareillement peu usitée, appartient aux singuliers de la forme فَعْلٌ. Exemples : بَعْلٌ, pluriel بُعُولَةٌ *maris;* خَيْطٌ, pluriel خُيُوطَةٌ *fils;* عَمٌّ, pluriel عُمُومَةٌ *oncles paternels;* خَالٌ, pluriel خُؤُولَةٌ (n.° 204), *oncles maternels;* عَيْرٌ, pluriel عُيُورَةٌ *onagres.*

866. *XXVII.e Forme,* فِعَالَةٌ.

Cette forme appartient à des singuliers des formes فَعَلٌ et فَاعِلٌ. Exemples : حَجَرٌ, pluriel حِجَارَةٌ *pierres;* صَاحِبٌ, pluriel صِحَابَةٌ *compagnons :* on dit aussi صَحَابَةٌ.

867. *XXVIII.e Forme,* فَعَلٌ.

Un petit nombre de singuliers des formes فَعَلَةٌ, فَعْلَةٌ et فَاعِلٌ

---

(1) *Voyez* le *Sihah*, aux mots خَطِيئَةٌ et مَطِيَّةٌ, et la Grammaire d'*Ebn-Farhât*, man. ar. n.° 1295 A, fol. 56 *verso*.

ont au pluriel la forme فَعَلٌ. Exemples : بَكَرَةٌ, pluriel بَكَرٌ *poulies*, حَلَقَةٌ, pluriel حَلَقٌ *anneaux* ; نَاهِلٌ, pluriel نَهَلٌ *chameaux qui s'abreuvent pour la première fois* ; طَالِبٌ, pluriel طَلَبٌ *gens qui cherchent*.

868. On a pu remarquer, dans ce qui précède, qu'un même singulier est susceptible de diverses formes de pluriels ; aussi arrive-t-il souvent qu'un nom forme son pluriel de plusieurs manières. Quelques-uns ont en même temps un pluriel regulier et un ou plusieurs pluriels irréguliers ; d'autres n'ont pas de pluriel régulier, mais admettent divers pluriels irréguliers. Exemples : شَاهِدٌ, pluriel شَاهِدُونَ, شَوَاهِدُ et شُهُودٌ *témoins* ; غَازٍ, pluriel غَازُونَ, غُزَّآءُ, غَزِيٌّ, غُزًّى et غُزَاةٌ *guerriers* ; عَبْدٌ, pluriel عِبَادٌ, عُبُودٌ, عَبِيدٌ, أَعْبُدٌ et عُبْدَانٌ *serviteurs* ; عَيْنٌ, pluriel عُيُونٌ, أَعْيَانٌ et أَعْيُنٌ *yeux, sources, princes* ; أَرْضٌ, pluriel أَرَضَاتٌ, أَرْضُونَ, أَرَضُونَ, آرَاضٌ, أُرُوضٌ, أُرُضٌ et أَرَاضِى *terres*.

869. Il ne faut pas croire cependant qu'on puisse donner indifféremment à un nom singulier tous les pluriels dont sa forme est susceptible. Ainsi نَفْسٌ *ame*, fait au pluriel نُفُوسٌ et أَنْفُسٌ ; mais on ne peut pas dire نِفَاسٌ, نِفْسَةٌ, نُفْسَانٌ, quoique ces diverses formes de pluriels puissent appartenir à des singuliers de la forme فَعْلٌ. Le singulier رَجُلٌ *homme* n'a que le seul pluriel رِجَالٌ : on dit aussi, il est vrai, رِجَالَاتٌ et أَرَاجِلُ ; mais ce sont là des pluriels de pluriels, comme on le verra plus loin. Le singulier أَمْرٌ *affaire* n'a pas d'autre pluriel que أُمُورٌ. Il n'y a que l'usage qui puisse servir de règle sur ce sujet.

870. Il y a aussi quelques noms qui admettent des pluriels d'une forme toute particulière. Ainsi on peut dire au pluriel de عَبْدٌ *esclave*, عِبِدَّا, عَبِدَّآءُ et عِبِدَّآءُ. Mais c'est aux dictionnaires à faire connoître ces formes insolites.

871. Lorsqu'un singulier susceptible de diverses significations admet plusieurs formes de pluriels, il arrive fréquemment que certains pluriels sont affectés spécialement, ou même exclusivement, à certaines significations. Par exemple, عَيْنٌ signifie *œil*, *fontaine* ou *source*, *substance* ou *essence propre d'une chose*, *personnage distingué*. Au pluriel on dit عُيُونٌ, أَعْيُنٌ et أَعْيَانٌ; mais, de ces trois formes de pluriels, les deux premières répondent aux deux premières significations, et la troisième seule aux deux dernières significations. De même le mot بَطْنٌ signifie *ventre* ou *intérieur*, *tribu*, *penne* des ailes d'un oiseau. Dans le premier sens on dit au pluriel بُطُونٌ et أَبْطُنٌ; dans le second, بُطُونٌ et أَبْطُنٌ; enfin, dans le troisième, بُطْنَانٌ.

872. † Les pluriels reguliers, et ceux des douzième, treizième, quatorzieme et quinzieme formes (n.os 851 à 854), sont nommés جُمُوعٌ قِلَّةٍ *pluriels de petite pluralité*, par opposition aux autres formes que l'on appelle جُمُوعٌ كَثْرَةٍ *pluriels de grande pluralité;* les premiers ne s'emploient que depuis trois jusqu'à dix. Cette observation, cependant, ne s'applique qu'aux noms qui ont plusieurs formes de pluriels. Lorsque le pluriel de l'une de ces quatre formes est unique, il s'emploie, comme ceux des autres formes, indistinctement.

873. Les pluriels de la seizième forme et de la dix-septième (n.os 855 et 856), et tous les pluriels quadrilitères dont nous allons parler, sont nommés أَقْصَى ٱلْجُمُوعِ et مُنْتَهَى ٱلْجُمُوعِ, c'est-à-dire, *pluriels des dernières formes plurielles*, parce que les grammairiens arabes placent ces formes les dernières dans les listes des formes des pluriels irréguliers (1).

---

(1) Suivant M. Lumsden (*a Grammar of the arab. language*, pag. 579), ces pluriels sont ainsi nommés, parce qu'on ne peut pas en former de nouveaux pluriels irreguliers, et que la seule manière d'en former de nouveaux pluriels, est de leur ajouter la terminaison du pluriel féminin régulier اتٌ; ainsi, si de

874. Passons aux formes de pluriels des noms ou adjectifs quadrilitères, et de ceux de cinq lettres et plus.

875. *XXIX.e Forme*, فَعَالِلُ, تَفَاعِلُ, مَفَاعِلُ et أَفَاعِلُ.

Les noms de quatre lettres, non compris le ة final, soit qu'ils dérivent d'une racine trilitère par l'addition d'un ت, d'un م, ou d'un ا, avant les radicales, soit que les quatre lettres soient radicales (n.os 259 et 263), ont toujours au pluriel la forme فَعَالِلُ sous laquelle je comprends les formes تَفَاعِلُ, مَفَاعِلُ et أَفَاعِلُ, qui appartiennent aux singuliers dans lesquels il y a un م ou un أ servile avant les trois radicales. Exemples : ضِفْدَعٌ, pluriel ضَفَادِعُ *grenouilles*; قَنْطَرَةٌ pluriel قَنَاطِرُ *ponts*; تَجْرِبَةٌ, pluriel تَجَارِبُ *expériences*; مَزْبَلَةٌ, pluriel مَزَابِلُ *lieux où l'on amasse le fumier*; مَعِيشَةٌ pour مَعْيِشَةٌ, pluriel مَعَايِشُ *vivres*; أُصْبُعٌ, pluriel أَصَابِعُ *doigts*.

876. † Dans les pluriels de la forme مَفَاعِلُ qui viennent de racines concaves où la seconde radicale est un ى, comme مَعَايِشُ dérivé de عَاشَ pour عَيَشَ, le ى qui se trouve après l'*élif* est la seconde radicale elle-même, et ne doit pas être écrit avec un *hamza*, comme on écrit le ى qui est après l'*élif* dans la dix-septième forme (n.° 856), فَعَائِلُ. Ainsi on écriroit مَسَائِحُ avec un *hamza*, au pluriel de مَسِيحَةٌ *boucle de cheveux*, de la racine مَسَحَ; mais on écrira sans *hamza* مَسَايِحُ, pluriel de مَسَاحٌ ou مَسَاحَةٌ

مَسَاجِدُ, pluriel de مَسْجِدٌ *mosquée*, on vouloit former un nouveau pluriel, il faudroit dire مَسَاجِدَاتٌ. Je ne doute point que M. Lumsden n'ait suivi, dans l'explication qu'il donne de cette dénomination, quelque grammairien arabe; mais je la regarde comme une pure subtilité, et je préfère la raison que j'en ai donnée.

espace à parcourir, nom de temps ou de lieu, dérivé de la racine ساح pour سَيَحَ (1).

Dans les pluriels de la même forme qui viennent d'une racine concave dont la seconde radicale est un و, tantôt on conserve le و, tantôt on le change en ى ou en *hamza*. Ainsi de مُصِيبَةٌ *accident fâcheux*, qui vient de صَابَ pour صَوَبَ, on dit au pluriel مَصَاوِبُ, مَصَايِبُ et مَصَآئِبُ ; de مَنَارَةٌ *fanal*, on dit مَنَاوِرُ, مَنَايِرُ et مَنَآئِرُ ; de مَغَارَةٌ *caverne*, مَغَايِرُ.

877. Les adjectifs de la forme أَفْعَلُ, signifiant des comparatifs ou superlatifs, admettent au pluriel la forme des quadrilitères, mais seulement quand ils sont employés comme noms. Exemples: أَسْوَدُ *noir*, pluriel أَسَاوِدُ *serpens dont la peau est noire*; أَكْبَرُ *très-grand*, pluriel أَكَابِرُ *les grands d'un royaume.*

878. *XXX.e Forme*, فَعَالِيلُ, تَفَاعِيلُ, مَفَاعِيلُ, أَفَاعِيلُ et فَوَاعِيلُ.

Si le singulier est de cinq lettres, la dernière étant précédée de l'une des lettres ا, و et ى, quiescente, on met un ى quiescent avant la dernière lettre du pluriel, ce qui lui donne alors la forme فَعَالِيلُ, sous laquelle je comprends les formes تَفَاعِيلُ, مَفَاعِيلُ, أَفَاعِيلُ et فَوَاعِيلُ. Ex.: قِنْدِيلٌ, pluriel قَنَادِيلُ *lampes*; قِرْطَاسٌ, pluriel قَرَاطِيسُ *papiers*; دِينَارٌ pour دِنَّارٌ, pluriel دَنَانِيرُ *pièces d'or, dinars*; زُنَّارٌ, pluriel زَنَانِيرُ *ceintures*; سُلْطَانٌ, pluriel سَلَاطِينُ *sultans*; يَنْبُوعٌ, pluriel يَنَابِيعُ *sources*; سِكِّينٌ, pluriel سَكَاكِينُ *couteaux*; كُرْكِيٌّ, pluriel كَرَاكِيُّ pour كَرَاكِيىُ *grues*; كُرْسِيٌّ, plur. كَرَاسِيُّ pour كَرَاسِيىُ *siéges*. Plusieurs de ces mots sont regardés, par les grammairiens arabes, comme venant d'une racine trilitère, et en conséquence ils représentent

(1) Voyez *Haririi.... tres priores consessus*, pag. 6.

leurs formes plurielles par les mots techniques فَعَاعِيلُ, يَفَاعِيلُ, فَعَالِينُ, فَعَالِيُّ, &c. On dit de même de تَصْرِيفٌ *conversion*, تَصَارِيفُ; de تَصْوِيرٌ *action de figurer*, *figure*, تَصَاوِيرُ; de مِفْتَاحٌ *clef*, مَفَاتِيحُ; de إِكْلِيلٌ *couronne*, أَكَالِيلُ; de أُحْبُوشٌ *troupe confuse*, أَحَابِيشُ; de مَقْدُورٌ *destinée*, et مَيْسُورٌ *opulent*, مَقَادِيرُ et مَيَاسِيرُ; de مِسْكِينٌ *pauvre*, مَسَاكِينُ.

Quelques mots dans lesquels, outre les trois lettres radicales, il se trouve deux des lettres ا, و ou ى, quiescentes, savoir, un *élif* après la première radicale et une autre lettre entre la seconde et la troisième radicale, prennent au pluriel la forme فَوَاعِيلُ en changeant l'*élif* du singulier en و. Exemples : بَاسُورٌ, pluriel بَوَاسِيرُ *hémorrhoïdes* ; جَامُوسٌ, pluriel جَوَامِيسُ *buffles*.

879. *XXXI.e Forme*, فَعَالِلَةٌ, تَفَاعِلَةٌ, &c.

Quelquefois, dans les pluriels de la forme précédente, on supprime le ى quiescent avant la dernière radicale, et on le compense par un ة, qu'on ajoute à la fin du pluriel, qui est alors de la forme فَعَالِلَةٌ. Exemples : إِبْلِيسٌ, pluriel أَبَالِيسُ et أَبَالِسَةٌ *diables* ; تِلْمِيذٌ, pluriel تَلَامِيذُ et تَلَامِذَةٌ *disciples*.

Il y a aussi des noms quadrilitères qui prennent au pluriel la finale ة quoiqu'ils n'aient pas de lettres quiescentes avant la dernière radicale au singulier; ce qui arrive sur-tout aux noms étrangers, et à un grand nombre d'adjectifs relatifs de quatre lettres. Ex. : أُسْقُفٌ, pluriel أَسَاقِفُ ou أَسَاقِفَةٌ *évêques* ; مَغْرِبِيٌّ, pluriel مَغَارِبَةٌ *barbaresques* ; قَيْصَرٌ, pluriel قَيَاصِرَةٌ *empereurs* ; فَيْلَسُوفٌ, pluriel فَلَاسِفَةٌ *philosophes*; جَرْكَسِيٌّ, pluriel جَرَاكِسَةٌ *Circassiens* ; صَقْلَبِيٌّ, pluriel صَقَالِبَةٌ *Esclavons* ; بَغْدَادِيٌّ, pluriel بَغَادِدَةٌ *natifs* ou *habitans de Bagdad*.

880. † Les formes de pluriels quadrilitères servent encore à former les pluriels qu'on nomme *pluriels de pluriels* جَمْعُ ٱلْجَمْعِ, et qui sont dérivés d'autres pluriels. Ainsi de ظُفْرٌ *ongle*, se forme le pluriel أَظْفَارٌ, et de celui-là, le pluriel de pluriel أَظَافِيرُ; de يَدٌ pour يَدْىٌ *main*, أَيْدٍ pour أَيْدُىٌ, et ensuite أَيَادِى; de إِسْمٌ pour سِمْوٌ *nom*, أَسْمَاءٌ, puis أَسَامِى; de سِوَارٌ *bracelet*, أَسْوِرَةٌ, et de là أَسَاوِرُ.

Les pluriels irréguliers donnent aussi naissance à de nouveaux pluriels réguliers féminins, qui sont des pluriels de pluriels. Ainsi de رَسَآئِلُ, pluriel de رِسَالَةٌ *lettre*, se forme رَسَآئِلَاتٌ *épistolaires*, c'est-à-dire, *recueils de leçons tirées des épîtres des apôtres;* de بُيُوتٌ, pluriel de بَيْتٌ *maison*, se forme بُيُوتَاتٌ *assemblages de maisons, casernes;* de رِجَالٌ, pluriel de رَجُلٌ *homme*, رِجَالَاتٌ *multitudes d'hommes*. De même طُرُقَاتٌ *chemins*, paroît formé de طُرُقٌ, pluriel de طَرِيقٌ.

Ces sortes de pluriels ne peuvent s'employer que depuis neuf et au-dessus, et quand le nombre est indéterminé.

881. † Les noms qui ont cinq lettres ou plus, non compris les lettres ا, و et ى, quiescentes après une voyelle homogène, et aussi le ة final, suivent au pluriel la même forme que les quadrilitères : alors ces noms perdent une des lettres du singulier, et c'est le plus souvent la dernière, et quelquefois l'avant-dernière. Si cependant, parmi leurs lettres, il s'en trouve quelqu'une de celles qui ont coutume d'être ajoutées à la racine primitive, pour former les quadrilitères qu'on appelle مُلْحَقٌ بِٱلرُّبَاعِىِّ, comme le ن, le و, le ى, &c. (n.os 263 et 616), c'est celle-là que l'on doit supprimer par préférence (1). Ex. : سَفَرْجَلٌ, pluriel

(1) La règle générale est, en ce cas, de réduire d'abord le mot de cinq lettres ou plus, à quatre lettres, pour en former le pluriel.

Si, parmi les cinq lettres, il ne s'en trouve aucune qu'on puisse regarder

سَفارِج *grenades ;* عَنْكَبُوتٌ, pluriel عَنَاكِبُ *araignées ;* خَزْرَنَقٌ, pluriel خَزَارِنُ ou خَزَارِقُ *araignées.*

Si, dans ces sortes de noms, l'avant-dernière lettre est un و ou un ى non quiescent, mais djezmé et précédé du *fatha* avec lequel il forme une diphthongue, on ne retranche aucune lettre au pluriel : le و ou le ى devient alors quiescent après un *kesra ;* et dans ce cas, le و se change en ى. Exemple : فِرْعَوْنٌ *crocodile,* pluriel فَرَاعِينُ.

882. † Les noms ou adjectifs de plus de quatre lettres qui sont formés d'une racine trilitère ou quadrilitère, par l'addition d'une ou de plusieurs lettres serviles, perdent quelqu'une de ces lettres au pluriel. S'ils sont formés par l'addition d'un م au commencement, ils le perdent au pluriel. Exemple : مُدَحْرَجٌ, pluriel دَحَارِجُ *lieux dans lesquels une chose roule.* Si, outre le م servile, il y a encore un ن ou les lettres ست, le م se conserve au pluriel, et les autres lettres serviles disparoissent (n.° 706). Exemples : مُنْطَلِقٌ, pluriel مَطَالِقُ *délivrés ;* مُسْتَخْرِجٌ, pluriel مَخَارِجُ *ceux qui font sortir.* Au reste, les exemples de cette sorte de pluriels sont rares ; et les mots auxquels s'applique cette règle, étant, pour la plupart, des adjectifs verbaux, ils forment souvent leur pluriel régulièrement.

883. † Un grand nombre d'adjectifs relatifs forment le pluriel par l'addition de la finale ة ; ce qui les assimile aux singuliers

---

comme ajoutée à la racine, c'est la cinquième qu'il faut retrancher pour former le diminutif et le pluriel. Ainsi de جَحْمَرِشٌ *vieille femme décrépite,* il faut retrancher le ش, pour former le diminutif جُحَيْمِرٌ et le pluriel جَحَامِرُ. *Voyez* le *Sihah* de Djewhari, aux mots عَنْدَلِيبٌ et جَحْمَرِشٌ. Au surplus, il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer, dans un nom composé de quatre, cinq ou six lettres, quelles sont les radicales primitives, et sur quelles lettres doit tomber le retranchement. Souvent les grammairiens arabes eux-mêmes ne sont point d'accord à cet égard.

feminins. Cette forme de pluriels est sur-tout usitée pour les adjectifs qui désignent la relation à des sectes ou dynasties. Ex. : شَافِعِيٌّ, pluriel شَافِعِيَّةٌ *musulmans de la secte de l'imam Schafei;* صُوفِيٌّ, pluriel صُوفِيَّةٌ *sofis, moines;* عُثْمَانِيٌّ, pluriel عُثْمَانِيَّةٌ *descendans* ou *cliens de la famille d'Othman.*

884. † Quelquefois les adjectifs relatifs perdent entièrement, en passant au pluriel, leur terminaison caractéristique يٌّ, et prennent la force des pluriels réguliers. C'est ainsi que de أَعْجَمِيٌّ on fait au pluriel أَعْجَمُونَ, et de أَشْعَرِيٌّ on fait أَشْعَرُونَ (1).

885. † Enfin il y a des noms dont le pluriel est anomal, ou même emprunté d'une autre racine. Ex. : طَرِيقٌ, pluriel طُرُقَاتٌ *chemins* (2); أُمٌّ, pluriel أُمَّهَاتٌ *mères;* فَمٌ, pluriel أَفْوَاهٌ *bouches;* مَآءٌ, pluriel أَمْوَاهٌ ou مِيَاهٌ *eaux.* Dans ces deux derniers noms, c'est le singulier qui est anomal; car فَمٌ est pour فُوهٌ, et مَآءٌ pour مَاهٌ. Le singulier إِمْرَأَةٌ *femme* n'a point de pluriel; on se sert, pour le pluriel, de نِسَآءٌ, نِسْوَةٌ et نِسْوَانٌ. Le mot إِنْسَانٌ *homme* fait au pluriel أُنَاسٌ, et par contraction نَاسٌ.

886. † Il y a aussi des pluriels qui n'ont point de singulier usité, comme عَبَادِيدُ *vagabonds.*

---

(1) Dans le poëme *Moallaka* d'Amrou, fils de Kelthoum, on lit ce vers :

مَتَى كُنَّا لِأُمِّكَ مَقْتَوِينَا

« Quand avons-nous été les domestiques de ta mère ! »

Suivant le commentateur Zouzéni, مَقْتَوُونَ est le pluriel de مَقْتَوِيٌّ *adjectif relatif* إِسْمٌ مَنْسُوبٌ, qui est dérivé de مَقْتًى, nom d'action du verbe قَتَا. On peut consulter là-dessus le *Sihah* de Djewhari.

(2) J'ai déjà observé (n.° 880) que طُرُقَاتٌ pourroit avoir été autrefois un pluriel de pluriel, formé de طُرُقٌ.

887. Il arrive quelquefois que les pluriels irréguliers donnent naissance à des duels. Dans ce cas, le duel signifie deux collections de choses de la même espèce. Ainsi de أَصْلٌ *tronc, origine*, se forme le pluriel أُصُولٌ. Ce pluriel, comme terme technique, veut dire *la réunion des principes fondamentaux* d'une science; et dans cette acception, il donne naissance au duel أُصُولَانِ, qui signifie أُصُولُ ٱلدِّينِ *les principes fondamentaux de la théologie*, et أُصُولُ ٱلْفِقْهِ *les principes fondamentaux de la jurisprudence* (1). De même de رِمَاحٌ *lances*, pluriel irrégulier de رُمْحٌ, un poëte a fait le duel رِمَاحَانِ, pour indiquer les lances réunies de deux familles arabes (2).

On peut encore former un duel d'un pluriel, lorsqu'on veut indiquer que le même mot est employé deux fois. Exemple :

لَا يَجُوزُ أَنْ يَكُونَ ٱلْمَوْصُولُ صِفَةً لِلنِّسَاءَيْنِ لِأَنَّ عَامِلَهُمَا مُخْتَلِفٌ

On ne peut pas admettre que dans ce texte de l'Alcoran]

---

(1) *Voyez*, à ce sujet, la *Relation de l'Égypte*, par Abd-allatif, pag. 478. Je pense qu'on doit dire de même فُرُوعَانِ, duel de فُرُوعٌ, pour indiquer *la réunion des conséquences* ou lois spéciales déduites des أُصُول ou *principes fondamentaux* de la théologie et de la jurisprudence.

(2) Le vers où se trouve ce mot est cité par Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa* (édition de M. Freytag, pag. 155). Le voici :

تَبَقَّلَتْ مِنْ أَوَّلِ ٱلتَّبَقُّلِ بَيْنَ رِمَاحَيْ مَالِكٍ وَنَهْشَلِ

« Elles ont brouté l'herbe, depuis le premier jour où elles ont été envoyées » à la pâture, entre les lances de Malic et de Nahschal, » c'est-à-dire, des descendans de Malic et de ceux de Nahschal.

Suivant M. Lumsden, tous les pluriels irréguliers, autres que ceux qu'on désigne sous le nom de مُنْتَهَى ٱلْجُمُوعِ (n.º 873), étant considérés comme de simples *noms collectifs* إِسْمُ ٱلْجَمْعِ, peuvent donner naissance à des duels. (Voyez *a Grammar of the arab. language*, pag. 510.)

l'adjectif conjonctif serve de qualificatif aux deux [mots] NISAÏ (femmes); car les antécédens qui régissent ces deux NISAÏ, sont différens (1).

888. † Parmi les noms composés, les uns ne peuvent former ni duel ni pluriel; ce sont ceux qui renferment une proposition entière, comme تَأَبَّطَ شَرًّا *Taabbata-scharran* (n.° 791). Si l'on veut parler de deux ou de plusieurs personnes auxquelles ce nom soit commun, il faut employer une tournure particulière, et dire au duel : جَآءَنِي ذَوَا تَأَبَّطَ شَرًّا *il m'est venu deux possesseurs [du nom] de Taabbata-scharran*, ou جَآءَنِي تَأَبَّطَ شَرًّا كِلَاهُمَا *Taabbata-scharran, tous les deux, sont venus chez moi.* On dira de même, pour le pluriel, جَآءَنِي ذَوُوا تَأَبَّطَ شَرًّا, ou bien جَآءَنِي تَأَبَّطَ شَرًّا كُلُّهُمْ *des possesseurs [du nom] de Taabbata-scharran,* ou *Taabbata-scharran, eux tous, sont venus chez moi.*

Quant aux noms composés d'un antécédent et d'un con-

---

(1) Pour comprendre cet exemple tiré du Commentaire de Béidhawi sur l'Alcoran, il faut avoir sous les yeux le texte auquel il se rapporte (surate 4, vers. 27, édit. de Hinckelmann). Le voici :

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَاتُكُمْ..... وَأُمَّهَاتُ نِسَآئِكُمْ وَرَبَآئِبُكُمُ ٱللَّاتِي فِي حُجُورِكُمْ مِنْ نِسَآئِكُمُ ٱللَّاتِي دَخَلْتُمْ بِهِنَّ

Il vous est interdit d'épouser vos mères.... et les mères de vos femmes, *et vos belles-filles qui sont élevées chez vous [et qui ont reçu le jour] de vos* femmes *avec lesquelles vous avez cohabité.*

On voit que le premier *NISAÏ (femmes)* a pour antécédent le mot *vos mères* أُمَّهَاتُكُمْ, tandis que le second a pour antécédent la préposition *de* مِنْ.

C'est encore à-peu-près ainsi que, suivant quelques grammairiens, dans la formule لَبَّيْكَ, qui s'emploie pour indiquer la disposition à obéir aux ordres ou à répondre à l'appel de Dieu, le mot لَبَّيْ est un duel à l'accusatif, par forme elliptique ou adverbiale, duel qui tient lieu de la répétition du mot لَبَّ. *Voyez* mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, préface, pag. 6.

séquent, soit إِضَافِيٌّ (n.os 595 et 789), comme عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *Obeïd-allah*, c'est-à-dire, *le petit serviteur de Dieu ;* soit مَزْجِيٌّ (n.° 790), comme سَامُّ أَبْرَصٍ ou سَامُّ أَبْرَصَ *sorte de lézard;* si l'on en veut former un duel ou un pluriel, on ne fait passer à ces nombres que le premier mot de ces composés, le second demeurant au singulier et au génitif, comme on le verra plus loin. Ainsi de ذُو ٱلْحِجَّةِ *dhou'lhiddja*, nom d'un mois, et qui signifie proprement *le [mois] possesseur du pélerinage*, on dit au pluriel et au féminin (n.° 833) ذَوَاتُ ٱلْحِجَّةِ; de سَامُّ أَبْرَصٍ, on dit au duel سَامَّا أَبْرَصٍ, et au pluriel سَوَامُّ أَبْرَصٍ ; de إِبْنُ آوَى *le fils du hurleur, le chacal*, on dit au duel إِبْنَا آوَى, et au pluriel, mais du genre féminin, بَنَاتُ آوَى; de إِبْنُ عِرْسٍ *belette*, on dit au duel إِبْنَا عِرْسٍ, et au pluriel بَنَاتُ عِرْسٍ; de حِمَارُ قَبَّانَ *cloporte*, on dit au duel حِمَارَا قَبَّانَ, et au pluriel حُمُرُ قَبَّانَ (1)

889. † Il ne faut pas confondre avec les pluriels proprement dits, certains noms qui, sous une forme primitive et réellement du nombre singulier, indiquent collectivement une espèce entière, comme حَمَامٌ *pigeon*, تَمْرٌ *datte*, رَكْبٌ *caravane*. Ces noms, que les Arabes nomment شِبْهُ ٱلْجَمْعِ *ressemblans au pluriel*, ou إِسْمُ ٱلْجَمْعِ *noms de pluralité*, forment, par l'addition du ة final, de nouveaux singuliers qui ne signifient qu'un seul individu de l'espèce, comme حَمَامَةٌ *un pigeon*, تَمْرَةٌ *une datte*, et que nous avons indiqués précédemment sous la dénomination de *noms d'individualité* (n.° 678). De ces singuliers se forment ensuite des pluriels, comme حَمَائِمُ *pigeons*, تَمَرَاتٌ *dattes*.

---

(1) Suivant Djewhari, on peut dire au pluriel de سَامُّ أَبْرَصٍ, en supprimant le premier mot, بَرَصَةٌ et أَبَارِصُ, ou, en supprimant le second mot, سَوَامُّ.

Il ne faut pas confondre les noms dont il s'agit ici avec les noms collectifs qui sont tels uniquement par leur signification, comme قَوْمٌ *peuple*, عَسْكَرٌ *armée*, طَآئِفَةٌ *troupe, classe*. Les *noms de pluriel* إِسْمُ ٱلْجَمْعِ ou *ressemblans au pluriel* شِبْهُ ٱلْجَمْعِ, en même temps que, par leur signification, ils sont collectifs, ont cela de spécial qu'ils semblent être formés, par l'addition ou la suppression de quelques lettres ou de quelques voyelles, d'un singulier qui n'exprime qu'un individu de la même espèce. Ainsi خَدَمٌ *des domestiques*, سَحَابٌ *des nuages*, صَحْبٌ et صَحَابَةٌ *des compagnons*, رَكْبٌ *une troupe de voyageurs montés sur des chameaux*, sont des noms collectifs dérivés, ce semble, des singuliers خَادِمٌ, سَحَابَةٌ, صَاحِبٌ et رَاكِبٌ. Mais les rapports entre ce genre de noms collectifs et les singuliers dont on suppose qu'ils sont formés, sont tres-arbitraires; ils ne sont l'objet d'aucune analogie constante, et ne sont fondés que sur l'usage; il seroit donc inutile de s'y arrêter (1).

Beaucoup de noms sont considérés par quelques grammairiens comme des pluriels rompus, tandis que d'autres les envisagent comme des noms collectifs.

890. Pour rendre plus facile l'application de tout ce qui a été dit, dans cette section, sur les formes de pluriels et leurs rapports avec celles des singuliers, nous allons présenter, en plusieurs tableaux, les diverses formes les plus ordinaires, tant des noms que des adjectifs verbaux au singulier, avec les formes de pluriels rompus ou irréguliers qui correspondent le plus souvent à chacune d'elles. Les détails dans lesquels nous sommes entrés précédemment, sont propres à faciliter la recherche des sin-

---

(2) On peut, si l'on veut se faire une idée de la grande variété de formes de ces noms collectifs, consulter M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, tom I, pag. 606).

guliers auxquels appartiennent des pluriels donnés, ou, pour m'exprimer en d'autres termes, à remonter d'un pluriel donné à son singulier. Les tableaux suivans présenteront les moyens de trouver le pluriel ou les pluriels d'un singulier donné. Nous devons néanmoins observer que ces tableaux ne comprennent pas tous les cas possibles, et que c'est dans les dictionnaires seuls qu'il faut puiser la connoissance exacte des pluriels dont chaque nom ou adjectif est susceptible. Cette partie de la grammaire arabe est celle où il règne le plus d'arbitraire, et où les règles générales sont sujettes à un plus grand nombre d'exceptions.

891. Les grammairiens arabes distinguent avec soin les rapports constans et généraux entre certaines formes de singuliers et de pluriels, comme entre le singulier فُعْلَةٌ et le pluriel فُعَلٌ et entre le singulier فَعْلٌ et le pluriel أَفْعَالٌ, et ceux qui ne sont qu'accidentels, particuliers à certains mots, et fondés uniquement sur l'usage, comme رُطَبٌ, pluriel أَرْطَابٌ *dattes :* parmi ces derniers, ils distinguent encore ceux qui sont autorisés par un grand nombre d'exemples, et ceux dont les exemples sont rares. Ils nomment les rapports constans et généraux, مُطَّرِدٌ *universels*, ou مُنْقَاسٌ et قِيَاسِيٌّ *analogues ;* et les rapports accidentels fondés sur l'usage, مَحْفُوظٌ *conservés dans la mémoire*, c'est-à-dire, *fondés uniquement sur l'usage*, ou سَمَاعِيٌّ *fondés sur l'audition*, ou enfin عَلَى غَيْرِ قِيَاسٍ *non conformes à l'analogie :* ceux dont il n'y a que peu d'exemples sont nommés نَادِرٌ *rares* ou شَاذٌّ *très-rares*. Nous n'avons pas cru devoir suivre, dans tous ces détails minutieux, les grammairiens arabes, d'autant plus qu'ils ne sont pas même d'accord entre eux. Il nous suffira de rappeler le principe que nous avons établi plus haut à l'occasion de la 20.^e forme, فُعَلَآءُ (n.° 859).

892. *Tableaux des Formes des Noms et des Adjectifs singuliers, avec les Formes des Pluriels irréguliers qui correspondent le plus ordinairement à chacune d'elles.*

Noms masculins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلٌ	أَفْعُلٌ	فَلْسٌ	*obole*................	أَفْلُسٌ
	أَفْعَالٌ	سَيْفٌ	*épée*................	أَسْيَافٌ
	فُعُولٌ	قَلْبٌ	*cœur*................	قُلُوبٌ
	فِعَالٌ	ثَوْبٌ	*habit*................	ثِيَابٌ
	فِعْلَةٌ	ثَوْرٌ	*taureau*.............	ثِيرَةٌ
	فُعْلَانٌ	ظَهْرٌ	*dos*................	ظُهْرَانٌ
	فِعْلَانٌ	تَاجٌ	*couronne*...........	تِيجَانٌ
فِعْلٌ	أَفْعُلٌ	رِجْلٌ	*pied*................	أَرْجُلٌ
	أَفْعَالٌ فُعُولٌ	حِمْلٌ	*fardeau*............	أَحْمَالٌ حُمُولٌ
	فِعَالٌ	ذِئْبٌ	*loup*................	ذِئَابٌ
فُعْلٌ	أَفْعُلٌ	قُفْلٌ	*serrure*............	أَقْفُلٌ
	أَفْعَالٌ	عُودٌ	*bois*................	أَعْوَادٌ
	فِعْلَةٌ	غُصْنٌ	*branche*............	غِصْنَةٌ
	فُعُولٌ	جُنْدٌ	*armée*...............	جُنُودٌ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعَلٌ	أَفْعَالٌ / فِعَالٌ	جَمَلٌ	chameau.	أَجْمَالٌ / جِمَالٌ
	فِعْلَةٌ	فَتًى	enfant.	فِتْيَةٌ
فِعَلٌ	أَفْعَالٌ	عِنَبٌ	raisin.	أَعْنَابٌ
فِعِلٌ	أَفْعَالٌ	إِبِلٌ	chameau.	آبَالٌ
فُعَلٌ	فِعْلَانٌ	جُعَلٌ	scarabée.	جِعْلَانٌ
فُعُلٌ	أَفْعَالٌ	عُنُقٌ	col.	أَعْنَاقٌ

OBSERVATIONS.

Les formes de pluriels فِعَالٌ, فِعْلَةٌ et فِعْلَانٌ sont plus ordinairement employées pour les mots qui appartiennent à des racines concaves, ainsi que la forme أَفْعَالٌ, qui sert aussi pour les noms dérivés des racines assimilées, comme وَقْتٌ, pluriel أَوْقَاتٌ *temps ;* وَكْرٌ, pluriel أَوْكَارٌ *nids ;* وَقْفٌ, pluriel أَوْقَافٌ *legs pieux.*

Les deux formes de singuliers فُعْلٌ et فُعُلٌ sont ordinairement communes aux mêmes mots, et ne sont qu'une diversité de dialectes ; on dit également عُنْقٌ et عُنُقٌ *col.* Il en est de même des deux formes de singuliers فِعْلٌ et فِعِلٌ, comme إِبْلٌ et إِبِلٌ *chameau.*

Les noms singuliers de toutes les formes précédentes qui appartiennent à des racines concaves, admettent très-rarement au pluriel la forme أَفْعُلٌ : si la racine concave a pour seconde lettre un و, ils n'admettent pas la forme فُعُلٌ ; si la seconde lettre radicale est un ى, il est rare qu'ils admettent la forme فِعَالٌ.

ADJECTIFS masculins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلٌ	فِعَالٌ أَفْعَالٌ	خَيْرٌ	*bon*...............	خِيَارٌ
		شَيْخٌ	*vieux*...............	أَشْيَاخٌ
فَعَلٌ فَعِلٌ فَعُلٌ	أَفْعَالٌ	بَطَلٌ	*brave*...............	أَبْطَالٌ
		يَقِظٌ	*éveillé*...............	أَيْقَاظٌ
		جُنُبٌ	*souillé*...............	أَجْنَابٌ

Noms féminins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales, si ce n'est le ة.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلَةٌ	فِعَالٌ فُعَلٌ	قَصْعَةٌ	*écuelle*...............	قِصَاعٌ
		دَوْلَةٌ	*dynastie*...............	دُوَلٌ
فِعْلَةٌ	فِعَلٌ	كِسْرَةٌ	*fragment*...............	كِسَرٌ
فُعْلَةٌ	فُعَلٌ	عُلْبَةٌ	*vase à traire*.........	عُلَبٌ
فَعَلَةٌ	فِعَالٌ	رَقَبَةٌ	*col*...............	رِقَابٌ
فَعِلَةٌ	فِعَلٌ	مَعِدَةٌ	*estomac*...............	مِعَدٌ

Peut-être le pluriel مِعَدٌ vient-il de مِعْدَةٌ, singulier inusité.

Noms féminins de la même classe qui forment leurs pluriels à la manière des pluriels réguliers.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلَةٌ	فَعَلَاتٌ	تَمْرَةٌ	*datte*...............	تَمَرَاتٌ
فِعْلَةٌ	فِعْلَاتٌ فِعَلَاتٌ	كِسْرَةٌ	*fragment*...............	كِسْرَاتٌ كِسَرَاتٌ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فِعْلَةٌ venant d'une racine concave.	فِعْلَاتٌ فِعَلَاتٌ	بِيعَةٌ	*église*..................	بِيعَاتٌ بِيَعَاتٌ
Venant d'une racine defect 1.° dont la 3.e radicale est un و;	فِعْلَاتٌ فِعَلَاتٌ	رِشْوَةٌ	*présent*.............	رِشْوَاتٌ رِشَوَاتٌ
2.° dont la 3.e radicale est un ى.	فِعْلَاتٌ	قِنْيَةٌ	*acquisition*..........	قِنْيَاتٌ
فُعْلَةٌ	فُعْلَاتٌ فُعَلَاتٌ فُعُلَاتٌ	حُجْرَةٌ	*chambre*.............	حُجْرَاتٌ حُجَرَاتٌ حُجُرَاتٌ
فُعْلَةٌ venant d'une racine concave.	فُعْلَاتٌ فُعَلَاتٌ	دُودَةٌ	*ver*..................	دُودَاتٌ دُوَدَاتٌ
Venant d'une racine defect 1.° dont la 3.e radicale est un و;	فُعْلَاتٌ	عُرْوَةٌ	*boutonnière*..........	عُرْوَاتٌ
2.° dont la 3.e radicale est un ى.	فُعْلَاتٌ فُعَلَاتٌ	رُقْيَةٌ	*enchantement*........	رُقْيَاتٌ رُقَيَاتٌ

OBSERVATIONS.

Quand les formes فَعْلَةٌ, فِعْلَةٌ et فُعْلَةٌ appartiennent à des racines sourdes, comme ضَمَّةٌ la voyelle *dhamma*, عِدَّةٌ *préparatif*, غُنَّةٌ *l'action de nasiller*, elles conservent au pluriel la même contraction qu'au singulier. On dit donc : ضَمَّاتٌ, عِدَّاتٌ et غُنَّاتٌ.

Les noms féminins des formes précédentes, mais qui n'ont point la terminaison ة, comme أَرْضٌ *terre*, عِيرٌ *troupe de chameaux*, عُرْسٌ *noce*, forment leurs pluriels de la même manière que s'ils avoient au singulier cette terminaison. Ainsi

أَرْضٌ fait au pluriel أَرَضَاتٌ ; de عِيرٌ on dit au pluriel عِبـرَانٌ et عِيَرَاتٌ ; et de عُرْسٌ on dit عُرْسَاتٌ , عُرَسَاتٌ et عُرُسَاتٌ .

ADJECTIFS féminins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales, si ce n'est le ة .

Les adjectifs féminins des formes فَعْلَةٌ , فِعْلَةٌ et فُعْلَةٌ forment leurs pluriels réguliers, sans aucun changement dans les voyelles du singulier. Ainsi صَعْبَةٌ *difficile*, صِلْبَةٌ *robuste*, صُفْرَةٌ *vide*, font au pluriel صَعَبَاتٌ , صِلْبَاتٌ et صُفْرَاتٌ .

NOMS masculins qui ajoutent un élif *après la première radicale, ou l'une des lettres* ا , و *et* ى *après la seconde radicale; et Noms féminins appartenant aux mêmes formes.*

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَاعَلٌ	فَوَاعِلُ	طَابَقٌ	*poêle*...............	طَوَابِقُ
فَاعِلٌ		كَاهِلٌ	*entre-deux des épaules*..	كَوَاهِلُ
فَاعِلَةٌ		حَادِثَةٌ	*accident*.............	حَوَادِثُ
فَاعِلَآءُ		نَافِقَآءُ	*trou d'un rat*........	نَوَافِقُ
فَعَالٌ	أَفْعِلَةٌ	زَمَانٌ	*temps*..............	أَزْمِنَةٌ
	فُعُلٌ	قَذَالٌ	*occiput*............	قُذُلٌ
	فِعْلَانٌ	غَزَالٌ	*gazelle*............	غِزْلَانٌ
	فِعْلَةٌ			غِزْلَةٌ
فِعَالٌ	أَفْعِلَةٌ	حِمَارٌ	*âne*...............	أَحْمِرَةٌ
	فُعُلٌ	كِتَابٌ	*livre*..............	كُتُبٌ
	فِعْلَانٌ	صِوَارٌ	*troupeau*...........	صِيرَانٌ
	أَفْعُلٌ	ذِرَاعٌ	*coudée*.............	أَذْرُعٌ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فُعَالٌ	أَفْعِلَةٌ	غُرَابٌ	corbeau.............	أَغْرِبَةٌ
	فِعْلَانٌ	غُلَامٌ	jeune garçon.........	غِلْمَانٌ
	فِعْلَةٌ			غِلْمَةٌ
فَعَالَةٌ	فَعَائِلُ	حَمَامَةٌ	pigeon..............	حَمَائِمُ
فِعَالَةٌ		رِسَالَةٌ	lettre...............	رَسَائِلُ
فُعَالَةٌ		كُنَاسَةٌ	balayure............	كَنَائِسُ
فَعِيلٌ	أَفْعِلَةٌ	رَغِيفٌ	gâteau..............	أَرْغِفَةٌ
	فُعُلٌ			رُغُفٌ
	فُعْلَانٌ	قَضِيبٌ	verge...............	قُضْبَانٌ
فَعِيلَةٌ	فَعَائِلُ	سَفِينَةٌ	vaisseau............	سَفَائِنُ
	فُعُلٌ			سُفُنٌ
فَعُولٌ	أَفْعِلَةٌ	عَمُودٌ	colonne.............	اعْمِدَةٌ
	فُعُلٌ			عُمُدٌ
	فَعَائِلُ	صَعُودٌ	cime d'une montagne...	صَعَائِدُ
فَعُولَةٌ	فَعَائِلُ	تَنُوفَةٌ	désert..............	تَنَائِفُ
	فُعُلٌ	عَلُوفَةٌ	fourrage............	عُلُفٌ

ADJECTIFS masculins et féminins appartenant aux mêmes formes.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَاعِلٌ	فُعَّالٌ	جَاهِلٌ	ignorant............	جُهَّالٌ
	فُعَّلٌ			جُهَّلٌ
	فَعَلَةٌ			جَهَلَةٌ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
Suite de فَاعِلٌ	فُعَلَآءُ	شَاعِرٌ	*poëte*..............	شُعَرَآءُ
	فُعُولٌ	قَاعِدٌ	*assis*..............	قُعُودٌ
	فَعْلَى	هَالِكٌ	*périssant*...........	هَلْكَى
فَاعِلٌ Féminin.		حَامِلٌ	*enceinte*............	حَوَامِلُ
فَاعِلَةٌ	فَوَاعِلُ	غَانِيَةٌ	*chaste*..............	غَوَانٍ
	فُعَّلٌ	بَاهِلَةٌ	*femelle de chameau libre.*	بُهَّلٌ
فَاعِلٌ venant des racines défect.	فُعَلَةٌ	غَازٍ pour غَازِوٌ	*conquérant*...........	غُزَاةٌ pour غُزَوَةٌ
فَعِيلٌ	فُعَلَآءُ	شَهِيدٌ	*témoin*..............	شُهَدَآءُ
	فِعَالٌ	كَرِيمٌ	*généreux*............	كِرَامٌ
	أَفْعَالٌ	شَرِيفٌ	*noble*...............	أَشْرَافٌ
فَعِيلٌ [illegible]	أَفْعِلَآءُ	صَدِيقٌ	*fidèle*..............	أَصْدِقَآءُ
	أَفْعِلَةٌ	شَحِيحٌ	*avare*...............	أَشِحَّةٌ
	فَعْلَى	مَرِيضٌ	*malade*..............	مَرْضَى
فَعِيلٌ dans le sens de la voix objective.	فَعْلَى	قَتِيلٌ	*tué*.................	قَتْلَى
	فُعَلَآءُ			قُتَلَآءُ
فَعِيلَةٌ	فَعَائِلُ	عَجِيبَةٌ	*merveilleuse*.........	عَجَائِبُ
	فِعَالٌ	طَوِيلَةٌ	*longue*..............	طِوَالٌ
فَعُولٌ [illegible]	فُعُلٌ	صَبُورٌ	*patient*.............	صُبُرٌ
	أَفْعَالٌ	عَدُوٌّ	*ennemi*..............	أَعْدَآءُ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعُولَةٌ	فَعَائِلُ فُعُلٌ	عَجُوزَةٌ	*décrépite*............	عَجَائِزُ عُجُزٌ
فَعَالٌ	فِعَالٌ	جَوَادٌ	*libéral*............	جِيَادٌ
	فُعَلَآءُ	جَبَانٌ	*peureux*............	جُبَنَآءُ
فِعَالٌ	فُعُلٌ	كِنَازٌ	*corpulent*............	كُنُزٌ
فُعَالٌ	فُعَلَآءُ فُعُلٌ فُعْلَانٌ	شُجَاعٌ	*brave*..............	شُجَعَآءُ شُجُعٌ شُجْعَانٌ

OBSERVATIONS.

Il n'y a qu'un très-petit nombre d'adjectifs masculins de la forme فَاعِلٌ qui prennent au pluriel la forme فَوَاعِلُ, comme فَارِسٌ *cavalier*, هَالِكٌ *périssant;* pluriel فَوَارِسُ et هَوَالِكُ. Cette forme de pluriel, au contraire, est très-commune pour les noms et les adjectifs féminins des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ.

La forme de pluriel أَفْعِلَةٌ est particulière aux adjectifs qui viennent des racines sourdes.

La forme de pluriel فَعْلَى est consacrée aux adjectifs qui signifient *destruction*, *infirmité* ou *blessure.*

Les adjectifs de la forme فَعِيلٌ, dans le sens de la voix objective, admettent rarement la forme فُعَلَآءُ : dans le sens de la voix subjective, il peuvent prendre le pluriel sain, tant masculin que féminin; mais dans le sens de la voix objective, ils ne l'admettent point.

Il y a peu d'adjectifs féminins de la forme فَعُولَةٌ, la forme فَعُولٌ étant commune aux deux genres, comme ثَكُولٌ *mère qui a perdu ses enfans*, نَؤُومٌ *homme* ou *femme enclin au sommeil.*

NOMS qui ajoutent quelques lettres après les trois radicales, ou un élif *avant les mêmes radicales; et Quadrilitères de différentes formes.*

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فُعْلَى	فِعَالٌ	أُنْثَى	*femme*..............	إِنَاثٌ
فَعْلَاءُ	فَعَالِي / فَعَالَى	صَحْرَآءُ	*campagne*...........	صَحَارِي / صَحَارَى
فُعَالَى	فُعَالَيَاتٌ	حُبَارَى	*outarde*.............	حُبَارَيَاتٌ
أَفْعَلٌ	أَفَاعِلُ	أَجْدَلٌ	*épervier*............	أَجَادِلُ
أَفْعِلٌ	أَفَاعِلُ	أَنْمِلٌ	*bout du doigt*.......	أَنَامِلُ
أَفْعُلٌ	أَفَاعِلُ	أَصْبُعٌ	*doigt*...............	أَصَابِعُ
فَعْلَلٌ	فَعَالِلُ	ثَعْلَبٌ	*renard*..............	ثَعَالِبُ
فَعْلَالٌ	فَعَالِيلُ	قِرْطَاسٌ	*papier*..............	قَرَاطِيسُ
فَعْلُولٌ	فَعَالِيلُ	يَنْبُوعٌ	*source*..............	يَنَابِيعُ
فِعْلِيلٌ	فَعَالِيلُ	إِكْلِيلٌ	*couronne*............	أَكَالِيلُ

OBSERVATIONS.

Quelle que soit, au singulier, la voyelle de l'*élif* placé avant les trois radicales, comme dans أَصْبَعٌ, إِصْبَعٌ et أُصْبُعٌ, la forme du pluriel est toujours la même.

Dans les quadrilitères, comme فَعْلَلٌ, فَعْلَالٌ et autres, quelles que soient les voyelles du singulier, le pluriel est toujours des formes فَعَالِلُ et فَعَالِيلُ.

Les mêmes formes de pluriel servent aussi pour les singuliers qui ont un ه final, et pour les noms qui ont au singulier un plus grand nombre de lettres (n.os 705 et 706).

ADJECTIFS appartenant aux mêmes formes.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلَانُ	فِعَالٌ	غَضْبَانُ	*colère*...............	غِضَابٌ
	فَعَالَى	كَسْلَانُ	*paresseux*...........	كَسَالَى
	فَعْلَى	نَدْمَانُ	*repentant*............	نَدْمَى
أَفْعَلُ ne signifiant pas comparaison.	فُعْلَانٌ	أَعْمَى	*aveugle*..............	عُمْيَانٌ عُمْىٌ
	فُعْلٌ	أَحْمَرُ	*rouge*.................	حُمْرَانٌ حُمْرٌ
فَعْلَى	فِعَالٌ	عَطْشَى	*altérée*...............	عِطَاشٌ
فَعْلَآءُ	فِعَالٌ	بَطْحَآءُ	*(terrain) creux*......	بِطَاحٌ
فُعْلَى feminin des comparat.	فُعَلٌ	صُغْرَى	*très-petite*...........	صُغَرٌ
فَعْلَآءُ	فُعْلٌ	خَضْرَآءُ	*verte*.................	خُضْرٌ

fem. de أَفْعَلُ ne signifiant point comparaison.

Pour le pluriel de toutes les autres formes de noms, d'adjectifs verbaux et d'adjectifs relatifs, voyez les observations faites précédemment (n.os 831, 878, 881 et 882).

893. J'ajouterai encore ici une remarque importante. Il y a un assez grand nombre de noms qui, dérivant d'une racine trilitère, et étant formés par l'addition de la finale ـَانٌ, admettent le pluriel propre aux quadrilitères. Tels sont سُلْطَانٌ *sultan*, قُرْبَانٌ *offrande*, سِرْحَانٌ *loup*, رِيحَانٌ *basilic*, dérivés des racines

trilitères سَلَطَ, قَرَبَ, سَرَحَ et رَاحَ, et qui font au pluriel سَلَاطِينُ, قَرَابِينُ, سَرَاحِينُ et رَيَاحِينُ, comme si leur ن final étoit radical. Ces noms sont si bien considérés comme quadrilitères, qu'ils suivent la forme des quadrilitères pour leurs diminutifs, comme سُلَيْطِينٌ et سُرَيْحِينٌ (n.os 712).

§. VIII. DES CAS.

894. Le mot *cas*, dérivé du latin, signifie proprement *inflexion finale.* Il pourroit donc s'appliquer à toutes les inflexions finales ou *désinences* dont sont susceptibles les mots d'une langue, et aussi bien aux verbes qu'aux noms, aux pronoms, &c.; mais l'usage a restreint la signification de ce mot à certaines variations de l'inflexion finale des noms, des pronoms, des adjectifs et des articles.

895. Les cas sont destinés à indiquer quelle fonction un nom fait dans une proposition, et font connoître s'il sert de sujet, ou s'il forme le terme conséquent d'un rapport (1).

896. Les grammairiens arabes qui comprennent dans la classe des noms les pronoms et les articles démonstratifs, distinguent les noms en *déclinables* et *indéclinables*. A cette dernière classe appartiennent les pronoms et les articles. Les noms déclinables sont appelés مُعْرَبٌ, et les autres مَبْنِيٌّ. La *déclinaison*, ou la *faculté d'être décliné*, se nomme إِعْرَابٌ. La *qualité d'indéclinable* s'exprime par le mot بِنَآءٌ. Comme nous distinguons les pronoms et les articles d'avec les noms, nous dirons qu'il n'y a en arabe que les noms et les adjectifs qui aient des cas; quelques noms seulement sont indéclinables.

---

(1) *Voyez*, sur les cas, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 81, 140 et suiv.

897. † Le mot إِعْرَابٌ, que je rends par *déclinaison*, signifie, dans l'usage ordinaire, *explication*; et il a été donné à cette partie de la grammaire, parce que, comme je l'ai déjà dit, c'est au moyen des cas ou variations des inflexions finales des verbes et des noms, qu'on distingue les rôles que ces mots jouent dans le discours, et qu'on reconnoît si un nom, par exemple, y paroît comme sujet d'une proposition, ou complément d'un verbe, ou régime d'un autre nom ou d'une préposition, observations d'où dépend souvent l'intelligence du discours (1). Le mot بِنَآءٌ signifie *construction, action de bâtir*, et on l'applique aux mots indéclinables, en les considérant comme *formés* ou *bâtis* d'une manière solide et invariable.

898. Suivant les grammairiens arabes, la faculté d'être décliné est commune aux verbes et aux noms, avec cette différence, que les noms sont déclinables généralement, et indéclinables seulement dans certains cas particuliers et comme par exception, et que les verbes, au contraire, sont généralement et primitivement indéclinables, et déclinables seulement par exception et dans certaines circonstances particulières.

Les particules, quoique indéclinables de leur nature, deviennent cependant déclinables quand on les considère comme des noms substantifs susceptibles de recevoir des qualificatifs, ainsi que je l'ai déjà dit (n.° 596). Elles subissent alors des altérations dans leurs formes primitives (2).

---

(1) *Voyez*, sur le sens du mot إِعْرَابٌ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, tom. I, pag. 186 et 226.

(2) Voici la règle que donne à cet égard Djewhari, dans le *Sihah*, au mot لَوْ. Si la particule a plus de deux lettres, il ne s'agit que de lui donner les désinences des noms. Ainsi, de لَيْتَ on fait le nom لَيْتٌ. Si la particule n'a que deux lettres, et que la deuxième ne soit pas un *élif*, on double cette seconde lettre pour rendre la particule déclinable, par exemple, de هَلْ et لَوْ, on forme

La déclinaison des verbes consiste dans les variations dont l'aoriste est susceptible. Ces variations, considérées comme des cas par les grammairiens arabes, et nommées رَفْعٌ, نَصْبٌ et جَزْمٌ, sont réellement ce que nous appelons des *modes*, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 323). Dans les noms, la déclinaison consiste aussi dans trois variations de cas ou inflexions finales, comme nous le verrons dans un instant (1).

899. Des trois cas que les Arabes ont dans les noms, le premier sert à indiquer le sujet; on pourroit le nommer *cas subjectif:* le second indique le nom qui sert de complément à un autre nom, à un adjectif ou à une préposition; et à raison de cela, il seroit bien nommé *cas complementaire* : le troisième sert à caractériser le complément immédiat d'un verbe, et à former des adverbes qui équivalent toujours à une préposition et à son complément; par cette raison, on pourroit le nommer *cas adverbial.* Mais, pour ne point introduire sans nécessité, ou sans une notable utilité, de nouvelles dénominations grammaticales, j'appellerai, avec les grammairiens qui m'ont précédé, le premier cas *nominatif,* le second *genitif,* et le troisième *accusatif;* et quoique ces dénominations ne soient pas exactes, elles indiquent cependant une analogie, qui n'est pas sans quelque vérité, entre les cas de la langue latine qui portent ces noms, et ceux de la langue arabe auxquels on les a transportés.

900. † Les Arabes, n'ayant égard qu'à la voyelle ou inflexion

---

فَعَلٌ et لَوٌّ. Si la seconde lettre est un *élif,* comme dans لا et مَا, on ajoute après l'*elif* un *hamza,* et l'on met un *medda* sur l'*élif:* on dit donc لآءٌ et مَآءٌ. Ex.: كَتَبْتَ لَآءً جَيِّدَةً *tu as écrit un bon NON.*

(1) C'est une idée très-juste et très-philosophique d'avoir assimilé les modes des verbes aux cas des noms. Pour mieux sentir la justesse de ce rapport, on peut lire ce que j'ai dit à ce sujet, dans mes *Principes de grammaire générale,* 2.[e] édition, pag. 148, 203 et suiv.

finale qui distingue les cas, et non à leur usage grammatical, ont appelé le nominatif رَفْع *élévation*, parce que la voyelle qui le caractérise est un *dhamma*, qui se forme par la partie la plus avancée de l'organe de la parole, c'est-à-dire, par les lèvres; le génitif خَفْض *dépression*, parce qu'il est le plus souvent caractérisé par un *kesra*, voyelle dont la formation est modifiée par la partie inférieure de l'organe; et l'accusatif نَصْب *position*, parce que sa voyelle caractéristique est le plus souvent un *fatha*, qui résonne dans la voûte du palais, au milieu de l'organe vocal. Le génitif se nomme aussi جَرّ ; ce qui peut signifier *attraction*, et indiquer sa fonction complémentaire, où il est comme attiré ou entraîné par son antécédent (1). Lorsqu'un nom est au nominatif, on dit qu'il est مَرْفُوع; on le nomme مَخْفُوض ou مَجْرُور quand il est au génitif, et مَنْصُوب quand il est à l'accusatif.

901. On peut diviser les noms et les adjectifs arabes déclinables, par rapport à la manière dont ils forment leurs cas, en deux classes. La premiere classe comprend ceux qui ont trois inflexions différentes et admettent les voyelles nasales; ils sont nommés مُنْصَرِف *variables*, parce que cette variation d'inflexions est appelée par les Arabes صَرْف (2). On les appelle

(1) Suivant Hariri, dans son commentaire sur le *Molhat alirab*, le mot جَرّ signifie *le bas*, la partie inférieure de l'organe vocal, comme on dit جَرُّ ٱلْجَبَلِ pour *le pied d'une montagne.*

(2) Hariri, dans son commentaire sur son poëme intitulé *Molhat alirab*, dit que l'on appelle les noms qui admettent les *tanwins* ou voyelles nasales, مُنْصَرِف, parce que l'addition du *tanwin* produit, dans leur prononciation, un son aigu nommé en arabe صَرِيف *[stridor]*, mot qui se dit proprement du cri d'une poulie qui sert à tirer de l'eau d'un puits :

لِأَجْلِ ٱلتَّنْوِينِ ٱللَّاحِقِ بِآخِرِهِ سُمِّيَ مُنْصَرِفًا وَكَأَنَّ ٱلتَّنْوِينَ حِينَ دَخَلَ عَلَيْهِ أَحْدَثَ فِيهِ صَرِيفًا وَٱلصَّرِيفُ صَوْتُ ٱلْبَكَرَةِ عِنْدَ ٱلْإِسْتِقَاءِ

aussi مُتَمَكِّنٌ أَمْكَنُ, c'est-à-dire, *susceptibles de variations, et très-susceptibles.* Leur caractère distinctif est qu'ils prennent une voyelle nasale après la dernière consonne.

La deuxième classe comprend tous les noms et les adjectifs qui n'admettent point de voyelle nasale; ils sont nommés غَيْرُ مُنْصَرِفٍ *invariables*, ou مَمْنُوعٌ *privés de variations*, parce qu'ils n'ont, excepté dans certains cas dont nous parlerons dans la suite, que deux inflexions, l'une particulière au nominatif, l'autre commune au génitif et à l'accusatif.

On les nomme encore مُتَمَكِّنٌ غَيْرُ أَمْكَنَ *susceptibles de variations, mais non très-susceptibles.*

Les noms indéclinables sont nommés, comme on l'a déjà dit, مَبْنِيٌّ *bâtis*, c'est-à-dire *immuables*, et غَيْرُ مُتَمَكِّنٍ وَلَا أَمْكَنَ *non susceptibles de variations, ni très-susceptibles.*

902. † Il y a deux noms qui se déclinent doublement, c'est-à-dire, qui prennent deux fois la désinence ou du moins la voyelle caractéristique des cas, la seconde seule admettant le *tenwin;* ce sont les noms إِمْرُؤٌ *homme* et إِبْنُمٌ *fils*. On dit au nominatif إِمْرُؤٌ et إِبْنُمٌ, au génitif إِمْرِئٍ et إِبْنِمٍ, à l'accusatif إِمْرَءًا et إِبْنَمًا (1).

903. Les deux classes de noms déclinables forment deux déclinaisons qui comprennent tous les noms et les adjectifs singuliers, ainsi que tous les pluriels rompus ou irréguliers, lesquels doivent plutôt être considérés comme des singuliers collectifs que comme des pluriels proprement dits.

---

(1) Le grammairien Sibawaih assimile cette double déclinaison à ce qui arrive lorsque deux noms propres sont joints par le mot إِبْنٌ, comme مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ : car il ne regarde le mot إِبْنٌ, avec le nom qui le précède, que comme un seul mot. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, elle confirme évidemment la déclinaison anomale des deux mots إِمْرُؤٌ et إِبْنُمٌ.

904. Quant aux duels, tant masculins que féminins, il n'y a qu'une seule manière de les decliner.

905. Les pluriels réguliers ou sains n'ont aussi qu'une seule déclinaison; mais elle a deux formes, l'une pour les masculins, l'autre pour les féminins.

906. Les duels et les pluriels réguliers, tant masculins que féminins, n'ont que deux inflexions, la seconde étant commune au génitif et à l'accusatif (1).

907. *EXEMPLES des Déclinaisons des Noms et des Adjectifs, tant singuliers, que pluriels irréguliers.*

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

SINGULIER MASCULIN.

	Nominatif.		Génitif.	Accusatif.
Nom.	رَجُلٌ	*homme,*	رَجُلٍ	رَجُلًا
Adjectif.	كَاتِبٌ	*écrivant,*	كَاتِبٍ	كَاتِبًا

---

(1) Djélal-eddin (Alcoran, sur. 20, vers. 59) remarque qu'il y a un dialecte arabe où le duel a les trois cas semblables en انِ. Voici ses mots :

إِنَّ هَاذَانِ لَسَاحِرَانِ هُوَ مُوَافِقٌ لِلُغَةِ مَنْ يَأْتِي فِي ٱلْمُثَنَّى بِٱلْأَلِفِ عَلَى أَحْوَالِهِ ٱلثَّلَاثَةِ

« Le mot هَاذَانِ est employé ici suivant le dialecte de ceux qui forment » le duel, aux trois cas, par un *élif.* »

Et Béïdhawi dit dans le même sens :

هَذَانِ ٱسْمُ إِنَّ عَلَى لُغَةِ ٱلْحَارِثِ بْنِ كَعْبٍ فَإِنَّهُمْ جَعَلُوا ٱلْأَلِفَ لِلتَّثْنِيَةِ وَأَعْرَبُوا ٱلْمُثَنَّى تَقْدِيرًا

« Le mot هَذَانِ est ici le nom gouverné par إِنَّ, conformément au dialecte » de Harith, fils de Caab; car ces Arabes emploient l'*élif* pour former le duel, » en sorte que ce nombre n'a des cas que virtuellement. »

Hariri fait la même observation dans le *Molhat alirab.*

SINGULIER FÉMININ.

	Nominatif.		Génitif.	Accusatif.
Nom.	قَصْعَةٌ	*écuelle*,	قَصْعَةٍ	قَصْعَةً
Adjectif.	جَالِسَةٌ	*assise*,	جَالِسَةٍ	جَالِسَةً

PLURIEL MASCULIN.

Nom.	رِجَالٌ	*hommes*,	رِجَالٍ	رِجَالًا
Adjectif.	كِبَارٌ	*grands*,	كِبَارٍ	كِبَارًا

PLURIEL FÉMININ.

Nom.	نِسَآءٌ	*femmes*,	نِسَآءٍ	نِسَآءً
Adjectif.	نُوَّحٌ	*pleureuses*,	نُوَّحٍ	نُوَّحًا

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

SINGULIER MASCULIN.

	Nominatif.		Gén. et Accus.
Nom.	عُثْمَانُ	*Othman*,	عُثْمَانَ
Adjectif.	أَسْوَدُ	*noir*,	أَسْوَدَ

SINGULIER FÉMININ.

Nom.	زَيْنَبُ	*Zéïnab*,	زَيْنَبَ
Adjectif.	سَوْدَآءُ	*noire*,	سَوْدَآءَ

PLURIEL.

Nom.	دَرَاهِمُ	*drachmes*,	دَرَاهِمَ
Adjectif.	ذَوَابِلُ	*flexibles*,	ذَوَابِلَ

908. *EXEMPLES de la Déclinaison des Duels et des Pluriels réguliers.*

DUEL MASCULIN.

	Nominatif.		Gén. et Accus.
Noms.	رَجُلَانِ	*deux hommes,*	رَجُلَيْنِ
	عُثْمَانَانِ	*deux Othmans,*	عُثْمَانَيْنِ
Adjectifs.	كَاتِبَانِ	*deux (hommes) qui écrivent,*	كَاتِبَيْنِ
	أَسْوَدَانِ	*deux (hommes) noirs,*	أَسْوَدَيْنِ

DUEL FÉMININ.

Noms.	قَصْعَتَانِ	*deux écuelles,*	قَصْعَتَيْنِ
	زَيْنَبَتَانِ	*deux Zéïnabs,*	زَيْنَبَتَيْنِ
Adjectifs.	جَالِسَتَانِ	*deux (femmes) assises,*	جَالِسَتَيْنِ
	سَوْدَاوَانِ	*deux (femmes) noires,*	سَوْدَاوَيْنِ

PLURIEL MASCULIN.

Noms.	زَيْدُونَ	*plusieurs Zéïds,*	زَيْدِينَ
	عُثْمَانُونَ	*plusieurs Othmans,*	عُثْمَانِينَ
Adjectifs.	جَالِسُونَ	*plusieurs (hommes) assis,*	جَالِسِينَ
	أَفْضَلُونَ	*plusieurs (hommes) excellens,*	أَفْضَلِينَ

PLURIEL FÉMININ.

Noms.	ظُلُمَاتٌ	*ténèbres,*	ظُلُمَاتٍ
	زَيْنَبَاتٌ	*plusieurs Zéïnabs,*	زَيْنَبَاتٍ
Adjectif.	مُحْصَنَاتٌ	*plusieurs (femmes) chastes,*	مُحْصَنَاتٍ

909. On voit que les cas du singulier sont formés dans la première déclinaison par les voyelles nasales ٌ pour le nominatif, ٍ pour le génitif, ً ou اً (n.° 74) pour l'accusatif;

Dans la seconde déclinaison, par la voyelle ُ pour le nominatif, et par la voyelle َ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux du duel sont formés par la terminaison َانِ pour le nominatif, et par la terminaison َيْنِ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux des pluriels réguliers sont formés, pour le masculin, par les terminaisons ُونَ au nominatif, et ِينَ au génitif et à l'accusatif; et pour le féminin, par les terminaisons َاتٌ au nominatif, et َاتٍ au génitif et à l'accusatif.

910. Le ة qui termine un mot se change en ت, toutes les fois qu'en se conservant il cesse d'être la dernière lettre du mot. Exemple : مَدِينَةٌ *ville*, duel مَدِينَتَانِ. Il disparoît au pluriel régulier. Exemple : نَاصِرَةٌ *femme qui aide*, pluriel نَاصِرَاتٌ

911. Tous les noms ou adjectifs singuliers, ainsi que les pluriels irréguliers, qui ne sont pas compris dans les espèces ci-après indiquées, appartiennent à la première déclinaison.

912. La seconde déclinaison comprend,

1.° Tous les pluriels irréguliers composés de quatre syllabes dont les deux premières ont pour voyelles des *fatha*, et la troisième un *kesra* ; comme عَجَائِبُ *merveilles*, قَوَارِبُ *esquifs*, مَدَارِسُ *colléges*, مَفَاتِحُ *clefs*, طَوَاحِنُ *moulins*, أَقَارِبُ *proches;*

2.° Les noms et les adjectifs singuliers terminés par un *élif* bref ou un ى quiescent après un *fatha* (n.° 73), comme يَحْيَى *Jean*, بُشْرَى *bonne nouvelle*, صُغْرَى *très-petite*, أُولَى *première;* ou par un *hamza* précédé d'un *élif* avec un *medda*, comme عَذْرَآءُ *vierge*, صَحْرَآءُ *campagne*, بَيْضَآءُ *blanche*, زَكَرِيَّآءُ *Zacharie.* Si le ى ou le *hamza* fait partie de la racine, comme dans مَعْنًى *direction*, رِدَآءٌ *manteau*, ces noms sont de la première déclinaison.

3.° A la seconde déclinaison appartiennent encore les pluriels des formes فَعْلَى et فَعَالَى, comme جَرْحَى *blessés*, مَوْتَى *morts*, نَصَارَى *chrétiens*, لَيَالَى *nuits* (1);

4.° Les pluriels des formes فُعَلَآءُ et أَفْعِلَآءُ, comme حُكَمَآءُ *sages*, أَوْلِيَآءُ *amis* (2);

5.° Les adjectifs, tant positifs que comparatifs, de la forme أَفْعَلُ, pourvu qu'ils ne forment pas leur féminin par l'addition du ةٌ, comme أَحْمَرُ *rouge*, أَعْجَبُ *plus merveilleux*, qui font au féminin حَمْرَآءُ et عُجْبَى. Si le féminin se forme par l'addition du ة, le masculin est de la première déclinaison, comme أَرْمَلٌ *veuf*, féminin أَرْمَلَةٌ. Les noms appellatifs de la même forme peuvent être de la première ou de la seconde déclinaison : ainsi l'on peut dire أَخْيَلُ ou أَخْيَلٌ *épervier*, أَخْيَلُ ou أَخْيَلٌ *pivert*.

6.° Les adjectifs qui se forment en ajoutant après les radicales la finale انُ, pourvu que leur première radicale ait pour voyelle un *fatha*, et qu'ils ne passent pas au féminin par l'addition de la lettre ة (n.° 811), sont aussi de la seconde déclinaison ; tels sont سَكْرَانُ *ivre*, dont le féminin est سَكْرَى ; كَسْلَانُ *paresseux*, féminin كَسْلَى. Si le féminin se forme par l'addition du ةٌ, le masculin est de la première déclinaison, comme عُرْيَانٌ, féminin عُرْيَانَةٌ, *nu*; نَدْمَانٌ, féminin نَدْمَانَةٌ, synonyme de نَدِيمٌ, *repentant par caractère* : ce dernier adjectif, ayant aussi le fé-

---

(1) La déclinaison de ces pluriels, et en général des noms terminés par un ى quiescent après un *fatha*, comme بُشْرَى, n'est que virtuelle, parce que le ى final, précédé d'un *fatha*, ne peut admettre aucune voyelle (n.° 221).

(2) Quoique ces pluriels ne soient pas comptés par plusieurs grammairiens, comme Guadagnoli, Martellotto, l'auteur de la *Djaroumia* ou du commentaire publié par Thomas Obicin, Erpénius, &c., au nombre des noms invariables, on les trouve toujours employés comme tels dans l'Alcoran; et ils sont en effet de la seconde déclinaison, comme l'enseignent Hariri dans le *Molhat alirab*, le grammairien Ebn-Farhât et autres.

minin نَدْمَى dans un sens un peu différent et comme synonyme de نَادِمٌ *qui se repent actuellement*, suit alors au masculin la première déclinaison. L'adjectif رَحْمَانُ *miséricordieux* n'ayant point de féminin usité, on peut le décliner sur la première ou sur la seconde déclinaison.

7.° La seconde déclinaison comprend encore les noms propres d'homme étrangers, à moins qu'ils n'aient que trois lettres dont la seconde soit djezmée ou quiescente : d'où il suit que آدَمُ *Adam*, إِبْرَهِيمُ *Abraham* ou *Ibrahim*, إِسْحَٰقُ *Isaac*, دَاوُدُ *David*, sont de la seconde déclinaison, et qu'au contraire, نُوحٌ *Noé*, لُوطٌ *Loth*, sont de la première déclinaison ou de la seconde;

8.° Les noms propres terminés en ـَانُ, soit qu'ils soient arabes ou étrangers, comme غَطْفَانُ *Gatfan*, عُثْمَانُ *Othman*, سُلَيْمَانُ *Soléïman*, عِمْرَانُ *Imran*;

9.° Les noms propres dont la forme ressemble aux formes verbales فَعَّلَ et فُعِلَ, ou à quelqu'une des personnes de l'aoriste, comme شَمَّرُ *Schammar*, ضُرِبُ *Dhorib*, أَحْمَدُ *Ahmed*, يَزِيدُ *Yézid*;

10.° Les noms appellatifs féminins et de plus de trois lettres, qui deviennent noms propres, comme عَقْرَبٌ *scorpion*, qui, devenant un nom propre d'homme, fait au nominatif عَقْرَبُ, au génitif et à l'accusatif عَقْرَبَ;

11.° Les noms propres féminins terminés par un ة, et les noms propres masculins qui ont la même terminaison, comme مَكَّةُ *la Mecque*; فَاطِمَةُ *Fatime*, nom de femme; طَلْحَةُ *Talha*, nom d'homme;

12.° Les noms propres féminins non terminés par un ة, pourvu qu'ils soient étrangers, ou de plus de trois lettres, ou, s'ils sont trilitères, que la seconde lettre ne soit pas djezmée. Sans ces conditions, on peut les décliner sur la première ou sur la seconde dé-

clinaison. Ainsi les noms suivans sont de la seconde declinaison : زَيْنَبُ *Zeïnab*, nom propre de femme, parce qu'il est quadrilitère ; مَاهُ *Mah*, autre nom propre, et مِصْرُ *l'Égypte*, parce que ce sont des noms étrangers ; سَقَرُ, nom propre d'une des divisions de l'enfer, parce qu'il a une voyelle sur la seconde lettre. Au contraire, هِنْدٌ *Hind* et دَعْدٌ *Dad*, noms de femmes, sont de la première déclinaison ou de la seconde, à volonté (1).

13.° Les noms propres d'homme ou de femme qui sont ou qui paroissent être formés de noms appellatifs ou d'adjectifs, par un léger changement, comme عُمَرُ *Omar*, زُفَرُ *Zofar*, noms propres d'hommes, قُطَامِ *Kotam*, غُلَابِ *Golab*, noms propres de femmes, qui sont formés des adjectifs عَامِرٌ, زَافِرٌ, قَاطِمَةٌ et غَالِبَةٌ, sont encore de la seconde déclinaison. Il n'y a que l'usage qui puisse déterminer les noms propres qui appartiennent à la seconde déclinaison, à raison de cette dérivation supposée que les grammairiens nomment عَدْلٌ غَيْرُ حَقِيقِيٍّ *déviation non reelle*, par opposition à celle mise ici sous le n.° 15, qu'ils nomment عَدْلٌ حَقِيقِيٌّ *déviation réelle :* ce sont, pour la plupart, les noms propres d'homme, de la forme فُعَلُ, et les noms propres de femme, de

(1) Suivant les grammairiens arabes, les noms propres compris sous cet article 12 et sous l'article précédent, ainsi que ceux qui vont être indiqués dans les articles 13 et 14, redeviennent *déclinables par trois inflexions et par le* tenwin مُنْصَرِفٌ, quand ils sont employés d'une manière indéterminée, et comme noms appellatifs. Ainsi l'on doit dire قَاطِمَةٌ أُخْرَى *une autre Fatime* زَيْنَبٌ أُخْرَى *une autre Zëinab*, يَزِيدٌ آخَرُ *un autre Yézid*, عُمَرٌ آخَرُ *un autre Omar*. Cette observation, au surplus, paroît devoir s'étendre à tous les noms propres étrangers qui sont de la seconde déclinaison. *Voyez* la note (2) ci-après p. 411.

Sur l'exception relative aux noms propres féminins de trois lettres seulement, dont la seconde lettre est djezmée, on peut voir ce que dit Zouzéni dans son commentaire sur la *Moallaka* de Lébid. *Voyez* mon édition du *Livre de Calila et Dimna*, pag. 294 du texte arabe.

la forme فُعَالِ, pourvu que leur dernière lettre ne soit point un ر (1).

14.° Quant aux noms propres composés de deux mots qui ne sont considérés que comme formant un seul mot, et qu'on nomme مُرَكَّبٌ مَزجِيٌّ (n.° 663), comme بَعْلَبَكّ *Baalbec*, مَعْدِي كَرِبَ *Madi-carib*, حضْرَ مَوْتُ *Hadhramaut*, il y a deux manières de les décliner : 1.° on décline le premier nom sur la première déclinaison, et l'on met le second au génitif suivant la même déclinaison ; Exemple : nominatif حَضْرُ مَوْتٍ, génitif حَضْرِ مَوْتٍ, accusatif حَضْرَ مَوْتٍ ; 2.° on fait le premier nom indéclinable, et l'on décline le second sur la seconde déclinaison ; exemple : nominatif حَضْرَ مَوْتُ, génitif et accusatif حَضْرَ مَوْتَ. Le nom propre d'homme مَعْدِي كَرِبَ se décline d'une troisième manière, en laissant le premier mot invariable, et mettant le second au génitif de la seconde déclinaison, en sorte qu'aux trois cas on dit مَعْدِي كَرِبَ (2).

Dans l'espèce de noms propres composés où l'un des deux noms sert de complément à l'autre, et qu'on appelle مُرَكَّبٌ إِضَافِيٌّ (n.° 595), chacun des deux noms suit sa déclinaison particulière, comme عَبْدُ ٱللّٰهِ, qui signifie *le serviteur de Dieu*.

Les noms composés qui forment une proposition complète, et qu'on nomme مُرَكَّبٌ إِسْنَادِيٌّ (n.° 595), comme تَأَبَّطَ شَرًّا *Taabbata-scharran*, فَرِقَ نَحْرُهُ *Farika-nahrouhou*, sont indéclinables.

15.° C'est à la seconde déclinaison qu'appartiennent les ad-

---

(1) Ces deux formes sont souvent employées avec un *kesra* pour dernière voyelle, comme يَا خَبَاثِ et يَا لَكَاعِ, elles font alors fonction de vocatif, et ne sont usitées qu'en mauvaise part. mais ce ne sont point alors des noms propres, et, sous cette forme, on doit les regarder comme indéclinables.

(2) Sur la declinaison des noms composés, *voyez* Djewhari, aux racines ابط, حضر, كرب et برص.

jectifs dérivés des numératifs et de quelques noms appellatifs, par une variation dans leur forme, tels que :

أُحَادُ et مَوْحَدُ *un à un*, forme de وَاحِدٌ *un seul*,

ثُنَاءُ et مَثْنَى pour مَثْنَى (n.° 221), *deux à deux*, forme de إِثْنَانِ *deux;*

ثُلَاثُ et مَثْلَثُ *trois à trois*, forme de ثَلَاثَةٌ *trois*, et ainsi des autres numératifs, jusqu'à عُشَارُ et مَعْشَرُ *dix à dix*, comme aussi أُخَرُ, جُمَعُ, كُتَعُ, بُتَعُ, بُصَعُ, formés de أُخَارَى, جَمَاعَى, كُتَاعَى, بُتَاعَى et بُصَاعَى;

16.° Les diminutifs dont les primitifs suivent la seconde déclinaison. Exemples : أُصَيْمِمُ, أُصَيِّمُ et أُحَيُّ diminutifs de أَصَمُّ *sourd*, أَسْوَدُ *noir*, أَحْوَى pour أَحْوَى (n.° 221) *de couleur verte mêlée de jaune et de noir*, et pareillement يُحَيَّى et أُيَيِّبُ diminutifs de يَحْيَى pour يَحْيَى *Jean*, et أَيُّوبُ *Job*.

Cela n'est pas vrai cependant des diminutifs de certains mots, comme أُحَيِّدٌ, ثُنَيٌّ, ثُلَيِّثٌ et رُبَيِّعٌ, diminutifs de أُحَادُ, ثُنَاءُ, ثُلَاثُ et رُبَاعُ *un à un, deux à deux*, &c.

Lorsque le primitif est de la seconde déclinaison, parce que sa forme se rapproche de celle d'un verbe, il faut observer si le diminutif conserve cette ressemblance avec le verbe, ou si sa forme le rapproche des noms : dans le premier cas, il est de la seconde déclinaison; dans le dernier, il est de la première. Ainsi أُصَيْمِمُ est de la seconde déclinaison, parce qu'il se rapproche de la forme des verbes d'admiration diminutifs أُمَيْلِحَ et أُحَيْسِنَ (n.° 718, *note*), comme le primitif أَصَمُّ ressemble à أَصَمَّ. Au contraire, أُحَيِّدٌ est de la première déclinaison, parce que sa forme ressemble à celle des noms حُمَيِّرٌ, عُجَيِّزٌ et سُرَيِّرٌ, diminutifs de حِمَارٌ *âne*, عَجُوزٌ *vieille femme* et سَرِيرٌ *trône* (n.° 702).

913. † Les différentes causes qui assujettissent les noms ou les adjectifs à suivre la seconde déclinaison, sont ramenées par les grammairiens arabes à neuf conditions; savoir : 1.° اَلْعَلَمِيَّةُ *la qualité de nom propre ;* 2.° اَلتَّأْنِيثُ *le genre féminin ;* 3.° وَزْنُ اَلْفِعْلِ *une forme qui approche de celle d'un verbe ;* 4.° اَلْوَصْفُ *la qualité d'adjectif ;* 5.° اَلْعَدْلُ *la déviation*, ou *formation par altération d'une autre forme ;* 6.° اَلْجَمْعُ *le nombre pluriel ;* 7.° اَلتَّرْكِيبُ *la composition ;* 8.° اَلْعُجْمَةُ *la qualité de nom étranger*, 9.° اَلْأَلِفُ وَٱلنُّونُ ٱلزَّائِدَتَانِ *l'addition de la terminaison* انَ. Toutes les fois que deux de ces conditions se trouvent réunies, elles assujettissent le nom ou l'adjectif à la seconde déclinaison. Une seule suffit pour produire le même effet dans les trois cas suivans (1) : 1.° *l'*élif *bref, signe du féminin* أَلِفُ ٱلتَّأْنِيثِ ٱلْمَقْصُورَةُ, 2.° *l'*élif *avec* medda, *signe du féminin* أَلِفُ ٱلتَّأْنِيثِ ٱلْمَمْدُودَةُ; 3.° *le nombre pluriel* اَلْجَمْعُ, ou plutôt *le pluriel de l'une des dernières formes* صِيغَةُ مُنْتَهَى ٱلْجُمُوعِ (n.° 873).

L'application de ces conditions et le développement de ces règles exigent bien des observations que je supprime, en ayant présenté les résultats d'une manière plus facile à saisir.

914. Les deux mots كِلَا et كِلْتَا, qui signifient *tous deux*, et qui s'emploient le premier pour le masculin, et le second pour le féminin, ne se déclinent que quand ils prennent pour complément un pronom affixe. On dit alors au génitif et à l'accusatif كِلَيْ et كِلْتَيْ.

Les noms de la seconde déclinaison se déclinent comme ceux

---

(1) *Voyez*, à ce sujet, ce que dit Motarrézi, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 228 et suiv., et ce que j'ai observé dans les notes sur ce morceau extrait de l'ouvrage de ce grammairien, pag. 235 et suiv.

de la première, dans certaines circonstances, ainsi que nous le dirons dans le paragraphe qui suivra immédiatement celui-ci.

915. Il faut observer, dans la déclinaison ou formation des cas, les règles de permutation, par l'effet desquelles il arrive souvent qu'un nom a plusieurs cas ou même tous les cas semblables. Lorsqu'un nom, à cause de ces irrégularités, a plusieurs cas semblables, quoiqu'ils dussent être différens à raison de la déclinaison à laquelle il appartient, sa déclinaison est nommée تَقْدِيرِيٌّ *virtuelle,* par opposition à celle qui est réelle et sensible et qu'on nomme لَفْظِيٌّ *énoncée,* ou ظَاهِرٌ *apparente.*

Quand la dernière lettre d'un nom est un و précédé d'un *fatha* (n.° 208), ou bien un ا ou un ى précédé aussi d'un *fatha,* et nommé *élif bref* (n.° 73) et أَلِفٌ مَلْسَآءُ *élif doux* (1), les trois cas sont semblables, cette lettre refusant toute voyelle (n.os 208 et 221); ce que les grammairiens appellent تَعَذُّرٌ *impossibilité.* Ces noms sont appelés مَقْصُورٌ *brefs* ou *privés,* à cause de la privation qu'ils éprouvent de leurs inflexions finales. Si c'est un ى précédé d'un *kesra,* le nominatif et le génitif seulement sont semblables, le ى ne pouvant dans ce cas supporter ni le *dhamma,* ni le *kesra* (n.° 224), ce qu'on nomme إِسْتِثْقَالٌ *difficulté de prononciation.* Ces noms sont appelés مَنْقُوصٌ *défectueux.*

Ainsi l'on dit aux trois cas عَصًى pour عَصَوٌ, عَصَوٍ et عَصَوًا (n.° 209), et رَحًى pour رَحَيٌ, رَحَيٍ et رَحَيًا (n.° 222), qui sont de la première déclinaison; قَاضٍ au nominatif et au génitif pour قَاضِيٌ et قَاضِيٍ, de la même déclinaison (n.° 225); تَمَنٍّ pour تَمَنِّيٌ au nominatif, et تَمَنِّيٍ au génitif, de la même déclinaison (n.° 226); بُشْرَى pour بُشْرَيُ au nominatif, et بُشْرَيِ au génitif et à l'accusatif, nom de la seconde déclinaison; مَجَارِي pour مَجَارِيُ

(1) Cet *élif* se nomme aussi أَلِفٌ مُفْرَدَةٌ *élif isolé* ou *unique,* parce qu'il n'est ni affecté d'un *medda,* ni suivi d'un *hamza.*

au nominatif, et صَحَارِىَ au génitif et à l'accusatif, pluriel irrégulier quadrilitère, de la seconde déclinaison (n.° 221); جَوَارٍ au nominatif et au génitif, pour جَوَارِىٌ et جَوَارِىٍ pluriel irrégulier de la forme فَوَاعِلُ, de la seconde déclinaison. Il y a cela de particulier que, dans les noms de cette dernière forme dérivés d'une racine trilitère dont la troisième radicale est défectueuse, le nominatif et le génitif sont de la première déclinaison et prennent une voyelle nasale, et l'accusatif est de la seconde déclinaison : on dit donc à ce dernier cas جَوَارِىَ (1). Quelques grammairiens disent aussi au génitif جَوَارِىَ.

916. † Les voyelles nasales qui forment un des caractères particuliers des noms, et dont on fait usage pour distinguer les cas de la première déclinaison et les pluriels réguliers féminins, portent différens noms chez les grammairiens arabes, suivant les circonstances où elles se trouvent employées. Quand elles forment les cas d'un nom propre ou appellatif, ou d'un adjectif, on les nomme تَنْوِينُ ٱلتَّمْكِينِ *voyelle nasale servant à la déclinaison.*

917. † Les noms indéclinables de leur nature, dont nous parlerons plus loin, comme صَهْ *paix! silence!* حَىَّ هَلَا *hola! ça donc!* إِمْسِ *hier,* reçoivent quelquefois le *tenwin*, et l'on dit صَهٍ,

(1) On peut même lui donner le *tenwin*, et dire جَوَارِيًا. C'est ainsi que Motenabbi (*Chrestom. arabe*, tom. III, p. 3 du texte arabe, 2.e édition) dit: قَبِتْنَ لَوَالِيًا لَا نَوْمَ فِيهَا. Mais peut-être cela ne doit-il être regardé que comme une licence poétique, ou, ainsi qu'on le dira tout-à-l'heure, comme une *voyelle nasale rhythmique.*

On peut aussi, dans la poésie, rendre le ى de جَوَارِىَ quiescent à l'accusatif, en assimilant ce cas au nominatif et à l'accusatif.

Voyez, sur ces noms en particulier, Motarrézi, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 229.

حَتَّى هَلَّا ، إِمْسٍ (1). On appelle en ce cas le *tenwin* تَنْوِينُ ٱلتَّنْكِيرِ ou تَنْوِينُ ٱلتَّنْكِيرِ *voyelle nasale rendant le sens indéterminé.* En effet, suivant les grammairiens arabes, l'addition du *tenwin*, en ce cas, donne à ces mots une signification plus vague; إِمْسِ, par exemple, signifie *hier*, et إِمْسٍ *un des jours passés* (2).

918. † Les voyelles nasales qui terminent les deux inflexions du pluriel régulier féminin, sont nommées تَنْوِينُ ٱلْمُقَابَلَةِ *voyelles nasales de correspondance*, parce qu'elles équivalent au ن final des deux cas du pluriel régulier masculin.

919. † On nomme تَنْوِينُ ٱلْعِوَضِ *voyelle nasale de remplacement*, celle qui est placée sur l'avant-dernière radicale, quand la dernière radicale, étant un و ou un ى précédé d'un *kesra*, disparoît, comme قَاضٍ pour قَاضِيٌ et قَاضِي (n.° 225), أَيْدٍ pour أَيْدِيٌ et أَيْدِي (n.° 211), جَوَارٍ pour جَوَارِيٌ (n.° 915).

On comprend sous le même nom le *tenwin* qui indique et

---

(1) *Voyez* une observation sur les mots de cette nature, dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 302 et 405.

(2) J'ai suivi ici Martellotto, le commentaire sur la *Djaroumia* de Thomas Obicin, et la grammaire d'Ebn-Farhât Guadagnoli comprend sous cette dénomination le *tenwin* de tous les noms appellatifs et des adjectifs, et ne donne le nom de تَنْوِينُ ٱلتَّمْكِينِ qu'au *tenwin* de la déclinaison des noms propres, comme زَيْدٌ et نُوحٌ. Ce système, qui me paroît plus juste, est peut-être celui de quelques grammairiens arabes qu'il a consultés. Les noms propres de la seconde déclinaison, comme إِبْرٰهِيمُ, prennent un *tenwin*, quand on les emploie d'une manière vague, et non plus comme nom propre d'un individu. Exemple : رُبَّ إِبْرٰهِيمٍ رَأَيْتُهُ لَيْسَ ٱبْنُهُ يُسَمَّى إِسْحٰقَ *j'ai vu plus d'un Ibrahim dont le fils ne se nommoit pas Ishac.* Le *tenwin*, en pareil cas, est vraiment un تَنْوِينُ ٱلتَّنْكِيرِ.

supplée une ellipse. Ainsi dans حِينَئِذٍ, composé de حِينَ *au temps* et إِذْ *lorsque*, le *tenwin* indique l'ellipse de ces mots, *cela arrivera ;* car حِينَئِذٍ équivaut, disent les grammairiens arabes, à حِينَ إِذَا هَذَا ٱلشَّيْءُ يَكُونُ *au temps où cette chose arrivera*, Lorsque كُلّ *totalité* est employé sans complément, on lui donne un *tenwin* pour suppléer cette ellipse. Exemple : كُلٌّ كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ [*universitas legatos mendacii arguit*] pour كُلُّهُمْ كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ [*universitas eorum &c.*], *ils ont tous traité de menteurs les envoyés (de Dieu).*

920. † Souvent on donne une voyelle nasale à des noms de la seconde déclinaison, sur-tout en poésie, et quelquefois aussi en prose, par une licence prosodique, et pour conserver la rime ou la mesure : dans ce cas, on appelle cette voyelle تَنْوِينُ ٱلتَّرَنُّمِ *voyelle nasale rhythmique.*

921. † Lorsqu'il se trouve deux mots placés immédiatement auprès l'un de l'autre, et que le premier de ces mots, appartenant à la première déclinaison, se termine par une voyelle nasale, tandis que le second, appartenant à la deuxième déclinaison, ne doit point en avoir, on peut décliner alors le second mot comme le premier ; et sa voyelle nasale, qui est vraiment rhythmique, se nomme aussi, dans ce cas particulier, تَنْوِينُ ٱلْمُقَابَلَةِ *voyelle nasale de correspondance.*

922. Toutes les inflexions qui forment des cas, éprouvent un changement dans certaines circonstances qui sont le sujet du paragraphe suivant (1).

---

(1) On fait rarement sentir la différence des cas dans le langage vulgaire ; ce qui a donné lieu de penser que cette distinction étoit une invention des grammairiens, qui n'avoit jamais été usitée dans le langage. Mais, outre que cela ne paroît pas vraisemblable du duel et du pluriel régulier, dans lesquels la différence des cas ne consiste pas uniquement dans les voyelles, et sans

§. IX. DES CHANGEMENS QUE LES NOMS ET LES ADJECTIFS SUBISSENT DANS LEURS CAS, LORSQUE D'INDÉFINIS ILS DEVIENNENT DÉFINIS.

923. Les noms appellatifs, parmi lesquels je comprends les noms abstraits, n'indiquent point par eux-mêmes, en particulier, tel ou tel individu; ils désignent ou l'espèce en général, ou un individu quelconque entre ceux qui appartiennent à l'espèce. Cet état est appelé en arabe تَنْكِيرٌ *indétermination*, et le nom employé de cette manière, نَكِرَةٌ ou مُنَكَّرٌ *indéterminé* ou *indéfini*.

Cela est même applicable à certains noms qui désignent des choses uniques dans leur espèce, comme *le soleil, la lune*, parce que, dans notre manière de les considérer et d'en parler, nous nous comportons souvent comme si chacun de ces noms exprimoit une espèce composée de plusieurs individus.

924. Mais ces mêmes noms peuvent être employés d'une manière plus précise pour désigner un individu déterminé ou la totalité des individus qui composent l'espèce, par opposition à ceux d'une autre espèce, comme quand on dit : *l'homme est un animal raisonnable, cet homme est dévot, le cheval de Zéïd.* Cette détermination se fait, en arabe, ou par l'addition de l'article أَلْ, et on la nomme تَعْرِيفٌ ou مَعْرِفَةٌ *désignation*, ou par l'addition d'un complément, ce qu'on appelle إِضَافَةٌ *annexion.*

---

entrer ici dans le détail des objections dont cette opinion est susceptible, il y a une forte preuve du contraire dans Aboulféda, *Annal. Moslem.* tom. I, p. 432 et 434.

D'ailleurs la prosodie et la mesure des vers prouvent que les Arabes anciens prononçoient toutes ces inflexions. Ebn-Khaldoun n'en fait aucun doute. *Voyez* ce qu'il dit des altérations qu'a subies l'idiome arabe des descendans de Modhar, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 412 et 417.

Dans le premier cas, le nom restreint par l'article se nomme مُعَرَّفٌ بِٱلْأَلِفِ وَٱللَّامِ *individualisé par l'*élif *et le* lam; dans le dernier cas, l'antécédent ou le nom qui prend un complément se nomme ٱلْمُضَافُ *l'annexé*, et le conséquent ou complément ٱلْمُضَافُ إِلَيْهِ *ce à quoi on annexe.*

925. Les noms propres sont de leur nature *définis ;* les adjectifs, au contraire, participent, comme les noms appellatifs, à la faculté d'être *indéfinis* مُنَكَّرٌ ou *définis* مُعَرَّفٌ. Nous traiterons plus en détail de cette matière dans la Syntaxe; nous n'en parlons ici qu'autant qu'il est indispensable pour l'intelligence de ce que nous allons dire des changemens que ces circonstances produisent dans la déclinaison des noms et des adjectifs.

926. L'article fait éprouver aux noms les changemens suivans :

1.° Dans les noms et les adjectifs, soit singuliers, soit pluriels irréguliers, de la première déclinaison, la voyelle nasale disparoît, et il ne reste que la voyelle simple. Exemples :

Nominatif.		Génitif.	Accusatif.
ٱلرَّجُلُ	*l'homme,*	ٱلرَّجُلِ	ٱلرَّجُلَ
ٱلْحَسَنُ	*le beau,*	ٱلْحَسَنِ	ٱلْحَسَنَ
ٱلْمَدِينَةُ	*la ville,*	ٱلْمَدِينَةِ	ٱلْمَدِينَةَ
ٱلْمُحْصَنَةُ	*la (femme) chaste,*	ٱلْمُحْصَنَةِ	ٱلْمُحْصَنَةَ

2.° Les noms singuliers et les pluriels irréguliers de la seconde déclinaison deviennent entièrement semblables à ceux de la première, et prennent trois inflexions différentes. Exemples :

Nominatif.		Génitif.	Accusatif.
ٱلْأَسْوَدُ	*le noir,*	ٱلْأَسْوَدِ	ٱلْأَسْوَدَ
ٱلْبَيْضَآءُ	*la blanche,*	ٱلْبَيْضَآءِ	ٱلْبَيْضَآءَ

3.° Les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale. Exemple :

Nominatif.	Gén. et accus.
اَلظُّلُمَاتُ *ténèbres*,	اَلظُّلُمَاتِ

927. Les duels ainsi que les pluriels réguliers masculins n'éprouvent aucun changement.

928. L'annexion d'un complément est de deux espèces : ou le complément est un mot séparé, ou c'est un pronom personnel qui s'attache à la fin de son antécédent et se prononce en un seul mot avec lui. Nous ne parlerons de ce dernier genre d'annexion que dans le chapitre des pronoms.

929. Le complément étant un mot séparé, fait éprouver au nom qui sert d'antécédent les changemens suivans :

1.° Les noms et les adjectifs singuliers et les pluriels irréguliers de la première et de la seconde déclinaison se comportent alors comme quand ils prennent un article. Exemples :

Nominatif, كِتَابُ ٱللّٰهِ *[liber Dei], le livre de Dieu ;*

Génitif, كِتَابِ ٱللّٰهِ *[libri Dei], du livre de Dieu ;*

Accusatif, كِتَابَ ٱللّٰهِ *[librum Dei], le livre de Dieu.*

Nominatif أَسْفَلُ ٱلْأَرْضِ, génitif أَسْفَلِ ٱلْأَرْضِ, accus. أَسْفَلَ ٱلْأَرْضِ *le plus bas de la terre.*

2.° Les duels perdent aux deux cas la syllabe finale نِ. Ainsi l'on dit au nominatif كِتَابَا, au lieu de كِتَابَانِ ; au génitif et à l'accusatif كِتَابَيْ, pour كِتَابَيْنِ. Exemples : جَآءَنِي عَبْدَا ٱلسُّلْطَانِ *les deux esclaves du sultan sont venus chez moi ;* رَأَيْتُ جَارِيَتَيْ أَبِي *j'ai vu les deux servantes de mon père.*

Dans cette circonstance, si le second cas du duel est suivi d'un *élif* d'union, on donne un *kesra* pour voyelle au ى formatif de ce cas du duel (n.° 139). Ainsi l'on dit : مَرَرْتُ بِجَارِيَتَيِ ٱلْمَلِكِ *je passai auprès des deux jeunes filles esclaves du roi.*

3.° Les pluriels réguliers masculins perdent également, aux deux cas, la syllabe finale نَ, et l'on dit au nominatif بَنُوا au lieu de بَنُونَ *fils*, et au génitif et à l'accusatif بَنِي au lieu de بَنِينَ.

Si, par l'effet d'une contraction, le nominatif pluriel se termine en وْنَ, comme مُصْطَفَوْنَ (n.° 825), on retranche pareillement la dernière syllabe, et l'on dit مُصْطَفَوْا; mais si, en ce cas, après le pluriel il se trouve un *élif* d'union, on ajoute, pour faire l'union, un *dhamma* sur le و (n.° 139). Ex. : مُصْطَفَوُا ٱللّٰهِ *les élus de Dieu.*

4.° Les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale, comme quand ils sont déterminés par l'article (n.° 926).

930. † Les noms propres de la première déclinaison étant suivis du mot ٱبْنٌ *fils* et d'un autre nom propre, perdent leur voyelle nasale. Ainsi l'on dit مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ *Mohammed, fils de Djafar,* et جَعْفَرُ بْنُ مُحَمَّدٍ *Djafar, fils de Mohammed* (1).

931. Les quatre noms أَبٌ *père,* أَخٌ *frère,* حَمٌ *beau-père,* هَنٌ *matrice,* étant suivis d'un complément, perdent leur voyelle nasale, suivant la règle (n.° 929); mais ils ajoutent après leur

---

(1) Suivant Erpénius, on retranche encore le *tenwin* de la première déclinaison, dans les noms propres qui sont formés de deux mots dont le premier est un nom, et le second un adjectif. Il dit que, dans ce cas, le nom n'a ni article ni *tenwin*, quoique l'adjectif ait l'article, et que les deux mots s'accordent en nombre, en genre et en cas, et il donne pour exemples بَيْتُ ٱلْمُقَدَّسُ *la ville sainte* ou *Jérusalem*, بَابُ ٱلصَّغِيرُ *la petite porte*, nom propre d'une porte de Damas (*Th. Erpenii Gramm. arab.* édit de 1748, pag. 197).

Cette observation est fausse et n'a aucun fondement. Au lieu d'y avoir un rapport d'identité ou de concordance entre les deux mots réunis ainsi pour former un nom propre composé, il y a un rapport de dépendance ou d'*annexion* إِضَافَةٌ, purement grammatical, qui se résout en une ellipse, et qu'on nomme إِضَافَةُ ٱلْمُرَادِفِ إِلَى مُرَادِفِهِ. Il faut donc dire بَيْتُ ٱلْمُقَدَّسِ, بَابُ ٱلصَّغِيرِ, رَبِيعُ ٱلْأَوَّلِ, et ainsi des autres. Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe.

voyelle un و au nominatif, un ى au génitif, et un ا à l'accusatif. Ainsi l'on dit au nominatif أَبُو, أَخُو, حَمُو et هَنُو, au génitif أَبِي, أَخِي, حَمِي et هَنِي, à l'accusatif أَبَا, أَخَا, حَمَا et هَنَا.

Le mot ذُو *possesseur,* qui n'est jamais employé sans complément, fait de même au génitif ذِي, et à l'accusatif ذَا.

932. Le mot فَمٌ *bouche,* qui est formé irrégulièrement de la racine فوه, par le retranchement des deux dernières radicales auxquelles on substitue un م, peut, quand il a un complément, se décliner ainsi : nominatif فُو, génitif فِي, accusatif فَا. On peut aussi le décliner comme s'il étoit régulier, en lui conservant le م final.

933. Quoique l'on dise بِنْتٌ *fille,* on dit, quand ce nom a un complément, إِبْنَةٌ, et avec le *wesla,* ٱبْنَةٌ.

§. X. DES MOTS QUI SERVENT À LA NUMÉRATION.

934. Les numératifs nommés أَسْمَآءُ ٱلْعَدَدِ *noms de nombre,* sont ou *cardinaux* ou *ordinaux.* On appelle *cardinaux* ceux qui servent simplement à nombrer; *ordinaux,* ceux qui indiquent le rang qu'une chose occupe entre plusieurs autres de la même espèce.

Ils se divisent en quatre classes ou *degrés* مَرْتَبَةٌ : les *unités* آحَادٌ, les *dixaines* عَشَرَاتٌ, les *centaines* مِئَاتٌ, et les *mille* أُلُوفٌ.

Quant à leurs formes, les uns sont *singuliers* مُفْرَدٌ, savoir, depuis *un* jusqu'à *dix;* les autres, *pluriels* جَمْعٌ, c'est-à-dire, peuvent prendre une forme plurielle, ce sont ceux qui signifient *cent* et *mille;* d'autres sont *composés* مُرَكَّبٌ, savoir, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf;* d'autres sont nommés عُقُودٌ *nœuds,* ce sont les noms des dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix;* enfin, d'autres portent le nom de مَعْطُوفٌ *liés par une con-*

jonction, ce sont tous les numératifs composés de dixaines et d'unités, depuis *vingt-un* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf.*

Numératifs cardinaux.

935. Ces numératifs, depuis *un* jusqu'à *dix*, ont deux genres, le masculin et le féminin.

Masculin.	Féminin.		Masculin.	Féminin.	
وَاحِدٌ	وَاحِدَةٌ	*un, une.*	سِتَّةٌ	سِتٌّ	*six.*
أَحَدٌ	إِحْدَى		سَبْعَةٌ	سَبْعٌ	*sept.*
إِثْنَانِ	إِثْنَتَانِ	*deux.*	ثَمَانِيَةٌ	ثَمَانٍ	*huit.*
ثَلَاثَةٌ	ثَلَاثٌ	*trois.*	تِسْعَةٌ	تِسْعٌ	*neuf.*
أَرْبَعَةٌ	أَرْبَعٌ	*quatre.*	عَشَرَةٌ	عَشْرٌ	*dix.*
خَمْسَةٌ	خَمْسٌ	*cinq.*			

Depuis *trois* jusqu'à *dix*, la terminaison ةٌ, signe ordinaire du genre féminin, marque le masculin. Tous ces numératifs, excepté إِثْنَانِ et إِثْنَتَانِ, pour lequel on dit aussi ثِنْتَانِ, ont les trois cas : ces deux seulement n'ont qu'une même inflexion, إِثْنَيْنِ et إِثْنَتَيْنِ, pour le génitif et l'accusatif, comme tous les duels. Le mot سِتٌّ *six*, est, suivant les lexicographes arabes, pour سِدْسٌ, duquel on a formé d'abord سِدْتٌ, et ensuite, par euphonie, سِتٌّ : aussi a-t-il pour diminutif سُدَيْسَةٌ, et sa forme primitive reparoît dans ses dérivés.

ثَمَانٍ qui est pour ثَمَانِيٌ, fait à l'accusatif ثَمَانِيًا (n.° 225).

Au lieu de ثَلَاثَةٌ et ثَلَاثٌ, on écrit souvent ثَلَثَةٌ et ثَلَثٌ.

Depuis *trois* jusqu'à *dix*, les numératifs peuvent être employés comme des adjectifs ou comme des noms. Dans le premier cas, ils se placent après le nom de la chose nombrée, avec lequel ils s'accordent en genre et en cas, comme on le verra dans la Syntaxe. Dans le dernier cas, ils prennent pour

complément la chose nombrée, qui se nomme مُمَيِّزُ ٱلْعَدَدِ *spécifiant le numératif*, et alors ils perdent leur voyelle nasale. Ex.: ثَلَاثَةُ رِجَالٍ *trois hommes.* Quant à ثَمَانٍ *huit*, en perdant sa voyelle nasale, il reprend le ى, qui avoit disparu suivant la règle (n.° 226); car ثَمَانٍ est pour ثَمَانِيٌ : on dit alors ثَمَانِى au nominatif et au génitif, et ثَمَانِيَ à l'accusatif. On dit aussi ثَمَانٌ au lieu de ثَمَانٍ. Les numératifs إِثْنَانِ et إِثْنَتَانِ *deux*, peuvent aussi prendre un complément, et alors ils perdent leur terminaison نِ, soit au nominatif, soit au génitif ou à l'accusatif, comme tous les duels (n.° 929).

Quand ces numératifs, depuis *trois* jusqu'à *dix*, prennent l'article, ils éprouvent, comme les noms de la première déclinaison, la perte de leur voyelle nasale (n.° 929). On verra dans la Syntaxe en quels cas ils peuvent recevoir l'article.

936. Depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, les numératifs cardinaux sont composés des unités et du numératif *dix*, qui est pour le masculin, عَشَرَ, et pour le féminin, عَشْرَةَ ou عَشِرَةَ.

Masculin.	Féminin.	
أَحَدَ عَشَرَ	إِحْدَى عَشْرَةَ	*onze.*
إِثْنَا عَشَرَ	إِثْنَتَا عَشْرَةَ	*douze.*
ثَلَاثَةَ عَشَرَ	ثَلَاثَ عَشْرَةَ	*treize.*
أَرْبَعَةَ عَشَرَ	أَرْبَعَ عَشْرَةَ	*quatorze.*
خَمْسَةَ عَشَرَ	خَمْسَ عَشْرَةَ	*quinze.*
سِتَّةَ عَشَرَ	سِتَّ عَشْرَةَ	*seize.*
سَبْعَةَ عَشَرَ	سَبْعَ عَشْرَةَ	*dix-sept.*
ثَمَانِيَةَ عَشَرَ	ثَمَانِيَ عَشْرَةَ	*dix-huit.*
تِسْعَةَ عَشَرَ	تِسْعَ عَشْرَةَ	*dix-neuf.*

Au lieu de ثَمَانِي عَشْرَةَ, on peut dire ثَمَانِيَ عَشْرَةَ, ثَمَانِ عَشْرَةَ, et même ثَمَانَ عَشْرَةَ.

Tous ces numératifs, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, sont indéclinables, excepté إِثْنَا عَشَرَ et إِثْنَتَا عَشْرَةَ, qui, au génitif et à l'accusatif, font إِثْنَيْ عَشَرَ et إِثْنَتَيْ عَشْرَةَ (1).

Ils appartiennent à une espèce de composés nommés مُرَكَّبٌ تَضَمُّنِيٌّ, c'est-à-dire, *composés qui renferment une ellipse* (n.° 595), parce que, dans ces composés, l'un des deux mots ou tous les deux renferment l'ellipse d'une préposition ou d'un autre mot (2), comme بَيْتَ بَيْتَ pour مِنْ بَيْتٍ إِلَى بَيْتٍ *de maison en maison ;* صَبَاحَ مَسَآءَ pour كُلَّ صَبَاحٍ وَمَسَآءٍ *chaque jour, au matin et au soir.* Ces manières de s'exprimer sont des formules adverbiales, dont je parlerai ailleurs. Dans les numératifs dont il s'agit, il y a ellipse de la conjonction *et.*

937. Les numératifs des dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix*, sont les mêmes pour les deux genres.

عِشْرُونَ	*vingt.*	سِتُّونَ	*soixante.*
ثَلَاثُونَ	*trente.*	سَبْعُونَ	*soixante-dix.*
أَرْبَعُونَ	*quarante.*	ثَمَانُونَ	*quatre-vingt.*
خَمْسُونَ	*cinquante.*	تِسْعُونَ	*quatre-vingt-dix.*

Au lieu de ثَلَاثُونَ, on peut écrire ثَلٰثُونَ.

Ces numératifs ont deux terminaisons, l'une pour le nominatif, et l'autre pour le génitif et l'accusatif, comme les pluriels réguliers. Exemple : nominatif عِشْرُونَ, génitif et accusatif عِشْرِينَ,

---

(1) Quelques grammairiens arabes cependant les déclinent dans certains cas; par exemple, quand ils se joignent à des pronoms affixes : mais cela est contraire à l'opinion reçue.

(2) *Voyez* Martellotto, *Instit. ling. ar.* pag. 137.

vingt, et ainsi des autres. Ils sont toujours employés comme noms, et sont suivis du nom de la chose nombrée que l'on met à l'accusatif; mais ils ne perdent pas pour cela leur ن final, comme le font les pluriels réguliers (n.° 929), quand ils ont un complément : cela arrive cependant quelquefois. On dit alors au nominatif ثَلاثُوا, عِشْرُوا, au génitif et à l'accusatif, ثَلاثِي, عِشْرِي, et ainsi des autres.

938. Dans les autres nombres composés de dixaines et d'unités, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf*, on interpose la conjonction وَ *et*, entre les deux numératifs : on place le plus petit nombre le premier, et l'on décline les deux numératifs. Exemple : nominatif أَحَدٌ وَعِشْرُونَ, génitif أَحَدٍ وَعِشْرِينَ, accusatif أَحَدًا وَعِشْرِينَ, *vingt-un.*

939. Les numératifs d'unités et de dixaines admettent quelquefois des pluriels. Ces pluriels désignent des agrégations composées d'un nombre égal d'individus. Ainsi l'on dit عَشَرَاتٌ *des dixaines, des compagnies de dix hommes;* عِشْرِينَاتٌ *des vingtaines, des compagnies de vingt hommes;* خَمْسِينَاتٌ *des cinquantaines, des compagnies de cinquante hommes,* &c.

940. Les numératifs des centaines sont, pour les deux genres,

مِائَةٌ	*cent.*	سِتُّ مِائَةٍ	*six cent.*
مِائَتَانِ	*deux cent.*	سَبْعُ مِائَةٍ	*sept cent.*
ثَلاثُ مِائَةٍ	*trois cent.*	ثَمَانِ مِائَةٍ / ثَمَانِي مِائَةٍ	*huit cent.*
أَرْبَعُ مِائَةٍ	*quatre cent.*		
خَمْسُ مِائَةٍ	*cinq cent.*	تِسْعُ مِائَةٍ	*neuf cent.*

Les deux numératifs مِائَةٌ *cent*, et مِائَتَانِ *deux cent*, se déclinent à la manière des noms : مِائَةٌ fait au pluriel مِئَاتٌ, مِئُونَ, مِئًى et مِئِينٌ. On écrit aussi مِائَةٌ et مِئَةٌ.

Depuis *trois cent* jusqu'à *neuf cent*, les numératifs sont composés des numératifs d'unités ثَلَاثٌ *trois*, أَرْبَعٌ *quatre*, et autres, avec le mot مِائَةٌ *cent* : on en forme même souvent un seul mot. Néanmoins on considère les deux numératifs qui entrent dans la composition de ces noms de centaines, comme formant un rapport composé d'un antécédent et d'un conséquent. L'antécédent est le numératif d'unités, qui se décline régulièrement comme les noms de la première déclinaison, en perdant seulement la voyelle nasale, à cause qu'il a un complément (n.° 939); et le conséquent est le mot مِائَةٌ *cent*, que l'on met au génitif avec la voyelle nasale, s'il n'a pas lui-même de complément, ou sans voyelle nasale, s'il a pour complément la chose nombrée. Ex. : جَآءَ أَرْبَعُمِائَةِ رَجُلٍ *quatre cents hommes sont venus ;* فِي سَنَةِ خَمْسِ مِائَةٍ وَإِحْدَى وَثَلَاثِينَ *en l'année 531.*

Il faut observer que, dans cette composition des numératifs de centaines, il y a cela de particulier que le mot مِائَةٍ est au singulier, quoique, dans la règle, il dût être au pluriel, les numératifs d'unités depuis *trois* jusqu'à *dix* exigeant le nom de la chose nombrée au génitif et au pluriel (1).

---

(1) L'auteur du *Kamous* dit que l'on se sert de ثَلَاثُ مِائَةٍ et ثَلَاثُ مِئِينَ, mais que le premier est plus usité.

Ce que je dis ici sur la manière de former et de décliner les numératifs de centaines, est contraire à ce qu'enseignent la plupart des grammairiens, qui veulent que ces numératifs soient indéclinables, et que l'on dise invariablement ثَلَثَمِائَةَ et أَرْبَعَمِائَةَ, comme l'on dit ثَلَاثَةَ عَشَرَ et أَرْبَعَةَ عَشَرَ. (*Voyez* Martellotto, *Institut. ling. ar.* pag. 141 ; Guadagnoli, *Breves ling. ar. Institut.* pag. 180 ; Agapit à Valle-flammarum, *Flores grammat. ar. idiom.* pag. 197.) Mais je me suis décidé à m'écarter de leur opinion, 1.° sur l'autorité de Djewhari et de Firouzabadi, qui supposent évidemment que, dans ces numératifs, il y a إِضَافَةٌ, ce qui ne seroit pas, s'ils formoient, comme ثَلَاثَ عَشَرَ, des composés indéclinables; 2.° sur celle d'Ebn-Farhât, qui ne compte point ces numératifs parmi les

941. Les numératifs de mille sont :

أَلْـــفٌ	*mille,*	ثَلَاثَةُ آلَافٍ	*trois mille,*
أَلْفَـــانِ	*deux mille,*	أَرْبَعَةُ آلَافٍ	*quatre mille,*

et ainsi des autres jusqu'à *dix mille ;*

أَحَدَ عَشَرَ أَلْفًا *onze mille,* إِثْنَا عَشَرَ أَلْفًا *douze mille,*

et ainsi des autres jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf mille ;*

مِائَةُ أَلْـــفٍ	*cent mille,*	ثَلَثِمِائَةِ أَلْفٍ	*trois cent mille, &c.*
مِائَتَـــا أَلْـــفٍ	*deux cent mille,*		

---

noms indéclinables accidentellement, comme les numératifs composés, depuis *treize* jusqu'à *dix-neuf* (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1295 A, fol. 87 *recto*), et qui observe seulement que, dans les numératifs de centaines, on dit مِائَةٍ au singulier, au lieu qu'on devroit dire مِئَاتٍ ou مِئِينَ au génitif pluriel, comme on dit ثَلَثَةُ رِجَالٍ (*ibid.* fol. 118 *verso*) ; 3.° sur le silence d'Ebn-Malec dans l'*Alfiyya*, de son fils dans son commentaire sur ce poëme, commentaire dont le titre est مَنْهَجُ آلسَّالِكِ إِلَى أَلْفِيَّةِ آبْنِ مَالِكٍ, et de Hariri dans son commentaire sur son *Molhat alirab*, où il observe que, dans ces numératifs de centaines, ceux d'unités sont mis à la forme féminine ثَلَثُ, خَمْسُ, parce qu'ils sont effectivement féminins, à cause que مِائَةٌ est de ce genre, et ne dit pas un mot de leur prétendue indéclinabilité ; 4.° sur l'autorité de plusieurs bons manuscrits, où j'ai toujours trouvé ces mots déclinés comme je le fais, et spécialement de ce passage de l'Alcoran (sur. 18, vers. 26) : وَلَبِثُوا فِي كَهْفِهِمْ ثَلَاثَ مِائَةٍ سِنِينَ وَآزْدَادُوا تِسْعًا *ils demeurèrent trois cents ans dans leur caverne, et neuf ans en outre de cela.* Il est vrai que les commentateurs ne sont pas tous d'accord sur la manière de lire ce passage ; mais ils diffèrent seulement en ce que les uns lisent مِائَةِ sans *tenwin*, regardant سِنِينَ comme son complément, quoique régulièrement il dût alors être au singulier سَنَةٍ, et que les autres lisent avec le *tenwin* مِائَةٍ, considérant سِنِينَ comme un accusatif qui est en concordance avec ثَلَاثَ ; ce qui est indifférent pour la question dont il s'agit. Ebn-Malec a suivi la première opinion dans son *Alfiyya*, ou كِتَابُ ٱلْخُلَاصَةِ فِي ٱلنَّحْوِ, où il s'exprime ainsi :

942. Tous les numératifs de centaines et de mille éprouvent, en prenant un complement, les mêmes changemens que les noms.

943. Dans les nombres où il entre des unités et des dixaines, on place toujours les unités avant les dixaines; mais s'il y a des centaines et des mille, on peut placer d'abord les mille, puis les centaines, et ensuite les unités et les dixaines, ou bien placer d'abord les unités, puis les dixaines, et ensuite les centaines et les mille.

Numératifs ordinaux.

944. Les numératifs ordinaux sont nommés, par les grammairiens arabes, ٱلْإِسْمُ ٱلْمُشْتَقُّ مِنَ ٱلْعَدَدِ عَلَى وَزْنِ فَاعِلٍ *noms dérivés des nombres, de la forme du nom d'agent* فَاعِلٌ.

Masculin.	Féminin.		Masculin.	Feminin.	
أَوَّلٌ	أُولَى	*premier, première,*	ثَالِثٌ	ثَالِثَةٌ	*troisième,*
ثَانٍ	ثَانِيَةٌ	*deuxième,*	رَابِعٌ	رَابِعَةٌ	*quatrième,*

وَمِائَةٌ وَٱلْأَلْفَ لِلْفَرْدِ أَضِفْ وَمِائَةٌ بِٱلْجَمْعِ نَزْرًا قَدْ رُدِفْ

Mets au singulier le complément de cent *et de* mille, *quelquefois cependant, mais rarement, on emploie le pluriel après* cent (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1234, fol. 129 *recto*, et n.° 1291, fol. 30 *recto*).

Enfin, la cause à laquelle on attribue l'indéclinabilité de أَحَدَ عَشَرَ *onze* et autres numératifs jusqu'à *dix-neuf*, ne peut s'appliquer à ceux de centaines. On compte les numératifs indéclinables parmi les *composés renfermant une ellipse* مُرَكَّبٌ تَضَمُّنِيٌّ, et l'on fait consister cette ellipse en ce qu'il manque la conjonction *et* devant le nombre عَشَرَ ou عَشْرَةٌ *dix*, or cette raison ne peut avoir aucune application aux numératifs de centaines (man. 1234 *ibid.*).

J'ajoute encore que Djewhari, au mot ثَمَانِي *huit*, assure positivement que l'on dit ثَمَانِي نِسْوَةٍ et ثَمَانِي مِائَةٍ *huit femmes* et *huit cent*, comme l'on dit قَاضِي عَبْدِ ٱللّٰهِ *le kadhi d'Abd-allah;* ce qui suppose évidemment que l'on décline ثَمَانِي comme قَاضِي, et مِائَةٌ ainsi que نِسْوَةٌ comme عَبْدٌ.

Masculin.	Féminin.		Masculin.	Féminin.	
خَامِسٌ	خَامِسَةٌ	*cinquième*,	ثَامِنٌ	ثَامِنَةٌ	*huitième*,
سَادِسٌ	سَادِسَةٌ	*sixième*,	تَاسِعٌ	تَاسِعَةٌ	*neuvième*,
سَابِعٌ	سَابِعَةٌ	*septième*,	عَاشِرٌ	عَاشِرَةٌ	*dixième*,

عِشْرُونَ *vingtième*; et ainsi des autres dixaines, pour lesquelles on emploie les numératifs cardinaux.

Au lieu de خَامِسٌ *cinquième*, on dit aussi خَامٍ, et sans voyelle nasale, خَامِي; et l'on dit de même سَادٍ et سَاتٍ, et sans voyelle nasale, سَادِي et سَاتِي, pour سَادِسٌ *sixième*.

945. Les numératifs ordinaux composés d'unités et de dixaines se forment à-peu-près comme les numératifs cardinaux, et sont indéclinables depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*; comme

Masculin.	Féminin.	
حَادِيَ عَشَرَ	حَادِيَةَ عَشْرَةَ	*onzième*,
ثَانِيَ عَشَرَ	ثَانِيَةَ عَشْرَةَ	*douzième*,
ثَالِثَ عَشَرَ	ثَالِثَةَ عَشْرَةَ	*treizième*,

et ainsi des autres jusqu'à *dix neuf*. Mais, lorsqu'ils prennent l'article, on décline le premier nombre, et le second seul reste indéclinable. On dit donc, en ce cas, au nominatif آلثَّالِثُ عَشَرَ, au génitif آلثَّالِثِ عَشَرَ, et à l'accusatif آلثَّالِثَ عَشَرَ, *le treizième* et ainsi des autres, tant au masculin qu'au féminin. Dans حَادِي et ثَانِي, on dit avec l'article, au nominatif et au génitif آلْحَادِي et آلثَّانِي, et à l'accusatif آلْحَادِيَ et آلثَّانِيَ (n.° 226).

946. Depuis *vingt*, on place la conjonction وَ *et*, entre le numératif d'unités et celui de dixaines, comme : nominatif حَادِي وَعِشْرُونَ *vingt-unième*, et au féminin حَادِيَةٌ وَعِشْرُونَ; génitif, حَادِي وَعِشْرِينَ; accusatif, حَادِيَ وَعِشْرِينَ (1). Quelques grammai-

(1) On trouve souvent, dans ce cas, la conjonction supprimée. Je crois que,

riens ne déclinent que le numératif de dixaines. On peut joindre l'article à ces numératifs ordinaux, et il faut alors le mettre aux deux numératifs. Exemple : ٱلْمَزْمُورُ ٱلرَّابِعُ وَٱلثَّمَانُونَ *le psaume quatre-vingt-quatrième.*

On substitue quelquefois le numératif cardinal au numératif ordinal.

Numératifs fractionnaires.

947. † Les Arabes ont des numératifs particuliers pour exprimer les nombres fractionnaires, depuis *un tiers* jusqu'à *un dixième.* Ce sont des noms de la première déclinaison, des formes فُعْلٌ ou فُعُلٌ, et فَعِيلٌ. Exemples : ثُلُثٌ, ثُلْثٌ et ثَلِيثٌ *un tiers,* سُدْسٌ et سُدُسٌ *un sixième,* ثُمُنٌ et ثُمْنٌ *un huitième.* Ces numératifs forment leur duel régulièrement, leur pluriel est irrégulier et de la forme أَفْعَالٌ.

Passé *un dixième,* on se sert d'une périphrase; on dit, par exemple, ثَلَاثَةُ أَجْزَآءٍ مِنْ عِشْرِينَ جُزْءًا *trois parties de vingt parties,* c'est-à-dire, *trois vingtièmes.*

Numératifs distributifs.

948. † J'appelle *numératifs distributifs* ceux qui expriment les parties d'un tout divisé en portions égales, composées d'une ou de plusieurs unités. C'est ce que les latins expriment par les mots *singuli, bini, terni,* et que nous exprimons en françois par ces formules: *un à un, deux à deux, quatre à quatre.* On peut exprimer la même chose en arabe, soit en employant le numératif cardinal et le répétant deux fois immédiatement, comme

---

la conjonction étant supprimée, le numératif des unités devient indéclinable, et doit toujours se terminer par un *fatha :* c'est du moins ce que semble exiger l'analogie; car ces numératifs complexes rentrent alors, ce me semble, dans la catégorie des noms composés appelés تَضْمِينٌ (n.° 595).

وَاحِدٌ وَاحِدٌ *un à un*, إِثْنَانِ ٱثْنَانِ *deux à deux*, et pour le féminin, وَاحِدَةٌ وَاحِدَةٌ *une à une*, إِثْنَتَانِ ٱثْنَتَانِ *deux à deux*; soit en faisant usage, depuis *un* jusqu'à *dix*, de numératifs particuliers, des formes فُعَالُ ou مَفْعَلُ, que l'on emploie ou seuls ou redoublés. Exemples : أُحَادُ أُحَادُ ou وُحَادُ وُحَادُ ou enfin مَوْحَدُ مَوْحَدُ *un à un*, مَثْنَى مَثْنَى ou ثُنَآءُ ثُنَآءُ *deux à deux*, رُبَاعُ رُبَاعُ ou مَرْبَعُ مَرْبَعُ *quatre à quatre*. Ces numératifs sont de la seconde déclinaison.

Numératifs périodiques.

949. † Les numératifs, qui servent à indiquer le retour périodique d'une même circonstance après un temps déterminé, sont de la forme فِعْلٌ et de la première déclinaison. On les met à l'accusatif avec ou sans article. Exemples : ٱلثِّلْثَ ou ثِلْثًا *tous les trois (jours, mois, ans)*, ٱلثِّمْنَ ou ثِمْنًا *tous les huit (jours, mois, ans)*.

Le plus souvent on se contente du numératif, sans exprimer s'il s'agit de *jours*, de *mois*, &c., parce que la nature de la chose dont on parle permet cette ellipse. Mais quand cela est nécessaire, on peut l'exprimer, comme dans cet exemple : يَشْرَبُ ٱلْخَمْرَ مَرَّةً ٱلثِّلْثَ سَنَةً *il boit du vin une fois tous les trois ans.*

Adjectifs relatifs formés des numératifs.

950. † Les numératifs cardinaux donnent naissance à des adjectifs relatifs (n.° 768), formés en la manière ordinaire : ces adjectifs, conformément à leur nature, indiquent simplement la relation à une personne ou à une chose. Ainsi خَمْسِيٌّ indique la relation à une personne qui a pour nom ou pour sobriquet le numératif خَمْسَةٌ *cinq.*

Les adjectifs relatifs formés des numératifs depuis *un* jusqu'à *dix*, n'offrent aucune difficulté ; il faut seulement remarquer

que de إِثْنَانِ *deux*, duel dont le singulier, s'il pouvoit en avoir un, seroit إِثْنٌ pour ثَنْوٌ, on forme l'adjectif relatif, en remontant à la forme du singulier, suivant ce qui a été dit ailleurs (n.° 783), et de deux manières, savoir : إِثْنِيٌّ et ثَنَوِيٌّ, comme on dit إِبْنِيٌّ et بَنَوِيٌّ, إِسْمِيٌّ et سَمَوِيٌّ.

Les numératifs depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, composés de deux mots indéclinables, ne forment leurs adjectifs relatifs que du premier mot qui entre dans leur composition, en supprimant totalement le second; d'où il suit que ces adjectifs sont parfaitement semblables à ceux qui dérivent des numératifs depuis *un* jusqu'à *neuf*. Ainsi ثَنَوِيٌّ est l'adjectif relatif de إِثْنَانِ *deux*, et de إِثْنَا عَشَرَ *douze*; خَمْسِيٌّ est celui de خَمْسَةٌ *cinq*, et de خَمْسَةَ عَشَرَ *quinze* (1). Cette sorte d'équivoque a peu d'inconvéniens, de tels adjectifs relatifs ne pouvant être que d'un usage extrêmement rare (2).

Les numératifs qui expriment des dixaines, et qui ont la terminaison des pluriels masculins réguliers, forment des adjectifs relatifs sans éprouver aucune suppression. Ainsi de تِسْعُونَ *quatre-vingt-dix*, on forme l'adjectif تِسْعُونِيٌّ. Cependant quelques grammairiens retranchent la finale وْنَ pour former l'adjectif relatif, et disent عِشْرِيٌّ de عِشْرُونَ *vingt* (3). En admettant cela, les autres numératifs de dixaines auront leurs adjectifs relatifs

---

(1) *Voyez* le *Sihah*, au mot كَرَبَ, et le commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1234, fol. 157 *verso*).

(2) Dans l'usage on ne suit pas toujours cette règle. Ainsi l'on nomme إِثْنَا عَشَرِيٌّ, comme qui diroit *duodecimain*, un homme attaché à la secte des schiites, qui admettent une suite de douze imams.

Au surplus, il faut voir les observations de Hariri, à ce sujet, dans mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 100.

(3) *Voyez* le commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1234, fol. 157 *recto*).

tout pareils à ceux qui se forment des numératifs d'unités depuis *trois* jusqu'à *neuf*, et des numératifs composés depuis *treize* jusqu'à *dix-neuf*: ثَلَاثِيٌّ, par exemple, seroit l'adjectif relatif de ثَلَاثَةٌ *trois*, de ثَلَاثَةَ عَشَرَ *treize*, et de ثَلَاثُونَ *trente*.

De مِائَةٌ *cent*, on forme l'adjectif relatif مِئَوِيٌّ ou مِئِيٌّ; et de أَلْفٌ *mille*, أَلْفِيٌّ.

Des Numératifs multiples.

951. † Une autre espèce d'adjectifs relatifs dérivés des numératifs depuis *un* jusqu'à *dix*, répond à-peu-près à ce que les latins expriment par l'addition du monosyllabe *plex*; ces adjectifs sont de la forme فُعَالِيٌّ; on peut les regarder comme des adjectifs relatifs formés des numératifs distributifs (n.° 948): ainsi l'on dit ثُنَاءِيٌّ, رُبَاعِيٌّ, خُمَاسِيٌّ *composé de deux, de quatre, de cinq*, et ainsi des autres jusqu'à عُشَارِيٌّ *composé de dix*.

Diminutifs formés des Numératifs.

952. † Les numératifs peuvent, comme tous les autres noms, donner naissance à des diminutifs; et ces diminutifs se forment suivant les règles que nous avons données précédemment. Ainsi de خَمْسَةٌ, féminin خَمْسٌ, *cinq*, on forme خُمَيْسَةٌ et خُمَيْسٌ; de عَشْرٌ *dix*, عُشَيْرٌ; de خَمْسَةَ عَشَرَ *quinze*, خُمَيْسَةَ عَشَرَ; de ثَلَاثُونَ *trente*, ثُلَيِّثُونَ, ou, suivant plusieurs grammairiens, ثُلَيْثُونَ (1).

Il faut remarquer que de ثَمَانِيَةٌ *huit*, on dit au diminutif ثُمَيِّنَةٌ ou ثُمَيْنِيَةٌ (2). Je présume que de إِثْنَانِ *deux*, on forme le diminutif ثُنَيَّانِ ou أُثَيْنَانِ, comme de إِبْنٌ pour بَنَوٌ *fils*, on

(1) *Voyez* le commentaire sur l'*Alfiyya* déjà cité, fol. 152 *recto*.

(2) *Voyez* le *Sihah*, à la racine ثَمَنَ.

forme أُبَيْنٌ et بُنَيٌّ, et comme on dit à l'adjectif relatif بَنَوِيٌّ et إِبْنِيٌّ (n.os 693 et 783).

Les diminutifs de سِتَّةٌ et سِتٌّ *six*, sont سُدَيْسَةٌ et سُدَيْسٌ, parce que leur primitif est contracté de سِدْسَةٌ et سِدْسٌ (n.° 935).

Les numératifs distributifs أُحَادَ, عُشَارَ et autres (n. 948), forment leurs diminutifs régulièrement, comme أُحَيِّدٌ, عُشَيِّرٌ (n.° 702).

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces diminutifs, qui sont d'un usage très-rare.

953. † Les numératifs donnent encore naissance à quelques autres dérivés, et notamment à des verbes. Nous en dirons un mot dans la Syntaxe, lorsque nous parlerons des règles de concordance et de dependance propres aux numératifs.

§. XI. DES NOMS INDÉCLINABLES.

954. † Nous avons dit précédemment (n.° 896) que les noms se divisent en *déclinables* مُعْرَبٌ et *indéclinables* مَبْنِيٌّ, et nous avons rendu raison de ces dénominations. Les grammairiens arabes qui disent que le nom est déclinable par sa nature et indéclinable seulement par accident (n.° 898), distinguent plusieurs espèces de noms indéclinables : 1.° les *pronoms* ضَمِيرٌ; 2.° les *démonstratifs* إِسْمُ ٱلْإِشَارَةِ; 3.° les *conjonctifs* مَوْصُولٌ; 4.° quelques *termes circonstantiels* ou *adverbes de temps ou de lieu* nommés *vases* ظُرُوفٌ; 5.° les *numératifs* أَسْمَآءُ ٱلْعَدَدِ; 6.° les *noms composés* مُرَكَّبَاتٌ; 7.° les *noms des verbes*, c'est-à-dire, qui font la fonction des verbes, أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ; 8.° enfin les *expressions substituées* ou *métonymies* كِنَايَاتٌ, c'est-à-dire, certains mots d'une signification vague qu'on substitue à des expressions plus déterminées.

J'ai parlé précédemment des numératifs (n.os 934 et suiv.)

et des noms composés (n.° 912); je traiterai séparément des articles démonstratifs, des noms et des adjectifs conjonctifs, des pronoms et des adverbes de temps et de lieu : il ne me reste donc à parler ici que des deux especes de noms indéclinables appelés *noms de verbes*, et *expressions substituées* ou *métonymies*.

Je dois toutefois faire d'abord une observation importante relative aux noms propres, surnoms ou sobriquets qui renferment une proposition complète, comme تَأَبَّطَ شَرًّا, ou qui sont completement indéclinables suivant l'opinion de quelques grammairiens, comme سِيبَوَيْهِ. Quant à la premiere espèce, ils ne prennent aucune désinence grammaticale (1), du consentement unanime des grammairiens, et c'est là un des cas auxquels s'applique le terme technique حِكَايَةٌ (n.° 427 *note*). Quant aux autres, les grammairiens qui les déclinent, les comprennent parmi les noms propres d'origine étrangère qui suivent la seconde déclinaison (2).

955. † On peut distinguer les *noms de verbes*, c'est-à-dire, les noms qui font la fonction des verbes, en deux classes.

Les uns sont de véritables adverbes ou expressions elliptiques mal-à-propos comprises parmi les noms, et qui remplacent dans le discours la fonction de certains verbes ou indiquent l'ellipse d'un verbe sous-entendu. Parmi ces expressions elliptiques, les

---

(1) *Voyez*, relativement à ces noms composés, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXXIX, pag. 432.

(2) J'ai dit ailleurs comment on exprime le duel et le pluriel de ces noms propres. *Voyez* ci-devant, n.° 888, pag. 380.

Je dois observer que, suivant les grammairiens arabes, un nom déclinable, en rapport d'annexion, devient indéclinable quand il a pour complément une expression indéclinable, ce qui cependant ne doit pas être pris dans un sens trop général, et ne s'applique, je pense, qu'aux expressions qui, par leur nature, ne sont pas déclinables. Cela, au surplus, appartient à la Syntaxe.

unes répondent au prétérit du verbe, comme هَيْهَاتَ et شَتَّانَ, qui équivalent à بَعُدَ *il est éloigné*, et dans le sens optatif (n.° 381), *loin d'ici*, إِفْتَرَقَا *ils sont différens*; d'autres répondent à l'aoriste, comme أُفٍّ, qui équivaut à تُوجِعُنِي *il me fait du mal;* d'autres enfin répondent à l'impératif, comme رُوَيْدًا, دُونَكَ, إِيَّاكَ, qui équivalent à إِمْشِ رُوَيْدًا *va doucement*, خُذْ *prends*, إِحْذَرْ *prends garde*. Je reviendrai sur cette espece de mots, en parlant des adverbes.

956. † La seconde classe des noms de verbes ne comprend que des mots de la forme فَعَالِ qui peuvent se dériver de toutes les racines trilitères, et qui ont ordinairement la signification de l'impératif du verbe, comme نَزَالِ *descends* (n.° 355). Quelquefois, au lieu de la forme فَعَالِ, on trouve la forme فِعَالِ, qui cependant n'est pas admise par la plupart des grammairiens.

Ces mêmes mots remplacent quelquefois le nom d'action ou le feminin de l'adjectif verbal; mais cela n'a lieu que dans l'exclamation ou lorsque l'on adresse la parole à quelqu'un. Exemple: يَا فَجَارِ, c'est-à-dire, *ô crime!* ou bien, *ô scélérate!* فَجَارِ est ici pour فُجُورٌ, nom d'action, ou pour فَاجِرَةٌ, adjectif verbal féminin. Il y a aussi un assez grand nombre de noms propres de femme, de cette même forme: ces noms sont indéclinables, suivant le dialecte des Arabes du Hedjaz; il y a d'autres dialectes dans lesquels ils se déclinent à la manière des noms appelés *invariables*, qui forment la seconde déclinaison (n.° 901). Lorsque ces noms se terminent par un ر, ils sont indéclinables dans tous les dialectes.

957. † Tous les noms dont je viens de parler sont indéclinables, suivant les grammairiens arabes, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les particules. Cette ressemblance se trouve ou dans la forme du nom, ou dans sa signification,

ou dans l'usage que l'on en fait, ou enfin dans la nécessité de joindre à ces noms un complément.

La première sorte de ressemblance est nommee شِبْهٌ وَضْعِيٌّ *ressemblance dans la forme primitive,* et s'applique uniquement aux pronoms affixes, qui ressemblent aux particules, en ce qu'ils n'ont qu'une ou deux lettres; ce qui, suivant les grammairiens arabes, est contraire à la nature du nom.

La seconde sorte de ressemblance s'appelle شِبْهٌ مَعْنَوِيٌّ *ressemblance dans le sens,* et a lieu dans les noms qui renferment l'équivalent d'une particule, comme مَتَى *quand,* mot qui, étant interrogatif, renferme l'équivalent de l'adverbe interrogatif أَ ou هَلْ *est-ce que [an]!* et étant conjonctif, équivaut à لَمَّا *lorsque.*

La troisième sorte de ressemblance est nommée شِبْهٌ ٱسْتِعْمَالِيٌّ *ressemblance dans l'emploi,* et renferme les noms de verbes, tels que صَهْ *paix, silence;* ces mots ressemblent aux particules dans l'usage que l'on en fait, en ce qu'ils influent sur la construction des mots avec lesquels ils sont en rapport, sans éprouver eux-mêmes l'influence d'aucun autre mot.

Enfin, la quatrième sorte de ressemblance, nommée شِبْهٌ ٱفْتِقَارِيٌّ *ressemblance dans le besoin d'une proposition,* s'applique aux mots conjonctifs, comme ٱلَّذِي *qui,* مَنْ *celui qui,* مَا *ce qui,* parce que ces mots, par leur nature même de conjonctifs, exigent toujours après eux une proposition, et qu'ils ressemblent, en cela, aux particules indéclinables, telles que les prépositions, qui exigent des complémens, et les conjonctions, qui supposent nécessairement après elles un nouveau membre de phrase qu'elles joignent à celui qui a précédé.

On admet encore une cinquième sorte de ressemblance entre les noms et les particules, qui a lieu lorsque les noms sont employés isolément et sans entrer dans la composition d'aucune proposition, en sorte qu'ils n'exercent ni n'éprouvent aucune

influence ; et cette ressemblance se nomme شِبْهٌ إِهْمَالِيٌّ *ressemblance d'omission :* mais, dans ce cas, on ne doit pas réellement dire que ce nom est indéclinable ; on doit seulement le prononcer sans faire sentir aucun cas, comme on fait toutes les fois qu'un nom est suivi d'une pause. Au surplus, c'est ici une sorte de subtilité sur laquelle les grammairiens ne sont pas d'accord.

958. † Par *expressions substituées* ou *métonymies* كِنَايَاتٌ, on entend, comme je l'ai déjà dit, certains mots d'une signification vague, qui tiennent la place d'autres mots d'une signification déterminée : tels sont كَمْ *combien,* soit interrogatif, soit conjonctif ; كَذَا *tant,* comme dans cette phrase, *il a vécu tant d'années ;* كَيْتَ كَيْتَ *de telle et telle manière,* comme lorsque nous disons, *il m'a rapporté ceci, cela,* sans nous expliquer davantage sur la nature des choses que l'on nous a rapportées.

Quelques-uns de ces mots peuvent être considérés comme de véritables adverbes ; d'autres sont composés d'une préposition et d'un complément, comme كَذَا, composé de كَ préposition et du démonstratif ذَا *ceci.*

Les mots compris sous la dénomination d'*expressions substituées,* sont en petit nombre, et les observations auxquelles ils peuvent donner lieu appartiennent toutes à la syntaxe.

CHAPITRE IV.

Des Articles.

959. Les articles servent à déterminer la signification vague des noms appellatifs.

960. Il y a en arabe deux sortes d'articles : l'*article déterminatif,* et les *articles démonstratifs* (1).

---

(1) *Voyez,* sur les articles en général, et en particulier sur l'article détermi-

961. L'article déterminatif أَلْ est nommé par les Arabes, أَدَاةُ ٱلتَّعْرِيفِ *l'instrument de détermination*, ٱلْأَلِفُ وَٱللَّامُ *l'élif et le* lam, لَامُ ٱلتَّعْرِيفِ *le* lam *de détermination:* cette derniere dénomination est fondée principalement sur l'opinion de certains grammairiens qui pensent que l'article ne consiste essentiellement que dans le *lam* seul, et que l'*elif* d'union qui y est ajouté, est une lettre purement accessoire et destinée à faciliter la prononciation de l'article, lorsqu'il se trouve au commencement d'un discours (1).

962. † L'article déterminatif s'emploie dans deux vues différentes : 1.° pour indiquer l'espèce toute entière comprise sous le nom appellatif, ce qui s'appelle لِلْجِنْسِ *pour l'espèce ;* 2.° pour indiquer que l'individu dont on parle est déjà connu, et le rappeler à l'esprit de ceux qui écoutent, ce que l'on appelle لِلْعَهْدِ *pour le souvenir,* ou لِلْمَعْهُودِ *pour la chose dont on a déjà fait mention.*

963. † Ces deux usages de l'article déterminatif se subdivisent encore. Lorsqu'on emploie l'article déterminatif pour indiquer l'espèce entière comprise sous le nom appellatif, on peut avoir en vue, 1.° d'indiquer seulement l'idée de la nature commune à tous les individus de l'espèce, comme lorsque je dis, *l'homme est plus robuste que la femme ;* 2.° d'indiquer réellement et sans métaphore, la totalité des individus compris dans l'espèce, comme dans cet exemple, *l'homme est sujet à se tromper*, cas dans lequel l'article renferme la valeur du mot كُلّ *tout ;* 3.° d'indiquer pareillement la totalité des individus, mais d'une manière mé-

---

natif et sur son usage, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, p. 38 et suiv.

(1) *Voyez* ci-devant, n.os 93 et 131, ce que j'ai observé relativement à la suppression de l'*élif* de l'article أَلْ, dans certains cas.

taphorique, et en considérant plutôt leurs qualités que leurs personnes, comme si l'on disoit de quelqu'un, *il est à lui seul l'homme en fait de vertus et de talens*, c'est-à-dire, *il réunit les vertus et les talens de tous les hommes;* l'article renferme, en ce cas, la valeur du mot كُلٌّ *tout*, mais d'une manière métaphorique. De ces trois emplois de l'article déterminatif destiné à indiquer l'espèce entière, le premier se nomme تَعْرِيفُ ٱلْمَاهِيَّةِ *la détermination de la nature;* le second, ٱسْتِغْرَاقُ أَفْرَادِ ٱلْجِنْسِ حَقِيقَةً *la réunion de tous les individus de l'espèce, dans le sens naturel;* et le troisième, ٱسْتِغْرَاقُ خَصَائِصِ ٱلْجِنْسِ مَجَازًا *la réunion des propriétés de l'espèce, dans le sens métaphorique.*

L'article déterminatif, employé pour rappeler le souvenir d'un individu, s'applique, 1.° à un individu dont on a réellement parlé, et qui par-là est présent à l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute, comme dans cet exemple : *J'ai vu un homme et une femme; L'HOMME maltraitoit la FEMME;* 2.° à un individu dont le nom n'a point encore été prononcé, mais qui est, en quelque sorte, présent à l'esprit de celui qui parle, comme si je dis : *Rentrez vos brebis avant la nuit, de peur que LE LOUP n'en mange quelqu'une.* C'est ainsi encore qu'au lieu d'intituler une fable, *un loup et un agneau*, nous disons *le loup et l'agneau.* Dans le premier cas, l'emploi de l'article se nomme تَعْرِيفُ ٱلْعَهْدِ ٱلْخَارِجِيِّ *la détermination d'un souvenir extérieur* ou *sensible;* et dans le second cas, il s'appelle تَعْرِيفُ ٱلْعَهْدِ ٱلذِّهْنِيِّ *la détermination d'un souvenir renfermé dans l'esprit* (1).

---

(1) Il me semble que, dans ce cas, l'article désignant un individu quelconque de l'espèce, comme s'il étoit connu d'avance de celui à qui l'on parle, renferme précisément l'idée exprimée précédemment sous le terme technique de ٱسْتِغْرَاقُ خَصَائِصِ ٱلْجِنْسِ مَجَازًا. Un grammairien divise la *détermination de l'espèce* تَعْرِيفُ ٱلْجِنْسِ en deux subdivisions, dont la première comprend effecti-

964. † Les noms propres, étant de leur nature déterminés, sembleroient ne devoir point admettre l'article déterminatif; et en effet, cet article ne doit point s'employer avec les noms propres distingués par la dénomination de مُرْتَجَلٌ *improvisés*, c'est-à-dire, qui ont été primitivement employés comme noms propres, sans avoir servi à aucun autre usage (n.° 595), comme سُعَادُ *Soâd*, nom de femme: mais pour les noms propres désignés sous la dénomination de مَنْقُولٌ *transportés*, parce que ce sont primitivement des adjectifs verbaux ou des noms d'action dont on a fait ensuite des noms propres, ils peuvent recevoir l'article qui sert à indiquer leur restriction à un seul individu; ainsi, de حَارِثٌ *laboureur*, خَازِنٌ *trésorier*, صَالِحٌ *bon*, فَضْلٌ *vertu*, عَدْلٌ *justice*, on dit, en employant ces mots comme noms propres, ٱلْحَارِثُ, ٱلْخَازِنُ, ٱلصَّالِحُ, ٱلْفَضْلُ et ٱلْعَدْلُ, *Alkarith*, *Alkhazin*, *Alsalih*, *Alfadhl* et *Aladl*.

On peut cependant employer tous ces noms sans y joindre l'article, et l'on dit indifféremment ٱلْحَسَنُ et ٱلْحُسَيْنُ, ou حَسَنٌ et حُسَيْنٌ *Hasan* et *Hoseïn*.

965. Il est encore quelques autres usages de l'article déterminatif que je ne dois point passer sous silence.

On fait usage de cet article *pour remplacer un complément d'un rapport d'annexion* بَدَلٌ مِنَ ٱلْمُضَافِ إِلَيْهِ, complément dont on fait l'ellipse pour donner plus d'énergie à l'expression. Ex. :

---

vement tous les individus de l'espèce; il appelle celle-ci تَعْرِيفُ ٱلْجِنْسِ ٱلْأَوَّلُ, et la seconde comprend seulement ce qui appartient à cette espèce, مَا هُوَ مِنْ هٰذَا ٱلْجِنْسِ, soit qu'il ne s'agisse que d'un individu ou de plusieurs فَرْدًا كَانَ أَوْ فَوْقَهُ. Il appelle ce genre de détermination تَعْرِيفُ ٱلْجِنْسِ ٱلثَّانِي, et en donne pour exemple cette phrase. أَخَافُ أَنْ يَأْكُلَهُ ٱلذِّئْبُ, *je crains que* le loup *ne le mange*.

يَا خَلِيَّ ٱلْبَالِ قَدْ بَلْبَلْتَ بِٱلْبَلْبَالِ بَالْ   بِٱلنَّوَى زَلْزَلْتَنِي وَٱلْعَقْلُ فِي ٱلزِّلْزَالِ زَالْ

O toi dont l'ame est exempte de tout souci, tu as livré mon cœur au trouble et aux angoisses; par ton éloignement tu m'as causé un tremblement, et, dans ce tremblement, ma raison m'a abandonné.

Les articles dans les mots ٱلنَّوَى *l'éloignement*, et ٱلْعَقْل *la raison*, tiennent lieu des pronoms affixes que j'ai exprimés dans ma traduction, en disant : *par ton éloignement*, et *ma raison*.

لَيْسَتْ كَمَنْ يَكْرَهُ ٱلْجِيرَانُ طَلْعَتَهَا   وَلَا تَرَاهَا لِسِرِّ ٱلْجَارِ تَخْتَتِلُ

(Horéïrèh) n'est point de ces femmes dont l'aspect déplaît à leurs voisins; jamais tu ne la verras épier le secret de son voisin.

On voit aisément que ٱلْجِيرَانُ *les voisins*, et ٱلْجَارِ *le voisin*, sont pour جِيرَانُهَا *ses voisins*, et جَارِهَا *son voisin*.

C'est ainsi qu'on dit ٱلْكُلُّ, ٱلْبَعْضُ, ٱلْجَمِيعُ, au lieu de كُلُّهُمْ, جَمِيعُهُنَّ, بَعْضُهَا, &c.

L'article déterminatif s'emploie encore *par antonomase* لِلْغَلَبَةِ, comme quand on dit ٱلْكِتَابُ *le livre*, pour indiquer l'*Alcoran*, ou le traité de grammaire de Sibawaïh (1);

Pour indiquer une qualité dominante chez quelqu'un لِلَمْحِ ٱلصِّفَةِ, en sorte que cette qualité devient un sobriquet, et tient lieu de nom propre. Ex. : ٱلضَّحَّاكُ *le rieur*. ٱلْكَذَّابُ *le menteur*.

Enfin, suivant les grammairiens arabes, l'article déterminatif est quelquefois employé *d'une manière pléonastique* زَائِدَةٌ; et, dans ce cas, il est, ou d'*un usage indispensable* لَازِمَةٌ, comme dans l'adjectif conjonctif ٱلَّذِي, ٱلَّتِي, ٱللَّذَانِ, &c. (2), ou *suscep-*

---

(1) *Voyez* ce que j'ai dit dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 381, au sujet des divers ouvrages qu'on appelle, par antonomase, ٱلْكِتَابُ *le livre*.

(2) Je suis loin de regarder l'article comme pléonastique dans l'adjectif conjonctif ٱلَّذِي, puisque c'est la présence de l'article dans cet adjectif, qui restreint son usage aux propositions destinées à qualifier des antécédens déterminés.

tible d'être retranché غَيْرُ لَازِمٍ, comme dans le mot composé بَنَاتُ ٱلْأَوْبَرِ *des truffes*, au lieu duquel on peut dire aussi sans article بَنَاتُ أَوْبَرٍ.

966. Les articles démonstratifs sont compris par les Arabes parmi les *noms d'une application vague* إِسْمٌ مُبْهَمٌ, et sont nommés par eux أَسْمَآءُ ٱلْإِشَارَةِ *noms d'indication.*

967. Il y a un article démonstratif simple, et plusieurs composés. L'article démonstratif simple sert à indiquer les choses proches ; circonstance que nous exprimons en françois, en joignant à l'article démonstratif l'adverbe *ci*, comme *ce chapitre-ci*. Le voici :

SINGULIER.

Masculin, ذَا et quelquefois ذَآءِ, ذَآئِهِ *ce...ci, cet...ci.*

Féminin, تِيهِي, تِهِ, تَا, ذِي, ذِهِي, ذِهْ, تِي *cette...ci.*

DUEL.

Masculin. { Nominatif, ذَانِ ; Génitif et Accusatif, ذَيْنِ } *ces deux...ci.*

Féminin. { Nominatif, تَانِ ; Génitif et Accusatif, تَيْنِ } *ces deux...ci.*

On peut donner au ن de ce duel un *teschdid*, et dire ذَانِّ et تَانِّ et de même ذَيْنِّ et تَيْنِّ.

PLURIEL.

Commun, أُولَآءِ et أُولَى *ces...ci.*

Ce pluriel ne s'emploie guère qu'en parlant des êtres raisonnables, le singulier féminin remplaçant le pluriel quand il s'agit d'êtres sans raison, comme on le verra dans la Syntaxe.

968. L'article démonstratif qui indique une chose éloignée,

se forme du précédent, en ajoutant à la fin كَ, كِ, كُمَا, كُمْ et كُنَّ, qui sont les pronoms personnels affixes de la seconde personne, dont nous parlerons dans un des chapitres suivans. On se règle, pour choisir entre ces pronoms, sur le genre et le nombre des personnes auxquelles on adresse la parole. Ainsi, pour dire *ce livre-là*, on dit ذَاكَ ٱلْكِتَابُ, si l'on parle à une seule personne du genre masculin; ذَاكِ ٱلْكِتَابُ, si l'on parle à une seule personne du genre féminin; ذَاكُمَا ٱلْكِتَابُ, si l'on parle à deux personnes; et ainsi des autres. Ces affixes se nomment alors حَرْفُ ٱلْخِطَابِ *particule compellative*, les grammairiens arabes ne voulant pas les regarder comme des pronoms ضَمِيرٌ, parce qu'il s'ensuivroit que le démonstratif seroit مُضَافٌ, c'est-à-dire, *auroit un complément;* ce qui est contraire à la nature des articles démonstratifs, qui sont déterminés par eux-mêmes et n'admettent pas de complément. On peut au surplus se servir de ذَاكَ dans tous les cas, quels que soient le genre et le nombre des personnes auxquelles on adresse la parole.

SINGULIER.

Masculin, ذَاكَ *ce...là, cet...là.* Féminin, تَاكَ et تِيكَ *cette...là.*

DUEL.

Masculin.	Nominatif,	ذَانِكَ	*ces deux...là.*
	Génitif et Accusatif,	ذَيْنِكَ	
Féminin.	Nominatif,	تَانِكَ	*ces deux...là.*
	Génitif et Accusatif,	تَيْنِكَ	

PLURIEL.

Commun, أُولَآئِكَ et أُولَاكَ *ces...là.*

969. Au lieu de ذَاكَ, on dit souvent ذَالِكَ ou ذَلِكَ; et au lieu de تَاكَ, on dit aussi تِلْكَ, et rarement تَالِكَ, &c. Au pluriel,

au lieu de أُولَآئِكَ, on peut dire أُولَالِكَ. Le ل inséré dans cet article démonstratif se nomme حَرْفُ ٱلتَّبْعِيدِ *particule d'éloignement* (1). On ne peut pas insérer ce ل dans le duel; mais au lieu de dire ذَانِلِكَ et تَانِلِكَ, on dit au nominatif, ذَانِّكَ et تَانِّكَ, et aux autres cas, ذَيْنِّكَ et تَيْنِّكَ. Au pluriel, on ne peut pas insérer le ل dans أُولَآئِكَ. Il faut appliquer à ذَلِكَ, تِلْكَ &c. ce que nous avons dit relativement à ذَاكَ (n.° 968).

970. Souvent on ajoute au commencement de ces deux articles démonstratifs la particule هَ ou هَا, que les Arabes nomment حَرْفُ ٱلتَّنْبِيهِ *particule destinée à réveiller l'attention*, et qui signifie proprement *voici;* mais alors l'insertion du ل dans le démonstratif éloigné ne doit point avoir lieu. Ainsi pour ذَا *ce...ci,* ذِهِ *cette...ci,* on dit :

SINGULIER.

Masculin, هٰذَا. Féminin, هٰذِهِ.

DUEL.

Masculin, هٰذَانِ et هٰذَيْنِ. Féminin, هٰتَانِ et هٰتَيْنِ.

PLURIEL.

هٰؤُلَآءِ.

Pour ذَاكَ on dit de même هٰذَاكَ &c.

971. † Les grammairiens arabes comptent tous ces démonstratifs au nombre des noms indéclinables, et regardent ceux de chaque genre et de chaque nombre comme parfaite-

---

(1) On dit aussi, avec le pronom de la première personne, ذَالِي, et pour le pluriel de la même personne, ذَالِكُمْ. *Voyez* une note de Reiske, dans le tome I d'Abou'lféda, *Annal. Moslem.* pag. 150.

ment indépendans de ceux des autres genres ou nombres. Au duel même, ils ne considèrent pas ذَانِ et ذَيْنِ comme des cas différens d'un même mot déclinable ; mais ils les envisagent comme des noms indéclinables, absolument indépendans l'un de l'autre.

972. Ces articles peuvent aussi être employés sans être joints à un nom ; et alors ils deviennent eux-mêmes des noms démonstratifs, et répondent aux noms françois *celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là, cela, ceux-là, celles-là*, &c. (1).

973. † On forme de l'article démonstratif, des diminutifs usités en poésie ; on dit au masculin ذَيَّا, au féminin تَيَّا ou تَيّ, et par suite ذَيَّاكَ, تَيَّاكَ, تَيَّكَ et ذَيَّالِكَ, &c.

974. † Quelques grammairiens disent que l'article ذَا seul est le démonstratif prochain ; qu'avec l'affixe de la seconde personne حَرْفُ ٱلْخِطَابِ (n.° 968), il est le démonstratif moyen qui n'indique ni proximité ni éloignement ; et que si l'on insère le ل avant l'affixe (n.° 969), il est le démonstratif éloigné (2).

975. L'article démonstratif remplace quelquefois les pronoms personnels. Exemple :

إِنَّ أَوْلَى ٱلنَّاسِ بِإِبْرَهِيمَ لَلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ وَهٰذَا ٱلنَّبِيُّ وَٱلَّذِينَ آمَنُوا

(1) *Voyez*, sur la véritable nature de ces noms démonstratifs, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 36 et suiv. et 104 et suiv.

(2) Suivant Seccaki, auteur du كِتَابُ ٱلْمِفْتَاحِ (man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 935), هٰذَا est le démonstratif prochain ; ذَاكَ, le démonstratif moyen, et ذٰلِكَ, le démonstratif éloigné. L'auteur ajoute qu'on emploie quelquefois le démonstratif prochain *pour exprimer le mépris et le dédain* ٱلتَّحْقِيرُ وَٱلْإِسْتِرْذَالُ, et il donne pour exemple un mot d'Ayéscha, qui, en parlant d'Abd-allah, fils d'Amrou, fils d'Abbas, disoit : *Admirez ce fils d'Amrou* يَا عَجَبًا لِٱبْنِ عَمْرٍو هٰذَا, et ce texte de l'Alcoran (sur. 27, vers. 70) : لَقَدْ وُعِدْنَا هٰذَا نَحْنُ وَآبَاؤُنَا *on nous avoit déjà promis cela, à nous et à nos pères.*

Certes, entre les hommes, ceux qui ont le plus de droit à [se dire disciples ou enfans] d'Abraham, ce sont ceux qui l'ont suivi (c'est-à-dire, *qui ont suivi sa religion*); *et* CECI *est* (c'est-à-dire, *ce sont*) *le prophète et ceux qui ont cru.*

Il est évident que هٰذَا *ceci* est ici pour هُمْ (1).

CHAPITRE V.

Des Mots conjonctifs et interrogatifs, soit noms, soit adjectifs.

976. Les conjonctions et les mots conjonctifs, soit noms, soit adjectifs, sont tous compris, par les grammairiens arabes, sous la dénomination de مَوْصُول *conjoints.* Les conjonctions proprement dites sont appelées مَوْصُول حَرْفِيّ *particules conjonctives;* et les noms et adjectifs conjonctifs, مَوْصُول اِسْمِيّ *noms conjonctifs.* Nous ne devons parler ici que de ces derniers (2).

977. Les adjectifs conjonctifs, nommés plus communément, mais d'une manière peu exacte, *pronoms relatifs* (3),

---

(1) On trouve dans le traité abrégé de rhétorique intitulé مُخْتَصَرُ ٱلْمَعَانِي, imprimé à Calcutta en 1813 (pag. 159), une bonne observation sur la substitution de l'article démonstratif au pronom personnel, et sur l'energie qui en résulte.

(2) Les mots conjonctifs dont je parle dans ce chapitre, étant réellement des adjectifs ou des noms, j'aurois pu leur donner place dans une section particulière du chapitre III; mais comme la qualité de conjonctif est leur caractère le plus important, j'ai cru plus à propos de leur consacrer un chapitre particulier, et je les ai placés après les articles, parce que l'article conjonctif ٱلَّذِي dérive étymologiquement des articles déterminatif et démonstratif, comme je le dirai plus loin.

(3) *Voyez*, sur la nature de l'adjectif conjonctif, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 107 et suiv.

exigent nécessairement après eux une proposition conjonctive, appelée en arabe صِلَةٌ *adjonction* ou *accessoire*. Mais outre ce caractère, qui tient à la nature même de l'adjectif conjonctif et qui se rencontre dans toutes les langues, il en est un autre particulier aux adjectifs conjonctifs dans la langue arabe ; c'est qu'ils doivent être suivis d'un pronom personnel, soit isolé, soit affixe, qui est en concordance de genre et de nombre avec l'adjectif conjonctif.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'on ne dit pas en arabe, comme en françois ou en latin, *l'homme QUE j'ai vu* [*homo QUEM vidi*], *l'homme DONT le fils est mon ami* [*homo CUJUS filius est mihi amicus*], *l'homme à QUI j'ai donné un écu* [*homo CUI dedi nummum*]; mais, *l'homme QUE j'ai vu LUI* [*homo QUI vidi EUM*], *l'homme QUE le fils de LUI est mon ami* [*homo QUI filius EJUS est mihi amicus*], *l'homme QUI j'ai donné un écu à LUI* [*homo QUI dedi EI nummum*]. Dans cette manière de s'exprimer, le rapport qui devroit être indiqué par le cas de l'adjectif conjonctif, l'est par le cas du pronom personnel que l'on fait concorder en genre et en nombre avec l'adjectif conjonctif; ce pronom se nomme alors ٱلْعَائِدُ *le retournant*, c'est-à-dire, le mot qui se reporte sur l'idée exprimée par le conjonctif. Ce qui rend cette manière de s'exprimer, sinon nécessaire, du moins très-utile en arabe comme en hébreu, en syriaque, &c., c'est que l'adjectif conjonctif, dans ces langues, est un mot entièrement indéclinable, ou dont la déclinaison n'admet pas d'ordinaire la variation des cas.

Je reviendrai, dans la Syntaxe, sur cette observation, que je n'ai faite ici que par une sorte d'anticipation.

978. † Les conjonctifs proprement dits se divisent encore en مَوْصُولَاتٌ خَاصَّةٌ *conjonctifs particuliers*, nommés aussi نَصٌّ *mots susceptibles d'une seule application*, parce qu'ils ne peuvent pas être employés avec rapport à des noms de tout genre et

de tout nombre; et مَوْصُولَاتٌ مُشْتَرَكَةٌ *conjonctifs communs*, parce que ce sont des mots totalement indéclinables dans l'usage le plus ordinaire, et par conséquent susceptibles de se joindre avec des noms de tout genre et de tout nombre.

Il n'y a, à proprement parler, dans la première classe, que l'adjectif conjonctif أَلَّذِي *qui*, avec toutes les variations dont il est susceptible pour exprimer les divers genres et nombres. La seconde classe comprend les mots conjonctifs مَنْ *celui qui, celui que*, مَا *ce qui, ce que* (1), qui sont plutôt des noms que des adjectifs, et l'article déterminatif أَلْ employé souvent d'une manière qui l'assimile à l'adjectif conjonctif أَلَّذِي. Le mot أَيٌّ *lequel*, compté par les grammairiens arabes parmi les conjonctifs communs, étant tantôt déclinable, tantôt indéclinable, n'appartient exclusivement ni à l'une ni à l'autre de ces deux classes.

979. *Déclinaison de l'Adjectif* أَلَّذِي qui.

SINGULIER.

Masculin, أَلَّذِي, et plus rarement, أَلَّذِ, أَلَّذْ et أَللَّذِيُّ.

Féminin, أَلَّتِي, et plus rarement, أَلَّتِ et أَلَّتْ.

DUEL.

Masculin. { Nominatif, أَللَّذَانِ, أَللَّذَا et أَللَّذَانِّ.
Génitif et Accusatif, أَللَّذَيْنِ et أَللَّذَيِّنِ.

Féminin. { Nominatif, أَللَّتَانِ, أَللَّتَا et أَللَّتَانِّ.
Génitif et Accusatif, أَللَّتَيْنِ et أَللَّتَيِّنِ.

PLURIEL.

Masculin, أَلَّذِينَ, et plus rarement, أَلَّذِي, أَللَّذُونَ et أَلْأُلَى.

(1) *Voyez*, sur la nature des noms et autres mots conjonctifs, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 115.

Féminin, أَللَّاتِي, et plus rarement, أَللَّوَاتِ, أَللَّوَاتِي, أَللَّاتِ, أَللَّوَا, أَللَّاءِ et أَللَّاءِي.

On dit quelquefois لَذِي pour أَلَّذِي.

980. † Il faut observer que أَلَّذِي, أَلَّتِي et أَلَّذِينَ sont des contractions pour أَللَّذِي, أَللَّتِي et أَللَّذِينَ: mais cette manière plus abrégée d'écrire n'est autorisée que dans ces trois formes, et cela à cause qu'elles sont d'un usage très-fréquent; dans toutes les autres qui sont moins usitées, il faut conserver les deux *lam*, et écrire أَللَّذَانِ, أَللَّتِي &c.

981. † Ceux d'entre les Arabes qui se servent, au pluriel masculin, de la forme أَللَّذُونَ, la déclinent à la manière des pluriels réguliers : ainsi ils disent au génitif et à l'accusatif, أَللَّذِينَ.

982. † La forme أَلْأُلَى est quelquefois employée pour le pluriel féminin, et la forme أَللَّائِي pour le pluriel masculin. On dit aussi أَللَّآءِ, pluriel commun aux deux genres.

983. † Quelques Arabes disent au pluriel masculin, أَللَّاؤُونَ pour le nominatif, et أَللَّائِينَ pour le génitif et l'accusatif.

984. † De l'adjectif conjonctif أَلَّذِي on forme un diminutif pareil à celui qui se forme de l'article démonstratif (n.° 973): ce diminutif est pour le masculin, singulier أَللَّذَيَّا, duel أَللَّذَيَّانِ, pluriel أَللَّذَيُّونَ; et pour le féminin, singulier أَللَّتَيَّا, duel أَللَّتَيَّانِ (1).

985. † Il est facile d'apercevoir que cet adjectif conjonctif est formé de la réunion de l'article déterminatif أَلْ et de l'article démonstratif ذَا, &c. avec l'interposition d'un لِ. Presque toutes les formes de l'adjectif conjonctif sont effectivement celles de

---

(1) *Voyez*, sur la manière de prononcer le diminutif أَللَّتَيَّا, ce que dit Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 64.

l'article démonstratif; et les diminutifs de l'un et de l'autre sont formés de la même manière (1).

986. † Il faut appliquer au conjonctif أَلَّذِي et à toutes ses variations ce que j'ai dit précédemment au sujet de l'article démonstratif (n.° 971). Les Arabes ne reconnoissent point toutes ces différentes formes comme une véritable déclinaison :

---

(1) Quelques grammairiens arabes ont reconnu cette formation de l'adjectif conjonctif; d'autres la rejettent, mais par des raisons purement systematiques, et veulent que cet adjectif conjonctif soit composé des trois radicales لذى pour le masculin, et لتى pour le féminin. Ils prétendent aussi que أل, ajouté ici au commencement du mot, n'est point réellement l'article déterminatif, mais est une particule indéclinable et explétive. La langue hébraïque fournit une preuve convaincante que la formation du mot الذى est telle que je l'ai dit. On y trouve effectivement le démonstratif composé הַלָּזֶה, formé de l'article déterminatif ה, de l'article démonstratif זה et d'un ל interposé entre ces deux articles, et qui n'est peut être lui-même qu'une abréviation du démonstratif אל ou אלה. (*Voyez* Noldius, *Concordantiæ particularum ebræo-chaldaicarum.*) On voit par-là quelle est l'origine du ل interposé dans le conjonctif arabe, entre l'article déterminatif et l'article démonstratif. Il est vrai que le mot hebreu n'est qu'un article démonstratif, au lieu que le mot arabe est un adjectif conjonctif. mais les rapports entre ces deux espèces de mots sont plus grands qu'on ne pense; et, pour s'en convaincre, il suffiroit de bien faire attention a ce que j'ai dit, dans mes *Principes de grammaire générale* (2.e édition, pag. 64 et suiv.), sur le rapport qu'il y a entre l'article démonstratif et les adjectifs que j'ai nommés *qualificatifs*. Mais, sans entrer dans cette discussion, j'observerai seulement que le démonstratif זה fait souvent, en hébreu, la fonction de conjonctif, comme on peut le voir dans Noldius, ce qui a même passé dans le grec du Nouveau Testament, et que l'on trouve quelque chose de pareil en arabe, où l'on dit : مَا ذَا تَفْعَلُ *que fais-tu!* مَنْ ذَا ضَرَبَكَ *qui t'a frappé!* pour مَا أَلَّذِي تَفْعَلُ et مَنِ أَلَّذِي ضَرَبَكَ : aussi quelques grammairiens arabes regardent-ils ذَا, dans ce cas, comme un véritable conjonctif; et il y a des dialectes dans lesquels, au lieu du conjonctif أَلَّذِي, on emploie ذُو, qui n'est autre chose que l'hébreu זו ou זוּ, qui sert tantot de conjonctif, et tantôt de démonstratif. L'article démonstratif أل fait lui-même assez souvent la fonction de conjonctif chez les Arabes, comme je vais le dire.

chacune de ces formes est pour eux un mot indéclinable, et absolument indépendant de ceux qui servent à exprimer les autres genres ou nombres.

987. Les conjonctifs indéclinables sont مَن *celui qui, celle qui, celui que, celle que,* qui ne se dit que des êtres raisonnables, et مَا *ce qui, ce que,* qui se dit des êtres non raisonnables, animés ou inanimés, et des qualités ou manières d'être; on emploie quelquefois آلَّذِى au lieu de مَا (1). Ce qui distingue essentiellement مَنْ et مَا de آلَّذِى, c'est que l'adjectif conjonctif آلَّذِى s'emploie ordinairement comme qualificatif d'un nom, comme dans cette phrase : آلرَّجُلُ آلَّذِى رَأَيْتَهُ هُوَ آبْنُ أَخِيكَ *l'homme* que *tu as vu est le fils de ton frère;* tandis que مَنْ et مَا, outre la valeur de l'adjectif conjonctif *qui* ou *que*, renferment encore l'idée de la chose qualifiée, et signifient *celui qui* ou *celui que, ce qui* ou *ce que.* Exemples : مَنْ فَرَّ قُتِلَ *celui qui fuira, sera tué;* مَنْ رَأَيْتَهُ عِنْدِى هُوَ أَخِى *celui que vous avez vu chez moi est mon frère;* مَا تَفْعَلْ أَفْعَلْ *ce que vous ferez, je le ferai;* مَا كَانَ أَصَابَكَ مِنْ شَرٍّ فَهُوَ بِإِذْنِ آللّٰهِ *ce qui t'étoit arrivé de mal, ç'a été par la permission de Dieu.*

988. Il est un autre point de vue sous lequel مَنْ diffère encore essentiellement de آلَّذِى; c'est que, comme je l'ai dit précédemment (n.os 403 et 420), مَنْ convertit, le plus souvent, en futur le prétérit ou l'aoriste du mode conditionnel qui le suit, ce que ne fait point l'adjectif conjonctif آلَّذِى.

(1) C'est ainsi qu'un poëte a dit :

عَسَى آلْأَيَّامُ أَنْ يُرْجِعْنَ قَوْمًا كَٱلَّذِى كَانُوا

« *Peut-être le temps, dans son cours, ramenera certaines gens à ce qu'ils étoient* » *autrefois.* »

L'expression propre eût été كَمَا كَانُوا.

989. Le conjonctif مَنْ peut concorder avec les verbes de différens nombres, comme on le verra dans la Syntaxe. Il est quelquefois déclinable; mais c'est un cas particulier, sur lequel je reviendrai tout-à-l'heure.

990. Le mot أَيٌّ pour le masculin, et أَيَّةٌ pour le féminin, *lequel, laquelle*, est un nom conjonctif; il est déclinable de sa nature, mais au singulier seulement, n'ayant d'ordinaire ni duel ni pluriel. Dans certains cas, il a ces deux nombres; quelquefois aussi il s'emploie comme indéclinable.

991. † Quelques Arabes emploient aussi pour adjectif conjonctif ذُو dans le même sens que آلَّذِى; ce mot est indéclinable, et s'emploie pour les deux genres et pour tous les nombres (1). Cependant on dit aussi pour le féminin ذَاتُ au singulier, et ذَوَاتُ au pluriel, sans aucune différence de terminaisons pour les cas. Quelques-uns déclinent ذُو, et disent au génitif ذِى, et à l'accusatif ذَا.

992. † L'article déterminatif أَلْ est aussi regardé comme conjonctif par la plupart des grammairiens arabes; et il en fait effectivement la fonction dans un grand nombre d'occasions, comme on le verra particulièrement lorsque nous traiterons de la concordance de l'adjectif. L'usage de cet article comme conjonctif est sur-tout très-sensible, lorsqu'il se trouve placé devant un verbe, une préposition, ou une *proposition nominale*, c'est-à-dire, qui commence par un nom qui lui sert de sujet; et il ne sera pas inutile d'en donner quelques exemples :

مَا أَنْتَ بِٱلْحَكَمِ آلْ تُرْضَى حُكُومَتُهُ

Tu n'es pas un juge dont on doive agréer le jugement.

---

(1) *Voyez* là-dessus le Commentaire sur la *Cafiya*, composé par le célèbre *Djami*, pour l'usage de son fils Dhiya-eddin Yousouf, et qui a été imprimé a Calcutta en 1818 (pag. 269). Dans l'exemple que donne Djami, ذُو se rapporte à بِئْرٌ *puits*, qui est du genre féminin.

مَنْ لَا يَزَالُ شَاكِرًا عَلَى ٱلْمَعَهْ

L'homme qui ne cesse point de témoigner sa reconnoissance à ceux qui sont avec lui.

مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلرَّسُولُ ٱللَّهِ مِنْهُمْ لَهُ دَانَتْ رِقَابُ بَنِى مَعَدِّ

(Ils font partie) de ce peuple auquel appartient l'apôtre de Dieu, cet apôtre devant qui s'inclinent humblement les cous des enfans de Maadd.

Il est impossible de ne pas reconnoître que, dans ces trois exemples, le mot أَلْ remplace le conjonctif آلَّذِى. Les deux premiers n'ont besoin d'aucun développement; la chose, quoique moins sensible dans le troisième, n'en est pas moins certaine, puisque le mot رَسُولُ *apôtre*, étant déterminé par le mot آللَّهِ *de Dieu,* qui lui sert de complément, rejette nécessairement l'article, comme on le verra dans la Syntaxe.

993. L'article أَلْ remplace encore logiquement l'adjectif conjonctif dans les cas analogues à l'exemple suivant :

ٱلْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ.....وَعَلَى ٱلْمَوْلُودِ لَهُ رِزْقُهُنَّ وَكِسْوَتُهُنَّ

Les mères allaiteront leurs enfans deux ans entiers.....et le père de l'enfant (mot à mot, *is cui natum est* ou *natus est* sous-entendu *puer*) *sera tenu de les nourrir et de les vêtir.*

Sans aucun doute ٱلْمَوْلُودُ لَهُ est pour ٱلَّذِى وُلِدَ لَهُ وَلَدٌ. Cette manière de s'exprimer est d'un usage très-fréquent.

994. † Il est encore d'autres cas où le mot أَلْ remplace le conjonctif; c'est lorsqu'il est placé devant des adjectifs verbaux joints par la conjonction وَ *et,* avec des verbes employés à un temps personnel, comme dans l'exemple suivant :

إِنَّ ٱلْمُصَّدِّقِينَ وَٱلْمُصَّدِّقَاتِ وَأَقْرَضُوا ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا يُضَاعَفُ لَهُمْ

Ceux et celles qui auront cru et qui auront fait à Dieu un prêt généreux, il leur sera accordé une double rétribution.

L'article أَلْ devant les deux mots مُصَّدِّقِينَ et مُصَّدِّقَاتِ fait évidemment la fonction de conjonctif, tant pour ces deux mots que pour le verbe أَقْرَضُوا qui les suit (1).

995. Les mots conjonctifs مَا, مَنْ et أَيٌّ servent aussi à interroger; ce qui n'a rien de surprenant, puisque les propositions interrogatives qui commencent par un mot conjonctif, ne sont véritablement que le second terme d'un rapport dont le premier terme est sous-entendu. *Que faites vous !* est l'équivalent de *Je demande ce que vous faites*, ou *Dites-moi ce que vous faites* (2).

Le conjonctif ٱلَّذِى ne s'emploie jamais comme interrogatif (3).

---

(1) La surate 100.e de l'Alcoran fournit encore un exemple de cette construction. L'article déterminatif ה des Hébreux fait aussi assez fréquemment la fonction d'adjectif conjonctif, et on le trouve placé devant des verbes, tant au participe qu'à des temps personnels, et même devant des prépositions. (*Voyez* Noldius, *Concord. partic. ebræo-chald.* et Alb. Schultens, *Institutiones ad fundamenta ling. hebr.* pag. 151.) Cet usage est d'ailleurs reconnu par tous les grammairiens, et le P. Houbigant lui-même ne l'a pas contesté, quoiqu'il n'en admette pas l'application dans le passage du I.er livre de Samuel, chap. IX, vers. 24.

(2) Si l'on dit à un homme, مَنْ أَنْتَ *qui es-tu!* il devra répondre, en faisant connoître son nom, أَنَا فُلَانُ بْنُ فُلَانٍ *je suis N, fils de N;* mais si on lui dit, مَا أَنْتَ *(quid es tu!) qu'es tu !* il doit reconnoître qu'on lui demande quel est *son métier, sa profession*, et répondre en conséquence. C'est ainsi que dans l'Alcoran, Moïse ayant adressé la parole à Pharaon, au nom du *Maître des mondes* رَبُّ ٱلْعَالَمِينَ, Pharaon lui demanda : مَا رَبُّ ٱلْعَالَمِينَ *qu'est-ce que le Maître des mondes;* il se sert de مَا *(quid)*, et non pas de مَنْ *(quis)*. *Voyez* mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XIV.e, pag. 135.

(3) Les noms conjonctifs مَا et مَنْ semblent perdre quelquefois, lorsqu'ils servent à interroger, leur valeur conjonctive, en sorte qu'ils peuvent être suivis du conjonctif ٱلَّذِى. On peut donc dire : مَا ٱلَّذِى فَعَلْتَ *qu'est ce que tu as fait!* مَنِ ٱلَّذِى سَلَّمَ عَلَيْكَ *quel est celui qui t'a salué!* Alors مَنْ équivaut à ٱلرَّجُلُ *l'homme*, et مَا à ٱلْأَمْرُ *la chose*. (*Voyez* là-dessus mon *Anthologie grammaticale*

996. † أَيٌّ, féminin أَيَّةٌ, étant employé seul et comme interrogatif, est susceptible de tous les nombres et de tous les cas; on dit donc au duel, أَيَّانِ, féminin أَيَّتَانِ; et au pluriel, أَيُّونَ, féminin أَيَّاتٌ; et l'on décline tant le singulier que le duel et le pluriel, par les trois cas, à la manière des noms.

997. † مَنْ, employé comme interrogatif, prend aussi les genres, les nombres et les cas; mais il faut pour cela que l'on n'ajoute rien après ce mot; on le décline alors ainsi:

MASCULIN.

SINGULIER.	DUEL.	PLURIEL.
Nominatif, مَنُو	Nominatif, مَنَانْ	Nominatif, مَنُونْ
Génitif, مَنِى	G. et Acc. مَنَيْنْ	G. et Acc. مَنِينْ
Accusatif, مَنَا		

FÉMININ.

SINGULIER.	DUEL.	PLURIEL.
مَنَهْ, مَنْتْ ou مَنْ	Nominatif, مَنَتَانْ	مَنَاتْ
pour tous les cas.	G. et Acc. مَنَتَيْنْ	pour tous les cas.

La raison pour laquelle on n'aperçoit point de variations de cas au féminin tant singulier que pluriel, c'est que ce conjonctif ne se décline que lorsqu'on l'énonce seul, et en faisant une pause; or il rentre alors dans la règle générale qui supprime les voyelles ou voyelles nasales de tout mot qui est suivi d'une pause (n.° 153). C'est par la même raison qu'on dit au duel مَنَانْ au

---

arabe, pag. 172, 209, 364 et 390.) Il y a aussi des cas où مَنْ et مَا équivalent à des noms indéterminés, comme رَجُلٌ *un homme*, نَاسٌ *des hommes*, أَمْرٌ *une chose*. Il en est ainsi dans cet exemple:

مِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ لَا يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ

Entre les hommes, il y en a qui ne croient pas en Dieu.

lieu de مَنَانِ, et au pluriel مَنُونْ au lieu de مَنُونَ, et ainsi des autres. En poésie, on peut, si la mesure l'exige, restituer à ces mots leur voyelle finale (1).

998. † L'usage des deux mots أَيٌّ et مَنْ déclinés ainsi a lieu lorsque quelqu'un ayant dit, par exemple, رَأَيْتُ رَجُلًا *j'ai vu un homme*, مَرَرْتُ بِٱمْرَأَةٍ *j'ai passé auprès d'une femme*, جَآءَنِي رَجُلَانِ *deux hommes sont venus vers moi*, ضَرَبْتُ عَبْدَيْنِ *j'ai battu deux esclaves ;* celui à qui il adresse la parole lui répond, en lui demandant أَيًّا ou مَنًا *quel est cet homme!* أَيَّةً ou مَنَهْ *quelle est cette femme!* أَيَانْ ou مَنَانْ *quels sont ces deux hommes!* أَيَيْنْ ou مَنَيْنْ *quels sont ces deux esclaves!*

Cette manière de s'exprimer est nommée par les grammairiens arabes حِكَايَة (1); ce qui signifie proprement *l'action de se conformer*, parce que la personne qui fait la question se conforme, pour le genre, le nombre et le cas, à ceux du nom indéterminé dont s'est servie celle à qui elle adresse cette question.

Les grammairiens arabes ne sont pas tous d'accord sur les

---

(1) Il faut consulter sur cette déclinaison du mot مَنْ et du mot أَيٌّ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 321, 343, 375, &c.

(2) Le mot technique حِكَايَة a encore un autre sens, sur lequel on peut voir mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 47 et 342, et ce que j'ai dit ci-devant, pag. 210. Cette manière de s'exprimer, que les grammairiens arabes nomment حِكَايَة, et qui consiste à rapporter, sous la forme du discours direct, et non sous celle d'un récit, les discours qu'on suppose avoir été ou devoir être tenus, est très-fréquente en hébreu, en arabe, en persan, et dans le style grec des livres saints. On en voit deux exemples aux versets 9 et 14 du psaume 91 (selon l'hébreu). Au vers. 9, כי אתה יהוה מחסי est pour כי אמרת וגו׳ *quia [dixisti]: Tu, Domine, spes mea;* et au vers. 14, כי בי חשק ואפלטהו est pour כי אמר יהוה בי וגו׳ *quia [dixit Dominus]: Adhæsit mihi, et ego liberabo eum.* C'est ainsi que, dans le récit de la conversation du Sauveur avec la Samaritaine (év. de S. Jean, chap. IV, vers. 17), on lit : *καλῶς εἶπας ὅτι ἄνδρα οὐκ ἔχω bene dixisti, quia virum non habeo.*

cas où l'on doit employer cette déclinaison des mots أَيٌّ et مَنْ ; nous reviendrons sur cet objet, dans la partie de la Syntaxe où nous traiterons de la concordance.

999. De أَيٌّ et des conjonctifs indéclinables مَنْ et مَا, se forment أَيُّمَنْ *quiconque, tout homme qui,* أَيُّمَا *quelque chose que,* qui sont des noms conjonctifs. Dans ces deux noms on ne décline que أَيّ : ainsi l'on dit au génitif أَيِّمَنْ et أَيِّمَا, et à l'accusatif أَيَّمَنْ et أَيَّمَا.

1000. † Du nom conjonctif مَنْ se forme l'*adjectif relatif* إِسْمٌ مَنْسُوبٌ (n.° 768) مَنِيٌّ qui répond précisément à l'adjectif relatif latin *cujus, cuja, cujum*, c'est-à-dire, *à qui [est-il] relatif* (1)?

1001. Les mots كَمْ, كَأَيِّنْ, كَـــائِـــنْ *combien*, noms indéclinables, doivent aussi être regardés comme des conjonctifs; car ils signifient *quel nombre, quelle quantité*, soit interrogativement, soit énonciativement.

CHAPITRE VI.

Des Pronoms.

1002. Les pronoms n'indiquent les êtres ni par leur nature, comme les noms, ni par leurs qualités, comme les adjectifs,

---

(1) *Voyez*, sur cet adjectif auquel doit toujours être joint l'article déterminatif أَلْ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 374 et 401.

Les mots conjonctifs et interrogatifs مَنْ et مَا se joignent souvent à des particules, avec lesquelles alors ils ne font qu'un seul mot, comme عَمَّنْ et مِمَّنْ, pour عَنْ مَنْ et مِنْ مَنْ ; عَمَّا, مِمَّا, فِيمَا, &c., pour عَنْ مَا, مِنْ مَا, فِي مَا, &c. Lorsque les mots composés de مَا et d'une particule sont employés interrogativement, on supprime l'*élif* de مَا. On écrit donc لِمَ *pourquoi ?* حَتَّـــيـــمَ

mais par *la personne* (n.° 331), c'est-à-dire, par le rôle qu'ils jouent dans l'acte de la parole, suivant qu'ils sont ou la personne qui parle, ou celle à laquelle le discours s'adresse, ou enfin la personne ou la chose de laquelle on parle (1).

De tous les mots auxquels la plupart des grammairiens ont donné le nom de *pronoms*, il n'y a que les pronoms personnels auxquels il convienne, suivant cette définition, et nous ne reconnoîtrons aucun autre mot sous cette dénomination.

1003. Les Arabes qui confondent les pronoms sous la dénomination generale de *noms* (n.° 594), les nomment إِسْمٌ مُضْمَرٌ *noms renfermés dans l'esprit,* ou ضمير, ce qui signifie la même chose.

D'autres grammairiens les nomment كِنَايَةٌ ou مُكَنًّى, c'est-à-dire, *noms substitues à un autre;* c'est précisement l'equivalent du mot *pronom.*

1004. Les pronoms arabes, sans aucune exception, sont indéclinables; il y en a de particuliers pour les differens genres, nombres et cas.

Ils sont ou *isolés* ou *affixes.* On appêlle *isoles,* ceux qui forment par eux-mêmes un mot separe et distinct de tout autre; et *affixes,* ceux qui s'attachent à la fin d'un autre mot, et qui ne peuvent jamais être employes isolement.

Les pronoms isolés sont employes toutes les fois qu'il s'agit de représenter le nominatif. Les pronoms affixes servent pour le génitif et l'accusatif. Il y a aussi un pronom isolé composé, pour ce dernier cas.

---

jusqu'à quand' فِيمَ *en quoi'* au lieu de لِمَا, حَتَّمَا et فِيمَا Je reviendrai sur cette annexion de مَا a diverses particules, quand je traiterai des particules indeclinables.

(1) *Voyez*, sur la nature des pronoms, mes *Principes de grammaire generale*, 2.e édition, pag, 47 et suiv.

1005. *Pronoms isolés représentant le Nominatif.*

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1.re PERSONNE.	Sing.	...	... أَنَا *je.*	
	Plur.	...	... نَحْنُ *nous.*	
2.e PERSONNE.	Sing.	أَنْتَ *tu.*	... ...	أَنْتِ *tu.*
	Duel,	...	... أَنْتُمَا *vous deux.*	
	Plur.	أَنْتُمْ *vous.*	... ...	أَنْتُنَّ *vous.*
3.e PERSONNE.	Sing.	هُوَ *il.*	... ...	هِيَ *elle.*
	Duel,	...	... هُمَا *eux deux, elles deux.*	
	Plur.	هُمْ *ils.*	... ...	هُنَّ *elles.*

Au lieu de أَنَا *je* et أَنْتَ *tu*, on dit aussi هَنَا et هَنْتَ.

Le pronom هُوَ perd quelquefois son *dhamma*, et هِيَ son *kesra*, lorsqu'ils sont précédés des conjonctions وَ ou فَ, comme وَهْوَ *et il*, فَهْيَ *et elle*, pour وَهُوَ et فَهِيَ. On peut aussi écrire هُوَهْ et هِيَهْ.

1006. *Pronoms affixes représentant le Génitif et l'Accusatif.*

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1.re PERSONNE.	Sing.	...	نِي ، ي	
	Plur.	...	نَا	
2.e PERSONNE.	Sing.	كَ	...	كِ
	Duel,	...	كُمَا	
	Plur.	كُمْ	...	كُنَّ
3.e PERSONNE.	Sing.	هُ	...	هَا
	Duel,	...	هُمَا	
	Plur.	هُمْ	...	هُنَّ

1007. † Quelques Arabes substituent au pronom كِ, affixe féminin de la seconde personne, شِ, ou bien ils ajoutent le شْ après كِ et disent كِشْ. Ce شْ s'appelle شِينُ ٱلْكَشْكَشَةِ. Dans un autre dialecte, on emploie le سْ au même usage, au lieu du شْ, et il se nomme سِينُ ٱلْكَسْكَسَةِ (1).

1008. Ces pronoms affixes servent également pour le génitif et pour l'accusatif, si ce n'est que celui de la première personne au singulier pour l'accusatif est نِي au lieu de ي. Le ن inséré ici se nomme نُونُ ٱلْوِقَايَةِ noun *de précaution*, parce que son usage est d'empêcher que l'affixe ne se confonde avec les inflexions du verbe, et ne cause ou un hiatus ou une contraction. On le nomme aussi نُونُ ٱلْعِمَادِ noun *de soutien* ou *servant de point d'appui* (2).

1009. Les mots qui prennent des affixes, éprouvent des changemens qui peuvent être réduits aux règles suivantes.

1.° Le *tenwin*, c'est-à-dire, l'articulation *n* comprise dans la voyelle nasale des noms de la première déclinaison, disparoît, et il ne reste que la voyelle simple. Exemple : كِتَابٌ *livre*, كِتَابُهُ *son livre.*

2.° L'affixe de la première personne fait aussi disparoître la voyelle elle-même ; par exemple, كِتَابِي *mon livre ;* et alors il n'y a aucune différence entre les trois cas.

3.° Les noms qui se terminent par un ة le changent en ت. Exemple : نِعْمَةٌ *bienfait*, نِعْمَتُهُ *son bienfait.*

4.° La finale نِ des duels et la finale نَ des pluriels masculins

---

(1) *Voyez* là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 110. Quelques grammairiens regardent le س et le ش, ajoutés à ce pronom, comme des particules. (*Ibid.* pag. 267.)

(2) *Voyez*, relativement à cette dénomination, un passage du كِتَابُ دُرَّةِ ٱلْغَوَّاصِ de Hariri, dans ma *Chrestomathie arabe*, tom, II, pag. 444.

terminés en وُنَ, disparoissent. Ex. : كِتَابَانِ au nominatif, et كِتَابَيْنِ aux deux autres cas, *deux livres;* avec les affixes, كِتَابَاكُمْ et كِتَابَيْكُمْ *vos deux livres ;* بَنُونَ au nominatif, et بَنِينَ au génitif et à l'accusatif, *fils ;* avec les affixes, بَنُوكَ et بَنِيكَ *tes fils.*

5.° Les noms terminés par un *hamza* le changent en un و si sa voyelle est un *dhamma*, et en un ى s'il est mu par un *kesra*. Exemple : نِسَآءٌ *femmes*, نِسَآوُهُ *ses femmes*, لِنِسَآئِهِ *à ses femmes.*

6.° Dans les inflexions finales des verbes, l'*élif* muet, après un و quiescent ou djezmé, disparoît. Exemples : نَصَرُوا *ils ont aidé*, نَصَرُونِي *ils m'ont aidé;* رَمَوْا *ils ont jeté*, رَمَوْهُمْ *ils ont jeté contre eux.*

7.° Après la finale تُمْ de la seconde personne du pluriel masculin du prétérit, on ajoute un *dhamma* sur le م et un و quiescent. Exemple : رَأَيْتُمْ *vous avez vu*, رَأَيْتُمُوهُمْ *vous les avez vus.*

8.° Dans les personnes de l'aoriste qui se terminent en وُنَ, comme يَكْتُبُونَ, on retranche quelquefois le نَ final devant les affixes نِي et نَا. Je pense que la même chose peut avoir lieu dans la seconde personne du singulier féminin de ce temps, terminée en ينَ, comme تَكْتُبِينَ. Exemples : تَقْلُونَا pour تَقْلُونَنَا *vous nous haïssez*, تَأْمُرُونِي pour تَأْمُرُونَنِي *vous m'ordonnez* (1).

---

(1) Voyez *Excerpta ex ..Hamasa*, à la fin de la Grammaire d'Erpénius donnée par A. Schultens, pag. 500. Le second exemple est de l'Alcoran.

On trouve une contraction du pronom نِي de la première personne avec la dernière syllabe d'un verbe dont la troisième radicale est un ن. Cette troisième radicale, suivie immédiatement du pronom نِي, perd son *fatha;* et l'on dit مَكَّنِّي pour مَكَّنَنِي *il m'a rendu puissant* (Alcor. sur. 18, vers. 94).

On trouve aussi dans l'Alcoran (sur. 18, vers. 36) لَكِنَّا pour لَكِنْ أَنَا. Ce n'est pas ici un affixe, mais une contraction insolite de la conjonction لَكِنْ, unie avec le pronom isolé أَنَا *je.*

9.° Le ى quiescent après un *fatha*, peut, tant dans les noms que dans les verbes, se conserver ou être changé en *élif :* ainsi de رَمَى *il a jeté*, on peut dire, رَمَاهُ ou رَمَيَهُ *il a jeté contre lui ;* de رَحًا *meule*, on peut dire رَحَاهُ ou رَحَيَهُ *sa meule.*

10.° Dans les particules qui se terminent par un ى quiescent après un *fatha*, le ى prend un *djezma* à cause des affixes. Exemples : عَلَى *sur*, عَلَيْنَا *sur nous ;* إِلَى *vers*, إِلَيْكَ *vers toi.*

1010. L'affixe de la première personne ى, au lieu d'être quiescent après un *kesra*, peut toujours être mu par un *fatha*, et se prononcer يَ ِ, comme dans لِيَ ; il peut aussi, quand il est suivi d'une pause, prendre le ه djezmé, appelé هَاءُ ٱلْوَقْفِ et هَاءُ ٱلسُّكُونِ, comme مَا لِيَهْ et حَمَامِيَهْ pour مَا لِي et حَمَامِي. Il doit toujours être articulé avec un *fatha*, quand il est précédé immédiatement de l'une des lettres ا, و et ى, cette lettre étant quiescente. Si la lettre qui le précède est un ى quiescent ou djezmé, il se confond par un *teschdid* avec celui de l'affixe (n.° 228) ; si c'est un و quiescent après un *dhamma*, le و se change en ى et se confond avec l'affixe au moyen d'un *teschdid*, et le *dhamma* se convertit en *kesra* (n.° 231). Exemples : خَطَايَا *péchés*, خَطَايَايَ *mes péchés ;* غُلَامَانِ *deux esclaves*, غُلَامَايَ *mes deux esclaves ;* غُلَامَيْنِ *de deux esclaves*, غُلَامَيَّ *de mes deux esclaves ;* عَلَيَّ *sur moi*, فِيَّ *dans moi ;* عَصًا *bâton*, عَصَايَ *mon bâton ;* قَاضٍ *juge*, قَاضِيَّ *mon juge ;* مُسْلِمِينَ *des musulmans*, مُسْلِمِيَّ *de mes musulmans :* مُسْلِمُونَ nominatif, fait pareillement avec l'affixe مُسْلِمِيَّ.

1011. On supprime quelquefois le ى de l'affixe de la première personne, comme رَبِّ pour رَبِّي *mon maître*, إِتَّقُونِ pour إِتَّقُونِي *craignez-moi.* Cela arrive souvent lorsque le nom est employé dans le sens du vocatif, et presque toujours quand le mot auquel est joint l'affixe se termine par un *hamza*, qui, à cause

de l'affixe, se convertit en ى. Exemples : أَحِبَّآئِي *mes amis*, آبَآئِي *mes pères*, pour أَحِبَّائِي et آبَائِي, de أَحِبَّآءُ et آبَآءُ.

1012. Les affixes de la troisième personne هُ, هُمَا, هُمْ et هُنَّ, changent leur *dhamma* en *kesra*, quand ils sont précédés immédiatement d'un *kesra*, ou d'un ى quiescent après un *kesra*, ou enfin d'un ى djezmé après un *fatha* et formant une diphthongue avec ce *fatha*. Exemples : حِمَارِهِ, حِمَارِهِمَا, حِمَارِهِمْ, حِمَارِهِنَّ, فِيهِ, يَرْمِيهِ, عَلَيْهِ, عَلَيْهِمْ, &c. (1).

1013. † L'affixe هُ perd quelquefois sa voyelle et prend un *djezma :* ceci n'a guère lieu que chez les poëtes. On en trouve aussi des exemples dans l'Alcoran ; tel est celui-ci :

مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهْ مِنْهَا وَمَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْآخِرَةِ نُؤْتِهْ مِنْهَا

Quiconque desirera les récompenses de ce monde, nous lui en ferons part, et quiconque desirera les récompenses de l'autre vie, nous lui en ferons part.

Dans cet exemple, نُؤْتِهْ est pour نُؤْتِهِ.

1014. Lorsque les affixes هُمْ et كُمْ sont suivis d'un *élif* d'union, on donne pour voyelle accidentelle au م un *dhamma*. Si l'affixe هُمْ doit être prononcé هِمْ, on donne aussi au م un *kesra* (2).

1015. Quelquefois un même verbe prend deux affixes, pourvu qu'ils ne soient pas de la même personne ; et alors si l'un des deux est de la première personne, il doit être placé

---

(1) Cette règle, cependant, n'est pas adoptée par tous les grammairiens arabes, comme on le voit dans plusieurs manuscrits de l'Alcoran, où quelques notes marginales nous apprennent qu'il y a des lecteurs qui prononcent بِهُمْ, عَلَيْهُمْ, et non pas بِهِمْ, عَلَيْهِمْ.

(2) Il y a cependant quelques grammairiens qui disent, dans ce cas, هِمُ, comme بِهِمُ, عَلَيْهِمُ. D'autres disent بِهِمُ, عَلَيْهُمُ.

le premier; si l'un des deux est de la seconde et l'autre de la troisième personne, celui de la seconde personne doit précéder l'autre, comme أَعْطَانِيهِ [*dedit mihi eum*] *il me l'a donné;* يَكْفِيكَهُمْ [*sufficiet tibi contra illos*] *il te suffira contre eux.* La même chose a lieu avec des noms d'action, comme حُبِّيهِ *l'amour de moi pour lui.* Lorsque le premier des deux pronoms affixes est celui du pluriel masculin de la seconde personne كُمْ, on ajoute entre les deux affixes un و précédé d'un *dhamma:* c'est ainsi que l'on trouve dans l'Alcoran يُرِيكُمُوهُمْ [*ostendet vobis eos*] *il vous les montrera.* Cependant ces exemples sont rares; et lorsqu'un verbe est dans le cas d'avoir deux pronoms pour complémens, on emploie ordinairement pour l'un des deux le pronom isolé composé dont nous allons parler.

1016. Il se trouve certains cas où, le pronom devant être à l'accusatif, il conviendroit d'employer les affixes, suivant ce que nous avons dit plus haut (n.° 1004), et dans lesquels néanmoins on est obligé d'employer un pronom isolé, soit à cause de la rencontre de plusieurs pronoms, tous à l'accusatif, soit à cause de l'ellipse du mot qui devroit servir d'antécédent, et auquel par conséquent on devroit attacher l'affixe. Dans ce cas, on forme un pronom isolé, composé du mot إِيَّا, qui n'a aucun sens par lui-même, et du pronom affixe.

1017. *Pronoms isolés composés, représentant l'accusatif.*

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1.re PERSONNE.	Sing.	....	إِيَّايَ *me.*	
	Plur.	....	إِيَّانَا *nous.*	
2.e PERSONNE.	Sing.	إِيَّاكَ *te.*	....	إِيَّاكِ *te.*
	Duel,	....	إِيَّاكُمَا *vous deux.*	
	Plur.	إِيَّاكُمْ *vous.*	....	إِيَّاكُنَّ *vous.*

		Masculin.	Commun.	Féminin.
3.e PERSONNE.	Sing.	إِيَّاهُ *le.*	....	إِيَّاهَا *la.*
	Duel.	....	إِيَّاهُمَا *les (deux).*	
	Plur.	إِيَّاهُمْ *les.*	....	إِيَّاهُنَّ *les.*

1018. Cette forme de pronom s'emploie, comme je l'ai déjà dit, lorsqu'un même verbe a pour complémens deux pronoms personnels : elle s'emploie aussi toutes les fois qu'on veut mettre le pronom personnel avant le verbe dont il est le complément ; ce qui a lieu quelquefois pour donner plus d'emphase au discours, comme dans cet exemple : إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ, c'est-à-dire, à la lettre, *TOI nous adorons, et TOI nous appelons à notre secours*, ou, pour mieux rendre en françois l'expression emphatique, *C'EST TOI que nous adorons, et C'EST DE TOI que nous implorons le secours.*

1019. Quelquefois aussi, pour donner plus d'énergie à l'expression, on emploie en même temps le pronom affixe et le pronom isolé composé, comme dans cet exemple : وَإِيَّاىَ فَٱتَّقُونِى *et MOI, craignez-moi,* c'est-à-dire, *et MOI, JE SUIS CELUI que vous devez craindre.*

1020. C'est à la syntaxe à apprendre dans quel cas on doit faire usage de ce pronom composé, qui n'est jamais employé que pour l'accusatif.

1021. † Les grammairiens arabes distinguent, comme nous l'avons fait, les pronoms en *pronoms isolés* ضَمِيرٌ مُنْفَصِلٌ et *pronoms affixes* ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ; mais, sous cette dernière dénomination, ils comprennent, outre les pronoms affixes proprement dits, certaines terminaisons qui servent à former diverses personnes des verbes, soit au prétérit, soit à l'aoriste : ainsi, dans كَتَبْتَ *tu as écrit,* le تَ est, suivant leur système, un pronom affixe. Ces terminaisons, indiquant toujours le sujet du verbe, représentent constamment un nominatif; et à raison de cela, les Arabes

les appellent ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ مَرْفُوعٌ *pronoms affixes au nominatif.* Par opposition à ceux-ci, ils appellent les pronoms affixes proprement dits, c'est-à-dire, ceux qui représentent l'accusatif lorsqu'ils servent de complément à un verbe, comme هُ *[eum]* dans قَتَلَهُ *[occidit eum] il l'a tué,* ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ مَنْصُوبٌ *pronoms affixes à l'accusatif.*

Les pronoms isolés, composés de إِيَّا et des affixes, s'appellent par la même raison, ضَمِيرٌ مَنْصُوبٌ مُنْفَصِلٌ *pronoms accusatifs isolés ;* et les pronoms isolés qui représentent le nominatif, se nomment ضَمِيرٌ مَرْفُوعٌ مُنْفَصِلٌ *pronoms nominatifs isolés.*

1022. † Toutes les personnes des verbes n'ont point une terminaison particulière pour indiquer le sujet, de la manière du moins dont l'entendent les Arabes. Ainsi, dans كَتَبَ *il a écrit,* il n'y a point, suivant eux, de terminaison qui indique le sujet, ou de pronom nominatif affixe. Les grammairiens disent alors que le pronom est caché dans le verbe, et ils l'appellent, en conséquence, مُسْتَتِرٌ ou مُسْتَكِنٌّ *caché,* par opposition aux terminaisons qui font effectivement la fonction de pronoms, comme تَ dans كَتَبْتَ *tu as écrit,* qu'ils appellent بَارِزٌ ou ظَاهِرٌ *apparent.*

1023. † Nous allons indiquer les différentes terminaisons, tant du prétérit que de l'aoriste, qui sont considérées par les Arabes comme des pronoms, en prenant pour exemple le verbe كَتَبَ.

PRÉTÉRIT.

Troisième personne.

SING.	Masculin,	كَتَبَ	Le pronom est caché.
	Féminin,	كَتَبَتْ	Le pronom est pareillement caché ; le تْ final n'est point un pronom, mais il est la marque du féminin et s'appelle تَاءُ ٱلتَّأْنِيثِ.

Troisième personne.

DUEL.	Masculin,	كَتَبَا	L'*élif* final est pronom.
	Féminin,	كَتَبَتَا	Le ت est le signe du féminin, et l'*élif* est le pronom.
PLUR.	Masculin,	كَتَبُوا	Le و est pronom.
	Féminin,	كَتَبْنَ	La syllabe نَ est pronom.

Seconde personne.

SING.	Masculin,	كَتَبْتَ	Le ت avec sa voyelle est pronom.
	Féminin,	كَتَبْتِ	
DUEL.	Commun,	كَتَبْتُمَا	Le ت, avec sa voyelle, est pronom; la syllabe مَا est le signe du duel.
PLUR.	Masculin,	كَتَبْتُمْ	Le ت, avec sa voyelle, est pronom; le surplus est le signe du pluriel, soit masculin, soit féminin.
	Féminin,	كَتَبْتُنَّ	

Première personne.

SING.	Commun,	كَتَبْتُ	Les syllabes تُ et نَا sont pronoms.
PLUR.	Commun,	كَتَبْنَا	

AORISTE.

Troisième personne.

SING.	Masculin,	يَكْتُبُ	Le pronom est caché.
	Féminin,	تَكْتُبُ	
DUEL.	Masculin,	يَكْتُبَانِ	L'*élif* seul est pronom.
	Feminin,	تَكْتُبَانِ	
PLUR.	Masculin,	يَكْتُبُونَ	Le و seul est pronom.
	Féminin,	يَكْتُبْنَ	La syllabe نَ est pronom.

Seconde personne.

SING.	Masculin,	تَكْتُبُ	Le pronom est caché.
	Féminin,	تَكْتُبِينَ	Le ى seul est pronom.
DUEL.	Commun,	تَكْتُبَانِ	L'*élif* seul est pronom.
PLUR.	Masculin,	تَكْتُبُونَ	Le و seul est pronom.
	Féminin,	تَكْتُبْنَ	La syllabe نَ est pronom.

Première personne.

SING.	Commun,	أَكْتُبُ	Le pronom est caché.
PLUR.	Commun,	نَكْتُبُ	

Ceci s'applique aux autres modes de l'aoriste et à l'impératif (1).

1024. † Ce système s'étend à tous les adjectifs verbaux, lorsqu'ils font la fonction de verbes. Par exemple, quand on dit زَيْدٌ قَآئِمٌ لِلصَّلوٰةِ *Zéïd se lève pour la prière*, l'adjectif verbal قَآئِمٌ est censé renfermer un pronom qui fait la fonction de sujet ou d'*agent* فَاعِلٌ, et c'est comme si l'on avoit dit قَآئِمٌ هُوَ. De même, si l'on dit إِنَّ عَمْرًا مَطْرُوحٌ عَلَى ٱلْأَرْضِ *Amrou est jeté sur la terre*, مَطْرُوحٌ est censé être pour مَطْرُوحٌ هُوَ. Si l'on emploie le duel قَآئِمَانِ, ou le pluriel قَآئِمُونَ, le pronom est *apparent* بَارِزٌ.

1025. Les Arabes n'ont pas de pronoms personnels réfléchis qui répondent à notre pronom réfléchi *se, soi*, ou à nos expressions composées *moi-même, toi-même*, &c.; ils rendent ces dernières par les mots نَفْسِي *mon ame*, نَفْسُكَ *ton ame*, أَنْفُسُكُمْ *vos ames*, ذَاتِي *ma substance*, et autres semblables.

(1) Je pense qu'à l'aoriste et à l'impératif énergique, dans les mots تَكْتُبِنَّ, يَكْتُبُنَّ, أَكْتُبِنْ, أَكْتُبُنَّ, &c., le pronom est caché, dans le système des grammairiens arabes; mais je ne saurois l'affirmer.

CHAPITRE VII.

Des Particules indéclinables.

§. I.er DES PARTICULES INDÉCLINABLES EN GÉNÉRAL.

1026. Je comprends sous le nom de *particules indéclinables* les *prépositions*, les *adverbes*, les *conjonctions* et les *interjections*. En les réunissant sous cette dénomination commune, j'imite le système des grammairiens arabes, qui les nomment en général حَرْفٌ, et au pluriel حُرُوفٌ. Le mot حَرْفٌ, dont la signification propre est *pointe*, étant aussi le nom des lettres de l'alphabet, on appelle souvent les particules indéclinables حَرْفُ مَعْنًى *particules qui influent sur le sens*. Ces particules, réunies ainsi sous une dénomination commune, sont considérées comme la dernière des trois parties du discours (n.° 254). Mais attendu que ces différentes sortes de mots sont, par leur nature, très-distinctes les unes des autres, je diviserai ce chapitre en autant de sections qu'il y a de sortes de particules indéclinables.

---

(1) Quoique les particules soient indéclinables de leur nature, cependant, lorsqu'on les emploie, indépendamment de leur sens qui est de servir d'exposant aux rapports établis entre leurs antécédens et leurs complémens, et comme si elles étoient elles-mêmes des noms de substances ou de qualités, elles se déclinent et prennent des cas. Ainsi لَيْتَ *plût à Dieu (utinam)* devient un nom déclinable, et fait au nominatif لَيْتٌ, au génitif لَيْتٍ, et à l'accusatif لَيْتًا. Si, dans ce cas, la particule n'a que deux lettres, on double la seconde lettre: de هَلْ, par exemple, particule interrogative *(an)*, et de لَوْ *si*, on fait هَلٌّ et لَوٌّ. Si la seconde des deux lettres est un *élif* quiescent, on le change en un *élif* prolongé par un *medda*, après lequel on ajoute un *hamza*: de لَا *non*, on fait لَآءٌ *un non*.

Je suppose que si l'on vouloit faire de ces noms-là des duels et des pluriels, on auroit recours au même procédé qu'on emploie pour former ces nombres des noms indéclinables (n.° 888).

1027. Plusieurs de ces particules indéclinables ne forment point en arabe des mots distincts et séparés : elles ne consistent qu'en une seule lettre qui s'attache au commencement des mots; et, à cause de cela, je les appellerai *particules prefixes.*

1028. La définition des prépositions, des adverbes, des conjonctions et des interjections, appartient à la grammaire générale, et je me contente de renvoyer, à cet égard, à ce que j'en ai dit ailleurs (1).

1029. C'est plutôt au dictionnaire qu'à la grammaire à faire connoître tous les mots qui appartiennent à chacune de ces classes de particules indéclinables, avec leurs diverses significations. La grammaire ne doit s'occuper que de la manière dont ces mots se comportent dans le discours, et de leur influence sur les autres parties constitutives des propositions. Cependant, comme les dictionnaires sont très-incomplets à cet égard, je m'arrêterai un peu sur les divers usages auxquels s'emploient les plus importantes de ces particules, et je serai forcé d'anticiper sur quelques observations qui appartiennent plutôt à la syntaxe qu'à la partie étymologique de la grammaire.

1030. Les particules préfixes sont au nombre de neuf; savoir, أَ particule interrogative *(an! num!)*, بِ *dans*, تَ *par*, dans les sermens, سَ, adverbe qui indique le futur, فَ *et*, كَ *comme*, لِ *pour*, لَ *assurément*, وَ *et*, auxquelles on en peut joindre deux autres, عَ *de* et مِ *de*, qui ne sont cependant que d'un usage très-rare. Les neuf premières sont comprises dans les deux mots techniques أَبْتَسْ فَكْلَو.

Entre ces neuf particules, trois sont adverbes; savoir, أَ, سَ et لَ : cependant أَ est quelquefois employé comme conjonction.

---

(1) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, I.re part. chap. IX, X, XI et XII, pag. 73 à 101, et chap. XIII, pag. 115 à 118.

Quatre sont prépositions ; savoir, بِ, تَ, كَ et لِ ; il faut y joindre عَ et مِ.

Deux sont conjonctions ; savoir, فَ et وَ : cependant وَ est quelquefois employé dans le sens d'une préposition.

Je parlerai de ces diverses particules préfixes sous la classe à laquelle chacune d'elles appartient, et j'indiquerai brièvement leurs divers usages.

1031. On peut reunir, au commencement d'un mot, plusieurs de ces particules prefixes ; أَ, adverbe interrogatif, par exemple, peut être suivi des conjonctions فَ ou وَ. Ces mêmes conjonctions فَ et وَ peuvent être suivies de سَ, adverbe qui indique le futur, et des prepositions بِ, تَ, لِ, كَ, عَ et مِ.

§. II. DES PRÉPOSITIONS.

1032. Il n'y a pas de préposition sans un complément ; car les prépositions ne sont que les exposans des rapports qui existent entre deux mots ; et de ces deux termes du rapport, le conséquent est nécessairement le complément de la préposition qui sert d'exposant au rapport.

1033. † On pourroit croire que c'est à raison de cela que les Arabes nomment les prépositions حُرُوفُ ٱلْجَرِّ, et traduire cette dénomination par *particules attractives*, parce qu'elles exercent une influence sur leur complément qu'elles attirent après elles ; et le complément seroit nommé, par la même raison, مَجْرُورٌ *attiré*. Cependant les grammairiens arabes (1) donnent de cette

---

(1) Martellotto semble entendre autrement cette dénomination et celles des autres cas ; mais j'ignore si son opinion a quelque fondement dans les grammairiens arabes. (Voyez *Instit. ling. Arab.* pag. 97 et 334.)

On peut voir dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 241, la raison pour laquelle, suivant un grammairien arabe, les prépositions sont appelées حُرُوفُ ٱلْجَرِّ, et حُرُوفُ ٱلْإِضَافَةِ.

dénomination une autre raison, que j'ai rapportée ailleurs (n.° 900 *note*). Ils nomment encore les prépositions حُرُوفُ ٱلْخَفْضِ *particules du génitif*, ou *de la voyelle* i (n.° 900), parce qu'elles mettent leur complément au génitif.

Enfin, on les appelle aussi حُرُوفُ ٱلْإِضَافَةِ *particules d'annexion*.

1034. Dans les détails où je vais entrer relativement aux prépositions, soit préfixes, soit isolées, je ne m'arrêterai point à l'influence qu'elles exercent sur la signification des verbes, quand elles leur servent de moyen pour se lier à leurs complémens. Cette partie si importante de la connoissance de la langue arabe, dont j'ai déjà dit un mot ailleurs (n.° 251), appartient au dictionnaire ; car ces particules modifient la valeur des verbes.

1035. Parmi les particules préfixes, six sont prépositions (n.° 1030); ce sont بِ, تَ, كَ, لِ, وَ et مِ.

1036. La préposition ب indique différentes sortes de rapports. Voici les principales.

Elle s'emploie, 1.° لِلْإِلْصَاقِ pour indiquer l'*adhésion*, et signifie *auprès*. Exemple : مَرَرْتُ بِرَجُلٍ نَائِمٍ *je passai* AUPRÈS *d'un homme qui dormoit.*

2.° Pour affirmer *avec serment*, لِلْقَسَمِ. Exemples : أَقْسَمْتُ بِٱللّٰهِ *j'en jure* PAR *Dieu ;* بِرَأْسِكَ PAR *ta tête.*

3.° On s'en sert, لِلْٱسْتِعَانَةِ pour indiquer l'emploi d'une chose comme *moyen*, *instrument* (1), &c., et elle peut se traduire par *avec, au moyen de, au prix de.* Exemples : كَانَا يَنْطَحَانِ بِقُرُونِهِمَا *ils donnoient l'un et l'autre des coups* AVEC *leurs cornes ;* بِسِتَّةِ خِصَالٍ

---

(1) On peut voir des exemples du sens de ce terme technique ٱلْإِسْتِعَانَةُ, dans les gloses sur le poëme de Tantarani (*Chrestom. ar.* 2.e édition, tom. II, pag. 513 et 518), et dans un passage du dictionnaire *Kamous*, rapporté dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXXV, pag. 386.

يُعْرَفُ ٱلْأَحْمَقُ *l'insensé se connoît À six qualités ;* رَمَاهُ بِحَجَرٍ *il l'a atteint AVEC une pierre ;* إِشْتَرَوُا ٱلضَّلَالَةَ بِٱلْهُدَى *ils ont acheté l'erreur AU PRIX de la vérité*, c'est-à-dire, *ils ont sacrifié la vérité à l'erreur ;*

Quand la particule بِ est employée dans le sens de *au prix de*, on la nomme بَآءُ ٱلثَّمَنِ *BÉ du prix.*

4.° La préposition بِ s'emploie لِلْمُصَاحَبَةِ ou لِلْمُلَابَسَةِ, pour indiquer la *réunion*, la *concomitance*, et se traduit par *avec.* Ex. : جَلَسَ بِهِ *il s'est assis AVEC lui ;* إِشْتَرَى ٱلْحِمَارَ بِلِجَامِهِ *il a acheté l'âne AVEC son licou.*

5.° On s'en sert لِلظَّرْفِيَّةِ ou بِمَعْنَى فِي, pour indiquer une *circonstance de lieu*, et comme synonyme de فِي *dans.* Ex. : نَصَرَكُمُ ٱللَّهُ بِبَدْرٍ *Dieu vous a secourus À Bedr ;* قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ وَمَنْزِلِ بِسِقْطِ ٱللِّوَى *arrêtez, nous pleurerons au souvenir d'une amante qui avoit sa demeure À la chute d'un coteau sablonneux.*

6.° Elle sert لِلتَّعْلِيلِ, pour indiquer le *motif* ou la *cause :* لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ بِمَا كَانُوا يُكَذِّبُونَ *des tourmens douloureux seront leur partage, À CAUSE qu'ils traitoient de mensonge [la parole divine].*

7.° On l'emploie لِلتَّعْدِيَةِ, pour *rendre un verbe transitif*, ou pour joindre à un verbe un complément indirect. Cela a lieu principalement après les verbes qui signifient *venir, aller, partir, s'en aller*, comme جَآءَ, أَتَى, سَارَ, رَاحَ, ذَهَبَ, *se tenir debout*, ou *se lever*, comme قَامَ, نَهَضَ, et une multitude d'autres. Au moyen de la signification transitive que leur donne la préposition بِ qui les joint à leur complément indirect, il faut les traduire par *amener, apporter, emmener, emporter, soulever, dresser*, &c. Ex. : ذَهَبَ ٱللَّهُ بِنُورِهِمْ *Dieu A EMPORTÉ leur lumière ;* فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِنْ مِثْلِهِ *APPORTEZ donc un seul chapitre qui soit semblable à cela ;* قَامَ بِٱلْحَقِّ *il a SOUTENU ou fait triompher la vérité ;*

نَهَضَ بِأَعْبَآءِ ٱلْمَمْلَكَةِ *il a SOULEVÉ* ou *porté le fardeau des affaires de l'etat.*

8.° Elle se met souvent devant l'attribut d'une proposition négative, et est en quelque sorte explétive. Exemples : وَمَا هُمْ بِمُؤْمِنِينَ *ils ne sont pas croyans ;* وَمَا ٱللّٰهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ *Dieu ne néglige pas d'observer ce que vous faites ;* لَسْتُ بِعَالِمٍ *je ne sais pas.*

On trouve aussi, mais rarement, la préposition ب employée ainsi devant un attribut affirmatif. Exemple :

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ ٱللّٰهَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضَ...بِقَادِرٍ عَلَى أَنْ يُحْيِيَ ٱلْمَوْتَى

N'ont-ils donc pas compris que Dieu qui a créé les cieux et la terre...est assez puissant pour rendre la vie aux morts (1) *!*

9.° La préposition بِ paroît encore explétive dans quelques autres cas, comme dans l'exemple suivant : كَفَى بِٱللّٰهِ شَهِيدًا *il suffit de Dieu pour témoin.*

10.° Après إِذَا signifiant *voici*, et qu'on appelle alors إِذَا ٱلْمُفَاجَأَةِ *IDHA exprimant un événement inattendu,* le nom qui indique la chose sur laquelle on veut fixer l'attention, peut se construire avec la préposition بِ. Exemple : إِذَا بِرَجُلٍ يُقَالُ لَهُ ٱلسَّيِّدُ بَرَكَةُ قَدْ أَقْبَلَ *voilà qu'un homme qu'on appeloit le Séïd Béraca, s'avança.*

1037. On ajoute quelquefois après la particule بِ le mot مَا, qui est alors explétif, et ne détruit point l'influence de la préposition sur le nom qui lui sert de complément, comme on le verra dans la Syntaxe.

---

(1) *Voyez* Alcoran, sur. 46, vers. 32. Beaucoup de grammairiens arabes refusent d'admettre cet usage de la préposition بِ dans les propositions affirmatives; et dans le passage même de l'Alcoran que je cite ici, ils prétendent que le بِ explétif de بِقَادِرٍ, est destiné à *fortifier la négative* لِتَأْكِيدِ ٱلنَّفْيِ, qui est au commencement de cette phrase أَوَلَمْ يَرَوْا, ce qui est d'une absurdité évidente. Pour qu'il en fût ainsi, il auroit fallu dire : ....أَيَرَوْنَ أَنَّ ٱللّٰهَ لَيْسَ بِقَادِرٍ إلخ *croient-ils donc que Dieu ne peut pas, &c.*

1038. La préposition بِ, jointe à la négation لَا, forme une particule composée, qui signifie *sans*. Exemple : سُلْطَانٌ بِلَا عَدْلٍ كَنَهْرٍ بِلَا مَآءٍ *un roi* SANS *justice est comme un fleuve* SANS *eau.*

1039. La préposition تَ n'est employée d'ordinaire que dans cette formule de serment تَٱللهِ *par Dieu;* cependant on s'en sert quelquefois dans un petit nombre d'autres formules de serment, comme تَرَبِّي PAR *mon seigneur;* تَرَبِّ ٱلْكَعْبَةِ PAR *le maître de la Caaba;* تَٱلرَّحْمٰنِ PAR *le [Dieu] miséricordieux;* تَحَيَاتِكَ PAR *ta vie.*

1040. La particule préfixe كَ est une préposition qui *sert à comparer* حَرْفُ تَشْبِيهٍ et signifie *comme, de même que*. Exemple : هِيَ كَٱلْحِجَارَةِ *ils sont* COMME *les pierres*

1041. On ne joint pas ordinairement la préposition كَ avec les pronoms affixes; quelquefois cependant on la trouve jointe à ces pronoms. Exemples : كَي *comme moi*, كَكَ *comme toi*, كَهُ *comme lui*, كَهَا *comme elle.* L'usage de cette préposition avec les affixes de la première et de la seconde personne est extrêmement rare; on l'emploie plus souvent avec ceux de la troisième personne. En général, on se sert, avec les affixes, du mot مِثْل, qui signifie la même chose.

1042. On joint aussi quelquefois la préposition كَ avec les pronoms isolés (n.° 1004). Exemple : كَأَنَا *comme moi*, كَأَنْتَ *comme toi*, كَهُوَ *comme lui.* En voici deux autres exemples :

لِأَنَّ رَصَدَهَا كَانُوا غَيْرَ رَاقِدِينَ وَشَيَاطِينَ حَرَسِهَا كَانُوا كَهِيَ مَارِدِينَ

Parce que ceux qui veilloient à sa garde ne dormoient point, et que les démons qui formoient sa garnison, étoient rétifs COMME *elle* (1).

تَوَجَّهَ بِبُرْنُسٍ كَهُوَ رَقِيقُ ٱلْحَاشِيَةِ

(1) Ceci est tiré de la Vie de Timour par Ebn-Arabschah (tom. I, p. 330). Il s'agit de la citadelle de Mardin, et l'auteur joue sur le double sens du mot مَارِدِينَ, qui signifie *rebelles, obstinés*, et qui est le nom propre de cette place forte.

Il se mit en marche, couvert d'une cape garnie d'une bordure fine, COMME *lui* (1).

1043. On joint aussi cette préposition avec les pronoms isolés composés (n.° 1017); on dit donc كَإِيَّايَ *comme moi*, كَإِيَّاكَ *comme toi:* mais tout cela ne doit être regardé que comme des licences, ou comme des usages particuliers à certains dialectes.

1044. On trouve assez souvent la préposition كَ jointe au nom مِثْلُ mis au génitif; ce qui forme un pléonasme. Exemple: كَمِثْلِ ٱلْحِمَارِ COMME LA RESSEMBLANCE *de l'âne*, c'est-à-dire, *comme l'âne.*

1045. Quelquefois la préposition كَ forme le complément immédiat d'une autre préposition, comme dans cet exemple: يَضْحَكُ عَنْ كَٱلْبَرَدِ; à la lettre, *il rit* DE COMME *des grains de grêle*, c'est-à-dire, *il découvre en riant des dents aussi fraîches et aussi blanches que des grêlons.*

Cette manière d'employer la préposition كَ a engagé plusieurs grammairiens arabes à la considérer comme un nom indéclinable.

1046. Le mot كَذَا, composé de كَ et du démonstratif ذَا, est considéré comme un nom. En consequence, s'il forme le second terme d'un rapport d'annexion, le nom qui sert d'antécédent à ce rapport, perd le *tenwin.* On dit donc : فِي شَهْرِ كَذَا مِنْ سَنَةِ كَذَا *en un tel mois d'une telle année.*

1047. De la préposition كَ et du nom conjonctif مَا *ce qui, ce que* (n.° 987), on forme le mot كَمَا, qui signifie *de même que, de la même manière que.* Ce mot est un adverbe, ou du moins équivaut à un adverbe conjonctif.

---

(1) C'est encore d'Ebn-Arabschah (tom. II, pag. 64) qu'on a emprunté cet exemple. Il y a aussi un jeu de mots sur le double sens de l'expression رَقِيقُ ٱلْحَاشِيَةِ, qui, appliquée à un vêtement, signifie qu'*il est garni d'une bordure fine ou délicate*, et, dit d'un homme, signifie qu'*il a une suite peu nombreuse.*

1048. Quelquefois مَا après رُبَّ est purement explétif, et n'empèche pas que le complément de رُبَّ ne soit un nom au génitif.

1049. La préposition لِ s'emploie pour indiquer différens rapports, principalement les termes de l'action; elle répond le plus souvent au datif latin, ou aux expressions françaises *à, pour, à cause de, afin de.*

Elle sert, 1.° لِلْمِلْكِ ou لِلْإِخْتِصَاصِ pour indiquer *la propriété* ou *l'attribution*. Ex.: ٱلْحَمْدُ لِلّٰهِ *la gloire (appartient) à Dieu;* إِنَّا لِلّٰهِ *nous (sommes) à Dieu;* هٰذَا ٱللِّجَامُ لِلْفَرَسِ *ce mors (est)* AU *cheval.*

Cette préposition, dans ce sens, répond souvent au verbe françois *avoir*. Exemples : مَا لِي أَبٌ وَلَا ٱبْنٌ *À MOI N'EST ni père ni fils,* c'est-à-dire, *JE N'AI ni père ni fils;* مَا لَنَا عَلَيْكُمْ حَقٌّ *À NOUS N'EST sur vous aucun droit*, c'est-à-dire, *NOUS N'AVONS aucun droit sur vous.*

C'est à cet usage de la préposition لِ qu'il faut rapporter ces formules admiratives لِلّٰهِ دَرُّكَ مِنْ رَجُلٍ , لِلّٰهِ دَرُّهُ, qui signifient qu'*il n'appartient qu'à Dieu* de produire quelque chose d'aussi excellent que la personne ou la chose dont on parle.

Lorsque, dans une même proposition, on trouve les deux prépositions لِ et عَلَى, la première indique une *dette active*, un *droit* à exercer, une *créance ;* et la seconde, une *dette passive*, un *devoir*, une *obligation*. Exemple : لِي عَلَيْكَ أَلْفُ دِينَارٍ *À MOI SUR TOI ;* c'est-à-dire, *TU ME DOIS mille pièces d'or.* Je reviendrai sur cet objet en parlant de la préposition عَلَى.

2.° La préposition لِ s'emploie لِلتَّعْلِيلِ ou لِلْعِلَّةِ, pour indiquer *la cause, le motif.* Ex. : قَامَ لِمُعَاوَنَتِهِ *il se leva POUR le secourir;* تَأَجَّجَ كَرْبِي لِمُصَابِهِ بِنَاظِرَيْهِ *mon chagrin s'enflamma À CAUSE de l'accident survenu à ses deux yeux.*

3.° Elle sert souvent à joindre à un verbe son complément indirect. Souvent même elle s'emploie pour joindre à un verbe

transitif son complément direct, quand ce complément se trouve déplacé, afin, disent les grammairiens arabes, de *fortifier l'influence du verbe sur son complément* لِتَقْوِيَةِ ٱلْعَامِلِ, influence diminuée par ce déplacement. Exemple : إِنْ كُنتُمْ لِلرُّوبَا تَعْبُرُونَ *si vous interprétez cette vision.*

Par la même raison, on l'emploie aussi pour joindre aux noms d'action ou d'agent des verbes transitifs leur complément direct, parce que, suivant les mêmes grammairiens, l'influence de ces noms sur le complément est moins forte que celle du verbe.

4.° Elle s'emploie comme synonyme de فِي, signifiant *au sujet de.* Exemple : قَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ إِذَا كَانُوا غُزًّى *ils ont dit AU SUJET DE leurs frères, quand ceux-ci sont allés combattre.*

5.° On s'en sert pour exprimer l'*admiration* لِلتَّعَجُّبِ, ou pour *appeler au secours* لِلْاِسْتِغَاثَةِ. Si la particule est précédée immédiatement de يَا, elle prend pour voyelle un *fatha.* Exemples : يَا لَزَيْدٍ *holà, Zéïd !* يَا لَلْعَجَبِ وَلِضَيْعَةِ ٱلْأَدَبِ *ô chose prodigieuse ! ô discrédit des lettres* (1) ! La préposition لِ, servant à appeler au secours, peut avoir pour complément le nom de la personne ou de la chose *appelée au secours* ٱلْمُسْتَغَاثُ بِهِ, ou celui de la personne ou de la chose *pour laquelle on réclame du secours* ٱلْمُسْتَغَاثُ مِنْ أَجْلِهِ (2).

---

(1) Cet exemple est tiré des *Séances de Hariri.* Dans mon édition (p. 24), on lit لِلْعَجَبِ ; et suivant le commentaire, il y a ellipse de la *personne appelée* ٱلْمُنَادَى, et l'auteur n'a exprimé que la chose pour laquelle la *personne est appelée* ٱلْمَدْعُوُّ إِلَيْهِ. Le sens, dans cette supposition, est : *O, qui que tu sois, viens voir une chose surprenante, viens voir à quel point la littérature est anéantie.* Cette interprétation me paroît effectivement préférable.

(2) Ebn-Malec dit positivement, dans l'*Alfiyya*, que si l'on se sert de لِ pour appeler au secours, le nom de la chose ou de la personne qu'on appelle se met au génitif, étant régi par la préposition qui doit se prononcer par un *fatha.*

إِذَا ٱسْتُغِيثَ ٱسْمُ مُنَادًى خُفِضَا بِٱللَّامِ مَفْتُوحًا كَيَا لَلْمُرْتَضَى

Dans ce cas on peut détacher la préposition du nom qui lui sert de complément. Exemples :

يَـا لَ ٱلْإِسْلَامِ

Holà ! au secours de l'islamisme (1) !

يَـا لَ مَازِنٍ قُومُوا إِلَيَّ

Holà ! enfans de Mazen, levez-vous et accourez à moi.

1050. Il arrive souvent, quand on emploie cette formule, qu'on donne pour complément à la préposition un pronom personnel qui ne se rapporte à aucun antécédent, mais dont la valeur est expliquée ensuite, au moyen de la préposition مِنْ suivie du mot même que représentoit le pronom. Exemples :

نَزَعَ بِى إِلَى حَلَبٍ شَوْقٌ غَلَـبَ وَطَلَبٌ يَا لَـهُ مِـنْ طَـلَـبِ

J'étois attiré vers Alep, par un desir qui s'étoit emparé de moi, et par une passion, oh quelle passion !

يَا لَكِ مِنْ قُبَّرَةٍ بِمَعْمَرِ خَلَا لَكِ ٱلْجَوُّ فَبِيضِى وَٱصْفِرِى

O toi, alouette qui es dans une prairie, rien ne t'empêche de t'élever dans l'air ; ponds donc et siffle.

On peut même supprimer la préposition مِنْ, comme dans cet exemple :

لِأَنَّ ٱلْوُلَاةَ لَهُمْ نَبْوَةٌ وَمَعْتَبَةٌ يَا لَهَا مَعْتَبَهْ

Parce que les préfets ont de la hauteur et de la dureté ; oh quelle dureté !

1051. La préposition لِ remplace souvent le rapport d'annexion, soit par suite d'inversion, soit pour éviter de déterminer

---

(1) M. Reinaud, dans les *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des Croisades* (pag. 267 da la 2.e édition), a repris à tort A. Schultens d'avoir lu et traduit ainsi. Il a pensé qu'il falloit lire يَا آلَ ٱلْإِسْلَامِ. Je ne partage pas son opinion. L'orthographe dont il s'agit ici, est commune dans les anciens manuscrits.

le nom qui formeroit le premier terme de ce rapport. Ainsi l'on diroit مَاتَ لِي أَخٌ *il est mort un mien frère*, parce que si l'on disoit مَاتَ أَخِي, ce qui signifieroit *mon frère est mort*, le mot *frère* seroit determiné. Autre exemple : أَهْلَكَ لَهُمُ ٱلْخَاصَّ وَٱلْعَامَّ *il a fait périr leurs grands seigneurs et leurs gens du commun.*

1052. Elle entre dans des manières elliptiques de s'exprimer, telles que celles-ci : هَلْ لَكُمْ فِي أَنْ تَفْعَلُوا هٰذَا *êtes-vous d'humeur à faire ceci !* هَلْ لَكَ فِي أَنْ تَقِيلَ *veux-tu faire la méridienne !* مَنْ لِي بِهٰذَا ٱلدَّوَاءِ *qui me procurera ce remède !*

1053. Cette préposition étant jointe aux pronoms affixes, prend un *fatha* au lieu d'un *kesra*, لَكَ, لَنَا, لَكُمْ *à toi, à nous, à vous, &c.* excepté au pronom affixe de la première personne du singulier, où l'on dit لِي *à moi.*

1054. Quand elle précède l'article déterminatif أَلْ, elle lui fait perdre son ا. Exemple : لِلرَّبِّ pour لِٱلرَّبِّ *au seigneur.*

1055. Elle fait aussi fonction de conjonction, et signifie *afin que, pour que ;* elle se joint alors à l'aoriste subjonctif. Ex. : اِلْتَمَسَ شَيْئًا لِيَأْكُلَهُ *il chercha quelque chose POUR le manger.*

Dans ce cas, لِ ne cesse pas d'être préposition : mais il y a, comme disent les grammairiens arabes, ellipse de la conjonction أَنْ ou كَيْ *que ;* on peut même exprimer la conjonction, et dire لِأَنْ ou لِكَيْ *pour que ;* mais on ne peut pas sous-entendre tout ensemble la conjonction et la préposition لِ.

1056. La préposition لِ, jointe à l'aoriste conditionnel, lui donne la signification impérative. Exemples :

وَعَلَى ٱللّٰهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُتَوَكِّلُونَ

Que ceux donc qui mettent leur confiance, la mettent en Dieu ;

وَلْيَكْتُبْ بَيْنَكُمْ كَاتِبٌ بِٱلْعَدْلِ

Qu'un écrivain en dresse un acte entre vous, conformément à la justice.

La préposition لِ, en ce dernier sens, peut être précédée des conjonctions préfixes وَ et فَ ; et alors elle peut perdre sa voyelle et prendre un *djezma*, comme on le voit dans les deux exemples précédens.

Dans cet emploi de la préposition لِ, il y a réellement, comme dans le précédent, ellipse d'une conjonction et d'une proposition antécédente, comme lorsque l'on dit en latin *abeat, veniat*, c'est-à-dire, *volo, jubeo ut veniat.* La préposition لِ, dans ce cas, est nommée لَامُ ٱلْأَمْرِ LAM *impératif* ou *de commandement.*

1057. Le nombre des prépositions séparées n'est pas très-considérable ; ce sont إِلَى, حَتَّى, حَاشَا, خَلَا, عَدَا, عَلَى, عَنْ, فِي, لَدُنْ, لَدُ, لَدَى, مُذْ, مِنْ et مُنْذُ : encore parmi ces mots y en a-t-il plusieurs qui sont plutôt des verbes ou des noms employés d'une manière adverbiale, que des prépositions.

1058. La préposition إِلَى *à, vers, jusqu'à,* indique *le terme d'une action* ٱلْإِنْتِهَآءُ. Exemples : جَآءَ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ *il est venu À la ville ;* زَادُوا حِكْمَةً إِلَى حِكْمَتِهِمْ *ils ont ajouté une sagesse AVEC* ou *À leur sagesse.*

C'est par une suite de cela qu'on dit : إِلَى غَيْرِ ذَلِكَ pour *et le reste,* إِلَى آخِرِهِ *et ce qui suit jusqu'à la fin, &c.*

On dit aussi إِلَى pour مَعَ *avec*, c'est-à-dire, *joint à.* Exemple :

لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَهُمْ إِلَى أَمْوَالِكُمْ

Ne mangez pas leurs biens AVEC vos richesses.

Mais dans ce cas et dans les cas semblables, la préposition indique l'ellipse d'un verbe qui devoit lui servir d'antécédent. Ici il faut sous-entendre تَضُمُّونَهَا *les ajoutant* ou مَضْمُومَةً *ajoutées ;* le sens de ce verbe sous-entendu est virtuellement renfermé dans le verbe تَأْكُلُوا.

1059. Le mot حَتَّى s'emploie de quatre manières : 1.° on

emploie حَتَّى comme préposition, pour indiquer *le terme, l'extrémité*, لِلْغَايَةِ ou لِلْإِنْتِهَاءِ. Ex. حَتَّى مَطْلَعِ ٱلْفَجْرِ *JUSQU'AU lieu où se lève l'aurore.* Dans ce sens, حَتَّى a pour complément, ou un nom et l'on met ce nom au génitif, ou une proposition conjonctive, commençant par la conjonction أَنْ.

2.° On emploie حَتَّى comme conjonction لِلْعَطْفِ, ou plutôt comme adverbe, dans le sens de *et même ;* et alors cette particule n'exerce aucune influence sur le nom qui la suit, et que l'on met au même cas que celui avec lequel il est lié par la conjonction. Exemples : جَآءَ ٱلْقَوْمُ حَتَّى ٱلْمُشَاةُ *le peuple est arrivé, MEME ceux qui marchoient à pied ;* أَكَلْتُ ٱلسَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا *j'ai mangé le poisson, ET MÊME sa tête.*

Dans ce cas on pourroit souvent traduire حَتَّى par *jusqu'à*, et l'on pourroit s'imaginer que cette particule seroit synonyme de إِلَى ; mais il y a entre elles cette différence que إِلَى signifie *jusqu'à un certain terme exclusivement*, et حَتَّى *jusqu'à un certain terme inclusivement.* Ainsi أَكَلْتُ ٱلسَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسِهَا veut dire, *j'ai mangé le poisson JUSQU'À la tête INCLUSIVEMENT*, mais si l'on disoit إِلَى رَأْسِهَا, le sens seroit *JUSQU'À la tête EXCLUSIVEMENT.*

3.° On emploie حَتَّى comme conjonction servant à lier une proposition avec celle qui la précède, et alors حَتَّى est simplement *particule inchoative* d'une nouvelle proposition حَرْفُ ٱلْإِبْتِدَآءِ ou حَرْفُ ٱلْإِسْتِئْنَافِ. La particule حَتَّى, dans ce sens, répond à *jusqu'à ce que*, ou à *donec* des Latins suivi du mode indicatif, et n'a aucune influence grammaticale sur la proposition qui la suit. Exemple : ثُمَّ ٱرْتَحَلُوا وَسَارُوا حَتَّى طَلَعَتِ ٱلشَّمْسُ *ils partirent ensuite, et firent route, JUSQU'À TANT que le soleil se leva.*

4.° Si le verbe de la proposition qui commence par حَتَّى est à l'aoriste et a le sens du futur, cette particule répond alors à

donec suivi du subjonctif. Elle devient حَرْفُ نَصْبٍ, c'est-à-dire, qu'elle exige après elle le mode subjonctif. On peut souvent la rendre alors par *afin de, pour que.* Exemples : إِمْشِ حَتَّى تُدْرِكَهُمْ *marche* JUSQU'À *ce que tu les joignes ;* جِئْتُ حَتَّى أَزُورَكَ *je suis venu* POUR *te rendre visite.* Si l'aoriste étoit pris dans le sens du présent, ce cas rentreroit dans le précédent, où le verbe est au prétérit (1).

1060. En considérant ces diverses manières d'employer et de construire la particule حَتَّى, je demeure convaincu que ce n'est proprement qu'un adverbe, ou plutôt un nom de la forme فَعْلَى, qui ne régit des noms dans la première acception qu'en vertu d'un rapport d'annexion, ou par l'effet de la préposition لِ dont on fait ellipse, comme dans la quatrième acception il regit le verbe au subjonctif à cause de la conjonction أَنْ sous-entendue, ainsi que le reconnoissent les grammairiens arabes. Dans la troisième acception, il y a aussi ellipse de la conjonction أَنْ.

1061. حَاشَا comme خَلَا et عَدَا *excepté,* prépositions d'exception

---

(1) On peut consulter, sur le cas dont il s'agit ici, Ebn-Hescham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe,* pag. 169, et la note qui correspond à ce passage, *ibid.* page 204. Je reviendrai sur ce sujet dans la Syntaxe, lorsque je traiterai de l'emploi du mode subjonctif. J'observerai seulement ici que, dans ce cas, il me paroît qu'il y a entre حَتَّى et le verbe mis à l'aoriste indicatif, ellipse du verbe كَانَ, et qu'on fait l'ellipse de كَانَ, parce qu'il y a avant حَتَّى un autre verbe au prétérit. C'est ce qui a lieu dans ce passage de l'Alcoran, sur. 2, vers. 209.

مَسَّتْهُمُ ٱلْبَأْسَآءُ وَٱلضَّرَّآءُ وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولَ ٱلرَّسُولُ وَٱلَّذِينَ آمَنُوا مَعَهُ مَتَى نَصْرُ ٱللّٰهِ

C'est comme si l'on eût dit حَتَّى كَانَ يَقُولُ. Relativement à cette ellipse du verbe كَانَ, on a déjà vu des cas analogues.

لِلْإِسْتِثْنَآءِ. Ces trois mots sont originairement des verbes qui signifient *être séparé de, être au-delà de.* Ainsi, quand on dit قُتِلُوا جَمِيعُهُمْ عَدَا زَيْدٍ, cela signifie à la lettre, *la totalité d'eux,* CE QUI EST AU-DELÀ *de Zéïd, a été tué,* c'est-à-dire, *ils ont tous été tués, si l'on en excepte Zeïd.* Aussi peut-on construire ces mots comme des verbes, et mettre leur complément à l'accusatif; et c'est sans doute la construction primitive. Dans la suite, on aura perdu de vue leur signification propre; et en les considérant comme des prépositions, on aura adopté l'usage de mettre leur complément au génitif (1). On dit aussi مَا عَدَا et مَا خَلَا avec le complément à l'accusatif.

1062. عَلَى *sur, au-dessus de,* préposition, indique, 1.° un rapport de *situation supérieure* اَلْإِسْتِعْلَآءُ. Quelquefois on doit la rendre par *contre:* خَرَجَ عَلَيْهِ *il sortit* CONTRE *lui,* c'est-à-dire, *pour lui faire la guerre.*

2.° عَلَى suivi d'un complément, avec le verbe كَانَ exprimé ou sous-entendu, s'emploie souvent comme équivalent du verbe français *devoir.* Exemples : عَلَيَّ أَلْفُ دِينَارٍ SUR MOI *mille pièces d'or,* c'est-à-dire, *je dois mille pièces d'or;* عَلَيْكَ أَنْ تَفْعَلَ هٰذَا SUR TOI *que tu fasses cela,* c'est-à-dire, *tu dois faire cela;* أَنْتَ مَا لَكَ شَيْءٌ عَلَيَّ TOI, *aucune chose* N'EST À TOI SUR MOI, c'est-à-dire, *je ne te dois rien;* إِنَّمَا أَجْرِي عَلَى ٱللّٰهِ *ma récompense est seulement* SUR DIEU ou *à la charge de Dieu.*

3.° La préposition عَلَى sert à indiquer l'*état* dans lequel on est, relativement à la religion, aux occupations, à la profession, à la

(1) *Voyez,* sur la double manière d'envisager ces mots comme *prépositions* حَرْفُ جَرٍّ ou *particules d'exception* حَرْفُ ٱسْتِثْنَآءٍ, mon *Anthologie grammaticale arabe,* pag. 244 et 256; et sur حَاشَا en particulier, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri,* séance XIV, pag. 140.

santé, à la fortune, aux dispositions de l'esprit, &c. Exemples :

ٱلنَّاسُ عَلَى دِينِ مُلُوكِهِمْ

Les hommes sont SUR (c'est-à-dire, *se conforment à*) *la religion de leurs rois.*

قَالَتِ ٱلْيَهُودُ لَيْسَتِ ٱلنَّصَارَى عَلَى شَيْءٍ وَقَالَتِ ٱلنَّصَارَى لَيْسَتِ ٱلْيَهُودُ عَلَى شَيْءٍ

Les Juifs ont dit : Les Chrétiens ne sont SUR *rien ; et les Chrétiens ont dit : Les Juifs ne sont* SUR *rien* (c'est-à-dire, *professent une religion qui n'a rien de vrai*).

وَلَكِنْ أُعَذِّبُكَ عَلَى كِبَرِ سِنِّكَ

Mais je te livrerai à la torture, SUR *ton grand âge* (c'est-à-dire, *tout avancé en âge que tu es*).

4.° Elle signifie encore *à raison de, en récompense de.* Exemple :

لَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مَالًا

Je ne vous demande pas, A RAISON DE *cela, de l'argent.*

5.° On se sert aussi de عَلَى pour dire *moyennant, à condition de, sous la clause de.* Exemples :

أَجَابَهُمْ إِلَى ذَلِكَ عَلَى أَنْ يَمُدُّوهُ بِٱلسِّلَاحِ

Il consentit à leur demande, À CONDITION *qu'ils l'aideroient en lui fournissant des armes.*

فَلَمْ يَزَلْ يُرَاجِعُهُ وَيُلَاطِفُهُ وَيُمَانِعُهُ حَتَّى صَالَحَهُ عَلَى رُبْعِ سُؤَالِهِ

Il ne cessa point de négocier avec lui, et d'employer envers lui les caresses et les refus, jusqu'à ce qu'enfin il fit la paix avec lui, MOYENNANT *le quart de la somme qu'il avoit d'abord exigée.*

6.° Avec le verbe دَخَلَ *entrer,* ou autres qui renferment la même signification, عَلَى indique qu'on trouve dans le lieu où l'on entre, la personne chez laquelle on vient. Ainsi دَخَلَ إِلَيْهِ signifie *il entra* CHEZ *lui,* et دَخَلَ عَلَيْهِ *il entra* SUR *lui,* c'est-

à-dire, *dans le lieu où il étoit.* Avec les verbes قَرَأَ *lire*, تَلَى *réciter*, عَلَى signifie *devant*, *en présence de.*

1063. On dit adverbialement بِنَآءً عَلَى أَنَّ *se fondant sur cela que*, *à raison de cela que.* Exemple :

وَمِنْ جُمْلَةِ مَا آقْتَرَحَ عَلَيْهِ حَمْلَ بَصَلٍ أَبْيَضَ بِنَـآءً عَلَى أَنَّ ذَلِكَ لَا يُوجَدُ فِي آلشَّامِ بِأَسْرِهَا فَضْلًا عَنْ صَفَدٍ

Du nombre des choses qu'il lui demanda, fut qu'il lui fît apporter de l'ognon blanc, SE FONDANT SUR *ce qu'il ne s'en trouve point dans toute la Syrie, et à plus forte raison à Safad.*

1064. Entre les manières de parler dans lesquelles entre la préposition عَلَى, on peut remarquer les suivantes : عَلَى آلرَّأْسِ وَآلعَيْنِ, mot à mot, *sur la tête et sur l'œil*, c'est-à-dire, *avec respect et soumission* ; عَلَى رُؤُسِ آلْأَشْهَادِ *sur les têtes des hommes assemblés*, c'est-à-dire, *dans les lieux où le public s'assemble* ; عَلَى حُبِّ آللَّهِ *pour l'amour de Dieu* ; عَلَى حِينٍ *pour un temps* ; عَلَى عَهْدِهِ *de son temps* ; عَلَى يَدِ مُوسَى *par le ministère de Moïse.*

1065. On dit aussi عَلَيْكَ *sur toi*, pour signifier خُذْ *prends.* Exemple : عَلَيْكَ زَيْدًا PRENDS *Zéïd.* Le complément étant à l'accusatif, cela indique qu'il y a ellipse d'un verbe ; c'est donc comme si l'on disoit : عَلَيْكَ أَنْ تَأْخُذَ زَيْدًا *tu dois prendre Zéïd.*

On dit, dans un sens un peu différent, عَلَيَّ بِهِ *amenez-le moi*, c'est-à-dire, أُدْخُلُوا عَلَيَّ بِهِ *entrez près de moi avec lui.*

1066. La préposition عَنْ signifie d'ordinaire l'*éloignement*, l'*action de passer outre* آلْمُجَاوَزَةُ, ou *de se passer* et *de se détourner* d'une chose. Exemples :

إِنَّ آللَّهَ غَنِيٌّ عَنِ آلْعَالَمِينَ

Dieu n'a pas besoin (ou *est assez riche* POUR SE PASSER) *des hommes.*

شَغَلَتْنِي ٱلنَّفَقَةُ عَلَى عِيَالِي عَنِ ٱلْإِفْضَالِ إِلَى غَيْرِي

La dépense qu'exige l'entretien de ma famille, me DÉTOURNE D'*exercer la générosité envers les autres.*

يَبْخَلُ عَنْ نَفْسِهِ

Il est avare, AU DÉTRIMENT DE *lui-même* (c'est-à-dire, *il se prive par avarice de ce dont il a besoin*).

لَا أَفْضَلْتَ عَنِّي

Tu n'auras aucun avantage SUR *moi* (à la lettre, *tu ne me dépasseras pas en mérite*).

لَا تُجَادِلْ عَنِ ٱلَّذِينَ يَخْتَانُونَ أَنْفُسَهُمْ

Ne dispute pas POUR LA DÉFENSE DE *ceux qui se trahissent eux-mêmes* (c'est-à-dire, *pour écarter la punition ou la vengeance de dessus eux*).

1067. Par suite de cette première signification, la préposition عَنْ s'emploie aussi dans le sens de *au lieu de, à la décharge* ou *à l'acquit de.* Exemples :

لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَيْئًا

Une ame ne paiera rien A LA DÉCHARGE D'*une autre.*

1068. Elle se prend encore dans le sens de *après, au-delà.* Ex. :

عَمَّا قَلِيلٍ لَيُصْبِحُنَّ نَادِمِينَ

APRÈS *peu de temps* (c'est-à-dire, *dans peu*), *ils se repentiront.*

لَقِحَتْ حَرْبُ وَآئِلٍ عَنْ حِيَالٍ

La guerre de Wayel a enfanté [des troubles], APRÈS QU'*elle avoit reçu les approches du mâle sans concevoir* (c'est-à-dire, *après un long espace de temps pendant lequel elle n'avoit produit aucune hostilité*).

نَؤُومُ ٱلضُّحَى لَمْ تَنْتَطِقْ عَنْ تَفَضُّلِ

Elle dormoit toute la matinée, n'ayant point repris sa ceinture, DEPUIS QU'*elle s'étoit déshabillée.*

لِيَهْلِكَ مَنْ هَلَكَ عَنْ بَيِّنَةٍ وَيَحْيَى مَنْ حَيَّ عَنْ بَيِّنَةٍ

Afin que quiconque périra, périsse D'APRÈS *un titre authentique, et que quiconque vivra, vive* D'APRÈS *un titre authentique.*

1069. On emploie عَنْ après tous les verbes qui renferment l'idée de *découvrir*, d'*enlever ce qui couvre*, de *mettre au jour*, de *laisser voir* ou *connoître ce qui étoit caché*. Exemples :

لَا يَمْلِكُونَ كَشْفَ ٱلضُّرِّ عَنْكُمْ

Ils ne pourront pas détourner le mal DE DESSUS *vous.*

أَخْبَرَ عَنِ ٱلسِّرِّ ٱلْمَصُونِ

Il a DÉVOILÉ *le secret caché.*

لَمْ يَصْدِرْ عَنْكَ مَا يَدُلُّ عَلَى صَلَاحِكَ وَيُسْفِرُ عَنْ نَجَابَتِكَ وَفَلَاحِكَ

Il n'est provenu de toi aucune action qui indique ta vertu, et qui METTE AU JOUR *des indices de ta noble origine et de ton mérite.*

هٰذَا سُؤَالٌ سُئِلَ عَنْهُ رَسُولُ ٱللّٰهِ فَأَجَابَ عَنْهُ

C'est là une question AU SUJET DE *laquelle a été interrogé l'envoyé de Dieu, et* AU SUJET DE *laquelle il a répondu.*

وَدَخَلْتُ دَارَهُمْ أُسَائِلُ عَنْهُمُ وَٱلدَّارُ خَالِيَةُ ٱلْمَنَازِلِ بَلْقَعُ

Je suis entré dans leur habitation pour demander DE LEURS NOUVELLES, *et leur habitation n'offroit plus que des demeures vides et un lieu désert.*

1070. On emploie encore la préposition عَنْ pour citer l'auteur d'un discours, d'un récit, ou pour désigner la personne au nom de laquelle on parle. Exemple :

حَدَّثَنَا ٱبْنُ عُمَرَ عَنْ أَبِيهِ

Le fils d'Omar nous a raconté, le TENANT DE *son père.*

On dit à-peu-près dans le même sens :

لَا نَفْعَلُ هٰذَا عَنْ قَوْلِكَ

Nous ne ferons pas cela EN VERTU DE *tes paroles.*

1071. La préposition عَنْ est quelquefois employée pour indiquer *le moyen* ou *l'instrument* avec lequel on fait une action لِلْإِسْتِعَانَةِ, comme dans cet exemple : رَمَيْتُ عَنِ ٱلْقَوْسِ *j'ai tiré une flèche de l'arc;* mais il est aisé de voir que cet usage de عَنْ rentre dans la signification indiquée par le mot ٱلْمُجَاوَزَةُ (n.° 1066).

Il en est de même dans ces manières de s'exprimer : مَاتَ عَنْ ثَمَانِينَ سَنَةً *il mourut* À *quatre-vingts ans* PASSÉS; مَاتَ عَنْ وَلَدٍ صَغِيرٍ *il mourut,* LAISSANT *un fils encore jeune.*

1072. Quelquefois l'antécédent qui devroit précéder la préposition عَنْ n'est pas exprimé, et il faut le suppléer pour bien se rendre compte du sens de la phrase. C'est ce qu'on voit dans ce passage de l'Alcoran :

إِنِّي أَحْبَبْتُ حُبَّ ٱلْخَيْرِ عَنْ ذِكْرِ رَبِّي

J'ai aimé avec passion les biens [de ce monde], AU POINT DE NÉGLIGER *le souvenir de mon seigneur.*

C'est comme si l'auteur eût dit حَتَّى شَغَلَنِي ذٰلِكَ عَنْ ذِكْرِ رَبِّي ou autre chose semblable.

Il en est de même dans ce vers :

كَأَنَّمَا تَبْسِمُ عَنْ لُؤْلُؤٍ مُنَضَّدٍ أَوْ بَرَدٍ أَوْ أَقَاحِ

On diroit qu'en souriant elle DÉCOUVRE *des perles artistement rangées, ou des grêlons, ou des marguerites blanches.*

En disant تَبْسِمُ عَنْ, le poëte a exprimé la même pensée que s'il eût dit كَأَنَّهَا إِذَا تَبَسَّمَتْ كَشَفَتْ عَنْ لُؤْلُؤٍ, ainsi que je l'ai rendu dans ma traduction.

1073. عَنْ signifie encore *en comparaison de.* Exemple :

أَيْنَ أَنْتَ عَنِ ٱلْبَيْتِ ٱلنَّدْرِ ٱلْجَامِعِ لِمُشْتَبِهَاتِ ٱلشِّعْرِ

Où es-tu (c'est-à-dire, *quel mérite as-tu*) *EN COMPARAISON DE ce vers extraordinaire qui réunit toutes les choses auxquelles on peut comparer l'ouverture de la bouche !*

1074. La préposition عَنْ suit d'ordinaire le mot فَضْلًا, et cette formule فَضْلًا عَنْ signifie *à plus forte raison, sans qu'il soit besoin de faire mention de.*

1075. Enfin عَنْ est quelquefois employé comme nom indéclinable, servant de complément à une préposition, et signifiant نَاحِيَةٌ *côté.* On dit donc : جِئْتَ مِنْ عَنْ يَمِينِهِ *tu es venu DU CÔTE de sa main droite.*

1076. فِى préposition, indique, 1.° un rapport circonstantiel de *temps* ou de *lieu* آلظَّرْفِيَّة, et signifie *dans, parmi.* Exemples. فِى آلْمَسْجِدِ *dans la mosquée,* فِى تِلْكَ آلسَّنَةِ *en cette année-là.*

2.° On se sert de فِى pour exprimer l'idée de multiplication et de proportion, comme ثَلَاثَةٌ فِى خَمْسَةٍ *trois multipliés PAR cinq :* طُولُهُ خَمْسُونَ ذِرَاعًا فِى آثْنَى عَشَرَ ذِرَاعًا عَرْضًا *sa longueur est de cinquante coudées, SUR douze de largeur.*

3.° La préposition فِى signifie encore *en comparaison de.* Ex. :

مَا آلْحَيٰوةُ آلدُّنْيَا فِى آلْآخِرَةِ إِلَّا مَتَاعٌ

La vie présente, EN COMPARAISON DE la vie future, n'est qu'une jouissance usufruitière.

4.° Quelquefois فِى répond à la préposition *avec*, comme dans cette phrase : تَوَجَّهَ فِى خَمْسِينَ أَلْفًا *il partit AVEC cinquante mille hommes.* C'est comme si l'on disoit, *au milieu* ou *entouré de*, &c.

5.° La préposition فِى signifie souvent *au sujet de, concernant :* cela a lieu sur-tout dans les titres de livres. Exemple :

كِتَابُ آلنُّجُومِ آلظَّاهِرَةِ فِى أَخْبَارِ مِصْرَ وَآلْقَاهِرَةِ

Le livre des astres brillans, CONCERNANT l'histoire de Misr et du Caire.

6.° La préposition فِي semble souvent, dans les propositions négatives, faire le même effet que la préposition بِ placée devant l'attribut (n.° 1036). Exemple :

لَـكِنَّ قَوْمِى وَإِنْ كَانُوا ذَوِى عَدَدٍ لَيْسُوا مِنَ ٱلشَّرِّ فِى شَىْءٍ وَإِنْ هَانَـا

Mais la famille à laquelle j'appartiens, quoiqu'elle soit nombreuse, n'est DANS RIEN (c'est-à-dire, *d'aucun secours*) *en fait du malheur, quelque léger qu'il soit.*

On voit que لَيْسُوا فِى شَىْءٍ revient à-peu-près au même que لَيْسُوا شَيْـًٔا ou لَيْسُوا بِشَىْءٍ.

1077. لَدُنْ *auprès*, pour lequel on dit aussi لَدَى, et même لَدًّا, لُدْ, لَدْ, لَدُ, لَدْنِ, لَدْنَ, لُدِنْ, لَـدَنْ, est plutôt un nom qu'une préposition.

1078. مُذْ et مُنْذُ sont employés لِلْإِبْتِدَآءِ فِي ٱلزَّمَانِ, pour indiquer *le commencement d'une certaine période de temps*, passée ou présente : ces mots équivalent à *depuis*. Exemples :

مَا رَأَيْتُهُ مُنْذُ يَوْمُ ٱلْجُمْعَةِ

Je ne l'ai pas vu DEPUIS *le vendredi.*

مَا كَلَّمْتُهُ مُذْ شَهْرِنَا هَذَا

Je ne lui ai pas parlé DE *ce mois-ci.*

On ne doit mettre le nom qui suit مُذْ ou مُنْذُ au génitif, que quand il exprime une période de temps qui n'est pas encore achevée, comme dans le second exemple.

1079. Si مُذْ est suivi d'un *élif* d'union, on peut donner pour voyelle accidentelle au *dhal*, un *dhamma*, ou un *kesra* (n.° 139).

1080. مُنْذُ, et مُذْ qui en est une contraction, semblent venir de مِنْ إِذْ. Suivant quelques grammairiens arabes, ces mots sont une contraction de مِنْ et de ذُو, dans le sens de ٱلَّذِى. Ces mots ont tantôt le sens de مِنْ, tantôt celui de فِي, tantôt enfin ils réunissent le sens des deux prépositions مِنْ et إِلَى. Quelques

grammairiens regardent ces deux mots comme des noms, mais on les considère plus généralement comme des particules.

1081. مِنْ est une préposition qui signifie *de.* Elle s'emploie,

1.° لِلْإِبْتِدَاءِ, pour indiquer *le point de départ* ou *le commencement,* relativement au lieu ou au temps, par opposition à la préposition لِ, employée لِلْإِنْتِهَاءِ pour *le terme.* Exemples :

عِنْدَ خُرُوجِ ٱلْأَمِيرِ مِنَ ٱلدَّارِ

Quand l'émir sortit DU *palais.*

2.° Elle sert لِلتَّرْكِيبِ, pour indiquer *la composition, les parties qui entrent dans un tout.* Exemples :

ٱلْإِنْسَانُ مُرَكَّبٌ مِنْ نَفْسٍ وَجَسَدٍ

L'homme est composé D'*ame et* DE *corps.*

أَيَوَدُّ أَحَدُكُمْ أَنْ تَكُونَ لَهُ جَنَّةٌ مِنْ نَخِيلٍ وَأَعْنَابٍ

Quelqu'un d'entre vous desirera-t-il avoir un jardin [composé] DE *palmiers et* DE *vignes?*

3.° Elle s'emploie لِلتَّبْعِيضِ, pour indiquer *une portion à prendre dans un tout.* Exemples :

أَخَذَ مِنَ ٱلدَّنَانِيرِ

Il prit quelques pièces d'or, ou DES *pièces d'or.*

مِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ لَا يُؤْمِنُ بِٱللّٰهِ

D'ENTRE *les hommes, il y en a qui ne croient pas en Dieu.*

C'est ainsi que nous employons en français les mots *du* et *des,* qui supposent toujours l'ellipse des mots *une portion* (1).

Cet usage de مِنْ se reconnoît à ce qu'on peut remplacer la préposition par le mot بَعْضُ *une portion de, quelques.*

4.° On se sert de مِنْ pour exprimer *la cause* d'un événement لِلتَّعْلِيلِ. Exemples :

(1) *Voyez* mes *Princ. de gramm. gén.,* 2.e édition, pag. 40 et 123.

مِمَّا خَطَايَاهُمْ أُغْرِقُوا

Ils ont été submergés, A CAUSE DE leurs péchés.

ذَلِكَ مِنْ نَبَآءٍ جَآءَنِي

Cela [a été ainsi], A CAUSE D'une nouvelle que j'ai apprise.

5.° Elle s'emploie لِلْبَيَانِ ou لِلتَّبْيِينِ, pour *expliquer* ou *déterminer le sens d'une expression vague*, et indiquer ce à quoi elle s'applique. Exemples :

إِجْتَنِبُوا ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَانِ

Évitez l'abomination DES idoles (c'est-à-dire, *évitez l'abomination qui consiste dans les idoles*).

مَا ذَهَبَ مِنَ ٱلْمَالِ

Ce qui a été perdu DE l'argent (c'est-à-dire, *l'argent qui a été perdu*).

عَلَيْهِنَّ نِصْفُ مَا عَلَى ٱلْمُحْصَنَاتِ مِنَ ٱلْعَذَابِ ذَلِكَ لِمَنْ خَشِيَ ٱلْعَنَتَ مِنْكُمْ

Elles devront subir la moitié de ce qui est imposé aux femmes mariées, EN FAIT DE châtiment : telle est la loi donnée pour ceux D'ENTRE vous qui craindront de se rendre coupables de crime.

مَا تُنْفِقُوا مِنْ خَيْرٍ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ

Ce que vous dépenserez EN FAIT D'aumônes, vous sera rendu.

1082. Dans les propositions négatives et dans les propositions interrogatives emportant le sens d'une négation, il arrive souvent qu'au lieu de mettre le sujet ou le complément du verbe au cas qui lui convient, on l'exprime sous la forme d'un terme circonstantiel, par le moyen de la préposition مِنْ, qui est alors زَآئِدَةٌ *explétive.* Exemples :

مَا جَآءَنِي مِنْ رَجُلٍ

Il n'est point venu à moi D'HOMME (c'est-à-dire, *personne*).

Nous disons de même en français, *il n'est point venu de femme.*

مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ

Vous n'avez point DE DIEU autre que lui.

مَا مِنْ دَابَّةٍ إِلَّا هُوَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهَا

Il n'y a point D'ANIMAL qu'il ne saisisse par les cheveux qui couvrent son front.

مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا

Il n'y a point DE NATION qui devance le terme qui lui est fixé.

La même chose a lieu, quoique plus rarement, dans les propositions affirmatives, ce que cependant tous les grammairiens arabes n'admettent pas. En voici un exemple :

وَيُنَزِّلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مِنْ جِبَالٍ فِيهَا مِنْ بَرَدٍ

Il fait descendre du ciel DES MONTAGNES (c'est-à-dire, *des nuages gros comme des montagnes*), *dans lesquelles il y a DE LA GRELE* (1).

1083. Les rapports d'annexion représentant ordinairement, comme on le verra dans la Syntaxe, les prépositions لِ ou مِنْ, il arrive souvent, comme je l'ai déjà fait observer relativement à la première de ces deux prépositions (n.° 1051), que, dans le cas d'inversion ou pour quelque autre raison, on substitue la préposition مِنْ au rapport d'annexion. Exemple :

وَضَعُوا شَرْذِمَةً مِنَ ٱلْأَطْفَالِ مِنْهُ عَلَى ٱلْمَمَرِّ

Ils mirent une troupe d'enfans sur son passage (à la lettre, *DE LUI SUR LE PASSAGE*).

On voit que مِنْهُ عَلَى ٱلْمَمَرِّ est pour عَلَى مَمَرِّهِ.

أَتَاكَ عَلَى قُنُوطٍ مِنْكَ غَوْثٌ يَمُنُّ بِهِ ٱللَّطِيفُ ٱلْمُسْتَجِيبُ

Il t'est survenu, quand tu étois dans le désespoir (à la lettre :

(1) *Voyez* là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 82, et le Commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa*, pag. 41, au sujet de ce vers :

إِنِّي لَمُهْدٍ مِنْ ثَنَائِي فَقَاصِدٌ بِهِ لِٱبْنِ عَمِّ ٱلصِّدْقِ شَمْسِ بْنِ مَالِكِ

SUR le désespoir, DE TA PART), *un secours que t'accorde celui dont la bonté se plaît à exaucer les prières.*

1084. La préposition مِنْ s'emploie aussi pour dire *en comparaison de.* Exemple :

أَيْنَ أَنْتَ مِنْ نُوحٍ وَطُولِ عُمْرِهِ

Où es-tu DE Noé (c'est-à-dire, *qu'es-tu EN COMPARAISON DE Noé*), *et de la longueur de sa vie!*

Nous avons déjà vu qu'on se sert de عَنْ dans le même sens (1).

1085. C'est à une acception semblable de مِنْ que s'applique la dénomination arabe de مِنْ لِلْإِتِّصَالِ *indiquant un rapport de connexion.* C'est ainsi qu'on dit فَإِنِّي لَسْتُ مِنْكَ وَلَسْتَ مِنِّي *je n'ai aucun rapport avec toi, et tu n'as aucun rapport avec moi* (à la lettre, *je ne suis pas DE TOI, et tu n'es pas DE MOI*) (2).

---

(1) Il arrive assez fréquemment qu'on emploie مِنْ au lieu de عَنْ (n.° 1073), comme dans cet exemple :

أَرَضِيتُمْ بِٱلْحَيٰوةِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْآخِرَةِ

Vous contentez-vous de la vie présente, en sorte que vous renonciez à la vie future!

Suivant quelques grammairiens, مِنْ, dans cet exemple et dans les cas semblables, signifie *à la place de* لِلْبَدَلِ.

(2) *Voyez* Béidhawi, sur le verset 27 de la 4.e surate de l'Alcoran. Dans un passage cité dans ma *Chrestom. arabe*, 2.e edition, tom. II, p. 421, il faut sans doute entendre de même la préposition مِنْ. Ainsi les mots هُوَ مِنْكَ وَأَنْتَ مِنْهُ signifieroient à la lettre : *il y a des rapports* de rang et de dignité *entre toi et lui.* Peut-être est-ce aussi à ce genre de relation qu'il faut rapporter مِنِّي, dans ce vers de la *Moallaka* d'Antara (*Anthologie grammaticale arabe*, pag. 27 du texte) :

وَلَقَدْ نَزَلْتِ فَلَا تَظُنِّي غَيْرَهُ   مِنِّي بِمَنْزِلَةِ ٱلْمُحَبِّ ٱلْمُكْرَمِ

On voit un exemple pareil dans un vers du *Hamasa*, que j'ai cité précédemment au sujet de la préposition فِي, et où on lit : لَيْسُوا مِنَ ٱلشَّرِّ فِي شَيْءٍ (n.° 1076).

C'est encore ainsi qu'un critique cité par Tebrizi, dans son commentaire

1086. Il y a diverses formules dans lesquelles la préposition مِنْ est employée لِلْبَيَانِ comme *explicative*, mais par une sorte de pléonasme, comme dans celles-ci : يَا لَهُ مِنْ طَلَبٍ pour يَا لَطَلَبٍ (n.° 1050) ; نَاهِيكَ مِنْ رَجُلٍ ce qu'on pourroit traduire par *prodige d'homme*, pour *homme prodigieux* ; لِلّٰهِ دَرُّكَ مِنْ رَجُلٍ *tu es un homme admirable* (1).

1087. On emploie aussi مِنْ, suivi d'un nom qui exprime une idée temporelle, avec une valeur adverbiale, comme مِنَ ٱلْغَدِ *demain.* Je reviendrai sur cela quand je parlerai des adverbes.

1088. On interpose quelquefois, entre les prépositions مِنْ et عَنْ et leur complément, le mot مَا explétif, qui ne change rien, ni au sens, ni à la construction. Exemple : عَمَّا قَرِيبٍ pour عَنْ قَرِيبٍ *dans peu.*

1089. † مِـ, préposition préfixe, n'est autre chose qu'une contraction de la préposition مِنْ, contraction qui a lieu non-seulement dans مِمَّا *de ce que*, composé de مِنْ et de مَا, et dans مِمَّنْ *de ceux qui*, composé de مِنْ et de مَنْ, où le *teschdid* remplace le ن, mais aussi dans d'autres circonstances, ce qui cependant n'arrive que rarement. Exemple :

---

sur le *Hamasa* (pag. 53), reprochant à un poete d'avoir manqué aux règles de l'analogie, en disant :

فَنَحْنُ كَمَآءِ ٱلْمُزْنِ مَا فِي نِصَابِنَا   كَهَامٌ وَلَا فِينَا يُعَدُّ بَخِيلُ

Nous sommes comme l'eau des nuages ; il n'y a point dans la source de laquelle nous descendons, d'homme foible, et l'on ne compte parmi nous aucun avare.

s'exprime ainsi :

هٰذَا ٱلْبَيْتُ مَعِيبٌ لِأَنَّ ٱلْكَهُومَ وَٱلْمَضَآءَ لَيْسَا مِنْ مَآءِ ٱلْمُزْنِ فِي شَيْءٍ

Ce vers est mauvais, parce que les idées qu'expriment les mots cohoum *(être émoussé) et* modha *(être tranchant), n'ont rien de commun avec les nuées du ciel.*

(1) Golius a eu tort de traduire cela par *servet te Deus ab aliquo. Voyez*, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXXII, pag. 361.

وَلَمَّا يَنْجُ مِلْحَيَّيْنِ إِلَّا ٱلْأَقَلُّ

Et il ne se sauva des deux tribus qu'un très-petit nombre d'hommes.

مِلْحَيَّيْنِ est pour مِنَ ٱلْحَيَّيْنِ. On trouve de même مِلَاشْيَآءِ pour مِنَ ٱلْأَشْيَآءِ *des choses*, مِلْمَالِ pour مِنَ ٱلْمَالِ *des richesses*, مِلْغَضَا pour مِنَ ٱلْغَضَا *de l'épine*, مِالْأَرْوَى pour مِنَ ٱلْأَرْوَى *des chamois.*

1090. † عَ, particule préfixe, est pareillement une abréviation de la préposition عَنْ.

On dit par contraction عَمَّا *de ce que*, et عَمَّنْ *de ceux qui*, pour عَنْ مَا et عَنْ مَنْ (1).

1091. Ce petit nombre de prépositions semble insuffisant pour rendre cette multitude de rapports qui, dans la plupart des langues, sont exprimés par des prépositions. Les Arabes y suppléent par des noms qu'ils mettent à l'accusatif: quand ces noms n'ont pas de complément, ils sont de véritables adverbes; quand ils ont un complément, ils équivalent à un adverbe suivi d'une préposition. Prenons pour exemple فَوْقٌ. Ce mot signifie *le dessus;* sous une forme indéclinable, et considéré comme adverbe, فَوْقُ, il signifie *au-dessus*, et équivaut au latin *supernè, sursùm :* son équivalent en françois est la préposition *à* et son complément *le dessus*, c'est-à-dire, *au-dessus.* Si ce même mot a un complément, il perd sa voyelle nasale, et signifie alors *au-dessus de.* Exemple: فَوْقَ ٱلسَّطْحِ *au-dessus du toit.* Le mot فَوْقَ équivaut alors à la préposition *sur*, ou plus exactement à la préposition *à*, à son complément *le dessus*, et à une autre préposition *de*. Nous reviendrons sur ce sujet dans la section suivante (2).

---

(1) Béidhawi, dans son Commentaire sur l'Alcoran (sur. 8, vers. 1), observe que, dans quelques manuscrits, on trouve عَلَّنْفَالِ au lieu de عَنِ ٱلْأَنْفَالِ.

(2) Les noms employés de cette manière conservent si bien leur nature de

1092. Parmi ces noms qui tiennent lieu de prépositions, il y en a un petit nombre sur lesquels il est à propos de faire quelques observations : ce sont مَعَ, عِنْدَ et دُونَ.

1093. مَعَ ou مَعْ pourroit être regardé comme une préposition, mais ce qui prouve que c'est un nom, c'est qu'on peut lui donner la terminaison de l'accusatif et la signification adverbiale : on dit مَعًا *ensemble (simul)*.

1094. Sans perdre sa signification propre, مَعَ doit souvent être traduit par *malgré, nonobstant.* On dit dans le même sens مَعَ أَنَّ. Exemples :

وَكَانَ تِيمُورُ مَعَ ضِيقِ يَدِهِ وَقِلَّةِ عَدَدِهِ وَعَدَدِهِ وَضُعْفِ بَدَنِهِ وَحَالِهِ وَعَدَمِ مَالِهِ وَرِجَالِهِ يَذْكُرُ لَهُمْ أَنَّهُ طَالِبُ ٱلْمُلْكِ

Timour, NONOBSTANT sa situation gênée, le petit nombre de ses armes et de ses troupes, l'infirmité de son corps, et la foiblesse de ses moyens, et quoique d'ailleurs dépourvu d'argent et d'hommes, leur disoit qu'il aspiroit à la royauté.

كَٱلْكُحْلِ ٱلَّذِى لَا يُؤْخَذُ مِنْهُ إِلَّا غُبَارُ ٱلْمِيلِ ثُمَّ مَعَ ذَلِكَ فَنَاؤُهُ سَرِيعٌ

Comme le collyre dont on ne prend qu'autant qu'il peut s'en attacher à l'aiguille, et qui, MALGRE CELA, est promptement consommé.

أَسَّسْتَ وَلَكِنْ قَوَاعِدَ ٱلْفِتَنِ وَسِرْتَ وَلَكِنْ عَلَى سَبْرِ إِمَاتَةِ ٱلسُّنَنِ وَمَعَ هَذَا فَلَوْ عَرَجْتَ إِلَى ٱلسَّبْعِ ٱلشِّدَادِ مَا بَلَغْتَ مَنْزِلَةَ فِرْعَوْنَ وَشَدَّادِ

Tu as jeté des fondemens, mais ce sont ceux des troubles et des malheurs ; tu as marché, mais dans la voie de la destruction

---

nom, qu'on peut en former des diminutifs : ainsi de قَبْلَ *avant de*, et بَعْدَ *après*, on fait قُبَيْلَ et بُعَيْدَ. Ils se trouvent l'un et l'autre dans Omar, fils de Faredh, et le commentateur dit qu'on s'en sert *pour rapprocher*, c'est-à-dire, *pour indiquer un petit éloignement* فَائِدَتُهُ لِلتَّقْرِيبِ.

des bons exemples, et, MALGRÉ TOUT CELA, *quand même tu parviendrois à t'élever au plus haut des sept voûtes célestes, tu n'égalerois point encore en grandeur Pharaon et Scheddad.*

عَجَزَ عَنْ هَدْمِ ٱلْأَهْرَامِ وَتَخْرِيبِهَا مَعَ أَنَّ ٱلْهَدْمَ أَسْهَلُ مِنَ ٱلْبِنَاءِ

Il ne put point démolir et détruire les pyramides, QUOIQUE *détruire soit bien plus facile qu'édifier.*

1095. Le mot عِنْدَ *chez*, au lieu duquel on prononce aussi عَنْدَ et عُنْدَ, ne peut devenir le complément d'aucune préposition autre que مِنْ. C'est une faute de dire إِلَى عِنْدِى (1). Le mot عِنْدَ signifie aussi *en comparaison de*. Il veut dire encore *selon l'avis de*. Exemple : عِنْدِى *à mon avis, à mes yeux.*

1096. عِنْدَمَا, sorte d'adverbe conjonctif, signifie *tandis que.*

1097. مَعَ *en la compagnie de, avec*, et عِنْدَ *dans la demeure de, chez*, étant joints au verbe كَانَ exprimé ou sous-entendu, doivent souvent être rendus en français par le verbe *avoir*, comme nous l'avons dit plus haut de la préposition لِ (n.° 1049). Exemples :

مَا كَانَ عِنْدِى إِلَّا دِينَارٌ وَاحِدٌ

IL N'ÉTOIT CHEZ MOI qu'une seule pièce d'or (c'est-à-dire, *je n'avois qu'une seule pièce d'or*).

مَا مَعِى دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ

IL N'EST AVEC MOI ni pièce d'or ni pièce d'argent (c'est-à-dire, *je n'ai ni or ni argent*).

1098. Le mot دُونَ est proprement un nom qui signifie *infériorité;* il s'emploie, sous forme de préposition, en divers sens.

1.° دُونَ et مِنْ دُونِ signifient *à l'exclusion de, préférablement à*. Exemples :

---

(1) *Voyez*, à ce sujet, mon *Comment. sur les Séances de Hariri*, séance XXIV, pag. 251, et mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 73 et 127.

تَدْعُو مِنْ دُونِ ٱللّٰهِ مَا لَا تَضُرُّهُ وَمَا لَا تَنْفَعُهُ

Il invoque, À L'EXCLUSION DE Dieu, ce qui ne peut ni lui faire du tort, ni lui être utile.

وَأَمَّكُمْ دُونَ ٱلْأَنَامِ طُرًّا   يَبْغِي قِرًى مِنْكُمْ وَمُسْتَقَرَّا

Il est venu chez vous, PRÉFÉRABLEMENT À tous les autres hommes, pour vous demander de la nourriture et une demeure.

2.° Le mot دُونَ signifiant proprement *au-dessous*, exprime aussi l'infériorité en nombre ou en étendue. Exemple :

وَبَيْنَهُمَا دُونَ رَمْيَةِ حَجَرٍ

Entre ces deux [forteresses], il y a MOINS du jet d'une pierre.

3.° دُونَ se dit encore pour exprimer un obstacle interposé entre une chose et celui qui desire en approcher ; il est alors synonyme de أَمَامَ *devant.* Exemples :

دُونَ ذٰلِكَ خَرْطُ ٱلْقَتَادِ

EN AVANT de cela, il faut arracher l'écorce du katad (sorte d'arbre tortueux et épineux : c'est-à-dire, *avant de réussir à cela, il y a de grands obstacles à vaincre*).

لَا يُغْلَقُ فِي وَجْهِ تِيمُورَ بَابٌ   وَلَا يُسْدَلُ دُونَ مَا يَرُومُهُ حِجَابٌ

On ne ferme point de porte devant Timour, et l'on ne fait pas tomber de voile pour lui dérober la vue de ce qu'il desire.

وَلَنَا بِخَيْفِ مِنًى عُرَيْبٌ دُونَهُمْ   حَتْفُ ٱلْمِنَى عَادَى لِصَبٍّ عَاذَا

A Khaïf [lieu qui dépend] de Mina, sont des Arabes de notre sang, dont une mort assurée DÉFEND L'APPROCHE à un amant qui vient chercher [chez eux] un refuge.

إِنَّ ٱمْرَءَ ٱلْقَيْسِ جَرَى إِلَى مَدًى   وَٱعْتَاقَهُ حِمَامُهُ دُونَ ٱلْمَدَى

Amrialkaïs a couru vers un certain but ; mais son trépas l'a arrêté EN S'INTERPOSANT entre lui et ce but.

4.° On se sert aussi de دُونَ pour dire *l'opposé, le contraire, la différence :* il est alors synonyme de غَيْرُ. Exemple :

مِنْهُمُ ٱلصَّالِحُونَ وَمِنْهُمْ دُونَ ذٰلِكَ

Il y en a parmi eux qui sont gens de bien, et d'autres qui sont LE CONTRAIRE de cela.

5. On emploie encore دُونَ pour signifier *sans*. Exemple.

دُونَ ذَا تَنفِقُ ٱلْحِمَارُ

L'âne se vendra bien SANS cela.

6.° Enfin دُونَ indique la *proximité;* ainsi l'on dit هَذَا دُونَ ذَلِكَ *ceci est PLUS PRÈS que cela* ou *EN AVANT de cela.*

On dit aussi أُدْنُ دُونَكَ, pour dire *approche-toi de moi*, à la lettre : *approche-toi EN AVANT de toi.*

7.° دُونَ, employé avec un pronom affixe de la seconde personne, remplace l'impératif du verbe أَخَذَ *prendre.* Exemple : دُونَكَ زَيْدًا *SOUS TOI Zéid ;* c'est-à-dire, *prends Zeid.* On voit par le complément mis à l'accusatif, qu'il y a ellipse d'un verbe : cette proposition دُونَكَ زَيْدًا est l'abrégé de celle-ci : دُونَكَ أَنْ تَأْخُذَ زَيْدًا. On dit de même دُونَكَهُ *prends-le ;* دُونَكُمُوهُ *prenez-le.*

C'est une de ces expressions elliptiques que les grammairiens arabes appellent *noms des verbes* أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ.

1099. On fait de دُونَ le diminutif دُوَيْنَ.

1100. Parmi les mots qui correspondent à des prépositions en français et en latin, il ne faut pas oublier بَيْنٌ, qui est proprement un nom qui signifie *intervalle.* Mis à l'accusatif, sous forme adverbiale, بَيْنَ pour فِي بَيْنٍ, il signifie *entre.*

Il faut observer que si les deux termes que reunit le mot بَيْنَ sont des pronoms, ou si l'un d'eux seulement est un pronom, il faut repéter le mot بَيْنَ devant chacun d'eux. On dit donc بَيْنَهُ وَبَيْنِي *ENTRE lui et moi*, بَيْنَ زَيْدٍ وَعَمْرٍو *ENTRE Zeid et Amrou*, بَيْنَكُمْ وَبَيْنَ أَخِيكُمْ *ENTRE vous et votre frère.*

Le nom بَيْنٌ peut servir de complément à une préposition, et alors il se decline.

On dit بَيْنَ يَدَيْ, mot à mot, *entre les deux mains de*, pour dire *devant quelqu'un* ou *avant quelque chose*.

1101. De بَيْنَ se forment بَيْنَمَا et بَيْنَا *tandis que*, adverbes de temps conjonctifs. Ces adverbes conjonctifs n'ont, suivant l'analogie ordinaire, aucune influence sur la proposition qui les suit, et l'on dit بَيْنَمَا نَحْنُ نَرْقُبُهُ *tandis que nous l'attendons*, بَيْنَا زَيْدٌ مَضْرُوبٌ *tandis que Zéid est battu.* Cependant il faut observer que بَيْنَا s'emploie quelquefois comme simple équivalent de بَيْنَ et gouverne alors le génitif; il y a plus, c'est que بَيْنَا signifiant *tandis que*, régit quelquefois au génitif le sujet et l'attribut de la proposition nominale conjonctive qui le suit. Exemple :

فَبَيْنَا ٱلنَّاسِ مَشْغُولِينَ بِأُمُورِ ٱلْعِيدِ رَفَعَ أَيْدِيَهُمْ أُولَٰئِكَ ٱلصَّنَادِيدُ

Tandis que les hommes étoient occupés des exercices de la fête, ces chefs élevèrent leurs mains (1).

1102. On dit مَا بَيْنَ pour signifier, *soit... soit, tant... que.* Exemple : مَا بَيْنَ مَعْرُوفٍ وَمَجْهُولٍ *SOIT connus, SOIT inconnus.*

1103. † Les Arabes comptent aussi parmi les prépositions le mot رُبَّ, qui peut s'écrire et se prononcer de toutes les manières suivantes : رُبَ ، رُبَّ ، رَبَ ، رُبُ ، رُبْ ، رُبَّتْ ، رَبَّتْ ، رُبَتْ et رَبَتْ. Ce mot signifie ordinairement *beaucoup*, et quelquefois, mais plus rarement, *quelques, une petite quantité* (2). Il ne s'emploie jamais que suivi d'un nom indéterminé mis au génitif.

---

(1) Cet exemple est tiré de la Vie de Timour, par Ebn-Arabschah, tom. II, pag. 660. Je doute fort de la légitimité de cette construction.

(2) Les grammairiens et les lexicographes arabes ne sont pas d'accord sur la signification propre de رُبَّ. L'auteur du *Kamous* dit que « ce mot s'emploie » pour indiquer exclusivement un petit nombre ou un grand nombre, ou bien » dans l'une et l'autre de ces deux significations, ou bien par jactance pour grossir un nombre, ou enfin qu'il n'indique par lui-même ni un grand nombre

C'est à tort que رُبَّ a été considéré comme une préposition ; je crois que c'est véritablement un verbe, ou un nom indeclinable, employé d'une maniere adverbiale.

1104. Il arrive souvent que رُبَّ est remplacé par la conjonction وَ, et quelquefois par les conjonctions فَ et بَلْ ; elles gouvernent alors le genitif ; ou, pour parler plus exactement, ces conjonctions, et le génitif qui les suit, indiquent l'ellipse du mot رُبَّ. On trouve même quelquefois des noms au génitif régis par le mot رُبَّ sous-entendu, sans que cette ellipse soit indiquée par aucune des conjonctions marquées ci-dessus.

1105. Quelquefois on joint à رُبَّ le pronom affixe singulier masculin de la troisieme personne. Ce pronom sert de complément à رُبَّ, et le nom qui devoit lui servir de complément se met à l'accusatif : ainsi l'on dit رُبَّهُ رَجُلًا *beaucoup d'hommes*, رُبَّهُ ٱمْرَأَةً *beaucoup de femmes*. De quelque genre et de quelque nombre que soit le nom, le pronom affixe est toujours le pronom singulier masculin de la troisieme personne ; il est alors ce qu'on appelle ضمير الشَّانِ, ce dont je parlerai plus loin. Quelques grammairiens font concorder, en ce cas, le pronom en genre et en nombre avec le nom qui le suit.

1106. De رُبَّ et de مَا on forme le mot رُبَّمَا, qui est véritablement un adverbe et qui signifie *souvent*, *quelquefois* ; au lieu de رُبَّمَا on peut dire رُبَمَا , رَبَّمَا , رَبَمَا , رُبَّتْمَا , رُبَتْمَا , رَبَّتْمَا et رَبْمَا. Dans ces composés, مَا est regardé comme explétif par quelques

---

ni un petit nombre, et que cette idée n'est déterminée que par l'ensemble du discours et par ses circonstances. »

Voyez sur رُبَّ mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 243.

Quelquefois رُبَّ semble avoir pour complément un nom déterminé, mais c'est qu'alors il n'y a pas une vraie détermination. *Voyez* mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IV, pag. 38.

grammairiens, cependant il paroît former réellement le complement de رُبَّ, et il en modifie la signification en lui donnant une valeur adverbiale. Je reviendrai sur l'usage du mot مَا.

§. III. DES ADVERBES.

1107. Les rapports circonstantiels de *temps*, de *lieu*, de *durée*, de *moyen*, d'*instrument*, de *motif*, de *société*, d'*intensité*, &c. s'expriment, dans la plupart des langues, par des noms dont la relation avec le verbe ou l'attribut est indiquée par une préposition, comme *venir AU matin, vivre À la campagne, lire DEPUIS une heure, regarder AVEC un microscope, broder À l'aiguille, jouer POUR se divertir, se promener AVEC quelqu'un*, &c. ou par des adverbes, ce qui revient au même, comme *lire assidument, travailler longuement, venir tard*, &c.

1108. Ces deux manieres d'exprimer les rapports circonstantiels sont connues des Arabes. Nous avons vu qu'ils ont des prépositions: ils ont aussi des adverbes, mais en petit nombre, et seulement pour exprimer des circonstances vagues. Ils suppleent à ce qui semble leur manquer de ce coté, d'une maniere qui multiplie les adverbes dans leur langue peut-être plus que dans aucune autre.

1109. Ce moyen est de mettre les noms à l'accusatif; et comme il s'étend à tous les noms d'action et d'agent, il n'y a ni nom, ni adjectif, ni verbe, qui ne puisse former un adverbe.

Ainsi دَاخِلًا *au-dedans*, خَارِجًا *au-dehors*, كَثِيرًا *beaucoup*, قَلِيلًا *peu*, حَقًّا *très-fort*, مَعًا *ensemble*, غَدًا *demain*, يَوْمًا *un jour*, لَيْلًا *de nuit*, نَهَارًا *de jour*, يَمِينًا *à droite*, شِمَالًا *à gauche*, إِتِّفَاقًا *par hasard*, سَرِيعًا *vîte*, رَغْبَةً *avec desir*, طَوْعًا *de gré*, كَرْهًا *de force*, أَبَدًا *éternellement*, &c. sont autant de noms, de noms d'action et d'adjectifs, qui tous, mis à l'accusatif, deviennent adverbes.

1110. † Les noms mis ainsi à l'accusatif par forme d'adverbe

se rencontrent souvent dans des expressions elliptiques, où ils dépendent d'un verbe sous-entendu. Exemple : سَمْعًا وَطَاعَةً, ce qui signifie *je suis prêt à vous obéir*, mais veut dire littéralement *auditu et obedientiâ* ; سَقْيًا *que Dieu arrose cette terre*, à la lettre *irrigatione* ; سُبْحَانَهُ mot à mot, *laude ejus*, c'est-à-dire, *qu'il soit loué* ou *je le loue*. Ces expressions elliptiques sont des formules qui représentent ces propositions : سَمِعْتُ سَمْعًا وَأَطَعْتُ إِطَاعَةً *audivi audiendo et parui parendo* ; سَقَاكَ ٱللّٰهُ سَقْيًا *riget te Deus rigando* : أُسَبِّحُهُ سُبْحَانَهُ *laudo eum laudatione quæ ei debetur*. Rien n'est plus commun que ces manieres de parler en arabe, comme تَعْسًا لَكَ *puisses-tu perir !* مَرْحَبًا وَسَهْلًا *soyez le bien venu*, à la lettre, *à votre aise et à votre commodite* ; حُبًّا وَكَرَامَةً *le tout est à votre service*, mot à mot, *une cruche et un couvercle*, et au contraire لَا وَلَا كَرَامَةً, par une double ellipse, pour لَا حُبًّا وَلَا كَرَامَةً *ni cruche ni couvercle*, c'est-à-dire, *n'attendez rien de moi* (1).

1111. † Cet emploi de l'*accusatif absolu* pour tenir lieu d'adverbe est si multiplié, qu'il ne se borne pas aux noms dont la signification a une grande étendue et quelque chose de vague, comme les noms d'action et de qualité, les adjectifs et certains noms appellatifs ; on en trouve des exemples, quoique bien plus rares, dans les noms d'une signification plus restreinte, et dans des circonstances où l'usage ordinaire est de se servir de prépositions. Ainsi on lit dans l'Alcoran : لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَاطَكَ *certes je leur tendrai des embuches (sur) ta voie* ; صِرَاطَكَ *ta voie*, à l'accusatif, etant pour عَلَى صِرَاطِكَ *sur ta voie* : مَكَانَكُمْ أَنْتُمْ وَشُرَكَآؤُكُمْ *(allez en) votre lieu, vous et vos associés*, مَكَانَكُمْ *votre lieu*, à l'accusatif, étant pour إِلَى مَكَانِكُمْ *en votre lieu* ; et il y a

(1) *Voyez*, sur le sens de ces expressions, Reiske, *Abulfed. Annal. Moslem.* tom. I, pag. 398 ; M. Freytag, *Select. ex histor. Halebi*, pag. 82.

en outre ellipse du verbe إِمْضُوا *allez* (1). On lit encore إِهْدِنَا ٱلصِّرَاطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ *conduis-nous (vers) la voie droite :* ٱلصِّرَاطَ *la voie*, étant pour إِلَى ٱلصِّرَاطِ *vers la voie:* وَلَوْ يُعَجِّلُ ٱللّٰهُ لِلنَّاسِ ٱلشَّرَّ ٱسْتِعْجَالَهُمْ بِٱلْخَيْرِ *si Dieu accéléroit pour les hommes le mal, (conformément au) désir qu'ils ont qu'on accélère pour eux le bien ;* ٱسْتِعْجَالَهُمْ à l'accusatif, étant pour كَٱسْتِعْجَالِهِمْ.

1112. Quant aux mots qui ne sont employés que comme adverbes, les uns sont compris par les Arabes parmi les noms indéclinables, les autres parmi les particules. Entre ces derniers, quelques-uns font partie des particules préfixes (n.° 1030). C'est ici le lieu d'en parler avec quelque détail.

1113. أ *adverbe interrogatif* حَرْفُ ٱلْإِسْتِفْهَامِ signifie *est-ce que*, et répond aux mots latins *an, num, numquid.* Ex. : أَنُؤْمِنُ كَمَا آمَنَ ٱلسُّفَهَاءُ *est-ce que nous croirons comme ont cru les insensés !*

Il se joint souvent dans ce sens à la conjonction إِنَّ et l'on écrit alors أَإِنَّ. Exemple : أَإِنَّكَ لَأَنْتَ يُوسُفُ *es-tu donc Joseph !*

1114. Quand, de deux propositions consécutives, l'une commence par l'adverbe أ, et l'autre par أَمْ, autre adverbe interrogatif, au lieu de la signification interrogative, ils prennent souvent l'un et l'autre la signification dubitative ou alternative, et doivent être rendus par *soit que*. Exemple :

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنْذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ

Quant à ceux qui ont été incrédules, c'est absolument la même chose pour eux; les avertiras-tu! ne les avertiras-tu point! (c'est-à-dire, *SOIT QUE tu les avertisses, SOIT QUE tu ne les avertisses point*), *ils ne croiront pas.*

---

(1) C'est ce que remarque Djémal-eddin, qui observe que l'on dit de même ضَرَبَ زَيْدًا ٱلْبَطْنَ وَٱلظَّهْرَ *il a frappé Zéid (sur) le ventre et (sur) le dos.*

1115. L'adverbe أ, au lieu duquel on écrit aussi آ, sert encore quelquefois à appeler, et signifie *oh! holà!* Exemple :

أَلَهْفَ بِقُرَّى سَحْبَلٍ يَوْمَ أَجْلَبَتْ عَلَيْنَا ٱلْوَلَايَا وَٱلْعَدُوُّ ٱلْمُبَاسِلُ

O douleur! au jour où des troupes de femmes pusillanimes, et l'ennemi redoutable par sa bravoure, sont tombés sur nous en tumulte, à Korra-Sahbil!

1116. سَ est un adverbe qui n'est que l'abréviation de سَوْفَ: il ne se place qu'au commencement des personnes de l'aoriste, et il les détermine à la signification d'un temps futur. Exemple : سَيَكْفِيكَهُمُ ٱللّٰهُ *Dieu te suffira contre eux* (n.° 414).

On donne à ces deux adverbes le nom de *particules de futur* حَرْفُ ٱسْتِقْبَالٍ ou *de répit* حَرْفُ تَنْفِيسٍ; on ne les emploie jamais qu'avec le mode indicatif ou les modes énergiques de l'aoriste.

On dit aussi dans le même sens سَوْ, سَيْ, et سَفْ.

1117. لَ est un adverbe d'affirmation dont les différens usages reviennent tous à donner plus de force à ce que l'on affirme.

Ces différens usages sont :

1.° *Le* LAM *du serment* لَامُ ٱلْقَسَمِ, lorsque l'on promet avec serment sous une certaine condition: on peut l'employer alors, tant dans la proposition qui énonce la condition, que dans celle qui énonce la promesse. Exemple : وَٱللّٰهِ لَئِنْ أَكْرَمْتَنِي لَأُكْرِمَنَّكَ *par Dieu, CERTES si tu m'honores, CERTES je t'honorerai.* Le premier de ces deux لَ se nomme ٱللَّامُ ٱلْمُوَطِّئَةُ لِلْقَسَمِ *le* LAM *préparatif du serment* et le second, لَامُ جَوَابِ ٱلْقَسَمِ *le* LAM *répondant au serment.*

2.° *Le* LAM *répondant aux conjonctions SI, SI...NE* لَامُ جَوَابِ لَوْ وَلَوْلَا, au commencement d'une proposition affirmative hypothetique, qui dépend d'une proposition suppositive exprimée par les conjonctions لَوْ *si*, لَوْلَا *si.... ne.* Exemples : لَوْ جِئْتَنِي لَأَكْرَمْتُكَ *si tu fusses venu me voir, CERTES je t'aurois honoré;*

لَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْنَا لَمُتْنَا فِي خَطَايَانَا *si ce n'eût été la bonté de Dieu pour nous,* CERTES *nous serions morts dans nos péchés.*

3.° Cet adverbe sert souvent à separer les deux membres d'une proposition, ou à separer le sujet de son attribut ou du reste de la proposition, et donne de l'energie au discours; ce qui le fait nommer لَامُ ٱلتَّوْكِيدِ *le* LAM *d'energie.* On le nomme aussi ٱللَّامُ ٱلْفَارِقَةُ *le* LAM *qui sépare.* Des exemples rendront cela sensible.

وَإِنَّا إِنْ شَآءَ ٱللَّهُ لَمُهْتَدُونَ

Et nous, s'il plaît à Dieu, CERTES *nous suivrons le droit chemin.*

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ مِنْ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَهِيَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً وَإِنَّ مِنَ ٱلْحِجَارَةِ لَمَا يَتَفَجَّرُ مِنْهُ ٱلْأَنْهَارُ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَشَّقَّقُ فَيَخْرُجُ مِنْهُ ٱلْمَآءُ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَهْبِطُ مِنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ

Ensuite leurs cœurs se sont endurcis et sont devenus comme les pierres, et plus durs que les pierres : car parmi les pierres, CERTES *il y en a desquelles sourdent des fleuves; parmi elles,* CERTES *il y en a qui se fendent et desquelles il sort de l'eau; et parmi elles,* CERTES *il y en a qui se précipitent par crainte de Dieu.*

وَيَتَعَلَّمُونَ مَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنْفَعُهُمْ وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ ٱشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِي ٱلْآخِرَةِ مِنْ خَلَاقٍ وَلَبِئْسَ مَا شَرَوْا بِهِ أَنْفُسَهُمْ

Ils apprennent ce qui peut leur nuire, et ce qui ne sauroit leur être utile, et cependant ils savent (que) CERTES *quiconque achète cette science, n'aura pas de part à la vie future; et* CERTES *est bien mauvais le prix pour lequel ils ont vendu leurs ames.*

وَلَقَدِ ٱصْطَفَيْنَاهُ فِي ٱلدُّنْيَا وَإِنَّهُ فِي ٱلْآخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّالِحِينَ

Nous l'avons élu dans ce monde, et il sera, dans le siècle futur, CERTES, *du nombre des gens de bien.*

إِنَّ ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ لَرَؤُوفٌ رَحِيمٌ

Car Dieu envers les hommes, CERTES, est indulgent et miséricordieux.

وَإِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ

Car tu es, CERTES, du nombre des envoyés de Dieu.

1118. Quand cet adverbe affirmatif est devant le sujet, on le nomme لَامُ ٱلِابْتِدَاءِ *le* LAM *de l'inchoatif;* et quand il est devant l'attribut, on l'appelle لَامُ ٱلْخَبَرِ *le* LAM *de l'attribut.*

1119. Remarquez que cet adverbe étant devant l'article lui fait perdre son *élif.* Exemple : وَإِنَّهُ لَلْحَقُّ مِنْ رَبِّكَ *CERTES, cela est la vérité qui vient de ton seigneur;* لَلْحَقُّ est pour لَٱلْحَقُّ.

1120. On emploie quelquefois لَ à la place de لِ (n.° 1049), pour appeler au secours; mais alors il est préposition. Exemple: يَا لَزَيْدٍ *à moi, Zéïd.*

1121. † Quant aux adverbes proprement dits, ou aux noms qui sont employés ordinairement d'une manière adverbiale, c'est dans le dictionnaire, et non dans la grammaire, qu'on doit en chercher la connoissance. Cependant il ne sera pas hors de propos de présenter ici ceux qui sont les plus usités, en y joignant quelques observations. Comme un même adverbe est souvent susceptible de diverses significations, au lieu de les ranger par classes, je les présenterai dans l'ordre alphabétique.

1122. *Adverbes et Noms adverbiaux les plus usités.*

أَجَلْ *oui.*

إِذْ, إِذَا, إِذْمَا et إِذَا مَا *lorsque.* إِذَا et إِذَا مَا sont des adverbes conjonctifs qui ne s'emploient d'ordinaire que quand il s'agit d'une chose future. Quant à إِذْ il est consacré au présent, ou plutôt il indique la simultanéité de deux événemens. Il signifie aussi *vu que, attendu que.*

إِذْ et إِذَا signifient aussi *alors, voilà.* Dans ce cas on nomme cette

particule إِذَا ٱلْمُفَاجَأَةِ *IDHA indiquant un événement imprévu.*

إِذَاكَ ou إِذْ ذَاكَ, adverbe composé de إِذْ et de l'article démonstratif ذَاكَ (n.° 968), *alors.*

إِذَنْ ou إِذًا *fort bien, en ce cas-là.*

أَلَا et أَلَّا *or sus, ça donc.*

أَمْ peut être regardé comme un adverbe interrogatif signifiant *est-ce que;* il fait le plus souvent fonction de conjonction dubitative (n.° 1113), et signifie *ou bien;* il réunit donc les deux significations du mot latin *an.*

أَمَا *est-ce que . . . . ne,* composé de l'adverbe interrogatif أَ *est-ce que,* et de l'adverbe négatif مَا. Quelquefois أَمَا est employé comme *nom de verbe,* et signifie *sache* (1).

أَمْسِ *hier,* employé d'une maniere adverbiale.

إِنْ *non.*

إِنَّ *oui.*

إِنَّمَا *seulement.* Les grammairiens nomment cet adverbe حَرْفُ ٱلْحَصْرِ *particule de restriction.* Il équivaut à مَا . . . إِلَّا *non . . . . . si ce n'est.* Exemple : إِنَّمَا ٱلْكَاذِبُ زَيْدٌ *Il n'y a d'autre menteur que Zéïd.* C'est la même chose que مَا ٱلْكَاذِبُ إِلَّا زَيْدٌ.

Quelquefois مَا dans إِنَّمَا est explétif, et alors ce mot n'est qu'une conjonction synonyme de إِنَّ ; quelquefois aussi c'est le nom conjonctif مَا joint à la conjonction إِنَّ, et le sens est *car ce que;* mais en ce cas il vaut mieux écrire إِنَّ مَا.

أَنَّى *comment !*

آهًا *hélas.* كَلِمَةُ تَحَسُّرٍ وَتَوَجُّعٍ *expression de désespoir et de désolation.*

إِي *oui.*

أَيْ *oh !* Ce mot signifie aussi *c'est-à-dire.*

---

(1) *Voyez* mon *Commentaire sur les Séances de Hariri,* séance IX, pag. 92.

أَيَّانَ et إِيَّانَ *quand.* Ce mot paroît composé de أَيُّ et آنٌ ; il signifie donc proprement *en quelque temps que ce soit que.*

أَيْنَ *[ubi] où ;* مِنْ أَيْنَ *[unde] d'où ;* إِلَى أَيْنَ *[quò] où ;* أَيْنَمَا *partout où.* L'adverbe أَيْنَ, qui est proprement un nom indéclinable, peut servir, comme l'on voit, de complément à des prépositions. Il en est de même de plusieurs autres adverbes de lieu.

Le mot أَيْنَ suivi de مِنْ sert à exprimer une comparaison entre deux objets dont l'un est fort inférieur à l'autre : *Qu'est-ce...en comparaison de....* (n.° 1084) ! Exemples :

أَيْنَ إِيرَانُ مِنْ تُورَانَ وَدِجْلَةُ مِنْ جَيْحَانَ

Qu'est l'Iran en comparaison du Touran, et le Tigre comparé au Djéihan !

سَلِ ٱلْبِيدَ أَيْنَ ٱلْجِنُّ مِنَّا بِجَوْزِهَا وَعَنْ ذِى ٱلْمَهَارِى أَيْنَ مِنْهَا ٱلنَّقَانِقُ

Demande aux déserts ce que sont auprès de nous les génies qu'ils renferment ; demande-leur ce que sont leurs autruches au prix de nos jumens de Mahra.

إِيهِ, إِيهٍ et إِيهًا *bravo, çà donc, courage, continue.*

إِيهًا *arrête, c'en est assez.* Ce mot et le précédent sont compris parmi ceux que les grammairiens arabes nomment أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ *noms des verbes.*

بَعْدُ *ensuite, après,* employé adverbialement ; مِنْ بَعْدُ *ensuite.* Lorsque ce mot est employé comme préposition, il cesse d'être indéclinable, et se met à l'accusatif بَعْدَ, ou au génitif, s'il est précédé de la préposition مِنْ, comme مِنْ بَعْدِ. Quant à أَمَّا بَعْدُ, c'est une formule que l'on emploie communément dans les lettres ou dans les préfaces des livres, pour entrer en matière, après les louanges de Dieu ou les formules de civilité. C'est comme si l'on disoit : *Maintenant, pour en venir à ce qui est l'objet de cet écrit.*

بَعْدُ signifie aussi *encore ;* on l'emploie en ce sens avec une négation, et il répond au mot latin *nondum.*

بُعَيْدُ, diminutif de بَعْدُ, *peu après.*

بَلَى *oui, il est vrai, vraiment si, en vérité.*

بَيْنَ *entre.* C'est un nom déclinable mis à l'accusatif (n.° 1100).

بَيْنَا *tandis que*, et quelquefois simplement *entre*, comme بَيْنَ.

بَيْنَمَا *tandis que.*

تَحْتَ *au-dessous.* Il en est de ce mot comme de بَعْدَ.

تُحَيْتَ, diminutif de تَحْتَ, *un peu au-dessous.*

ثُمَّ et ثُمَّتَ *puis, ensuite.* Ce mot est considéré par les grammairiens arabes comme *conjonction* حَرْفُ عَطْفٍ.

ثَمَّ *ici.*

جَيْرِ *oui, en vérité.*

حَاشَا, حَاشَ *à Dieu ne plaise que!* J'ai déjà classé ce mot parmi les prépositions (n.° 1061); mais lorsqu'on le prononce avec un *tenwin* حَاشًا ou qu'en écrivant حَاشَ on le dépouille de toute influence sur un complément quelconque, il devient adverbe, ou du moins expression adverbiale.

حَيَّ *holà, sus!* حَيَّ هَلَا *holà.*

حَيْثُ [*ubi*] *où*; مِنْ حَيْثُ [*unde*] *d'où*; إِلَى حَيْثُ [*quò*] *où*; حَيْثُمَا *par-tout où.* On prononce aussi حَيْثَ. C'est à proprement parler, un nom indéclinable.

دُونَ *sous, au-dessous, plus près.* C'est un nom déclinable mis à l'accusatif et le contraire de فَوْقَ (n.° 1098).

Il signifie aussi *en avant de, interposé pour empêcher l'approche.* Aux exemples que j'ai déjà donnés de دُونَ, pris en ce sens, on peut joindre celui-ci :

وَمَا أُخْمِدَتْ نَارٌ لَنَا دُونَ طَارِقٍ

Jamais le feu de notre foyer n'a été éteint POUR ÉCARTER *de notre demeure un voyageur nocturne.*

رُبَّمَا *souvent, quelquefois* (n.° 1106).

رَيْثُ *jusqu'à tant que, jusqu'à ce que.*

سَوْفَ, سَوْ, سَيْ, سَفْ. Tous ces adverbes servent à indiquer le futur; ils sont synonymes de l'adverbe préfixe سَ (n.° 1116).

صَهْ et صَهٍ صَهْ *paix, silence!* C'est une de ces expressions que les grammairiens désignent sous le nom de أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ *noms des verbes.*

لَا سِيَّمَا *sur-tout, principalement.* Ce mot est composé de سِيَّ pour سِوًى qui signifie *égal, pareil,* ou *égalité, ressemblance,* et de مَا. Le nom سِيَّ est ici à l'accusatif sans *tenwin*, à cause de l'influence de l'adverbe négatif لَا, qui nie ici, non pas un attribut, mais l'existence même de la chose : c'est ce qu'on verra dans la Syntaxe. Quant à مَا, quelques grammairiens le regardent ici comme explétif, d'autres comme conjonctif. Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe. Après لَا سِيَّمَا, si cette expression n'est pas suivie d'un nom, on met ordinairement وَقَدْ ou simplement وَ.

عَلُ *au-dessus.* On dit مِنْ عَلُ, مِنْ عَلِ, مِنْ عَلْوَ, مِنْ عَلْوِ, مِنْ عَلْوَ, مِنْ عَلِي, مِنْ عَلَا, enfin مِنْ عَالٍ et مِنْ مُعَالٍ (1).

عَلَّ, لَعَلَّ *peut-être, pour voir si.* Cet adverbe admet les pronoms affixes. Je pense que عَلَّ est de sa nature un verbe, et que لَعَلَّ est composé de ce verbe et de l'adverbe affirmatif لَ.

عَوْضَ et عَوْضُ *jamais.* Cet adverbe se joint à une négation, et ne s'emploie qu'avec un verbe au futur.

غَيْرَ *excepté.* C'est proprement l'accusatif du nom غَيْرٌ *différence.* On dit aussi adverbialement لَا غَيْرُ *et non autrement ;* ce mot est alors indéclinable, comme بَعْدُ, تَحْتُ &c.

فَضْلًا et فَضْلًا عَنْ *tant s'en faut que, bien moins encore, bien loin de, sans qu'il soit besoin de.*

فَقَطْ *seulement.*

فَوْقُ *au-dessus.* Il en est de فَوْقُ comme de بَعْدُ.

---

(1) *Voyez* à cet égard le commentaire de Zouzéni sur la *Moallaka* d'Amralkaïs, à l'occasion de ce vers :

كَجُلْمُودِ صَخْرٍ حَطَّهُ ٱلسَّيْلُ مِنْ عَلِ

Voyez aussi le *Sihah*, à la racine عَلَا.

قَبْلُ *auparavant.* L'usage de ce mot est le même que celui de بَعْدُ.

قِبَلَ *chez, en la puissance de.*

قُبَيْلُ, diminutif de قَبْلُ, *un peu auparavant.*

قَدْ, لَقَدْ, وَقَدْ *déjà, en effet.*

قَطُّ, قُطُّ, قَطِّ, قَطْ, قُطْ *jamais.* Cet adverbe s'emploie avec une négation et avec un verbe au prétérit. Il ne doit jamais s'employer en parlant d'un temps futur: quand il s'agit d'un temps futur, il faut se servir de عَوْضُ, ou de أَبَدًا qui est un nom mis à l'accusatif.

كَأَنَّ *comme si.* Ce mot, composé de la préposition كَ et de la conjonction أَنَّ, fait fonction d'adverbe conjonctif.

كَأَيِّنْ *combien.* Ce mot est formé de كَ et de أَيٌّ; il semble donc que كَأَيِّنْ soit pour كَأَيٍّ: les poëtes écrivent aussi كَائِنْ (1).

كَذَا *ainsi*, composé de la préposition كَ et du démonstratif ذَا. Ce mot composé est considéré comme un nom (n.° 1046) et il peut servir de complément à un rapport d'annexion: on dit فِى سَنَةِ كَذَا *en une telle année.*

كَلَّا *non asurément.*

كُلَّمَا *toutes les fois que.* Cet adverbe est composé de l'accusatif de كُلٌّ *universalité*, et de مَا.

كَمْ *combien.* C'est, je pense, un nom indéclinable: il pourroit se faire que ce fût une contraction de كَمَا, et qu'on eût dit d'abord كَمَ, puis كَمْ, comme on dit لِمْ pour لِمَ de لِمَا *pourquoi* (2).

كَمَا *comme, de même que;* composé de la préposition كَ, et du nom indéclinable مَا.

كَيْفَ *comme, de la même manière que.* C'est proprement un nom mis à l'accusatif. كَيْفَمَا *de quelque manière que.*

---

(1) Voyez-en un exemple dans ma *Chrestomathie arabe*, 2.e édition, tom. III, pag. 112.

(2) *Voyez* ma *Chrestomathie arabe*, 2.e édition, tom. III, pag. 55.

لَا, adverbe négatif du futur et prohibitif, *non, ne.*

لَمْ, adverbe négatif du passé, *non.*

لَمَّا autre adverbe négatif du passé, *ne pas encore.*

لَمَّا *lorsque*, adverbe conjonctif qui ne s'emploie qu'en parlant d'une chose passée.

لِمَا et لِمَ *pourquoi;* mot composé de la préposition لِ et du nom conjonctif indéclinable مَا.

لَنْ *non, ne.* Cet adverbe négatif paroît formé de لَا et de la conjonction أَنْ, et signifie proprement *[non erit ut] il n'arrivera pas que.*

لَوْلَا et لَوْمَا: ce sont proprement des mots composés de la conjonction suppositive لَوْ *si*, et des négations لَا et مَا. On les emploie comme adverbes dans le sens de *or sus, çà donc*, comme أَلَا et أَلَّا.

لَيْتَ *[utinam] plût à Dieu que!* Cet adverbe prend les affixes.

مَا, adverbe négatif du présent, *non, ne.*

مَتَى *quand, lorsque;* مَتَى مَا *en quelque circonstance que ce soit que.*

مَعًا *ensemble.* C'est proprement l'accusatif d'un nom. Le même mot, employé sans voyelle nasale, مَعَ, équivaut à la préposition *avec* (n.° 1097).

مَهْ et مَهٍ مَهٍ *arrête:* c'est une de ces expressions que les grammairiens arabes appellent أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ *noms des verbes.*

مَهْمَا *toutes les fois que, autant de fois que.* Ce mot est primitivement composé de مَا répété deux fois.

نَعَمْ *oui.*

يَا adverbe qui sert à appeler et à exprimer la complainte, *holà! hélas!* on s'en sert aussi pour exprimer l'admiration.

وَاهًا *bravo.* C'est une particule d'admiration et d'approbation.

وَحْدَ, ce mot se joint toujours à un pronom affixe, mais il demeure invariable: on dit وَحْدَهُ *à lui seul*, وَحْدَهَا *à elle seule.* C'est la même chose que si l'on disoit بِوَحْدِهِ et بِوَحْدِهَا, comme on dit dans le même sens بِمُفْرَدِهِ.

وَىْ et وَيْكَ adverbes d'admiration et de reproche.

وَيْحًا et وَيْلًا, ou avec des complémens d'annexion, وَيْحَ et وَيْلَ ne sont que des noms dont on se sert pour déplorer le malheur de quelqu'un, ou pour lui faire un reproche : *malheur à toi ! malheureux que tu es !*

وَيْهِ particule qui sert à exprimer une plainte. Cette particule et plusieurs des précédentes semblent devoir être placées plutot parmi les interjections. J'y reviendrai plus tard.

هَا *voici.*

هَاذَا *voici.* Il faut remarquer que cet adverbe est composé de هَا et du démonstratif ذَا ; aussi, si on l'emploie en parlant d'une femme, on dit هَاذِهِ.

هَلْ *est-ce que ?* adverbe interrogatif.

هَلَا, هَلَّا *or sus ! ça donc ! est-ce que . . . ne ?* De cet adverbe, et de حَيَّ, on forme حَيَّ هَلَا qui signifie la même chose.

هُنَا et هَنَا *ici.* De cet adverbe se forment d'autres adverbes démonstratifs, de la même maniere que l'on forme les articles démonstratifs composés (n.os 967 et suiv.). Ainsi l'on dit, هُنَاكَ, هُنَالِكَ *là*, en parlant des choses éloignées ; هَاهُنَا *ici*, en parlant des choses qui sont proches ; مِنْ هُنَا *d'ici*, مِنْ هُنَالِكَ *de là*, إِلَى هُنَا *[huc] ici*, إِلَى هُنَالِكَ *[illuc] là.*

هُوَذَا *voilà, voici.*

هَاهُوَذَا *voici*, composé de هَا et هُوَذَا.

يَا, أَيَا, هَيَا, أَيُّهَا et أَيَّتُهَا يَا *ô !* Ces cinq adverbes servent à appeler et à adresser la parole.

Parmi tous ces adverbes, un grand nombre sont en même temps conjonctifs, et servent aussi à interroger.

Observations sur les Adverbes d'affirmation.

1123. † Les adverbes qui servent à affirmer, إِي, بَلَى, نَعَمْ, أَجَلْ, جَيْرِ et جَنَرَ, sont nommés par les grammairiens arabes حُرُوفُ ٱلتَّحْقِيقِ et حُرُوفُ ٱلتَّصْدِيقِ, حُرُوفُ ٱلْإِيجَابِ, c'est-à-dire,

particules qui servent à affirmer, à exprimer l'assentiment ou la conviction.

Il y a quelques observations à faire relativement à l'usage de ces divers adverbes.

1124. † نَعَمْ exprime l'assentiment à une proposition énoncée précédemment, soit affirmative, soit négative. Ainsi, si quelqu'un dit جَآءَ زَيْدٌ *Zéïd est venu*, ou مَا جَآءَ زَيْدٌ *Zéïd n'est pas venu*, je dirai également, pour exprimer mon assentiment à ces deux propositions, نَعَمْ, c'est-à-dire, *la chose est comme vous le dites.*

Il en seroit de même, si, au lieu des deux propositions que j'ai données pour exemple, on eût dit interrogativement : *Zéïd est-il venu ?* ou, *N'est-il pas vrai que Zéïd n'est pas venu ?*

Mais il faut prendre garde d'employer نَعَمْ après une proposition négative interrogative, en sorte qu'au lieu de reconnoître la vérité de la chose qui a été présentée sous une forme négative par manière d'interrogation, on semble adhérer à la négation. Dans ce cas il faut répondre en se servant de بَلَى.

1125. † بَلَى s'emploie après une interrogation ou une proposition énoncee négativement, et affirme la proposition contraire ; c'est pourquoi je l'ai rendue par *vraiment si.* Exemples :

وَقَالُوا لَنْ تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً قُلْ......بَلَى مَنْ كَسَبَ سَيِّئَةً وَأَحَاطَتْ بِهِ خَطِيئَتُهُ فَأُولَٰئِكَ أَصْحَابُ ٱلنَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Ils ont dit : Nous n'éprouverons le supplice du feu que pendant un petit nombre de jours. Dis-leur : . . . . VRAIMENT SI, ceux qui auront fait le mal et qui se trouveront enveloppés de leurs péchés, seront condamnés au feu, et ils y demeureront éternellement.

سَأَلَهُمْ خَزَنَتُهَا أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَذِيرٌ قَالُوا بَلَى قَدْ جَآءَنَا نَذِيرٌ فَكَذَّبْنَا

Les gardiens de l'enfer leur ont demandé : Est-ce qu'il ne vous est point venu de prédicateurs ? Ils ont répondu. VRAIMENT SI, il nous est venu un prédicateur ; mais nous l'avons traité de menteur.

إِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنْ بَنِي آدَمَ مِنْ ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَى أَنْفُسِهِمْ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ قَالُوا بَلَى شَهِدْنَا أَنْ تَقُولُوا يَوْمَ الْقِيَامَةِ إِنَّا كُنَّا عَنْ هَذَا غَافِلِينَ

[Souviens-toi] du jour où ton Seigneur a fait sortir des reins des enfans d'Adam leurs futurs descendans, et a invité ceux-ci à rendre témoignage contre eux-mêmes [en leur faisant cette question]: Est-ce que je ne suis pas votre Seigneur? Ils ont dit: SI VRAIMENT, nous en rendons témoignage. [Dieu a fait cela, ne voulant pas] qu'ils puissent dire, au jour de la résurrection: Nous n'avons pas fait attention à cela (1).

1126. † إِي que l'on peut aussi prononcer إِيْ, ne s'emploie, pour affirmer, qu'après une formule de serment. Exemple :

يَسْتَنْبِئُونَكَ أَحَقٌّ هُوَ قُلْ إِي وَرَبِّي إِنَّهُ لَحَقٌّ

Ils te demanderont : Cela est-il vrai ? Dis-leur : OUI, par mon Seigneur, cela est vrai.

1127. † أَجَلْ est synonyme de نَعَمْ ; mais les grammairiens remarquent qu'il est plus élégant d'employer نَعَمْ, en répondant à une question, et أَجَلْ lorsque l'on répond à une proposition énoncée, soit affirmativement, soit négativement.

1128. † جَيْرِ, que l'on prononce aussi جَيْرَ, est moins une particule affirmative qu'une formule de serment : aussi peut-on la joindre à un autre adverbe affirmatif, comme جَيْرِ أَجَلْ *CERTES oui.*

OBSERVATIONS sur les Adverbes négatifs.

1129. Les adverbes négatifs sont مَا, لَا, لَمْ, لَمَّا et لَنْ.

---

(1) L'auteur du *Livre des définitions* dit que, si à cette question de Dieu on répondoit *oui* نَعَمْ, ce seroit un acte d'incrédulité (n.° 1124).

قِيلَ فِي جَوَابِ قَوْلِهِ تَعَالَى أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ نَعَمْ يَكُونُ كُفْرًا

Voyez, sur ces adverbes d'affirmation, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 166 et 256.

Le premier, مَا, nie ordinairement une circonstance présente, et est nommé, à cause de cela, نَفْيُ حَالٍ *négation de présent;* il se met devant l'aoriste signifiant le présent, et quelquefois devant le prétérit, pourvu que ce temps exprime un passé peu éloigné du moment présent (1). Le second, لَا, nie une circonstance future, et est nommé, à cause de cela, نَفْيُ ٱسْتِقْبَالٍ *négation de futur.* Ces deux adverbes négatifs sont cependant employés quelquefois d'une manière contraire à cette règle (n.° 379). لَمْ nie d'une manière absolue, et il est toujours employé avec l'aoriste, auquel il donne le même sens qu'auroit le prétérit, si la proposition étoit affirmative : on le nomme جَحْدٌ مُطْلَقٌ *négation générale.* لَمَّا a le même usage que لَمْ ; il nie une circonstance pour le temps passé jusques et y compris le temps présent, et signifie *ne pas encore :* il paroît assez souvent mis indifféremment pour لَمْ ; et en effet, il est visiblement composé de لَمْ et de مَا explétif; on le nomme جَحْدٌ مُسْتَغْرِقٌ *négation complète* (2). لَنْ nie une chose future; il est toujours joint à un aoriste, et lui donne la signification future : on le nomme تَأْكِيدُ نَفْيِ ٱسْتِقْبَالٍ *négation de futur avec énergie.*

---

(1) Beïdhawi, sur ce passage de l'Alcoran (sur. 15, vers. 11) : وَمَا تَأْتِيهِمْ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ *il ne leur venoit point d'envoyé [de Dieu], qu'ils ne fissent de cet envoyé l'objet de leurs sarcasmes,* dit : « La négation *MA* pour le pré- » sent ne se place que devant un aoriste ayant la valeur temporelle du présent, ou » devant un prétérit signifiant un passé peu éloigné : c'est ici une expression où » l'on énonce, sous la forme du présent, un evénement passé. »

مَا لِلْحَالِ لَا تَدْخُلُ إِلَّا مُضَارِعًا بِمَعْنَى ٱلْحَالِ أَوْ مَاضِيًا قَرِيبًا مِنْهُ وَهَذَا عَلَى حِكَايَةِ ٱلْحَالِ ٱلْمَاضِيَةِ

(2) Voyez, sur la différence qu'il y a entre لَمْ et لَمَّا, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 218 et 254.

1130. Il faut observer que, s'il se rencontre plusieurs négations de suite, quel que soit le temps dont il s'agit, on peut faire usage de لا dans toutes les propositions negatives, excepte dans la premiere, où il faut avoir égard, pour le choix de l'adverbe negatif, à la distinction du temps present, passe ou futur.

1131. L'adverbe négatif لَا perd aussi toute influence conversive du pretérit en futur, s'il est precéde du verbe كَانَ (n.° 425), ou d'un autre verbe au prétérit, ayant la valeur temporelle du passé. Exemples :

مَالَحْتُهُ وَلَا أَعْلَمُ أَنَّهُ عِنْدَ نَقْدِهِ مِمَّنْ يُفْرَحُ بِفَقْدِهِ وَعَاقَرْتُهُ وَلَمْ أَدْرِ أَنَّهُ بَعْدَ فَرِّهِ مِمَّنْ يُطْرَبُ لِمَفَرِّهِ

Je mangeai avec lui, et je ne SAVOIS *pas* (ou *ne sachant pas*) *qu'il étoit de ces gens dont on se réjouit d'être délivré, quand on a appris à les connoître, et je bus du vin avec lui, parce que je n'avois pas été instruit qu'il étoit du nombre des hommes dont la fuite cause un vif plaisir, après qu'on a pu les apprécier.*

Dans cet exemple, وَلَا أَعْلَمُ est la même chose que si l'on eût dit وَكُنْتُ لَا أَعْلَمُ, à cause du passé précédent مَالَحْتُ.

جَعَلَ يَتَمَخَّطُ عَلَى عَصًا مِنْ جَرِيدٍ .... حَتَّى دَخَلَ عَلَى ذٰلِكَ ٱلشَّيْخِ ٱلْمُفِيدِ وَلَا زَالَ قَائِمًا حَتَّى الخ

Il se mit à marcher appuyé sur un bâton de bois de palmier, tant qu'il entra chez ce schéikh capable de donner d'utiles leçons, et il ne cessa point de rester debout, &c. (1).

1132. Quelquefois لَا est employé pour nier, non une qualité ou un attribut, mais l'existence même d'une chose. Exemple :

لَا رَيْبَ فِيهِ

Il n'y a aucun motif de doute en cela.

---

(1) Je crois que dans ce dernier exemple, qui est tiré de la Vie de Timour, il eût été mieux de dire وَمَا زَالَ ou وَلَمْ يَزَلْ.

1133. Si لَا ne nie qu'un attribut, on le nomme لَا بِمَعْنَى لَيْسَ *LA ayant le sens de LÉISA* (n.° 585); s'il nie l'existence, on le nomme لَا لِنَفْيِ ٱلْجِنْسِ *LA emportant négation de l'espèce.* On verra dans la Syntaxe l'influence qu'il exerce, dans ces deux cas, sur les mots sur lesquels tombe la négation.

1134. L'adverbe لَا prend aussi la valeur *prohibitive.* Exemple:

لَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

NE mourez point sans avoir fait profession de l'islamisme.

L'influence de لَا prohibitif sur le verbe qui le suit, sera exposée dans la Syntaxe.

1135. On emploie encore لَا suivi d'un verbe au prétérit, pour exprimer l'optatif (n.° 382). Exemple:

لَا لَقِيتُمْ مَا بَقِيتُمْ ضُرًّا

PUISSIEZ-VOUS N'ÉPROUVER aucun événement fâcheux, aussi long-temps que vous existerez!

1136. † Les Arabes font usage de la négation, par une sorte de *litote*, pour affirmer avec plus d'énergie. C'est ainsi que nous disons en français, *cet homme n'est pas prodigue*, pour faire entendre que l'homme dont on parle est avare, et *cela n'est pas d'une petite importance*, en parlant d'une chose que nous jugeons fort importante.

On en a déjà vu un exemple dans la formule لَا سِيَّمَا, qui à la lettre veut dire, *non pas à l'égal de....*, et qui s'emploie dans le sens de *sur-tout, principalement.* En voici d'autres exemples:

غَدَوْتُ وَلَا ٱغْتِدَآء ٱلْغُرَابِ

Je me levai de bonne heure, mais NON PAS d'aussi grand matin que fait le corbeau (c'est-à-dire, *de meilleure heure que le corbeau*).

أَرِقْتُ ذَاتَ لَيْلَةٍ وَلَا أَرَقَ صَبٍّ طُرِدَ عَنِ ٱلْبَابِ

J'éprouvai une certaine nuit une insomnie, mais NON PAS une

insomnie pareille à celle d'un amant qui a été chassé de la porte (c'est-à-dire, *une insomnie plus terrible que celle qu'éprouve un amant &c.*).

هَمُّوا إِلَى ٱلْعَسَاكِرِ هُمُومَ ٱللَّيْثِ وَٱنْدَفَقُوا وَلَا ٱنْدِفَاقَ ٱلْغَيْثِ

Ils se jetèrent au-devant des armées, comme fait le lion, et ils se précipitèrent, mais NON PAS comme se précipite la pluie (1).

1137. Quand la proposition négative est nominale, on emploie toujours مَا ou لَا. Exemples :

مَا ٱللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ

Dieu n'est pas insouciant de ce que vous faites.

لَا زَيْدٌ كَاذِبًا

Zéïd n'est point un menteur.

1138. † L'adverbe négatif لَا est souvent explétif, comme on le verra dans la Syntaxe.

1139. Les particules préfixes, أَ adverbe interrogatif, فَ et وَ conjonctions, se placent devant les adverbes négatifs لَا et لَمْ, et l'on dit, en un seul mot, أَفَلَا, أَوَلَا, أَفَلَمْ, أَوَلَمْ [*annon, nonne*] *est-ce que....ne!*

1140. † Il faut encore mettre إِنْ au nombre des adverbes négatifs. On l'emploie 1.° comme augmentant l'énergie de l'adverbe négatif مَا; mais, en ce cas, on doit peut-être plutôt regarder إِنْ comme particule explétive. Exemples :

مَا إِنْ تَمَسُّ ٱلْأَرْضَ إِلَّا مَنْكِبٌ مِنْهُ

Il n'y a qu'une de ses épaules qui touche la terre.

مَا إِنْ رَأَيْتُ لَهُمْ فِى ٱلنَّاسِ أَمْثَالًا

Je n'ai vu parmi les hommes personne qui leur ressemble.

---

(1) Il paroît que cette manière de s'exprimer étoit inconnue aux anciens Arabes. Je conjecture qu'elle a été empruntée de la langue persane, où elle est très-commune. Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IV.e, pag. 39.

2.° Il fait par lui-même la fonction de négatif, quand il est suivi de إِلَّا, comme dans ces phrases :

إِنْ أَجْرِى إِلَّا عَلَى ٱلَّذِى فَطَرَنِى

Ma récompense NE *est due que par celui qui m'a créé.*

إِنِ ٱلْكَافِرُونَ إِلَّا فِى غُرُورٍ

Les incrédules NE *sont certainement que dans l'illusion* (1).

3.° إِنْ s'emploie aussi dans le sens négatif, sans être suivi de إِلَّا. Exemples :

إِنْ أَدْرِى لَعَلَّهُ فِتْنَةٌ لَكُمْ وَمَتَاعٌ إِلَى حِينٍ

Je NE *sais si ce n'est pas une épreuve pour vous, et un répit qui vous est donné pour un temps* (2).

إِنَّ ٱللَّهَ يُمْسِكُ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضَ أَنْ تَزُولَا وَلَئِنْ زَالَتَا إِنْ أَمْسَكَهُمَا مِنْ أَحَدٍ مِنْ بَعْدِهِ

C'est Dieu qui retient les cieux et la terre, pour les empêcher de se détruire ; et s'ils se détruisent, aucun autre, en son absence, NE *les retiendra.*

1141. † لَا بُدَّ est une expression composée qui signifie à la lettre, *il n'y a pas moyen d'échapper*, et doit se traduire par *nécessairement, infailliblement, il faut, il est nécessaire.*

---

(1) Je soupçonne que, dans ces dernières locutions, il y a une ellipse; et que إِنْ n'est autre chose que la conjonction *si*, précédée d'une réticence dont l'équivalent est *que je meure, que je périsse*, &c. *si*.

C'est ainsi que les Hébreux emploient la conjonction אם *si*, pour nier avec une sorte d'imprécation : *Si j'entre dans ma tente, si je monte sur mon lit, si j'accorde le repos à mes yeux et quelque sommeil à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu de repos pour le Seigneur, une demeure pour le Dieu de Jacob.* Psaume 131.

(2) *Voyez* l'Alcoran, sur. 21, vers. 109 et 111. Djélal-eddin et Béidhawi expliquent ici إِنْ par مَا. Schultens a assez bien développé le sens de إِنْ dans ce cas, dans ses *Excerpta ex Hamasa*, p. 389. Scheidius, au contraire, a mal traduit إِنْ dans le vers 200 du poème nommé *Maksoura*, d'Ebn-Doréid.

لَا جَرَمَ, autre expression composée, signifie la même chose que لَا بُدَّ. Exemple :

لا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِى ٱلْآخِرَةِ هُمُ ٱلْأَخْسَرُونَ

CERTAINEMENT ce seront eux qui, au dernier jour, éprouveront une grande perte.

1142. Je dois rappeler ici que les Arabes ont un verbe négatif; j'en ai parlé ailleurs (n.° 585).

OBSERVATIONS sur les Adverbes de temps.

1143. إِذْ et إِذَا sont regardés par les grammairiens arabes comme des noms indéclinables; je présume que إِذْ a été primitivement un nom déclinable, et que إِذَا n'est autre chose que إِذًا ou إِذَ, accusatif de ce nom. Ce même nom entre en composition avec divers mots qui signifient le temps ou une portion du temps : alors il leur sert de complément et il se décline. On dit donc حِينَئِذٍ et وَقْتَئِذٍ *en ce temps-là*, يَوْمَئِذٍ *en ce jour-là*, سَاعَتَئِذٍ *à cette heure-là.* L'*élif* de إِذْ est changé ici en ئ conformément aux règles de permutation (n.° 196).

La même chose a lieu dans إِذَا, quand ce mot est précédé de l'adverbe interrogatif أَ : on écrit alors أَئِذَا.

Le mot إِذْ perd quelquefois toute idée de valeur temporelle, et signifie *attendu que, puisque* (1).

1144. L'adverbe إِذَا *lorsque* doit toujours être suivi d'une proposition verbale; après إِذْ, la proposition conjonctive peut être nominale ou verbale.

---

(1) Il en est alors de إِذْ, en arabe, comme en français de *puis*, dans *puisque*. *Voyez*, sur les diverses acceptions de إِذْ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 167. Il y a des cas où l'on doit employer إِذْ dans le sens de *voilà que*, après بَيْنَا et بَيْنَمَا *tandis que*. Ibid. pag. 89.

إِذًا qu'on écrit aussi إِذَنْ *en ce cas-là*, n'est que l'accusatif de إِذْ

1145. Je me suis étendu assez au long ailleurs (n.os 384 et suiv.), sur l'influence que l'adverbe conjonctif إِذَا exerce sur la valeur temporelle des verbes qui sont dans sa dépendance ; mais comme je n'ai point parlé de إِذْ sous ce point de vue, il sera bon d'en dire ici quelque chose. On définit en général, ainsi que je l'ai dit, إِذْ une particule *qui s'applique au temps passé*. Mais je crois qu'il est plus exact de regarder cet adverbe conjonctif comme exprimant la simultanéité de deux événemens, soit passés, soit présens, soit futurs; et voilà sans doute pourquoi, à la différence de إِذَا et de لَمَّا, il peut être suivi d'une proposition nominale. Exemples du passé :

أَنْجَزَ حُرٌّ مَا وَعَدَ وَسَحَّ خَالٌ إِذْ رَعَدَ

Un homme libre a tenu ce qu'il a promis, et une nuée d'orage a versé de l'eau QUAND *elle a tonné.*

Les prétérits sont ici substitués à des présens, pour donner plus d'énergie à l'expression (n.° 365).

وَمَا رَمَيْتَ إِذْ رَمَيْتَ وَلَكِنَّ ٱللَّهَ رَمَى

Ce n'est pas toi qui as lancé des flèches, QUAND *tu as lancé des flèches, mais c'est Dieu qui a lancé des flèches* (1).

Dans ce cas-là même, إِذْ peut être suivi de l'aoriste, prenant la valeur de l'imparfait, s'il est sous l'influence d'un verbe précédent énoncé au prétérit (n.° 426). Exemple :

وَإِذِ ٱبْتَلَى إِبْرٰهِيمَ رَبُّهُ...وَإِذْ قَالَ إِبْرٰهِيمُ...وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرٰهِيمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ

(1) Il y a dans l'Alcoran des exemples sans nombre de إِذْ employé avec ellipse de tout antécédent, et suivi d'un verbe au prétérit, ayant incontestablement la valeur du temps passé. Les scholiastes disent qu'il faut alors sous-entendre أُذْكُرْ *souviens-toi.* Mais comme on ne peut se souvenir que des choses passées, il est évident que, pour restituer intégralement l'idée non exprimée, il faut dire أُذْكُرْ مَا كَانَ إِذْ *Souviens-toi de ce qui arriva, lorsque &c.* (n.° 428, *note*).

[Souvenez-vous donc de ce qui se passa] LORSQUE Dieu éprouva Abraham ...... et LORSQUE Abraham dit ....., et QUAND Abraham élevoit les fondemens de la maison [sainte].

Exemple du futur :

وَلَوْ يَرَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا إِذْ يَرَوْنَ ٱلْعَذَابَ... إِذْ تَبَرَّأَ ٱلَّذِينَ ٱتُّبِعُوا مِنَ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوا وَرَأَوُا ٱلْعَذَابَ

Si tu voyois un jour ceux qui ont agi injustement, LORSQU'ils verront le châtiment .... LORSQUE, ceux qui ont été suivis (c'est-à-dire, *les faux dieux et les démons*), *s'excuseront d'avoir eu rien de commun avec ceux qui les ont suivis, et qu'ils verront le châtiment.*

Dans cet exemple, les verbes تَبَرَّأَ et رَأَوُا peuvent être au prétérit, quoiqu'il s'agisse d'une chose future, comme dans un grand nombre de passages de l'Alcoran, par une figure de rhétorique plutôt que par aucune influence grammaticale; mais quant à l'aoriste يَرَوْنَ, il est évident qu'il a la valeur d'un futur, comme يَرَى qui précède إِذْ (n.° 376).

Quant au présent, je crois qu'il est exprimé par إِذْ, toutes les fois que cet adverbe est suivi d'une proposition nominale, comme dans cet exemple : وَٱذْكُرُوا إِذْ أَنْتُمْ قَلِيلٌ *souvenez-vous [du temps] OÙ vous [étiez] en petit nombre ;* non pas qu'il ne puisse s'agir d'une chose passée ou future, mais parce que la forme même

(1) On pourroit supposer que, de même qu'un prétérit antécédent influe sur les aoristes suivans pour leur faire prendre la valeur de l'imparfait, ici et dans les cas semblables, l'aoriste antécédent ayant la valeur du futur يَرَوْنَ, influe sur les prétérits suivans, pour leur donner la valeur du futur passé, en sorte que تَبَرَّأَ et رَأَوْا seroient les équivalens de وَيَكُونُ قَدْ تَبَرَّأَ et وَيَكُونُونَ قَدْ رَأَوْا (n.° 429). Cette conjecture, qui m'est suggérée par ce passage, ne s'est pas présentée plutôt à mon esprit ; mais elle me paroît digne de beaucoup d'attention, et tout-à-fait analogue au système qui détermine, en arabe, la valeur des formes temporelles.

de l'expression a pour objet de la faire envisager comme présente (1).

1146. On emploie encore إِذْ comme complément d'un autre nom qui signifie une idée de temps ; il prend alors le même sens que مَا. Exemples :

رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا

Notre Seigneur, ne détourne pas nos cœurs, APRÈS QUE tu nous as dirigés.

أَيَأْمُرُكُمْ بِٱلْكُفْرِ بَعْدَ إِذْ أَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Est-ce qu'il vous ordonnera de devenir incrédules, APRÈS QUE vous êtes [présentement] musulmans !

1147. De إِذْ et de إِذَا se forment إِذْمَا et إِذَامَا *en quelque temps que*, et إِذْ ذَاكَ ou إِذَّاكَ *en ce temps-là.*

1148. L'adverbe conjonctif de temps لَمَّا *lorsque*, qui ne s'emploie qu'en parlant des choses passées, me paroît n'être autre chose que l'accusatif de لَمٌّ, nom d'action du verbe لَمَّ *unir, assembler*. Ce nom s'emploie adverbialement لَمًّا, dans le même sens que جَمِيعًا *en totalité.*

1149. Suivant certains grammairiens, لَمَّا est employé quelquefois dans le sens de إِلَّا *sinon, si ce n'est que* (2).

1150. Après لَمَّا signifiant *lorsque*, on ajoute souvent أَنْ. Ex. :

فَلَمَّا أَنْ جَآءَ ٱلْبَشِيرُ أَلْقَاهُ عَلَى وَجْهِهِ

Et QUAND celui qui portoit la nouvelle fut arrivé, il la jeta

---

(1) On peut appliquer les principes que je donne ici, au texte de la 8.e surate de l'Alcoran, vers. 43 à 47 : on y trouvera إِذْ employé de toutes les manières indiquées ici, excepté dans le sens d'un temps futur.

(2) Il faut voir là dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 168, 202 et 275, et le Commentaire de Béidhawi sur l'Alcoran, surate 3, vers. 75 ; sur. 43, vers. 34, et sur. 86, vers. 4.

(la chemise de Joseph) *sur son visage* (le visage de Jacob) (1).

1151. † A cette occasion, je ferai quelques observations sur les noms qui servent à designer le temps ou les parties du temps, quoique ce que je vais dire à ce sujet n'appartienne pas exclusivement aux adverbes de temps, c'est-à-dire, à ces mêmes noms employés d'une manière adverbiale.

1152. † Par rapport aux noms employés, soit comme noms, soit sous une forme adverbiale, lesquels designent le temps, il est à observer que leur sens est fort différent, suivant qu'on les emploie avec ou sans article. Sans article, ils ont une signification vague, comme يَوْمٌ *un jour,* حِينٌ *un certain temps,* إِلَى حِينٍ *jusqu'à un certain temps.* Si on les emploie avec l'article, ils signifient le temps présent, comme اَلْيَوْمُ *le jour actuel,* اَلْآنَ *le temps présent,* إِلَى ٱلْحِينِ *jusqu'à présent.* Il en est de même quand ces mots sont employés à l'accusatif, comme adverbes. Ainsi يَوْمًا signifie *en un certain jour,* اَلْيَوْمَ *aujourd'hui,* اَلْآنَ *maintenant.*

Il y a quelques noms qui indiquent des parties du jour, et

---

(1) On regarde, dans ce cas, la conjonction أَنْ comme une particule explétive (*Anthologie grammaticale arabe*, pag. 257). Je crois que c'est à tort, et que, dans ce cas-là, أَنْ est مَصْدَرِيَّةٌ, c'est-à-dire, que cette particule *fait, étant réunie avec le verbe qui la suit, la fonction de nom d'action*, et que la proposition conjonctive est virtuellement au génitif, comme complément d'un rapport d'annexion. J'applique la même analyse à toutes les propositions qui suivent لَمَّا, lors même que la conjonction أَنْ n'y entre point. Plusieurs grammairiens arabes considèrent de même les propositions conjonctives qui suivent إِذَا signifiant *lorsque*, et je pense qu'ils ont raison. Cela fortifie l'opinion que j'ai énoncée, savoir, que إِذَا et لَمَّا sont des noms mis à l'accusatif. On pourra appliquer la même analyse aux propositions, soit verbales, soit nominales (*Anthologie grammaticale arabe*, pag. 167), qui dépendent de إِذْ *lorsque ;* il ne s'agira que de considérer إِذْ comme un nom indéclinable.

qui, devenant adverbes de temps, sortent de leur indétermination naturelle, et sont déterminés au temps actuel, par la seule suppression du *tenwin*, sans addition de l'article. Tels sont سَحَرٌ *aurore*, et غُدْوَةٌ *matinée*. Mis à l'accusatif avec le *tenwin*, سَحَرًا et غُدْوَةً, ils signifient *au temps de l'aurore*, et *dans la matinée* d'un jour quelconque; prononcés sans *tenwin*, سَحَرَ et غُدْوَةَ, ils signifient *aujourd'hui au lever de l'aurore*, et *aujourd'hui dans la matinée* (1).

1153. † Quand les Arabes veulent exprimer, dans une circonstance de temps, ce que nous exprimons en français par le mot *même*, c'est-à-dire qu'une chose est arrivée avant que la période de temps dont on parle, le mois, le jour, l'heure, fût achevée, ils se servent des prépositions مِنْ ou فِي, auxquelles ils donnent pour complément le nom qui exprime cette période de temps, et ils donnent ensuite pour complément à ce nom un pronom affixe qui se rapporte à la personne qui est le sujet de l'action. Ainsi ils disent, خَرَجَ مِنْ يَوْمِهِ *il sortit* DE SON JOUR, c'est-à-dire, *ce jour-là même* : مَاتَتْ مِنْ لَيْلَتِهَا *elle mourut* DE SA NUIT, c'est-à-dire, *cette nuit-là même*. On lit de même dans l'Alcoran :

إِنْ تَصْبِرُوا وَتَتَّقُوا وَيَأْتُوكُمْ مِنْ فَوْرِهِمْ هٰذَا

Si vous êtes patiens, si vous craignez Dieu, et qu'ils viennent vous attaquer subitement DE CE LEUR INSTANT, c'est-à-dire, *dans cet instant-là même*.

On dit à-peu-près de même, en ce qui concerne l'emploi de la préposition مِنْ (n.° 1087), مِنْ غَدٍ ou مِنَ ٱلْغَدِ *demain*, مِنْ قَابِلٍ *l'année prochaine*; مِنْ ذِى قَبْلٍ et مِنْ ذِى أُنُفٍ *à l'avenir* (2).

(1) Voyez le *Sihah*, aux racines سحر et غدا.
(2) Voyez ibid., au mot انف.

Je pense qu'il y a ici ellipse d'un antécédent, comme seroit فِى بَعْضٍ ou فِى شَىْءٍ; et alors cet usage de la préposition مِنْ rentre dans celui qu'on nomme لِلتَّبْعِيضِ (n.° 1081).

OBSERVATIONS sur les adverbes de lieu.

1154. Les adverbes de lieu proprement dits sont ثَمَّ, هُنَا, هَاهُنَا, هُنَاكَ, هُنَالِكَ. Ces trois derniers sont formés de هُنَا, comme, de l'article démonstratif ذَا, on forme هَاذَا ou هَذَا, ذَاكَ et ذَلِكَ.

1155. Outre ces adverbes, tous les mots qui indiquent un lieu sous un rapport général, et non pas comme renfermé dans des limites fixes, se mettent à l'accusatif, sous forme adverbiale. Exemples : يَمِينًا *à droite*, شِمَالًا *à gauche*, شَرْقًا وَغَرْبًا *à l'orient et au couchant*, أَمَامًا *par devant*, وَرَآءً *par derrière*. Les détails relatifs à cette matière se trouveront dans la Syntaxe, lorsque je traiterai de l'usage des cas.

OBSERVATIONS sur divers autres adverbes.

1156. † أَلَا est un mot composé de l'adverbe interrogatif أَ et de la négation لَا : il signifie à la lettre, *est-ce que.... ne [nonne]* ; mais il s'emploie souvent pour affirmer. Exemple :

ثُمَّ رُدُّوا إِلَى ٱللّٰهِ مَوْلَيهُمُ ٱلْحَقِّ أَلَا لَهُ ٱلْحُكْمُ

Ensuite on les fera revenir vers Dieu leur Seigneur, la justice même. EST-CE QUE *le droit de juger n'appartient pas à lui?* (c'est-à-dire, *certes, à lui appartient &c.*).

On dit aussi dans le même sens أَلَمْ avec le verbe à l'aoriste. Exemple :

وَرُبَّ صَدِيقٍ لَامَنِى فِى وِدَادِهَا أَلَمْ يَرَهَا فَيُوضِحَ لِى عُذْرِى

Déjà souvent un ami m'a reproché mon amour pour elle ; POURQUOI NE *l'a-t-il pas vue! mon excuse alors auroit paru dans tout son jour* (c'est-à-dire, *certes, s'il l'avoit vue &c.*).

1157. † Il en est de même de أَمَا, qui est composé du même adverbe interrogatif et de l'adverbe négatif مَا. Exemple :

أَمَا وَٱللّٰهِ لَوْ تَعَدَّيْتَهَا قَتَلْتُكَ

Par Dieu, si tu eusses outrepassé cela, EST-CE QUE *je* NE *t'aurois pas tué!* (c'est-à-dire, *certes, je t'aurois tué.*)

1158. † On se sert aussi de أَلَا et de أَمَا comme particules destinées à *exciter* ou à *réveiller l'attention* حَرْفُ ٱلتَّنْبِيهِ. Dans ce cas, elles sont souvent suivies de إِنَّ, comme dans ces exemples :

أَلَا إِنَّهُمْ يَثْنُونَ صُدُورَهُمْ لِيَسْتَخْفُوا مِنْهُ

EST-CE QU'*ils* NE *replient pas leurs cœurs sur eux-mêmes, pour lui dérober la vue [de leurs pensées secrètes]!*

أَمَا إِنَّهُ قَدْ ثَبَتَ عِنْدَ جَمِيعِ ٱلْحُكَّامِ ٱنْقِرَاضُ جِيلِ ٱلْكِرَامِ

EST-CE QUE *ce* N'*est point une chose reconnue de tous les magistrats, que la race des hommes généreux est éteinte* (1)!

أَلَا إِنَّ ٱلظَّالِمِينَ فِي عَذَابٍ مُقِيمٍ

EST-CE QUE *les impies* NE *sont point dans un tourment éternel!*

أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ ٱلسُّفَهَاءُ

EST-CE QUE *ce* NE *sont pas eux qui sont les insensés!*

Dans cet usage de أَلَا et أَمَا, ces particules ne perdent pas leur signification propre, comme on peut s'en convaincre par la manière dont j'ai traduit les exemples précédens. Mais on doit reconnoître par-là même qu'on peut très-bien rendre أَلَا et أَمَا par *certes, en vérité*, et considérer ces mots plutôt comme des adverbes affirmatifs et énergiques, que comme des par-

(1) Suivant quelques grammairiens, أَمَا dans ce cas veut dire إِعْلَمْ *sache.* Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IX, pag. 92.

ticules destinées à réveiller l'attention. Il y a cependant des cas où ce dernier motif semble rendre mieux raison de leur emploi, comme dans cet exemple :

أَلَا يَا أَيُّهَا ٱلسَّاقِي أَدِرْ كَأْسًا وَنَاوِلْهَا

ORSUS! échanson, fais circuler une coupe et présente-la.

1159. La particule أَلَا, dans cette acception, ne doit point être prononcée أَلَّا avec un *teschdid.*

1160. Au contraire, أَلَّا prononcé avec un *teschdid*, et هَلَّا, composé de هَلْ et de لَا, ainsi que لَوْلَا et لَوْمَا, sont des particules nommées par les grammairiens arabes *particules d'excitation* حُرُوفُ ٱلتَّحْضِيضِ وَٱلْعَرْضِ (1), mais qui servent également à exciter ou à faire des reproches. Elles sont suivies, dans le premier cas, d'un verbe à l'aoriste, et dans le second, d'un verbe au prétérit. On peut les traduire ordinairement, quand elles se rapportent à un futur, par, *ne ferez-vous pas!* c'est-à-dire, *hâtez-vous de faire, ne manquez pas de faire;* et quand elles se rapportent à un passé, par, *pourquoi n'avez-vous pas fait! que ne faisiez-vous!* Exemples :

هَلَّا قُلْتَ لَا وَعَافَاكَ ٱللّٰهُ

QUE NE disois-tu: Non, et que Dieu te conserve la santé!

هَلَّا ٱنْتَهَجْتَ مَحَجَّةَ اهْتِدَائِكَ وَعَجَّلْتَ مُعَالَجَةَ دَائِكَ

POURQUOI N'as-tu pas suivi la route qui étoit propre à te bien diriger, et NE t'es-tu point hâté de porter remède à ta maladie!

وَلَوْ جَعَلْنَاهُ قُرْآنًا أَعْجَمِيًّا لَقَالُوا لَوْلَا فُصِّلَتْ آيَاتُهُ

Si nous avions révélé ce livre dans une langue étrangère, certes ils diroient : POURQUOI ses versets N'ont-ils pas été énoncés d'une manière claire et intelligible!

---

(1) Voyez sur cela ce que dit Ebn Hescham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 170, et la note (80), pag. 205.

يَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا لَوْلَا أُنزِلَ عَلَيْهِ آيَةٌ مِنْ رَبِّهِ

Les incrédules disent : POURQUOI NE lui a-t-il pas été envoyé quelque miracle de la part de son seigneur !

قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ لَوْلَا يُكَلِّمُنَا ٱللَّهُ أَوْ تَأْتِينَا آيَةٌ

Ceux qui sont dans l'ignorance ont dit : Dieu NE nous adressera-t-il POINT la parole, ou bien NE verrons-nous POINT arriver quelque miracle !

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا إِلَى أُمَمٍ مِنْ قَبْلِكَ فَأَخَذْنَاهُمْ بِٱلْبَأْسَاءِ وَٱلضَّرَّاءِ لَعَلَّهُمْ يَتَضَرَّعُونَ
فَلَوْلَا إِذْ جَاءَهُمْ بَأْسُنَا تَضَرَّعُوا وَلَكِنْ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ

Déjà avant toi nous avons envoyé [nos messagers] à quelques peuples, et nous leur avons fait éprouver le malheur et l'adversité, pour voir s'ils s'humilieroient. POURQUOI, lorsque notre châtiment est tombé sur eux, NE se sont-ils pas humiliés ! Mais leurs cœurs étoient endurcis.

لَوْ مَا تَأْتِينَا بِٱلْمَلَائِكَةِ إِنْ كُنتَ مِنَ ٱلصَّادِقِينَ

QUE NE nous fais-tu venir les anges, si tu es du nombre de ceux qui disent la vérité !

رَبِّ لَوْلَا أَخَّرْتَنِي إِلَى أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ وَأَكُنْ مِنَ ٱلصَّالِحِينَ

Seigneur, POURQUOI NE m'as tu pas donné du répit jusqu'à un terme plus éloigné, en sorte que je crusse ! dans ce cas-là, je serai du nombre des gens de bien (1).

---

(1) Cet exemple est remarquable ; car l'aoriste conditionnel أَكُنْ prouve que la proposition précédente a la valeur de l'impératif : c'est comme si l'on eût dit أَخِّرْنِي. Cela pourroit donner lieu de douter que la règle établie ici sur le sens des particules أَلَّا , هَلَّا , لَوْلَا et لَوْمَا, suivant qu'elles sont suivies d'un verbe au prétérit ou à l'aoriste, soit exacte. J'ai suivi en cela l'opinion exprimée par Ardebili, dans son commentaire sur l'*Anmoudedj* ٱلْأُنْمُوذَجُ فِي ٱلنَّحْوِ de Zamakhschari (*Anthol. gic grammaticale arabe*, pag. 258). Il est certain que, dans

1161. إِنَّمَا est le plus souvent, comme je l'ai dit, un adverbe nommé par les Arabes حَرْفُ ٱلْحَصْرِ *particule de restriction* (1), et qui signifie *seulement.* Exemples :

إِنَّمَا أَجْرِى عَلَى ٱللَّهِ

Ma récompense est SEULEMENT à la charge de Dieu (c'est-à-dire, *je n'attends ma récompense que de Dieu*).

إِنَّمَا نَحْنُ مُسْتَهْزِئُونَ

Nous NE faisons QUE plaisanter.

إِنَّمَا ٱلْمَسِيحُ عِيسَى بْنُ مَرْيَمَ رَسُولُ ٱللَّهِ وَكَلِمَتُهُ

Le Messie Jésus, fils de Marie, N'est QUE l'envoyé de Dieu et son verbe.

إِنَّمَا يُضَنُّ بِٱلضَّنِينِ

On N'est économe QUE de ce qui est précieux.

إِنَّمَا جَازَ ذَلِكَ مِنْ حَيْثُ كَانَ ٱسْمَ جِنْسٍ

Cela est permis SEULEMENT, parce que (l'attribut) est ici un nom appellatif.

Le sens est le même que si l'on disoit مَا أَجْرِى إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ

---

l'Alcoran, لَوْلَا, suivi d'un verbe au prétérit, paroît souvent destiné à exprimer un impératif ou un optatif. *Voyez* au surplus ce que dit Ebn-Hescham, au sujet de لَوْلَا (*ibid.* pag. 170 et 205). Il reconnoît que, dans le passage cité, أَخَّرْتَنِى a la valeur d'un futur.

(1) Voici de quelle manière un grammairien arabe expose le sens et l'effet de cette particule :

ٱلْحَصْرُ فِى هٰذِهِ ٱلصُّوَرِ كُلِّهَا فِيمَا وَقَعَ آخِرًا فِى ٱلْكَلَامِ ٱلَّذِى بَعْدَ إِنَّمَا لِكَوْنِهِ بِمَنْزِلَةِ ٱلْمُسْتَثْنَى نَحْوَ مَا جَآءَ زَيْدٌ إِلَّا رَاكِبًا

(Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1237, fol. 2 *recto.*)

ma récompense n'est à la charge (d'aucun autre) que de Dieu : et ainsi des autres exemples.

1162. † حَاشَا et quelquefois حَاشَ signifie, comme adverbe, *à Dieu ne plaise que.* Nous avons compris parmi les prépositions حَاشَا, qui signifie *excepté*, et qui, comme nous l'avons dit, est réellement un verbe (n.° 1061); حَاشَا, employé comme adverbe, a vraisemblablement la même origine. Exemples :

حَاشَا مِنَ ٱلسَّامِعِينَ

A DIEU NE PLAISE QUE (pareille chose arrive) à ceux qui m'écoutent !

حَاشَ لِلّٰهِ مَا هٰذَا بَشَرًا

A DIEU NE PLAISE QUE (cela soit ainsi) ! celui-ci n'est pas un homme.

حَاشَا, en ce sens, peut aussi être suivi d'un nom sans préposition, comme حَاشَاكَ *A DIEU NE PLAISE QUE (pareille chose arrive) à toi !* Il paroît que le sens primitif de cette expression est, *que Dieu t'excepte ! que Dieu te garantisse !* le sujet étant sous-entendu, et le verbe au prétérit faisant fonction d'optatif (n.° 381).

1163. † فَضْلًا, accusatif de فَضْلٌ, nom d'action qui signifie proprement *excellence, préférence*, s'emploie adverbialement avec la préposition عَنْ, quand il est suivi d'un nom, et avec la préposition عَنْ suivie de la conjonction أَنْ devant un verbe, pour signifier *tant s'en faut que, bien loin que, bien moins encore.* Exemples :

لَيْسَ فِي ٱلْجِدَالِ مَجَالٌ فَضْلًا عَنْ ضِرَابٍ وَقِتَالٍ

Il n'y a pas lieu de disputer, BIEN LOIN QU'il y ait lieu de frapper et de combattre.

لَا تَقْرَبُوا مَالَ ٱلْيَتِيمِ فَضْلًا عَنْ أَنْ تَتَصَرَّفُوا فِيهِ

Ne portez pas la main au bien des orphelins, BIEN LOIN D'en user comme de votre propriété.

فَضْلًا étant suivi d'un verbe, on peut retrancher la préposition عَنْ, comme on le voit dans l'exemple suivant :

لَوْ كَانَ صَوَابًا لَأَتَيْتُهُ وَلَمْ أُعْرِضْ فَضْلًا أَنْ أَنْهَى عَنْهُ

Si cela étoit juste, je l'aurois choisi pour moi-même, et je ne m'en serois point détourné, BIEN LOIN QUE je le prohibasse.

1164. † L'adverbe قَدْ, que l'on peut souvent rendre par *déjà*, s'emploie, 1.° avec les verbes au prétérit, pour déterminer ce temps à une signification passée, ou pour établir un ordre d'antériorité entre plusieurs prétérits (n.os 362 et 366).

2.° Ce même adverbe, placé devant un verbe au prétérit, indique que l'événement passé est arrivé il y a peu de temps, ou que celui à qui l'on parle s'attendoit à l'événement qu'on lui annonce. On l'appelle, à cause de cela, حَرْفُ ٱلتَّقْرِيبِ *particule servant à rapprocher*, et حَرْفُ ٱلتَّوَقُّعِ *particule indicative d'une chose à laquelle on s'attend.* Ainsi قَدْ مَاتَ زَيْدٌ peut signifier *Zéid vient de mourir*, ou *Zéid est mort, comme vous vous y attendiez.* Il s'emploie aussi dans ce dernier sens ou dans un sens fort analogue à celui-là, avec l'aoriste. Exemple :

قَدْ يَقْدُمُ ٱلْغَائِبُ

SANS DOUTE celui qui est absent arrivera.

3.° D'autres fois قَدْ sert à affirmer avec plus d'énergie. Ex. :

إِنَّ لِلّٰهِ مَا فِي ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضِ قَدْ يَعْلَمُ مَا أَنْتُمْ عَلَيْهِ

Certes, à Dieu appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre; il sait ASSURÉMENT de quelle religion vous faites profession.

4.° Il s'emploie dans le sens de رُبَّمَا, et, de même que ce mot, il signifie tantôt *quelquefois*, tantôt *souvent* (n.° 1106). Exemples :

إِنَّ ٱلْكَذُوبَ قَدْ يَصْدُقُ

QUELQUEFOIS un menteur dit la vérité.

قَدْ أَتْرُكُ ٱلْقِرْنَ مُصْفَرًّا أَنَامِلُهُ

SOUVENT je laisse mon adversaire avec le bout des doigts pâle.

5.° Suivant quelques grammairiens, قَدْ a quelquefois une signification négative.

6.° Le mot قَدْ s'emploie aussi comme un nom ou comme un verbe, et il équivaut au nom حَسْبُ *la suffisance*, ou au verbe يَكْفِي *il suffit.* On dit, en l'employant comme verbe, قَدْنِي دِرْهَمٌ *une pièce d'argent me SUFFIT;* on dit de même, قَدْ زَيْدًا دِرْهَمٌ *une pièce d'argent SUFFIT à Zéïd;* et en l'employant comme nom, قَدِي دِرْهَمٌ et قَدْ زَيْدٍ دِرْهَمٌ. Dans ce dernier cas, on peut décliner قَدْ.

1165. De قَدْ avec les conjonctions وَ et فَ et l'adverbe لَ, on forme les composés وَقَدْ, فَقَدْ et لَقَدْ.

1166. Les adverbes قَدْ et وَقَدْ servent souvent à indiquer que la proposition qui les suit, fait fonction de *terme circonstantiel d'état* حَال. Le verbe de cette proposition peut être au prétérit ou à l'aoriste; s'il est à l'aoriste, on fait rarement usage de l'adverbe قَدْ, et alors il faut dire وَقَدْ (1).

1167. † كَلَّا *non assurément*, n'est pas proprement un adverbe négatif; les grammairiens arabes nomment cet adverbe حَرْفُ ٱلرَّدْعِ *particule de répulsion*, et حَرْفُ ٱلزَّجْرِ *particule de réprimande:* elle pourroit se rendre en latin par *absit.* Quelques-uns disent qu'elle sert aussi quelquefois à affirmer, et qu'alors [illegible] synonyme de حَقًّا *en vérité* (2).

(1) Voyez, sur les divers usages de la particule قَدْ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. [illegible] et 350. On se sert aussi de قَطْ dans le sens de قَدْ *il suffit.* Voyez mon *Comm. sur les Séances de Hariri*, séance XLI.e, pag. 469.

(2) Je doute de cela, et je crois que, dans ces circonstances, il vaut mieux recourir à une ellipse pour rendre compte de l'usage de cette particule. C'est

1168. عَلَّ et لَعَلَّ *peut être*, حَرْفَا ٱلتَّرَجِّي وَٱلْإِشْفَاقِ *particules d'espérance et d'appréhension*, s'emploient pour exprimer *la crainte* ou *l'espérance* d'un événement possible : on peut souvent les rendre par, *pour voir si*, *pour éprouver si*, *dans l'espérance que*. Quelquefois même elles doivent être rendues par *si*, exprimant le doute, et répondant au mot latin *an* ou *num*. Exemples :

وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّهُ يَزَّكَّى

Qu'est-ce qui peut te faire connoître SI *cet homme se purifie !*

إِنْ أَدْرِي لَعَلَّهُ فِتْنَةٌ لَكُمْ

Je ne sais pas SI *ce n'est pas une épreuve pour vous !*

1169. لَيْتَ *plût à Dieu que!* حَرْفُ ٱلتَّمَنِّي *particule de desir*, exprime le souhait d'une chose *possible* ou *impossible*, et plus souvent ce dernier. Quelques Arabes emploient cette particule dans le sens de وَجَدْتُ *puissé-je trouver* (1).

1170. Je conjecture que, dans l'origine, عَلَّ et لَيْتَ étoient

---

aussi, ce me semble, le sentiment de Béidhawi, dans son Commentaire sur l'Alcoran, comme on peut le voir aux surates 75 et 96. Au sujet de ce texte de la 96.e surate, عَلَّمَ ٱلْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ كَلَّا *Dieu a enseigné à l'homme ce qu'il ne savoit pas. Loin* [*de nous*] ! ce commentateur dit sur le mot كَلَّا :

« Par cette expression, il repousse et éloigne les gens qui, par un effet de » leur orgueil, méconnoissent les bienfaits de Dieu, quoiqu'il n'ait pas fait » mention de cela, parce que le sens l'indique suffisamment. »

رَدْعٌ لِمَنْ كَفَرَ بِنِعْمَةِ ٱللّٰهِ لِطُغْيَانِهِ وَإِنْ لَمْ يُذْكَرْ لِدَلَالَةِ ٱلْكَلَامِ عَلَيْهِ

Voyez au surplus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 169, 205 et 263.

(1) Djewhari observe que, dans ce cas-là, لَيْتَ gouverne deux complémens à l'accusatif, c'est-à-dire que cette particule régit une proposition nominale, dont le sujet et l'attribut sont mis l'un et l'autre à l'accusatif. Voici son texte :

حَكَى ٱلنَّحْوِيُّونَ أَنَّ بَعْضَ ٱلْعَرَبِ يَسْتَعْمِلُهَا بِمَنْزِلَةِ وَجَدْتُ فَيُعَدِّيهَا إِلَى مَفْعُولَيْنِ وَيُجْرِيهَا مُجْرَى ٱلْأَفْعَالِ فَيَقُولُ لَيْتَ زَيْدًا شَاخِصًا

J'ai supposé que وَجَدْتُ devoit être pris ici dans le sens optatif.

des verbes, et que, leur signification primitive s'étant altérée, on les a ensuite regardés comme des particules. Cela expliqueroit pourquoi ces particules veulent après elles l'accusatif, et prennent les pronoms affixes (1).

1171. De لَعَلَّ et لَيْتَ avec la particule مَا, se forment لَعَلَّمَا et لَيْتَمَا.

1172. † L'adverbe هَا *voici*, entre, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 970), dans la composition de quelques articles démonstratifs : en ce cas, il se joint en un seul mot avec l'article démonstratif, et perd souvent son *élif*. Ainsi l'on écrit هٰذَا, هٰذِهِ, هٰؤُلَآءِ pour هَاذَا, هَاذِهِ, هَاؤُلَآءِ.

La même chose a lieu dans l'adverbe هَاهُنَا *ici*, que l'on écrit souvent هٰهُنَا.

1173. † Ce même adverbe هَا s'attache quelquefois de la même manière au commencement des mots qui ont pour première lettre un *élif* hamzé; et alors il perd son *élif*, et il est tout-à-fait assimilé aux particules préfixes. Exemples: هَأَنْتُمْ pour هَا أَنْتُمْ *voici que vous* ; هَأَنَا pour هَا أَنَا *voici que moi.*

1174. † Cette dernière observation s'applique aussi à l'adverbe يَا qui exprime le vocatif. On écrit يَأَيُّهَا ٱلنَّاسُ pour

(1) On peut se faire une idée de la signification primitive de ces mots, en les comparant aux verbes كَادَ *peu s'en est fallu que*, et عَسَى *il peut arriver que.* لَيْتَ pourroit bien être une contraction de לו אית *utinam esset*, comme le verbe négatif لَيْسَ paroît être formé, par contraction, de לא יש *non est.*

Suivant le *Kamous*, au lieu de عَلَّ et لَعَلَّ, on dit aussi أَنَّ, غَنَّ, عَنَّ, لَأَنَّ, لَوَأَنَّ, لَعَنَّ, لَغَنَّ, رَعَلَّ, رَعَنَّ et رَغَنَّ.

Les mots لَيْتَ et لَعَلَّ sont du nombre de ceux que les grammairiens arabes nomment *particules assimilées au verbe* حُرُوفٌ مُشَبَّهَةٌ بِٱلْفِعْلِ. Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 244 et suiv.

يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ pour يَأَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ *ô hommes !* يَا أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *ô prince des croyans* (1).

1175. † L'adverbe يَا ne sert pas seulement à appeler ; suivi de la préposition لِ, cet adverbe sert aussi à exprimer l'admiration (n.° 1049). Il arrive alors très-fréquemment que la chose qui est l'objet de l'admiration, est exprimée d'une manière vague par un pronom affixe, et que le sens vague de ce pronom est expliqué ensuite par le nom lui-même, précédé ou non de la préposition مِنْ. Exemples :

لِأَنَّ ٱلْوُلَاةَ لَهُمْ نَفْرَةٌ وَمَعْتَبَةٌ يَا لَهَا مَعْتَبَهْ

Parce que les hommes en place s'abandonnent à la fierté et aux réprimandes, OH ! quelles réprimandes !

نَزَعَ بِي إِلَى حَلَبٍ شَوْقٌ غَلَبَ وَطَلَبٌ يَا لَهُ مِنْ طَلَبٍ

Je fus entraîné vers Alep par un desir invincible, et par un attrait, OH ! quel attrait !

يَا لَكِ مِنْ قُنْبُرَةٍ بِمَعْمَرِ خَلَا لَكِ ٱلْجَوُّ فَبِيضِي وَٱصْفِرِي

OH, alouette, toi qui as ta demeure dans une prairie fertile, l'air est libre pour toi ; va donc pondre et siffler.

Ces exemples font voir que le pronom affixe qui suit la préposition لِ, doit concorder avec le nom auquel il se rapporte logiquement, et dont il tient la place.

1176. Nous avons vu précédemment مَا employé comme adverbe négatif (n.° 1129). On a vu encore (n.° 987) que ce même monosyllabe forme un nom conjonctif; quelquefois aussi il perd ou semble perdre la valeur conjonctive, et devenir synonyme de شَيْءٌ ou أَمْرٌ *chose*. Ce même mot entre dans la composition de beaucoup d'adverbes, et les rend ordinairement

---

(1) Il paroît qu'on ne compte pour rien l'*élif* dans يَا : car Ebn-Heschâm, dans le *Mogni'llébib*, nomme cette particule ٱلْيَاءُ ٱلْمُفْرَدَةُ.

conjonctifs, en même temps qu'il leur donne un sens conditionnel et une signification plus energique. Ainsi de كَيْفَ *de quelle maniere, comment*, حَيْثُ *où*, أَيْنَ *où*, se forment كَيْفَمَا *de quelque manière que*, حَيْثُمَا *en quelque lieu que*, أَيْنَمَا *par-tout où* ; de كُلَّ *totalité*, mis à l'accusatif et ayant مَا pour complément, se forme aussi كُلَّمَا *toutes les fois que*. La syllabe مَا fait donc ici le même effet que la terminaison *cumque* en latin. On la nomme *particule explétive* حَرْفٌ زَائِدٌ, ou مَا زَائِدَةٌ *MA explétif*. On ne doit pas la considérer comme réellement explétive dans le composé إِنَّمَا signifiant *seulement*, et nommé à cause de cela *particule de restriction* حَرْفُ ٱلْحَصْرِ. J'en ai déjà parlé (n.° 1161).

1177. J'ai dit ailleurs que مَا est employé comme adverbe de temps conjonctif, dans le sens de *quamdiù (aussi long-temps que)*: on l'appelle alors مَا ٱلدَّيْمُومَةِ *MA de durée* (n.° 397). J'ai aussi observé que le verbe qui suit مَا se met au prétérit, mais qu'il doit être traduit par le passé ou par le futur, suivant que l'antécédent de cet adverbe conjonctif exprime une chose passée ou une chose future : le second cas est le plus fréquent. Voici un exemple du sens passé :

مَا قُلْتُ لَهُمْ إِلَّا مَا أَمَرْتَنِي بِهِ.....وَكُنْتُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا مَا دُمْتُ فِيهِمْ

Je ne leur ai dit que ce que tu m'as ordonné, et j'ai servi de témoin contre eux, aussi long-temps que J'AI ÉTÉ *parmi eux.*

1178. Il est souvent assez difficile de décider si le mot مَا fait fonction de nom ou de particule, soit adverbe, soit conjonction. Par cette raison, je réunis ici diverses observations relatives aux usages fort variés de ce mot (1).

1179. Le mot مَا sert à généraliser tous les noms appel-

(1) Voyez à ce sujet Ebn-Hescham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 178 et suiv.

latifs, en indiquant que ces noms sont pris dans tout le vague dont ils sont susceptibles, avec restriction, il est vrai, à une petite quantite des individus compris dans l'espèce, mais sans détermination : مَا répond alors à-peu-pres aux mots *quelconque*, *quel qu'il puisse être, en quelque manière que ce soit.* On le nomme alors مَا خَاصَّةٌ *MA spécial,* parce que sa signification propre, qui est *universelle* عَامَّةٌ et s'applique à tout, est restreinte ici à une seule espèce de choses, au nom de laquelle مَا sert de *qualificatif* صِفَةٌ. On le nomme aussi مَا تَامَّةٌ *MA d'une signification complète,* par opposition à مَا conjonctif, qui est نَاقِصَةٌ *d'une signification incomplète,* ayant besoin d'être déterminé, comme dans مَا عِنْدَ ٱللّٰهِ *ce qui est aupres de Dieu.* Exemples :

إِنَّ ٱللّٰهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا

Dieu ne rougit point de proposer une parabole QUELCONQUE, *un cousin, (par exemple), et une chose supérieure à cela (en petitesse).*

جُنْدٌ مَا هُنَالِكَ مَهْزُومٌ مِنَ ٱلْأَحْزَابِ

Une troupe QUELCONQUE *d'entre les factieux sera mise en fuite en ce lieu-là.*

وَقَلِيلٌ مَا هُمْ

Ils sont en BIEN *petit nombre.*

قَلِيلًا مَا يَشْكُرُونَ

Ils ne rendent que BIEN PEU *d'actions de grâce.*

لِأَمْرٍ مَا جَدَعَ قَصِيرٌ أَنْفَهُ

C'est pour un sujet QUELCONQUE *que Kosaïr s'est coupé le nez.*

مَا وَجَدْتُ عِنْدَهُ خُبْزًا مَا

Je n'ai pas DU TOUT *trouvé de pain chez lui.*

1180. مَا se place quelquefois entre une préposition et son complément; cette particule est alors purement explétive, et ne

change rien au sens (n.os 1037 et 1038). Exemples : فَبِمَا رَحْمَةٍ مِنْ رَبِّكَ لِنْتَ لَهُمْ *par un effet de la miséricorde de ton maître, tu as usé de douceur envers eux ;* مِمَّا خَطِيئَاتِهِمْ أُغْرِقُوا *à cause de leurs péchés, ils ont été submergés ;* عَمَّا قَلِيلٍ *avant peu.*

On trouve ce mot placé de la même manière après l'adverbe affirmatif لَ. Exemple : إِنْ كُلُّ لَمَا عَلَيْهَا حَافِظٌ *à chaque ame, certes, est préposé un gardien* (1).

On interpose aussi quelquefois مَا entre deux noms réunis par un rapport d'annexion, comme on le verra dans la Syntaxe.

1181. مَا paroît encore explétif dans رُبَّمَا, قَلَّمَا et طَالَمَا : ces deux derniers mots sont proprement des verbes, joints au conjonctif مَا.

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sur. 86, vers. 4, et sur. 43, vers. 34. Voici encore un exemple plus singulier, tiré de l'Alcoran (sur. 11, vers. 113) :

وَإِنَّ كُلًّا لَمَا لَيُوَفِّيَنَّهُمْ رَبُّكَ أَعْمَالَهُمْ

Certes oui, ton seigneur leur rendra à tous la récompense de leurs œuvres.

Donnons encore un exemple pris pareillement de l'Alcoran (sur. 36, vers. 32).

وَإِنْ كُلٌّ لَمَا جَمِيعٌ لَدَيْنَا مُحْضَرُونَ

Béidhawi en propose deux analyses : suivant la première, إِنْ tient lieu de إِنَّ ; لَ est *le LAM de séparation* الفَارِقَة (n.° 1117); enfin مَا est *explétif* مَزِيدَةٌ. Suivant la seconde, إِنْ est *adverbe négatif* اَلنَّافِيَةُ (n.° 1140); لَمَّا, prononcé avec un *teschdid*, est synonyme de إِلَّا. Dans tous les cas, جَمِيعٌ est ici pour مَجْمُوعٌ : quant à لَدَيْنَا, c'est un terme circonstantiel de lieu qui dépend de جَمِيعٌ ou de مُحْضَرُونَ. En admettant la première analyse, le sens est le même que s'il y avoit, إِنَّ كُلًّا لَمَجْمُوعٌ لَدَيْنَا مُحْضَرُونَ ; en admettant la seconde, cette proposition équivaut à celle-ci : إِنْ كُلٌّ إِلَّا مَجْمُوعٌ لَدَيْنَا مُحْضَرُونَ. La première analyse paroît plus convenable au passage cité au commencement de cette note, et où on lit effectivement إِنَّ. Peut-être dans ces textes vaut-il mieux lire لَمًّا adverbe, qui est synonyme de جَمِيعًا : il y a alors un pléonasme.

Le sens de ces mots est, *il arrive souvent que, il est rare que, il y a long-temps que.* L'effet que produit sur ces verbes l'addition de مَا, est de leur donner le caractere de particule ou mot indéclinable, et de leur ôter toute influence sur la proposition qui les suit. Les uns joignent, dans ce cas, مَا avec les mots قَلَّ et طَالَ; les autres séparent ما en écrivant (1).

1182. Les conjonctions إِنْ, إِنَّ, أَنَّ, لَكِنَّ, &c. prennent aussi le mot مَا après elles, et on l'appelle alors مَا كَافَّة *MA d'empêchement*, parce que l'effet de cette addition est de priver ces conjonctions de leur influence grammaticale sur le nom qui les suit, comme on le verra dans la Syntaxe.

1183. مَا, nom conjonctif, étant employé avec une préposition dans le sens interrogatif, on retranche d'ordinaire l'*élif* et on écrit لِمَ *pourquoi!* حَتَّامَ *jusques à quand!* عَلَامَ *pourquoi!* Ce retranchement cependant n'a pas lieu si après مَا on ajoute ذَا: dans ce cas, on conserve l'*élif* de مَا, et l'on écrit, par exemple, لِمَاذَا *pourquoi!*

1184. مَا étant suivi d'un verbe à un temps personnel, est considéré, avec le verbe qui le suit, comme l'équivalent du nom d'action, et alors on l'appelle مَا مَصْدَرِيَّةٌ *MA faisant fonction de nom d'action.* Exemples :

وَدُّوا مَا عَنِتُّمْ pour وَدُّوا عَنَتَكُمْ

(1) Sur les cas où il faut séparer مَا du mot qui le précède, ou écrire les deux mots en un seul, on peut consulter Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 115 et 116.

Quelques grammairiens arabes considèrent مَا, dans ces expressions composées, comme faisant la fonction d'*agent* فَاعِلٌ des verbes طَالَ, قَلَّ, &c. Aussi ces expressions doivent-elles être toujours suivies d'un verbe : si quelquefois elles sont immédiatement suivies d'un nom, c'est une *inversion* تَقْدِيمٌ وَتَأْخِيرٌ qu'on tolère dans la poésie. D'autres grammairiens regardent مَا, en ce cas, comme مَصْدَرِيَّةٌ, c.-à-d. faisant, avec le verbe qui suit, la fonction de nom d'action.

Ils desirent QUE VOUS PÉRISSIEZ, pour *ils desirent votre perte.*

ضَاقَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ

La terre a été étroite pour vous, AVEC CE QU'ELLE EST FORT ÉTENDUE; بِمَا رَحُبَتْ équivaut à بِرَحْبِهَا *malgré son étendue.*

مَا fait cette même fonction avec des verbes au passif. Exemple :

صَبَرُوا عَلَى مَا كُذِّبُوا وَأُوذُوا

Ils ont supporté avec patience QU'ILS ONT *été traités de menteurs et* TOURMENTÉS (c'est-à-dire, *d'être traités &c.*).

Dans ce cas, مَا a la même valeur que la conjonction أَنْ dans une construction pareille. Par suite de cela, مَا avec toute la proposition qui en dépend, peut devenir complément d'un rapport d'annexion, ce qu'on verra dans la Syntaxe.

1185. † Quoique مَا, employé comme nom, soit de sa nature un nom conjonctif signifiant *ce qui, ce que*, il paroît, dans certains cas, être pris, abstraction faite de toute valeur conjonctive, dans le sens de شَيْءٌ *quelque chose* (n.° 1181). Les grammairiens arabes le nomment alors مَا تَامَّةٌ, c'est-à-dire, *MA ayant une signification complète*, par opposition au cas où il a la valeur conjonctive, et où on l'appelle مَا نَاقِصَةٌ, c'est-à-dire, *MA d'une signification incomplète* (1). Exemple :

إِنْ تُبْدُوا ٱلصَّدَقَاتِ فَنِعِمَّا هِيَ وَإِنْ تُخْفُوهَا وَتُؤْتُوهَا ٱلْفُقَرَاءَ فَهُوَ خَيْرٌ لَكُمْ

Si vous faites vos aumônes publiquement, elles sont QUELQUE CHOSE *de louable; et si vous les donnez en secret aux pauvres, cela vaut encore mieux pour vous.*

---

(1) Le nom conjonctif مَنْ *celui qui*, s'emploie aussi avec abstraction de la valeur conjonctive. (*Voyez* mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 172, 173 et 209.)

بُعْدُ مَا مُتَأَمَّلِي

L'objet que je regarde est fort éloigné (1).

1186. † Je pense que مَا est encore synonyme de شَيْءٌ plutôt que conjonctif, dans ces expressions superlatives :

عَيْنُ ٱلْوَحْشِيَّةِ فِي هٰذِهِ ٱلْحَالِ أَحْسَنُ مَا يَكُونُ

L'œil de l'antelope, dans cette circonstance, est LA PLUS BELLE CHOSE *du monde.*

ٱلنَّعَامُ شَدِيدُ ٱلْعَدْوِ أَشَدُّ مَا يَكُونُ عَدْوُهُ إِذَا ٱسْتَقْبَلَتِ ٱلرِّيحَ

L'autruche a la course très-prompte, mais sa course est LA PLUS PROMPTE *quand elle a le vent en face.*

1187. † C'est à cet usage de مَا dépouillé de toute valeur conjonctive, qu'il faut, je pense, rapporter une locution peu usitée, mais fort énergique, dont voici des exemples :

فَإِنَّ ٱلنُّطْقَ مِنْ بَيْنِ سَائِرِ ٱلصَّنَائِعِ ٱلْبَشَرِيَّةِ إِلَى ٱلرُّوحَانِيَّةِ مَا هُوَ

Car de tous les arts que cultivent les hommes, l'art de la parole est LE SEUL *qui ait quelque relation avec les substances spirituelles.*

ٱلشَّكْلُ إِلَى ٱلطُّولِ مَا هُوَ

La figure est UN TANT SOIT PEU *alongée.*

1188. † Il y a un assez grand nombre de formules adverbiales composées de deux mots liés par une idée commune ; ces formules renferment toujours quelque ellipse (n.os 595 et 936) : dans ce cas, les deux mots se mettent à l'accusatif, mais sans voyelle nasale, ou plutôt ils sont considérés comme indéclinables. Telles sont ces formules : بَيْتَ بَيْتَ pour مِنْ بَيْتٍ إِلَى بَيْتٍ *de maison en maison ;* صَبَاحَ مَسَاءَ pour كُلَّ صَبَاحٍ وَمَسَاءٍ *tous les matins*

---

(1) C'est un fragment d'un vers de la *Moallaka* d'Amrialkaïs ; on peut voir ce que dit Zouzéni du mot مَا, dans son commentaire sur cette *Moallaka* (*Amrulkeisi Moallakah, cum scholiis*, édition de M. Hengstenberg, Bonn, 1823).

et tous les soirs ; بَيْنَ بَيْنَ *entre deux, moyennement ;* كَيْتَ كَيْتَ ou كَيْتِ كَيْتِ *de telle et telle manière.*

1189. † C'est ici le lieu de parler d'une expression composée qui tient lieu d'un simple adverbe interrogatif, *est-ce que! (an!)* et qui se présente sous plusieurs formes, telles que أَفَرَأَيْتُمْ, تَرَى, أَرَأَيْتَكُمْ, أَرَأَيْتَكَ, أَرَأَيْتَ. Le pronom de la seconde personne qui entre dans ces composés et qui joue ici le même rôle que dans les démonstratifs ذَلِكَ, تِلْكَ, ذَلِكُمْ, تِلْكُمَا, &c. (n.° 968), n'est qu'une sorte d'apostrophe, adressée aux personnes à qui l'on parle. Les mots رَأَيْتَ *tu as pensé* et تَرَى *tu penses* ne changent point de forme, soit qu'on parle à un homme ou à une femme, à deux ou à plusieurs hommes ou femmes. L'adverbe d'interrogation est quelquefois omis. Exemples :

أَرَأَيْتَكُمْ إِنْ أَتَاكُمْ عَذَابُ ٱللَّهِ أَوْ أَتَتْكُمُ ٱلسَّاعَةُ أَغَيْرَ ٱللَّهِ تَدْعُونَ

QUOI DONC! si le châtiment de Dieu tombe sur vous, ou que la dernière heure vous surprenne, EST-CE QUE *vous invoquerez quelque autre que Dieu* (1) ?

قَالَ أَرَأَيْتَكَ هَذَا ٱلَّذِى كَرَّمْتَ عَلَىَّ لَئِنْ أَخَّرْتَنِي إِلَى يَوْمِ ٱلْقِيَامَةِ لَأَحْتَنِكَنَّ ذُرِّيَّتَهُ إِلَّا قَلِيلًا

***Il dit : EST-CE DONC LÀ cet être que tu as honoré et élevé au-dessus de moi! En vérité, si tu me laisses vivre jusqu'au jour de la résurrection, je triompherai de ses descendans, à l'exception d'un très-petit nombre* (2).**

أَرَأَيْتَكَ لَوِ ٱمْتَنَعْتَ مِنَ ٱلْخُرُوجِ أَكَانُوا يُرِيقُونَ دَمَكَ وَيَأْسِرُونَ أَوْلَادَكَ

QUOI DONC! si tu eusses refusé de sortir, auroient-ils versé ton sang ou fait prisonniers tes enfans (3) ?

---

(1) *Voyez* l'Alcoran, sur. 6, vers. 40, 46 et 47.

(2) *Ibid.* sur. 17, vers. 64.

(3) *Voyez* Ahmed, fils d'Arabschah, *Vie de Timour*, tom. II, pag. 942.

أَفَتَرَاكُمْ آخِذِيَّ وَقَاتِلِي

Est-ce que vous espérez me prendre et me tuer (1) !

تَرَى مَا رَأَى زَوْجُكِ فِيكِ مِنَ ٱلْخَلَلِ وَلَاحَ لَهُ مِنْ عَيْبٍ حَتَّى فَعَلَ مَا فَعَلَ

Eh bien! quel défaut ton époux a-t-il donc vu en toi, et quelle mauvaise qualité a-t-il aperçue, pour te traiter comme il l'a fait (2) ?

تَرَى ٱلْفِئَتَانِ كَٱلنَّخْلِ وَمَا يُدْرِيكِ مَا ٱلدَّخَلُ

Voilà que les deux troupes sont comme des palmiers : Peux-tu savoir quelle est cette ruse (3) !

Il faut observer que, dans ce dernier exemple, c'est une femme qui parle à sa sœur, comme, dans le précédent, c'est un renard qui adresse la parole à la femelle du canard; et néanmoins le verbe تَرَى est du genre masculin. De même, dans أَفَتَرَاكُمْ, le verbe est au singulier, quoique le pronom كُمْ semble indiquer qu'on adresse la parole à plusieurs personnes.

1190. Certains adverbes renferment la signification d'un verbe et en sont l'équivalent. Je range parmi les adverbes ces mots que les grammairiens arabes nomment أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ *les noms des verbes*, c'est-à-dire, noms substitués à des verbes et qui en renferment la valeur : ce sont proprement des expressions elliptiques (n.° 955). Tels sont : هَيْهَاتَ, هَيْهَاتُ, هَيْهَاتِ, qui servent à *éloigner* une personne ou une idée, et répondent à بَعُدَ *qu'il soit éloigné* (4). Exemple : هَيْهَاتَ زَيْدٌ *loin d'ici, Zëid!*

شَتَّانَ est l'équivalent de إِفْتَرَقَا *ils sont différens.* Exemple : شَتَّانَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *il y a de la différence entre Zëid et Amrou.*

---

(1) *Voyez* Tebrizi, Commentaire sur le *Hamasa*, pag. 36.

(2) *Voyez* Ahmed, fils d'Arabschah, dans le livre intitulé فَاكِهَةُ ٱلْخُلَفَاءِ.

(3) Cet exemple est tiré des Proverbes de Méidani.

(4) Le prétérit a ici la valeur de l'optatif (n.° 381).

سَرْعَانَ , سُرْعَانَ et سِرْعَانَ équivalent à سَرُعَ *il s'est hâté.* Exemple : سَرْعَانَ زَيْدٌ *Zéïd s'est hâté.*

La plupart de ces expressions elliptiques ont la signification de l'impératif, comme رُوَيْدَ et رُوَيْدَكَ, équivalens de أَمْهِلْ *donne du répit ;* بَلْهَ, équivalent de دَعْ *laisse ;* هَآءِ, équivalent de خُذْ *prends ;* هَيْتُ , هَيْتَ , هَيْتِ *viens ici, approche.* Ces mots étant suivis d'un complément au même cas qu'exigeroient les verbes dont ils sont les équivalens, on peut les regarder comme des verbes anomaux et imparfaits, ou, ce que je préfère, supposer qu'il y a ellipse du verbe ; car on dit رُوَيْدَكَ زَيْدًا et هَآءِ زَيْدًا, comme on dit عَلَيْكَ زَيْدًا et دُونَكَ زَيْدًا : or, dans ces dernières expressions, il y a certainement ellipse du verbe (n.os 1065 et 1098).

حَيَّهَلْ , حَيَّهَلًا , حَيَّهَلَ , حَيَّهَلَكَ , حَيَّهَلْ et حَيَّهَلَا *accours, arrive,* &c. sont des adverbes de la même nature.

1191. هَلُمَّ, que plusieurs grammairiens placent dans cette même catégorie, est plutôt un verbe anomal, synonyme de ٱيتِ *viens* ou *apporte,* et formé de هَا et de لُمَّ ; il prend les terminaisons des nombres et des genres. هَلُمَّ, *sing. masc.* هَلُمِّي *sing. fém.* هَلُمَّا *duel masc. et fém.* هَلُمُّوا *plur. masc.* هَلْمُمْنَ *plur. fém.* On donne aussi à ce mot les formes de l'aoriste énergique.

1192. On compte encore, parmi ces noms de verbes, des mots de la forme فَعَالِ ou فَعَالِ, qui dérivent de beaucoup de verbes trilitères et ont la valeur de l'impératif. Ces mots ne recevant aucune variation de genre ni de nombre, peuvent être regardés comme des adverbes (n.os 355 et 956).

1193. إِيَّاكَ *prends garde à toi,* est moins un adverbe qu'une expression elliptique ; car c'est l'accusatif du pronom de la seconde personne, formé de إِيَّا et du pronom affixe (n.° 1016). Aussi cet affixe change-t-il de genre et de nombre selon le genre et le nombre des personnes à qui l'on parle. On dit pour le

féminin singulier, إِيَّاكِ ; pour le *pluriel masculin*, إِيَّاكُمْ, &c. Il faut sous-entendre le verbe اِحْذَرْ *prends garde*.

Il faut, le plus souvent, après إِيَّاكَ, à moins qu'on ne dise إِيَّاكَ إِيَّاكَ, introduire la conjonction وَ (1).

1194. Il y a plusieurs autres expressions elliptiques semblables à celle-ci, et j'en ai déjà indiqué quelques-unes en parlant des prépositions; mais il ne sera pas hors de propos d'en donner ici d'autres exemples. On dit إِلَيْكَ pour تَنَحَّ *éloigne-toi, retire-toi :* cela signifie proprement, *va vers toi-même.* Exemples :

رِيمَ ٱلْفَلَا عَنِّي إِلَيْكَ

Gazelle de la plaine, laisse-moi et retire-toi.

إِلَيْكُمْ يَا بَنِي بَكْرٍ إِلَيْكُمْ ‏ أَلَمَّا تَعْلَمُوا مِنَّا ٱلْيَقِينَا

Retirez-vous, enfans de Becr, retirez-vous : ne savez-vous donc pas encore à quoi vous en tenir sur notre compte !

1195. Le mot فَبِهَا, composé de la conjonction فَ, de la préposition بِ et du pronom affixe هَا, est encore une expression elliptique du même genre. Elle signifie *fort bien, à la bonne heure,* et vient à la suite d'une proposition conditionnelle. Ex. :

قَدْ رَأَيْتَ وَسَمِعْتَ فَإِنْ أَجَبْتَ وَأَطَعْتَ فَبِهَا وَنِعْمَتْ وَإِلَّا فَٱعْلَمْ أَنَّ فِي قَدَمِي ثَلٰثَةَ أَشْيَآءَ

Tu as vu et tu as entendu : si donc tu te rends à ma demande et si tu obéis, à la bonne heure, et fort bien ; sinon, sache que trois choses marchent à ma suite (2).

---

(1) *Voyez* Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 71.

(2) Cet exemple est tiré de l'Histoire de Timour, par Ahmed, fils d'Arabschah. M. Manger a mal à-propos imprimé فَبِهَا (tom. I, pag. 126). On trouve un exemple tout pareil en turc, dans le dictionnaire de Méninski, au mot فبها (2.e édition, tom. III, pag. 856) ; on y lit فَبِهَا وَنِعْمَةً. Je n'ose pas déterminer quel est le verbe dont il y a ellipse dans cette manière de parler.

§. IV. DES CONJONCTIONS.

1196. L'usage des conjonctions est de lier plusieurs mots qui appartiennent à une même partie d'une seule proposition, ou d'unir plusieurs propositions, et d'indiquer en même temps la nature du rapport qui est entre ces propositions. Ce rapport peut être de conséquence, d'opposition, d'alternative, &c. Toutes les conjonctions renferment donc primitivement l'idée de la liaison exprimée par la conjonction *et*, et, outre cela, celle d'un rapport particulier (1).

1197. Parmi les conjonctions, les unes sont nommées par les Arabes حُرُوفُ ٱلْعَطْفِ ou ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَاطِفَةُ, ce qui peut être rendu, quoique improprement, par *conjonctions ;* d'autres, ٱلْحُرُوفُ ٱلْمُشَبَّهَةُ بِٱلْفِعْلِ *particules assimilées au verbe*, ce qui n'est fondé que sur leur forme; d'autres حُرُوفُ ٱلشَّرْطِ *particules conditionnelles ;* d'autres enfin حُرُوفُ ٱلتَّعْلِيلِ *particules causales*. Quelques conjonctions ont encore des dénominations particulières. Sous plusieurs de ces dénominations les Arabes comprennent des particules qui ne sont pas proprement des conjonctions, mais qui dans la réalité sont des adverbes conjonctifs ou des prépositions.

1198. Des deux portions du discours qui sont unies par les particules nommées حُرُوفُ ٱلْعَطْفِ, la seconde qui vient après la conjonction, se nomme ٱلْمَعْطُوفُ, et la première ou celle qui précède la conjonction, s'appelle ٱلْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ. Mais comme, chez les grammairiens arabes, c'est sur-tout l'influence des particules sur les formes ou désinences grammaticales des noms et des verbes, qui décide de la catégorie à laquelle elles appartiennent,

---

(1) *Voyez*, sur la nature des conjonctions et sur leurs divers usages, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 91 et suiv.

et que toutes les expressions techniques se rapportent à l'*analyse grammaticale* qu'ils nomment إِعْرَابٌ, il faut bien se garder d'appliquer ces dénominations à un système plus conforme à la métaphysique des langues, système dans lequel les mots sont classés à raison de leur nature et des idées qu'ils expriment. De la manière de voir des grammairiens arabes, il résulte qu'ils considèrent l'adverbe négatif لَا *non*, dans certains cas, comme une *conjonction* حَرْفُ ٱلْعَطْفِ, ce qui est conséquent dans leur système, mais contraire à la nature des choses (1).

1199. Outre les conjonctions proprement dites, il y a un grand nombre de mots dans lesquels une conjonction est jointe à une préposition, ou qui réunissent la valeur d'une préposition ou d'un adverbe à celle d'une conjonction. Tels sont : كَأَنَّ *comme si*, à la lettre *comme que* ; لِأَنَّ et لِأَنْ *afin que* ; فَإِنَّ *et en effet* ; لِكَيْ *afin que* ; لِئَلَّا et لِكَيْلَا *afin que.... ne, pour que.... ne* ; وَإِنْ *bien que, quoique* ; لَوْلَا, لَوْمَا, إِلَّا *sinon, si ce n'est* ; وَلَوْ *quand bien même* ; أَلَّا *afin que.... ne*.

1200. Il en est des conjonctions comme des adverbes (n.° 1121) ; c'est proprement au dictionnaire et à l'usage à les faire connoître et à en enseigner les différentes significations. Néanmoins nous indiquerons ici les plus usitées, et nous y joindrons quelques observations ; mais nous devons d'abord parler des particules préfixes فَ et وَ, qui appartiennent à la classe des *conjonctions* حُرُوفُ ٱلْعَطْفِ (n.° 1197).

1201. فَ *conjonction*, حَرْفُ ٱلْعَطْفِ, sert le plus communément, 1.° à joindre deux propositions. Elle n'indique pas ordinairement une simple liaison entre les deux propositions qu'elle unit ; elle fait connoître encore que la seconde proposition dépend de la première, comme une conséquence. Cette dépendance est

(1) *Voyez* là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 274.

plus ou moins forte ; quelquefois elle est à peine sensible. De là il résulte qu'on doit rendre cette conjonction par des expressions différentes et propres à indiquer ces diverses nuances, telles que *et*, *mais*, *en ce cas-là*, *en conséquence*, &c. Exemple : غَزَالٌ مَرَّةً عَطِشَ فَأَتَى إِلَى عَيْنِ مَآءٍ يَشْرَبُ فَنَظَرَ خِيَالَهُ فِي ٱلْمَآءِ فَحَزِنَ لِدِقَّةِ قَوَآئِمِهِ

Une gazelle un jour eut soif : EN CONSÉQUENCE, elle vint à une source d'eau pour boire ; PUIS elle vit sa figure dans l'eau, et PAR SUITE DE CELA elle fut attristée, à cause de la maigreur de ses jambes.

2.° La conjonction فَ est employée très-souvent, préférablement à la simple conjonction وَ, pour indiquer que le sujet de la proposition qui va suivre, n'est pas le même que celui de la proposition précédente. C'est une observation très-importante, parce qu'elle sert à prévenir les erreurs qui pourroient naître de l'usage où sont les Arabes de ne pas déterminer toujours avec précision le sujet, d'où résulte une sorte d'amphibologie.

3.° Quelquefois cette conjonction signifie *en sorte que*, *de peur que*, *car* ; ce qui se reconnoît à ce que, dans ce cas, elle met l'aoriste au mode subjonctif. On verra, dans la Syntaxe, quelles sont les conditions requises pour que cette conjonction exige après elle le verbe au mode subjonctif. Exemples :

لَا تَسْرِقُوا فَيَقْتُلَكُمُ ٱلسُّلْطَانُ

Ne volez point, DE PEUR QUE le sultan ne vous fasse mourir.

زَوِّجْنِي ٱبْنَتَكَ فَأُصْلِحَ شَأْنَكَ

Donne-moi ta fille en mariage, POUR QUE j'arrange tes affaires.

وَلَا تَقْرَبَا هٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ ٱلظَّالِمِينَ

N'approchez point de cet arbre, DE PEUR QUE vous ne soyez ou *CAR vous seriez alors du nombre des impies.*

1202. Cette conjonction a encore un autre usage pour le

moins aussi fréquent; c'est de servir de lien entre les différens membres d'une proposition, ou de réunir différentes propositions en indiquant entre elles un rapport, soit de cause et d'effet, soit de conséquence ou de condition, ce qui a lieu sur-tout lorsque quelques-unes des parties constitutives de la proposition se trouvent déplacées par une inversion. Par-là elle sert à donner de l'emphase ou de l'énergie au discours; et quoiqu'on ne puisse pas toujours la traduire littéralement, on peut en rendre la valeur par diverses locutions qui en sont l'équivalent, suivant la nature de la proposition. Exemples :

فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَلَا إِثْمَ عَلَيْهِ

Mais pour celui qui sera contraint à le faire par nécessité, et (qui ne le fera pas) par un esprit de révolte et de prévarication, CELUI-LÀ *ne sera coupable d'aucun péché.*

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ

De quelque lieu que tu sortes, tourne TOUJOURS *ton visage du côté de la mosquée inviolable.*

فَإِنْ لَمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا فَٱتَّقُوا ٱلنَّارَ أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ

Mais si vous ne le faites pas, et assurément vous ne le ferez pas, EN CE CAS *craignez le feu qui a été préparé pour les incrédules.*

فَمَنْ تَبِعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ

QUANT À *ceux qui suivront ma direction,* CEUX-LÀ *n'auront aucun sujet de crainte.*

وَإِيَّايَ فَٱرْهَبُونِ

Et moi, craignez-moi DONC; (c'est-à-dire, *mais moi, je suis celui que vous devez craindre*).

إِنَّ ٱلَّذِينَ هَادُوا وَٱلنَّصَارَى وَٱلصَّابِئِينَ مَنْ آمَنَ بِٱللّٰهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ وَعَمِلَ صَالِحًا فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ

Car ceux qui auront été Juifs, et les Chrétiens, et les Sabéens,

tout homme qui croira en Dieu et au jour de la résurrection, et qui fera de bonnes œuvres, TOUS CEUX-LÀ *trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur.*

1203. Cet emploi de la particule فَ est sur-tout nécessaire, quand, au commencement de la proposition ou de la phrase, on a fait usage de أَمَّا, particule discrétive qui signifie *quant à*, ou lorsque, en l'absence même de cette particule, le discours en renferme le sens. C'est très-fréquemment la particule فَ elle-même qui remplace أَمَّا, comme on le verra dans les exemples suivans, qui rendront sensible ce que je dis ici.

يَا بَنِيَّ إِنَّ صَاحِبَ ٱلدُّنْيَا يَطْلُبُ ثَلَاثَةَ أُمُورٍ لَنْ يُدْرِكَهَا إِلَّا بِأَرْبَعَةِ أَشْيَآءَ أَمَّا ٱلثَّلَاثَةُ ٱلَّتِي يَطْلُبُ فَٱلسَّعَةُ فِي ٱلرِّزْقِ وَٱلْمَنْزِلَةُ فِي ٱلنَّاسِ وَٱلزَّادُ لِلْآخِرَةِ وَأَمَّا ٱلْأَرْبَعَةُ ٱلَّتِي يَحْتَاجُ إِلَيْهَا فِي دَرْكِ هٰذِهِ ٱلثَّلَاثَةِ فَٱكْتِسَابُ ٱلْمَالِ مِنْ أَحْسَنِ وَجْهٍ يَكُونُ الخ

Mes enfans, l'homme qui vit ici bas, cherche trois choses qu'il ne sauroit obtenir qu'au moyen de quatre autres choses. QUANT *aux trois qu'il cherche,* CE *sont l'aisance dans la fortune, un rang dans le monde, et des provisions pour la vie future; et* QUANT *aux quatre dont il a besoin pour obtenir ces trois-là,* C'EST *d'abord d'acquérir des richesses par les voies les plus honnêtes que faire se puisse, ensuite &c.*

إِنَّ ٱللّٰهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا فَأَمَّا ٱلَّذِينَ آمَنُوا فَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا فَيَقُولُونَ مَا ذَا أَرَادَ ٱللّٰهُ بِهٰذَا مَثَلًا

Dieu ne rougit pas de proposer une parabole quelconque, comme un cousin, et une chose supérieure à cela en petitesse. Et QUANT *à ceux qui ont cru,* CEUX-CI *savent que c'est la vérité qui vient de leur Seigneur; mais* POUR *ceux qui ont été incrédules,* CEUX-LÀ *disent: Qu'a donc prétendu Dieu en se servant d'une chose comme celle-ci pour parabole!*

En général, cet emploi de la particule فَ exige que les propositions qui sont liées par son intervention, puissent être ramenées à deux propositions corrélatives, jointes par une condition. Par cette raison on ne doit pas interposer فَ entre un simple sujet et son attribut, et dire, par exemple, زَيْدٌ فَقَائِمٌ (1).

1204. Puisque c'est l'idée plus ou moins explicite de condition qui attire la particule فَ, comme le lien qui unit les deux propositions corrélatives, il est naturel qu'elle se trouve d'ordinaire à la suite de la conjonction إِنْ et en tête de la seconde proposition. Si cependant, dans une proposition verbale, le verbe est au prétérit avec la valeur temporelle du futur, il ne faut pas introduire la conjonction فَ en tête de la seconde proposition. La raison en est, comme on le verra dans la Syntaxe, qu'elle détruiroit l'influence qu'exerce la conjonction إِنْ sur le prétérit qu'elle convertit en futur, ce qu'il faut entendre non-seulement de cette conjonction, mais de tous les mots qui exercent la même influence conversive, comme مَا, مَنْ, كُلَّمَا &c. (n.° 403).

1205. La conjonction فَ indique quelquefois une simple liaison entre deux propositions, ou même entre plusieurs mots qui appartiennent à la même partie d'une proposition ; on doit alors la rendre simplement par *et*. Exemple :

إِنَّ ٱللّٰهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا

Dieu ne rougit point de proposer une parabole quelconque,

---

(1) *Voyez*, sur cet usage de la conjonction فَ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 181, 261 et 302 ; mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXXIII.e, pag. 366, à l'occasion de ces mots وَٱلْبَاطِلُ فَفَاضِحٌ ; le traité de grammaire intitulé ٱلْوَسِيطُ فِي ٱلنَّحْوِ, imprimé à Madras, en 1820, pag. 29.

Quelquefois on remplace فَ par إِذَا (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 261 et 262).

comme un cousin, ET *une chose supérieure à cela en petitesse* (1).

1206. فَ remplace aussi quelquefois la particule رُبَّ (n.° 1103), ou plutôt indique l'ellipse de cette particule (n.° 1210), et alors cette conjonction gouverne le génitif (2).

1207. وَ *conjonction*, حَرْفُ ٱلْعَطْفِ, indique ordinairement une simple liaison, et signifie *et*. En général, la différence que les grammairiens arabes reconnoissent entre les conjonctions فَ et وَ, c'est que la première, outre la simple liaison, exprime encore l'ordre des choses ou des événemens; ce que ne fait pas

---

(1) Il paroît que quelques grammairiens n'admettent pas cet emploi de la conjonction فَ comme équivalant uniquement à وَ; c'est ce qui résulte d'une observation de Hariri, rapportée dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 86, et relative à ces vers de la *Moallaka* d'Amrialkaïs.

قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ وَمَنْزِلِ
بِسِقْطِ ٱللِّوَى بَيْنَ ٱلدَّخُولِ فَحَوْمَلِ
فَتُوضِحَ فَٱلْمِقْرَاةِ

Arrêtez (mes amis), versons des larmes au souvenir d'une amante, et de cette tente qui étoit dressée au pied d'une colline sablonneuse, entre Dakhoul ET *Haumal* ET *Toudhih* ET *Mikrat.*

Suivant Hariri, le sens n'est pas, entre Dakhoul et Haumal, auquel cas فَ seroit simplement synonyme de وَ; mais le poëte a voulu dire, *dressée.... entre les divers lieux qui portent en commun le nom de Dakhoul, et à la suite desquels se trouve Haumal*, &c.: mais il faut avouer que cette explication est plus subtile que solide. *Voyez* ce que j'ai dit là-dessus dans l'ouvrage cité, pag. 135.

(2) On trouve un exemple de la conjonction فَ employée pour رُبَّ, dans le seizième vers de la *Moallaka* d'Amrialkaïs, où on lit فَمِثْلِكِ pour رُبَّ مِثْلِكِ; et le commentateur remarque que les Arabes emploient souvent فَ au lieu de وَ, et وَ au lieu de فَ. Voici ses expressions: ٱلْعَرَبُ تُبْدِلُ مِنَ ٱلْفَآءِ ٱلْوَاوَ وَتُبْدِلُ مِنَ ٱلْوَاوِ ٱلْفَآءَ (*Amrulkeisi Moallakah*, éd. de M. Hengstenberg, p. 34). L'éditeur a imprimé فَمِنْلِكِ, mais il faut lire فَمِثْلِكِ.

la seconde. Ainsi, lorsque l'on dit جَآءَنِي زَيْدٌ فَعَمْرٌو, cela signifie que Zéïd et Amrou sont venus chez moi, et qu'Amrou n'y est venu qu'après Zeïd ; si, au contraire, on dit جَآءَنِي زَيْدٌ وَعَمْرٌو, cela signifie simplement que Zéïd et Amrou sont venus me voir, sans indiquer l'ordre dans lequel ils sont venus.

La conjonction فَ renferme donc à-peu-près l'équivalent de l'adverbe ثُمَّ, que les grammairiens arabes classent ordinairement parmi les conjonctions. Il y a cependant cette différence que ثُمَّ non-seulement indique un ordre déterminé entre les événemens successifs, mais suppose encore un intervalle dans leur succession.

1208. Il résulte de l'observation qui vient d'être faite, relativement à la différence qu'il y a entre les conjonctions فَ et وَ, que si l'on exprime, en parlant d'une personne ou d'une chose, diverses qualités ou actions qui ont lieu ou existent simultanément, comme si l'on disoit de Zéïd qu'il est *grand, mince et pâle,* il faudroit nécessairement faire usage de la conjonction وَ; mais si l'on disoit *qu'il va le matin à la chasse, qu'il danse le soir et qu'il joue toute la nuit*, il seroit mieux de se servir de la conjonction فَ.

1209. La particule وَ sert aussi aux formules de serment, comme وَٱللّٰهِ *par Dieu*, et alors elle est réellement préposition; mais elle diffère des prépositions بِ et تَ, employées toutes deux comme particules de serment, en ce que la particule بِ est d'un usage général. Au contraire, la conjonction وَ ne peut prendre pour complément qu'un nom, à l'exclusion des pronoms affixes, et l'on ne peut pas en faire usage quand le verbe *jurer* est exprimé. Quant à la particule تَ, elle ne se met guère que devant ٱللّٰه *Dieu*.

1210. La conjonction وَ s'emploie encore dans le sens de رُبَّ (n.° 1103), et gouverne alors le génitif. Il seroit peut-être plus

exact, en ce cas, de supposer qu'il y a ellipse de رُبَّ. On appelle alors cette conjonction وَاوُ رُبَّ *le* WAW *de* ROUBBA.

1211. La particule وَ signifie quelquefois *avec*, et indique, en ce cas, une simultanéité d'action; elle gouverne alors l'accusatif. On nomme le و en ce cas وَاوُ ٱلْمُصَاحَبَةِ *WAW de concomitance*, ou وَاوُ مَعَ *WAW de simultanéité*, ou وَاوُ ٱلْجَمْعِ *WAW de réunion*. Ex. :

ٱسْتَوَى ٱلْمَآءُ وَٱلْخَاشِيَةَ

L'eau se trouve d'égale hauteur AVEC *la rive.*

وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَاهِيمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ وَإِسْمَعِيلَ

Quand Abraham élevoit les fondemens du temple, AVEC *Ismaël.*

مَا لَكَ وَزَيْدًا

Qu'as-tu à faire AVEC *Zéïd!*

Dans ce cas, il y a ellipse d'un verbe; et c'est pour cela que le nom suivant est à l'accusatif.

1212. La conjonction وَ exige quelquefois, comme فَ et dans les mêmes circonstances, que le verbe qui la suit soit mis au mode subjonctif de l'aoriste (n.° 1201). Elle exige encore après elle le subjonctif, quand elle signifie la simultanéité de deux actions, comme dans cet exemple :

لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ

Ne mange pas du poisson, en buvant EN MÊME TEMPS *du lait.*

On verra en détail, dans la Syntaxe, les règles qui déterminent l'emploi du subjonctif après la conjonction وَ.

1213. Très-souvent la conjonction وَ, placée au commencement d'une proposition, indique que cette proposition exprime une circonstance qui se rapporte au sujet ou à l'un des complémens de la proposition précédente: on la nomme, en ce cas,

وَاوُ ٱلْحَالِ *le WAW exprimant un terme circonstantiel d'état*, et quelquefois وَاوُ ٱلِٱبْتِدَآءِ *le WAW initiatif*, c'est-à-dire, indiquant le commencement d'une nouvelle proposition. Exemples :

قَامَ زَيْدٌ وَهُوَ بَاكٍ

Zéïd se leva, et il pleuroit.

قَتَلَهُ زَيْدٌ وَهُوَ مُتَضَرِّعٌ إِلَى ٱللّٰهِ

Zéïd le tua, tandis qu'il prioit Dieu avec ferveur.

On auroit pu dire, sous la forme adverbiale de حَالٌ *terme circonstantiel d'état*, قَامَ زَيْدٌ بَاكِيًا et قَتَلَهُ مُتَضَرِّعًا إِلَى ٱللّٰهِ زَيْدٌ.

1214. Si la proposition qui sert de terme circonstantiel d'état renferme un verbe, on peut substituer à la conjonction وَ l'adverbe قَدْ ; et si le verbe est au prétérit, on peut dire وَقَدْ, en réunissant l'adverbe et la conjonction.

Dans tous ces cas, la conjonction وَ fait le même effet que l'adverbe conjonctif de temps, إِذْ.

2151. Quelquefois la conjonction وَ devant indiquer un حَالٌ *terme circonstantiel d'état*, est omise, et il faut la sous-entendre. Exemple :

وَتُضْحِى فَتِيتُ ٱلْمِسْكِ عَلَى فِرَاشِهَا   نَؤُومَ ٱلضُّحَى لَمْ تَنْتَطِقْ عَنْ تَفَضُّلِ

On la trouve, lorsqu'il fait déjà grand jour, (TANDIS QUE) des fragmens de musc sont sur sa couche, livrée encore au sommeil, et n'ayant point jusqu'à ce moment quitté son déshabillé et attaché sa ceinture.

On sent que le poëte auroit dû dire وَفَتِيتُ.

1216. En général, devant les propositions optatives, il ne faut point mettre la conjonction وَ, parce que, de leur nature, ces propositions sont incidentes, et indépendantes de ce qui précède et de ce qui suit. Exemple :

قَالَتِ ٱلْيَهُودُ يَدُ ٱللَّهِ مَغْلُولَةٌ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا بِمَا قَالُوا بَلْ يَدَاهُ
مَبْسُوطَتَانِ

Les Juifs ont dit : La main de Dieu est liée. (Que leurs mains soient liées, et qu'ils soient maudits à cause de ce qu'ils ont dit !) Loin de cela, les mains de Dieu sont étendues.

Si cependant l'absence de la conjonction pouvoit donner lieu à quelque amphibologie, il faudroit introduire la conjonction وَ devant la proposition optative (1).

1217. Les conjonctions وَ et فَ sont quelquefois employées d'une manière en apparence pléonastique, mais qui donne beaucoup d'énergie au discours.

Cela a lieu particulièrement après l'adverbe d'interrogation أَ et avant les adverbes négatifs ou la conjonction لَوْ. On dit donc : أَوَلَوْ , أَوَلَمْ , أَفَلَمْ , أَوَلَا , أَفَلَا &c.

1218. On introduit fréquemment la conjonction وَ après إِلَّا, comme dans cet exemple :

وَمَا وَصَلَ ٱلْمَالُ إِلَّا وَقَدْ مَرِضَ مَرْضَةً شَدِيدَةً

L'argent n'étoit point encore arrivé, que déjà il étoit tombé malade d'une maladie grave.

On introduit aussi d'ordinaire la conjonction وَ après إِيَّاكَ, expression elliptique qui signifie *prends garde.* Ainsi l'on dit : إِيَّاكَ وَٱلْأَسَدَ *prends garde au lion.* Peut-être, au lieu d'un pléonasme, y a-t-il véritablement dans ce cas une ellipse (2).

1219. *Conjonctions les plus usitées.*

أَلَّا *que ne,* mot composé de la conjonction أَنْ *que* et de l'adverbe négatif لَا *ne.* Avec la particule préfixe لِ, on dit لِئَلَّا

(1) *Voyez* ce que dit à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 72.

(2) *Voyez* ce qu'observe à cet égard Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 71.

afin que....ne, l'*élif* de أَنْ est changé ici en ى, suivant une règle de permutation (n.° 196).

إِلَّا *particule d'exception*, حَرْفُ ٱلْاِسْتِثْنَاءِ *sinon, excepté:* ce mot est composé de la conjonction إِنْ *si* et de l'adverbe négatif لَا.

أَمْ *ou, ou bien.* Cette particule s'emploie d'ordinaire dans la seconde de deux propositions alternatives.

أَمَّا *or, quant à.* Cette conjonction peut être appelée *discrétive* (1) : elle sert à distinguer les différentes parties d'une énonciation générale, comme on peut le voir dans un des exemples que j'ai donnés en parlant de la conjonction فَ (n.° 1203).

إِمَّا *ou, ou bien, soit que;* فَإِمَّا, *si, mais, cependant:* إِمَّا est composé de إِنْ *si* et de مَا explétif.

أَنْ, أَنَّ *que.* On doit employer أَنَّ, quand cette conjonction est suivie immédiatement d'un nom. On dit souvent أَنَّهُ en ajoutant à la conjonction le pronom affixe هُ. Le but de cette addition du pronom, est d'épuiser l'influence de la conjonction أَنَّ qui veut être suivie d'un nom à l'accusatif. Je reviendrai là-dessus.

Des conjonctions أَنَّ ou أَنْ, et des prépositions كَ *comme* et لِ *pour*, on forme les mots composés كَأَنْ et كَأَنَّ *comme si*, لِأَنْ et لِأَنَّ *pour que, afin que* (2).

إِنَّ et par contraction إِنْ. La conjonction إِنَّ se place devant le sujet d'une proposition, lorsque ce sujet est énoncé avant le verbe: son effet est de donner de l'énergie à l'expression. On dit aussi إِنَّهُ, en ajoutant à la conjonction le pronom affixe هُ, comme

---

(1) Suivant Ebn-Hescham, أَمَّا est une *particule conditionnelle, partitive et corroborative* حَرْفُ شَرْطٍ وَتَفْصِيلٍ وَتَوْكِيدٍ. Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 181.

(2) Suivant quelques grammairiens arabes, كَأَنَّ est formé de إِنَّ, le *fatha* étant changé en *kesra*.

l'on fait avec أَنْ et pour la même raison. De la conjonction فَ jointe à إِنْ se forment فَإِنَّ et فَإِنَّهُ, mots composés qui signifient *et en effet, car,* et qui répondent précisément au latin *etenim.*

إِنْ *si.* De l'adverbe affirmatif لَ *certes*, et de la conjonction إِنْ, on forme le mot composé لَئِنْ *certes si*, l'*élif* étant changé en ى, conformément à une des règles de permutation (n.° 196). وَإِنْ, formé des deux conjonctions وَ *et* et إِنْ *si*, signifie *quoique*, comme le mot latin *etsi.*

إِنَّمَا *car, en effet*, conjonction composée de إِنَّ et de مَا, mot explétif.

إِنَّمَا est aussi employé très-souvent comme *particule de restriction* حَرْفُ ٱلْحَصْرِ et signifie *seulement* : il est alors adverbe. J'en ai parlé en traitant des adverbes (n.° 1161).

أَوْ *ou, ou bien.* Cette conjonction doit quelquefois être traduite par *pour que, jusqu'à ce que, à moins que....ne*, et renferme le sens des deux mots إِلَّا أَنْ *si ce n'est que, à moins que.* Dans ce cas, elle est toujours suivie d'un verbe à l'aoriste subjonctif. Exemple :

لَأَقْتُلَنَّكَ أَوْ تُسْلِمَ

Certes je te tuerai, À MOINS QUE tu NE te fasses musulman.

Elle gouverne aussi quelquefois le verbe au subjonctif, quand elle signifie *ou, ou bien, soit,* comme on le verra dans la Syntaxe. Je conjecture que, dans ce cas comme dans le précédent, il y a ellipse de la conjonction أَنْ.

بَلْ *mais.*

ثُمَّ et ثُمَّتَ. Le mot ثُمَّ, compris par les grammairiens arabes dans la classe des conjonctions, est proprement un adverbe qui signifie *puis, ensuite;* mais il tient effectivement un peu de la conjonction, et l'on peut le regarder comme l'équivalent de *et puis* (n.° 1207).

كَيْ *pour que, afin que;* حَرْفُ ٱلتَّعْلِيلِ *particule énonciative de la cause.* On dit aussi لِكَيْ dans le même sens ; et avec l'adverbe negatif لَا, on dit كَيْلَا et لِكَيْلَا *pour que . . . . ne, afin que . . . . ne.* Cette conjonction exige après elle le subjonctif (1).

لَكِنْ et لَكِنَّ *mais.* لَكِنْ ne s'emploie que devant les noms ou les pronoms.

لَمَّا, suivant plusieurs grammairiens arabes, est quelquefois une conjonction synonyme de إِلَّا *sinon, si ce n'est que.* Exemple:

وَإِنْ كُلُّ ذَلِكَ لَمَّا مَتَاعُ ٱلْحَيٰوةِ ٱلدُّنْيَا

Tout cela n'est rien, SINON un usufruit de la vie présente (2).

لَوْ *si.* Le mot وَلَوْ, composé de وَ et de لَوْ, signifie *quoique, quand bien même.* De لَوْ et des adverbes negatifs لَا et مَا, on forme les mots لَوْلَا et لَوْمَا *si . . . . ne.* Dans une autre acception ces mots sont adverbes (n.° 1160).

OBSERVATIONS sur quelques-unes de ces conjonctions.

1220. Les deux conjonctions إِنْ et لَوْ, que j'ai rendues également par *si*, diffèrent cependant de signification, la premiere indiquant une simple condition, et la seconde une supposition. La proposition suppositive diffère de la proposition conditionnelle, en ce que la première renferme toujours un préjugé plus ou moins fort que la chose énoncée n'existe pas réellement ou n'existera pas. Que je dise, *si vous êtes sage, vous serez*

(1) Suivant le commentaire de la *Djaroumia*, publié par Thomas Obicin, la conjonction كَيْ ne gouverne le subjonctif que par l'influence de la préposition لِ exprimée ou sous-entendue, et de la conjonction أَنْ sous-entendue, *Voyez* l'ouvrage cité, pag. 72.

(2) *Voyez*, sur cette signification de لَمَّا, qui me paroît douteuse, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 168, 202 et 275.

heureux, la proposition *si vous êtes sage* est simplement conditionnelle; mais si je dis, *si vous étiez sage, vous seriez heureux*, la proposition *si vous étiez sage* est suppositive, parce qu'elle emporte avec elle la supposition que la personne à qui je parle manque de sagesse. La conjonction إِنْ exprime donc la simple condition, et لَوْ exprime la supposition (1). L'exemple suivant, tiré de l'Alcoran, est propre à faire sentir la différence de ces deux conjonctions.

إِنْ تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دُعَآءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا مَا ٱسْتَجَابُوا لَكُمْ

Si vous les invoquez, ils n'entendront point votre prière, et s'ils l'entendoient, ils ne vous exauceroient point.

1221. La conjonction إِنْ paroît devoir être sous-entendue dans une forme d'expression qui indique le doute ou l'alternative, et dont la seconde partie est précédée de la conjonction أَوْ. En voici des exemples :

سَآخُذُهُ كَبِيرًا كَانَ أَوْ صَغِيرًا

Je le prendrai assurément, soit qu'il soit grand ou petit.

لَا بُدَّ لَهُ أَنْ يُعَذَّبَ قَتَلَهُ أَوْ لَمْ يَقْتُلْهُ

---

(1) *Voyez*, sur la distinction des propositions conditionnelles et suppositives, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 184 et suiv.

En français, ce sont les temps et les modes des verbes qui expriment la différence de ces deux points de vue : en arabe, la différence est exprimée par les conjonctions.

J'insiste sur cette distinction, parce que plusieurs savans hommes se sont trompés, faute de l'avoir faite : elle n'a point échappé aux grammairiens arabes. Voici comment un scholiaste du poëme d'Ebn-Doréid explique la valeur de لَوْ; il dit : « لَوْ, particule conditionnelle, dont le sens est qu'une chose n'existe » pas, faute d'une autre qui n'existe pas non plus; comme quand on dit, *si j'avois* » *du bien, je m'acquitterois du pélerinage;* le pélerinage n'a pas lieu, parce que » l'argent manque. » (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.° 1454.) *Voyez* aussi mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 173.

Il ne peut manquer d'être mis à la torture, soit qu'il le tue ou qu'il ne le tue pas.

On doit observer que, bien que la conjonction إِنْ ne soit pas exprimée, elle exerce son influence conversive sur les verbes, qui sont au prétérit, et ont néanmoins la valeur du futur (1).

1222. La conjonction لَوْ semble quelquefois devoir être traduite en français par *que;* par exemple, après le verbe وَدَّ *aimer, trouver bon.* Exemples :

إِذْ مُلُوكُ ٱلْأَرْضِ تَوَدُّ لَوْ كَانَتْ أَطْفَالًا تَحْتَ حِجْرِهِ

Attendu que les rois de la terre étoient contens QU'ILS FUSSENT (c'est-à-dire, *d'être*) *des enfans tenus dans son sein.*

---

(1) Il n'est pas hors de propos de remarquer, à cette occasion, que si la conjonction إِنْ convertit les prétérits qui la suivent en futurs, c'est que cette particule renferme essentiellement en elle-même l'idée du futur, l'idée d'un événement encore incertain.

Les grammairiens arabes ont bien reconnu que, sous l'influence de toutes les expressions hypothétiques كَلِمُ ٱلْمُجَازَاةِ, excepté لَوْ, le prétérit prend le sens du futur; mais ils ont excepté de cette règle le verbe كَانَ, comme dans ces exemples : إِنْ كُنْتُ قُلْتُهُ et إِنْ كُنْتَ خَرَجْتَ أَمْسِ, à cause, disent-ils, de la force qu'a le verbe كَانَ, pour exprimer *les choses arrivées* ٱلْأَحْدَاثُ. J'ai considéré cela autrement, et j'ai supposé que كَانَ n'étoit interposé là que pour épuiser l'influence conversive de إِنْ, et soustraire à cette influence le verbe qui suit كَانَ, et cette supposition est justifiée par d'autres usages du verbe كَانَ, par exemple, avant كُلَّمَا. Tebrizi, sur le *Hamasa*, pag. 373, a assez bien expliqué cela, en supposant que le sens est إِنْ يَثْبُتْ فِي عِلْمِي وُقُوعُ خُرُوجِكَ أَمْسِ. Je ne sais si ces grammairiens ont cru que كَانَ, après إِنْ, restoit passé, quand il n'y avoit point d'autre verbe, comme dans إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ : cela me paroît douteux. On lit dans ma *Chrestomathie arabe* (2.e édit. tom. I.er, p. 6 du texte arabe) : إِنْ كُنْتَ صَادِقًا فِيمَا تَقُولُ, et non pas فِيمَا قُلْتَ. *Voyez* M. Lee, *a Grammar. of the hebr. language*, pag. 354, et le *Hamasa*, pag. 373.

تَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ

L'un d'eux aime QU'ON LUI ACCORDE *mille ans de vie.*

وَدَّ كَثِيرٌ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُمْ مِنْ بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا

Beaucoup d'entre les Juifs et les Chrétiens ont aimé QU'ILS VOUS FASSENT REDEVENIR *incrédules, après que vous avez cru.*

Mais la conjonction لَوْ conserve, dans tous ces exemples et dans tous les cas semblables à ceux-ci, sa valeur suppositive; et, pour rendre exactement ces phrases en français, il faut dire:

Attendu que les rois de la terre seroient bien aises, s'ils étoient comme des enfans tenus dans son sein.

Chacun d'eux seroit content, si on lui accordoit mille ans de vie.

Beaucoup d'entre les Juifs et les Chrétiens seroient satisfaits, s'ils vous faisoient redevenir incrédules, après que vous avez cru.

1223. J'ai déjà observé précédemment que la conjonction لَوْ, placée entre les deux propositions qu'elle réunit par le lien de la supposition, influe sur la valeur temporelle des verbes des deux propositions, tout de même que si elle se trouvoit placée à la tête des deux propositions (n.° 375). Je vais encore en donner ici un exemple:

وَقَدْ سَآءَنِى مَا جَرَّتِ ٱلْحَرْبُ بَيْنَنَا   بَنِى عَمِّنَا لَوْ كَانَ أَمْرًا مُدَانِيَا

Enfans de notre oncle, les horreurs que la guerre a produites entre nous, m'auroient affligé, s'il se fût agi d'une chose de peu d'importance (1).

1224. Au lieu de لَوْ, on emploie, devant les noms, لَوْ أَنَّ. Ex.:

تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا

(1) *Voyez* le *Hamasa* avec le commentaire de Tebrizi, édition de M. Freytag, pag. 55.

Elle seroit bien aise, s'il y avoit entre elle et lui (c'est-à-dire, *entre elle et le mal qu'elle a fait*), *une grande distance.*

1225. بَلْ et لٰكِنْ ou, comme on dit quelquefois لٰكِنِ, ont à-peu-près le même sens, et peuvent être traduits par *mais.* Les Arabes nomment ces deux conjonctions حَرْفَا ٱلْاِسْتِدْرَاكِ, c'est-à-dire, littéralement, *particules qui servent à retenir* ou *à réformer ce qu'on avoit énoncé précédemment;* mais ils ne les regardent comme conjonctions que dans certains cas: hors de cela, ils les nomment حَرْفَا ٱبْتِدَآءٍ *particules initiatives*, parce qu'elles forment le commencement d'une nouvelle proposition, indépendante, quant à l'analyse grammaticale, de ce qui précède. Ils disent que لٰكِنْ se met entre deux propositions, dont la première est négative et la seconde affirmative; et بَلْ, au contraire, lorsque la première est affirmative et la seconde négative. Cette règle n'est cependant pas très-certaine; mais on peut observer que la conjonction بَلْ sert, soit à retirer ou annuller ce que l'on avoit dit précédemment, pour y substituer autre chose, auquel cas on peut la traduire souvent par *au contraire*, *bien plus*, *pour mieux dire*, *&c.*: soit à *passer d'un sujet à un autre*, sans qu'il y ait opposition entre les deux propositions qu'unit بَلْ: on l'appelle alors حَرْفُ إِضْرَابٍ. Exemples :

قَالُوا ٱتَّخَذَ ٱلرَّحْمٰنُ وَلَدًا سُبْحَانَهُ بَلْ عِبَادٌ مُكْرَمُونَ

Ils ont dit : Le Dieu miséricordieux a eu des enfans. Louange à lui! NON PAS, MAIS (ceux qu'ils appellent ses fils, sont) des serviteurs honorés.

أَمْ يَقُولُونَ بِهِ جِنَّةٌ بَلْ جَآءَهُمْ بِٱلْحَقِّ

Diront-ils qu'il est atteint de folie! NON PAS, MAIS il leur a apporté la vérité.

لَدَيْنَا كِتَابٌ يَنْطِقُ بِٱلْحَقِّ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ بَلْ قُلُوبُهُمْ فِى غَمْرَةٍ

Auprès de nous est un livre qui n'énonce que la vérité, et ils

n'éprouveront aucune injustice. MAIS *(à quoi servent ces avis!) leurs cœurs sont comme dans un gouffre.*

قَالُوا قُلُوبُنَا غُلْفٌ بَلْ لَعَنَهُمُ ٱللّٰهُ بِكُفْرِهِمْ

Ils ont dit : Nos cœurs sont incirconcis. CE N'EST PAS CELA, MAIS *c'est que Dieu les a maudits, à cause de leur infidélité.*

مَا نَرَى لَكُمْ عَلَيْنَا مِنْ فَضْلٍ بَلْ نَظُنُّكُمْ كَاذِبِينَ

Nous ne voyons pas que vous ayez aucun avantage sur nous ; BIEN AU CONTRAIRE, *nous vous regardons comme des menteurs.*

وَكَانَ مِنْ أَعْجَبِ ٱلْقَضَايَا بَلْ مِنْ أَعْظَمِ ٱلْبَلَايَا

Ce fut un des évènemens les plus merveilleux ; QUE DIS-JE! *une des catastrophes les plus épouvantables.*

فَإِذَا وَصَلَ إِلَيْهِمْ خَلَعُوا عَنْهُ خِلْعَتَهُ بَلْ وَثَوْبَ ٱلْحَيَوةِ

Lorsqu'il fut près d'eux, ils le dépouillèrent de ses vêtemens ; CE N'EST PAS TOUT, *ils lui ôtèrent aussi le vêtement de la vie.*

La conjonction وَ, qui, dans ce dernier exemple, se trouve après بَلْ, produit cet effet que بَلْ n'emporte pas la négation de ce que l'on a dit auparavant, mais y ajoute seulement une idée d'une plus grande importance (1).

1226. Dans les exemples précédens, excepté dans les deux derniers, بَلْ n'est point considéré comme *conjonction* حَرْفُ ٱلْعَطْفِ par les grammairiens arabes, parce que cette particule lie des propositions complètes. Au contraire, ils la considèrent comme conjonction dans les deux derniers exemples, parce que ce qui suit la particule بَلْ est dans la dépendance immédiate d'un mot qui la précède. Par exemple, ثَوْبَ ٱلْحَيَوةِ, dépend de خَلَعُوا, et, pour parler leur langage, est مَعْطُوفٌ عَلَى خِلْعَتِهِ.

(1) En hébreu, בַּל veut dire *non*. لَٰكِنْ vient de l'hébreu לֹא־כֵן *non sic*, et non de לָכֵן *idcirc*

Mais ces considérations purement grammaticales ne doivent pas empêcher de considérer, dans tous les cas, لَكِنْ et بَلْ comme de vraies conjonctions (1).

1227. Il faut avoir soin de bien distinguer les conjonctions أَنَّ et إِنَّ. La première signifie *que, afin que*, et est essentiellement une conjonction ; la seconde doit être le plus ordinairement considerée comme un adverbe *affirmatif* ou *confirmatif*, qui ajoute de l'énergie à la proposition. Ainsi, si l'on dit زَيْدٌ قَآئِمٌ, cela signifie seulement *Zéid se tient debout;* mais si l'on veut affirmer la chose avec serment, ou bien l'affirmer d'une manière énergique, pour dissiper le doute que quelqu'un témoigne à cet égard, on dira إِنَّ زَيْدًا قَآئِمٌ ou, d'une manière encore plus énergique, إِنَّ زَيْدًا لَقَآئِمٌ.

1228. Comme il est de la nature des particules أَنَّ et إِنَّ d'être suivies d'un nom à l'accusatif, si le discours est construit de sorte qu'elles ne soient pas suivies d'un nom, on leur attache le pronom affixe هُ, et l'on dit أَنَّهُ et إِنَّهُ au lieu de أَنَّ et إِنَّ. Ce pronom, qu'on peut regarder comme pléonastique ou explétif, est appelé par les grammairiens arabes ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ *pronom de la chose* ou, si l'on veut, *de l'idée*, parce qu'il renferme l'idée implicite d'une proposition qui doit être énoncée ensuite explicitement, et qui se nomme *la proposition explicative du pronom de la chose* ٱلْجُمْلَةُ ٱلْمُفَسِّرَةُ لِضَمِيرِ ٱلشَّأْنِ. Exemple :

زَعَمُوا أَنَّهُ كَانَ فِى مَدِينَةِ بَغْدَادَ تَاجِرٌ

On a raconté qu'il y avoit, dans la ville de Bagdad, un négociant.

---

(1) Par suite du même système, les grammairiens arabes envisagent quelquefois l'adverbe négatif لَا comme une particule conjonctive ; mais nous ne devons pas les imiter à cet égard. *Voyez*, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 274.

Il y a quelque rapport entre cet idiotisme de la langue arabe et notre expression française, *il y avoit un negociant*, pour *un negociant étoit*. Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe.

1229. La conjonction أَنْ sert souvent à introduire dans un récit un discours direct, et elle remplace le verbe *en disant*. On la nomme alors حَرْفُ ٱلتَّفْسِيرِ *particule d'interprétation* ou *explicative*. Exemples :

نَادَيْتُهُ أَنْ قُمْ

Je l'ai appelé à haute voix, EN DISANT : Lève-toi.

وَإِذْ نَادَى رَبُّكَ مُوسَى أَنِ ٱئْتِ ٱلْقَوْمَ ٱلظَّالِمِينَ

(Souviens-toi) du jour où ton Seigneur appela à haute voix Moïse, EN DISANT : Va trouver ce peuple criminel.

أُمِرْنَا لِنُسْلِمَ لِرَبِّ ٱلْعَالَمِينَ وَأَنْ أَقِيمُوا ٱلصَّلٰوةَ

Il nous a été ordonné de nous soumettre au Seigneur des mondes, et IL NOUS A ÉTÉ DIT : Acquittez-vous de la prière.

Pour pouvoir faire cet usage de أَنْ, il convient que cette particule soit précédée, soit du verbe *dire* قَالَ, soit d'un verbe qui en renferme le sens, comme نَادَى *parler à haute voix*, أَوْحَى *réveler*, &c., ou du moins que ce qui précède indique l'ellipse du verbe *dire*.

Quelquefois أَنْ, en ce sens, est sous-entendu. Exemples :

إِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَ بَنِي إِسْرَآئِيلَ لَا تَعْبُدُونَ إِلَّا ٱللَّهَ

(Souviens-toi) du jour où nous avons pris l'engagement des enfans d'Israël, (EN DISANT) : Vous n'adorerez que Dieu seul.

لَهُ أَصْحَابٌ يَدْعُونَهُ إِلَى ٱلْهُدَى ٱئْتِنَا

Il a des camarades qui l'appellent à rentrer dans le bon chemin, (EN DISANT) : Viens à nous.

1230. Les conjonctions إِنَّ et أَنَّ peuvent aussi s'écrire et se prononcer sans *teschdid* ; et alors on les appelle ٱلْمُخَفَّفَةُ مِنَ ٱلْمُثَقَّلَةِ,

c'est-à-dire, *rendues legères de lourdes qu'elles étoient* ; car c'est ainsi que les grammairiens arabes expriment la suppression du *teschdid* (n.° 109). C'est sur-tout par rapport à la conjonction إِنْ, lorsqu'elle n'a point de *teschdid*, qu'il est essentiel de faire attention si elle ne tient point lieu de إِنَّ avec un *teschdid*, afin de ne pas la confondre avec la conjonction conditionnelle إِنْ *si*, ou l'adverbe negatif إِنْ dont j'ai développé le sens et l'usage precédemment (n.° 1140).

1231. إِنَّ et أَنَّ s'emploient lorsque ces conjonctions doivent être suivies d'un nom ou d'un pronom ; إِنْ et أَنْ, au contraire, ne se placent communément que devant les verbes (1). Cette règle, cependant, n'est pas sans exception.

1232. La conjonction أَنْ, suivie d'un verbe, est souvent considérée par les Arabes, avec le verbe qu'elle régit, comme l'équivalent d'un nom d'action. Ainsi أُرِيدُ أَنْ تُكْرِمَ زَيْدًا *je veux QUE TU HONORES Zéid*, équivaut à أُرِيدُ إِكْرَامَكَ زَيْدًا, c'est-à-dire, à la lettre, *je veux l'ACTION DE TOI HONORER Zeid.* En conséquence de cette manière d'envisager la conjonction أَنْ, les grammairiens arabes l'appellent أَنْ مَصْدَرِيَّةٌ, c'est-à-dire, *AN faisant fonction de nom d'action*, ou *de* مَصْدَرٌ (n.° 619). A raison de cela, أَنْ avec la proposition conjonctive qui le suit, peut devenir, comme on le verra dans la Syntaxe, le sujet d'une proposition, le régime d'un verbe, ou le complément d'un nom en rapport d'*annexion* إِضَافَةٌ.

1233. Il y a certains cas dans lesquels on peut employer indiffé-

---

(1) Il se trouve un article assez étendu sur les deux conjonctions إِنَّ et أَنَّ, et sur la manière d'analyser les propositions où elles entrent, dans le مُعْرَبُ ٱلْإِظْهَارِ ou *Analyse grammaticale du traité intitulé* ٱلْإِظْهَارُ, ouvrage imprimé à Scutari, il y a peu d'années. *Voyez* cet ouvrage, fol. 65, &c.

remment إِنَّ ou أَنَّ ; il en résulte seulement une différence dans l'analyse grammaticale des propositions.

1234. Il faut observer que la conjonction أَنْ doit être traduite, dans certaines occasions, par *afin que...ne, pour que... ne, de peur que.* En voici des exemples tirés de l'Alcoran :

لَا يَسْتَأْذِنُكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ أَنْ يُجَاهِدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ

Ceux qui croient en Dieu et au dernier jour, ne te demanderont pas de congé, POUR NE PAS *employer leurs biens et leurs personnes à combattre pour la cause de Dieu* (1).

إِنَّا جَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَنْ يَفْقَهُوهُ

Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, AFIN QU'ILS NE *le comprennent point* (2).

وَمَا أَنْسَانِيهُ إِلَّا ٱلشَّيْطَانُ أَنْ أَذْكُرَهُ

C'est Satan seul qui me l'a fait oublier, DE PEUR QUE *je* NE *m'en ressouvinsse* (3).

1235. Il ne faut pas croire néanmoins que la conjonction أَنْ puisse signifier indifféremment *pour que* ou *pour que...ne*. Le plus souvent, dans les cas dont il s'agit, on reconnoît que l'idée négative qui se trouve jointe à la conjonction, est de fait implicitement renfermée dans quelqu'un des mots de la proposition principale à laquelle se joint la proposition conjonctive, en sorte qu'on a pu faire l'ellipse de la négation, sans qu'il en résultât aucune amphibologie. Ainsi, dans notre premier exemple, le mot ٱسْتَأْذَنَ signifie *demander congé;* c'est le latin *deprecari :*

(1) *Voyez* Alcoran, sur. 9, vers. 44, édition de Hinckelmann.

(2) *Ibid.* sur. 18, vers. 55.

(3) *Ibid.* sur. 18, vers. 62.

dans le second, أَكِنَّةً *des voiles*, et dans le troisième, أَنْسَى *faire oublier*, renferment implicitement l'idée d'*obstacle*, d'*empêchement*. Il faut avouer cependant qu'il y a bien des cas, sur-tout dans l'Alcoran, où l'ellipse n'est pas indiquée d'une manière aussi sensible. Tel est l'exemple suivant (1) :

وَإِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنْ بَنِي آدَمَ مِنْ ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَى أَنْفُسِهِمْ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ قَالُوا بَلَى شَهِدْنَا أَنْ تَقُولُوا يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ إِنَّا كُنَّا عَنْ هٰذَا لَغَافِلِينَ

(Souviens-toi de ce qui est arrivé), lorsque ton Seigneur a fait sortir des reins des enfans d'Adam tous leurs descendans, et les a obligés à rendre témoignage contre eux-mêmes, en leur faisant cette question : Ne suis-je point votre Seigneur! à quoi ils ont répondu : Oui, assurément, nous le témoignons. (Il a fait cela) DE PEUR QU'*ils* NE *disent, au jour de la résurrection : Nous n'avions pas fait attention à ceci.*

Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe, quand je traiterai de l'ellipse.

1236. إِنْ se trouve aussi quelquefois après l'adverbe négatif مَا, sans avoir aucune influence sur le sens ni sur la construction de la proposition (n.° 1140); mais ce n'est point alors une conjonction.

1237. Les particules أَمْ, أَوْ et إِمَّا, qui ont des significations presque semblables, ne peuvent pas cependant être employées indifféremment, et leur usage exige quelques observations.

1238. Nous avons dit que أَمْ *ou bien, soit que*, s'emploie d'ordinaire dans la seconde de deux propositions alternatives. Cela a lieu, soit quand on interroge, comme أَقُلْتَ هٰذَا أَمْ لَا *as-tu dit cela, ou bien ne l'as-tu pas dit!* soit dans des propositions

(1) *Voyez* l'Alcoran, sur. 7, vers. 171.

purement énonciatives, comme لا ادرى أفعل هذا أم لا *je ne sais pas s'il a fait cela, ou s'il ne l'a pas fait.* Exemples :

أَاتَّخَذْتُمْ عِنْدَ ٱللّٰهِ عَهْدًا أَمْ تَقُولُونَ عَلَى ٱللّٰهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ

EST-CE QUE vous avez un pacte avec Dieu, OU BIEN dites-vous contre Dieu ce que vous ne savez pas !

أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنْذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ

Soit que tu les aies avertis, OU QUE tu ne les aies pas avertis, ils ne croiront pas.

وَلَمْ أُبَلْ أَعَذَلَ أَمْ عَذَرَ

Je ne me suis point mis en peine s'il m'avoit censuré OU excusé.

يَا لَيْتَ شِعْرِى أَدَهْرِى   أَحَاطَ عِلْمًا بِقَدْرِى
وَهَلْ دَرَى كُنْهَ غَوْرِى   فِي ٱلْخَدْعِ أَمْ لَيْسَ يَدْرِى

Plût à Dieu que je susse si mon siècle a connu tout mon mérite, et s'il a su ce que je vaux en fait de talent pour tromper, OU BIEN s'il l'ignore !

أَمْ paroît aussi fort souvent faire la même fonction que بَلْ, je veux dire, servir à indiquer qu'on abandonne le sujet dont on parloit, pour passer à un autre. Exemple :

هَلْ غَادَرَ ٱلشُّعَرَآءُ مِنْ مُتَرَدَّمِ   أَمْ هَلْ عَرَفْتَ ٱلدَّارَ بَعْدَ تَوَهُّمِ

Est-ce que les poëtes précédens ont laissé quelque chose à traiter ! OU PLUTÔT, as-tu reconnu, après quelque hésitation, la demeure (de celle que tu aimois) !

1239. Il n'est pas nécessaire que أَمْ soit précédé d'une interrogation ou d'une expression qui indique le doute ou l'alternative : on peut dire إِنَّهُ لَزَيْدٌ أَمْ عَمْرٌو *c'est assurément Zéïd OU BIEN Amrou.*

1240. Les particules أَوْ et إِمَّا peuvent être employées dans toute sorte de propositions, soit énonciatives, ou impératives,

ou interrogatives, ce dont il est inutile de donner des exemples; mais il convient d'observer que, lorsqu'on fait usage de إِمَّا, cette particule doit être exprimée devant chacun des membres de l'alternative, ce qui n'a pas lieu pour أَوْ. Exemples :

أَضَرَبْتَ إِمَّا زَيْدًا وَإِمَّا عَمْرًا

Est-ce, OU Zéïd que tu as frappé, OU BIEN Amrou!

جَاءَنِي ٱلْيَوْمَ إِمَّا أَخُوكَ وَإِمَّا ٱبْنُ عَمِّكَ

Il est venu chez moi aujourd'hui, OU ton frère, OU le fils de ton oncle paternel.

وَإِمَّا تَثْقَفَنَّهُمْ فِي ٱلْحَرْبِ فَشَرِّدْ بِهِمْ مَنْ خَلْفَهُمْ وَإِمَّا تَخَافَنَّ مِنْ قَوْمٍ خِيَانَةً فَٱنْبِذْ إِلَيْهِمْ عَلَى سَوَآءٍ

SOIT QUE tu les rencontres dans la disposition de te faire la guerre, alors attaque-les de manière à dissiper ceux qui pourroient imiter par suite leur perfidie; SOIT QUE tu craignes de la part de quelques-uns (d'entre eux) une trahison, dans ce cas jette-leur (ton traité, c'est-à-dire, *dénonce-leur toi-même la rupture de la trève dont tu étois convenu avec eux), en observant une justice exacte.*

1241. Toutefois il est indispensable de faire observer que إِمَّا est aussi employé pour la conjonction conditionnelle إِنْ *si*, à laquelle le monosyllabe مَا est joint, sans avoir aucune influence sur le sens. Il n'y a point alors de nécessité de répéter إِمَّا. C'est ce qui a lieu dans les exemples suivans, tirés de l'Alcoran :

يَا بَنِي آدَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِنْكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِي فَمَنِ ٱتَّقَى وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

O enfans d'Adam, s'il vient à vous des envoyés pris du milieu de vous, chargés de vous raconter mes prodiges, alors ceux qui craindront (Dieu) et qui réformeront leur conduite, ceux-là n'auront aucun sujet de crainte, et ils n'éprouveront point de tristesse.

وَإِمَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ وَإِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ

Et SI nous te faisons voir (de ton vivant) une partie des châtimens dont nous les menaçons, ou que nous te retirions à nous (avant cela), ils comparoîtront (un jour) devant nous (1).

1242. La conjonction أَوْ, qui de sa nature indique *le doute* ٱلشَّكّ, s'emploie quelquefois de manière à n'exclure aucune des deux parties de l'alternative, en sorte qu'on peut les admettre toutes deux en même temps : on la nomme alors أَوِ ٱلْإِبَاحَةِ, c'est-à-dire, *EN accordant une entière licence.* C'est, par exemple, ce qui auroit lieu, si un homme interrogé quelles céréales on cultive dans son pays, répondoit qu'on y cultive *le froment ou l'orge ou le seigle,* ce qui signifieroit qu'on y cultive *tantôt l'une, tantôt l'autre* de ces céréales. C'est ainsi qu'il faut entendre أَوْ dans ce vers :

حَتَّى خَضَبْتُ بِمَا تَحَدَّرَ مِنْ دَمِي أَكْنَافَ سَرْجِي أَوْ عِنَانَ لِجَامِي

En sorte que j'ai teint du sang qui couloit de mon corps les bords de ma selle, ou la bride à laquelle est attaché le mors de ma monture (2).

§. V. DES INTERJECTIONS.

1243. Les interjections sont nommées par les Arabes أَصْوَاتٌ *voix, sons,* et appartiennent généralement à la classe des *noms des verbes* أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ (n.os 955 et 1190). Tels sont, أَوْهْ et أَخْ *hélas,* أُفٍّ *fi.*

Sous cette dénomination, les grammairiens arabes comprennent aussi certains sons insignifians, qui servent à hâter le pas des chameaux ou autres bêtes de charge, comme عَاقِ, ou que l'on emploie pour imiter le cri des animaux.

---

(1) Ces deux exemples sont tirés de l'Alcoran, sur. 7, vers. 33, et sur. 10, vers. 47, édition de Hinckelmann.

(2) *Voyez* le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 61.

1244. Il y a une sorte d'interjection qui donne à un nom ou même à une proposition toute entière, une valeur interjective, et sert à exprimer la douleur.

On prend pour cela la particule وَا *hélas ! ah !* que l'on place au-devant du mot ou de la proposition à laquelle on veut donner l'expression de la douleur ; et à la fin de ce mot ou de cette proposition, on ajoute, si l'on veut, un *élif,* précédé d'un *fatha.* Ainsi l'on dit وَا زَيْدُ ou وَا زَيْدَا *hélas, Zéïd !* c'est-à-dire, *je pleure sur le sort de Zéïd ;* وَا مَنْ حَفَرَ بِيرَ زَمْزَمٍ ou bien وَا مَنْ حَفَرَ بِيرَ زَمْزَمَا *hélas, toi qui as creusé le puits de Zemzem ! je pleure sur toi.*

Si le mot qui exprime la chose qui est l'objet de la douleur, se termine par un *élif bref* (n.° 73), comme مُوسَى, on ajoute un ة après cet *élif,* et l'on dit, par exemple, وَا مُوسَاهْ *hélas, Moïse !* D'autres changent l'*élif bref* en ى, et disent وَا مُوسَيَا.

1245. On peut toujours ajouter après l'*élif* un ه djezmé, et c'est l'usage le plus commun. Ce ة peut cependant prendre une voyelle, et cette voyelle est un *dhamma* ou un *kesra.* Exemples :

وَا زَيْدَاهْ *hélas, Zéïd !*

وَا عَبْدَ ٱلْمَلِكَاهْ *hélas, Abd-almélic !*

وَا مَنْ حَفَرَ بِيرَ زَمْزَمَاهْ *hélas, toi qui as creusé le puits de Zemzem !*

وَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَاهْ *hélas, prince des croyans !*

وَا مَعْدِي كَرِبَاهْ *hélas, Maadi-carb !*

وَا تَأَبَّطَ شَرَّاهْ *hélas, Taabbata-scharran* (1) !

1246. On voit que, pour ajouter la terminaison ـَا ou ـَاهْ, on

---

(1) A. Schultens a mal-à-propos regardé le ة, en ce cas, comme un affixe de la 3.e personne, employé d'une manière pléonastique. Voyez *A. Schult. Opera minora*, pag. 181 : *Animadv. in psal. 9, v. 7 ;* Ahmed, fils d'Arabschah, *Vie de Timour,* édit. de M. Manger, tom. II, pag. 953.

supprime la voyelle ou voyelle nasale qui devroit terminer le dernier mot. On peut aussi conserver la voyelle nasale, suivant quelques grammairiens, en substituant au *tenwin* un ن; et alors on peut dire وَا غُلَامَ زَيْدِنَاهْ ou وَا غُلَامَ زَيْدِنِيهْ, au lieu de وَا غُلَامَ زَيْدٍ ou وَا غُلَامَ زَيْدَاهْ *hélas, l'esclave de Zéid!* on dit aussi, en retranchant le *tenwin* seulement, وَا غُلَامَ زَيْدِيهْ (1).

1247. Lorsque la suppression de la voyelle finale, et son changement en *fatha* suivi de ا ou اهْ, pourroient donner lieu à quelque confusion, on doit conserver la voyelle finale et substituer à l'*elif* un و, si cette voyelle est un *dhamma*, et un ى, si elle est un *kesra.* Ainsi, si l'on veut former cette formule interjective des mots غُلَامُهُ *l'esclave de lui*, غُلَامُكِ *l'esclave de toi (ô femme)*, on dira وَا غُلَامَهُوهْ et وَا غُلَامَكِيهْ, et non وَا غُلَامَهَاهْ et وَا غُلَامَكَاهْ, parce que l'on ne pourroit pas savoir si ces formules interjectives seroient derivées de غُلَامُهُ et غُلَامُكِ, ou de غُلَامُهَا et غُلَامُكَ.

Ce que la nécessité prescrit en ce cas, quelques grammairiens l'autorisent dans toutes les circonstances, et permettent de dire, وَا زَيْدَابِيهْ, وَا مَنْ حَفَرَ بِيرَ زَمْزَمِيهْ, وَا عَبْدَ ٱلْمَلِكِيهْ, وَا ٱلرَّجُلُوهْ et ainsi des autres.

1248. De عَبْدِى *mon serviteur*, on peut former وَا عَبْدَا ou وَا عَبْدِيَا *hélas, mon serviteur!*

---

(1) On dit ainsi au singulier هَنَاهْ, au duel هَنَانِيهْ, et au pluriel هَنَاتُوهْ, ce qui ne vient point, je pense, comme semble le croire Golius, du pronom هُنَّ, mais bien de هَنَةٌ pour هَنْوَةٌ *mulier.* On dit de même au duel هَنَانِيهْ, et au pluriel هَنَوَاتَاهْ. Tout cela n'a lieu que lorsqu'on adresse la parole à des femmes. On trouve ainsi dans le فَاكِهَةُ ٱلْخُلَفَاءِ, d'Ebn-Arabschah, liv. II, قَالَ لَهَا يَا أُمَّاهُ وَأَىْ هَنَاهْ *dixit ei: o mater! et o mulier!* Si ce mot venoit du pronom, on devroit dire, selon toute apparence, هُنَّاهْ au masculin, et هُنَّيهْ au féminin.

1249. Les grammairiens arabes nomment la chose qui est le sujet de la plainte et dont on déplore le sort, اَلْمَنْدُوبُ *ce qui est pleuré ;* ils nomment l'interjection وَا, *particule de complainte* حَرْفُ ٱلنُّدْبَةِ ; l'*élif* joint à la fin de la formule interjective, elif *de complainte* أَلِفُ ٱلنُّدْبَةِ ; et le ه que l'on ajoute souvent après cet *élif*, hé *de silence*, c'est-à-dire, sur lequel la voix se repose complétement, هَاءُ ٱلسَّكْتِ.

Je reviendrai sur cette formule de complainte, dans la Syntaxe, lorsque je parlerai du vocatif.

1250. Les interjections n'appartenant pas à la grammaire, je n'en dirai pas davantage (1).

§. VI. DE L'USAGE DES PRONOMS AFFIXES AVEC LES PARTICULES.

1251. La plupart des prépositions peuvent se joindre aux pronoms affixes; et rien n'est plus naturel, puisque, comme on le verra dans la Syntaxe, toutes les prépositions gouvernent leur complément au génitif.

1252. Il y a cependant quelques prépositions, ou du moins quelques mots regardés comme telles par les grammairiens, qui n'admettent point les affixes; tels sont, مُنْذُ, مُذْ, رُبَّ, حَتَّى, تَ, et وَ employé dans les formules de serment (n.° 1209). Ce-

(1) Je ne parle pas ici de certaines additions que, suivant d'anciens grammairiens, les Arabes faisoient à la fin des mots, en interrogeant, quand ils vouloient indiquer qu'ils n'ajoutoient pas foi a ce qu'on leur disoit. Je ne dirai rien non plus d'une altération dans la manière de prononcer la dernière syllabe d'un mot, altération dont on use pour se donner le temps de se rappeler ce qu'on vouloit dire ensuite. Le premier genre d'additions dont il s'agit, est désigné sous le nom de *particules de désapprobation* حُرُوفُ ٱلْإِنْكَارِ, et le second est appelé *particules remémoratives* حُرُوفُ ٱلتَّذْكِيرِ. Je conjecture que les unes et les autres n'ont jamais eu lieu que dans le langage parlé, et ne se sont point écrites. On peut consulter à cet égard mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 268 et 378.

pendant حَتَّى prend quelquefois les pronoms affixes. Il faut aussi se rappeler ce que j'ai dit précédemment sur la préposition prefixe لِ (n.os 1041 et suiv.).

Avec les prépositions مِنْ et عَنْ, on emploie, pour la première personne du singulier, l'affixe نِي, et l'on dit مِنِّي et عَنِّي. On peut dire de même لَدُنِّي de لَدُنْ; on dit rarement لَدُنِي, et très-rarement مِنِي et عَنِي.

1253. Les conjonctions إِنَّ, أَنَّ, لَكِنَّ, et l'adverbe conjonctif كَأَنَّ *comme si*, reçoivent aussi les affixes, qui représentent toujours, en ce cas, un sujet mis à l'accusatif. Les mots إِنَّ et أَنَّ étant joints à l'affixe singulier de la première personne, on peut dire إِنِّي et أَنِّي, ou bien إِنَّنِي et أَنَّنِي. Avec le pronom affixe pluriel de la même personne, on peut dire pareillement إِنَّا et أَنَّا, ou bien إِنَّنَا et أَنَّنَا; la même chose a lieu après l'adverbe conjonctif كَأَنَّ. Avec la conjonction لَكِنَّ on dit لَكِنِّي et لَكِنَّا, et, suivant quelques grammairiens, لَكِنَّنِي et لَكِنَّنَا.

1254. Quelques adverbes ou mots regardés comme tels, reçoivent aussi les pronoms affixes.

Tels sont, عَلَّ et لَعَلَّ *peut-être*, لَيْتَ *plût à Dieu que*. Après ces adverbes, les pronoms affixes représentent aussi l'accusatif, et non le génitif; soit que ces mots soient primitivement des verbes, comme je le soupçonne (n.° 1170); soit qu'on envisage le nom ou le pronom qu'ils régissent, comme le sujet d'une proposition mis à l'accusatif par une influence pareille à celle de la conjonction إِنَّ.

Ces adverbes étant joints au prononom affixe singulier de la première personne, on peut dire عَلِّي, لَعَلِّي, لَيْتِي ou bien عَلَّنِي, لَعَلَّنِي, لَيْتَنِي (1); mais on emploie plus ordinairement عَلِّي, لَعَلِّي et لَيْتَنِي.

(1) L'auteur du *Kamous* observe que, comme l'on dit عَلِّي ou عَلَّنِي, et لَعَلِّي

Avec لَيْسَ, verbe négatif, on dit لَيْسَنِي, et quelquefois لَيْسِي.

Les adverbes قَدْ et قَطْ, signifiant *il suffit*, prennent aussi les affixes. Avec l'affixe de la premiere personne, au singulier, on dit قَدْنِي et قَطْنِي, ou قَدِي et قَطِي.

1255. L'adverbe هَا *voici*, prend aussi les pronoms affixes de la seconde personne, comme هَاكَ, et alors il signifie خُذْ *prends*. Mais il y a cela de particulier, qu'en joignant ces affixes à l'adverbe هَا, on change leur كَ en *hamza*, et l'on dit, هَاءَ, هَاءِ, هَاؤُمَا, هَاؤُمْ, هَاؤُنَّ, suivant les différens nombres et genres, au lieu de هَاكَ, هَاكِ, هَاكُمَا, هَاكُمْ, هَاكُنَّ *prends, prenez*, &c.

Il ne faut pas confondre هَاءَ employé de cette manière, avec هَاءِ pour هَاتِ, impératif du verbe هَاتَى *donner*, ni avec هَأْ, impératif de هَآءَ, qui signifie la même chose (1).

1256. On joint aussi les affixes à la conjonction composée لَوْلَا. On dit, par exemple : لَوْلَاكَ مَا خَلَقْتُ ٱلدُّنْيَا *si ce n'étoit toi, le monde n'eût pas été creé.*

---

ou لَعَلَّنِي, on dit de même لَعَلِّي, لَعَنِّي, لَعَنِّي لَعَنِّي, لَوْ أَنِّي, لَوَانِّي, أَنِّي, أَنَّنِي, لَأَنِّي, لَأَنَّنِي, رَعَنِّي, رَغَنِّي, &c.

Au mot عَلَّ *peut-être*, Djewhari observe que l'on peut dire لَعَلِّي et لَعَلَّنِي : il ajoute que certains Arabes mettoient le génitif après لَعَلَّ, et il cite l'autorité d'un écrivain qui disoit avoir entendu prononcer ainsi chez une tribu arabe, nouvelle preuve que l'on faisoit sentir les *tenwins* dans le langage.

(1) Le premier se conjugue ainsi. *Singulier, masc.* هَآءِ ; *fém.* هَآئِي. *Duel* هَآئِيَا. *Pluriel, masc.* هَآءُوا ; *fém.* هَآئِينَ. Le second suit la conjugaison des verbes concaves et hamzés (n.° 535), et se conjugue ainsi : *Singulier, masc.* هَأْ ; *fém.* هَآئِي. *Duel,* هَآءَا. *Pluriel, masc.* هَآءُوا, *fém.* هَأْنَ.

Djewhari observe qu'on dit à l'aoriste actif de ce verbe مَا أَهَآءُ *je ne prends pas [non capio]*, et à l'aoriste passif مَا أُهَآءُ *je ne reçois point en don [non donor]*

Un poete a dit, en parlant de Mahomet :

وَكَيْفَ تَدْعُو إِلَى ٱلدُّنْيَا ضَرُورَةُ مَنْ   لَوْلَاهُ لَمْ تَخْرُجِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْعَدَمِ

Comment aucune nécessite pourroit-elle forcer à recourir aux biens du monde, celui sans lequel le monde ne seroit jamais sorti du néant (1) !

L'usage de l'affixe est d'autant plus remarquable en ce cas, que, quand la particule لَوْلَا est suivie d'un nom, on met ce nom au nominatif.

1257. Le mot وَيْ, que l'on peut regarder comme une interjection, mais qui n'est peut-être qu'une abreviation du mot وَيْلٌ *malheur*, prend l'affixe de la seconde personne; on dit donc, وَيْكَ *malheur à toi !* mais cette formule ne sert le plus souvent qu'à exprimer l'admiration ou l'étonnement. Exemples :

وَيْكَ إِنَّ ٱللّٰهَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَنْ يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِ

Malheur à toi! Dieu donne abondamment la subsistance à qui il lui plaît d'entre ses serviteurs (2).

وَيْكَ يَا بُنَيَّ إِنَّمَا يُضَنُّ بِٱلضَّنِينِ

Malheur à toi, mon cher enfant! on n'est avare que de ce qui est précieux.

Dans le premier exemple, qui est emprunté de l'Alcoran, certains grammairiens écrivent en un seul mot وَيْكَأَنَّ, et regardent ce mot comme étant composé de وَيْ *particule d'admiration* حَرْفُ تَعَجُّبٍ, et de كَأَنَّ *particule de comparaison* حَرْفُ تَشْبِيهٍ.

Suivant quelques grammairiens, كَ dans وَيْكَ n'est point un pronom; et ce qui peut autoriser cette manière de voir, c'est

---

(1) Voyez *Carmen mysticum Borda, ed. J. Uri*, pag. 14 J'ai aussi trouvé لَوْلَايَ *si ce n'étoit moi*, dans le commentaire d'Aschmouni الاشمني, sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. ar. de la bibl du Roi, n.° 1234).

(2) *Alcoran*, sur 28, vers. 82.

que وَيْ ne se joint jamais à aucun autre pronom affixe, et que cette particule s'unit à un nom, non pas immédiatement, mais par le moyen de la préposition لِ. Exemple :

وَيْ لِعَبْدِ ٱللّٰهِ

Malheur à Abd-allah!

On explique aussi وَيْ et وَيْكَ par إِعْلَمْ *sache* (1).

1258. Il y auroit encore un petit nombre d'autres observations à faire sur l'usage des pronoms affixes avec quelques-unes des particules indéclinables ; mais une partie de ces détails se trouvera dans la Syntaxe, et l'usage apprendra le surplus.

---

(1) *Voyez* mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance II, pag. 36, et séance XXV, pag. 260.

TABLE

DES MOTS TECHNIQUES DE LA GRAMMAIRE ARABE EXPLIQUÉS DANS CE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MOTS TECHNIQUES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

A

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU I.er VOLUME.

TABLE

DES

PARTICULES ET AUTRES MOTS ARABES

QUI ONT DONNÉ LIEU À QUELQUES OBSERVATIONS DANS CE PREMIER VOLUME.

DE LA TABLE DES PARTICULES ET AUTRES MOTS ARABES.

나기이

[illegible]